REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Digitized by Google

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

TOME LXII

VIIe SÉRIE — TOME II

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXXIII

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

TOME LXII

VIIe SÉRIE — TOME II

I-X

JANVIER-OCTOBRE 1923

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXXIII

Digitized by Google

SOMMAIRE DU N° 1-10

JANVIER-OCTOBRE 1923

Pages

G. MILLARDET. — Linguistique et dialectologie romanes (*fin*) 1

Variétés.

C. PITOLLET. — A propos des sources de « L'ange et l'enfant » de Jean Reboul..... 158

Digitized by Google

LINGUISTIQUE ET DIALECTOLOGIE ROMANES

TROISIÈME PARTIE. — LES AUTRES PROBLÈMES

XI

LE PROBLÈME LEXICOLOGIQUE ET SÉMANTIQUE

Comme le dit avec beaucoup de vérité M. Terracher (*B. S. L.*, XXI, 152), on a publié dans le domaine de la linguistique romane trop de prétendus traités de « phonétique » où le développement propre à chaque langue n'apparaît pas ou bien n'est marqué « que dans des notes éparses, sans cohésion ni principes directeurs ».

Il est vrai que mieux vaut encore trouver dans ces ouvrages des tableaux tout nus de correspondances phonétiques matériellement exactes, que les plus séduisantes théories du monde fondées sur des « principes directeurs » radicalement faux (v. p. 139 suiv., 283, 294, 298 suiv.).

Mais enfin, dans un cas comme dans l'autre, — et plus encore dans le second que dans le premier —, la phonétique, science de l'évolution des phonèmes, risque d'être remplacée, selon l'énergique expression qu'a employée M. Grammont (*R. L. R.*, XII, 586), par une véritable « caricature de la phonétique ».

Il serait exagéré de dire que la lexicologie, sans la géographie, n'est qu'une caricature. Mais on peut hardiment affirmer que, depuis la naissance et les progrès de la géographie linguistique, cette dernière discipline est devenue l'auxiliaire indispensable de la sémantique et de la lexicologie.

C'est grâce à la géographie que cette partie de la science

Digitized by Google

linguistique qui est consacrée à l'étude diachronique du vocabulaire et des significations des mots, a véritablement pris conscience d'elle-même. Il fut un temps où « la vie des mots » et les évolutions sémantiques étaient considérées comme faisant partie d'un domaine de la linguistique où la fantaisie et le hasard régnaient en maîtres.

On constatait la naissance des mots, on s'amusait à suivre les péripéties réelles ou supposées de leur existence, on enregistrait leur mort, et là se bornait à peu près le travail du linguiste. Au petit bonheur, on remarquait que *ponere* « placer », dans son passage du latin au français *pondre*, a subi une restriction de sens, et qu'inversement lat. *colare* « filtrer », aboutissant à fr. *couler*, a vu sa signification s'élargir.

Mais le pourquoi et le comment de ces extensions et de ces rétrécissements sémantiques, les lois de la naissance, de la vie et de la mort des mots, étaient laissés dans l'ombre.

Un des principaux mérites de M. Gilliéron, parmi tous ceux qu'une critique impartiale ne peut manquer de lui reconnaître, est d'avoir tourné l'attention des linguistes vers l'étude méthodique et raisonnée de ces phénomènes, et d'avoir voulu expliquer des faits, qui non seulement étaient restés sans explication jusqu'à lui, mais que personne n'avait sérieusement songé à expliquer d'une manière scientifique.

Il est le premier à avoir posé et il est le premier à avoir essayé de résoudre le problème sémantique et lexicologique.

La partie de son œuvre qui n'est pas purement documentaire, mais qui est théorique et consacrée à l'interprétation des matériaux de l'*Atlas*, doit le plus clair de sa valeur à cet effort puissant, à cette « bewunderungswürdiger Folgerichtigkeit » que M. Meyer-Lübke admire en lui à juste titre.

Digitized by Google

Épris de logique, M. Gilliéron écarte de parti pris « le jeu du hasard » (*Abeille*, 148). Dans le mouvement du vocabulaire, dans le développement des significations, il s'attache à retrouver un enchaînement rationnel. Et, si les solutions qu'il propose ne sont pas toujours définitives, du moins a-t-il le mérite dans nombre de cas particuliers d'avoir été l'un des premiers, sinon souvent le premier, à signaler les problèmes.

Sans aller jusqu'à prétendre, comme il le fait (*Faillite*, 94) qu' « il n'est pas un mot gallo-roman dont on sache l'histoire, et que tout ce qui a été fait à ce sujet est quelquefois à reprendre, presque toujours à refaire du tout au tout », on peut dire sans exagération que la géographie linguistique, telle que l'a imaginée l'auteur de l'*Abeille*, a renouvelé l'étude du vocabulaire.

Il est vrai que la géographie ne supplée pas à tout. De même que la phonétique géographique ne constitue pas, comme nous l'avons vu, toute la phonétique, de même la lexicologie géographique n'est pas la somme de la lexicologie.

On peut même assurer que la lexicologie géographique, telle que l'a conçue et pratiquée M. Gilliéron, est elle-même dans un certain sens géographiquement incomplète.

En effet, si l'on considère que la lexicologie englobe l'étude des mots et de leurs significations — deux objets à peu près inséparables — la recherche peut et doit se poursuivre à l'intérieur de ce domaine dans deux directions opposées.

D'une part, il est possible d'étudier la signification des mots et les changements que ces significations ont subies dans le temps et dans l'espace. Cette partie de la lexicologie est ce que Michel Bréal appelle la *sémantique* et que les Allemands ont décoré du nom de *sémasiologie*. D'autre part il est pos-

Digitized by Google

sible de cataloguer les mots servant à traduire une idée donnée et qui peuvent différer dans l'espace et dans le temps même à l'intérieur d'une seule famille de langues ou d'un groupe relativement cohérent de patois. Cette partie de la lexicologie est ce que l'on a nommé l'*onomasiologie*.

De ces deux disciplines, la première part de la forme matérielle du mot pour aboutir à la pensée (σημασία « signification », σημαντικὴ τέχνη) ; la seconde part de la pensée, de la signification, pour aboutir au mot (ὀνομασία « appellation, dénomination »).

Or c'est la répartition géographique des dénominations que nous fournit l'*Atlas linguistique*. C'est sur la géographie onomasiologique que sont bâties les études linguistiques de M. Gilliéron.

On peut concevoir des cartes sémasiologiques ou sémantiques, donnant la répartition dans le monde roman du sens des mots latins ; et, comme pour certains mots, ces sens seraient extraordinairement nombreux et complexes, il devrait dans plusieurs cas y avoir nécessairement plus d'une carte sémasiologique pour un même vocable. Il ne serait d'ailleurs possible de dresser ces cartes qu'après une première enquête onomasiologique et phonétique.

Quelques difficultés pratiques que doive présenter l'établissement d'un atlas sémasiologique, celui-ci n'en éclaire-rait pas moins certains faits obscurs de la vie des mots.

Il est juste de reconnaître que l'auteur de l'*Abeille* s'est plus d'une fois placé sur le terrain sémasiologique. Certaines cartes jointes à ses études de géographie linguistique sont même parfois, au moins partiellement, des cartes sémantiques. Mais ce fait est exceptionnel, et d'une manière générale on peut regretter l'absence d'une collection de cartes de ce genre qui permettrait, par contre-partie, la vérification des théories exposées par l'auteur.

Les dictionnaires des langues, dialectes ou parlers

Digitized by Google

romans peuvent compenser dans une certaine mesure, à la condition d'être maniés judicieusement, l'absence d'atlas sémantiques. La pratique de la méthode géographique ne peut dispenser le lexicologue de recourir à cet élément d'information, pas plus qu'elle ne l'autorise à perdre de vue les faits de vocabulaire attestés en latin. On ne saurait trop le répéter, la cartographie dialectale moderne ne doit pas masquer les points de repère précieux que la connaissance de la latinité fournit au lexicologue tout aussi bien qu'au phonéticien.

C'est ainsi que M. Gilliéron est frappé de l'aspect incohérent des aires géographiques de *venche* et de *pervenche* (*Abeille*, 231, suiv.) : « L'ensemble des pays romans ne connaît que le type *pervinca* : le type *vinca* n'existe qu'en langue d'oïl, et là, il n'est que sporadique, quoique déjà ancien. Or il est invraisemblable : 1° que le territoire de la Romania occidentale, le plus récemment romanisé, ait *vinca*, tandis que les autres auraient exclusivement *pervinca* ; 2° que ce territoire le plus récemment romanisé ait les deux types à la fois ; que ceux-ci y apparaissent... en des aires séparées, non contiguës, qu'enfin *pervenche* semble y être antérieur à *venche* d'après les textes que nous fournissent nos dictionnaires. »

Nous reviendrons (p. 19) sur cette question de la date de romanisation, dont on nous semble tirer dans ce cas particulier comme dans beaucoup d'autres, des conséquences excessives.

Mais, pour expliquer la configuration irrégulière des aires de notre mot, point n'est besoin de recourir à un raisonnement compliqué (*ib.*, 231-7), à l'hypothèse d'une étymologie populaire, où l'adjectif *pers* désignant une couleur jouerait un rôle doublement louche, sémantiquement et morphologiquement, à l'artifice d'une fausse coupe *per* + *venche*, etc.

Il suffit de savoir que la « pervenche » ne s'est dite en

Digitized by Google

latin ni *vinca* ni *pervinca*. Un simple coup d'œil jeté sur les dictionnaires latins — ces béquilles que la géographie linguistique rejette avec présomption au risque de trébucher — nous apprend que la « pervenche » était *vincapervinca*. C'est *vincapervinca*, écrit en un seul mot ou en deux mots, au gré des scribes, qui figure chez Pline, XXI, 11, 39 : trois manuscrits ont *vicapervica*, deux ont *vincapervica*, où le déficit des nasales s'explique aisément par l'omission des *tildes*, accident graphique assez commun.

Il en est de même pour 27, 99. La forme abrégée *pervinca*, que Forcellini et Freund signalent comme secondaire, n'est attestée par ces lexicographes que dans l'*Apuleji herbarium*, faussement attribué à Apulée, et postérieur de plusieurs siècles à l'œuvre de ce polygraphe.

C'est donc *vincapervinca* qui est la base des mots romans. Et dès lors on comprend que cette forme, longue, phonétiquement compliquée, terrain tout préparé pour la dissimilation, l'haplologie syllabique et d'autres causes d'abrègement encore, se soit réduite tantôt par le commencement, tantôt par la fin : *vinca* ou *pervinca*.

Sans doute cette abréviation n'est pas exactement de même nature que celle qui de *vivipera* a fait *vipera* (haplologie syllabique proprement dite). Elle est différente aussi de celles qui ont produit v. ital. *cucco* < *cuculum* en regard de fr. *coucou*, fr. *gourde* < *cucurbita* en regard de prov. *cogorda*, piém. *kusa* < *cucutia* en regard d'it. *coccuzza* « tête » etc. Mais, en dehors même des cas où la langue évite la répétition à l'intérieur d'un mot d'une ou plusieurs syllabes identiques ou approchantes, combien n'y a t-il pas d'exemples de mots abrégés, dans toutes sortes de langues, par suite d'une ellipse, que ce soient des noms propres à deux thèmes (gr. Ἄγων pour Εὖ-αγων) ou de simples noms communs (gr. πίτυς « pin » pour un composé répondant à skr. *pītu-dāru*) ?

Que l'abrègement pour un même mot se fasse, suivant

Digitized by Google

les temps et les lieux, tantôt par le début tantôt par la fin, c'est ce que prouve entre autres exemples fr. *aéroplane* devenu *aéro* à un moment donné dans un certain milieu, en regard de *ripyan* usité à Vindelle (Charente : cf. Terracher, *Aires*, 39).

Il est facile de concevoir que des abréviations de ce genre se produisent sans régularité géographique. Le tableau « bigarré » du mot « pervenche » dans la Gaule romane doit sa bigarrure à l'étrangeté même de la forme latine. La forme *vervenche*, signalée par M. Gilliéron (*ib.*, 235), n'est peut-être que la forme primitive *vincapervinca*, avec un *v* qui représente soit le *v* initial *vincapervinca* > *v[incav]-ervinca*, soit le *p* intervocalique *vincapervinca* > *[vinca]ver-vinca*, suivant la manière dont ce mot drôlement bâti a pu être accommodé.

Mais, quoi qu'il faille penser de cette forme particulière *vervenche*, l'adoption de notre point de départ *vincapervinca*, qui est la seule base autorisée par la lexicographie latine, non seulement nous permet d'expliquer « l'assiette géographique de *venche* », mais encore nous dispense des expédients auxquels on a recours (*Abeille*, 234-5) pour nous démontrer que, dans *pervenche*, *per* a été senti comme adjectif féminin. Le féminin de *pers* est *perse*, seule forme connue. Dans l'hypothèse que nous combattons, on devrait avoir **perse venche*. Et l'auteur de l'*Abeille* ne nous donne aucune bonne raison pour expliquer qu'on ne l'a pas eu.

Quant au conflit sémantique entre la *pervenche*, « plante à fleur bleue » et la *pervenche* « plante toujours verte », il est présenté sous un jour dramatique (*ib.*, 232-3), mais n'ôte rien à la vraisemblance de notre explication.

Si donc notre manière de voir est juste, *venche* et *pervenche* seraient deux pièces curieuses dans le musée de la lexicologie française : en vertu d'une véritable bipartition linguistique, au lieu de laisser tomber purement et simplement un de ses éléments nécrosé, — mutilation ordinaire

Digitized by Google

—, le mot s'est partagé en deux tronçons ayant pris chacun une vie séparée : ainsi ald. *Frida* et *Rike* pour *Friderike* ; fr. *aéro*, char. *ripyan* pour *aéroplane*.

Qu'il s'agisse de la « vie des mots », de leur naissance, de leur mort, ou même, comme dans le cas précédent, à vrai dire exceptionnel, de leur dédoublement, qu'il s'agisse de l'évolution de leur contenu sémantique, la géographie livrée à ses seuls moyens est impuissante à expliquer toutes les innovations que l'on constate dans ce domaine. Toute une catégorie de changements de sens échappe à la géographie et dans ses causes et dans la démonstration qui peut en être donnée.

Il est extrêmement fréquent qu'il se produise des déplacements de sens sous l'action de certains faits sociaux d'origine locale, au même point géographique, et sans qu'il y ait migration d'aucune sorte. La naissance dans une agglomération humaine de nouveaux groupements d'intérêts et de relations, sinon de nouvelles classes sociales, entraîne presque fatalement des créations lexicologiques et des glissements sémantiques.

En passant d'une langue commune qui se parle en un point donné, à la langue d'un clan social plus restreint ayant sa résidence au même point, un mot éprouve le plus souvent une restriction de sens (v. Meillet, *Ling.*, 257 ; cf. Bréal, *Sémantique*, 122).

Qu'il représente *bĕstia* avec une altération phonétique ou morphologique plus ou moins considérable, l'espagnol *bicho* a pris des significations bien différentes. Aux sens courants de la langue commune, ceux de « bestiole, personne ridicule » qui sont déjà des sens rétrécis ou figurés, s'ajoute le sens plus particulier encore de « taureau » dans la langue spéciale des habitués du *redondel*, à peu près comme en grec moderne le mot ἄλογον « cheval », proprement « la bête », tire sa signification étroite du jargon des cavaliers.

Digitized by Google

Le latin *cibata* « ration », déverbal de *cibare* « nourrir », a pris, dans le langage des éleveurs ou des conducteurs de chevaux, ici, le sens particulier d'avoine, prov. *civada*, parce qu'en France on a de tout temps donné de l'avoine aux chevaux, mais là, le sens différent mais non moins restreint d' « orge », esp. *cebada*, parce qu'en Espagne c'est d'orge qu'on les nourrit principalement.

Inversement, un mot qu'une langue commune emprunte à un parler spécial, revêt par cela même une acception plus générale. Ainsi *pecunia* a dépouillé l'idée de *pecus* qui a existé tout d'abord dans la langue des éleveurs latins. Lorsqu'**arripare* a passé de très bonne heure de la langue nautique à la langue de tout le monde, il a pris un sens qui n'a plus rien de nautique, fr. *arriver*, prov., cat. *arribar*. Et il est curieux de voir l'espagnol et le portugais, échappant à cette extension sémantique, conserver à *arribar* le sens de « aborder », mais employer un autre vocable nautique dans l'acception générale : *llegar*, *chegar* = *plicare* [*vela*] ou (*ap*)*plicare* [*navem*], c'est-à-dire « arriver [au port »]. Les faits de ce genre sont si fréquents qu'on les voit se reproduire dans les langues les plus diverses. Ils ont été analysés dans leur ensemble par M. A. Meillet qui leur a consacré un article important dans l'*Année sociologique*, 1905-6 (voir *Ling.*, p. 230 suiv.).

A ces exemples de restriction et d'extension de sens, il serait loisible d'en ajouter un grand nombre d'un caractère différent : ils montreraient que des changements de signification, des substitutions, des créations, des déchéances de mots ou de significations, des mouvements lexicologiques ou sémantiques de tout ordre peuvent être dus soit à des causes sociales du genre de celle qui vient d'être indiquée, soit à des causes psychologiques individuelles généralisées et consistant dans un jeu complexe d'associations et d'aperceptions.

Très souvent ces innovations se produisent initialement

Digitized by Google

en dehors de toute condition géographique caractérisée ou du moins ne donnent aucune prise à l'application des critères de superposition ou de configuration des aires. Ce sont des circonstances de fait qui expliquent la fortune d'un mot ou le développement d'un sens.

Que fr. *gazer* en soit arrivé à signifier « aller vite » dans l'argot des chauffeurs d'auto, c'est une conséquence linguistique d'un dispositif purement matériel relatif à l'admission des gaz dans un moteur à explosion. Que *poilu* se soit répandu dans le sens de « soldat français », que *marmiter* ait été doué d'une existence plus ou moins éphémère, ce sont des faits dont la géographie à elle seule ne peut en aucune façon nous rendre compte, et dont l'histoire au contraire fournit l'explication circonstanciée.

Il n'en est pas moins vrai qu'une étude diachronique de sémantique et de vocabulaire ne peut que gagner, là où la chose est possible, à être appuyée sur la géographie. Sans le secours de la géographie, la sémantique est réduite le plus souvent à l'énonciation de simples possibilités : elle apporte, à défaut de démonstrations, ce que certains philosophes appellent de pures « monstrations ».

Au contraire, dans bien des cas, la combinaison raisonnée des deux principes qui ont été exposés plus haut, celui de superposition et celui de configuration géographiques, fournit au lexicologue une démonstration aussi rigoureuse qu'il est possible en l'espèce, de faits qui, sans cela, demeureraient à l'état de simples hypothèses. Plus d'une explication proposée dans la *Faillite de l'étymologie phonétique* gagnerait à être appuyée sur une documentation géographique appropriée. C'est la rigueur de cette documentation qui communique l'essentiel de leur valeur à certaines des études lexicologiques que M. Gilliéron nous a données depuis « *Serrare* » *dans la Gaule romane* jusqu'à l'*Abeille*.

Digitized by Google

Dans une aire de la France du Nord-Est, à cheval sur les départements des Ardennes, de la Marne et de la Haute-Marne, *apis* et *avicellus* ont tous deux disparu. C'est la confusion phonétique des deux mots qui explique cette disparition : « le vol *dézés* » pouvait être dans cette région à la fois le vol *déz és* « des abeilles » et le vol *d'ézés* « d'oiseaux ». La disparition bilatérale des deux mots remplacés dans cette région par des vocables introduits à la hâte dans leur nouvelle fonction, *jeune*, *alouette*, *oiselet*, etc., est le résultat de cette confusion, et le principe de superposition donne de ce fait une preuve véritablement convaincante (*Abeille*, 66, suiv.).

Ce phénomène lexicologique de l'élimination unilatérale ou bilatérale des mots entrés phonétiquement en conflit, a été découvert et admirablement mis en lumière par le fondateur de la géographie linguistique. La théorie de l'homonymie est une des plus fécondes qui aient été proposées en linguistique depuis de nombreuses années, et tout récemment M. A. Meillet l'appliquait à l'étude dynamique du vocabulaire indo-européen.

Les conséquences de l'homonymie sont doubles ; elles sont à la fois négatives et positives. Elles sont négatives en ce sens que le choc des homonymes, ou pour parler le langage imagé de M. Gilliéron, leur « télescopage », est un élément destructeur. Les mots qui se sont télescopés disparaissent. Mais cette disparition engendre un mouvement inverse de réparation, de substitution. *Mouche à miel*, etc. d'une part, *jeune*, *alouette*, *oiselet* d'autre part, viennent combler la double lacune qu'a produite la double défaillance d'*apem* et *d'avicellum*.

En outre l'introduction de sens nouveaux dans *alouette*, *oiselet* etc. ou substituts analogues, ne se produit pas toujours sans dommages pour ces vocables. Surchargés de significations, ces mots à sémantisme hypertrophié en appellent d'autres à leur aide pour être soulagés au moins partiel-

Digitized by Google

lement d'un faix trop lourd, et il s'ensuit tout un mouvement dans une partie plus ou moins importante du lexique.

Telle est une des causes initiales qui peuvent entraîner des perturbations dans la vie des mots ou des déplacements de significations.

Les monosyllabes sont spécialement menacés par l'homophonie : véritables « mutilés phonétiques », formellement mal caractérisés, ils sont éminemment sujets à disparaître.

Certaines langues exotiques, le chinois, l'annamite, le dahoméen, etc., ont remédié aux inconvénients du monosyllabisme par l'introduction d'intonations différentes, servant à caractériser le sens des mots qui ne sont homophones que par leur timbre. Ce chant perpétuel, aux notes ultra-brèves, procédant par saccades, exige une gymnastique laryngienne ininterrompue. Comme les cordes vocales supérieures servent pour la production des notes aiguës et les inférieures pour celle des notes graves (voir Grammont, *R. L. R.*, LX, à propos du livre de Max Devé, *La voix harmonieuse*, 1920), le passage incessant d'un point d'articulation à l'autre, de la « voix de tête » à la « voix de poitrine », entraîne une fatigue considérable des sujets parlants, ce qui fait que les Chinois, par exemple, sont relativement avares de paroles. Telle est sans doute la raison pour laquelle les langues romanes, instruments de communication des plus perfectionnés (v. chap. IV, p. 114), n'ont point eu recours à l'intonation du moins comme moyen courant de caractérisation grammaticale ou sémantique des vocables. Les variations mélodiques ne s'y heurtent pas, en principe, de syllabe à syllabe ou même à l'intérieur d'une même syllabe ; elles se développent harmonieusement le long de la courbe prolongée de la phrase.

Et, comme les monosyllabes homophones étaient un danger pour la clarté de la langue, les idiomes romans ont tendu à les éliminer, soit que les mots fussent déjà mono-

Digitized by Google

syllabiques en latin, soit qu'ils le fussent devenus au cours de l'évolution postérieure. La substitution de *bucca*, *perna*, *camba*, etc. à *os*, *crus*, etc., qui est un des traits caractéristiques du roman commun, n'est pas sans avoir des causes phonétiques. Plus tard, dans le Valais, en certains points, *ovum* s'est réduit à *ụ* : pour remédier aux inconvénients d'une mutilation si grave, certains parlers actuels de la région remplacent « œuf » par « cocon » (*Abeille*, 69). De la même manière, dans le nord de la France, *mouche à miel*, etc., ont suppléé *apis* réduit à une simple syllabe.

Les exemples de ce procès lexicologique ont été accumulés par l'auteur des *Études de Géographie linguistique*, de l'*Abeille*, etc., et les démonstrations qu'il en a données demeurent des modèles de discussion serrée où la logique règne en maîtresse, et où aucune part n'est laissée volontairement à l'arbitraire et à l'à peu près.

Des deux principes de démonstration géographique, c'est d'ordinaire le plus probant, celui de superposition des aires, qui est invoqué. Il trouve son application dans tous les domaines. Un exemple nouveau et très clair nous est fourni par le *Petit Atlas linguistique des Landes*.

La carte 34 « aubépine » nous montre le domaine partagé en quatre grandes aires *brọ̀k*, *bẹ̀wk*, *brœ*, *brẹ́zịk*. Dans l'aire *bròk* s'insère une double enclave *brokasạṅ*, *brokblạṅ*. La présence de cette enclave en cet endroit précis (1,10, 2) n'est pas un effet du hasard. La carte 69 « bruyère » nous révèle, elle aussi, une aire *bròk*, flanquée d'une aire *tụyė*, *tụyė*, *tụjė*. Mais aucun des points où *bròk* signifie « bruyère » ne possède *bròk* « aubépine ». Pour rendre « aubépine », ces points disent *bròk blạṅ* (10), *brokasạṅ* (1,2). *Bròk blaṅ* se comprend tout seul. La clé de *brokasạṅ* nous a été fournie par une charte de 1515 (Contis, 43, *Rec. a. t. land.*) : « ung grand espiaug aperat *a ssang*. Il faut donc écrire *brọk a sạṅ*. Il s'agit de la *sanguinelle* (Littré), espèce de cornouiller, dite ainsi à cause de son fruit rouge couleur de sang.

Digitized by Google

Voilà donc des patois qui prennent leurs précautions contre les malentendus ! Ils préfèrent distinguer deux espèces végétales bien différentes l'une de l'autre, la bruyère et l'aubépine, au risque de confondre et de nommer l'un pour l'autre des genres voisins : l'épine blanche, le cornouiller, la sanguinelle... Cette prévoyance à la fois subtile et naïve est attestée par la géographie. C'est la géographie qui en apporte la démonstration convaincante.

C'est la géographie qui, le plus souvent, est investie d'une juste autorité dans toute recherche sur la substitution des mots et l'évolution des sens.

Les théories les plus neuves et les plus justes ont souvent, par leur justesse et leur nouveauté mêmes, entraîné leurs inventeurs hors des limites raisonnables. Le désir légitime de réduire à zéro la part de l'arbitraire et du hasard dans le développement lexicologique, l'ambition de faire de l'étude du vocabulaire une science exacte et de donner à la preuve géographique la valeur d'une démonstration mathématique, ont conduit l'auteur de l'*Abeille* à certaines exagérations.

D'après M. Gilliéron (*Et.*, 29), il y a eu en Gascogne une véritable « nécessité de confusion » entre **ovare* et *cubare*, parce que dans cette région le verbe à un mode personnel se fait toujours précéder en proposition affirmative de la particule *ke* (*k'an* « ils ont » ; *ké haran* « ils feront »). On explique par cette confusion l'anéantissement de **ovare* et la disparition partielle de *cubare* dans ladite région.

La « nécessité » de cette confusion ne nous apparaît pas clairement. A supposer que **ovare* se soit employé dans ces parages, on aurait eu, avec le *ké* déclaratif ordinaire, quelque chose comme **las pulès k'uèn* « les poules pondent » ; mais « les poules couvent » aurait été *las pulès ké kuèn*. Le « télescopage » de *k'uèn* et de *ké kuèn* est un accident possible, mais il n'est pas fatalement destiné à se produire.

Digitized by Google

Ailleurs, l'auteur de l'*Abeille* (p. 15) déclare qu'il considère comme « certitude mathématique, ce qui réunit 10.000 probabilités contre une possibilité ». Du moment que, sur 400 points d'une aire cohérente, *mouchette* « abeille » n'est devenu *mouche* « abeille » qu'en deux points voisins, et que ces deux points ne sont séparés que par un point intermédiaire où *mouchette* « moucheron » est devenu *mouche* « moucheron », il y a, conclut-il, une « certitude mathématique » que *mouchette* « abeille » est devenu *mouche* « abeille » « sous l'impulsion du bon sens qui ne saurait tolérer que l'abeille fût une petite mouche ».

Voilà certes un raisonnement d'aspect rigoureux. Mais qu'on nous prouve d'abord, avec 10.000 probabilités contre une, que *mouchette* a vécu sur une aire cohérente de 400 points. L'auteur de l'*Abeille* s'y applique sans doute ; mais 10.000/1 est une proportion bien forte ! Qu'on nous démontre ensuite — nous ne disons pas avec des preuves mathématiques, mais avec des preuves tout court — que l'idée diminutive ou caritative n'est pas imminente dans le concept « abeille ». Or, c'est le contraire qu'a exposé d'une manière convaincante M. Jaberg (*Rom.*, XLVI, 133-4). Donc « le bon sens » admet sans difficulté que l'abeille est une petite mouche, une chère petite mouche. Il s'ensuit que *mouche* « abeille » n'est pas nécessairement une protestation contre une *mouchette* « abeille » jugé déraisonnable.

Quant aux arguments sur lesquels on se fonde (*Abeille*, 177-84) pour nous convaincre que *aps* « abeille » du Médoc (voir fig. 3, p. 45) n'y continue pas directement le latin *apis*, ils ne sont pas à l'abri des objections les plus fortes.

M. Gilliéron trouve invraisemblable qu'*apis* se soit conservé ainsi « miraculeusement » en pays de langue provençale « enserré dans une aire latine de *apicula* ». A l'en croire, *aps* ne serait qu'un emprunt fait aux parlers d'oïl d'outre-Gironde : *ep* de la rive droite, emprunté par

Digitized by Google

la rive gauche, serait devenu *ap(s)* par reconstruction phonétique.

Voilà qui n'est rien moins que sûr.

Nous n'insisterons pas sur le fait que cet **ep* « d'outre-Gironde » n'est aucunement attesté d'une manière directe ni par l'enquête de M. Gilliéron ni par des documents anciens. Pour supposer l'existence de *ep* < *apem* « outre-Gironde » sous la couche *abeille* actuelle, on se fonde essentiellement sur la présence, dans cette région, de *chep* < **capum*. Nous voudrions une preuve plus décisive.

Admettons cependant que l'existence de *ep* sur la rive droite de la Gironde soit démontrée. Il se peut que la rive d'oc du Médoc soit sujette à emprunter des formes à la rive d'oïl de Saintonge, bien que les arguments phonétiques qu'on fournit à ce sujet (p. 178) ne soient pas tous irréprochables comme nous l'avons signalé précédemment (v. p. 232-3).

Mais il ne faut pas oublier que le Médoc se compose géographiquement de deux parties bien distinctes, contiguës l'une à l'autre, et qui, du Sud au Nord, viennent mourir en pointe côte à côte à l'extrémité même du Médoc. La partie orientale, pays de vignobles, de grands crus, de richesse ancienne, centre d'attraction pour les populations environnantes, voire pour celles d'outre-Gironde [les Charentais allaient autrefois vendanger en Médoc], est un terrain de culture tout favorable aux emprunts. La partie occidentale, sablonneuse, désertique, marécageuse, où le genre de vie, pastoral, était il y a quelques années encore à demi sauvage, a été au point de vue du peuplement, un peu comme la Sardaigne, un centre très net de répulsion, ce qui fait de tout ce pays, depuis Arès jusqu'à Lacanau, Carcans et Hourtin, une région linguistiquement conservatrice, comparable, toutes proportions gardées, à la grande île méditerranéenne.

Par conséquent *aps*, qui, notons-le, se rencontre non

Digitized by Google

seulement dans la partie orientale du Médoc, à Saint-Vivien-548, et Cissac-549, mais encore à Lacanau-550, c'est-à-dire en pleine région désertique, y est vraisemblablement un archaïsme qui semble bien local, et qui n'y est pas plus étonnant que *kwen* « la ruche » (*Abeille*, 178 ; cf. *Pet. atl.*, 334), ou que *craste* « fossé » < *castra* (v. *R. L. R.*, LX, 137).

Quoi qu'il en soit, s'il fallait supposer, comme le veut M. Gilliéron, que le Médoc ait emprunté **ep* à la Saintonge, en pays d'oïl, il serait tout à fait invraisemblable que, possédant lui-même des mots du type *cep* < *cippum*, il ait procédé à une reformation de **ep* en *ap*.

L'*s* de *aps*, nous dit-on encore, est incompréhensible dans un mot provençal autochtone. « Non seulement il n'y a aucune raison pour *ap* à recourir à l'*s* plurielle, afin de satisfaire au besoin d'avoir une forme plus pleine qu'une forme phonétiquement broyée..., mais encore il y avait une impossibilité matérielle et complète à ce que le Médoc puisse recourir à l'*s* plurielle afin de réparer un mot : cette impossibilité consistait en ce que l'*s* plurielle y existait dans sa fonction morphologique : *aps* « des abeilles » et non « une abeille ».

Ainsi donc : vérité en deçà de la Gironde, erreur au delà ! Cet **eps* « d'outre-Gironde — qui, rappelons-le, n'est nullement attesté, non plus que l'**ep* « d'outre-Gironde » — ne doit-il pas son *s* à cette nécessité « d'avoir une forme phonétique plus pleine » dans une région et en un temps où l'*s* n'était pas davantage dépouillée de sa valeur morphologique ? Car si aujourd'hui l'*s* du pluriel a disparu de ces régions, elle y a nécessairement existé, et elle y a laissé des traces, puisqu'elle a entraîné pour la voyelle tonique des changements de quantité et de timbre (Rousselot, *Voc. congr.*, 21-2 ; Terracher, *Aires*, 63, suiv.) ; d'où il ressort que, même amuïe, l'*s* a toujours au moins dans cette aire une « valeur morphologique » !

Digitized by Google

Si l'on en croyait M. Gilliéron, l'*s* serait possible ici, comme « emplâtre thérapeutique », pour distinguer *une ep* « une abeille » de *un nep* « un navet » (*napum*), p. 179; elle serait impossible là, pour distinguer *une ap* « une abeille » de *un nap* « un navet » !

L'impossibilité vient, nous dit-on, de ce que le gascon est réfractaire à l'emploi de l'*s* comme « emplâtre thérapeutique », parce que l'*s* du pluriel y a sa valeur morphologique. Mais en plein cœur du pays gascon, et pour un mot où le pluriel ferait doublement contresens, je note *sus* « seul » pour *solum* dans « laisse-moi seul » (*Pet. atl.*, 339). Dans cette forme, l'*s* n'est-il pas manifestement le plus caractéristique des emplâtres ? Cf. *dows* « deuil » (*ib.*, c. 130), *la kaws* « le creux » (*ib.*, c. 113) etc.

En définitive, bien loin d'établir « avec une certitude mathématique » que l'*aps* du Médoc est une « monstruosité phonétique » (*Abeille*, 179), M. Gilliéron réussit tout simplement à démontrer qu'en voulant pousser à l'extrême l'application des meilleures méthodes on aboutit fatalement à l'erreur.

Car enfin le lexicologue ne peut que constater un double fait : 1° la présence de *aps* « abeille » à l'extrémité de la rive médocaine de la Gironde; 2° l'absence de *apis* sur toute la rive droite, où *abeille* est général. Nier que médoc. *aps* continue directement lat. *apis* ou *apes* ; expliquer cet *aps* par un emprunt à un **eps* supposé gratuitement sur la rive droite et accommodé à la provençale, c'est vraiment faire bon marché des solutions simples et naturelles. M. Gilliéron a parlé quelque part de « fantômes lexicaux ». J'ai bien peur que cet **eps*, père putatif de *aps*, ne soit lui-même qu'un fantôme d'un autre genre.

L'auteur de *Pathologie et Thérapeutique verbales* (VI, 1921, p. 82) intitule une de ses études *Fantasmagories étymologiques*. Ce n'est point apparemment l'histoire de *aps* en Médoc qu'il vise. Et pourtant tout est merveilleux dans

Digitized by Google

cette histoire, dans ce chassé-croisé imaginé entre les deux rives de la Gironde! Ces collisions de mots, ces substitutions, ces changements à vue, ce fameux **eps* qui disparaît ici par une trappe, pour surgir là, déguisé en « arlequin » (*Abeille*, 179), tout cela donne l'impression d'un film sensationnel, très amusant, mais prodigieusement compliqué.

Le cas de *aps* dans le Médoc n'est pas le seul à propos duquel la géographie se soit livrée à des abus en matière de spéculation lexicologique. Nous n'insisterons pas sur d'autres points de détail. Mais il est deux principes généraux, sur lesquels reposent nombre de démonstrations « mathématiques », d'ordre géographique, et qu'il convient de soumettre maintenant à un rapide examen.

A propos de *pervenche* (v. p. 5), il a déjà été fait allusion à l'un de ces principes. Selon son habitude, M. Gilliéron ne l'a ni formulé, ni développé théoriquement *in abstracto*. Mais ce principe se déduit de ses exposés de détail.

Il peut s'exprimer ainsi : Un territoire romanisé à une époque relativement récente ne peut, toutes choses égales d'ailleurs, offrir de formes lexicologiques d'un type plus archaïque que les formes correspondantes d'un territoire romanisé à une époque antérieure.

Si l'on suppose que le latin *vinca* est de formation plus ancienne que le latin *pervinca* [nous avons vu (p. 5) ce qu'il faut penser en réalité de cette supposition, qui nous apparaît tout aussi fausse qu'à M. Gilliéron lui-même, mais pour des raisons bien différentes], il est irrationnel de ne trouver *vinca* que dans la Gaule du Nord, dont la romanisation est postérieure à celle du Sud (*Abeille*, 231, suiv.). — *Apis* étant de formation latine plus ancienne que *apicula*, il est irrationnel de trouver *apis* dans la Gaule du Nord et *apicula* dans celle du Midi, puisque la romanisation de celle-ci est antérieure à la romanisation de celle-là (*ib.*, 187 suiv.). Le fait que *apis* existe dans le Nord

Digitized by Google

et *apicula* dans le Midi « fait apparaître le parler du nord de la France, contrairement à toute vraisemblance historique, comme plus ancien que le parler du Midi » (*ib.*, 187). — « *Clavus* vit encore dans le nord de la France et y a toujours vécu... ; la conception de M. Meyer-Lübke » [et suivant laquelle le *clavellus*, attesté dans le sud de la France (et aussi en italien *chiavello*), est de couche latine et ancienne au même degré que *clavus* du nord de la France] « pourrait aboutir à la conclusion que Paris, Rouen et Boulogne, qui ont *clavus*, ont été romanisés antérieurement à Marseille, Nîmes et Lyon qui ont *clavellus* et, nécessairement, que les trois villes du Nord ont, en ce point, un latin plus archaïque que les trois villes du Midi » (*Path.*, I, 54).

Voilà donc un principe bien net, posé par M. G. Gilliéron et affirmé en trois circonstances au moins, bien distinctes et bien précises. Mais le caractère spécieux de ce principe ne doit en imposer à personne.

Car, quel que soit à l'intérieur de l'histoire du latin l'âge relatif de *apis* et de *apicula*, de *clavus* et de *clavellus*, il suffit que les deux mots aient existé dans la langue au moment de la romanisation des territoires considérés, pour qu'ils puissent indifféremment s'implanter dans n'importe quelle partie de ces territoires.

Or *clavellus* est relativement ancien en latin : *clavulus*, sur lequel il a été reformé, comme cela s'est passé d'ordinaire pour de nombreux mots en-*ellus*, est déjà dans Caton. Plus tard, au ve siècle, c'est-à-dire au moment où, l'Empire romain s'étant définitivemenr brisé, le développement de la langue commence à devenir autonome dans les différentes parties de la Romania, le médecin Marcellus Empiricus emploie indistinctement *clavellus* ou *clavulus* pour désigner une tumeur en forme de clou.

Quant à *apicula*, il est déjà chez Plaute, comme M. Gilliéron est bien obligé de le constater lui-même (*Abeille*,

Digitized by Google

188). Encore que l'auteur de l'*Abeille* ne s'embarrasse guère de ce détail, nous devons néanmoins faire observer que l'existence d'*apicula* dès l'époque archaïque porte une rude atteinte à la solidité de toute la construction généalogique qu'on a édifiée pour expliquer les rapports respectifs de *apis* et de *apicula* dans la Gaule romane.

En effet il suffit qu'au moment de la romanisation de la Gaule, tant méridionale que septentrionale, *apicula* ou *clavellus* aient existé en latin parlé aussi bien que *apis* ou *clavus*, pour que les uns et les autres puissent se retrouver aujourd'hui indistinctement aux quatre coins du territoire.

Du fait que le français a été importé en Corse un siècle environ avant de l'avoir été en Algérie, s'ensuit-il que le vocabulaire français local de Corse doive être, dans chaque cas spécial, plus archaïque que celui d'Algérie ? S'ensuit-il en tout cas que, de deux mots coexistant en français vers le début du XVIIIe siècle pour désigner le même objet, ce soit le mot de formation plus ancienne qui doive nécessairement se trouver aujourd'hui en Corse, et le mot de formation plus récente qui soit obligatoirement réservé à l'Algérie ?

Mais nous touchons ici au deuxième principe général sur lequel M. Gilliéron fonde ses constructions lexicologiques. L'auteur de l'*Abeille* accorde une si grande importance à ce principe, et il y a si fréquemment recours, pour établir ses démonstrations de caractère « rigoureusement mathématique », qu'on peut sans exagération le considérer comme un véritable postulat, de la vérité duquel dépend tout le système.

Le postulat de la doctrine de M. Gilliéron se résume en ces quelques mots : unité lexicologique du latin parlé : un vocable pour un objet.

Un des endroits où M. Gilliéron a exposé les conséquences de ce principe avec le plus de netteté et le plus de force est certainement l'aperçu général qui précède l'exa-

Digitized by Google

men particulier des aires du mot « abeille » (*Abeille*, p. 16) :

« La répartition géographique de *apis* », lequel apparaît aux quatre coins de la Gaule romane, « implique indubitablement que *apis* était autrefois employé pour désigner l'abeille dans toute la région intermédiaire entre ces quatre aires ou points... Il tombe en effet sous le sens que le latin ne peut avoir semé *apis* en ces quatre coins ou points à l'exclusion des territoires intermédiaires. Quand on voit ces territoires intermédiaires occupés les uns par un dérivé plus récent *avette*, *essette*, d'autres par des substituts tels que *essaim*, *mouche*, *mouchette*, *mouche à miel*, d'autres par un mot envahisseur venu du Midi, *abeille*, d'autres enfin par des mots qui désignaient originairement autre chose, il apparaît clairement qu'on est en présence de couches secondaires, tertiaires, quaternaires, sous lesquelles une couche primaire, celle de *apis*, fut submergée. »

Nous n'irons pas jusqu'à soutenir qu'il y a dans cette proposition une pétition de principe latente sous les mots « un dérivé plus récent *avette* ». Si l'on s'enferme dans le système de M. Gilliéron, et si l'on admet le postulat précédemment exposé, il n'y a aucune pétition de principe à supposer *avette* ou *essette* plus récents que *apis*.

Mais c'est le dogme de l'unité lexicologique du latin des Gaules que nous nous refusons à accepter les yeux fermés.

Sans doute nous ne soutiendrons pas que les Romains qui ont apporté le latin en Gaule aient usé indifféremment d'une dizaine de mots pour désigner l'abeille : *apis*, *apicula*, *musca*, *examen*, **apitta*, etc. Mais n'ont-ils apporté qu'un seul mot ?

Nous avons lu avec attention l'œuvre entière de M. Gilliéron. Nous connaissons les réponses que l'auteur de l'*Abeille* a faites aux critiques dont certaines de ses théories ont été l'objet en France et à l'étranger ; nous savons que le maître leur a reproché de témoigner naïvement « d'une incompréhension des raisonnements basés sur le bon sens »

Digitized by Google

(cf. *Path.*, II, 5), mais nous avouons humblement n'apercevoir, ni en fait ni en droit, aucun inconvénient à admettre que l'abeille ait porté plus d'un nom dans le latin parlé au moment de la romanisation des Gaules.

Bien au contraire il nous paraît que tout objet, tout état, toute action ont pu, et souvent même ont dû, être désignés en gallo-roman par plus d'un mot : verbe, adjectif ou substantif.

Le dogme de l'unité lexicologique du latin parlé me semble avoir tout juste la même valeur que le dogme de son unité phonétique, laquelle était à coup sûr réalisée d'une manière relative entre le IIe et le IVe siècles (cf. Meillet, *Ling.*, 313), mais n'a jamais pu être absolue (cf. les observations très justes de G. Mohl, *Introd. Chron. lvg.*, 18-23).

« Si la région lyonnaise a eu *apis*, écrit M. Gilliéron (*Ab.*, 174), et l'a même encore de nos jours, elle ne saurait être en même temps une aire *apicula* » (*Ab.*, 174). A une affirmation de ce genre, nous aussi, comme M. Herzog le fait ailleurs (*Path.*, II, 6), nous ne pouvons que répondre : « Warum denn nicht! »

En fait que nous offre le lexique latin ? Il nous offre côte à côte *apis* et *apicula*. *Apicula*, nous dit M. Gilliéron (*ib.*, 188), n'a pas supplanté *apis* à l'époque de Plaute, puisque nous trouvons plus tard *apis* en pleine vie et en pleine omnipotence. *Apicula* de Plaute, ajoute-t-il, n'est pas l'ancêtre de *apicula* provençal : c'est un « pseudo-diminutif d'essence littéraire, comme *rossignolet* est un pseudo-diminutif de *rossignol*, d'essence littéraire... *Apicula* provençal, conclut-il, p. 188, est plus récent que *apicula* de Plaute et peut être contemporain d'*apicula* associé à *formicula* ; ils désignent tous deux « de petits animaux » et non des abeilles et des fourmis plus petites que d'autres. »

La question du sens de ces diminutifs n'est une difficulté que dans l'esprit de M. Gilliéron. M. Jaberg en a fait

Digitized by Google

justice (*Rom.*, XLVI, 133-4), et nous ne reviendrons plus sur le débat. Mais n'y a-t-il pas quelque obstination à nier ainsi la coexistence de *apicula* et de *apis* dans la même langue ?

Dans la phrase de Plaute (*Curcul.*, 10 : *apicularum congestum opera cereum*), *apicula* ne semble pas être un vocable plus particulièrement littéraire que l'*apicula* de Pline (*Nat.*, 7, 85) ou d'ailleurs. Au surplus *Apicula* a été dans la latinité un surnom de femme, en particulier d'affranchie, et ce surnom était assez répandu dans la langue la moins littéraire. Il s'est appliqué aussi aux hommes (voir *N. Thesaurus*, s. v°). Ce sont là des faits positifs, formellement attestés, que tous les raisonnements géographiques ne supprimeront pas.

Personne sans doute ne songe à s'étonner de *auricula* (Cic., Plaute, etc.) à côté de *auris* (Cic., Plaute, etc.), de *geniculum* (Varron, Pline, etc.) à côté de *genu* (Varron, Pline, etc.), de *avicella* (Varron, etc.), à côté de *avis* (Varron, etc.), de *navicula* (Cæs, Cic., etc.,) à côté de *navis* (Cæs., Cic., etc.), de *radicula* (Cic. etc.), à côté de *radix* (Cic., etc.), etc., etc.

Plus tard *ovicula* et *ovis*, **soliculu* et *sol* etc., ont certainement coexisté dans le roman commun, quelle que soit la valeur qu'il faille attribuer au suffixe, celle d'un diminutif, d'un hypocoristique, d'un caritatif, ou d'un simple procédé de dérivation, propre à renforcer la trame d'un mot susceptible d'une plus ou moins grande usure phonétique, d'une plus on moins grande débilité sémantique.

En réalité ces doubles formes, qu'elles fussent synonymes ou non, ont pu vivre ensemble, sans se porter nécessairement préjudice, ou sans que l'une eût nécessairement le pas sur l'autre, ainsi *testa* à côté de *caput*, *anguis* à côté de *serpens*, *diurnum* à côté de *dies* ou *dia*...

Pour les mots désignant des choses immatérielles, des actions ou des états, lesquels en général sont définis sémantiquement d'une manière moins nette que les objets maté-

Digitized by Google

riels et sont susceptibles d'être considérés sous des aspects plus divers, la variété lexicale a été plus grande encore : « parler » : *loqui* ; *fari* ; *vocem mittere, reddere ; fabulari ; verba facere, habere,* etc. ; « manger » : *edere, comedere, mandere, manducare, commanducare, vesci, pasci, sumere, assumere,* etc., etc.

La langue vulgaire n'était guère moins riche que la langue classique, et le peuple, moins scrupuleux que l'élite des puristes ou des écrivains de profession, employait les mots comme ils lui venaient à la bouche. Dans le *Dictionnaire étymologique des langues romanes,* je trouve au hasard 22 mots pour désigner l'enfant, 42, pour rendre l'idée de l'adjectif « bête »... Certes tous ces mots n'ont pas dû coexister en roman commun : loin de là. Du moins il ressort de tels chiffres que l'état lexicologique du latin vulgaire n'a pas dû être, en ce qui concerne le nombre des vocables, bien différent de ce qui est attesté pour le latin classique.

En droit il ne pouvait en être autrement. La Rome des premiers siècles de l'ère chrétienne a été, vis-à-vis des parlers italiques de l'époque et des autres langues du monde romain, comme le Paris des temps modernes au milieu des patois actuels et des idiomes de toutes sortes, un véritable « caravansérail » (*Abeille,* 259). Les mots de toute provenance issus de tous les parlers et de tous les argots, abondaient. Aurons-nous un jour à coloniser une région nouvelle ? Ce sera-t-il *fiole, binette, bobine, figure, frimousse, trombine, gueule, hure, tronche, nez, blair* ou *tête* — j'en passe et des meilleurs — qui prévaudra pour désigner le « visage » ? Un lexicologue de l'avenir dissertera-t-il en 300 pages sur la répartition géographique de ces mots, et déploiera-t-il un grand luxe d'ingéniosité pour prouver l'antériorité relative de *bouloter* sur *manger,* de *bouffer* sur *baffrer* ou *boustifailler,* formes éminemment susceptibles de s'épanouir dans le langage châtié des bons nègres de la colonie future ?

Digitized by Google

Contre la thèse qui tire du latin le vocabulaire roman, en gros et en détail (voir p. ex. le *Lateinisch-Romanisches Wörterbuch* de Körting, dont le titre est à lui seul si naïvement suggestif), on a eu cent fois raison de protester au nom de la « biologie du langage ». Ce faisant, on a mis en relief la vitalité propre qui n'a cessé d'animer chaque idiome roman à partir du moment où a été consommée la rupture avec Rome.

Mais c'est en invoquant cette même biologie, que nous revendiquons pour le roman commun lui-même une certaine variété de vocabulaire. Pourquoi *apis* et *apicula* n'auraient-ils pas existé en roman commun, comme *ape* et *pecchia* en italien moderne ? Et de même *vetus* et *vetulus*, comme ital. *vieto* et *vecchio*. M. Américo Castro me signale l'existence à Madrid, à l'époque actuelle, d'une bonne demi-douzaine de mots désignant la voiture de place. Il n'y avait peut-être pas de fiacres à Rome ; mais combien y roulait-il de termes dans le sens de « voiture » ?

Sans doute nous n'ignorons pas que ces mots se distinguent les uns des autres par des nuances de sens et des différences d'emploi. Mais qui, moins qu'un lexicologue géographe, a le droit de nier qu'il y a dans tout idiome des glissements sémantiques et des confusions d'emploi (voir la *Faillite de l'étymologie phonétique*) ?

Le roumain seul a conservé *cerebrum* sous la forme *creer*. Les autres langues romanes ont adopté le diminutif *cerebellum*, **cerebella*, qui, de la signification primitive de « cervelle en tant qu'elle se mange » a pris le sens général de *cerebellum*. De ce que **cerebella* n'est attesté qu'en français, en provençal et dans l'Italie du Nord, alors qu'ailleurs *cerebellum* domine, faut-il conclure que le gascon, qui a lui aussi *cerebellum* à l'extrémité du domaine provençal, a fait bande à part, et qu'il y a eu une unité lexicologique franco-piémontaise opposée à une unité italo-vasco-hispanique ?

L'hypothèse de la multiplicité des formes lexicologiques

Digitized by Google

en latin vulgaire rend parfaitement compte de pareilles difficultés. Elle explique à merveille la répartition des aires lexicologiques de la carte « oublier » (*Et. g. ling.*, carte I). Sans que nous contestions l'interprétation donnée par M. Gilliéron de la forme *désoublier*, ne saute-t-il pas aux yeux que deux au moins des composés divers de *memorare*, *cogitare*, *oblitare*, ont dû être employés plus ou moins indifféremment en gallo-roman ?

Il y a eu de tout temps des parlers locaux ayant exercé plus ou moins d'influence sur les langues communes, fait qui se vérifie en particulier pour le latin (cf. Ernout, *Les éléments dialectaux du latin*).

Il y a eu de tout temps « des esprits cherchant des expressions neuves » (*Ét. géog. ling.*, 113).

Il y a eu de tout temps — du moins en Occident — des mélanges de castes, de classes sociales, et par conséquent des contacts de vocabulaires différents.

Il y a eu de tout temps des termes d'argot et de jargons spéciaux.

Il y a eu de tout temps des vocables synonymes ou plus ou moins « approchants ».

Il y a eu de tout temps, surtout dans les parlers populaires, des flottements dans la propriété des termes. « Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne : on ne la rencontre pas toujours en parlant ou en écrivant »..., a dit La Bruyère, qui visait un milieu social particulièrement cultivé et raffiné.

Si par conséquent on est bien obligé d'admettre que les choses se sont passées pour le latin à l'époque de la romanisation du monde ancien, comme elles se sont passées partout et se passent encore journellement dans tous les domaines linguistiques, on se refusera à accepter le postulat de l'unité lexicologique du gallo-roman et à plus forte raison du roman commun.

Digitized by Google

Mais faudra-t-il *ipso facto* renoncer à toute spéculation de nature scientifique sur les mouvements des vocables dans le domaine roman ? La géologie lexicologique fondée sur la répartition actuelle des aires lexicales est-elle une doctrine vaine ? Nous ne le pensons en aucune manière. Nous nous bornerons à rabattre un peu de ses prétentions au titre de « science exacte ».

Dans le domaine des sciences sociologiques, il n'y a guère de science exacte possible au sens propre du terme. Les résultats qu'on y obtient peuvent présenter toutes les garanties de certitude et de rigueur logiques, ils sont bien rarement susceptibles d'une démonstration « mathématique ». Et, s'il était permis de parler d'une telle démonstration, ce serait en matière de phonétique plutôt que de lexicologie ou de sémantique qu'on pourrait le faire, car dans la phonétique bien plus qu'ailleurs la part d'invention individuelle est réduite au minimum (cf. Meillet, *Ling.*, 75).

Dire que les points où *apis* s'est conservé jusqu'à l'époque actuelle aux quatre extrémités de la Gaule, ne sont que les affleurements d'une couche unique, qui autrefois s'étendait de Boulogne à la Gironde, de Guernesey aux Alpes fribourgeoises, ce n'est pas énoncer une proposition mathématiquement démontrable. On énonce une probabilité à coup sûr très forte, mais n'ayant en aucune façon le caractère d'une vérité absolue. En disant que *clavellus* a remplacé dans la Gaule méridionale un ancien *clavus*, de telle sorte que l'homonymie *klaus* < *clavus*, *clavis* a pu y être évitée, on émet une opinion très vraisemblable, mais qui se dérobe à la preuve géométrique.

Nous devons nous abstenir avec soin de donner aux propositions de la lexicologie géographique une portée trop absolue. Quand on parle d' « aire *clavellus* », d' « aire *clavus* », il faut bien se garder d'entendre par là que, aux siècles de la romanisation, non seulement *clavus* ait été

Digitized by Google

inconnu dans la première de ces deux aires, mais encore inversement que *clavellus* ait toujours été ignoré dans la seconde. Il est indubitable que partout *clavus* et *clavellus* ont été proférés journellement d'une manière plus ou moins fréquente, peut-être par les indigènes fixés à demeure dans chacune des deux aires, du moins à coup sûr par une partie plus ou moins considérable de population flottante.

Et il en a été de même selon toute vraisemblance pour *apis* et *apicula*.

Dussions-nous faire pousser les hauts cris à la Géographie linguistique, nous avançons hardiment que, dès le début, *apicula* a dû voler de bouche en bouche à l'intérieur de la zone septentrionale où *apem* a été tout d'abord la forme prédominante.

De sorte que chacune des deux formes en présence a eu, du moins à un moment donné, dans chacune des deux aires, une existence plus ou moins marquée, ou plus ou moins latente, favorisée, ou inversement contrariée, par l'influence d'idiomes directeurs. C'est l'action de ces parlers socialement supérieurs, qui explique le recul d'une des formes en présence et l'établissement progressif des aires actuelles, qui appellent d'ailleurs une observation analogue à celle que nous venons de présenter à propos des vieilles aires *clavus* ou *apis*.

De la dispersion moderne des quatre aires *apis* à la périphérie du domaine gallo-roman septentrional, on ne peut « mathématiquement » conclure à l'existence d'une aire primitive et géographiquement continue où *apis* aurait exclusivement régné en maître, avant d'être supplanté par les formes concurrentes.

Ces quatre aires peuvent tout aussi bien représenter les reliques d'une forme *apis*, disséminée en des zones plus ou moins importantes et discontinues dans toute la région centrale, d'où elle aurait été balayée par des parlers influents, qui l'ont moins facilement atteinte à la périphérie.

Digitized by Google

De même l'existence de *clavellus* en roman commun, attestée dès le Ve siècle par Marcellus Empiricus, explique à merveille la présence de ce vocable dans différentes langues néo-latines. Elle rend compte en particulier de la fortune que le mot a eue au détriment de son aîné *clavis* dans une grande partie de la Gaule romane. Dans ce cas comme dans le précédent, la possibilité même des développements lexicaux postérieurs a dépendu dans une large mesure de la multiplicité ou au moins de la dualité des formes en roman commun.

Il n'y a donc pas eu d'unité lexicologique en latin vulgaire dans le sens qui a été donné (v. p. 21) à cette expression. Un objet a pu y être désigné par plus d'un mot. D'où il résulte que le point de départ des études de biologie lexicale fondées sur la répartition géographique des vocables, reste le plus souvent plongé dans l'ombre ou du moins dans une pénombre relative.

Quelque louable que soit l'ambition qui pousse la jeune école à donner une explication intégrale réduisant à rien le rôle du hasard dans les développements de toutes sortes, lexicologiques et sémantiques, il ne semble pas possible qu'elle y réussisse définitivement en raison du doute initial.

On peut chercher, mais on n'est pas sûr de trouver, une cause rationnelle à la disparition ou à la fortune de chaque mot ou de chaque sens attestés dans les idiomes romans.

« Souvenez-vous, dit en manière de conclusion l'auteur de la *Faillite de l'étymologie phonétique* (p. 133), souvenez-vous qu'une fois détaché de sa souche, le mot est un oiseau qui a pris sa volée et suit les chemins que lui dictent les conditions atmosphériques de l'espace aérien et les rencontres qu'il peut y faire. »

La comparaison est frappante. Mais ces rencontres mêmes ne sont-elles pas un effet du hasard ?

Digitized by Google

Il y a beau temps que le vol des oiseaux a cessé d'être une science, dont la banqueroute, puisque le mot est à la mode, ne date pas d'hier en vérité.

La lexicologie à coup sûr ne mérite pas de tomber dans un pareil discrédit.

Mais alors qu'elle se contente d'être la science des mœurs des oiseaux, c'est-à-dire une science naturelle, sans avoir la prétention d'atteindre à l'exactitude physico-mathématique.

XII

LE PROBLÈME ÉTYMOLOGIQUE

Il n'y a pas seulement des problèmes étymologiques. Il y a un problème étymologique, étroitement apparenté au problème lexicologique et sémantique, puisque ces trois disciplines, sémantique, lexicologie, étymologie, sont, par leur objet même, à peu près inséparables les unes des autres.

Ce problème a été posé dans toute son acuité il y a environ deux ans dans un livre au titre sensationnel : *Faillite de l'étymologie phonétique.*

Si l'on prenait ce titre au pied de la lettre, on croirait aisément que l'ancienne étymologie a vécu ; que « la science dite phonétique » ayant reçu le coup fatal, tout le labeur que des générations de romanistes ont dépensé pour fonder sur une base solide l'étude de l'origine des mots français, italiens, etc., l'a été en pure perte.

Il n'en est rien heureusement. Et le sens véritable de ce titre, un peu inquiétant de prime abord, apparaît bien atténué à qui a lu le livre avec attention. Il ne semble pas que le dessein de l'auteur, toujours à l'affût d'idées nouvelles, toujours en avant dans la voie de la recherche scientifique, ait été de démolir les étymologies patiemment édifiées sous l'égide des lois phonétiques.

Digitized by Google

On ne démolit rien. On agrandit. Aux quatre murs du bâtiment jugé trop nu, on ajoute. On installe à l'intérieur un mobilier de luxe. Pour éviter les contestations futures, faisons vite un inventaire, et dressons l'état des lieux.

« Faire l'étymologie d'un vocabulaire donné, c'est faire l'histoire de ce vocabulaire entre deux dates. » Cette définition de M. Meillet (*Ling.*, 292), quelque juste qu'elle soit en elle-même, a un inconvénient, c'est d'être trop générale.

Car enfin, ainsi entendue, l'étymologie engloberait à peu près toute la linguistique. Faire l'histoire, nous ne disons pas d'un vocabulaire, mais d'un simple mot, entre deux dates, c'est non seulement rendre compte de toutes les altérations qu'il a subies entre ces deux dates dans les sons qui le constituent (phonétique), c'est non seulement exposer les alternatives de fortune et de défaveur par lesquelles il est passé (lexicologie), c'est non seulement suivre la filiation des sens différents qu'il a pu offrir (sémantique), mais c'est encore expliquer les variations morphologiques qui l'ont affecté (fr. *plaisir* = substantif variable < infinitif invariable) ou même les changements d'emploi syntaxique dont il a pu être l'objet (*pas* ou *point* = adverbes de négation < substantifs).

Sans doute nous ne songeons pas à diviser la linguistique en des compartiments étanches, n'ayant les uns avec les autres aucune communication. Cette méthode artificielle serait la négation même de la vie. L'étude du langage montre que tout se tient dans le langage, et nous renvoyons à ce qui a été dit sur ce sujet dans le chapitre v (p. 157).

Mais la division des tâches, la définition des différents objets d'étude sont deux principes essentiels, tout aussi féconds dans le domaine scientifique que le principe de la division du travail dans le domaine de l'activité sociale.

Il convient donc de distinguer en linguistique le domaine

Digitized by Google

de l'étymologie de celui de la phonétique, de la lexicologie et de la sémantique. Dans le vaste champ de la linguistique diachronique, la phonétique est l'étude des variations des phonèmes qui constituent les mots ; la sémantique est l'étude des variations du sens des mots ; la lexicologie est l'étude de la vie des mots. Quel est dans tout cela la place de l'étymologie ?

Jusqu'ici les romanistes ont considéré que l'étymologie était surtout la science de l'origine des mots.

A vrai dire, l'idée sémantique n'était pas absente — et ne pouvait être absente — de leurs préoccupations, puisqu'un mot consiste essentiellement dans la liaison d'un sens déterminé avec certaines syllabes. Et la preuve, c'est que les romanistes ont adopté ce terme d'étymologie, dont ils connaissaient bien l' « étymologie », τὸ ἔτυμον, « le vrai sens ».

Mais « le vrai sens », c'est le sens primitif, celui qui n'a été vicié par aucune altération postérieure. Et le sens primitif, c'est le mot primitif, celui dont « vient » le mot considéré à une date ultérieure. C'est ce qu'expriment avec concision les anciens dictionnaires, celui de Richelet par exemple : « *Etimologie* : véritable signification, origine d'un mot. »

Si donc la phonétique évolutive est une science désormais constituée, si donc la sémantique évolutive est, grâce en partie à l'effort puissant de la géographie linguistique, une science pleine de promesses et déjà féconde en résultats, elles doivent s'exercer chacune dans son domaine propre, en se prêtant bien entendu un mutuel appui. La lexicologie diachronique étant la science de « la vie des mots », l'étymologie n'en est qu'une partie. Elle a proprement dans son ressort le problème de la naissance, de l'origine des mots.

Ce problème n'est pas un problème secondaire.

« Ne vous contentez pas, écrit M. Gilliéron avec son esprit

Digitized by Google

et son incorrection grammaticale habituels (*Faillite*, 113), ne vous contentez pas de faire l'histoire d'un mot pareillement à celle que ferait un historien littéraire qui retracerait la vie d'un homme célèbre en ces termes : « Balzac, sur les genoux de sa nourrice, portait une robe bleue rayée de rouge. Il écrivit la *Comédie humaine*. »

Ce serait là en vérité une bien grande sottise de la part d'un historien littéraire. Et il faut avouer à la honte de certains « romanistes » qu'ils en ont commis d'équivalentes. Pour s'en apercevoir, il suffit que l'on feuillette certain *Lateinisch-Romanisches Wörterbuch*, pour ne parler que des morts à l'exclusion des vivants...

Mais enfin, comme nous le rappelions, la sémantique, la vie des mots, sont des branches de la linguistique cultivées avec distinction — et une distinction croissante — depuis trente ou trente-cinq ans. Quand nous voulons des renseignements sur l'histoire ou la biologie d'un mot, c'est à cette porte que nous devons frapper.

Seulement, il est un point qu'on nous accordera volontiers : c'est que les origines d'un grand homme, ses antécédents, les circonstances qui ont précédé sa venue au monde, la condition de ses parents, la date de sa naissance enfin, sont des points qui ne sont pas dénués d'importance. Aussi tous les « historiens littéraires, » s'ils n'ont cure de la première chemise de Balzac, ne manquent pas de préciser la date et le lieu de naissance du grand écrivain, car la naissance dans la vie d'un homme est, après tout, un événement d'une certaine importance, un des principaux mêmes si l'on en croit La Bruyère : « Il n'y a pour l'homme que trois événements : naître, vivre et mourir » (*de l'Homme*).

Voilà pourquoi l'étymologie, considérée comme la science des « origines », mérite malgré tout quelque attention. Si la nourrice de Balzac avait refusé le sein à son nourrisson, la *Comédie humaine* aurait-elle été écrite ? Si *firmare* n'avait pas existé en latin, le français moderne *fermer* serait-il venu

Digitized by Google

au monde ? Et aurions-nous le plaisir de savourer les pages plus qu'ingénieuses que l'auteur de la *Faillite* a consacrées à ce mot ?

Oui, répond M. Gilliéron : *fermer* serait né de toute manière. Car, sachez-le, *fermer* ne vient pas de *firmare* ; fr. mod. *fermer* vient de *fer* ; « *fermer* n'est pas *firmare* : c'est un dérivé de *ferrum* » (*Faillite*, 12). « Il serait faux que, dans un dictionnaire de la langue moderne, *fermer* « clore » fût rattaché étymologiquement à autre chose qu'au mot *fer* » (*ib.*, 113).

Il s'agit pourtant de s'entendre. La science, en particulier la science du langage, est en grande partie affaire de définition.

Tout à l'heure nous voyions le mot « étymologie » pris dans un sens très général au lieu du sens particulier que nous prétendons lui conserver. Mais à cela il y avait une excuse. C'est que pour connaître « le sens primitif », « l'origine » enfin d'un mot existant à une certaine époque, il faut être sûr de la filiation de ce mot, c'est-à-dire qu'il faut remonter de proche en proche pour établir que la combinaison d'un sens donné avec une ou plusieurs syllabes données, existant à une date donnée, n'est que la continuation à travers le temps et à travers l'espace d'une combinaison analogue ayant existé à une date antérieure.

Mais quand on nous dit que fr. mod. *fermer* est un « dérivé » de *ferrum*, nous avouons ne plus comprendre.

Ou plutôt nous comprenons trop bien. Nous comprenons qu'on brouille à plaisir deux notions qu'il importait de tenir distinctes : d'une part la notion du contenu du mot ou de la signification du mot, d'autre part la notion du contenant, c'est-à-dire de la forme matérielle du mot. Adonné aux doctrines spiritualistes, comme nous l'avons vu, l'auteur de la *Faillite* fait bon marché de la matière. Il ne s'attache qu'à l'idée. Le mot « dérivé » a en linguistique un sens matériel qu'il oublie ou feint d'oublier.

Digitized by Google

Car enfin, pour revenir à notre point de départ, nous ne pensons pas que la *Faillite de l'étymologie phonétique* doive être considérée comme un livre visant à la négation même de l'étymologie phonétique. On ne veut pas nous prouver que fr. *ouïr* par exemple ne soit par la continuation de lat. *audire*, après transformation des phonèmes suivant les lois déterminées. On veut nous dire qu'il se produit à certains moments de la vie des mots une altération du « contenu psychique du mot », de sa forme intérieure «, de l' « innere Sprachform », comme disent les philosophes d'Outre-Rhin, altération telle que, dans les syllabes qui constituaient autrefois le mot et qui continuent à être proférées avec de plus ou moins graves modifications par les sujets parlants actuels, il ne reste rien du contenu ancien. On veut nous dire tout simplement que, la signification du mot s'étant totalement renouvelée, il est en définitive né un mot nouveau.

On veut nous dire enfin que la « faillite » de l'étymologie phonétique, c'est la disparition du sens étymologique, *defectus etymi*, et son remplacement par un nouveau sens: « étymologie II. » Et, comme tout ici-bas est un perpétuel recommencement, à l'étymologie II succèdent ou peuvent succéder des étymologies III, IV, etc.

Telle est, si nous l'avons bien comprise, la doctrine exposée dans la *Faillite*. Elle n'est point si révolutionnaire dans le fond qu'elle veut bien le paraître dans la forme.

De tout temps à peu près les linguistes ont parlé de « changements de sens », de « disparition de sens », et de « naissances de signification nouvelles ». Voilà beau temps aussi que l'on connaît l' « étymologie populaire », phénomène notable, auquel l'auteur de la *Faillite* accorde certainement une importance considérable, peut-être même exagérée.

L'étymologie populaire serait, selon M. Gilliéron, une

Digitized by Google

des causes principales de la perte des significations, et de l'apparition de significations nouvelles (Étymologies II, III etc.).

A ceci près qu'il faut se garder de confondre deux choses bien différentes, à savoir la notion de mot et la notion de signification, nous souscrivons volontiers aux distinctions de principe posées par M. Gilliéron. Sans dire que fr. mod. *fermer* « vienne » de *fer*, sans dire que fr. mod. *fermer* « clore » « n'a rien à faire » avec vfr. *fermer* « assujettir », nous admettrons sans trop de difficulté que l'identité phonétique partielle de vfr. *fermer* « assujettir » avec le substantif *fer* = *ferrum* a pu faire naître dans l'esprit des sujets parlants une association d'idées telle que les anciennes syllabes *fermer* aient finalement été vidées de tout leur premier « contenu psychique » et remplies d'un contenu nouveau.

Mais en acceptant provisoirement une semblable conception, nous ne voulons pas dire qu'un « mot » nouveau soit né, si toutefois nous maintenons notre définition du mot comme la combinaison d'une signification déterminée avec des phonèmes déterminés organisés en syllabe ou en syllabes déterminées.

Nous ne voulons pas dire surtout que *fermer* II n'ait « rien à faire » avec *fermer* I. Car, en prononçant *fermer* II, les sujets parlants modernes ne font qu'imiter les mouvements articulatoires qu'exécutaient et que leur ont transmis les sujets parlants d'autrefois.

Seul le sens attaché à ces mouvements articulatoires a changé, et il a changé progressivement et insensiblement. Le mot est resré le même : la signification seule a été altérée.

Figurons-nous le petit Balzac, en robe bleue rayée de rouge, sur les genoux de sa nourrice, agitant, en même temps que son hochet, quelques rudiments de pensée. Représentons-nous maintenant l'auteur du *Père Goriot*, en

Digitized by Google

robe de chambre, à sa table de travail, fournissant du soir au matin un formidable labeur intellectuel. Dans un cas comme dans l'autre, c'est toujours Balzac que nous avons à l'esprit : Balzac, c'est-à-dire une seule et même personne. Qui aurait supprimé le petit Balzac, nous eût par là même privé du grand. Après le premier chef-d'œuvre que Balzac a produit, il n'est pas devenu un nouvel homme. Le mot *fermer* a pu changer de sémantique ; il est resté lui-même : « l'étymologie II » n'a pas créé un mot nouveau.

Ce n'est pas toujours l'étymologie populaire qui crée un sens nouveau. Un voyage du mot en dehors du cercle social où il est né, ou a toujours vécu, a souvent le même effet. Le fr. mod. *challenge* est un terme spécial de sport qui s'emploie pour désigner une sorte de championnat. Ce mot, tout le monde le sait, n'est autre que notre vfr. *chalenge* « réclamation, poursuite, provocation judiciaire ». Et ce vfr. *chalenge* lui-même n'est enfin qu'un déverbal du lat. **calumniare* (cl. *calumniari*). Les « étymologies » successives I, II, III... n'ont d'autre cause que les pérégrinations du mot. Il semble que, dans ce cas spécial, on pourrait parler de « mot nouveau » puisque, de nos jours, nous avons pris *chalenge* à l'anglais et que vfr. *chalenge* était mort en français, mort avec les pratiques judiciaires dont il était l'expression.

Il n'en est rien cependant. Car fr. mod. *challenge* est toujours le même mot, malgré les différences de prononciation et de sens. C'est le même mot, parce qu'il a été transmis de bouche en bouche oralement, et qu'il y a eu un glissement plus ou moins progressif des sens, de telle sorte qu'entre l'état sémantique attesté par « l'étymologie II » et l'état sémantique attesté par « l'étymologie III » par exemple, il y a eu des états intermédiaires, où l'étymologie II a été plus ou moins mélangée d'étymologie III.

Digitized by Google

Et, sans qu'il y ait eu migration de vocable à proprement parler, la même chose s'est produite en français pour *fermer* entre l'étymologie I et l'étymologie II.

L'influence étrangère peut se manifester d'une autre manière encore et amener la production de sens nouveaux qui peuvent tuer mais ne tuent pas nécessairement les sens anciens. Le latin *causa* était un mot ayant primitivement un sens judiciaire, peut-être celui de « coup, cause du débat » (**caud-tā* de *cūdere*). Quoi qu'il en soit, l'influence du grec αἰτία l'a rempli d'un contenu sémantique tout nouveau. Peut-on dire que lat. *causa* « chose » soit un mot nouveau venu du grec ? Peut-on dire que l'ald. *Sache* « chose », primitivement « lutte », terme judiciaire devenu « chose » peut-être sous l'influence de l'imitation du latin *causa* (lui-même imité du grec), soit un mot nouveau, que ce soit un mot « venu » du latin ou du grec, et qu'il n'ait « rien à faire » avec got. *sakan* « lutter » ?

La signification, c'est-à-dire la valeur représentative du mot, a la plus haute importance, nous n'en disconvenons pas. Mais elle ne suffit pas à constituer un mot. Car c'est justement le propre du langage que d'exprimer les idées à l'aide de signes matériels. Et, quelle que soit la prédominance que l'on accorde à la pensée sur la matière, la matière, ici au moins, est le véhicule de la pensée.

Les changements de sens, nous dit-on, attestent la vie du langage : « *Reprendre* > *reprise* > *repriser* ! Ce qui fait que « *reprendre* quelqu'un » n'a pas de substantif légal et que nous l'empruntons à *réprimander*. Et voyez comme accoururent pour réparer la langue, comme des abeilles et des fourmis, dont on a détérioré la demeure, les verbes appelés mots savants par les lexicographes : *répréhension*, *répréhensible*, *représailles*, et, d'un autre horizon, *réprimer*, *réprimander*, d'un autre encore *reproche*, *reprocher*, et comme tout cela s'accommode à une autre vie et se déplace étymologiquement ! Que pèse dans cette masse grouillante de vie... l'étymologie phonétique ? » (*Faillite*, 85).

Digitized by Google

Que pèse l'étymologie phonétique ? — Oh ! peu de chose en vérité : tout simplement que *reprendre* ne soit pas *rependre*, ou *répondre*, ou... tout ce qu'on voudra.

Ces « déplacements étymologiques », cette course des mots au secours des sens menacés, cette fourmilière linguistique qu'on nous dépeint avec un grand talent, constitueraient donc toute la « vie » du langage, toute cette « biologie », dont certains théoriciens d'Outre-Rhin et leurs adeptes d'en deçà nous rebattent les oreilles ?

Non ! là n'est pas toute la vie du langage. La pathologie n'est pas toute la biologie, nous pensons en avoir déjà fait la remarque. De ce qu'un mot, menacé dans son existence phonétique ou sémantique, se défend et appelle à son secours ses congénères ou des étrangers, — qui souvent le sauvent en l'envoyant dans l'autre monde pour hériter de lui, — il ne s'ensuit pas que ce mot et ses auxiliaires, accourus de tous les points de l'horizon, soient seuls vivants, l'un malade, les autres gaillards et bien portants.

Les mots d'un usage courant, ces mots de tous les jours et de toutes les minutes, et dont la vie n'offre pas les péripéties imprévues qui font la joie des lexicologues en quête de découvertes sensationnelles, les bons et braves mots qui n'ont pas d'histoire comme les nations heureuses, et qui à leurs voisins ne cherchent pas des histoires, ne sont-ils pas vivants eux aussi ?

Tous les jours des vocables tels que *dix*, *douze*, *nuit*, *jour*, *grand*, *petit*, *faire*, *dire*... volent sur la bouche de millions d'hommes. Sont-ce des mots vivants ? Et donner « l'étymologie » de ces mots ou de leurs semblables, c'est-il travailler sur des cadavres, comme on nous en accuse ? C'est précisément dans les hôpitaux et dans les cliniques que se trouvent les cadavres.

Quelle est cette étrange idée de voir des manifestations de la vie là justement où la vie est en recul, et de ne

Digitized by Google

parler de biologie du langage que dans les cas notoires de maladie, voire de mort : *Pathologie et thérapeutique verbales* ?

C'est de tous les vocables indistinctement, et non de cas uniquement pathologiques ou tératologiques, que la science réclame l' « étymologie ». Et si cette étymologie n'est que « phonétique », si l'histoire d'un mot ne se signale par aucune de ces aventures étranges dont est si friande la linguistique de cinéma, l'intérêt scientifique et la valeur de l'étymologie, n'en seront pour cela nullement diminuées.

Morts, vivants, mourants ou malades, les mots nous intéressent, du moment que nous réussissons à en pénétrer l'origine. Et plus cette origine est mystérieuse, plus l'étymologie est « difficile », plus le savant qui l'a percée à jour a le droit d'être satisfait.

La petite secousse d'émotion qu'a éprouvée tout linguiste qui vient de découvrir une vérité d'ordre étymologique, même dans la langue la plus morte, est d'une qualité supérieure, tout comme celle du géomètre trouvant la solution d'un problème. Moins le rapport à trouver était évident, plus la solution, plus l'étymologie ont de la valeur. Qu'arménien *erku* corresponde exactement à gr. δύο (v. Meillet, *MSL, XI*, 394 ; Grammont, *ibid.*, XX, 252), ou bien, dans un autre genre, que fr. *Aliboron* ne soit autre que grec ἠλίβατον (v. A. Thomas, « *Maître Aliboron* », Paris, Didot, Public. de l'Institut, MDCCCCXIX), voilà des vérités établies d'une manière définitive. Valent-elles, oui ou non, les inventions les plus merveilleuses des étymologies II, III, etc. ?

Si donc l'étymologie populaire et l'étymologie tout court sont deux choses bien différentes, si l'étymologie doit être distinguée de la sémantique, s'il est bien vrai qu'elle a pour objet l'étude non de la mort des vieilles significations ou de la naissance des significations nouvelles, mais bien de

Digitized by Google

l'origine des mots, si, pour tout dire, la science étymologique doit être considérée comme un département de la lexicologie comparable à l'embryogénie dans le domaine des sciences biologiques, quelle méthode suivra-t-elle pour remplir la mission qui lui incombe ?

Les principes généraux de la méthode sont connus depuis longtemps et ont été appliqués avec fruit par nos grands étymologistes du XIXe et du XXe siècles. Ils ont été exposés dans un article remarquable que M. Antoine Thomas a publié en 1902 dans la *Revue des Deux Mondes* et qui a été reproduit en tête des *Nouveaux essais de Philologie française*, Paris, 1904, p. 1-34.

Les discussions fécondes qui se sont engagées entre M. Thomas et M. Schuchardt à propos de l'étymologie de fr. *trouver*, et qui intéressent la méthode générale, sont présentes à la mémoire de tous les romanistes. Nous y renvoyons, ainsi qu'aux observations judicieuses que M. M. Grammont a présentées en la circonstance (*R. L. R.*, XLIX, 548 ; *ib.*, L, 275).

Un principe ressort de ces discussions, c'est que, si l'étymologiste doit étudier « comparativement et contradictoirement la succession historique des faits, des sons, et des idées » (A. Thomas, *N. Ess.*, 11), il doit, sans méconnaître le rôle capital de la phonétique, ne jamais perdre de vue l'importance du premier de ces trois éléments.

Bien avant la naissance du périodique germanique *Wörter und Sachen* de MM. Meringer, Meyer-Lübke, Mikkola, Much, Murko, la nécessité où se trouve l'étymologiste de connaître d'une manière précise les faits, est apparue aux lecteurs de cette instructive et féconde polémique.

Les faits peuvent être de deux sortes, historiques ou proprement matériels, et les arguments émis de part et d'autre dans la discussion montrent bien que la connaissance de ceux-ci est aussi indispensable que la notion de ceux-là.

C'est sur des *faits* que l'auteur de la *Faillite* s'efforce de

Digitized by Google

fonder son « étymologie » de fr. mod. *fermer* qui, assure-t-il, « vient de *fer* ». Le vfr. *fermer* « affermir » « dès les premiers âges de la langue frôlait « clore » < *claudere*, quand il s'agissait de l'action d'arrêter, de stabiliser, de fixer, bref de clore une porte, une armoire, un coffre, etc. *à* ou *avec* clef, serrure, bref avec un objet en fer ».

Quand *clore* < *claudere* (*clouons*, *clouez*), etc. confondit phonétiquement plusieurs de ses formes avec *clouer* (*clouons*, *clouez*), le malaise qui suivit cette fâcheuse rencontre homonymique fut réparé par un *fermer* qui, prétend M. Gilliéron, est un « dérivé de *fer* ».

Cette habitude d'avoir toujours présents à l'esprit les faits matériels correspondant aux mots dont on traite, est on ne peut plus louable. C'est à elle que sont dus la plupart des progrès que M. Gilliéron lui-même a fait faire à la science étymologique, j'entends à « l'étymologie phonétique », telle que la conçoivent les romanistes « vieux-jeu ».

Des étymologies de ce genre, qui sont parfois de véritables trouvailles, abondent dans l'*Abeille*. Pour avoir si heureusement percé le mystère des origines de formes telles que *mucamacodé* « abeille », *facodé* « abeille », etc., il faut joindre évidemment à une réelle perspicacité phonétique un sentiment très vif et toujours en éveil de la réalité des choses.

Il est pourtant certains points à propos desquels, au nom même des principes du réalisme étymologique, on se refusera à suivre M. Gilliéron.

Que fr. *navette* (du tisserand) soit originairement un simple diminutif de *nef* < *navem*, c'est ce dont personne peut-être, sauf M. Gilliéron, ne doute, en songeant à la forme particulière de la *navette* effilée comme un petit bateau.

Navette, nous dit l'auteur de l'*Abeille*, n'est pas un dimi-

Digitized by Google

nutif de *navem*, pas plus que *avette* n'est un diminutif de *ef* < *apem*. *Navette* ne doit sa naissance qu'au besoin d'éviter « l'homonymie intolérable ». *Un nef* (*napum*) ; *une ef* (*apem*), *une nef* (*navem*) sont devenus *un navet*, *une avette*, *une navette* uniquement pour échapper à l'homonymie (*Ab.*, 181-3).

Admettons ce point, quoique nous puissions objecter que la « collision phonétique » ne soit pas moins à redouter entre *une avette* et *une navette* qu'entre *une ef* et *une nef*. Mais le *veto* de Très Haute et Très Puissante Dame Homonymie n'empêche que, petit bateau ou bateau tout court, la navette du tisserand doit son nom à une comparaison nautique, comme l'exemple parallèle de l'ald. *Schiffchen* = « petit bateau » et « navette » suffit à le démontrer, sauf à qui ferme les yeux pour ne point voir.

Car enfin les idées particulières que M. Gilliéron peut avoir sur les diminutifs (v. p. 15) ne changent rien à la nature des choses. Quelle différence subtile établit l'auteur de l'*Abeille* entre *navet*, *avette* et *navette* ! A l'en croire, *navet* serait un diminutif légitime et authentique, sous prétexte que les *navets*, jeunes et tendres, sont plus succulents que les vieux *nefs*, ligneux et poreux. Mais une *avette* ou une *navette* être des diminutifs ? Quelle prétention !

Les dénégations du maître de la géographie linguistique et ses distinctions d'une subtilité tellement admirable qu'on n'en saisit pas très bien le sens profond, feront-elles que la *navette* du tisserand soit un grand bateau et l'*avette* de Ronsard une grosse bête ? Les principes sacro-saints de l'homonymie ne prouvent rien contre la petitesse de l'abeille, ni contre la forme effilée de la navette, rien non plus en faveur de la délicatesse des moelleux navets.

Enfermé dans son dogme de l'Homonymie, principe d'évolution linguistique, M. Gilliéron s'obstine à considérer le traitement morphologique de ces trois mots et l'apparition du suffixe *-ette* dans *avette* et *navette* comme un résultat

Digitized by Google

évident d'une collision phonétique ancienne : « Cette unicité thérapeutique dans une trinité lexicale synchronique..., ajoute-t-il (*Abeille*, 182), fait de notre hypothèse une certitude. »

Une formule semblable est à coup sûr énergique dans sa concision barbare. Mais ce n'est qu'une formule, et elle laisse intacts les caractères spécifiques des trois objets considérés. La « mathématique » peut en faire ce qu'elle veut : ils restent tels que les ont faits la nature ou la main de l'homme.

Ni l'Unicité, ni la Trinité, ni les conceptions les plus puissantes de l'étymologie « non-phonétique » n'ont le pouvoir de suspendre, comme Josué, ou de hâter le cours du soleil. A lire l'étymologie que l'auteur de l'*Abeille* a consacrée au nom gascon de la violette, et sur laquelle il est revenu au moins à deux reprises différentes (*L'aire* « *clavellus* », 7 ; *Abeille*, 241-6), on croirait que la géographie linguistique dispose à son gré du cours des saisons.

Brioulette au lieu de *bioulette*, avions-nous dit dans nos *Études de dialectologie landaise* (p. 42), doit son *r* à une anticipation phonétique de l'*l*, comme, dans le pays, *Buglose* devient *Bruglose*, *Kañiñkla* devient *Kraniñkla*, *biwlè* devient *briwlè*, *etc.*

Ces phénomènes d'anticipation, plus ou moins combinés avec la dissimilation, et proches parents de la métathèse (cf. *R. L. R.*, LX, 149), ne sont pas rares dans les domaines béarnais et gascons, et sont comparables aux phénomènes de « Vorklang » qui ont été observés en portugais, langue qui a plus d'un point commun avec le gascon ou le béarnais, ainsi que chacun sait : *armuzello* < *hamicellu*, *barbolèta* < *papill-* + *-itta*, *borcélo* < *bucella*, *crastello* < *castello*, *estralo* vulgaire pour *estalo*, *estropalho* < *stuppaclu*, *frascal* < *fascal*, *pedrestal* vulgaire pour *pedestal*, *Trécula* < *Técola*, le pendant du landais *Bruglose* (v. Cornu, *Portug. Sprache*, § 158), etc.

Digitized by Google

Ce sont là phénomènes phonétiques naturels, dont il y a des exemples dans d'innombrables idiomes. Pour le gallo-roman, cf. *corffre* dans le *Registre de Revin*, en 1498, (Bruneau, *Phon.*, 338), forme dans laquelle la dissimilation de la vibrante anticipée n'a pas eu lieu. Mais on trouvera pour le domaine italien, en particulier pour le corse, des cas parallèles à ceux du portugais et du gascon (cf. Salvioni, *Rend. Ist. Lomb.*, XLIX, 838).

Nous ajoutions à propos de gasc. *brioulette* « violette » que l'analogie, purement formelle d'ailleurs, du verbe *briula* et de l'adjectif *briu* avait pu aider à l'insertion de l'*r* (*op. cit.*, 42, n. 7).

A en croire M. Gilliéron (*Abeille*, 246), notre explication ne vaut rien: « Les savants étymologistes qui font de *brioulette* un mot à « phonème additionnel » se sont trompés » ; le peuple est un étymologiste plus avisé : dans une région où *avril* est *abriu*, la *briulète* n'est autre chose qu'une *avrillette*. « L'assiette géographique..., conclut l'auteur de l'*Abeille*, fait de notre interprétation une certitude mathématique » (*ib.*).

Voilà encore la mathématique sur le tapis! Et certes un géomètre qui vit dans l'abstraction, sera peut-être excusable de méconnaître les faits palpables de la vie courante. Et nous en dirons autant des « romanistes », puisqu'il est entendu qu'ils ne voient pas plus loin que le mur de leurs dictionnaires. Mais comment un lexicologue, qui se targue d'être un grand réaliste, peut-il affirmer que, dans le midi de la Gaule, la violette soit une fleur d'avril? Comment un géographe peut-il confondre le climat du sud-ouest de la France avec celui de la Scandinavie ? Dans mon jardin, j'ai cueilli cette année les premières violettes en décembre et les dernières en mars, terme ultime.

Lou dimenge d'eras briuletes signalé par Lespy (*Dict. béarn.*, s. v°) à Oloron, qui est à l'orée des montagnes, et où la floraison retarde plutôt sur celle de la plaine, se place « le

Digitized by Google

deuxième dimanche du carême », et ce dimanche en aucun cas, ne peut tomber en avril.

Faut-il penser que le peuple de Béarn et de Gascogne ait voulu désigner la violette précisément par le nom du mois où cette fleur a disparu ? « L'hypnotisme phonétique », dont parlent certains auteurs (*Faillite*, 62), peut seul suggérer aux adeptes de « l'étymologie savante » une opinion si paradoxale.

Nous avons les plus sérieuses raisons de penser que ceux qui font la langue, et à qui les « étymologies populaires » des dialectologues sont tout aussi indifférentes que les « étymologies phonétiques » des prétendus savants, n'ont pas commis une pareille bévue. L'étymologie qui tire *briulete* de *biulete* par anticipation de l'*l*, quoique étant une étymologie phonétique, a quelques racines dans la vie réelle.

En effet, voici côte à côte, résumés, sept articles, tels qu'ils se succèdent dans le *Dictionnaire béarnais* de Lespy et Raymond. Nous soumettons les faits bruts au jugement des linguistes :

Briulet, biulet, « violet ». *Lèxe a sa nebode e filhole une raube briulete* (*Artistes en Béarn avant le XVIII*e *siècle*).

Briulete, biulete « violette ». *U flouquet de biuletes. Las briuletes deu cémiteri.* « Les violettes du cimetière. Les premiers cheveux blancs. »

Briuletè, biuletè, brioulouté, m. « La touffe d'herbes qui porte des violettes ».

Briuloayre : voy. *Briulounayre.*

Briulou « violon ». *Mounenchous, Gays e lurous, Hayam cansous E briulous* (*Dictons de Béarn*). *Lous briulous deus caas.* « Le violon des chiens ; le bâton. »

Briulounayre, briuloayre « joueur de violon ». *Lou briulounayre de la haut.* « Celui qui là-haut met (les astres) en mouvement » (Navarrot).

Briulouté : voy. *Briuleté.*

Digitized by Google

Ainsi donc *briulette* « violette » n'est pas le seul mot où se présente, dans la région en cause, l'insertion de ce fameux « phonème additionnel », que, seul, un linguiste rompu aux « acrobaties phonétiques » a pu sans doute vouloir expliquer phonétiquement.

Que pense notre savant contradicteur de béarn. *briulou* « violon » et de *briuloayre* son confrère ? Quel lien découvre-t-il entre le violon et avril ? Ce mois est-il particulièrement propice aux sérénades ? Nous connaissions « les sanglots longs des violons de l'automne ». Mais en avril, en avril ? Pas plus de violon qu'en une saison quelconque, et moins encore de violettes :

Viòuleto de febrié
Per damo e cavalié ;
Viòuleto de mars
Pèr puto e pèr bastard.

Ainsi s'exprime, d'après Mistral, la sagesse populaire. M. Gilliéron, qui cite une traduction de ce proverbe, veut lui faire dire ce qu'il ne dit pas. Le dicton est pourtant bien simple à interpréter : la violette de février est dans tout l'éclat de sa vigueur : elle est digne du chevalier et de sa dame. Celle de mars, déjà rabougrie, vient en fin de floraison. Elle est bonne pour « pute et bâtard ». Quant à celle d'avril, on n'en parle pas — et pour cause.

Aussi bien nous en tiendrons-nous à notre étymologie, qui, nous l'avouons franchement, pour être « phonétique » ne nous paraît guère « savante ».

Quelle que soit la séduction des hypothèses qui s'offrent à son esprit, le néo-linguiste, pas plus que le linguiste du temps jadis, ne doit jamais perdre de vue la réalité des faits ayant une relation quelconque avec les mots dont il étudie l'origine.

Cette vérité, qu'oublient les étymologistes d'aujour-

Digitized by Google

d'hui, ne date pas d'hier : J. Grimm écrivait déjà, il y aura bientôt un siècle : « Sprachforschung, der ich anhänge und von der ich ausgehe, hat mich doch nie in der Weise befriedigen können, dass ich nicht immer gern von den Wörtern zu den Sachen gelangt wäre. »

Cette phrase, que les éditeurs de *Wörter und Sachen* inscrivent à titre de devise en tête de leur revue, n'est pas restée lettre morte pour les véritables maîtres de l'ancienne science étymologique (v. A. Thomas, *N. Ess.*, p. 16-21). Elle mériterait d'être méditée par quiconque jongle de nos jours avec les brillantes étymologies I et II.

La vérité étymologique ne peut jaillir que du rapprochement des faits phonétiques avec les faits historiques et la réalité matérielle. Pourquoi l'étymologie qui rapproche gr. φέρω de lat. *fero*, got. *baira*, arm. *berem*, skr. *bharàmi*, offre-t-elle à nos yeux un caractère vraiment définitif ? C'est qu'il nous est possible de rendre un compte rigoureux non seulement des correspondances phonétiques mais encore de l'identité des significations primitives de tous ces mots.

Dans toute spéculation étymologique, le lien réel entre le signifiant et la chose signifiée doit rester constamment visible. Là où les sens ont changé, la notion des conditions de fait selon lesquelles ces changements se sont produits est indispensable à qui veut asseoir les étymologies sur une base stable (Meillet, *Ling.*, 31). Il serait bon, quand on veut nous prouver que fr. *fermer* a pris le sens de *clore* sous l'influence de *fer*, qu'on nous montre une innovation concomitante dans le domaine technique, un remplacement des fermetures de bois par les fermetures de fer.

Lorsque l'on quitte le terrain solide de l'étymologie phonétique, pour s'aventurer sur les sables mouvants de l'étymologie populaire, les éléments de certitude deviennent rares et les démonstrations strictes risquent de faire place aux affirmations gratuites.

Digitized by Google

Sans doute il est des étymologies populaires dont la réalité est infiniment vraisemblable. Ainsi, lorsque le mha. *elen* eût pénétré dans la langue française, l'assimilation du subst. *élan*, nom d'animal, cerf des régions du Nord, avec le subst. *élan*, déverbal d'*élancer*, a dû bien vite se produire ; et aujourd'hui, sur dix Français même cultivés, il en est peut-être neuf qui plus ou moins inconsciemment adoptent cette étymologie populaire. Mais quelle preuve décisive apportera-t-on de faits analogues ?

Il n'est pas superflu d'examiner ce problème.

L'étymologie populaire s'exerce sur les mots de plusieurs façons.

Un vocable A, plus ou moins voisin d'un vocable B par la forme phonétique ou par le sens, peut agir sur ce vocable d'une manière plus ou moins efficace. Dans l'exemple qui vient d'être donné, le déverbal *élan* A n'a entamé ni la forme ni le sens général du nom d'animal B. Le contenu psychique de B s'est vraisemblablement augmenté d'une portion de A (idée de mouvement rapide : *élan*, *s'élancer*). Mais cet accroissement des valeurs demeure plus ou moins flottant dans les consciences et ne se manifeste pas extérieurement d'une manière précise. La démonstration du croisement est linguistiquement impossible.

Il en est à peu près de même des cas où le vocable A altère simplement la signification de B, tout en laissant intacte la forme phonétique de ce dernier, comme dans l'exemple précédent.

Le fait qui se produit alors ne relève pas à proprement parler de la science « étymologique », dans le sens où nous avons pris ce terme que nous réservons à l'étude de l'origine des mots. Si vraiment le vfr. *fermer* « assujettir » est devenu fr.m. *fermer* « clore » sous l'influence de *fer*, on ne peut pas dire que fr.m. *fermer* soit véritablement un mot nouveau.

Quoi qu'il en soit, tous les raisonnements et toutes les

Digitized by Google

déductions qui sont exposés dans la *Faillite* (p. 9-34) et qui tendent à nous faire admettre la réalité d'une telle influence, restent en définitive plausibles, mais ne fournissent pas une démonstration définitive. Tout ce chapitre, où sont marqués les progrès et les reculs de l'étymologie II dans *fermer* est remarquable au plus haut chef: la subtilité des observations présentées sur le mouvement des significations se chassant, s'appelant l'une l'autre, fait de ces pages un véritable chef-d'œuvre d'étude sémantique. Mais, comme il arrive souvent pour les spéculations de cet ordre, si l'esprit de finesse y trouve presque son compte, l'esprit de géométrie demeure imparfaitement satisfait.

Souvent l'étymologie populaire s'exerce non seulement sur le sens, mais encore sur la forme phonétique du mot.

Deux cas sont alors à considérer : ou bien la modification phonétique est légère, ou bien elle est plus considérable.

Dans le premier cas l'on peut faire entrer les exemples des mots où l'étymologie populaire n'a eu pour effet que l'altération du timbre d'un des phonèmes constituant le mot influencé. Il ne se produit pas de mot nouveau à proprement parler : la modification phonétique est comparable dans ses résultats — quoiqu'elle ne le soit aucunement dans ses causes — aux innovations d'ordre purement phonétiques qui apparaissent dans la langue, et en définitive ce cas se ramène au précédent. Il n'est pas véritablement du ressort de l'étymologie telle que nous l'avons définie dès l'abord, mais bien de la sémantique.

Le verbe *férir* est peut-être un exemple de ce genre d'évolution, si, comme le propose l'auteur de la *Faillite* (42-5), *férir* a bien subi lui aussi l'influence de *fer*. Sans *fer*, nous dit-on, le vfr. *ferir* ne serait pas devenu *férir*. La forme *frir*, dont le dictionnaire de Godefroy nous donne sept exemples, montre bien ce qu'il serait devenu.

Digitized by Google

Il s'agit maintenant de démontrer la réalité de cette étymologie populaire. Le raisonnement auquel a recours l'auteur de la *Faillite* (45-9) est d'une ingéniosité remarquable.

Férir, nous dit-on, a été tué par *ferrer*, avec lequel il est entré en collision par suite même de cette étymologie populaire. Il n'est resté que dans la locution toute faite *sans coup férir* et dans l'adjectif participial à sens figuré *féru* « épris » (de quelqu'un ou de quelque chose). Or le successeur de *férir*, le verbe *frapper*, un des verbes les plus extensibles de la langue par son aptitude à être employé au figuré, présente en effet toutes les acceptions figurées possibles sauf une, qui est précisément celle de *féru* « épris ». « On est *frappé* de tout ce dont on *fiert* ; mais on n'est pas frappé de la passion d'amour, on en est *féru*. Et pourquoi est-on *féru* d'amour et non pas *frappé* d'amour, si ce n'est que l'amour frappe d'un *fer*? Si vous en doutez, consultez les *graffiti* de nos murs;... vous y verrez des cœurs *férus* d'une flèche. »

Si donc ce raisonnement est juste, des expressions telles que « *féru* de chimie et de la pierre philosophale » (Guy Patin) ne sont que des extensions figurées du sens propre de *féru* « frappé d'une flèche amoureuse ». Mais quelle preuve peut-on faire valoir contre l'interprétation inverse ? Seul un historique minutieux et détaillé appuyé sur des textes échelonnés sur plusieurs époques saurait être véritablement probant en l'espèce.

En attendant, nous remarquons que *toqué* offre un état sémantique analogue à celui de *féru* : *il est toqué de cette fille*; *il est toqué de politique*. C'est-il l'idée de « fer » ou l'idée de « frapper » qui est contenue dans *toqué* et dans *toquade* ? Formellement, *toqué* n'a rien de commun avec *fer*. On peut se demander si *féru*, comme *toqué*, et comme aussi *entiché*, ne contient pas l'idée toute simple de « frappé », « abîmé », indépendamment de toute idée de « fer » : cf. *fruits entichés*, puis *être entiché de noblesse* ; *être entiché de quelqu'un*.

Digitized by Google

Des problèmes de cette nature semblent vraiment insolubles, même lorsqu'on les examine à l'intérieur d'une langue qui a une histoire et, comme le français, la plus riche des histoires.

Mais il est des cas où les plus humbles des patois peuvent livrer un secret que les langues littéraires dérobent à nos investigations. Et c'est à l'emploi de la méthode géographique qu'est dû ce progrès.

L'étymologie populaire peut en effet entraîner dans la forme phonétique d'un mot une modification telle qu'on peut légitimement parler de la naissance d'un mot nouveau. Le produit de A $\times$ B = C. Ce cas, et ce cas seul, est véritablement du ressort de la science étymologique telle que nous l'avons définie.

Les modes selon lesquels s'opère cette hybridation, connue depuis longtemps sous le nom de « contamination » ou de « croisement », sont complexes.

La contamination peut être « endogène » (*Et. dial. l.*, 30), c'est-à-dire que deux mots A et B, vivant côte à côte dans le même parler, fusionnent, parce qu'ils présentent entre eux une certaine analogie soit de forme, soit de sens, soit le plus souvent de sens et de forme, et, de cette fusion, naît un mot C, ayant une valeur sémantique ou une forme phonétique spéciales, souvent même les deux à la fois.

Ces mots hybrides peuvent eux-mêmes être de nature assez différente. Leurs parents sont souvent deux mots synonymes ou du moins désignant tous deux des objets voisins : it. *mantello* « manteau » $\times$ it. *tabarro* « manteau » $<$ v. it. *mantarro*. Mais les parents peuvent n'avoir entre eux qu'un rapport de sens assez lointain : ils peuvent en outre appartenir à des catégories grammaticales différentes : verbe fr. *calfater* $\times$ subst. fr. *feutre* $>$ *calfeutrer*. Prép. v. esp. (*f*)*ata* « jusque » (de l'arabe *hatta* employé peut-être dans les arpentages) $\times$ adv. v. esp. *hascas* « presque » $>$ *hasta* « jusque ».

Digitized by Google

La contamination peut être en second lieu « exogène ». Les mots parents, en général synonymes ou approchants, appartiennent à deux parlers différents mais géographiquement contigus. Au point de jonction des zones où sont employés les deux mots, ceux-ci fusionnent pour en produire un troisième.

C'est dans ce cas spécial que la géographie linguistique est bien placée pour fournir une preuve de l'étymologie. Dès 1904, avant la publication de « *Scier* » *dans la Gaule romane* de MM. Gilliéron et Mongin (Paris, Champion, 1905), nous avions attiré l'attention des linguistes sur cette méthode de démonstration (v. *Rom.*, XXXIII, 1904, 412-3).

La carte du mot « rainette » dans les Landes (*Pet. atl.*, 327) fournit un bel exemple de ce phénomène : le mot

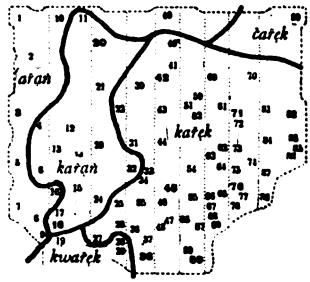

Fig. 36. — « Rainette », « grenouille de buisson », dans les Landes.

kaťaṇ apparaît à la frontière de *kaťęk* et de *aťaṇ*. C'est bien un mot nouveau, quoique le sens du produit ne diffère pas à proprement parler du sens des parents. Mais la fusion formelle des deux mots est tellement intime qu'on ne peut dire avec exactitude si *kaťaṇ* continue *aťaṇ* influencé par *kaťęk* ou inversement *kaťęk* influencé par *aťaṇ*. Voir fig. 36.

La fusion est non moins complète dans le mot *kaṷlę*

Digitized by Google

« creux du sillon » (*ib.*, 181). Que ce mot soit, comme on l'a proposé dubitativement (*REW*, 1487), le produit du croisement de *kąu* < *cavum* — ou mieux *cav(am)* — par *kąlė*, déverbal de *kalą* < *calare*, c'est ce dont on ne doutera pas si on applique à l'étude géographique du mot le principe de configuration des aires : voir fig. 37.

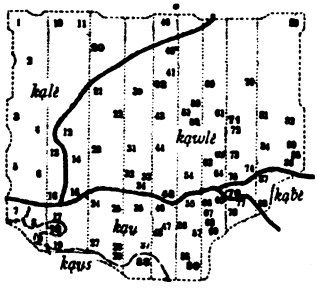

Fig. 37. — « Creux du sillon » dans les Landes.

Il arrive que la contamination exogène aboutit à une simple juxtaposition. Vers le sud du département des Ardennes, le geai porte, dans deux aires voisines, les noms de *Colas* et de *Jacques* (Bruneau, *Lim.*, 13). Au point 81, le geai est un *Colas-Jacques*.

Souvent la démonstration est moins évidente, parce que les faits d'hybridation sont plus complexes. Les mots parents, A et B, peuvent en effet vivre dans des aires géographiques qui ne sont distinctes que sur une partie seulement d'un domaine linguistique ; mais dans le reste du domaine, A et B coexistent dans les mêmes parlers, soit comme synonymes, soit avec des sens plus ou moins différents, soit enfin dans un état de concurrence lexicale, qui fait que l'un est vieilli, tandis que l'autre ne l'est pas. Le produit C n'apparaît pas alors nécessairement à la frontière de A et B. Il peut prendre naissance dans la zone commune et s'y manifester d'une manière plus ou moins sporadique, parfois dans des significations spéciales engendrées par la

Digitized by Google

coexistence dans un même parler de plusieurs formes primitivement synonymes.

Par exemple, en Vénétie et en Lombardie, existe un mot *toś, tośa* « garçon, fille », qui représente lat. *tonsum, -am*, et qui, du moins au féminin, s'emploie depuis le Saint-Gothard jusqu'en Émilie au delà du Pô et à Bologne inclusivement. Ce mot *tonsum* s'est superposé partiellement à un autre mot *mat, mata* « garçon, fille », dont l'aire primitive était plus étendue encore. Bien vivant entre le Mont Rosa et le Stelvio, il se rencontre dans le Piémont, dans la Haute Lombardie (Trontano : *mat, mata* ; S. Maria Magg. *i matán* « les filles », etc.). Sur certains points, les deux mots coexistent, par exemple dans la Valtelline : *matèla* « fille » et *j tosán* « les filles ». C'est dans l'Engadine et dans le Tessin que semble s'être opéré le croisement : *matosa, matusa* « fille » (v. Bertoni, *It. dial.*, 50).

Il est un peu surprenant à première vue que la contamination apparaisse dans ces régions relativement excentriques. *A priori*, il semble qu'on devrait la voir surgir au cœur même des aires en conflit. Les indications géographiques relatives à l'habitat de ces mots restent malheureusement trop imprécises. Lorsque des atlas linguistiques figureront d'une manière détaillée l'assiette géographique des vocables en question, il sera sans doute possible de fournir une description plus complète des conditions dans lesquelles s'en est opéré le croisement, et la démonstration de ce croisement même gagnera en rigueur scientifique.

Quoi qu'il en soit, ces exemples montrent que la science étymologique, prise dans le sens strict que nous lui avons assigné (science des origines), se divise bien en deux sections offrant entre elles, sinon une antinomie irréductible, du moins une certaine différence.

L' « étymologie phonétique » et l' « étymologie populaire » sont deux objets de recherches également légitimes.

Digitized by Google

Et, si quelques-uns ont tort de mépriser l'étymologie phonétique comme s'exerçant dans un domaine purement matériel (*Faillite*, 63), s'ils accordent à l'étymologie populaire une importance qu'elle n'a certainement pas (voir les justes observations de F. de Saussure, *Ling. gén.*, 244 suiv.), il n'en est pas moins vrai que l'étymologie populaire a une existence qui n'est pas négligeable comme principe créateur de mots tout aussi bien que de significations nouvelles.

Le malheur est que dans ce domaine la fantaisie individuelle des linguistes peut s'exercer à peu près aussi librement que la fantaisie anonyme des groupes sociaux au sein desquels se produisent spontanément les faits de ce genre. Dans des recherches d'étymologie phonétique, des formules de correspondance rigoureuses sont un point de départ solide qui conduit à des notions vérifiables. Les ressemblances apparentes ou fortuites sont exclues. Quant à l'étymologie populaire, elle est proprement du ressort de la « poésie » : la vérité ailée se dérobe. Et quand l'imagination du savant se lance à sa poursuite, la science court des hasards.

E(s)mer < *aestimare* s'est-il vraiment confondu en français littéraire avec *aimer* < *amare* (*Abeille*, 267) ? C'est-il *mer* qui explique qu'*amarrer* est un verbe « ne se rencontrant qu'au bord de la mer » (*ib.*, 223) ? *Friser* vient-il de *frire*, par une extension bizarre des temps de ce verbe conjugués avec une *s* radicale (*Faillite*, 37) ? Les raisons qu'on nous donne à l'appui de ces étymologies n'entraînent pas la conviction. Et l'on peut lire les objections très fortes que certaines d'entre elles ont suggérées à M. L. Clédat : *R. phil. fr.* XXXIV, 1-31.

Seule la méthode géographique, par la combinaison des principes de superposition et de configuration des aires, serait en mesure de fournir des preuves irréfutables pour les faits de ce genre. Il faut seulement regretter que les documents géographiques soient encore si clairsemés,

Digitized by Google

puisqu'il est tant de mots dont on ignore la distribution géographique, et puisqu'il est tant de régions où les cartes linguistiques font totalement défaut.

En dehors du domaine de l'étymologie populaire, où elle est à peu près la seule pierre de touche qui permette de distinguer dans le fatras des théories saugrenues la vérité de bon aloi, la géographie est un auxiliaire précieux là même où il s'agit de découvrir cette « étymologie phonétique » indispensable quoique tant décriée. Que valent, sans la géographie phonétique, les étymologies les plus vraisemblables du point de vue sémantique et que détruit un bref examen phonétique fondé sur la géographie ? Que fr. *eps* « abeille » ne représente pas lat. *apes*, c'est ce contre quoi proteste la vraisemblance à la fois sémantique et phonétique. Et pourtant la géographie nous enseigne de manière irréfutable (*Abeille*, 31, suiv.) que *eps* n'a rien a voir avec *apes*, étant une forme authentique de *wespa*.

L'établissement d'une vérité de ce genre n'est-il pas à proprement parler du domaine de « l'étymologie savante »? On reproche à l'étymologie phonétique d'être une science morte. Mais, sans elle, les explications erronées de « l'étymologie populaire » ne risqueraient-elles pas de devenir bien vivantes ? On veut établir je ne sais quelle prééminence de celle-ci — science « biologique » — sur celle-là, que l'on considère comme étant d'ordre fossile.

On pense avoir fait une grande découverte en distinguant les faits lexicaux qui relèvent de la vie propre aux idiomes néo-latins et ceux qui remontent à l'époque de la romanisation (Terracher, *BSL*, XIX, 231). Si cette distinction tend seulement à exiger qu'il soit tenu un compte exact de la chronologie des faits, nous l'approuverons sans réserve. Mais si elle doit avoir pour conséquence, contrairement à toute vérité historique, de reporter dans le présent l'origine de faits dont le développement appartient manifestement au passé, nous disons : halte-là !

Digitized by Google

Tous les mouvements sémantiques, collisions homonymiques, étymologies populaires ou autres, qu'on nous présente comme ayant entraîné dans le midi de la France d'une part la disparition de *capillum* (*Abeille*, 224, n.), d'autre part l'apparition de *kabę̣l* dans le sens d' « épi », ne sauraient empêcher que, dès l'époque latine, un dérivé de *caput* apparaît avec ce sens d' « épi ».

Se fondant sur une interprétation particulière des faits géographiques, M. Gilliéron (*Ét. g. ling.*, 136) hésite à faire remonter la naissance de *kabę̣l* « épi » à une époque antérieure à « la décadence déjà ancienne de « *kabę̣l* « cheveu ». Le mot *kabę̣l* « épi » serait un vocable récent, création de parlers ayant à se défendre contre l'homonymie de *spinam* confondu avec *spicam*.

On admire donc la vitalité des parlers méridionaux qui ont remédié à la gêne résultant de cette confusion, et l'on méconnaît la vitalité du latin qui, pour une raison ou pour une autre, avait déjà *capitulum* dans le sens d' « épi » : Pline, *Nat.* 24, 173 : *herbae impiae capitula* : cf. encore 104 ; 26, 108 ; 27, 36, etc.

Que conclure de cet historique, sinon que *capitulum* « épi » vivait dans le sud-ouest de la Gaule d'une vie plus ou moins latente à côté de *spicam* « épi » ? Il a fallu l'accident phonétique qui a confondu plus ou moins réellement ce mot avec *spinam* pourdévelopper et généraliser dans cette région l'emploi de *capitulum* dans le sens d' « épi ».

L'étude des textes, en particulier celle des textes latins, est donc non moins indispensable à l'établissement de la vérité étymologique que l'examen des conditions géographiques dans lesquelles se trouvent les mots considérés.

L'explication qui tire fr. *ep(s)* « abeille » de *wespa* (« étymologie phonétique ») ou land. *kạwlé* « creux du sillon » de *cav(am)* $\times$ *calare* (« étymologie populaire ») sont deux explications sûres, dont la preuve est faite par la géographie linguistique. L'étymologie qui tire fr. *Aliboron*

Digitized by Google

du grec ἑλλέβορον est une étymologie non moins sûre, et dont toute la certitude est fondée sur des rapprochements de textes irréfutables.

Qu'il s'agisse d'étymologies populaires ou d' « étymologies savantes », c'est toujours l' « étymologie » qui est en jeu, c'est-à-dire la recherche du « sens véritable et de l'origine des mots ». Et le moyen le plus propre à nous guider dans cette recherche est le même que nous avons préconisé pour l'étude des questions d'un autre ordre : la convergence des méthodes.

Il n'y a pas conflit entre l'étymologie populaire et l'étymologie phonétique. Ce sont deux aspects différents sous lesquels peut se présenter un seul et même problème, celui de l'origine des mots. Nous devons toujours examiner ce problème tour à tour sous chacun de ces deux angles. Ramener tous les faits à l'étymologie phonétique ou vouloir tout expliquer par l'étymologie populaire, ce serait se mettre au fond d'un puits pour mieux observer le ciel.

XIII

LE PROBLÈME MORPHOLOGIQUE

Le problème morphologique est en connexion étroite avec le problème étymologique. Deux éléments sont en présence : l'un phonétique, l'autre analogique. L'analogie dans les questions morphologiques joue un rôle comparable à celui de l'étymologie populaire dans les questions d'étymologie.

F. de Saussure (*Ling. gén.*, 244-7) a voulu opposer entre eux les principes sur lesquels reposent l'analogie et l'étymologie populaire. Selon lui, l'apparition d'une forme analogique suppose toujours chez le sujet parlant l'oubli

Digitized by Google

de la forme antérieurement usitée. A la base de la forme analogique *it traisait* il n'y a aucune analyse de la forme ancienne *il trayait*. Il faut, pour que *traisait* naisse, que le souvenir de *trayait* se soit oblitéré. « L'analogie ne tire rien de la substance du signe qu'elle remplace. » Au contraire l'étymologie populaire se réduit à une interprétation de la forme ancienne. Le souvenir de celle-ci, même confus, est le point de départ de la déformation qu'elle subit. « Ainsi, dans un cas, c'est le souvenir, dans l'autre, l'oubli qui est à la base de l'analyse. »

Il ne nous semble pas qu'il y ait une antinomie aussi absolue entre l'étymologie populaire et l'analogie.

D'une part, en effet, l'influence analogique d'une flexion d'imparfait en *-sait* (*taisait*) ne peut s'exercer sur un verbe ayant primitivement un imparfait en *-yait* (*trayait*) qu'à la condition qu'un souvenir persiste, dans la conscience des sujets, d'un radical *trai-*, correctement ou faussement établi. La naissance d'une forme analogique suppose l'existence, dans la conscience des parlants, d'une ou de plusieurs proportions du genre de celles-ci :

x : *traire* = *taisait* : *taire*
x : *trait* = *taisait* : *tait*
x : *trais* = *taisais* : *tais*, etc., etc.

Pour que la valeur *x* devienne *traisait*, *traisais* et non **chaisais*, **chaisait*, **paisais*, **laisais*, ou toute autre chose, il faut que cette valeur *x* ait conservé dans son contenu un élément *trai-*. D'où il ressort que l'oubli total de la forme antérieure n'est pas à la base de l'analogie.

Inversement, dans l'étymologie populaire, il y a une part d'oubli. Pour que *calfater* + *feutre* soit devenu *calfeutrer*, il faut que le souvenir de *calfater* se soit, dans une certaine mesure, obnubilé dans la conscience des sujets, si toutefois l'on admet que les formes dues à l'étymologie populaire ne sont pas essentiellement des commentaires

Digitized by Google

intentionnels de formes préexistantes. Par commentaires intentionnels nous entendons que *calfater*, par exemple, ayant été senti comme insuffisamment expressif, les parlants auraient pu vouloir le rendre plus explicite par l'adjonction de *feutre*. Mais en réalité, sans nier la possibilité de commentaires de ce genre, le phénomène de l'étymologie populaire est en principe un phénomène inconscient ou semi-conscient, comme la plupart des faits d'évolution linguistique, et cette inconscience ou sub-conscience consiste justement en ceci que la forme exacte du mot ancien n'est pas présente à la mémoire des sujets.

Par conséquent analogie et étymologie populaire sont deux phénomènes comparables en ce sens que, sur une forme A, agit une forme B, par suite d'une association d'idées plus ou moins complexe, d'où naît une forme C.

L'analogie morphologique demande donc à être étudiée avec des méthodes assez voisines de celles qui permettent d'étudier l'étymologie populaire.

De même que l'étymologie populaire est loin de résoudre tout le problème étymologique, de même il serait illusoire de vouloir apporter aux problèmes morphologiques des solutions fondées uniquement sur l'analogie. Ici comme ailleurs, deux éléments, l'un purement intellectuel, l'autre psycho-physiologique, se pénètrent, et il convient, pour les démêler, de combiner les méthodes propres à rendre compte de chacun d'eux. Ces méthodes sont, comme à l'ordinaire, la comparaison historique et géographique. Le point de vue géographique ne doit en aucune manière masquer la réalité historique, dont nous devons tenir le plus grand compte lorsque nous essayons de reconstituer le procès des innovations d'ordre morphologique.

Un linguiste, qui a voulu étudier diachroniquement les pronoms personnels dans les langues australiennes, n'ayant aucun point de repère historique, a bien été forcé de tirer

Digitized by Google

toute sa classification et son argumentation de la méthode géographique, laquelle, réduite à la comparaison de vocabulaires et de grammaires, est d'ailleurs tout à fait imparfaite ; et le résultat d'une étude de ce genre, en dépit du mérite de l'auteur, n'est pas brillant (v. *BSL*, XXII, 136).

Mais, pour suivre le développement morphologique d'un idiome roman, que ce soit un parler populaire ou une langue littéraire constituée, une simple comparaison géographique de faits modernes serait à proprement parler dérisoire. Sans doute il faut se garder de passer directement du latin dans le parler considéré sans souligner le fait qu'une cassure de plusieurs siècles sépare les formes des deux idiomes. Mais enfin, même dans le cas où il est impossible de restituer avec certitude les étapes intermédiaires, mieux vaut encore présenter des hypothèses, à charge de les vérifier par d'autres moyens, que de négliger délibérément le point de départ, à savoir la morphologie du roman commun.

Il est bien entendu que le système morphologique du roman commun n'est pas capable d'expliquer directement les systèmes morphologiques en vigueur dans les parlers romans. Il serait vain de vouloir juxtaposer tout ou partie de ceux-ci à tout ou partie de celui-là, dans la pensée qu'une coïncidence pourrait être établie. Selon l'observation de M. Meillet (*Ling.*, 297), la morphologie d'un parler roman est constituée par un nombre relativement restreint de types morphologiques continuant directement des types latins et par un nombre en général supérieur de types de création romane et qui se sont formés à l'aide d'éléments tirés plus ou moins directement du latin.

Mais cette distinction très juste n'implique pas qu'il y ait, pour expliquer le roman, un avantage quelconque à abandonner la méthode qui part du latin, et à adopter la méthode inverse.

La distinction établie n'a en définitive de valeur que du

Digitized by Google

point de vue chronologique, puisque les innovations romanes ne sont en principe que la continuation plus ou moins médiate du latin. Formuler une distinction de ce genre, c'est simplement constater qu'il y a des différences de date dans l'introduction des types morphologiques, et il n'est pas niable que cette question de date n'ait une grande importance pour la connaissance du développement des systèmes morphologiques romans. Mais le problème chronologique ne peut supprimer les autres problèmes que pose la formation de ces systèmes. Ce n'est qu'un aspect particulier d'une question générale.

De toute manière, la connaissance du point de départ latin est indispensable. Car s'il est vrai que les langues, en se propageant dans des domaines nouveaux, tendent à simplifier leur système morphologique (Meillet, *Ling.*, 201), si le latin par exemple, devenant la langue de populations celtiques, ibériques, etc., risquait de perdre, et a perdu en réalité partiellement au moins, la variété primitive de sa déclinaison ou de sa conjugaison, ce n'est pas une raison pour se refuser à partir du latin, quand il s'agit d'étudier et d'exposer les faits romans. Le plus a des chances d'expliquer le moins, puisqu'il l'englobe. Et la réciproque apparaît fausse à première vue.

Quant aux innovations romanes telles que la formation du futur analytique, du passé composé, du passif, etc., du moment qu'elles supposent elles-mêmes des extensions et des combinaisons d'emplois existant au moins en puissance dans le latin, elles gagneront, elles aussi, à être étudiées en fonction de leur première origine commune.

Cette façon de procéder est d'autant plus utile que plusieurs formations romanes non attestées en latin classique, mais de nature à être posées par induction dans le roman commun, n'en remontent pas moins par conséquent jusqu'aux siècles même de la romanisation des pays de langues néo-latines.

Digitized by Google

La forme *illorum*, employée comme pronom personnel tonique après une préposition, n'est pas attestée seulement en italien *a loro, di loro, per loro.* Il y en a des exemples nombreux en vieux provençal *en lor* « en elles » (Appel, *Chrest.*, 17, 26, etc.), en vieux gascon *per lor* (*Rec. a. t. l.*, 12, 4, etc.). Elle est courante en bourguignon et en franc-comtois au XIIIe siècle, *a lour, de lour, entre lour* (Görlich, *Burg. Dial.*, 124), en lorrain, par exemple dans les chartes de Remiremont, et elle persiste dans une partie des patois lorrains actuels des Vosges méridionales (Bloch, *Vo.*, 172-3).

Une telle distribution géographique semble indiquer que le développement de cet emploi de *illorum* ne date pas d'une époque postérieure à la séparation des idiomes romans. En effet, dans l'hypothèse contraire, comme il est peu croyable qu'il ait existé une unité linguistique italienne, provençale, gasconne, franc-comtoise, bourguignonne et lorraine, indépendante, à un moment donné, des autres unités linguistiques existant dans le monde roman, il faudrait admettre que l'innovation ayant donné naissance à *per loro, per lor*, etc., s'est produite spontanément et indépendamment dans ces divers domaines, et cette explication, admissible à la rigueur, n'a pas pour elle la vraisemblance.

Par conséquent, la question de l'unité du latin vulgaire se trouve posée une fois de plus dans le domaine de la morphologie, comme dans celui de la lexicologie ou de la phonétique. Il n'y a aucune raison nous empêchant de supposer l'apparition de *illorum* avec sa valeur morphologique nouvelle dès la période du roman commun. De tous temps, *illorum* a été une forme phonétiquement plus pleine que *illos* ou *illis*. L'utilité d'une forme plus étoffée devait se manifester dès une époque ancienne : *per illorum* a pu coexister avec *per illos* dès la période romane commune. Logiquement il est impossible de concevoir qu'une innovation de ce genre puisse se produire sans qu'il y ait eu à un moment donné coexistence des deux formes, la forme

Digitized by Google

ancienne et la forme nouvelle, car on ne saurait admettre la substitution brusque de celle-ci à celle-là. Que la coexistence se soit produite à l'époque romane, indépendamment dans chaque idiome, ou au contraire dès le roman commun, c'est ce que l'histoire combinée avec la géographie pourra peut-être démêler. Pour l'instant, la géographie montre que l'hypothèse d'une coexistence ancienne a pour elle la vraisemblance.

De même, il paraîtra difficilement admissible que le participe *mettu*, qui apparaît dans la Gaule romane à côté de *mis*, soit une création du gallo-roman.

Sans doute l'emploi de la méthode géographique, restreinte au domaine de la Gaule romane, atteste que, dans cette région de la Romania, le participe *mettu* est sous la dépendance géographique étroite d'un couple *boutre : boutu*, lequel semble y avoir entraîné *mettre : mettu*. Ce *boutre : boutu*, lui-même sorti de *foutre : foutu*, serait, nous dit-on, l'intermédiaire obligatoire ayant conduit le *mettre : mis* étymologique à *mettre : mettu* (*Path.*, II, 32-41).

Mais, lorsqu'on songe à l'extension, en dehors de la Sardaigne, des participes en *-ūtum* dans tout le domaine roman, où les types classiques *consūtus*, *minūtus*, *secūtus*, soutenus par les nombreux parfaits en *-ui*, type correspondant, ont engendré la foule des formes vulgaires attestées dès l'époque impériale (*Redduta*, *Venutus*, *CIL* ; cf. *fundutus*, *Gl. Reichn.*, v. Zimmermann, *Arch. Lat. Lex*, XIII, 130), quand on songe que *metut* est attesté en vieux provençal et en vieux gascon, *mettuto* en italien, que *metudo* (*Cantar de Mio Cid*, 844, 914) n'est même pas sans exemples en vieil espagnol, où les formations en *-udo* ont pourtant été entravées de bonne heure dans leur développement, quand on constate d'autre part que, hormis fr. *bouter*, prov. *botar*, les autres formes romanes continuant franciq. *botan* sont toutes des emprunts au provençal ou au français, si l'on remarque en

Digitized by Google

outre que le domaine gallo-roman est le seul où *bouter* soit entré dans la conjugaison en *-re*, si l'on se rappelle enfin l'universalité de l'existence romane de *futuere* et les points de contact sémantique qu'il a partout avec *mittere*, l'on voudra sans doute considérer la formation de *mettre : mettu* comme indépendante de *boutre : boutu*. Et on ne s'avancera pas trop en posant **mittūtum* en regard de *missum* dès le roman commun.

La solidarité géographique que l'on constate en Gaule entre *mettre : mettu* et *boutre : boutu* est néanmoins un fait qui ne pent être mis en doute. Mais il s'explique aisément par des généralisations partielles de types morphologiques se soutenant les uns les autres. Il ne peut être légitimement invoqué en faveur de la thèse d'une dépendance exclusive de *mettre : mettu* vis-à-vis de *boutre : boutu*, ni contre l'hypothèse de l'existence d'un **mittūtum* en gallo-roman comme en roman commun, et cela au nom même du principe de superposition des aires géographiques étendu à l'ensemble du domaine roman et non restreint d'une manière arbitraire au seul domaine de la Gaule.

Pour des raisons analogues nous n'hésitons pas à faire remonter jusqu'au roman commun l'*s* de fr. dial. *lunsdi*, prov. *diluns*, esp. *lunes*, etc.

S'appuyant sur de multiples considérations non seulement d'ordre géographique (chute sporadique, extension de l'*s* finale ; répartition des jours de la semaine munis ou dépourvus d'*s*, etc.) mais encore d'ordre extra-géographique (valeur grammaticale et sémantique des combinaisons *Martis dies* ou *dies Martis* représentant suivant les temps un mot unique ou deux mots), les auteurs des *Études de géographie linguistique* assurent (p. 98) que « quelle que soit la date de son apparition, *lunis die* matérialise, sous une apparence morphologique latine, un fait étranger à la flexion du latin, et constate le triomphe du groupement

Digitized by Google

sémantiqne sur l'individualité lexicale ou morphologique ». Cela revient à dire sans doute que l'analogie des autres jours de la semaine pourvus d'une *s* (*Martis dies*, etc.) a entraîné l'adjonction d'une *s* dans le nom qui étymologiquement ne devait pas en avoir, *lunsdi*, *diluns*, et que cette addition n'a pas eu lieu avant l'époque romane, ou, pour mieux dire, avant que le sentiment de l'individualité de chacun des deux mots entrant dans la composition de *lunis dies* se fût grammaticalement et sémantiquement oblitéré.

Il est heureux qu'une inscription de Canusium, datée de 393, et citée par les auteurs des *Études* (p. 97, n. 1), nous ait conservé *die lunis*, car, sans cet exemple et quelques autres encore, on nous démontrerait clair comme le jour que l'*s* des formes romanes, françaises, provençales, espagnoles ne peut remonter au latin. On se contente de dire, puisqu'on ne peut supprimer l'exemple épigraphique de 393, que l'apparition de l'*s* dans *die lunis* « est un fait étranger à la flexion du latin ». L'on se refuse à rechercher si la naissance de cette forme, due à l'analogie soit de *Martis*, *Mercoris*, *Jovis*, *Veneris dies*, soit de leurs représentants romans, remonte jusqu'à l'époque latine, ou si elle est postérieure à la séparation des langues romanes.

Quant à nous, nous serons moins sceptique sur la valeur du témoignage des inscriptions, et, sans méconnaître aucunement les enseignements de la configuration ou de la superposition des aires géographiques actuelles à l'intérieur du domaine gallo-roman, sans nier l'action adjuvante qu'a certainement exercée l'analogie, en particulier celle de *Martis*, *Jovis*, etc., nous rapprocherons les cas de génitifs en *-aes* attestés par des incriptions de basse époque ou dialectales, *Valeriaes*, *CIL*, III, 2583 ; *bonaes feminaes*, *CIL*, VI, 6573.

A côté de la forme *dies lunis*, attestée en particulier par le logoudorien, *lunis*, et analogique de *Martis*, *Jovis*, etc., il pourrait bien y avoir eu un *dies* **lunaes*, dont *dies lunis*

Digitized by Google

peut, dans certains cas, n'être que la représentation graphique, à une époque où l'*ĭ* est passé à *é* et où l'on ne distingue pas en syllabe atone *è* de *é* : cf. *die Veneres*, *CIL*, III, 9551, etc.

Ce qui parlerait en faveur de cette hypothèse, c'est le cas de v. prov. *Rampalms*, « le dimanche des Rameaux » que je tirerais de *Ramum *Palmes*. *Rampalms* est dans les *Leys d'Amors*, II, 94, 16 : « encaras se fay compositios de doas dictios entieras coma talhapena, *rampalms*, garda-cors. » Le mot est attesté encore à l'époque moderne : Mistral, *Rampans*. On trouve aussi *Ramspalms*, gasc. *Aramspaums* (*Rec. a. t. land.*, MM. 1259, 13), qui représentent sans doute *Ramos *Palmes*, et enfin *Rampalm*, que M. Meyer-Lübke explique par *Ramum Palmi* (*Gr. l. r.*, II, § 545), mais qui s'interprète mieux par *Ramum Palmae*, eu égard à la forme *Rampalms*.

Si, comme tout le fait supposer, le deuxième élément de *Rampalms* est bien un génitif féminin, il n'est guère possible de l'expliquer par *Ramum *Palmis* sous l'influence de *Martis Jovis*, etc., car on ne voit pas comment un tel rapport analogique aurait pu s'établir. *Ramum * Palmaes* est une base plus satisfaisante en tous points.

De toute manière, quoi qu'il faille penser de l'existence d'un génitif ** Palmæs*, les formes de génitif en *-aes*, *bonaes feminaes*, etc., — qu'elles soient ou non dues au croisement du génitif osco-ombrien en *-ās* avec le génitif latin en *-ae* — soutiennent de leur suffrage notre opinion sur l'ancienneté et sur la « latinité » de l'*s* dans prov. *diluns*, fr. *lunsdi*, esp. *lunes*, etc. *Dies lunæ* avait, dès l'époque latine, plusieurs bonnes raisons pour s'adjoindre une *-s* : d'une part l'analogie indiscutable de *Martis*, *Jovis*, *Veneris*, d'autre part l'analogie plausible de ces génitifs en *-aes*. Dans une hypothèse comme dans l'autre, même si l'on explique ces génitifs en *-aes* comme dus à l'influence du génitif grec du type Μούσης, nous ne voyons pas comment

Digitized by Google

on peut raisonnablement se refuser à considérer l'adjonction de l'*s* comme un fait de « flexion latine », si du moins l'on considère que le phénomène de l'analogie (*Martis dies*) est un phénomène intéressant la flexion, et si l'on admet que des contaminations ou croisements de terminaisons (*feminae* $\times$ *-as* $>$ *feminaes*) ou bien encore des emprunts de désinences (Μούσης) — fait plus rare, mais non sans exemples — intéressent bien la flexion des idiomes où on les constate.

Ces exemples ont été choisis à dessein parmi les faits que la linguistique géographique allègue à l'appui de ses conceptions nouvelles. En dehors de ces cas, nous pourrions en relever un grand nombre montrant que l'unité morphologique du roman commun, invraisemblable *a priori*, comme l'unité lexicologique, n'a pas eu plus de réalité historique que celle-ci, et qu'il faut se garder d'attribuer à l'activité propre des idiomes romans bien des faits qui s'expliquent par une activité ancienne du latin et qui attestent l'existence en roman commun d'embryons de différenciation dialectale (v. p. 85 ; cf. p. 23).

Qu'elles datent d'une époque romane ou préromane, les innovations morphologiques relèvent, comme on l'a vu, de la phonétique ou de l'analogie, ces deux éléments combinant le plus souvent leurs effets. Ce qui a été dit sur l'utilité de la géographie pour la connaissance des évolutions phonétiques (chap. VII) s'applique tout naturellement à l'étude de l'élément phonétique de la flexion.

Comment pourrions-nous, par exemple, expliquer d'une manière sûre l'origine d'une désinence *-a* à la 2e et à la 3e personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif et du conditionnel dans toute la partie centrale de la région ardennaise, *ẗa* « était », *fẗja* « faisait », *buva* « buvait », si nous ne savions pas que ces imparfaits coïncident géographiquement avec un domaine où le groupe *wa* s'est réduit à

Digitized by Google

a d'abord dans des mots du type *drwa* > *dra* « droit », d'où il ressort que la désinence *a* de *ǰǐja* « faisait », etc., n'est que la généralisation de celle de *fra* « ferait », *ātra* « entrait », etc. (Bruneau, *Phon.*, 109) ?

Il est inutile d'insister sur ces faits, auxquels s'appliquent toutes les observations qui ont été présentées pour l'emploi de la méthode géographique en matière de phonétique pure. Par contre nous marquerons l'importance de la géographie en ce qui concerne l'explication de certains changements morphologiques, pour lesquels on chercherait vainement ailleurs des éléments de preuve véritablement démonstratifs.

Les grammairiens et même les linguistes parlent souvent de la tendance qui pousse les langues à différencier les flexions suivant les fonctions grammaticales. Là où les flexions sont sujettes à se confondre par suite du jeu des lois phonétiques ou pour quelque autre cause, la langue est portée ou bien à constituer des types nouveaux, ou bien à introduire dans les types anciens des éléments caractéristiques nouveaux, de manière à éviter les confusions de fonctions ou d'emplois.

C'est ainsi que le latin préhistorique a possédé deux subjonctifs, l'un en *-ā-* (type *faciās*, osq. *fakiiad*), l'autre caractérisé par un simple allongement de la voyelle thématique (type *faciēs*, cf. gr. λύῃτε). Le premier a été généralisé par le latin classique dans la fonction de subjonctif présent, l'autre dans la fonction d'indicatif futur. Mais la première personne de ce futur devait être normalement **faciō* et devait par conséquent se confondre phonétiquement avec la première personne de l'indicatif présent *facio*. Cette homophonie était incommode. La langue y a remédié en substituant à ce **faciō* la première personne de subj. *faciam* employée en fonction de futur.

Le remède était efficace en ce qui concerne les rapports

Digitized by Google

du futur et du présent. Il était dangereux en ce qui concerne les rapports du futur et du subjonctif, puisqu'il introduisait ici l'homonymie qui était précisément évitée là-bas. Il faut croire que la confusion était, dans ce dernier cas, moins gênante que dans le premier, puisque *faciam* a fini par se fixer avec sa double fonction de futur et de subjonctif. Cette contradiction apparente s'explique par la différence des emplois syntaxiques, bien plus grande entre le subjonctif et l'indicatif futur qu'entre le présent et le futur de l'indicatif : il est rare que le contexte permette la confusion d'un subjonctif (qui apparaît d'ordinaire en proposition subordonnée) avec le futur de l'indicatif (qui le plus souvent est en proposition indépendante). Au contraire le présent et le futur de l'indicatif sont particulièrement sujets à figurer dans des propositions de même nature.

Quoi qu'il en soit, à l'époque archaïque, la langue hésitait encore, d'où les formes de 1re personne du futur, *faciem*, *accipiem*, *experier*, *sinem*, assez fréquentes dans plusieurs manuscrits de Plaute, et qui sont les produits curieux d'une double tendance, l'une consistant à différencier les flexions appartenant à des temps différents, l'autre à unifier au moins partiellement à l'intérieur d'un même temps, sinon la flexion tout entière, du moins la voyelle désinentielle.

Ce besoin de clarté, qui pousse les langues à tenir distinctes les formes grammaticales ayant des valeurs différentes, se manifeste dans tous les domaines linguistiques. En français moderne, les trois premières personnes du singulier et la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent, de l'imparfait, du subjonctif, etc. sont devenues homophones dans la plupart des verbes : *chante*(*s*) : *chante*(*nt*), *meur*(*s*) : *meur*(*ent*), *aimai*(*s*) : *aimai*(*t*) : *aimai*(*ent*), etc. L'idiome a eu recours à l'emploi des pronoms *je*, *tu*, *il*, *ils*, qui sont devenus de véritables flexions prépositionnelles.

Digitized by Google

Ce qui montre que ces pronoms, du moins *je*, *tu*, ne sont plus que des flexions du verbe, c'est-à-dire des caractéristiques de la personne, ce n'est pas le fait qu'ils ont cessé d'être des mots autonomes, ne pouvant plus s'employer à l'état isolé (Meillet, *Ling.*, 71, 107). En effet *me*, *te*, *se*, ne s'emploient pas davantage à l'état isolé, et ne sont pas pour cela, à proprement parler, des « flexions. »

La véritable raison, c'est que le verbe, à la première ou à la deuxième personne, et en dehors de l'impératif, ne peut plus s'employer sans l'adjonction de ces mots, devenus par conséquent de véritables morphèmes : *je chante*, *tu chantes*. Depuis la fin du XVIe siècle, **chante*, **chantes*, n'ont pas plus d'existence sous forme isolée qu'un thème verbal latin, dépourvu de désinence : **lege*, **amā*, **monē*, **audī*. Et la suppression du pronom sujet n'est admise, et même n'est de règle, qu'à l'impératif, *chante*, c'est-à-dire au mode qui, dans toutes langues, tend à avoir des formes particulièrement brèves. Ces formes, en latin comme en grec, consistent précisément, du moins à la deuxième personne du singulier, dans le thème verbal pur et simple sans aucune désinence : λύε, *lege*, *amā*, *monē*, *audī*, ce qui est un état tout à fait parallèle à celui de l'impératif en français moderne *chante*, *lis*, *écoute*. Au contraire le vieux français admettait le pronom sujet à côté de l'impératif, que le pronom renforçait, n'ayant pas encore perdu son individualité en tant que mot distinct : *tu l'entens ! Ainz m'oci tu.*

Dans le langage populaire actuel, *il* ou *elle* tendent actuellement à assumer une fonction analogue à celle de *je* et *tu*, introduisant alors dans l'idée verbale non seulement une notion de personne et de nombre, mais encore une notion de genre : *le vétérinaire il m'a dit comme ça : la Barrée elle vêlera pas de cette nuit.*

Lorsque la distinction de nombre est effacée par suite de l'évolution phonétique du verbe, la langue introduit des caractérisations nouvelles. Ainsi le français commun *il joue:*

Digitized by Google

il(s) joue(nt) devient, dans le français local du Poitou, par exemple, *il joue: il(s) jouont*, ou bien *il joue: il(s) jouant* et dans le français local de certaines personnes originaires du Midi (Cette, Montpellier): *il jy : iz jy*. La confusion des formes verbales a été éliminée, dans le premier cas, par un changement dans la finale du verbe, dans le deuxième cas, par un changement dans la forme du pronom, ce qui est plus conforme à la tendance générale des langues indo-européennes (v. Meillet, *Ling.*, 70).

Les deuxième et troisième personnes de l'indicatif présent du verbe *être* étaient bien distinctes en latin classique: *ĕs, ĕst*. Par suite de la position précaire du *t* final de *es(t)*, elles étaient menacées de se confondre dans les langues romanes. Dès l'époque du roman commun, se manifeste une tendance à la différenciation des deux formes. En fait, toutes les langues romanes les tiennent distinctes dès l'époque ancienne.

Le vieux français, où pourtant les *-t* finaux étaient relativement solides à la pause ou devant voyelle, mais où ils étaient débiles en position syntaxique devant consonne, offre 2 *ès* : 3 *ést*. Le provençal a 2 *ést* : 3 *és*. Il semble que, ni en français la conservation, à la 3e personne, du *-t* encore sensible dans la prononciation actuelle en cas de liaison, ni en provençal, l'adjonction, à la deuxième personne, d'un *-t* analogique, n'ont paru suffisantes : dans les deux cas, les deux langues ont développé une distinction de timbre vocalique entre les formes.

On a signalé la difficulté qu'il y a à expliquer comment a pu s'établir une telle distinction (Meyer-Lübke, *Gr. l. r.*, II, § 207). L'existence d'une scansion *ĕs* chez les Comiques n'est d'aucune ressource, puisque *ĕs* représente *ĕss* = gr. ἐσ-σι, avec un *ĕ* comme dans *ĕst* = ἐστι. Il faut admettre vraisemblablement que les deux séries de formes usitées en latin vulgaire, l'une tonique avec *ė* (*ės, ėst*), l'autre atone

Digitized by Google

avec *é* (*és*, *ést*), ont été spécialisées chacune à une personne différente. Le français et le provençal ont adopté l'*é* à la deuxième personne et l'*é* à la troisième. Il en a été de même en gascon : le landais occidental, où *é* devient *æ*, mais où *è* reste *e* (v. p. 248), offre *es* « tu es » (Arnaudin, *Contes*, 201, 211, etc.) mais *æs* « il est » (*ib.*, 190) ; cf. *Pet. atl.*, 209). Inversement, dans les Grisons, l'*é* est devenu caractéristique de la 2e personne.

L'italien, qui garde l'*è* ouvert aux deux personnes, les différencie par l'adjonction à la deuxième de l'*s* initiale tirée de l'analogie de *sum:* **sĕs* > *sèi* (2) en regard de *è* (3) (pour l'*i* de *sèi*, v. p. 87). La tendance à la différenciation de 2 et 3 coïncide ici avec la tendance inverse à l'unification analogique du radical entre 1 et 2.

En roumain, les tendances se heurtent entre 2 et 3, mais aboutissent à un compromis qui sauvegarde la distinction : 3 *este*, se rapprochant de la désinence des inchoatifs, a entraîné 2 *eşti*.

Dans la péninsule ibérique, le portugais distingue *és* de *é*. Le léonais et l'aragonais ont 2 *yes*, 3 *ye*.

Le rapprochement de tous ces faits rend moins extraordinaire le développement du castillan, qui, dès l'époque ancienne, maintient la distinction grâce à la spécialisation de la deuxième personne du futur, *eris*, dans le sens de *es:* d'où 2 *eres* 3 *es*. L'établissement de cet état de chose a été rendu possible en castillan par la disparition préhistorique de l'emploi de *ero*, *eris*, *erit*, etc., comme futur, contrairement à ce qui s'est passé en vieux français.

Ces exemples tendent à montrer la vérité du principe général posé par les grammairiens et par les linguistes : les langues évitent autant que possible la confusion des différents morphèmes et des diverses formes grammaticales, là où la clarté du discours pourrait avoir à souffrir de cette confusion.

Les choses se passent en morphologie un peu comme en

Digitized by Google

phonétique. Deux forces sont en présence : l'une *force d'inertie*, qui est le plus souvent d'ordre phonétique (v. p. 319 suiv.), mais qui peut être aussi, dans certains cas, d'ordre analogique (v. fr. *je fis : tu fesis*, etc. > *je fis : tu fis*, etc.), pousse l'idiome à confondre des formes de sens et d'emploi différents ; l'autre, la *force de caractérisation flexionnelle*, joue le même rôle que la différenciation phonétique (v. p. 330-1) ; elle réagit contre tout ce qui tend à introduire la confusion dans le système grammatical.

Mais, si l'existence de ce principe général a pu depuis longtemps être soupçonnée grâce aux observations de la méthode comparative classique, c'est par l'application des procédés de la géographie linguistique qu'il est désormais possible de donner, pour chaque cas particulier, une démonstration décisive. Bien plus, la géographie indique la raison profonde de certaines créations morphologiques, dont les vieilles méthodes n'entrevoyaient même pas la raison d'être.

Il ne suffit pas de dire, par exemple, que, dans la partie occidentale de la région landaise déjà mentionnée, la première personne de l'indicatif présent du verbe « faire » est de formation analogique (v. fig. 38 ; cf. *Pet. atl.*, p. 212).

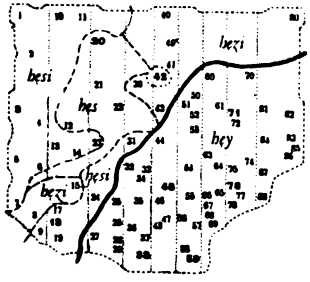

FIG. 38. — « Je fais » dans les Landes.

Il est manifeste que *hèsi*, *hèzi*, *hès* ne représentent pas une

Digitized by Google

évolution directe et normale de lat. *facio*, lequel aurait dû aboutir régulièrement à *hąs* étant donnée la phonétique en vigueur dans la région : cf. *brachium* > *braṣ*, etc. Il ne suffit pas davantage de supposer que des indicatifs en *-ẹzi* (*bẹzi* « je vois », *krẹzi*, « je crois ») ont exercé leur influence sur *has* < *facio* pour l'amener à *hẹzi* (cf. J. Ducamin, *Disciplines de Clergie et de Moralités* de Pierre Alphonse, Toulouse, 1908, 145). Il ne suffit pas d'autre part de tirer *hèsi*, *hès*, de l'imparfait du subjonctif, v. gasc. *fessi*, *fes*, généralisé dans l'emploi d'indicatif (cf. *R. D. R.*, 1910, 88). Il ne suffit même pas enfin de reconnaître, comme pourraient le faire des linguistes encore plus avisés, que ces formes analogiques, *hèsi*, *hèzi*, *hès* se sont développées à la place d'un *hey* « je fais », chronologiquement antérieur — et lui-même analogique, — pour éviter la confusion avec la troisième personne *hẹy* « il fait » (*Pet. atl.*, 213).

Suggérer une explication de ce genre, c'est à coup sûr manifester non seulement le désir de rendre compte des formes nouvelles, mais encore le souci de remonter aux causes qui ont engendré ces innovations morphologiques. Il est excellent de vouloir ainsi rendre compte de l'évolution et du germe qui l'a produite. Mais on ne fournit aucune preuve réelle à l'appui de l'affirmation avancée.

La confrontation des deux cartes « je fais » et « il fait » (v. fig. 39), et l'application au problème en jeu de la

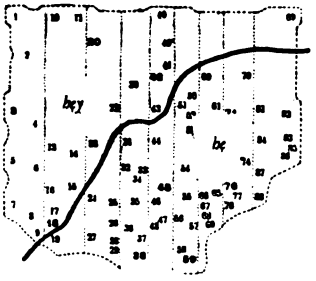

FIG. 39. — « Il fait » dans les Landes.

Digitized by Google

méthode de superposition des aires, révèlent avec évidence la justesse de ce qui n'était qu'une hypothèse et lui donnent la valeur d'une vérité démontrée.

Dans le secteur où la troisième personne du singulier est *hẹ*, la première personne est *hẹy* uniformément. Au contraire, là où la troisième personne est *hẹy*, il n'y a pas un seul exemple de *hẹy* à la première personne. La ligne frontière entre 3 *hẹ* : *hẹy*, d'une part, et 1 *hẹy* : *hẹsi*, *hẹs*, *hẹzi* d'autre part, coïncide sur toute l'étendue du domaine.

Les points 19 et 24, qui sont deux communes limitrophes, et où se remarque une dérogation, n'en restent pas moins fidèles au principe général, puisque 1 *hèsi* s'y oppose à 3 *hẹ*. Il semble que ces deux patois ont pris, plus encore que leurs congénères, toutes les précautions pour éviter la confusion de 1 et 3. Il est vraisemblable que, sur ces deux points, 1 *hesi* s'est étendu au détriment de 1 *hẹy* pour le plus grand bien de la clarté du discours : entre *hèsi* et *hẹ*, l'écart phonique est bien plus considérable qu'entre *hẹy* et *hẹ*. Les formes analogiques *hèsi*, etc. y ont été considérées comme des « moyens thérapeutiques » plus efficaces que le simple *hẹy*, estimé suffisant sur tous les autres points du secteur oriental.

Le spectacle d'une telle distribution géographique emporte à lui seul la conviction. Il atteste avec éloquence que le principe des collisions homonymiques, fécond pour l'étude des mouvements lexicaux, l'est au moins autant en morphologie. Car, ici, il ne s'agit pas de tenir distincts deux vocables, entre lesquels la confusion peut être le plus souvent évitée grâce à la nature particulière du sujet visé dans le discours : quand une personne parle de « traire » *mulgere*, il y a quelque chance pour que l'on ne comprenne pas « moudre » *molere*. Mais une méprise sur « je fais » et « il fait », sur « tu es » et « il est », est un accident d'une imminence bien plus fréquente et qui peut entraîner des conséquences beaucoup plus graves. Il n'est pas étonnant

Digitized by Google

que toutes les langues essaient de parer préventivement à des quiproquos de ce genre.

D'où il ressort que nombre d'innovations morphologiques n'ont d'autre cause que le besoin de clarté inhérent à chaque idiome. La préoccupation de tenir distincts dans leur forme linguistique les objets et les actes qui doivent être distingués dans la réalité, explique plus d'un changement dans la flexion comme dans le vocabulaire.

A propos du lexique on a parlé de « phonétique artificielle » (*Path.*, III, 66 suiv.). Si cette dénomination était exacte, elle s'appliquerait également à toute une catégorie de phénomènes morphologiques. En réalité il n'y a rien d' « artificiel », ni dans un cas ni dans l'autre. Tout se passe le plus naturellement du monde.

L'*ie* de *vierge* n'est pas un « artifice » destiné à parer au conflit de **verge* < *virginem* avec *verge* < *virgam*, homonymie en vérité intolérable (cf. *Path.*, III, 68). Les « crochets brusques », les « volte-face » que l'on suppose, ne sont guère dans les habitudes des langues, créations collectives. Il faut croire que *vierge* est sorti par voie naturelle d'un croisement entre *virgo*, mot latin d'église, et *verge*(*ne*) mot populaire, ou mieux entre *verge*(*ne*) et *virge*(*ne*), formes héréditaire et savante du latin *virginem* (*ib.*, p. 68, note de M. Clédat). C'est par *sélection lexicologique*, et non par suite de je ne sais quelle création de « phonétique artificielle », que *verge*(*ne*) a été éliminé, et que l'hybride *vierge*-(*ne*), distinct le plus heureusement du monde de *verge* < *virgam*, s'est implanté définitivement.

De même c'est par *sélection morphologique*, que les seconde et troisième personnes de l'indicatif présent du verbe *être*, dans l'ensemble de la Romania, ou les première et troisième personnes du même temps et du même mode du verbe *faire*, dans les Landes, se sont tout naturellement différenciées les unes des autres. Pour remédier à l'homonymie menaçante, causée par l'action des forces d'inertie

Digitized by Google

d'ordre phonétique ou analogique éparses dans la langue, un choix subconscient s'est opéré entre les diverses formes, analogiques ou phonétiques, que chaque idiome a éliminées ou cantonnées dans des postes grammaticaux différents, suivant les besoins de l'expression. Poussées par la nécessité impérieuse de sauvegarder l'intégrité de leur système flexionnel, les langues ne reculent pas devant des moyens qui cessent de surprendre, lorsqu'on connaît les causes profondes de ces chassés-croisés en apparence bizarres : un futur prend la place d'un présent (esp. *eres*) : un subj. supplée un indicatif (gasc. *hęsi*, *hęs*).

D'une importance considérable comme principe d'innovation flexionnelle, l'homonymie n'exerce pas moins d'influence sur les faits de composition et de dérivation qui forment une section spéciale de la morphologie.

La dérivation et la composition sont les procédés les plus simples dont dispose la langue, lorsqu'il s'agit de remédier à l'insuffisance phonique de certains mots et au danger de confusion homonymique qui en résulte. Il existe notamment plusieurs formes verbales, dont le radical s'est trouvé réduit par le jeu des lois phonétiques à si peu de chose, qu'il s'est adjoint des éléments adventices sans lesquels il lui eût été impossible de se maintenir et d'échapper à une destruction totale.

Le vfr. *eissir* ou *eistre* < *exire* se trouvait, à certaines personnes, représenté par des formes ultra-réduites : ind. prés. 3 s. *ist*, 3 pl. *issent* ; impf. 3 s. *issoit*, 3 pl. *issoient*, etc. En comparant ces formes avec *finit*, *finissent*, *finissoit*, *finissoient*, on pouvait se demander si vraiment le verbe n'était pas réduit, par suppression du radical, à une flexion pure et simple. Le vfr. *nissir*, sorti naturellement de *(e)n issir* (*Faillite*, 99), est né du besoin qu'a éprouvé la langue de donner plus de corps à ce radical défaillant.

Ce *nissir*, que les hasards du *struggle for life* ont fini mal-

Digitized by Google

gré tout par éliminer, est comparable, dans un certain sens, à ital. *gire*, — cf. le participe sicil. *giuto* (*Mem. Soc. Néoph. Hels.*, VI, 283) — avec généralisation du *y* de *ĕamus*, ou encore à log. *bessire*. Mais, tandis que, dans ce dernier cas, le *b-* est une extension analogique d'une forme d'origine phonétique (cf. *benneru* < *generum*, *bennarzu* < *jenuarium*), le fr. *nissir*, comme v. tosc. *niscire* ou v. lomb. *ensir* (*Il libro di Uguccione da Lodi*) a cherché dans la composition verbale la formule du remède qui du reste s'est trouvé impuissant à le guérir définitivement de sa débilité congénitale.

Plus efficace, l'adjonction du suffixe *-aticum* a préservé jusqu'à nos jours le dérivé français de *aetatem*. Le fait est curieux et significatif. Morte depuis longtemps, la forme simple *éé* < *aetatem* a été dès l'origine supplantée par *eage*. Dévoré bientôt par son propre sauveur, le radical primitif communique au suffixe, qui l'absorbe, sa valeur sémantique : dans le fr. mod. *âge*, dont la prononciation, quoi qu'en disent certains dictionnaires, ne diffère pas de celle qui prévaut pour le suffixe *-age* (v. Grammont, *Trait. prat.*, 29), il ne reste aucun vestige matériel de *éé* < *aetatem* ; mais *-aticum* demeure solide au poste, exemple étonnant d'un suffixe que le jeu combiné de la phonétique et de la morphologie a transformé en substantif.

Nidum était voué à l'anémie sur le sol français : il s'y est maintenu tant bien que mal. Mais, çà et là, des formes dérivées lui communiquent une force nouvelle : le gasc. *niyé* (*Pet. atl.* « nid » 278) est un déverbal assez comparable à tosc. *nidio* « nid » de *nidiare*. Cf. encore *nik* (*AL.*, 910 « nid »).

Le fr. *neige*, déverbal de *neiger*, est dans le même rapport avec vfr. *noif* < *nivem*. Et tout le secret de ces pseudo-diminutifs, qui ont retenu si longuement l'attention de M. Gilliéron, *soliculu*, *ovicula*, etc., pour *solem*, *ovem*, etc., réside dans cette tendance à l'élargissement des mots dont le volume phonétique est réduit (cf. Meillet, *Ling.*, 164). Entre *clavulus* et *clavellus* il n'y a aucune nuance sémantique

Digitized by Google

appréciable (v. *Path.*, I, 52). La principale différence qui les sépare tous deux de *clavus*, c'est qu'ayant trois syllabes au lieu de deux, ils avaient plus de force vitale.

C'est pourquoi, selon la remarque très fine de M. Gilliéron (*L'aire* « *clavellus* », 1), le nord de la France, avec sa phonétique plus contractante, doit, toutes choses égales d'ailleurs, offrir une proportion plus forte de dérivés que le Midi.

Les mutilations dues à la phonétique, la production de formes homonymes, fruits indésirables de l'évolution phonétique ou de l'analogie, ne sont pas les seules causes capables d'entraîner des changements morphologiques. Ce qui caractérise la morphologie, c'est l'existence de *systèmes*, de *paradigmes*, comme on dit en linguistique synchronique. Les paradigmes ou types de conjugaison et de déclinaison, s'ils ne sont pas tout dans la morphologie, en sont du moins l'âme.

Dans l'ensemble des caractères distinctifs d'une langue, on peut dire que le système morphologique joue un rôle considérable. Plus les faits que l'on compare d'une langue à l'autre sont de nature grammaticale, et plus la parenté entre les langues a de chances d'être prouvée (Meillet, *Ling.*, 91, 108).

Partant de cette idée fort juste, M. Terracher s'est efforcé de mettre en opposition l'étude des « formes » et l'étude des « types morphologiques ». « L'étude des formes, écrit-il (*Aires*, 50) est presque aussi incertaine que celle du lexique : l'étude des types ou systèmes ne l'est pas. » « Il est constant, ajoute le même auteur (*ib.*, 51), que le système morphologique caractérise une langue beaucoup plus que le lexique ou le développement phonétique. »

Il y aurait des réserves à présenter sur des propositions de ce genre. Nous verrons que l'analogie, — ce puissant levier en matière d'innovations morphologiques — est, dans un

Digitized by Google

certain sens, un élément de trouble, capable de faire perdre justement à une langue sa caractéristique et d'obscurcir la clarté de son développement historique. L'analogie produit fréquemment des innovations qui ont pour résultat de supprimer les traits morphologiques primitifs. Ce n'est pas uniquement la phonétique qui altère les systèmes.

C'est ainsi que des formes plus ou moins isolées, mais d'un emploi fréquent dans le discours, peuvent être généralisées par l'analogie de manière à produire des systèmes nouveaux. En gallo-roman, par exemple, le parfait *fui*, assez isolé des parfaits en *-ŭi* sous la forme vulgaire *fūi*, déjà attestée à l'époque archaïque (cf. *fuueit*, *CIL*, I², 1297), a agi précisément sur ces parfaits forts en *-ui*, et a été le point de départ d'un système de parfaits faibles en *-ụi* vfr. *je valụi*, *tu valụs*, etc. ; *je parụi*, *tu parus*, etc., *je crui*, *je corrụi*, *je bụi*, *je reçụi*, *je mụi*, *je conụi*, etc., qui restent tous conformes au parfait : *fui*, *fus*, *fut*, *fumes*, *fustes*, *furent*, et qui de bonne heure ont fait pâlir les parfaits plus rapprochés de l'étymologie *je creï*, *je corris*, et même *j'oi*, *tu oüs*, *il ot* devenu bientôt *j'(e)us*, *tu (e)us*, *il (e)ut*, lorsque le parfait de *être* se fut réduit à *je fus*, *tu fus*, *il fut*.

L'analogie peut encore substituer à des systèmes anciens relativement restreints des systèmes nouveaux plus développés. Ce cas est fréquent. Par exemple, la déclinaison latine des substantifs était une combinaison complexe de systèmes d'extension inégale, que la grammaire traditionnelle répartissait en cinq paradigmes. Elle a cédé la place, dans les langues romanes, à des systèmes plus simples et d'une extension plus considérable, puisque les cinq paradigmes ont été réduits à deux ou trois. Le système actuel du subjonctif français *que nous fassions* : *que vous fassiez*, etc., en regard de *que nous chantions* : *que vous chantiez* offre l'image d'une simplicité et d'une unité plus grandes que celui de l'ancien français *que nous faciens* : *que vous faciez* en regard de *que nous chantons* : *que vous chanteiz*. On pour-

Digitized by Google

rait, pour toutes les langues, multiplier les exemples montrant l'extension d'un type morphologique au détriment des autres types et l'unification du système grammatical de la langue au mépris du système primitif.

Peut-on dire dans ces conditions que le système actuel soit plus « caractéristique » de la langue que ne l'avait été l'ancien ? Peut-on dire que l'analyse linguistique du « système » de parfait, *je valus, je connus, j'eus*, etc. soit moins « incertaine » que l'analyse des « formes » tout d'abord isolées constituant le parfait de *être* : *je fui, tu fus*, etc. ?

Admettons qu'il n'y ait, dans de telles propositions, aucun paradoxe. Il ne sera pas superflu de préciser alors cette notion même de « système morphologique », au sujet de laquelle il importe qu'il n'y ait point de malentendu.

L'auteur des *Aires morphologiques*, pour établir la distinction qu'il juge essentielle entre la forme et le type, choisit, entre autres exemples, celui du subjonctif dans certains parlers de l'Angoumois : « Que nous prenions », écrit-il (p. 51), *k nu prājā̃* peut fort bien être devenu *k nu prnã*, et « nous voulons » *je vlõ* peut fort bien être devenu *je vulõ*: qu'importent les actions analogiques, qu'importe la forme du radical, si *n*(*u*) et *-ã* d'une part, *je* et *-õ* de l'autre *restent* caractéristiques des premières personnes du pluriel » ?

Cette distinction très légitime ne doit pas nous faire perdre de vue que ces « actions analogiques » et que cette « forme du radical » dont on nous parle, sont susceptibles de devenir elles-mêmes le point de départ et même le pivot de nouveaux « systèmes morphologiques », inconnus tout d'abord à la langue, et devenus non moins « caractéristiques » que les systèmes anciens.

L'alternance d'un radical normal avec un radical réduit fait bien partie du système morphologique de la conjugaison grecque, λείπω : ἔλιπον, ou latine, *vĭdeo* : *vīdi* (**vei-dī*). Et le français moderne offre sous une autre forme de nombreux

Digitized by Google

exemples de cet état de choses, soit qu'il continue phonétiquement d'anciennes alternances étymologiques, soit qu'il en développe de nouvelles par la voie phonétique ou par des procédés analogiques. L'opposition entre le présent et le parfait repose au moins autant sur une alternance des radicaux que sur la différence des terminaisons : *je vois* : *tu vois* : *il voit* : *n. voyons* : *v. voyez* : *ils voient* en regard de *je vis* : *tu vis* : *il vit* : *n. vîmes* : *v. vîtes* : *ils virent*. Comparer: *je plais* : *tu plais...ils plaisent* et *je plus* : *tu plus...ils plurent*, etc.

L'alternance du radical peut même intéresser non seulement le vocalisme mais encore le consonantisme : *je jette* (phonétiquement *jèt*), *tu jettes, on jette* en regard de *je jetais, tu jetais, on jetait* (phonétiquement *je j'tè, tu j'tè* : — *j'* = prépalatale chuintante sourde mais douce : cf. Grammont, *Trait. prat.*, 96).

D'autre part, le *-g-*, détaché par analogie d'une forme latine de subjonctif telle que *surgam* etc., est bien devenu le point de départ des subjonctifs vieux français du « type » *alge, donge, meinge, parolge, quierge, tienge, vienge*, etc., type qui a eu une si grande extension.

Il faut donc se garder de tirer des conséquences excessives des théories les plus justes. Il y a quelque abus à soutenir que le système morphologique est nécessairement l'élément le plus caractéristique d'une langue.

Qu'ils remontent à une époque ancienne, ou qu'ils soient des produits récents du travail des parlers, les types morphologiques, lorsqu'ils se sont développés dans certaines conditions sur une vaste échelle, peuvent acquérir une importance considérable. Dans la biologie des formes d'un idiome, ils peuvent devenir un principe capital de conservation ou d'innovation.

La distinction introduite jadis par Camille Chabaneau entre la conjugaison morte et la conjugaison vivante est

Digitized by Google

une distinction féconde tout à fait conforme à la réalité des faits.

C'est parce qu'elles sont anomales, parce qu'elles n'entrent pas dans le cadre des systèmes généraux de la langue, que certaines conjugaisons sont mortes. Et la disparition de beaucoup de verbes isolés et même de certains temps de verbes tombés tout entiers en désuétude s'explique moins par la production de conflits homonymiques que par le caractère irrégulier et exceptionnel des formes considérées.

La défaveur où sont tombés en français le passé défini et par suite l'imparfait du subjonctif n'est pas due à une autre cause qu'à l'irrégularité de leurs formes (v. p. 146 suiv.). L'auteur de la *Faillite* (p. 106) le constate, bien qu'il ait soutenu jadis une opinion différente (*Abeille*, 224). Peut-être reconnaîtra-t-il un jour que l'homonymie n'est pas la seule raison capable d'expliquer la déchéance de certains verbes. *Frapper*, verbe de la première conjugaison, a remplacé *férir*, comme *casser* a remplacé *rompre* (cf. *AL.*, 1162), comme *edere* en latin vulgaire a été éliminé au profit de *manducare* ou de *comedere* conjugué de plus en plus régulièrement. C'est une loi de morphologie générale, que l'élimination progressive des formes trop compliquées et exceptionnelles au profit des formes simples et courantes (Meillet, *Ling.*, 12).

Les besoins morphologiques et la nécessité où se trouvent les langues de posséder des flexions nettes, bien définies, entraînent parfois un traitement particulier des désinences flexionnelles, de telle sorte que la phonétique semble mise au service de la morphologie.

Dans une partie des Vosges méridionales, le pluriel de l'imparfait offre une terminaison *-ī-*, qui correspond à un type ancien *-iens*, et dont le désaccord phonétique avec *chien* par exemple s'explique par le fait qu'il s'agit du traitement d'un morphème et non d'un mot (Bloch, *Vo.*, 109). M. Bloch a réuni (*ib.*, p. 164 suiv.) un certain nombre de faits analogues caractéristiques.

Digitized by Google

Le déplacement d'accent qui s'est produit dialectalement dans la France du Nord, d'une manière plus ou moins sporadique, depuis les Charentes jusqu'aux Vosges, aux troisièmes personnes du pluriel (*cạntant* > *ɛătạ̄* : cf. p. 133), n'a pas d'autre raison d'être. Peut-on ici encore parler de « phonétique artificielle »? Méfions-nous de ces formules. Le traitement des parfaits provençaux en *-ui* montre que, dans les cas de ce genre, tout se passe naturellement.

Habuit, *potuit*, *debuit* etc. sont devenus prov. *ac*, *poc*, *dec*, etc. Le *-u-* ou *-w-* y a abouti à *-k*, alors qu'il est tombé dans les mots ne faisant pas partie du système : *janner*, *genier*, etc., *febrier*, *feurer*, *batre*, *quatre*, etc. Ailleurs *u* est resté simplement semi-voyelle : *vezoa* < *vĭdŭa* cf. prov. mod. *veuzo*. Qu'est-ce à dire, sinon que, dans le parfait, le *-w-* renforcé dans son articulation par le besoin d'une terminaison nette caractéristique du paradigme, est passé à une mi-occlusive *-gw-* (**ạgwet*), plus tard réduite à *-g* (*ag*) devenu *-k* en finale absolue (*ac*)? Les nécessités morphologiques ont causé ce renforcement intérieur, comme a pu faire l'intensité initiale, force purement phonétique, pour les *w-* germaniques au commencement du mot : *guerra*, *guiza*, *garar*, *garnir*, etc. La nature même du procès est le meilleur indice que l'évolution s'est passée normalement sans « crochet brusque » ni « volte-face ».

Dans les mêmes régions, l'*s* finale est tombée en principe en vertu d'une loi phonétique. M. Gilliéron (*Ét. géog. l.*, 102) a montré que les mots se comportent relativement à cette loi d'une manière différente suivant leur valeur sémantique ou syntaxique ou bien encore morphologique. Le fait qu'un mot fait partie d'un système morphologique où l'*s* joue un rôle, communique à ce mot une certaine force de résistance contre la loi.

La répartition géographique des formes ayant gardé ou perdu l'*-s* est différente suivant qu'il s'agit de l'*s* plurielle, ou d'une 2e personne. « Les différentes fonctions

Digitized by Google

morphologiques ne défendent pas avec la même vigueur l'-*s* qui en est le symbole : l'-*s* de « tu as » ou « tu vas » s'étend sur une aire toute autre que celle de *flus* « fleurs » (*ib.*, 103). Il y a des divergences même à l'intérieur d'une seule catégorie, par exemple, pour l'*s* du pluriel : *arbres* et *autres* offrent des répartitions géographiques différentes, qu'explique la différence même des emplois de ce substantif et de ce pronom indéfini.

Ce qui montre bien que les cas de ce genre se ramènent à une loi de morphologie générale, c'est que des faits exactement parallèles sont attestés dans d'autres langues, par exemple en grec ancien, notamment en ce qui concerne l'*s* finale (v. Grammont, *MSL*, XX, 226).

Il serait aisé d'accumuler les exemples montrant que le développement flexionnel des langues est sous la dépendance de certaines forces d'ensemble agissant tantôt dans le sens de la conservation, tantôt dans le sens de l'innovation.

Ce serait une erreur de croire que ces forces, en particulier celles d'innovation, ont toujours leur point de départ à l'intérieur de l'idiome où elles se manifestent. L'influence d'une langue ou de parlers voisins s'exerce en morphologie comme en lexicologie ou en phonétique. Il y a des emprunts de morphèmes. Il y a même des emprunts totaux de formes passées, avec armes et bagages, d'une langue à une autre.

A l'exemple déjà signalé d'emprunt dialectal, qui est à vrai dire hypothétique pour la flexion du génitif féminin latin en *-aes* (v. p. 69), on peut en ajouter de très réels décelant des emprunts de flexion dans les langues romanes.

Dire, comme le fait M. Terracher (*Aires*, 52), que « les morphologies [française et patoise] ne se sont jamais pénétrées », c'est peut-être juste — bien que nous en doutions fortement — en ce qui concerne les parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois ; mais c'est manifestement

Digitized by Google

inexact pour le français du moyen âge. L'imparfait de la 1re conjugaison latine en *-abam* se présente, dans des textes purement français et dépourvus de tout caractère dialectal, sous la forme *-oue*, au lieu de *-eve*, qui est seule conforme à la phonétique française et qui, nonobstant, a été reléguée vers l'Est. Dans un idiome où *fabam* est *fève*, *cantabam* etc., est *chantoue*, *-oues*, *-out*,... *ouent*, signe d'une invasion morphologique venue de l'Ouest. Si, plus tard, les imparfaits du type *-e(b)am* se sont propagés en français au détriment des précédents, cette circonstance ne détruit pas le fait qu'il y a eu anciennement un emprunt de flexion.

Quant à castillan *soy*, c'est un exemple curieux d'une forme grammaticale prise tout entière à un idiome étranger. Qu'on explique *soy* par une contamination de *sedeo* > *seyo* et de *sum* > *so* (Staaf, *Sa.*, 309) ou par l'analogie de *hey* (Zauner, *Rom. Sprachwiss.*, I, 169), ou même par un développement ultérieur de *soe* (*Alex.*) métathèse de *seo* < *sedeo* (Bourciez, *Élém.*, § 361), on est bien obligé de reconnaître que *soy* est attesté en premier lieu dans les chartes de Sahagun. Selon toute vraisemblance *soy* est un emprunt au léonais, dont la forme a été jugée plus pleine et plus caractéristique que le *so* indigène.

La vitalité de *soy*, qui a entraîné *estoy* en castillan, celle de *aurai* venu des régions méridionales vers le XVe siècle et ayant supplanté en français les vieilles formes *avrai*, *arai*, montrent qu'une fois entrées dans une langue, les formes, comme les flexions, d'origine étrangère, peuvent y acquérir plein droit de cité.

Certains suffixes appellent une observation analogue. De même que le germanique a développé dans son domaine propre un suffixe *-arja-* emprunté au latin, de même les patois des Ardennes, où *-arium* aboutissait phonétiquement à *-i*, *-ir*, ont pris au français le suffixe correspondant qu'ils se sont incorporé tel quel, au féminin par exemple, *fumyĕr*, ou qu'ils ont à moitié adapté à leur propre système, masc. *fumyi* (Bruneau, *Lim.*, 220).

Digitized by Google

L'emprunt de suffixe ne se fait pas seulement entre un dialecte patois et une langue littéraire ou un idiome savant, il a lieu parfois d'une langue à une autre. Le suffixe *-ade*, originaire à la fois du provençal et de l'espagnol, a eu depuis longtemps en français une brillante fortune.

En principe ces emprunts de suffixes ne s'opèrent pas directement. Ce sont d'abord des mots entiers qui passent dans une langue : *limonade, salade*, etc. Ces emprunts s'étant produits par masses, le suffixe a fini par prendre vie dans son nouveau domaine d'une manière indépendante.

Le même procédé n'a pu jouer dans le cas de esp. *soy*, fr. *aurai*, dont l'introduction dans les langues qui les ont adoptés demeure assez déconcertante (cf. Meillet, *Ling.*, 87). Il faut croire que là, il y a eu primitivement une imitation plus ou moins voulue d'un idiome étranger, avec lequel l'idiome emprunteur était en contact, et sous l'influence d'une mode; plus tard, la forme nouvelle est restée dans la langue en raison des commodités qu'elle pouvait y offrir (cf. p. 71 s.). La guerre mondiale et le séjour des anglo-saxons sur le sol de la France nous ont valu *finish*, qui a vécu dans certains milieux, mais d'une vie éphémère, car il n'offrait aucun avantage sur la forme correspondante du français.

Si l'on veut suivre tous ces faits d'emprunt dans le détail de leur développement dialectal, l'application rigoureuse des procédés de la géographie linguistique est nécessaire. Cette étude a été menée avec beaucoup de conscience par l'auteur des *Aires morphologiques*. M. Terracher s'est efforcé de montrer (p. 48-50) que les formes du démonstratif *kə̯* « ce » *kə̯l* « celle » employées par les jeunes gens dans les vallées de la Charente et de la Touvre au lieu de *tyə̯*, *tyə̯l*, propres au langage des vieillards, ne sont nullement le résultat d'une régression phonétique, mais s'expliquent par des emprunts à des parlers jugés supérieurs.

Digitized by Google

Qu'il s'agisse de faits d'emprunts ou de faits indigènes dus ou non à l'analogie ou au libre jeu des lois phonétiques, les développements morphologiques, comme les autres faits du langage, gagnent à être étudiés à la fois en fonction de leur répartition géographique et de leur évolution historique attestée par les documents écrits de l'époque moderne ou de l'époque latine.

Seule cette combinaison des divers éléments d'appréciation permettra de fonder sur une base solide cette morphologie générale des langues romanes qui, mettant en regard l'identité des causes avec l'identité des résultats, permettra au romaniste de s'élever au-dessus des contingences particulières et de contribuer à l'édification d'une morphologie générale vraiment digne de ce nom, c'est-à-dire comportant l'étude d'ensemble de tous les faits d'ordre morphologique qui se répètent identiques dans les principales langues humaines connues.

XIV

DE LA MÉTHODE EN SYNTAXE

La syntaxe est étroitement apparentée à la morphologie. Celle-ci étudie les formes : celle-là les fonctions.

Ces deux ordres d'investigation se pénètrent. Dire que *fassions* est la première personne du pluriel du subjonctif de *faire*, c'est constater un fait morphologique ; et étudier les emplois de *faire* ou de *fassions* dans la phrase, c'est traiter des questions de syntaxe. Mais la série des formes du verbe *faire* ne constitue un système morphologique que dans la mesure où il existe une correspondance entre chacune de ces formes et une ou plusieurs fonctions dans la phrase. Inversement une fonction grammaticale, un rapport, une modalité quelconque, n'ont d'existence linguistique que dans la mesure où ils sont supportés par quelque forme matérielle (voir de Saussure, *Ling. gén.*, 197-8).

Digitized by Google

D'où l'on peut conclure que le théoricien isole la syntaxe de la morphologie par un effort d'abstraction ; mais qu'en réalité morphologie et syntaxe ne sont que deux aspects d'un seul et même objet.

Tout se tient en linguistique. L'observation n'en est pas nouvelle. Le domaine de la syntaxe n'est pas un enclos fermé, privé de toute communication avec le dehors. Ce n'est pas davantage une région supérieure dominant toutes les autres, et leur faisant la loi. Certaine école actuelle de linguistes ou de grammairiens semble avoir sur le problème des vues inexactes.

La syntaxe, nous dit-on, est, dans sa définition la plus courante, la science du groupement des mots dans la phrase. Ce groupement n'étant qu'une entité abstraite, demande donc une étude spéciale. Elle est justiciable des méthodes propres à la logique ou à toute autre science de l'abstrait plutôt que des méthodes ordinaires de la linguistique.

La critique d'une conception de ce genre est tellement facile, qu'elle est du domaine de l'évidence. Il est vrai que l'ordre des éléments de la proposition est une pure abstraction. Mais cette abstraction serait dénuée de tout sens, si les réalités concrètes, en l'espèce les mots qui constituent la phrase, étaient eux-mêmes inexistants.

On nous opposera peut-être des tours comme ceux du vieux français : *je cuit plus sot de ti n'i a* (Adam le Bossu, *J. de la Feuillée*, 341) ou du vieux provençal : *no sembla sia corals amics*. Dans des phrases de ce type, le rapport de subordination du deuxième élément, *plus sot de ti n'i a*, vis-à-vis du premier, *je cuit*, paraît être une abstraction pure, et par suite il est hors d'état de donner prise à la méthode proprement linguistique, puisqu'il n'est exprimé par aucun mot, contrairement à ce qui se passe en français moderne, *je pense qu'il n'y a personne de plus sot que toi*. Le fait même qu'ici un seul et même rapport de subordination est exprimé

Digitized by Google

par une conjonction *que*, et que là ce même rapport n'est exprimé par aucun mot spécial ni même par aucune altération du mode verbal dans l'élément subordonné, semble attester le caractère immatériel du fait syntaxique et l'opposer nettement au fait morphologique ou même phonétique dont il paraît indépendant.

Il n'en est rien pourtant. Non seulement nous avons déjà montré que la syntaxe est étroitement dépendante de la phonétique, et qu'en particulier la subordination peut se marquer par une simple intonation (v. p. 141 suiv.), mais encore chacun voit qu'il serait impossible, dans les deux exemples que nous venons d'alléguer, d'établir un rapport quelconque entre les deux éléments syntaxiques considérés, si chacun de ces éléments n'était constitué par un groupement de mots déterminés. L'attribution de la folie à la deuxième personne dans l'opinion de la première dont il s'agit dans le vers d'Adam de la Halle cité plus haut, ne peut être étudiée comme fait de syntaxe, qu'à la condition qu'il existe une somme de termes concrets s'opposant les uns aux autres et tirant leur valeur de cette opposition même (cf. de Saussure, *Ling. gén.*, 176, 198). Étudier cette attribution en dehors de ces termes concrets ou d'autres équivalents, c'est faire de la psychologie, de l'histoire, tout ce que l'on voudra : ce n'est point faire de la linguistique.

Des vérités aussi simples n'auraient jamais dû être perdues de vue. Il est regrettable qu'on les ait sacrifiées au souci d'apporter des idées ou des méthodes nouvelles.

La marche à suivre en syntaxe ne peut différer foncièrement de celle qu'on doit adopter en morphologie, en lexicologie ou en phonétique. Ce sont toujours des faits concrets de langage dont on doit en dernière analyse déterminer les rapports, et non des concepts *a priori* ou des catégories logiques. La syntaxe n'échappe pas à la loi commune qui régit la science linguistique, à savoir qu'on ne doit pas abstraire la signification et les valeurs des signes matériels qui leur servent de support.

Digitized by Google

Oublier que tout fait de langage, quel qu'il soit, suppose par définition l'union d'un concept avec une forme matérielle concrétisée dans la parole ou subsidiairement dans l'écriture, ou bien encore présente à l'imagination des sujets grâce à la mémoire auditive ou subsidiairement à la mémoire visuelle, c'est quitter le terrain solide des faits pour s'envoler dans les régions décevantes des théories métaphysiques.

Dans un article récent sur *Le renouvellement nécessaire des méthodes grammaticales* (*Revue Universitaire*, XXIX, 2, 161), dont le retentissement a été considérable, M. F. Brunot ne s'est pas complètement abstenu de spéculations de ce genre. Il déclare être résolu à « sauter le pas, et à dresser une méthode où les faits [grammaticaux] ne soient plus rangés d'après l'ordre des signes, mais d'après l'ordre des idées ».

Étendant cette règle à l'étude de la grammaire, et en particulier de la syntaxe, il pose le principe suivant : « Ce sont les idées à exprimer qui doivent être classées non point sans doute en elles-mêmes et pour elles-mêmes, comme elles le seraient par la psychologie pure, mais en vue de leurs signes et relativement à eux » (*ib.* 167).

Ainsi donc, entre les deux voies qui s'ouvrent pour l'étude de la syntaxe, l'une partant des formes pour aboutir aux valeurs et aux rapports, l'autre suivant une marche inverse, c'est la seconde qui a présentement la faveur des maîtres les plus autorisés en matière de grammaire.

Les difficultés d'ordre pratique offertes par cette méthode, laquelle, à la vérité, a été entrevue et esquissée depuis longtemps déjà, avaient été signalées dès 1878 par Scherer, depuis par Ries (*Was ist Syntax*, p. 9), enfin par M. Albert Sechehaye (*La méthode constructive en syntaxe*, *RLR*, LIX, 45). Le correctif qu'y introduit M. F. Brunot, et qui tend à classer les idées « en vue de leurs signes et relativement à eux », est un correctif heureux et néces-

Digitized by Google

saire. Il ne fait malheureusement pas disparaître tous les inconvénients de la méthode.

Une des objections les plus fortes contre la marche qu'on nous engage à suivre, est que le point de départ proposé est purement logique, nullement linguistique. Le fait logique est une abstraction qui est conçue hors du langage. Le fait linguistique est à l'intersection de la logique et de la physiologie, en ce sens qu'il n'existe que par l'accouplement d'un concept avec une forme matérielle ou avec l'idée de cette forme. En d'autres termes le fait linguistique apparait toutes les fois qu'une idée se fixe dans un son (ou dans la représentation d'un son), ou qu'un son (ou bien la représentation d'un son) devient le signe d'une idée.

Vouloir connaître et classer des rapports ou des modalités, en partant *a priori* de l'idée qu'on s'en fait, même si on tend à introduire finalement ces rapports ou ces modalités, dans une forme matérielle, c'est faire comme un romancier qui prétendrait retracer avec exactitude « l'histoire naturelle » d'un ménage, et s'en tiendrait aux seules données relatives à la vie d'un des conjoints, alors qu'il était célibataire

Appliquer une telle méthode à l'étude des faits quelconques d'ordre linguistique, c'est courir le risque de formuler des notions et d'aboutir à des classifications, vagues, sans ordre, incomplètes.

Le danger d'être incomplet est le moindre des inconvénients qui menacent les partisans de la nouvelle méthode. Dans les compartiments de concepts dont ils auront dressé le cadre au préalable, et où nous supposons qu'ils auront su éviter toute omission, il s'agit maintenant de ranger les innombrables formules matérielles, chacune à sa place respective. Comment des pièces importantes ne pourraient-elles manquer à la collection ? Une grammaire, conçue

Digitized by Google

d'après un plan de ce genre, devrait être une véritable encyclopédie, comme en convient M. Brunot lui-même (*Rev. Univ.*, XXX, 1, 38).

Toutefois, avec du temps et un grand nombre de dépouillements et d'observations de tout ordre, il n'est pas impossible qu'une encyclopédie semblable puisse être constituée. Admettons qu'on arrive à être sinon tout à fait complet en la matière, du moins aussi complet qu'on pouvait l'être par l'application des vieilles méthodes. Il sera beaucoup plus difficile d'être précis dans la définition des cas particuliers ou généraux qui se présenteront.

Un des chapitres de la future grammaire, dont M. F. Brunot nous trace les grandes lignes (*ib.*, 21), est consacré à la « Caractérisation ».

Cette catégorie logique, dans laquelle on nous propose de faire entrer les faits linguistiques, est en vérité d'une compréhension bien large.

Nous n'arrivons pas, pour notre part, à voir nettement les frontières d'un si vaste domaine.

« *Comme ça*, vous sortez » ! Voilà, nous dit-on, un exemple de caractérisation (*ib.*, 32).

Nous admettrons volontiers que l'expression *comme ça*, de nature foncièrement familière dans le français actuel, puisse servir à caractériser l'acte d'une personne qui sort d'après la pensée ou les sentiments de la personne qui lui parle. Une foule de nuances de sens, variables suivant les situations respectives des interlocuteurs, peuvent être rendues par ces deux mots : *comme ça*. Ou bien ils expriment une idée de cause à effet dans la pensée de la personne qui parle : « *du moment que je vous vois là*, c'est donc que vous sortez », ou bien simplement une idée de cause plus générale ou de temps : « *puisque vous avez terminé votre tâche, maintenant que vous êtes guéri*, vous sortez ». Ils peuvent correspondre à une idée de concession : « *bien que je vous l'aie défendu, déconseillé, bien que vous m'ayez dit le contraire*, vous

Digitized by Google

sortez. ». Ils peuvent énoncer une circonstance tout à fait imprécise : « *quæ cum ita sint...*, *ainsi donc*, vous sortez ». Ou bien, le plus souvent peut-être, ils traduisent simplement... le néant, ou sinon le néant, du moins l'état embryonnaire, en quelque sorte larvé, d'une pensée échappant à toute analyse, celle de la concierge qui lâche des mots pour le plaisir de parler : « *comme ça*, vous sortez ! *Et autrement*, vous sortez ! »

Il est vrai que, même dans ce dernier cas, *comme ça* sert à la « caractérisation ». Mais un tel exemple montre combien confuse et artificielle est la méthode qui consiste à partir de l'idée pour aboutir aux signes. De tous les points de l'horizon logique, de tous les coins et recoins de la pensée, même de l'angle obscur où il n'y a ni pensée ni logique, partent les lignes aboutissant au signe matériel, l'amorphe *comme ça !* Et combien d'autres *comme ça*, possèdent les langues, même la langue française, une des plus nettes, une des plus logiques ! Pour le linguiste qui ne veut, dans son analyse, oublier aucun tour, et qui a l'ambition de « caractériser » vraiment ce qu'il étudie, n'est-il pas plus simple et plus sûr de partir de l'entité réelle, de la formule linguistique, quitte ensuite à définir toutes les nuances logiques qu'elle recouvre ? S'il est vrai qu'il faille absolument cataloguer et classer tous les cas, on rangera, dûment étiquetés, autant d'échantillons de *comme ça* que la vitrine de la « caractérisation » comporte de casiers : cause, motif, temps, concessions, etc., etc. Le nombre des compartiments ne sera pas loin d'être infini, car, en vérité, toute forme de langage est à un titre ou à un autre de la « caractérisation ».

Si *comme ça* « caractérise », peut-on prétendre que les prépositions, les articles, etc. ne caractérisent pas ? Quand on dit : « La garde-malade a passé la nuit sur le canapé... », quel est le rôle de *la*, sinon de « caractériser » le genre, et par conséquent ici le sexe, de *garde-malade* ? Et quel est le rôle de *sur*, sinon de « caractériser » la position

Digitized by Google

de ladite garde-malade relativement au canapé ? « Le garde-malade a passé la nuit près du canapé... » comporte d'autres caractérisations, et le sens de l'histoire est bien différent.

D'une manière générale, et sans faire intervenir la notion de sexe ou de genre ou même de nombre, on peut dire que les langues indo-européennes, qui ont développé l'usage du démonstratif sous forme d' « article défini », ont voulu « caractériser » le concept exprimé par le substantif comme déjà présent à la fois à la conscience du sujet parlant et du sujet à qui l'on parle (v. Brugmann, *Abr.*, 423).

De même les prépositions ne sont que des mots adverbiaux servant tout d'abord à la « caractérisation » de l'espace ou du temps et des mouvements ou du repos dans le temps et dans l'espace (*ib.*, 483).

Toute la grammaire, toute la pensée, l'universalité de la langue ne sont pas loin de devoir entrer dans ce chapitre de la Caractérisation, qui à coup sûr promet d'être un capharnaüm caractérisé ?

Toutefois, en supposant que les formules des concepts logiques, cadres de la nouvelle syntaxe, puissent non seulement figurer au complet dans la collection, mais encore être définies avec exactitude, dans quel ordre sera-t-il possible de les classer ?

Admettons que, partis successivement des concepts de Totalité, de Quantité, de Qualité, etc., ou des concepts de Cause non efficiente, de Concession, etc., qui sont des concepts assez différents, nous soyons amenés chaque fois au mot *tout* : « *Toute* la Bretagne était ivre » ; « Un roi *tout* pacifique » ; « *Toute* philosophie ne parle pas dignement de Dieu » ; « Nos pères, *tout* grossiers, avaient le goût meilleur. » Où ferons-nous alors figurer l'étude des questions que soulève l'histoire de *tout*, l'origine et l'évolution de ces divers emplois ? Où mettre la théorie de la variabilité et de l'invariabilité de ce mot et l'exposé des causes qui les expliquent?

On nous dira peut-être que ce sont là des questions

Digitized by Google

vaines, attestant une curiosité inutile propre à l'état d'esprit des grammairiens de la vieille école. Soit. Mais enfin, il a existé des règles dans le passé, qui subsistent partiellement dans le présent, même dans le langage parlé, et qui, sans être peut-être d'un grand intérêt philosophique, n'en demandent pas moins une explication, comme tous les faits linguistiques, comme tous les faits réels. Sur ces règles et sur d'autres du même genre les grammairiens d'aujourd'hui ont écrit de volumineux ouvrages de caractère historique, et dont l'intérêt est justement et uniquement d'être historique. Pour « remettre ces règles au milieu des faits qui les expliquent » (*ib.*, 38), pense-t-on qu'il soit utile de commencer par dépouiller les faits de ce qu'ils offrent de tangible, et de suivre les vicissitudes des règles dans les vagues catégories de l'Espace, du Déterminé, de l'Indéterminé, de la Caractérisation ?

Il importe, nous dit-on, de rompre définitivement avec Aristote et de briser les cadres désuets de la grammaire antique : « Après épreuve, après des années passées à chercher la solution du problème, j'ai été amené, écrit M. Brunot (*ib.*, XXIX, 1, 166), à penser qu'aucune retouche à l'ancien plan ne pouvait suffire, qu'aucun reclassement des phénomènes grammaticaux ne saurait échapper aux défauts inhérents à la classification d'Aristote. Les parties du discours ont fait leur temps. C'est une scolastique qui doit à son tour disparaître ».

Un pareil manifeste remplira d'émoi les esprits prudents, qui ne voient pas très bien en quoi peut consister la grammaire d'une langue indo-européenne, sans verbes, sans substantifs ou sans adjectifs. Briser les cadres, monter sur la borne Aristote, et annoncer aux foules l'abolition des cinq parties du discours, voilà un programme inquiétant. Mais qu'on se rassure. S'il fait une révolution, l'éminent auteur de l'*Histoire de la langue française* tient compte des

Digitized by Google

situations acquises. Il ajoute prudemment : « Je ne veux pas dire bien entendu que demain il n'y aura plus de noms, de verbes ou d'adjectifs. » Et nous applaudissons avec enthousiasme à cette déclaration.

Car enfin, s'il y a un énorme fatras dans Aristote et chez les grammairiens postérieurs, jusqu'à, et y compris, ceux du XXe siècle, et s'il est vrai que nous verrons disparaître avec plaisir l'encombrant attirail de certains exposés dogmatiques, il faut reconnaître que l'homme de Stagire, en appliquant à l'étude des langues ses facultés d'observation et de raisonnement exceptionnelles, nous a rendu de signalés services.

Il est heureux qu'il soit né en Macédoine, et non en Chine, en Indo-Chine, ou ailleurs encore, et que tout l'effort de son analyse ait été appliqué à l'étude d'une langue comme le grec, assez comparable après tout dans sa structure aux langues néo-latines qui nous occupent. Les plus grands réformateurs des temps modernes ne feront pas que l'homme cesse d'être un animal à deux pattes et, somme toute, raisonnable, comme il l'était déjà du temps d'Aristote. Ils n'arriveront pas non plus à nous convaincre que les catégories des « noms », qui désignent les choses, et des « verbes », qui désignent les procès, soient de pures inventions d'un philosophe qui n'avait aucun sens des réalités objectives.

La distinction du nom et du verbe n'est pas, il est vrai, aussi perfectionnée dans toutes les langues qu'elle l'était dans le grec que parlait et que lisait Aristote, mais enfin c'est un fait qu'il n'y a pas d'idiome, au moins parmi nos langues occidentales, où cette distinction ne s'exprime toujours par quelque procédé grammatical (v. Meillet, *Ling.*, 175). Même en anglais *love* « amour » et *love* « aimer », qui sont identiques formellement, ne se confondent pas, puisqu'on dit *the love*, s'il s'agit d'un nom, *I love*, *you love*, *to love*, s'il s'agit d'un verbe. La valeur et la fonction de

Digitized by Google

cette unité linguistique qu'on peut abstraire et à laquelle on donne le nom de « mot », ressortent tout autant des éléments qui l'entourent dans la phrase, et de la place qu'elle occupe par rapport à ces éléments (*Tu le vois. — Le vois-tu ?*), que de la forme du mot lui-même et des intonations sur lesquelles le groupe syntaxique est prononcé.

Quant aux phrases elles-mêmes, il serait vain, bien que l'entreprise puisse séduire les esprits audacieux, de vouloir abattre la barrière qui a toujours séparé et séparera toujours les phrases nominales et les phrases verbales. *L'homme est un animal raisonnable* ; *Ma patience est à bout* sont des phrases nominales, parce que ce sont des phrases qui affirment quelque chose au sujet de quelque chose ou de quelqu'un. *Nos illusions s'envolent* ; *Asseyez-vous là* sont des phrases, verbales, parce qu'elles expriment des procès.

C'est en vertu d'un sophisme que l'ancienne « grammaire raisonnée » s'évertuait à ramener les procès aux états ou les états aux procès : *Nos illusions sont s'envolant* ; *Sois là t'asseyant*. Les deux types de phrases sont profondément différents en fait, et c'est pure chimère que de vouloir les confondre pêle-mêle dans le même casier conceptuel, au nom de la logique ou des prétendues lois de la pensée. Il serait vain de vouloir faire qu'un nom soit un verbe, et un verbe un nom. La chose peut être déclarée impossible, parce qu'en fait on ne la constate pas linguistiquement parlant.

Un partisan de la méthode nouvelle m'exposait naguère que le substantif, comme le verbe, peut marquer l'action : *la crainte des ennemis* peut signifier également que les ennemis craignent, ou que l'on craint les ennemis, mais dans un cas comme dans l'autre, ajoutait mon savant interlocuteur, « le substantif marque l'action » et par conséquent la distinction entre le nom et le verbe n'est pas une distinction fondamentale.

Partant de cette idée, on nous démontrera sans doute clair

Digitized by Google

comme le jour que *la peur des coups* exprime une action et que le substantif *peur* est un verbe. Cet argument spécieux ne déconcertera point les grammairiens de la vieille école, qui sont rompus depuis longtemps aux secrets du « génitif objectif » et du « génitif subjectif ». Et ils n'auraient point de peine à répondre que l'action ou le procès peuvent être considérés en tant qu'action et procès ou en tant que faits. Dans le premier cas l'on a affaire à des verbes : *il a peur des coups*, *il se tient à l'écart* ; on a affaire à des substantifs dans le second : *la peur des coups le tient à l'écart*. Assurément, en fait, les deux phrases expriment la même réalité de la vie courante. Mais étudier la linguistique, ce n'est pas étudier la vie courante, c'est étudier ce fait qui s'appelle la langue.

Les distinctions de *temps*, de *mode*, d'*aspect*, etc. n'ont pas moins de raisons d'être que les distinctions de *verbe* ou de *substantif*, etc. Car un procès, se développant toujours dans la durée, peut être considéré à divers stades de son développement, et peut enfin affecter dans un sens ou dans un autre l'attitude mentale du sujet qui parle. D'où il ressort, sans qu'il soit besoin de nouveaux exemples, que beaucoup parmi les vieilles catégories grammaticales, aussi bien celles qui ont été découvertes dans des temps relativement modernes par un nouvel effort d'analyse, que celles qu'Aristote ou les grammairiens anciens avaient déjà signalées, sont les cadres inévitables, que la syntaxe révolutionnaire brisera si cela lui convient, mais auxquels elle sera en fin de compte fatalement ramenée.

Les catégories de phrases nominales ou verbales, concessives, conditionnelles, etc., véritables catégories linguistiques, répondent à des groupements types de mots, qui se sont constitués dans les langues par suite du fait même de la répétition des mêmes formules. Ces formules toutes faites s'imposent par leur fréquence à l'attention et à la mémoire des sujets qui les répètent et qui finissent par créer

Digitized by Google

de nouveaux groupements sur le patron des anciens, perpétuant les types syntaxiques, ou syntagmes, sous des aspects concrets différents (v. de Saussure, *Ling.*, 179).

Ce serait donc nier proprement l'existence de la syntaxe et par conséquent de la langue même, que de se refuser à admettre la présence de ces types et de ces catégories dans la conscience ou dans la subconscience des sujets, même lorsqu'ils parlent un idiome de la manière la plus spontanée, la moins réfléchie et la moins pédante qu'il puisse être.

Cela étant posé, et à la condition qu'on ne considère pas ces catégories linguistiques comme des éléments accessoires, à la condition aussi qu'on ne fasse pas, des catégories purement logiques, le pivot de toute la syntaxe, nous reconnaîtrons volontiers qu'il y a beaucoup d'améliorations à introduire dans l'analyse des groupements de mots et de leurs valeurs, et que la notion du rapport logique des idées représentées ne doit jamais être perdue de vue, si l'on veut connaître les rapports et les fonctions des signes linguistiques qui les représentent.

C'est ainsi que, dans leurs exposés, les grammairiens d'autrefois, trop étroitement asservis à la forme matérielle des signes, confondaient des cas différents, omettaient des tournures courantes. Ils distinguaient bien par exemple l'impératif de l'indicatif, les propositions volitives des propositions indicatives, et ils fondaient cette distinction sur la présence et sur la forme du verbe : *partez*, *servez-vous*, *allez-y*, etc. Une phrase comme *Prenez soin de lui*, *il vous remerciera par des injures*, où *prenez* n'est impératif que de forme, était abusivement classée avec les précédentes.

M. Brunot, qui attire judicieusement l'attention des grammairiens sur ces imperfections des méthodes désuètes, veut que dans le chapitre de l'impératif — car il conserve un chapitre de l'impératif — on prenne comme point de

Digitized by Google

départ la catégorie logique de l'ordre et du commandement (*ib.*, XXIX, 2, 165).

Cette conception l'amène non seulement à tenir distincts les cas que l'on confondait, mais encore à grouper sous la même rubrique une foule de tournures que les grammairiens du temps jadis n'auraient jamais songé à rapprocher les unes des autres : *Debout! Attention! A vos pièces! A prendre une cuillerée, à jeun, le matin. Vous aurez soin de remettre la clé à la concierge* (*ib.*, 166).

Une pareille méthode est des plus légitimes, et sera féconde en résultat, si on l'applique à l'étude pratique des langues, ce qui est le but spécialement visé par l'auteur de l'article, écrit avant tout « pour renouveler l'enseignement de la langue à tous les degrés » (*ib.*, XXX, 1, 21).

Mais, si l'on considère la question du point de vue purement scientifique, on s'apercevra bien vite qu'une collection de faits de ce genre, si développée soit-elle, n'a d'autre valeur que celle d'une pure classification, — d'ailleurs incomplète, comme nous allons le voir —, et qui en tout cas, à aucun degré, ne constitue par elle-même une théorie. Elle ne renferme pas l'ombre d'une interprétation des faits. L'auteur se borne à constater l'emploi de certaines tournures et à les ranger selon un plan logique qui lui semble préférable à tout autre. Il classe : il n'explique rien.

Nous disons que cette classification est incomplète, non parce qu'il est possible d'y ajouter dix, vingt, cent autres formes à sens impératif : *Haut les mains! La tête droite. Ici! Arrière! A la porte! Bis! Jeannette, mon chocolat! Quatre hommes! Plus vite! Hue! Au pas! Chut! Tout beau! Un demi brune! A la lanterne! Pianissimo! Autant!* etc. etc. Nous disons que cette classification est incomplète, en ce sens qu'elle se contente d'empiler en désordre dans le compartiment de l'« ordre » les échantillons de langage les plus hétéroclites.

Pour que la classification ait une valeur linguistique, il faut

Digitized by Google

qu'elle ait en vue les faits tels qu'ils se présentent à l'intersection des deux plans, celui de la logique pure et celui des catégories grammaticales.

Il y a un point de l'espace (nous parlons par figure) où les catégories logiques de l'ordre et du commandement se rencontrent avec les catégories grammaticales du verbe, du nom, de l'adjectif, de l'adverbe, etc., et c'est là, non ailleurs, qu'il est possible d'observer le fait linguistique. C'est là qu'on doit poursuivre, et qu'on a quelque chance d'atteindre, ce qui est à proprement parler le but de la linguistique, c'est-à-dire l'explication des faits de langage.

Dans le cas spécial considéré, c'est le caractère bref et interjectif qui donne une valeur d'ordre ou de commandement aux formes grammaticales. Historiquement l'impératif est, dans la conjugaison, une interjection verbale aussi brève que possible, réduite le plus souvent au radical inaltéré, avec ou sans voyelle thématique, gr. ἔξ-ε:, lat. *ex-ī*, *vidē*, gr. φέρε, lat. *age*.

La même tendance à l'abréviation se signale dans l'histoire de l'impératif roman. En français moderne l'impératif repousse l'emploi du pronom sujet. *Tu viens* peut être, suivant la situation des interlocuteurs ou l'intonation de la phrase, une énonciation, plus souvent une interrogation, parfois même une mise en demeure. *Viens* est essentiellement un ordre.

Cet état est commun à toutes les langues romanes. Là où le pronom est exprimé, c'est que l'on désire attirer d'une manière particulière l'attention sur le sujet : vfr. *E reis celestes, tu nos i fai venir* (*Alexis*, 67) ; v. prov. *Aus tu* « Écoute, toi » ! *Bastart, tu vai* ; ital. *e tu ferma la speme* (*Purgat.*) ; esp. *tú me aparta* (*S. Dom.*, 99) ; esp. mod. *di tú*, fr. mod. *viens, toi*, exemple où la forme même du pronom montre bien qu'il ne s'agit pas d'un véritable sujet. Mais, en dehors des cas où l'on veut insister spécialement sur l'agent, ou ajouter une nuance accessoire, l'expression de l'ordre se fait en principe avec le minimum de mots.

Digitized by Google

Il en est de même pour les catégories du substantif, de l'adjectif, de l'adverbe. Dans *Quatre hommes !*, dans *Jeannette, mon chocolat !*, la valeur impérative se déduit non seulement de l'intonation (laquelle comporte d'ailleurs une infinité de nuances : cf. les exemples que nous avons cités), mais surtout du fait que le syntagme volitif se présente tout nu et sous forme brusque, interjective, sans dépendance grammaticale complexe avec les syntagmes voisins.

C'est cette indépendance syntaxique, c'est ce dépouillement de tous les accessoires grammaticaux qui sont la condition principale, sinon unique, de la signification impérative offerte par le substantif, l'adjectif, etc. Ce qui ne veut pas dire que tout syntagme interjectif revête nécessairement une valeur impérative : *Un homme, là, caché sous le lit !* est une simple énonciation traduisant quelque émotion poignante, justifiée ou non. Mais l'isolement interjectif est un des moyens favoris auxquels a recours la langue lorsqu'il s'agit d'exprimer un ordre. Dans *Que voyez-vous là-bas ? — Quatre hommes*, les deux derniers mots, *Quatre hommes*, ne sont isolés qu'en apparence. En réalité ils sont le complément naturel du membre *Que voyez-vous là-bas ?* Au contraire, dans le commandement *Quatre hommes !* le substantif accompagné du seul déterminatif nécessaire pour le sens, se présente brusquement, à l'état isolé, bref, éloquente manifestation extérieure de cet état d'âme vif qu'est la volonté de quelqu'un qui veut se faire obéir. Cf. Plaute : *Ultro istum a me !* (*apage*), etc.

C'est la raison qui explique que l'infinitif, forme substantive du verbe, s'emploie volontiers comme impératif : Ἀτρεῖδες,... μάχεσθαι (Homère) ; *Fugere e conspectu ilico* ; *A prendre un verre à bordeaux par repas*. Dans les cas de ce genre, l'infinitif ajoute une nuance d'indéfini à l'ordre, qui se trouve reporté dans le futur et l'indéterminé, le sujet étant lui-même souvent représenté comme indéfini.

L'emploi de la préposition devant l'infinitif n'est nulle-

Digitized by Google

ment nécessaire en français. Il y est plutôt exceptionnel. *Agiter avant de s'en servir. Faire vite.* Devant un substantif, la préposition est souvent obligatoire. Elle précise les rapports. *A la ligne ! En voiture ! A la cave ! Tout le monde sur le pont !* Dans certains cas même la préposition suffit, jouant le rôle d'une véritable particule comme en germanique : *Sus ! Après !* Cf. ald. *Auf ! Zu !* (= qu'on se lève ! ; qu'on ferme donc la porte !), etc., etc.

Des exemples si divers montrent que pour entreprendre l'inventaire d'une langue selon le plan que l'on nous propose, le linguiste devra, plus que jamais, s'il veut être méthodique et ordonné, avoir présent à l'esprit les catégories grammaticales essentielles. Et, si, au souci louable d'apporter une classification plus compréhensive qu'autrefois des types syntaxiques, il ajoute la prétention d'expliquer la formation de ces types, — comme un vrai linguiste ne peut en vérité se dispenser de le faire, — l'étude historique des formes grammaticales, poursuivie en fonction de la valeur logique de ces formes, lui apparaîtra comme une nécessité.

Car enfin, pour en revenir à l'exemple qu'on nous propose, il ne suffit pas de dire que *Prenez soin de lui, il vous remerciera par des injures* est un exemple d'impératif, n'ayant d'impératif que le nom, mais exprimant en réalité une hypothèse. Le linguiste, qui n'est pas un simple grammairien, doit rendre compte de ce fait que la catégorie logique de l'hypothèse est arrivée, dans une langue, à coïncider avec la forme grammaticale de l'impératif. Comment y parviendra-t-il ?

S'il se contente de classifier et de comparer, même avec toute la logique du monde, les formules syntagmatiques actuelles, il risque fort de piétiner sur place. Pour obtenir le résultat cherché, il est indispensable qu'il remonte à la source de la langue aussi haut que possible. La comparai-

Digitized by Google

son des états syntaxiques présents et des états passés sera pour lui la seule méthode vraiment fructueuse. Point d'étude diachronique de la syntaxe sans une telle comparaison historique.

L'impératif de supposition est un tour qui n'est pas sans exemples en latin à la 2e personne : *lacesse, jam videbis furentem* : « si tu le harcèles, tu le verras furieux » (Cic., *Tusc.*, 4, 24). Ce tour qui, en grec, est de règle à la 2e ou à la 3e personne, a pu d'autant plus facilement se développer en français, que les verbes *estre, avoir, savoir, voloir*, tous les quatre d'un emploi très usuel, remplacent normalement les formes de l'impératif par celles du subjonctif, ce qui a singulièrement favorisé, si nous ne nous trompons, l'extension au mode impératif du sens suppositif que le subjonctif avait en latin : *vendat aedes vir bonus* « supposez qu'un homme de bien vende sa maison ».

Cette valeur particulière de l'impératif équivalant à un subjonctif de supposition a, d'autre part, été facilitée par la coïncidence morphologique de nombreuses formes d'impératif qui se confondent avec celles du subjonctif dès le plus ancien français : d'abord tout le groupe des subjonctifs du type *escrivez*, qui sont également des impératifs, et de très bonne heure aussi *chantez*, qui, dès le Roland, est à la fois subjonctif et impératif.

Tel est, si nous ne nous trompons, le mécanisme qui a développé en français le tour en question, que la langue, fertile en ressources, peut d'ailleurs suppléer par d'autres constructions, par exemple par l'interrogation : *Vient-il à pleuvoir ? Chacun se hâte...*, tournure qui, elle-même est, directement héritée du latin.

« Une fois sur cent, écrit M. Brunot, un fait de syntaxe latine explique un fait de syntaxe française. Le reste du temps, c'est le contraste qui donne l'occasion de remarquer et de s'arrêter. Le circuit de Rome, on en conviendra,

Digitized by Google

n'est pourtant pas le chemin direct de Paris » (*ib.*, XXIX, 2, 161).

Puisqu'il est question de circuit et que nous sommes en pleine ère de progrès, disons avec les Américains : « The world is small. » Dans l'espace, qu'est-ce que la distance séparant Rome de Paris ? Et dans le temps, notre français du XXe siècle, est-il si loin qu'on veut bien nous le dire de ce latin, dont l'étude, s'il faut en croire ses détracteurs, serait inutile pour la connaissance des langues qui en sont sorties?

Ce qui rassurera sans doute les esprits ayant conservé, je ne dirai pas quelque goût pour l'humanisme — là n'est pas la question — du moins quelques illusions sur la pérennité des langues et sur la transmission de leurs caractères spécifiques à travers le temps (v. p. 88), ce sera la lecture de la conclusion finale de l'article capital qui nous occupe : « Une idéologie moderne, écrit M. Brunot, est gardée à jamais des spéculations *a priori* et des erreurs qui ont perdu celle du XVIIIe siècle, par la science positive des langues qui la retient désormais sans peine dans la voie de l'observation scientifique » (*ib.*, I, 178).

Nous ne pouvons qu'approuver une telle doctrine tombée d'une plume aussi autorisée. Et c'est au nom même de l'observation scientifique, que nous supplions les romanistes de ne pas rétrécir de propos délibéré le champ de leurs observations. Ils risqueraient, en matière de syntaxe, comme dans les autres domaines linguistiques, d'attribuer à la vitalité des parlers romans, certains phénomènes qui sont le fruit de l'activité ancienne du latin.

Dans les cas mêmes où les textes, échantillons manifestement insuffisants du latin parlé, ne nous livrent pas, comme ils l'ont fait pour la tournure étudiée plus haut, des exemples authentiques des anciennes constructions originaires que perpétuent les idiomes romans, nous avons le droit, tout comme en phonétique ou en lexicologie, de supposer, dès la période du roman commun, l'existence de

Digitized by Google

certains syntagmes, qui ont dû être plus ou moins largement généralisés dans la suite.

Pour l'expression du rapport de causalité par exemple, « quand le sentiment, nous explique M. Brunot (*ib.*, 170-1), se mêlait au jugement, on vit intervenir des locutions spéciales, *en faveur de, grâce à, pour l'amour de,* dont le sens spécial du reste se fondait peu à peu dans le sens général de cause, au point qu'on en est venu à dire : *grâce à ce bouleversement,* et que, dans Molière, *par amour de l'humanité* ne signifie pas autre chose que *par sentiment d'humanité* ».

Ces glissements de sens affectant des expressions qui, par diffusion, prennent une valeur générale indépendante de leur valeur originaire, sont en vérité des phénomènes notables. Comment pourrions-nous oublier que *exempli gratiā* est courant en latin dès l'époque républicaine et que Quintilien emploie *brevitatis gratiā* = « pour abréger ? »

Mais admettons que fr. *grâce à toi,* ital. *grazie a te,* esp. *en gracia,* prov. mod. *graci à,* etc. soient de formation romane, comme on semble vouloir nous le dire, et ne se soient développées dans les langues néo-latines que sous une influence littéraire, puisque le mot « grâce » paraît bien être un emprunt savant, du moins est-il impossible d'en dire autant d'une tournure telle que *pour l'amour de* ou *par amour de.* En effet nous voyons *per amorem* ou *pro amore* se généraliser pour marquer la cause en italien *per amor di,* vénit. lomb. *pér mor de,* pis. *perammodi,* vpr. *per amor de, per amor car, en per amor de,* béarn. *proumou, permou, pramou,* land. *pramou, pramoun* « parce que » (*Pet. atl.*, 300), galic. *pramode,* etc.

Une telle diffusion géographique, coïncidant avec le sens causal très général pris par la tournure, rend fragile l'hypothèse d'un développement indépendant et parallèle dans les divers parlers néo-latins, et nous autorise à faire

Digitized by Google

remonter jusqu'à la période du roman commun la naissance de cette locution conjonctive. Et les cas sont nombreux où nous pouvons apporter la preuve historique de l'existence du syntagme dès le roman commun.

Dans son excellente *Petite Syntaxe de l'ancien français*, où, pour satisfaire peut-être au goût du jour, l'auteur a accompli le tour de force d'étudier, en 270 pages, d'un point de vue historique, les tours du vieux français « sans même laisser entrevoir que le français vient du latin » (p. VI), M. L. Foulet relève (p. 8), parmi les exemples de l'emploi du cas-régime, une phrase telle que *n'a si bon chastelain* = « il n'y a si bon châtelain » et d'autre part la phrase suivante *esté faisoit bel et seri* = « il faisoit un été... ».

A propos de ces exemples, M. O. Bloch (*BSL*, XXII, 77) reproche à l'auteur de n'avoir pas expliqué ces constructions à l'aide du paragraphe de sa syntaxe où il est dit que « dès qu'un mot dépend d'un autre mot ou d'une phrase, et même, dès qu'il y a le moindre soupçon qu'il en dépende, c'est le cas régime qui tout de suite s'impose ». « La grammaire d'aujourd'hui, ajoute M. Bloch, préoccupée de logique, y voit des *sujets réels*. »

Si l'on n'avait point la phobie du latin, ou si l'on n'affectait point de l'avoir pour une raison ou pour une autre, l'auteur et son critique auraient trouvé plus de profit, pour eux-mêmes et pour l'instruction du lecteur, de renvoyer aux exemples réunis par M. E. Bourciez (*Élém.*, 274), et montrant l'emploi impersonnel de *habere* et de *facere*, qui, dès l'époque latine, se font accompagner d'un accusatif : *quia jam multum tempus haberet* (Vulg.) ; *in arca Noe habuit homines* (Hier. ep.) ; *nunquam fecit tale frigus* ; *gravem hiemem fecit* (Grég. T.), etc. cf. ital. *fa freddo*, esp. *hace frio* ; *hace tres años*, etc.

De tels exemples montrent clairement qu'en matière de syntaxe, comme en d'autres matières, la méthode historique qui va chercher jusque dans le latin l'explication de certains

Digitized by Google

faits de langue actuels ne peut être délibérément laissée de côté. M. Bloch lui-même en fait la remarque, quelques lignes plus loin, à propos des emplois du prétérit et de l'article partitif en vieux français.

Non, le latin, source commune des idiomes qui nous occupent, ne saurait être exclu d'une étude scientifique ayant pour objet les langues néo-latines. Hâtons-nous d'oublier les considérations pessimistes de M. Brunot sur l'inutilité du latin pour l'étude de la syntaxe française, et applaudissons sans réserve aux déclarations de ce maître lorsqu'il proclame « que la langue n'est pas une création abstraite; que c'est un produit de vie » (*ib.* 2,171).

Pour reconstituer les phases successives de cette vie, ce ne sont pas des classifications idéologiques que nous demandons, mais bien des faits linguistiques, remontant à des époques variées, depuis les origines jusqu'à nos jours, et attestés dans les différentes langues congénères, de manière que nous puissions instituer la traditionelle comparaison.

« Supposons, nous dit-on, le maître et l'élève en présence de cette simple phrase *Te voilà !* En vain exposera-t-on que *voi* est l'ancien impératif; qu'il s'est soudé à *là*. En vain donnera-t-on des dates. L'affaire n'est pas là. A quoi sert ce *voilà* ? Sûrement pas à dire *regarde. Te voilà !* est bien loin de *regarde-toi là !* Dès lors quel est le sens ? Où classer cette phrase ? Quel est le rôle de *voilà* ? — C'est une étude de suivre les variations des langues. Mais c'en est une aussi et assez différente de les prendre telles qu'elles sont, d'en considérer les éléments tels qu'ils se présentent au cerveau des sujets parlants » (*ib.*, XXIX, 2,162).

Nous conviendrons qu'il est nécessaire de définir exactement les valeurs et les fonctions des syntagmes dans les langues, et que même pour une étude de la syntaxe dans

Digitized by Google

la diachronie, l'exactitude de ces définitions synchroniques est indispensable. Nous confessons que beaucoup de grammaires « historiques » ou « comparées », parmi celles surtout parues à l'étranger, font trop bon marché de l'étude précise de ces valeurs. Mais le sentiment des valeurs n'a rien de véritablement scientifique en lui-même, et le premier indigène venu, qui manie sa propre langue ou son patois natal, en sait plus long sur ce point que les plus subtils grammairiens étrangers. Quant à la classification, elle n'est pas tout dans la science diachronique, même si elle est fondée sur des caractères purement linguistiques. La question des origines n'est pas d'une importance inférieure, et elle joue, dans les questions de syntaxe, le même rôle essentiel qu'en étymologie. Elle fournit la base indispensable à l'étude historique des changements de valeur et du procès suivi au cours de ces changements.

Voilà pourquoi dans l'étude dynamique des faits de syntaxe, sinon dans l'enseignement élémentaire de la langue — qui ne nous intéresse pas —, il est capital de savoir que *voilà* est sorti de *voi* + *là*, comme il est capital, — parce que la chose est d'un intérêt scientifique général —, de connaître l'existence du procès selon lequel toutes les langues romanes, et d'autres encore, tendent à former des particules interjectives à l'aide d'impératifs. Et ceci est un autre aspect de la question qui nous occupait précédemment. Cf. prov. *Tè ! Ve ! Ve lou ! Ve la ! Iéu me veici contro la font !* (Mistral); *Vaqui que soun sang se recerco* (id.). (v. Ronjat, *Synt. parl. prov.*, 260). De tels exemples montrent que l'emploi des impératifs en qualité d'interjections entraîne pour ces formes verbales une certaine usure phonétique. Le même fait peut être constaté dans d'autres langues : ital. *tę, vie, guar'* ; port. *chete* (*Mistero*, 113) = *chegate, guarte, calte, tirte, porte.*

C'est dans une comparaison de ce genre et dans une reconstitution précise de toutes les étapes sémantiques ou

Digitized by Google

autres parcourues par les tours depuis l'époque la plus reculée à laquelle on peut atteindre, en un mot c'est dans l'histoire des origines et des changements ultérieurs, que doit consister l'étude scientifique de la syntaxe.

Une telle méthode a permis à la linguistique indo-européenne, qui a exercé ses investigations sur des périodes de temps très étendues, de découvrir, entre des langues géographiquement très distantes les unes des autres, des ressemblances de structure qu'explique seule leur origine commune, soit que ces langues aient conservé, chacune de son côté, l'état de choses ancien, soit qu'elles l'aient modifié à des époques plus ou moins différentes dans le même sens.

Ainsi le français dit *la maison du père*, comme l'anglais *the house of the father* ou le persan *mân i pidar*. Voilà donc trois langues qui modifient dans un même sens la structure de la langue primitive qu'elles perpétuent, remplaçant la flexion par un ordre fixe des mots et par l'emploi de particules (Meillet, *Ling.*, 62-3). C'est-il la logique et l'idéologie, ou bien c'est-il la comparaison historique, qui nous mettent à même d'établir des rapprochements de ce genre et d'aboutir à des conclusions aussi suggestives ? L'analyse la plus pénétrante des concepts est à coup sûr moins instructive que la confrontation de quelques faits positifs judicieusement choisis.

Le développement de nouveaux types syntagmatiques, la disparition des anciens, le procès de ces acquisitions et de ces pertes, voilà le véritable objet de la syntaxe diachronique. Plus haut nous remonterons dans l'étude historique des tours, moins nous nous confinerons dans un domaine restreint au point de vue du temps et de l'espace, et plus les résultats obtenus risquent d'offrir un intérêt linguistique et même philosophique.

Il est notable par exemple que certaines langues romanes

Digitized by Google

ont donné une extension nouvelle à des distinctions grammaticales dont la notion semblait s'être perdue ou du moins n'existait depuis plusieurs siècles qu'à l'état latent. La séparation des catégories de l'animé et de l'inanimé, qui a été primitivement dans les langues indo-européennes à la base de l'opposition du masculin-féminin d'une part et du neutre de l'autre (Meillet, *Ling.*, 202), répondait autrefois à une mentalité spéciale de populations primitives réagissant mentalement devant les faits de la nature d'une manière particulière. Le genre neutre tout d'abord réel est devenu un genre purement grammatical. Cette évolution était accomplie dès la période préhistorique du latin, du moins en ce qui concerne la morphologie.

Or il est extrêmement curieux de constater que la syntaxe latine offre une survivance de l'ancienne distinction éliminée dans le domaine de la flexion. En latin, comme chacun sait, le complément d'un verbe passif est à l'ablatif sans préposition, si c'est un nom de chose (quel qu'en soit le genre grammatical). Mais il se fait précéder d'une préposition si c'est un nom de personne. Cette distinction est de règle dans le latin classique et souffre à peine quelques exceptions dans le style familier (*ab aestu relictae naves*, Caes.). Elle est en recul dès l'époque ancienne dans la plupart des langues romanes.

Au contraire, elle semble s'être développée d'une manière toute nouvelle, du moins dans une partie du domaine, pour le régime direct des verbes transitifs. C'est un trait à peu près spécifique, et bien connu de l'espagnol, que l'emploi de la préposition *á* devant le complément direct, si ce complément direct est une personne : *He visto a tu padre.* Mais, devant un nom de chose, la préposition est omise : *He visto tu casa.* Les animaux sont considérés comme des choses : *He visto el perro,* ce qui montre que les faits ne correspondent pas exactement à la primitive distinction préhistorique en indo-européen de l'animé et

Digitized by Google

de l'inanimé. Toutefois l'espagnol moderne est plus strict encore que le vieil espagnol, et il applique la règle avec plus de constance. Le *Cantar de mio Cid* écrivait *recibir las dueñas* (1583), *veremos nuestra mugier* (210), *mataras el moro* (3325), *casastes sus fijas* (2939). Et, s'il est vrai que de nos jours *matar* et *casar* s'emploient encore parfois sans préposition, cet usage se retrouve dans l'ancien texte pour toutes sortes de verbes : *los otros espanta* (*ib.*, 3274), *conseió los yfantes* (2999), etc. (v. Pidal, *Cantar*, 339-40). D'autres textes anciens offrent un état de choses comparable, mais de bonne heure la syntaxe actuelle tend à s'introduire, puisque le copiste du *Poema de Fernán González* corrige déjà : *que* (*a*) *Pelayo vuscassen*.

Il est vraisemblable que le tour a ses racines profondes jusqu'à l'époque romane commune, bien que les premiers exemples qu'on puisse en citer, *Decepit ad suo germano; ad illa una matabit*, ne remontent qu'au XIe siècle, dans des chartes en latin (Bourciez, *Élém.*, 277). Ce syntagme, qu'on relève aussi en portugais, *amar a Deos e ao proximo*, a pu, il est vrai, s'y développer sous des influences castillanes. Mais, comme il est répandu aussi en Sicile, *l'aviti vistu a me frati ?*, en Calabre, *kyama a Maria ; ptjja a frateta*, dans la Pouille, les Abruzzes, *a tte te piglia* (Finamore), jusqu'à Rome, *sentiteme a mme* (dans les sonnets de G. G. Belli en « romanesco », 2, 8), comme il se retrouve encore dans l'île d'Elbe, en Corse (v. Bertoni, *It. dial.*, 178) et en Sardaigne, et d'autre part en istrique et dans l'Engadine, *amar a Dieu . . . e al prossem*, comme il est bien encore vivant dans la France méridionale, depuis la Gascogne, jusque vers Carcassonne et Narbonne (cf. Ronjat, *Synt. parl. prov.*, 87-9), et aussi en Suisse dans le canton, de Fribourg (Tappolet, *B. Gloss. Pat. S. R.*, 1908, 38). du moins devant l'apposition du régime direct (*Comment tu me traites* à *moi avec cette hauteur* : Molière), comme enfin on me le signale dans le français familier de Bruxelles

Digitized by Google

(témoignage de M. A. Vatlet), il n'est pas téméraire de penser que ce tour n'était pas inconnu au roman commun.

Il est vrai que le slave présente une innovation comparable (Meillet, *Ling.*, 208), et que la distinction entre l'animé et l'inanimé, là où elle se produit, dans le groupe des grands idiomes indo-européens, comme par exemple en anglais moderne, semble toujours résulter d'un développement nouveau propre à telle ou telle langue (*ib.*).

Toutefois l'existence de la règle latine pour le complément des verbes passifs, si on la rapproche de la distribution géographique de la préposition *ad* employée devant le régime direct des noms d'êtres animés, confère la plus grande vraisemblance à l'hypothèse que nous émettons. Une documentation géographique plus ample sur la question nous permettrait sans doute d'aboutir à une évolution certaine.

La géographie n'est donc pas moins nécessaire en matière de syntaxe que dans les autres branches de la linguistique. M. Gilliéron a montré que l'emploi surabondant du pronom-sujet là où le sujet est déjà exprimé sous forme de substantif, *le patron il est là*, est devenu normal dans la région picarde qui a confondu l'article féminin *le* avec l'article masculin, de telle manière que la distinction des genres se trouve sauvegardée grâce à cet artifice (*Path.*, I, 22-3). Et il est certain que la répartition géographique de l'emploi du *que* déclaratif en préposition principale affirmative, *jou que suy bienut* = « je suis venu », est bien près d'être linguistiquement aussi caractéristique que tel ou tel trait phonétique ou morphologique propre aux parlers gascons.

Il faut néanmoins reconnaître que d'une manière générale les limites géographiques des faits de syntaxe sont moins tranchées que celles des autres faits linguistiques. On peut comparer par exemple, dans le *Petit atlas*, les

Digitized by Google

cartes « en tombant » (503) et « en courant » (367). Les domaines respectifs de *en* + gérondif ou *en* + infinitif ne se recouvrent que très approximativement d'une carte à l'autre. L'aire *en ouvrir* ne concorde qu'en gros avec l'aire *en tomber*. La disposition générale des deux aires est la même, mais il y a, dans le détail, une discordance sensible que ne suffisent pas à expliquer les différences morphologiques des verbes qui entrent en jeu dans la locution. Il est vraisemblable qu'une enquête dialectologique renouvelée un certain nombre de fois et visant spécialement ce fait aboutirait à des tracés cartographiques chaque fois assez différents.

Ce caractère relativement flottant de la géographie syntaxique a sa raison d'être dans la nature intrinsèque du syntagme. Comme l'a remarqué F. de Saussure (*Ling. gén.*, 179), il n'y a pas, en syntaxe, de ligne de démarcation nette entre le fait de langue, produit d'un usage collectif, et le fait de parole, qui dépend de conditions individuelles. La combinaison des mots et des tours dans le langage n'exclut pas une certaine part d'arbitraire, d'origine individuelle, qu'on retrouve aussi dans la lexicologie, mais qui est plus restreinte en morphologie et surtout en phonétique.

En dépit de cette réserve, la géographie syntaxique offre toujours de l'intérêt. Elle est particulièrement instructive pour l'étude des faits de contamination dont l'importance est si grande en syntaxe. C'est ainsi que, dans la carte 503 « en tombant » à laquelle il a été renvoyé (cf. fig. 40), les points 22, 30, 43, 72 et partiellement 52 constituent une petite aire où, entre la préposition *en* et l'infinitif, s'intercale l'adjectif *bellum* : *en bet tumba*, littéralement « en beau tomber », « au beau milieu du fait de tomber ». Cette tournure est d'un type analogue à celle des points 87, 77 (soulignés d'un trait) *en tut kazé*, littéralement « en tout tomber » : cf. Ader, *Cat.*,

Digitized by Google

LVI, *en tout mouri* « en mourant », *ib.*, LII, 4, *en ben serbi* « en servant ». Entre cette aire *en bet tumbą* et l'aire *en tumbą* ou *en kązė*, le tour par le gérondif *en tumbąn* semble

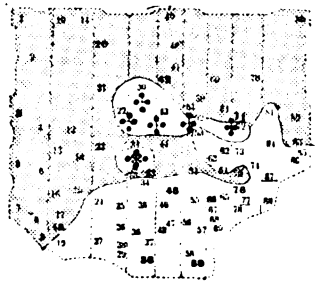

FIG. 40. — « *En tombant*, il s'est cassé la cuisse » (dans les Landes). Les parties ombrées représentent *en* + gérondif. Les parties non ombrées représentent *en* + infinitif. Les croix représentent *en beau tomber*. La croix double à huit branches représente *en beau tombant*.

dominer : points 23, 31, 44, 33, etc. Or nous voyons naître au point 32 une nouvelle tournure : *en bet tumbąn* (croix double à huit branches), compromis manifeste entre les deux tours voisins. Et où naît-il ce tour nouveau, création hybride de la langue ? Il naît précisément à la frontière de *en tomber* et de *en tombant*, c'est-à-dire dans la zone où la norme syntaxique est particulièrement indécise, et qui est par conséquent propice aux phénomènes de contamination (v. chap. XIII début).

Cet exemple de contamination exogène dans le domaine de la syntaxe vient à l'appui des explications qui ont été proposées par la grammaire comparée, dans le même domaine, pour les langues littéraires, et qui font reposer la production de nouveaux syntagmes sur des contaminations du type endogène : fr. *tu es plus fraîche que n'est une rose* < *tu es plus fraîche qu'une rose* × *une rose n'est pas plus fraîche* ; v. prov. *tot lo plus ric e'l plus melhor* < *lo plus ric* × *lo melhor* ; cf. lat. vg. *magis melior* et déjà Plaute *magis stultius* < *stultius* × *magis stultus*.

Digitized by Google

L'observation géographique jointe à la comparaison et à l'étude historique des faits est donc le fondement de la syntaxe.

« La grammaire historique, écrit M. Brunot, n'est pas celle qui peut fournir le cadre d'un exposé exact et réel de la langue d'aujourd'hui. Elle explique comment notre usage est sorti de l'usage antérieur ; ce n'est pas elle qui permet de voir ce qu'est exactement l'usage présent » (*ib.*, XXIX, 162).

Nous donnerons bien volontiers notre adhésion à cette remarque en faisant observer que, même si la méthode logique ou idéologique permettait d'aboutir à un « exposé exact et réel de la langue », elle s'appliquerait uniquement à une étude synchronique de la syntaxe. Mais, dans le champ de la linguistique diachronique, la logique et l'idéologie pures sont condamnées à demeurer des instruments dépourvus de toute utilité scientifique. Cette vérité ressort de la phrase même que nous venons de citer.

Les catégories grammaticales, si l'on met à part un certain nombre d'entre elles de nature très générale (substantif, verbe, etc.), varient suivant les époques et suivant les langues. Vouloir couler tous les faits de syntaxe dans le même moule logique, c'est se résigner à n'avoir qu'une apparence superficielle de la réalité.

Ce qui a justement ôté tout crédit à l'ancienne « grammaire générale et raisonnée », c'est qu'elle a spéculé sur les concepts et les rapports soi-disant logiques auxquels elle subordonnait les faits objectifs. Le danger de l'abstraction est encore plus grave en syntaxe que partout ailleurs en linguistique. Ici, le fait de langage étant d'apparence moins matérielle, partant plus difficile à atteindre, le linguiste court le risque de bâtir des systèmes qui n'ont jamais existé ailleurs que dans sa tête. La spéculation pure, voilà l'ennemi dans tous les ordres de sciences.

Digitized by Google

Composer une grammaire où les faits seraient étudiés exclusivement « non d'après l'ordre des signes, mais d'après l'ordre des idées » (Bally) est une utopie dangereuse pour quiconque n'a pas été rompu au préalable à l'observation objective des langues.

Cette tendance, que des recommandations illustres risquent de propager pour la plus grande confusion des études linguistiques, a une origine des plus honorables : le désir d'arracher la science grammaticale à la routine, où certains esprits étroits la confineraient trop aisément. Louable par l'intention qui l'inspire, la méthode « logique » ne peut qu'entraver le progrès de la science. Ce serait une illusion de croire qu'en faisant passer au second plan toute observation directe des phénomènes concrets du langage, on puisse arriver à en rendre compte scientifiquement.

Et le meilleur antidote qui puisse être conseillé contre l'invasion de ce fâcheux état d'esprit, c'est la lecture et la méditation d'ouvrages nourris de faits : la monumentale *Histoire de la Langue Française* de M. Ferdinand Brunot, est heureusement de ce nombre.

NOTE ADDITIONNELLE DE CORRECTION

L'ouvrage annoncé par M. Ferdinand Brunot dans les deux articles de la *Revue Universitaire*, critiqués dans le présent chapitre, vient de paraître sous ce titre : *la Pensée et la Langue* (Paris, Masson, 1922).

Par la somme de travail qu'il représente, par la connaissance véritablement unique de l'histoire des théories grammaticales en France dont il témoigne, par l'étendue des dépouillements nouveaux sur lesquels il repose, il est tout à fait digne des autres publications de M. Brunot, et, comme tel, commande le respect.

Divisé en cinq parties, vingt-cinq livres et trois cent dix-sept chapitres, si nous avons bien compté, sans parler

Digitized by Google

des sections et des paragraphes, ce volume de XXXVI-954 pages est, comme nous le prévoyions, une véritable encyclopédie.

Par là, il dépasse singulièrement l'objet que l'auteur déclare s'être proposé, et qu'il formule modestement dans le sous-titre : *Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. En vérité ce plan est merveilleusement détaillé — aussi détaillé que peut l'être un exposé définitif — et la théorie semble beaucoup moins incomplète que nous ne l'avions présumé (notamment en ce qui concerne les moyens d'exprimer un ordre : v. p. 104 ; cf. Brunot, *la Pensée et la Langue*, p. 17, 561, 569 etc.).

Ce fait s'explique par la valeur et la préparation exceptionnelles de l'auteur et par le puissant effort de réflexion et de recherche qu'il s'est imposé. Aussi bien les linguistes trouveront dans cet ouvrage une foule de renseignements précis et inédits, particulièrement en ce qui concerne l'état actuel de la langue française, littéraire et vulgaire.

Dans ce réalisme du détail, réside, à notre sens, le principal mérite du volume. Pour le surplus, la doctrine n'est ni si nouvelle, ni si révolutionnaire que nous l'annoncent les prospectus de librairie, dans lesquels elle est présentée comme « une découverte géniale », une « révolution qui est, dans l'ordre de la philologie, le corollaire de celle de Descartes »...

La révolution de M. Brunot serait plus considérable même que celle de notre grand philosophe du XVIIe siècle, s'il fallait en juger par les dimensions matérielles, puisque le *Discours de la Méthode* tient aisément dans deux ou trois douzaines de pages. Mais elle est beaucoup moins profonde, beaucoup moins hardie.

Quelques abolitions de mots tout d'abord, quelques inventions de mots aussi — c'est avec des étiquettes que se font les révolutions — : « Pronom » est destitué :

Digitized by Google

« nominal » ou « représentant » le remplace. Par contre on introduit « proadjectif (*elle est plus heureuse que je ne le suis* : cf. p. 63, 173, 673, etc.). La ci-devant « proposition elliptique » devient dans la nouvelle nomenclature une « proposition à forme réduite » (p. 17). Les verbes « neutres » de l'Ancien Régime, qui avaient déjà passé la main aux « verbes intransitifs », lesquels s'opposaient le mieux du monde aux « verbes transitifs », cèdent la place aux « verbes subjectifs » en contraste avec les « verbes objectifs » (p. 294). Dans *l'homme propose et Dieu dispose*, les anciennes grammaires disaient que *propose* et *dispose* étaient des « verbes transitifs employés absolument » : on dira désormais que ce sont des « verbes objectifs sans complément » (p. 315). Il n'y a en tout cela pas grand'chose de changé.

La faune grammaticale semble s'augmenter de quelques espèces nouvelles : les « présentatifs » : *voici*, *voilà* (p. 617) ; « les hauts, les bas, les moyens degrés » (p. 682). Parmi ce nouveau gibier de tout poil, l'œil le moins exercé reconnaît le lièvre et le lapin traditionnels : adverbes et particules démonstratives, comparatifs, superlatifs...

Mais laissons la question de terminologie, qui est d'un intérêt relativement secondaire, et allons au fond de la théorie.

La plupart des exemples que nous venons de citer montrent que les vieilles catégories d'Aristote ont la vie dure, puisque, malgré le coup qui devait les abattre, ou pour le moins les faire passer au deuxième plan, elles reparaissent en bonne posture, indispensables, dans le cadre de la nouvelle classification.

L'auteur nous dit bien que « tout l'effort d'analyse doit porter moins sur des classifications formelles que sur l'intelligence exacte du rôle joué par les éléments de la phrase » (p. 28). Mais d'un bout à l'autre de son livre il est obligé de recourir à ces classifications formelles. Il a

Digitized by Google

beau partir des notions logiques générales telles que celles d'être, de chose, d'idée, de sexe, de fait, d'action, de circonstance, etc., il est ramené nécessairement à distinguer des entités grammaticales telles que les noms et les verbes, les genres et les nombres, les propositions et les phrases, etc. C'est ce que nous avions prévu (v. p. 102)

Bien plus, il reconnaît que « la notion de *voix* ne peut être abolie : ...*aimer* et *être aimé*, dit-il, *vaincre* et *être vaincu*, *examiner* et *être examiné* sont à l'opposite » (p. 361, 371). Et, par là, sa doctrine en est exactement au même point que celle de Diomède ou de Charisius.

Il distingue l' « action », son « agent », son « objet », ce qui, chacun le sait, n'est pas une nouveauté transcendantale : *l'eau dissout le sucre*. Mais, pour rendre compte de *le sucre est dissous par l'eau*, il doit bientôt revenir à la notion de « sujet ». Logiquement, ces deux propositions ont la même valeur : mais grammaticalement elles diffèrent, et c'est justement le changement de sujet qui provoque cette différence, laquelle est essentielle en ce qui concerne, sinon la « Pensée », du moins le « Langage ». Un tel exemple, entre cent, montre combien il est nécessaire, si l'on veut rendre compte d'un fait de langue, de partir, non de la conception logique et abstraite des choses mais de l'élément formel et concret qui les exprime.

« On s'étonnera peut-être, observe l'auteur, de me voir conserver cette catégorie purement grammaticale [du sujet]. A quoi je répondrai que mon but n'est nullement d'abolir l'ancienne méthode, mais d'en créer une. Pour qu'elle soit exacte, il faut qu'elle se soumette rigoureusement aux faits, aux faits grammaticaux comme aux autres. Or le sujet n'est pas une création de l'analyse, c'est une réalité de la parole... Essayer de la remplacer ou de la supprimer serait vain et trompeur » (p. 227).

Ainsi donc « la méthode libératrice » (p. XXIV), qui se proposait de jeter à bas résolument tout l'édifice de la

Digitized by Google

vieille scolastique, est obligée de se réfugier sous l'abri qu'elle voulait démolir. Cette libératrice, elle-même fort asservie, ne nous libère de rien.

Bien au contraire elle nous impose de nouvelles servitudes.

Elle visait par exemple à remplacer les notions de compléments direct et indirect du verbe par celles d'objet et d'objet secondaire de l'action. Dans *le fils soigne son vieux père*, le père est l'objet des soins prodigués par le fils. Et l'analyse reste la même dans *le fils prend soin de son vieux père*. Mais, s'il s'agit de définir linguistiquement, et non plus logiquement, ces deux propositions, nous sommes contraints de parler, dans le premier cas, d'un objet qui est dans un complément de forme directe, et d'un « objet qui est dans un complément de forme indirecte », comme le fait M. Brunot, dans le second (p. 357).

A l'ancienne conception, qui n'était point parfaite sans doute, mais qui offrait du moins l'avantage d'être cohérente, puisqu'elle partait uniquement de la tournure formelle, pour aboutir à l'idée, on superpose une conception bâtarde, qui fatalement doit tout embrouiller.

Guerre aux vieilles parties du discours ! Voilà le grand cheval de bataille. Mais, sans l'aide des parties du discours, qui donc pourrait se reconnaître au milieu de cette classification en 954 pages ? Vouloir ruiner des catégories, dont on est obligé de reconnaître par ailleurs le caractère nécessaire, c'est verser dans l'anarchie.

Avec un beau courage, M. Brunot a entrepris la révision du cadastre grammatical. Et il réaliserait un grand progrès, s'il parvenait à démêler l'enchevêtrement inouï des parcelles. Par malheur il complique tout, puisque, sans supprimer aucun des anciens tenanciers, il installe partout de nouveaux ayants droit. L'adjectif et l'adverbe avaient des domaines contigus, parfois difficiles à délimiter. Les voici maintenant englobés dans les « caractéristiques »,

Digitized by Google

et, par là, impliqués dans une foule de notions nouvelles (p. 577-696), inextricables, comme nous l'avions prévu. L'auteur reconnaît lui-même « qu'il ne faudrait pas se proposer de classer les caractéristiques avec une rigueur absolue, car souvent elles se mêlent et se confondent » (p. 583). Et, en effet, cette confusion ressort de la définition même qu'il nous en donne, définition qui paraîtra à tous extrêmement vague et au surplus légèrement tautologique : « Caractériser, c'est noter les caractères, essentiels ou accessoires, naturels ou acquis, durables ou éphémères d'un être, d'une chose, d'un acte, d'une notion quelconque » (p. 577)...

Il ne nous appartient pas de rechercher ici jusqu'à quel point la théorie nouvelle est de nature à rendre plus aisée et plus claire l'étude pratique de la langue. Ce qui nous intéresse pour l'instant, c'est la connaissance scientifique du développement historique de la phrase.

En examinant la théorie de ce point de vue, nous ne pouvons que maintenir la conclusion à laquelle nous avait conduit tout d'abord notre critique des deux articles de la *Revue Universitaire*.

L'ouvrage sur la *Pensée et la Langue* n'est pas à proprement parler une « théorie » du français. Ce n'est qu'une classification des faits de syntaxe et de morphologie et partiellement de vocabulaire attestés dans notre langue, et considérés surtout dans la synchronie actuelle, accessoirement dans certains états périmés (déclinaison des noms en vieux français, p. 237, etc.). Les exposés historiques et explicatifs y sont assez exceptionnels.

Cette classification nous semble en définitive reposer sur une idée juste — que l'on fausse — et sur une idée fausse — qui reste telle.

D'une part, il est juste de dire que « le langage doit être considéré tel qu'il est dans le cerveau du sujet parlant, à l'époque où il parle » (p. 6). La vérité de cette proposition

Digitized by Google

éclate en particulier dans le domaine des études de syntaxe. Mais on ne doit jamais perdre de vue que, dans le cerveau des sujets parlant à un moment déterminé de la durée, la notion de parties du discours et autres catégories grammaticales essentielles existe réellement. Elle y est entrée grâce à des associations qui relient entre eux, par exemple, tous les substantifs, tous les adjectifs, tous les verbes, etc. Toutes ces notions se maintiennent dans la langue à titre d'« entités abstraites » (de Saussure, *Ling. gén.*, 196). Et ces entités abstraites, qui reposent en dernière analyse sur des entités concrètes, suivant la remarque de F. de Saussure, et qui sont d'ailleurs susceptibles d'évoluer en même temps que les formes matérielles qui leur servent de support, jouent un rôle capital, que ni la linguistique — ni la grammaire sans doute — ne peuvent impunément méconnaître. C'est ce rôle capital que M. Brunot ignore systématiquement.

D'autre part, l'idée fausse, qui fait la faiblesse de tout le système, c'est que, *linguistiquement parlant*, le fait de pensée dominerait le fait de langue. Quant à nous, nous persistons à nier qu'on puisse, pour expliquer les faits de langue, ou simplement pour en faire la classification, partir de la logique pour aboutir à l'idiome.

Les mots et les sons qui les constituent, les formes, les types de phrases, et ces entités abstraites d'ordre grammatical, qui flottent plus ou moins nettes dans la conscience des sujets et y vivent d'une vie réelle, comme M. Brunot le reconnaît lui-même accessoirement, sont les faits de la langue. Comme tels, ils ne sauraient, dans une syntaxe évolutive, être subordonnés à des catégories purement logiques, produit d'un effort supérieur d'abstraction, et qui sont des créations somme toute extérieures au langage.

Qu'il ne faille pas déduire directement l'étude de la langue d'une analyse de la pensée, c'est ce que suffirait à démontrer la diversité de structure, non seulement des différentes

Digitized by Google

langues, mais encore d'une seule et même langue considérée à deux époques de son développement.

Pour Rivarol, le français représentait « la logique naturelle à tous les hommes ». Et Schopenhauer, de son côté, considérant l'allemand, si différent par sa syntaxe, l'admirait non seulement parce qu'il est « la langue la plus noble », mais encore et surtout parce qu'il exprime toutes les nuances, toutes les « modulations » de la pensée, dont il épouse les formes « comme ferait une draperie humide sur un beau corps », « wie im nassen Gewande » (A. Fauconnet, *Esthétique de Schopenhauer*, 224).

Cet accord des deux penseurs, de profondeur en vérité inégale, mais l'un et l'autre stylistes raffinés, qui se rencontrent pour donner chacun à sa langue maternelle la palme en matière de clarté et de raison, s'explique aisément si l'on admet que la langue est la première maîtresse de la pensée : « Certains méridionaux ne pensent que quand ils parlent », a dit un romancier contemporain. Mais combien de gens du Nord, au delà même de nos frontières, sont dignes en cela d'être du Midi. Partout, l'enfant reçoit tout fait le moule de la phrase où se coulent ses premières et vagues conceptions. Le psittacisme est à la base de tout langage, et, en dehors peut-être de quelques rudiments d'idées ou représentations tout à fait élémentaires qui traversent instinctivement le cerveau de l'enfant, le psittacisme est également à la base de toute pensée. Plus tard celle-ci déborde, et s'élance hors du berceau où elle s'est lentement formée : mais, de la matrice initiale, elle garde une ineffaçable empreinte.

Voilà pourquoi des peuples, parlant des idiomes bien différents les uns des autres, s'arrogent le monopole de la raison, et croient naïvement, en matière de langage comme en d'autres matières, être « le peuple élu ». Voilà pourquoi les classifications les plus subtiles des logiciens et leurs conceptions les plus profondes ne feront guère

Digitized by Google

avancer l'étude technique et scientifique des langues et de leur développement.

De même que les phonèmes sont les atomes dont les combinaisons constituent tout le système phonétique, de même le syntagme, véritable cellule linguistique, est l'unité dont il faut partir pour toute étude historique de la phrase.

XV

RAPPORTS DE LA LINGUISTIQUE ROMANE ET DES SCIENCES CONNEXES

« Le XIXe siècle est passé ! nous sommes au XXe siècle. » Cette phrase termine en guise de conclusion l'article de M. Gilliéron sur l'« Hypnotisme phonétique en Suisse » (*Path.*, IV, 81), où les vieilles méthodes sont vigoureusement prises à parti. Elle semble indiquer que l'auteur de cet opuscule a une certaine confiance dans le progrès indéfini de l'esprit humain, et n'envisage pas, du moins présentement, la possibilité d'un recul momentané pour la science. Cet optimisme est peut-être la sagesse. Si la tentative des « bruiteurs » est restée éphémère en musique, les « dadaïstes » ont apparemment perfectionné d'une manière durable l'art de la peinture, et sans doute sommes-nous à la veille de voir fleurir en linguistique une école « futuriste » qui, « faisant table rase des dogmes » et « brisant les cadres désuets », fera luire à nos yeux dessillés des vérités éblouissantes.

Pāṇini, observateur de premier ordre, qui enseignait la phonétique quatre cents ans avant Jésus-Christ, a pourtant donné de la prononciation sanscrite une analyse, dont la précision n'a été égalée, pour aucune autre langue, par vingt-deux siècles de grammaire. Quand les gens qui « savent » vraiment, c'est-à-dire qui observent et qui com-

Digitized by Google

prennent, disparaissent, et lorsque, pour une raison quelconque, leur enseignement et leur méthode tombent dans l'oubli, il faut beaucoup de temps et de travail pour compenser cette perte.

Ce qu'il y a de rassurant dans le cas de la linguistique romane, c'est que l'hypnotisme phonétique continue à sévir en Suisse et ailleurs encore, même en France, où les excès de l'idéologie grammaticale, de la « phonétique artificielle », et de la dialectologie filmée ou catastrophique n'ont pas réussi à discréditer l'œuvre de la linguistique comparative.

Telle qu'elle est sortie du labeur du XIXe siècle, la linguistique romane a reçu des vingt premières années du XXe, et en particulier du puissant effort accompli par le fondateur de la méthode géographique, un appréciable supplément de valeur, dont nous ne songeons pas à nier l'importance, tout en répugnant à la voir exagérer par certains. Dans son état actuel elle offre l'image d'une science déjà riche de résultats et surtout pleine de promesses.

Grâce à ces progrès, le domaine roman, mieux que tout autre peut-être, nous permet de démêler les rapports qui existent entre la linguistique et les sciences connexes.

La différence essentielle qui sépare la linguistique de la logique ressort du précédent chapitre sur la méthode en syntaxe. Notre analyse du problème phonétique (chap. VI à IX,) ainsi que notre exposé sur les « lois phonétiques » qui ne sont qu'en partie des « lois aveugles » (chap. X), ont esquissé, sinon traité d'une manière complète et dogmatique, la question des rapports entre la science du langage et la physiologie, d'une part, ou la psychologie individuelle et collective, de l'autre. Notre chapitre IV a signalé la dépendance mutuelle de la science du langage et de l'esthétique. Il nous reste, pour conclure, à marquer la relation entre la linguistique et deux sciences très voisines qui, tantôt, lui empruntent des données et tantôt lui en fournissent : la sociologie et l'histoire.

Digitized by Google

Il faut reconnaître que les progrès récents de la géographie linguistique ont beaucoup contribué à resserrer les liens entre ces trois disciplines.

Tout d'abord l'histoire littéraire, cette branche spéciale des sciences historiques, dont une des tâches et non des moindres consiste à dater d'une manière exacte les œuvres appartenant au passé, reçoit un précieux concours de la dialectologie.

Déjà la linguistique traditionnelle, par l'application de son procédé favori, la comparaison historique, a permis d'assigner une place bien définie, dans le temps, à une foule de textes du moyen âge. Dans l'espace, les identifications deviennent particulièrement précises, grâce aux enseignements de la géographie dialectale, grâce en particulier aux progrès de la lexicologie géographique.

Dans ses *Recherches sur les sources latines des Contes et Romans courtois* (Paris, 1913, 279), M. E. Faral reproduit un texte franco-italien, le *Giudizio d'amore*, où est décrite une assemblée d'oiseaux. Aux vers 507-8 on lit les mots suivants :

> ...la gardarinna e lo stornel
> E la sereine e lo *dur bec*...

Le *dur bec* est le nom ancien et local du « verdier ». Cette dénomination, selon M. Bertoni (*It. dial.*, 31), n'est pas d'origine française. Elle lui paraît provenir de la région orientale de l'Émilie ou de la majeure partie du Piémont où le verdier porte de nos jours les noms de *bękdür* ou *dūribek* (cf. Zalli, *Diz. piem.*, 93). Aussi le romaniste italien conclut à l'origine piémontaise ou émilienne du texte, dans lequel il signale d'autre part : *ferogel* « verrou », cf. canav. *furęğ* (où il y a une métathèse vocalique pour **feroğ*, dont *ferogel* semble bien un dérivé).

Le même auteur tire une conclusion analogue de la présence du mot *versorio* « charrue » dans un document du

Digitized by Google

XVe siècle, d'origine inconnue, conservé à Florence (Bibl. Naz. : v. *It. dial.*, 29). La géographie des termes désignant la « charrue » dans l'Italie septentrionale, atteste l'extension de dérivés de *versare* avec cette signification particulière du côté de la Vénétie (Monselice *versuro*, San-Donà, Motta di Livenza, Longarone *varsór*, Mestre *versór*, etc.); cf. fr. *versoir*. C'est donc cette région qui, selon M. Bertoni, a donné le jour au texte anonyme de Florence.

Il y aurait quelque danger à ajouter une foi aveugle aux renseignements fournis par la géographie lexicologique. Un livre comme l'*Abeille*, même si l'on fait la part des exagérations manifestes qu'il contient (v. p. 18-9), montre assez combien les vicissitudes du vocabulaire sont considérables dans le temps et dans l'espace. Les mouvements du lexique sont certainement plus accentués et plus précipités que les altérations des sons ou des formes, d'où il résulte que la répartition actuelle des aires lexicales ne correspond pas nécessairement à celle du moyen âge, même si l'on en considère les époques les moins reculées.

En conséquence, lorsqu'on s'efforce de déterminer l'origine géographique d'un texte ancien, il importe, si l'on veut aboutir à des résultats sérieux, de multiplier les observations et d'associer autant que possible l'étude morphologique et phonétique à l'examen du vocabulaire.

Il existe à la Bibliothèque nationale de Madrid, sous le numéro 7884, un manuscrit, dont on ignore la provenance, et que les paléographes font remonter soit au XIVe siècle (Milá y Fontanals, *Obr. compl.*, III, 492), soit au XVe siècle (P. Meyer, *Rom.*, VI, 151-2). Ce texte contient une traduction en langue vulgaire de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse. Un examen rapide de la langue, tel qu'on pouvait le pratiquer avec les méthodes en vigueur il y a une cinquantaine d'années, avait conduit Milá y Fontanals à assigner à cette traduction une origine béarnaise. M. J. Ducamin a montré d'une manière irréfutable qu'il n'en est

Digitized by Google

rien (J. Ducamin, *Pierre Alphonse, Disciplines de Clergie et de Moralités*, 1908, XX-III), et que le texte de Madrid est un échantillon authentique de gascon girondin.

M. Ducamin a combiné le plus heureusement du monde les divers éléments de preuve dont la philologie peut disposer en l'espèce.

D'une part, il a comparé les faits linguistiques attestés dans cette traduction avec les faits analogues qui se retrouvent dans les documents du moyen âge. Dans ceux-ci l'emploi des formes pronominales toniques aux cas obliques, *min* « moi », *sin*, « soi » est caractéristique de la région la plus occidentale du domaine gascon, Bordeaux compris (*ib.*, XXI.)

D'autre part, le savant éditeur de la traduction de Pierre Alphonse a repéré un certain nombre de mots dont la répartition géographique moderne est bien connue. C'est ainsi que le texte étudié contient le mot *beguey* < *vicarium*, dans le sens de « coq », et M. Ducamin n'a pas manqué de relever cette particularité (p. XXIII), qui tend à prouver que l'œuvre en question est originaire de la région nord-ouest du domaine gascon (v. p. 47), localisation non moins précise.

Enfin il a relevé la présence de certains traits phonétiques (*ŏ*+*y* > *u* : *cŏxam* > *cuche*, *cŏctum* > *cuit*, *fŏlia* > *hulhe*, *nŏctem* > *nuit*, etc. ; — *fŏcum* > *huc* ; -*ŏ*+ -*l* > -*ọu* : *dŏlet* > *dọu* ; — *bŏvem* > *bẹu*).

En comparant la distribution géographique de tous ces traits à l'époque actuelle avec les éléments lexicologiques et morphologiques anciens ou modernes déjà mentionnés, M. Ducamin est arrivé à cette conclusion très rigoureuse que le traducteur médiéval de la version madrilène de la *Disciplina clericalis* parlait peut-être, mais à coup sûr écrivait, un idiome en vigueur dans un petit triangle dont les trois sommets sont formés par la Pointe du Médoc (*A. L.*, 547), La-Teste-de-Buch (662) et enfin Targon (643), trois localités situées dans le département actuel de la Gironde.

Digitized by Google

Un tel exemple montre combien est précieuse l'aide que la linguistique peut apporter à l'histoire littéraire. Nombre de données précises, définitivement acquises par celle-ci, reposent sur les enseignements de celle-là.

Inversement, les sciences historiques sont destinées à jouer un grand rôle dans l'examen des problèmes difficiles que soulève l'étude des limites dialectales et de leurs raisons d'être, ainsi que la question toujours pendante de l'existence même des dialectes.

Il faut rendre à la géographie linguistique cette justice qu'elle a renouvelé l'étude de ces questions, dont il serait trop long, ici, de retracer en détail l'historique (voir la bibliographie de M. L. Gauchat, jusqu'en 1904, *Gibt es Mundartgrenzen*, *Arch. f. d. Stud. d. neuer. Spr.*, CXI, 365. Cf. plus récemment J. Huber, *Sprachgeographie*, *B. dial. rom.*, I, 1909, 105 ; Terracher, *Aires*, I-II, n. 3, 1).

Il y a trente ou quarante ans, une des préoccupations de la science était d'établir une classification détaillée et complète des dialectes. Cette entreprise a séduit plus d'un romaniste. C'est ainsi que le colonel L. Lamouche, à qui on doit entre autres travaux d'utiles études sur le judéo-espagnol de Salonique (*Rom.*, *Forsch.* XXIII, 968), s'est efforcé de tracer un tableau d'ensemble des *Dialectes de la Langue d'Oc* (*Trentenaire de la Soc. pour l'Étude des L. Rom.*, Montpellier, 1901, 113-25).

Dans ce domaine, le colonel Lamouche distingue cinq « grands dialectes » (gascon, catalan, languedocien, provençal, limousin-dauphinois), divisés eux-mêmes en dix groupes et subdivisés en trente-deux dialectes, sans compter les sous-dialectes. Sur le papier, une telle classification fait un effet admirable. De grandes accolades en embrassent de plus petites, qui en embrassent d'autres à leur tour. Les colonnes s'alignent dans le plus bel ordre, comme sur les registres d'un bureau de recrutement bien tenu.

Digitized by Google

Mais à quelle réalité répond cette parfaite ordonnance ? Gaston Paris (v. G. Paris, *Mél. ling.*, 434) et Paul Meyer avaient, dès avant 1888, soutenu cette thèse que, dans la masse des parlers vivants, si l'on veut serrer de près la réalité, il n'y a pas à proprement parler de dialectes. Il n'y a que des phénomènes linguistiques, phonétiques, morphologiques, syntaxiques ou lexicaux, dont chacun couvre une aire géographique indépendante des autres. A la notion abstraite de dialecte, ces savants ont voulu substituer la notion concrète de fait linguistique.

Ainsi les *-a* finaux des mots latins sont demeurés à peu près intacts dans une région bien délimitée autour de Montpellier. Le latin *castanea* « châtaigne » par exemple y est resté *kastaŋa* ou *kastaŋá*, et on prononce ainsi jusqu'à Frontignan, Paulhan, Lodève, les Matelles, Lunel et même jusqu'à Caveirac dans le Gard (cf. *A. L.* v° « châtaigne »).

Plus loin tous les *-a* finaux ont pris un timbre labial *-o*, sans doute par une anticipation prématurée de la position des lèvres lorsque les organes phonateurs sont à l'état de repos, et l'on prononce *kastaŋo* déjà vers Agde, à Lamalou, Alais, etc.

Mais, que l'on considère maintenant le traitement des *v-* initiaux du latin : la géographie de ce phénomène est tout à fait différente. Soit : latin : *vado*, **vao* « je vais ». Ici, c'est Montpellier qui innove et dit *boŋ* en changeant les *v* en un *b* de nature légèrement spirante, *b̥*, altération qui se retrouve non seulement vers Frontignan, mais encore à Agde, à Lamalou, plus loin encore à Béziers, à Toulouse, à Auch, dans tout le Sud-Ouest de la France, jusqu'à l'Océan.

Vers l'Est au contraire, les *v-* étymologiques et conformes à la tradition latine reparaissent : bien avant Lunel, bien avant Sumène, nous trouvons *voŋ*, et le *v* se perpétue sans exception notable jusqu'à la frontière des Alpes (*A. L.* s. v°).

Digitized by Google

La limite géographique entre *v-* et *b-* ne coïncide en aucune façon avec celle de *-a* et de *-o* de *kastaṇa* : *kastaṇo*. Et, comme les traits linguistiques de tout ordre qui recouvrent chacun un domaine géographique particulier, sont en nombre considérable, il en résulte un enchevêtrement presque infini.

On ne saurait mieux comparer cet état de choses qu'à l'entrecroisement des mouvances féodales du moyen âge. Au XIIe siècle, le seigneur de Montpellier par exemple relevait à la fois des rois d'Aragon et des rois de France, des comtes de Toulouse, des évêques de Maguelone et du Pape !

Les faits présentent un aspect analogue si on les considère du point de vue linguistique, — et sans qu'il faille donner à ce rapprochement une autre valeur que celle d'une simple comparaison entre les choses du langage et celles de l'histoire. — Montpellier relève aujourd'hui de Toulouse et de Bordeaux pour les *b-* initiaux ; de Lodève pour les *-a* finaux ; d'Adge ou de Pézenas pour la diphtongue *io* représentant latin *ŏ* + *y* : *fiolha*, *pioch*, etc. etc.

De cet enchevêtrement inouï des aires linguistiques, que l'on soupçonnait dès 1880 ou 1885, avant les progrès de la géographie linguistique, et qui s'affirme plus considérable encore de nos jours, du moins si l'on jette un coup d'œil rapide sur les cartes de l'*Atlas linguistique de la France* ou sur d'autres atlas linguistiques plus détaillés encore (voir en particulier *Petit atlas*, *passim*),G. Paris avait conclu que le travail dépensé par les philologues pour établir l'existence de dialectes, de sous-dialectes, etc. est un travail à peu près complètement perdu.

L'illustre romaniste n'exceptait même pas de ce jugement le labeur qui a été consacré à établir une ligne de démarcation précise entre les parlers du Midi et ceux du Nord de la France. Et il est bien certain que l'œuvre entreprise il y a une cinquantaine d'années par Tourtoulon et Bringuier,

Digitized by Google

et qui consistait à tracer de village à village, depuis l'Océan jusqu'aux Alpes, la frontière linguistique des patois français et provençaux n'offre pas grand intérêt scientifique. Les explorateurs ont eu beau restreindre au minimum les caractères distinctifs qu'ils assignaient à chacun des deux groupes d'idiomes, ils n'ont pu empêcher que tantôt l'un tantôt l'autre des traits soi-disant provençaux ou français ne débordât au delà de la frontière dont ils tendaient à établir le tracé, et réciproquement.

« Cette muraille imaginaire, a dit G. Paris dans le discours programme qu'il prononça, sur les parlers de France, à la réunion des Sociétés Savantes en mai 1888, et qui est resté justement célèbre, la science, aujourd'hui mieux armée, la renverse et nous apprend qu'il n'y a pas deux France,... et que d'un bout à l'autre du sol national nos parlers populaires étendent une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées. »

Grâce surtout à la puissante impulsion initiale de Gaston Paris lui-même, la science est encore mieux armée aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a trente-deux ans ; et les travaux de dialectologie, que ce soient des travaux d'ensemble comme la vaste enquête de MM. Gilliéron et Edmont, ou des études de détail, telles qu'elles se sont multipliées au XXe siècle en France et dans le reste de l'Europe romane, tendent à nous faire rejeter, au moins en partie, la théorie de Gaston Paris ci-dessus résumée, et nous conduisent à des conclusions assez différentes.

Tout d'abord, pour ce qui concerne la France, par exemple, un fait ne peut être nié : c'est que, depuis le moyen âge la notion d'une division fondamentale entre le domaine provençal et le domaine français s'est maintenue dans la tradition.

L'unité particulière que possède chacune des deux grandes

Digitized by Google

régions et qui les oppose l'une à l'autre, se manifeste, nous disent les historiens (voir Dognon, *Institutions politiques et administratives des Pays de Languedoc*, 1895, p. 4), d'une manière concrète. Au point de vue des institutions juridiques, la France du moyen âge se divise en deux domaines : celui du Nord, de droit coutumier, celui du Sud, de droit écrit. La frontière géographique de ces deux grandes zones coïncide à peu de chose près, ajoute-t-on, avec celle que l'opinion courante établit entre le français et le provençal.

Pouvons-nous concilier un fait de ce genre, relevant de l'opinion traditionnelle, avec la théorie de Gaston Paris ? Oui, à condition de nous rappeler la différence précédemment établie (v. p. 14) entre les parlers populaires locaux ou patois et les langues littéraires ou idiomes de civilisation. Opposer linguistiquement la France du Nord à la France du Midi, c'est, au moins en ce qui concerne une certaine époque, mettre en antithèse le français littéraire et le provençal classique.

Ces deux langues de civilisation se sont partagé à un moment donné le territoire de la France, et c'est sur cette répartition que repose la notion d'une frontière linguistique entre le provençal et le français.

Deux tendances générales poussent en effet les populations parlantes dans deux directions diamétralement opposées : l'unification d'une part, la différenciation de l'autre (v. Meillet, *Scientia*, IX, V, (1911), XVIII, 2). Et c'est l'histoire seule, prise dans son sens le plus général d'histoire politique et d'histoire de la civilisation, qui peut donner chaque fois la raison de ce double mouvement.

Toute unification linguistique suppose une unification politique ou économique et le triomphe plus ou moins complet d'une civilisation sur d'autres civilisations. Toute différenciation linguistique est le résultat d'une désagrégation des États et d'une décomposition des civilisations.

Digitized by Google

L'unité romane primitive, toute relative qu'elle pût être d'ailleurs (v. p. 30 et p. 65) du point de vue linguistique, a cédé la place à un morcellement progressif à partir du moment où l'Empire romain a cessé d'exister.

Lorsque disparurent les relations administratives, littéraires, commerciales et les liens de toute nature que la vie mondaine entretenait entre la capitale et les différentes parties de l'Empire, la langue a évolué partout avec plus ou moins de rapidité.

Dans le domaine du langage comme dans celui de l'histoire politique, ce qui caractérise la période qui suivit la chute de l'Empire romain et la disparition de la grande culture romaine, après le IVe siècle de notre ère, c'est l'esprit de particularisme.

Dès le Ve siècle, le corps immense de l'Empire romain est mort. Sur les restes de l'ancienne latinité, de la « Romania », comme on disait alors, fermentent et pullulent bientôt des langues nouvelles. Par une décentralisation progressive, chaque domaine féodal, chaque coin de terre, tend inconsciemment à se créer un idiome particulier, différant plus ou moins des idiomes d'alentour. A l'unité d'autrefois a succédé insensiblement une véritable féodalité linguistique.

Mais cet état de morcellement, qui n'a fait que s'accroître jusqu'à nos jours dans les parlers populaires d'un usage purement local, n'était pas sans gêner les relations d'ordre plus général, qui sont devenues de plus en plus nécessaires. C'est alors que se sont formées de nouvelles langues communes, qu'a dû précéder d'abord la constitution de « parlers directeurs » (*Abeille*, 93, 102), puis de grands dialectes ayant une extension plus ou moins développée.

Étudier la formation de ces idiomes nouveaux, langues communes, langues littéraires, langues de civilisation à divers titres, c'est suivre la tendance inverse de celle qui vient d'être indiquée : la tendance à l'unification.

Digitized by Google

Ces deux courants de direction diamétralement opposée et qui peuvent coexister en un même temps et en un même lieu, expliquent toutes les difficultés et toutes les contradictions apparentes qui nous arrêtaient tout à l'heure, lorsque nous constations l'antinomie entre l'opinion de Gaston Paris, fondée sur des considérations scientifiques, et l'opinion courante en ce qui concerne le problème de l'existence des dialectes.

C'est l'histoire, avons-nous dit, qui nous révèle les causes de la formation et de la désagrégation des langues communes. Comme les progrès de la puissance politique et de la civilisation romaine expliquent que jadis le parler du Latium s'est étendu au détriment des parlers italiques pour devenir la langue de civilisation par excellence, l'idiome de tout l'Empire romain, le latin, de même dans l'Europe romane, au cours du moyen âge, puis des temps modernes, lorsque les peuples se sont peu à peu constitués en groupements définis et sont arrivés, sinon tout d'abord à l'unité politique, du moins à la conscience d'une certaine unité nationale et surtout au sentiment de l'uniformité de leurs besoins sociaux et de leur civilisation, les langues modernes se sont peu à peu constituées.

Sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans le détail des faits historiques, on peut dire que l'extension d'un idiome qui devient la langue de civilisation d'un groupe de population déterminé, s'est opérée, en fait, selon des modes assez différents.

Tantôt l'unification s'établit en quelque sorte sur place, et la langue commune qui se développe est celle d'un centre particulièrement influent, faisant en quelque sorte tache d'huile, et au langage duquel s'agrègent certains traits, propres aux idiomes immédiatement voisins et que les propagateurs, ouvriers inconscients de la nouvelle κοινή, trouvent particulièrement commodes pour l'expression de leur pensée. Ainsi paraît s'être constitué peu à peu dans

Digitized by Google

le centre de la Gaule septentrionale, autour de l'île de France, l'idiome qui est devenu le français littéraire.

Mais il arrive aussi que la langue de civilisation s'impose à des populations géographiquement éloignées du berceau primitif de la langue commune, et qui, même rapprochées dans l'espace, peuvent parler un idiome sensiblement différent de l'idiome envahisseur qu'elles jugent supérieur et préférable au leur propre. C'est ainsi que le français, grâce aux progrès du pouvoir royal, est devenu peu à peu la langue de civilisation des populations de la France méridionale. Un fait analogue s'était produit sur une vaste échelle aux siècles de la romanisation des divers territoires de l'Empire romain.

Les langues ainsi importées et destinées à supplanter des idiomes locaux subissent dans une mesure plus ou moins grande l'influence de ces idiomes préexistant sur chaque point ; de telle sorte qu'il n'est pas tout à fait exact de dire que le français, l'espagnol, le roumain, ne sont autres que du latin ayant subi selon les lieux des transformations diverses. En réalité, la couleur particulière qu'ont prise les différents idiomes dans les diverses parties du monde roman, est due, au moins en partie, à la combinaison de la norme idéale latine, relativement une, et des différents substrats linguistiques que cette norme rencontrait dans chaque province.

L'influence des substrats semble indéniable dans le développement ancien des langues néo-latines (v. V. Brondal, *Substrater og laan i romansk og germansk*, Copenhague, 1917), bien qu'il ne faille pas l'exagérer (voir les observations de M. Grammont *RLR.*, LX, 119). Ainsi les parlers romans du nord de l'Italie ont plus d'un trait commun avec ceux de la Gaule romane, par exemple, sauf exceptions ou cas particuliers, la chute de toutes les voyelles finales, en dehors de *-a*. Comme, au moment de la lati-

Digitized by Google

nisation des deux pays, une bonne partie des populations était de langue gauloise, il est vraisemblable que le traitement des voyelles finales latines a subi l'influence des habitudes linguistiques répandues de part et d'autre des Alpes.

Quant au passage de *u* à *ü*, que l'on constate également dans les deux pays, l'influence celtique semble un peu moins évidente, car l'existence du son *ü* en gaulois n'est rien moins que prouvée : les *ü* des parlers brittoniques semblent y être le résultat d'une évolution individuelle de ces parlers et non d'une tendance générale panceltique (v. Grammont, *op. cit.*, 118). Il faut observer toutefois que l'*ü* gallo-roman, particulièrement languedocien, s'arrête à la frontière du catalan. On ne peut s'empêcher de rapprocher de ce phénomène linguistique deux faits historiques : la permanence prolongée de l'élément ibérique en Roussillon, et l'arrêt de la poussée celtique sur les rives de la Têt (v. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, 310). Rapprochée des données fournies par l'Italie septentrionale et la Gaule romane, cette coïncidence tend à montrer qu'il y a, d'une manière ou de l'autre, une certaine relation entre l'altération non conditionnée de *u* en *ü* et la présence d'un substrat celtique.

Quant à l'affaiblissement des consonnes entre voyelles, que l'on observe en gaulois, comme en gaëlique et en brittonique (v. Meillet, *BSL.*, XXII, 91) il est non moins caractéristique. En gallo-roman, et surtout en français, où le substrat celtique a été particulièrement dense, ce phénomène important a été plus accentué que dans n'importe quelle langue romane.

La détermination précise du rôle des substrats et de leur influence sur l'emplacement de certaines limites dialectales est un des problèmes les plus difficiles qui se posent en linguistique romane. Il ne peut recevoir quelque lumière, du moins pour ce qui regarde le passé, que d'un

Digitized by Google

progrès parallèle, réalisé à la fois par les sciences historiques et la géographie linguistique.

La nécessité d'allier à une exploration géographique minutieuse d'exactes investigations d'ordre historique apparaît dans tous les travaux où la question des dialectes et de leurs limites a été tant soit peu creusée. M. O. Tallgren, dans un substantiel article intitulé *Un desideratum : l'Atlas linguistique roman* et paru dans le *B^n de dial. rom.*, I, 20, a insisté sur l'étendue des ressources que l'histoire peut fournir au problème dialectal. Il est évident qu'on ne saurait remonter assez haut dans le temps lorsqu'il s'agit d'étudier l'influence que les substrats peuvent avoir eue à plus ou moins longue échéance sur les langues envahissantes. Il importe au plus haut point que l'on connaisse l'existence des divers groupements politiques ou économiques ayant pu jouer un rôle dans la formation ou la propagation d'idiomes communs et, par suite, dans l'établissement des limites dialectales.

Il est peut-être excessif d'essayer de remonter, comme certains ont affecté de le faire (Terracher, *Aires*, 3-4, *Atlas*, *carte B*) jusqu'aux temps nébuleux où vivait l'homme des cavernes. Il existe du moins un principe général que M. Longnon a bien établi dès 1878 dans sa *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, c'est que, en Gaule, les limites diocésaines du temps de l'ancien régime continuaient le plus souvent — sauf quelques dédoublements ou autres modifications légères, — les anciennes limites des *civitates* latines, lesquelles, établies par Auguste, vingt-sept ans avant J.-C., perpétuaient *grosso modo* les frontières d'anciennes circonscriptions portant les noms des peuples de la Gaule préromaine (voir quelques réserves par J. B. Bury dans l'*Atlas* de Poole, I). Il est curieux de noter que, déjà au XIVe siècle, les *Leys d'amors*, II, 210, etc., 388, reconnaissaient plus ou moins implicitement l'importance linguistique des divisions par diocèses.

Digitized by Google

En 1870, avec des preuves historiques à l'appui, M. Schuchardt appelle l'attention des romanistes sur la coïncidence de certaines divisions ecclésiastiques avec des limites dialectales. Depuis, on ne compte plus les constatations de ce genre, surtout à partir du début du XXe siècle. En 1901, Salvioni signale des concordances semblables dans le Tessin (cf. Morf, *Arch. f. d. stud. d. n. Spr.*, CXXIV, 194).

En 1908, M. Menéndez Pidal (v. *Primer Congrès internacion. de la llengua catal.* Barcelona, 1908, 342) constate que dans la région de Segorbe et dans presque tout le sud-ouest de la province actuelle de Castellón, la limite entre l'enclave de langue aragonaise et le valencien, concorde avec celle des juridictions ecclésiastiques : la seule exception est le village de Franzara, dont les habitants parlent aragonais mais relèvent de l'évêché de Tortosa. Il est vrai que, dans cette contrée, les faits sont assez obscurs et que les mouvements de populations amenés par l'immigration en masse des habitants d'un diocèse aragonais semblent avoir été en jeu et avoir influé sur l'emplacement des limites linguistiques. Mais des mouvements de cette importance ne semblent point être intervenus à date historique dans la région de la Gaule où Morf a étudié la question qui nous occupe.

En 1909, cet auteur montre (*B. dial. r.* I, 12 suiv.) la superposition de la limite ouest du franco-provençal avec les frontières diocésaines. En 1911, le même auteur prouve, dans un long travail consacré à l'étude de la limite picarde-francienne, que cette limite est tout à fait indépendante des frontières politiques tandis qu'elle concorde avec celle des diocèses (Morf, *Zur sprachl. Gliederung Frankreichs* dans *Abh., d. Kgl. Preuss. Akad. d. Wissenschaft., Phil. hist. Classe*, 1911, Abh. II, 248, 32-7).

Pour arriver à des conclusions précises en une telle matière, il importe de serrer, d'aussi près que possible,

Digitized by Google

d'une part, la vérité historique de plus en plus fuyante à mesure qu'on remonte plus haut dans le passé, d'autre part, la réalité géographique et linguistique actuelle, extrêmement complexe.

La précision en ces deux matières dissemblables est assez rare et peu de linguistes ont su la pratiquer d'une manière satisfaisante. L'étude historique et l'exposé de géographie politique ou économique contenus dans le chapitre premier des *Aires morphologiques* de M. Terracher (p. 1-34) et dans la série A.K. des cartes de son *Atlas* sont minutieux, mais, par contre, le nombre des traits linguistiques dont l'auteur suit la répartition sur le terrain (carte I-XVII) est tout à fait insuffisant.

L'étude de M. Bruneau sur les *Limites des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne* est, à tous égards, bien supérieure. Dans ce beau livre nourri à la fois de faits historiques, géographiques et linguistiques, un des ouvrages où la question de la nature et de la raison d'être des limites dialectales est le mieux étudiée, on peut suivre d'assez près dans le détail et preuves en main l'influence des substrats sur l'idiome. La prédominance de l'élément germanique au Nord, de l'élément roman à l'Ouest, enfin le mélange plus intime des deux fonds au Sud, expliquent la répartition dialectale dont il subsiste des traces à l'époque actuelle, plus nette entre le wallon et le champenois qu'entre le champenois et le lorrain (*op. cit.*, 147, 232, s.).

Ces limites dialectales, vraisemblablement assez confuses et irrégulières déjà à l'origine, sont devenues plus irrégulières et plus confuses encore au cours du temps. Cette dégradation des anciennes frontières linguistiques se constate un peu partout. Elle semble moins grave cependant là où les frontières des antiques « civitates », perpétuées par les circonscriptions diocésaines médiévales ou modernes, ont concordé pendant plus ou moins longtemps avec des limites séculières, administratives, politiques ou autres.

Digitized by Google

Ainsi la ligne qui sépare le languedocien du catalan est une des mieux connues, grâce aux travaux de M. F. Krüger (*Sprachgeographische Untersuchungen in Languedoc und Roussillon*, Hamburg, 1913) et aussi de M. R. Salow (*Sprachgeographische Untersuchungen über den östlichen Teil des Katalanisch-Languedokischen Grenzgebietes*, Hamburg, 1912). Ici, les limites ecclésiastiques et séculières sont restées très proches pendant de longs siècles (voir en particulier l'*Historische Übersichtskarte*, n° 2). La frontière entre le Conflent, le Vallespir, le Roussillon et les pays Narbonnais d'une part, et les évêchés d'Elne et de Narbonne de l'autre, passe à peu près exactement entre les mêmes villages. Il est instructif de confronter ces tracés avec la carte synthétique des limites phonétiques, morphologiques et lexicales (c. n° 1), et de constater un nombre considérable de coïncidences.

De nos jours, où l'exploration des aires dialectales existant à l'époque actuelle sur le territoire de l'ancienne Gaule est relativement avancée, et où l'on possède des connaissances assez exactes en matière de géographie linguistique, l'étude de l'influence des substrats sur l'adaptation et le développement d'une langue commune telle que le français littéraire promet, lorsqu'elle sera conduite d'une manière méthodique, d'être des plus attachantes. Dès 1910, l'intérêt d'un travail de ce genre a été marqué (*Pet. Atl.*, LII-III).

La répartition géographique des substrats n'est pas le seul élément d'explication capable de rendre compte de l'entrecroisement observé partout dans la géographie des phénomènes dialectaux. Pour expliquer cet enchevêtrement des divers faits linguistiques, qui est presque inextricable à l'époque actuelle et qui paraît si extraordinaire, nous devons faire entrer en ligne de compte une foule de causes qui ont combiné ou contrarié leurs effets de diverses

Digitized by Google

manières, et qui ont agi, les unes dans un passé très lointain, les autres à des époques plus modernes.

Ainsi le triple étage qui constitue vraisemblablement le sous-sol linguistique du Languedoc actuel, le tuf ligure et ibérique, la terre franche et l'humus gaulois (v. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, 110-8 ; 262 ; 281-32), voilà le terrain où la plante romaine a poussé ses racines. Mais la proportion des trois couches n'est pas partout uniforme, même si l'on ne considère qu'une étendue de pays restreinte, une ou deux provinces, comme les deux anciennes Narbonnaises, par exemple. L'absence d'un de nos trois éléments, de l'élément ibérique, à l'est du Rhône (v. Jullian, *op. cit.*, 266) a pu contribuer dans une certaine mesure à différencier les traits linguistiques purement « provençaux » des régions d'Arles et d'Avignon de ceux qu'on observe à Montpellier ou à Béziers, et qui sont plus particulièrement « languedociens ». Si les parlers de la région de Nîmes ressemblent, par un grand nombre de traits linguistiques, relativement plus à ceux de la Provence qu'à ceux du Languedoc, une des raisons en est peut-être que l'influence ibérique a été moins prolongée et moins profonde vers l'est de l'Hérault qu'à l'ouest de ce fleuve (v. pour les faits historiques, Jullian, *op. cit.*, 266).

La conquête celtique s'est faite dans le Nord de la Gaule plus tôt que dans le Sud (v. Jullian, *op. cit.*, 245-6), et l'inverse s'est produit, comme chacun sait, pour la conquête romaine. L'épaisseur de la couche latine est, ici, plus considérable que là-bas, et les sédiments celtiques sont, là-bas, plus importants qu'ici (*op. cit.*, 310). Toutes ces circonstances ont dû influer sur le mode d'assimilation, sur la rapidité de l'évolution ultérieure du latin dans chaque pays.

Bien plus, sans sortir des limites strictes d'une région très restreinte, telle que le Languedoc, en supposant que la langue des Ligures y ait été partout la même, — ce qui n'est rien moins que sûr — on ne peut croire que les Ibères,

Digitized by Google

puis les Celtes puis les Romains aient apporté partout et à la même date leur influence. L'introduction en Languedoc de chacune de ces trois langues s'est certainement faite par étapes et dans le temps et dans l'espace. Les plaines ont été les premières conquises. Les collines des Cévennes sont restées plus longtemps le refuge des anciennes populations, donc des anciens dialectes (cf. *op. cit.*, 278). Il y a eu sans doute des îlots de langues plus ou moins persistants, comme on peut le constater de nos jours en Sicile, où des colonies gallo-italiques se maintiennent linguistiquement isolées depuis un nombre respectable de siècles.

Ce qui s'est passé en grand pour l'ensemble de la Romania, s'est produit en détail dans les diverses parties du domaine. Sans qu'il faille méconnaître les causes modernes des déplacements de frontières linguistiques, on peut penser que les aires phonétiques, dont les limites se coupent et se recoupent aujourd'hui dans le plus grand désordre, ne font souvent que continuer chacune quelque ancienne unité linguistique ayant existé pendant plus ou moins de temps à un moment donné d'un passé plus ou moins reculé.

Le terrain linguistique primitif, sur lequel l'empire romain a étendu sa langue, a été en quelque sorte submergé par la mer latine qui constitue l'ensemble du domaine roman. Et la variété des teintes qui apparaissent aujourd'hui à la surface de cette mer, s'explique en partie par la nature et aussi par la hauteur des fonds.

Mais, d'autres faits encore, les jeux de lumière, les coloris des nuages, contribuent à nuancer les teintes de la mer. De même, la diversité des substrats linguistiques d'une part, et les différentes dates de la celtisation, de la romanisation, etc., de l'autre, n'expliquent pas à elles seules la diaprure infinie de la carte romane actuelle.

Digitized by Google

Une foule d'autres causes sont intervenues au cours du temps, et ont produit des effets qui peuvent être bien différents de ceux dont il vient d'être question.

Ainsi, vers le nord-est de la Péninsule ibérique, — dont on connaît assez bien la géographie linguistique grâce au travail consciencieux de M. A. Griera i Gaja (*La frontera catalano-aragonesa. Estudi geografico lingüistic*, 1914), et que l'on connaîtra mieux encore lorsque l'atlas linguistique de Catalogne, aujourd'hui terminé par ce patient dialectologue, sera enfin publié —, il existe un contraste violent, dans l'aspect des aires linguistiques, entre la haute région catalane et aragonaise, le long des vallées supérieures des rios Cinca, Esera, Isabena et Ribagorzana, d'une part, et, d'autre part, la région plus méridionale, au-dessous de Barbastro et de Tamarite, vers la Segre et l'Ebre.

Au nord, les limites phonétiques, par exemple celles de la diphtongaison de *ŏ* ou de *ĕ*, de l'assourdissement de l'*s* intervocalique ou de *j* initial, de la palatalisation de *l* initiale, de l'aspiration puis de l'amuissement de *f* initiale, de l'affaiblissement de *-as* atone final en *-ęs*, sont indépendantes les unes des autres, et leur entrecroisement rappelle tout à fait celui qui apparaît si souvent en France, dans une partie de l'Ardenne, des Vosges méridionales, ou des Landes.

Au sud, ces limites linguistiques tendent à coïncider les unes avec les autres, à se réunir en faisceau, offrant un aspect assez analogue à celui de la frontière catalano-languedocienne (voir fig. 41, p. 150).

En regard de ce tableau, et dans l'intention plus ou moins explicite de rendre compte de l'emplacement des limites dialectales, M. Griera donne un aperçu de la géographie historique médiévale pour la région considérée, retraçant les frontières respectives du comté de Ribagorza et de l'évêché de Roda. Mais il faut bien avouer que les faits historiques allégués expliquent d'une manière bien insuffisante les faits linguistiques, ou même ne cadrent pas du tout avec eux.

Digitized by Google

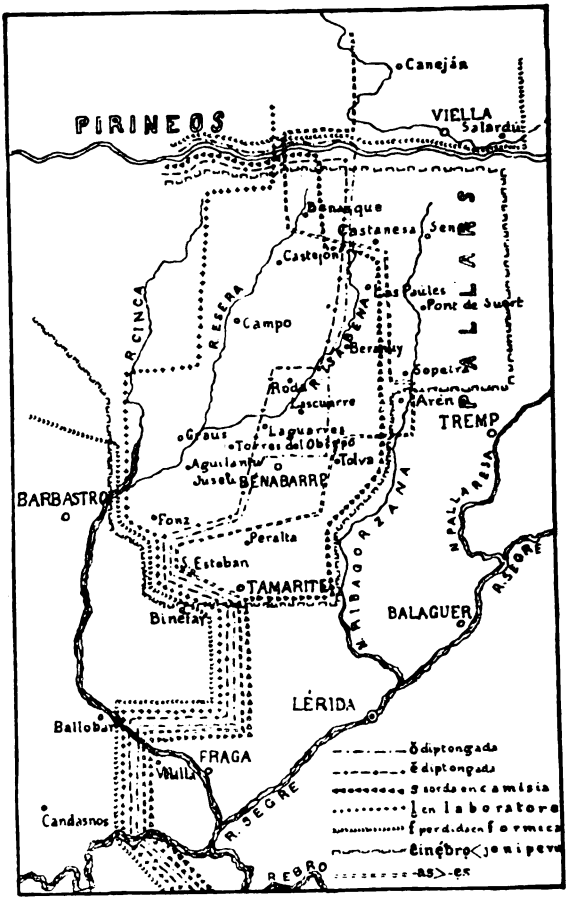

Fig. 41. — La frontière catalano-aragonaise, d'après M. R. Menéndez Pidal.
(Extrait de la *Revista de Filología española*, III, 78.)

Ainsi, l'antique comté de Ribagorza nous apparaît divisé, du nord au sud, en deux moitiés, dont l'orientale parle catalan, et l'occidentale aragonais.

Dans le magistral compte rendu qu'il a consacré au livre de M. Griera (*Revista de Filología*, III, 73-88), M. Menén-

Digitized by Google

dez Pidal établit, par des rapprochements historiques minutieux, 1° que les aires linguistiques modernes ne sont en aucune manière sous la dépendance des conditions de géographie politique, économique etc., dans lesquelles se trouvait l'ancien comté de Ribagorza ; 2° qu'il n'y a pas davantage de lien réel entre la répartition actuelle des faits linguistiques et la géographie ou l'histoire de l'évêché de Roda, lequel s'est formé au xe siècle seulement, détaché des diocèses de Huesca et de Lérida, et a présenté depuis, particulièrement au xiie siècle, sous la pression d'événements plus ou moins passagers, une grande mobilité dans l'emplacement de ses frontières.

Partant du double principe que, d'une part, la coïncidence des différentes limites linguistiques résulte en général d'un choc de langues ou de dialectes ayant conscience de leur diversité réciproque, et que, d'autre part, l'isolement et la diffusion des limites dialectales sont dus à des irradiations partielles des phénomènes de langage dans des milieux linguistiquement assez homogènes, M. Menéndez Pidal a montré que la dispersion des frontières d'isoglosses au nord, vers les Pyrénées, remonte aux anciens temps de la romanisation. Au contraire la convergence progressive des lignes vers la région méridionale doit être interprétée comme le résultat direct de la *Reconquista*, laquelle a provoqué un appel de population et un mouvement d'émigration dans la direction Nord-Sud, de telle sorte que, à partir de la contrée située entre Barbastro et S. Esteban, on peut parler de l'existence d'une véritable frontière linguistique séparant le catalan de l'aragonais. A l'enchevêtrement des traits et à l'union intime du nord, s'opposent la séparation nette et la juxtaposition brutale du sud (v. fig. 41).

Des faits analogues que l'on constate à l'ouest de la Péninsule, entre les domaines léonais et portugais, au nord et au sud du Douro, semblent demander une explication identique (v. Menéndez Pidal, *Revista de Archivos*, X, 1906, p. 132-3).

Digitized by Google

La Péninsule ibérique se trouve, en vérité, dans des conditions particulières en raison des événements qui s'y sont déroulés, à date historique, depuis les invasions sarrazines. Mais tout historien ou linguiste étudiant un autre domaine peut mettre à profit l'exemple topique qui précède, et qui montre combien est étroit le lien entre la linguistique et l'histoire.

Les rapports de la sociologie et de la linguistique ne sont pas moins intimes. S'il est une vérité qui a été bien mise en lumière par M. Meillet et par son école, c'est que le langage est un fait social et que les phénomènes d'ordre linguistique, tant dans la diachronie que dans la synchronie, s'expliquent en principe par des faits sociaux. L'action des anciens substrats et le mode de propagation des vieilles langues communes, l'influence des grands mouvements de population, que nous venons d'esquisser en quelques traits pour une ou deux parties du monde roman, d'après les données de l'histoire, entrent d'ailleurs dans cette catégorie.

Mais faire l'étude dynamique d'un idiome en fonction des faits sociaux capables de les expliquer, et tels qu'on peut les connaître dans le présent ou dans un passé récent grâce aux statistiques et autres documents précis que les sciences politiques et économiques mettent à notre disposition, est une entreprise offrant pour la science d'autant plus d'intérêt qu'elle risque d'être fondée sur des données plus exactes.

Il faut prendre garde toutefois que, malgré leur proximité dans le temps, malgré les facilités documentaires, prometteuses de précision qu'ils nous offrent, les faits modernes, d'ordre sociologique, sont, en raison de leur complexité particulière, moins aisément accessibles à une saine interprétation qu'on ne peut le supposer de prime abord.

L'idée d'étudier les changements d'un idiome populaire, et en particulier le phénomène de l'emprunt des normes

Digitized by Google

linguistiques, en fonction de faits d'ordre sociologique, tels par exemple que le mariage, est, *a priori*, tout à fait séduisante. Que les unions matrimoniales, que la constitution de nouvelles familles, avec tous les déplacements et les naissances d'individus qu'elles comportent, et avec les contacts, les antagonismes et les mélanges de normes linguistiques qu'elles entraînent, soient un facteur important dans la formation et dans l'évolution des langues, c'est une vérité qui paraît évidente, et qui en effet a été clairement conçue et exprimée déjà depuis un nombre respectable de siècles.

« Ejus civitatis lingua modo convorsa connubio Numidarum, legum, cultusque pleraque Sidonica. »

Ainsi donc, la théorie des mariages et des inter-mariages, qui est apparemment le dernier cri en matière de linguistique sociologique, et qu'on nous vante comme une des inventions les plus profondes du romanisme nouveau jeu, se trouve déjà énoncée, au premier siècle avant notre ère, avec une concision toute latine, par Salluste (*Jugurtha*, LXXVIII).

D'après l'illustre historien romain, la langue des habitants de Leptis, primitivement phénicienne, s'est modifiée avec le temps par suite des unions conjugales que les habitants avaient contractées avec leurs voisins, les Numides. Grâce aux mariages les changements d'habitudes linguistiques ont été plus prompts que ceux mêmes des lois ou des autres coutumes.

Quelques sociologues convaincus, doublés de linguistes, ou aspirant à l'être, regretteront peut-être que, dans son palais somptueux, Gaius Sallustius Crispus ait consacré ses journées et ses veilles à la confection du *Jugurtha* et du *Catilina*, ou à d'autres occupations encore d'ordre moins austère ! Que n'a-t-il élaboré quelques-unes de ces vastes statistiques qui auraient fait de lui le précurseur de nos dialectologues actuels !

Digitized by Google

Il est vrai qu'il nous apprend en trois mots à peu près autant que d'autres en trois volumes. Tous les tableaux des mariages et des inter-mariages, toutes les cartes des densités matrimoniales indigènes, toutes les statistiques de « femmes et d'hommes rapportés des aires moins patoises vers les aires plus patoises » ou réciproquement ne nous fournissent, malgré leurs apparences rigoureuses, aucun enseignement plus positif, aucune idée générale plus digne d'être retenue, que ne le fait la phrase lapidaire de Salluste « lingua convorsa connubio ».

L'auteur des *Aires morphologiques*, dont on ne peut nier, et dont on doit même admirer la patience et la conscience vraiment dignes d'un objet scientifiquement plus utile, reconnaît implicitement lui-même le résultat négatif de sa longue enquête. Il nous dit bien que la persistance ou la désagrégation des normes linguistiques est strictement parallèle aux faits démographiques et matrimoniaux ; « que la désagrégation sans afflux de population étrangère et la non-désagrégation malgré l'afflux de population étrangère ne se sont pas produites » (p. 120). Mais cette constatation est à peu près annulée par la conclusion générale qui clôt toute la thèse, et dont nous ne pouvons que louer la prudence.

« Je ne me flatte pas de l'illusion, écrit M. Terracher, que le mouvement matrimonial des XVIIe-XVIIIe siècles suffise à expliquer l'inexplicable, à débrouiller l'enchevêtrement des faits généraux et des faits locaux, et le conflit toujours possible entre la tradition et les innovations. »

Une telle appréciation n'est pas loin d'être valable pour la période de temps que l'auteur étudie spécialement, de 1800 à 1900, dans la région qu'il a choisie.

La « confusion », à vrai dire indéniable, des résultats auxquels il aboutit me semble procéder de deux causes. En premier lieu, le fait du mariage, tel que l'envisage M. Terracher, et à l'étude duquel il a appliqué toute son attention,

Digitized by Google

n'a pas et ne peut avoir la portée générale qu'il lui attribue. Que prouvent les registres des paroisses et des communes sur lesquels les époux et leurs témoins ont apposé leur signature ? Pas grand'chose, pour ce qui concerne la question de l'établissement réel et des pérégrinations des familles nouvellement créées.

Peut-on s'appuyer sur ces documents pour étudier le mouvement véritable des populations ? Les conclusions que l'on tire d'un événement de ce genre, administratif ou religieux, dont la localisation momentanée est bien souvent fortuite, nous paraissent vraiment excessives. Le « connubium » de Salluste était autrement probant, car il s'appliquait à l'union elle-même, union réelle entre sujets numides et sujets phéniciens, demeurant à Leptis, et non à la célébration de cette union entre personnes éminemment sujettes à se déplacer, et dont on ignore le plus souvent la provenance passée et la destination future.

Nous n'énumérerons pas, n'étant pas sociologue, toutes les conditions si diverses dont il faudrait tenir compte, si l'on voulait avoir une image fidèle et complète des mouvements de la population. Mais, en revanche, nous pouvons affirmer que le nombre des phénomènes linguistiques que M. Terracher a suivis sur le terrain pour les étudier en fonction des causes sociologiques, est notoirement insuffisant. Et c'est la deuxième raison pour laquelle l'auteur ne pouvait aboutir qu'à des résultats incertains.

En se cantonnant dans l'examen de deux douzaines au plus de faits morphologiques (voir *Atlas*, cartes I à XVIII), parmi lesquels on introduit en contrebande quatre ou cinq traits phonétiques (*Atlas*, carte XVII et *Aires*, p. 113), on restreint d'une manière abusive le champ des phénomènes à observer. Et, ce faisant, on ôte toute valeur aux conclusions générales sur la propagation des normes linguistiques et l'influence des faits sociaux sur cette propagation.

Bien que les rapports entre la linguistique et la socio-

Digitized by Google

logie soient intimes, le moment ne nous semble pas encore venu d'instaurer une étude définitive de ces rapports. La science sociologique est peut-être arrivée à un point de perfection qui autoriserait une telle entreprise. Nous l'ignorons.

Mais ce qui est bien certain, c'est que, malgré ses progrès immenses, la linguistique néo-latine qui, — ne l'oublions pas — étudie avant tout, comme toute linguistique, les phénomènes du langage, est encore bien imparfaite. La connaissance et l'interprétation des faits linguistiques, considérés du point de vue purement linguistique, sont encore, si l'on va au fond des choses, assez rudimentaires presque partout dans le domaine roman.

Lorsque les linguistes auront une notion technique suffisante de ces faits et de leurs rapports, il sera temps que la science du langage profite des progrès de la sociologie et de la démographie. Jusque là, traiter les questions de ce genre, c'est proprement battre les buissons au lieu de suivre vers le but véritable le grand et sûr chemin.

Ce but, vers lequel nous devons tendre, n'est pas la vaine gloire d'avoir dit à tout prix « quelque chose de nouveau ».

Ce sont les vérités nouvelles, ou plutôt c'est la vérité, toujours nouvelle, qui doit nous passionner.

En progressant méthodiquement, du connu à l'inconnu, sans sauts brusques et sans vouloir brûler les étapes, en observant toujours mieux la nature, nous pouvons espérer mettre en pratique la formule d'Herbert Spencer et serrer de plus près cette chose insaisissable, cette vérité que la science ne connaîtra sans doute jamais complètement.

La linguistique n'est ni un vain amusement, ni un art, ni une discipline soumise aux caprices des individus ou des multitudes. L'on ne saurait revendiquer pour elle une place trop honorable parmi les sciences.

Dans les lettres, en peinture, dans tous les domaines

Digitized by Google

qui relèvent de la fantaisie personnelle et du goût collectif, on peut concevoir, et l'histoire nous montre en fait, que des révolutions profondes ont été acceptées par les générations nouvelles, parce que la fantaisie est ailée, et que le goût est chose essentiellement variable dans le temps et dans l'espace, quoi qu'en aient pu dire certains théoriciens étroits. En France, les productions de Monet et de l'école impressionniste ont tout d'abord fait hurler le public, à qui on les présentait dans des salons d'Indépendants, et qui maintenant les admire au Luxembourg, voire au Louvre. Comme l'œil a fini par s'habituer aux procédés d'analyse propres aux peintres de la lumière, l'oreille moderne s'est faite peu à peu aux dissonances, aux rythmes quinaires, aux brisures des cadences, par quoi les Debussy et les Albeniz l'ont d'abord déchirée puis charmée.

Tout, ou presque tout, est possible dans le domaine du goût comme sans doute dans celui de la politique. A priori il n'est pas de forme d'état ou de société qui ne puisse s'établir et durer au moins un certain temps, même la forme anarchique.

En matière de science, cette liberté sans frein devient inadmissible, parce que la vérité scientifique échappe aux variations du goût, aux évolutions des mentalités individuelles ou collectives. Sans doute la vérité scientifique n'est pas éternelle : les progrès mêmes de la science attestent qu'elle n'est jamais parfaite. Mais ces progrès dépendent de ce qu'il y a de plus stable en nous : de la raison. Ils sont inconciliables avec l'arbitraire qui se donne plus ou moins libre cours dans les arts, dans les lettres, ailleurs encore.

La vérité linguistique, comme toute vérité scientifique, ne sortira ni d'une recherche maladive ou enfantine de la nouveauté, ni d'un chambardement général des connaissances et des méthodes.

Ici, plus qu'ailleurs peut-être, l'utopie, l'intuitionnisme et en même temps le vain étalage d'une fausse précision scientifique, voilà les ennemis.

Georges MILLARDET.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

A PROPOS DES SOURCES DE « L'ANGE ET L'ENFANT » DE JEAN REBOUL

Quand, en 1920, j'ai, dans cette *Revue*, discuté la question des sources de la célèbre pièce de Reboul [1], l'ignorance où j'étais alors d'un poète de la période romantique a été cause que mon travail contint une lacune grave, qu'il ne m'a été donné de combler que plus tard à la suite de nouvelles recherches — car on sait, aussi bien, que nulle œuvre humaine, — si ce n'est peut-être celle des sots — ne peut se targuer d'être complète et décisive. Mon excuse de ne pas avoir soupçonné l'existence de *La Mort d'un Enfant* sera d'ailleurs facile, puisque le recueil où elle est contenue n'est même pas à la *Bibliothèque Nationale* !

Qui connait aujourd'hui la vie et l'œuvre d'Antoine Fontaney ? Mort en 1837 à trente-cinq ans, dans la misère, il fut cependant, à partir surtout de la Révolution de 1830, autre chose qu'un inconnu dans les milieux littéraires de Paris. Dès décembre 1828, il avait tenté la gloire décevante et éphémère de la publicité par un petit recueil aujourd'hui introuvable et que nul historien n'a songé à incorporer parmi les rééditions de textes rares de l'époque romantique, encore qu'E. Crépet, sans doute conseillé par Sainte-Beuve, lui ait fait l'honneur d'en enrichir fragmentairement son Anthologie des *Poètes français*, etc. (t. IV : *Les Contemporains*, Paris, Gide, 1863, in-8°). Ce recueil s'intitule :

BALLADES ;/ MELODIES/ ET POESIES DIVERSES,/
par A. FONTANEY./ Paris,/ HAYET, libraire,
Rue de l'Échiquier, n° 34 ;/ DELAUNAY, libraire,
au Palais-Royal, nos 182 et 183 ;/
RORET, libraire, quai des Augustins,
n° 17 bis./ 1829.

Bien que portant la date de 1829, cet in-18 sortit certainement en décembre de l'année précédente et la preuve en est que le *Journal de la Librairie* l'enregistre, sous le n° 18, dès son fascicule du 5 janvier 1829. Or ce point est capital. J'ai assez montré dans mes études antérieures sur Reboul combien la fréquentation du salon de Mme Périé-Candeille avait exercé d'influence sur ses lectures et l'orientation de sa Muse hésitante. Mme Périé, je l'ai démontré, d'autre part, était en relations

1. C'est par un impardonnable erratum que, dans cet article, on lit, p. 407, que M. de Cabrières fut « archevêque-cardinal » de Montpellier. Il est clair que c'est « cardinal-évêque » que nous avions écrit. Nous signalerons ici les quelques rares sources actuellement existantes sur Fontaney. Outre le travail de Ch. Asselineau qui sera cité plus loin, nous ne voyons que l'article inséré, de mars à juin 1896, par E. Asse dans le *Bulletin du Bibliophile*, tiré à part cette même année, puis réimprimé en 1900 dans le volume du même : *Les Petits Romantiques* (Paris, H. Leclerc, in-8°). Il nous a été, pour écrire cette *note*, du plus grand secours.

Digitized by Google

étroites avec les cénacles romantiques, ceux de Hugo et surtout de Nodier, avant que Reboul fût devenu l'hôte assidu de ses réunions. Or Antoine Fontaney fréquentait, lui aussi, les cénacles susdits et il collaborait, en 1829, aux *Annales Romantiques*, où, au volume pour 1825, avait paru la réimpression de *l'Enfant Heureux*, l'élégie imitée par Reboul et que Ch. Loyson avait fait paraître en 1819, traduite, ou mieux — comme le porte le texte primitif —, imitée de l'allemand de Grillparzer. Mme Ménessier-Nodier — à qui nous sommes redevables du maigre volume de 1867 sur Charles Nodier — a mentionné, p. 300, parmi les hôtes du célèbre salon de l'Arsenal le « toujours triste » jeune homme qui avait, précisément, dédié à Mme Nodier cette pièce des *Annales Romantiques* et qui devait commémorer les œuvres de Charles dans un article de la *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1832.

Ceci posé, revenons au volume de 1828. C'est un recueil de 28 pièces de vers : 7 ballades, 15 mélodies et 6 poésies diverses. Chacune d'elles est accompagnée d'une épigraphe, assez caractéristique des goûts de l'auteur, qui avait une tendance marquée pour le sentimentalisme ironique d'un Sterne ou d'un Mackenzie — auquel il emprunta, semble-t-il, son pseudonyme du livre sur l'Espagne [1], en souvenir du célèbre roman sur le *Man of Feeling*, dont le héros obéit constamment aux émotions du sens moral — et qui a, dans la *Revue des Deux Mondes*, consacré, en 1832 et 1835, deux de ses articles à la littérature anglaise. Les pièces originales du volume de vers de notre auteur sont au nombre de treize seulement, dont nous ne savons s'il est de tout point exact de considérer celle sur *La mort d'un Enfant* comme faisant partie de cette catégorie, ainsi que l'a estimé Eugène Asse, lequel, s'imaginant, comme tant de critiques, que *L'Ange et l'Enfant* de Reboul avait paru en 1828 avant les *Ballades, Mélodies et Poésies Diverses*, a passé outre à l'examen critique qui s'imposait à ce propos. A quelle date exacte remonte la pièce de Fontaney et n'avait-elle pas paru d'abord dans quelque feuille périodique ? C'est là un point délicat. Ses premiers vers semblent dater de septembre 1822, date de la mort de son père, à Vincennes, et cela donne déjà une certaine marge aux recherches, d'autant plus que la pièce en question, n'est pas, comme d'autres du recueil, datée et qu'on en est, par conséquent, réduit à des conjectures que seul le hasard d'une trouvaille heureuse pourrait peut-être éclaircir.

1. Les voyages et souvenirs d'Espagne de Fontaney avaient paru dans la *Revue des Deux Mondes*, de 1832 à 1835, sous forme de onze articles, réunis en volume en 1835 chez Charpentier à Paris, in-8° : *Scènes de la Vie Castillane et Andalouse* et signés « Lord Feeling ». En 1839, on en supprima l'*Introduction* — qui contenait la « Vie de Lord Feeling » : voir Ch. Asselineau, *Bibliographie Romantique*, etc., 2e édition, *Appendice*, p. 363 (Paris, 1872-1874, in-8°) — et on y mit une couverture nouvelle, avec mention des libraires Berquet et Pétion. Mais on oublia de réimprimer la Table des Matières et celle-ci continua à renvoyer à l'*Introduction* non existante ! Nous reviendrons ailleurs sur Fontaney et l'Espagne.

Digitized by Google

Mais même en admettant que cette *Mort d'un Enfant* ait paru pour la première fois dans le livre de 1828, il reste que rien n'empêche jusqu'ici de croire que lorsque le vicomte de Brettes, directeur de l'Enregistrement et des Domaines du Gard, envoya, le 16 janvier 1829, la poésie de Reboul à *La Quotidienne*, qui la publia dans son numéro du samedi 24 janvier 1829, cette poésie était de composition récente et que, par suite, Reboul pouvait parfaitement avoir eu connaissance par Mme Périé du recueil de l'ami des Nodier, qui étaient ses propres et chers amis à elle. M. Asse est d'avis que cette composition de Fontaney « rappelle celle de Reboul ». Nous craignons fort que ce soit exactement l'inverse qui soit vrai et que, si quelque chose est commun aux deux élégies, ce soient les traits généraux dont elles sont redevables à *L'Enfant Heureux* de Grillparzer, connu et imité à travers Ch. Loyson. De plus, nous avons établi que la pièce de Reboul avait une dixième strophe finale, qui a été rejetée du recueil de ses vers à la suite d'une observation du rédacteur de la *Quotidienne*, en réponse à une réclamation de Reboul en date de Nîmes, 30 janvier 1829, et insérée dans la *Quotidienne* du lundi 9 février 1829. Cette strophe finale, rétablie dans le texte de *L'Ange et l'Enfant* que Mme Périé fit publier au tome dernier des *Annales de la Littérature et des Arts*, t. XXXLV, p. 163-165, était ainsi libellée :

« Que des pleurs mouillent tes paupières,
Je ne blâme point ta douleur :
Gémir, même sur le bonheur,
Est du nombre de nos misères... »

Le rédacteur de la *Quotidienne* trouvait que cette intervention du poète s'adressant à la malheureuse mère « déparait un morceau si tendrement terminé par le vers :

« *Pauvre mère, ton fils est mort !* »

Et il qualifiait cette strophe finale de « vers inutiles et dont le rythme même n'est pas en harmonie avec l'ensemble de la pièce ». Or, dans Fontaney, si nous voyons, comme chez Reboul, l'Ange emporter dans ses bras l'enfant pour aller prendre place parmi les célestes phalanges, voici ce que le poète dit à la mère qui pleure à genoux, comme celle de Reboul :

« Hélas ! il te laissait parmi nous solitaire !
Que t'importait pour lui le Destin triomphant
Et qu'il fût dans le ciel un Ange ? Sur la terre
Il était ton enfant ! »

On avouera que la finale de Fontaney est, en tout état de cause, plus heureuse, parce que plus humaine, que la suppression de Reboul, qui dans la rédaction primitive, atténuait, lui aussi, d'un peu de baume d'humaine tendresse son barbare épisode d'une Déité sans âme...

Camille PITOLLET.

Le Gérant : M. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

APR 18 1924

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

TOME LXII

VIIe SÉRIE — TOME II

XI-XII

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1923

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES

MONTPELLIER

MCMXXIII

Digitized by Google

SOMMAIRE DU N° 11-12

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1923

Pages

Bibliographie

COMPTES RENDUS

E. BOURCIEZ. — Précis historique de phonétique française, 5e éd. (MILLARDET) 161
— Éléments de linguistique romane, 2e éd. (MILLARDET) 161
A. GRIERA. — Atlas linguistic de Catalunya, I (MILLARDET) 177
— Terminologia dels ormeigs de pescar (MILLARDET) 177
— Català « Poll » (MILLARDET) 177
E. MÉRIMÉE. — Précis d'histoire de la littérarure espagnole (G. M.) 179
LIBRO DE APOLONIO, by Carroll Marden (MILLARDET) 179
TEXTES DE DRET CATALA, per Ferran Valls Taberner (G. M.) 180
MYSTÈRES ET MORALITÉS DU MS. 617 DE CHANTILLY, par G. Cohen (MILLARDET) 181
E. C. ARMSTRONG. — Barlaam and Josaphat (MILLARDET) 183
J. GILLIÉRON. — Les étymologies des étymologistes (DAUZAT) 184
— Thaumaturgie linguistique (DAUZAT) 195
LYNN THORNDIKE. — History of Magic and experimental science (FAUCONNET) 198
ANFOS PAR. — Syntaxi catalana (FOUCHÉ) 201
R. MARAN. — Batouala (SANTESSON) 208
MÉRY DE BERGERAC. — Mes arlots (RONJAT) 210
M. GRAMMONT. — L'assimilation (RONJAT) 211
H. SCHURTER. — Die ausdrücke f. d. « löwenzahn » (J. R.) .. 215
CH. BALLY. — Traité de stylistique française, 2e éd. (J. R.) ... 215
K. NYROP. — Gueules (J. R.) 216
K. VORETZSCH. — Altfranzösisches lesebuch (J. R.) 216
L. DEBRONS. — Ol contou (J. R.) 217
L. DELHOSTAL. — Rescouoto (J. R.) 217
A. ZAUNER. — Altspanisches elementarbuch (J. R.) 217
M. ZWEIFEL. — « Langobardus-lombardus » (J. R.) 217
P. VAN TIEGHEM. — Ossian et l'ossianisme (J. R.) 218
A. C. THORN. — Les proverbes de N. BOZON (J. R.) 218
A. SIEGFRIED. — Lautlehre der mundart von Court (J. R.) 218
D. J. DE SANTIAGO Y GÓMEZ. — La lengua gallega (J. R.) ... 219
E. ALLISON PEERS. — A phonetic spanish reader (J. R.) 219
F. PALMGREN. — Studier (J. R.) 220
M. MÖRNER. — Le Purgatoire de saint Patrice (J. R.) 220
J. LEIP. — Provenzalisches und frankoprovenzalisches (J. R.) 220
A. L. KROEBER. — Culture in California (J. R.) 221
J. JUD. — Zwei französ. rechtsausdrücke (J. R.) 221
C. JABERG E G. JUD. — Un atlante svizzero-italiano (J. R.) .. 221
ROY TEMPLE HOUSE. — L'ordene de chevalerie (J. R.) 222
R. T. HOLBROOK. — Living French (J. R.) 222
P. DE GÉLIS. — La vraie langue d'oc (RONJAT) 223
J. FERRECCIO. — Étude des substantifs (J. R.) 223
NEIL C. BROOKS. — The sepulchre of Christ (J. R.) 224
J. CURTISS AUSTIN. — The significant name in Terence (J. R.) 224

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

Édouard Bourciez. — Précis historique de phonétique française, 5e édition, *Paris, Klincksieck*, 1921, XL-308 p. pet. in-8°. — Éléments de linguistique romane (ouvrage couronné par l'Institut : Prix Volney), 2e édition, *Paris, Klincksieck*, 1923, XXIV-722 p. in-8°.

La quatrième édition du *Précis historique de phonétique française* avait paru au commencement de l'année 1914 et la première édition des *Éléments de linguistique romane* au milieu de 1910. Entre ces dates et celles des deux présentes éditions se sont déroulés les grands événements de la guerre et de l'après-guerre, lesquels ont entraîné un peu partout en Europe et loin d'Europe un fléchissement au moins temporaire des études désintéressées, particulièrement des études romanes. Le succès des deux ouvrages de M. Bourciez est donc de premier ordre, et il n'en est point de mieux mérité. Ce ne sont pas de vaines formules qui s'inscrivent en tête du *Précis* et des *Éléments* : « Cinquième édition revue et corrigée », « Deuxième édition refondue et complétée. » Les modifications apportées au nouveau volume des *Éléments* ne sont pas seulement matérielles : agrandissement du format désormais plus commode, indication des chapitres dans des titres courants qui manquaient beaucoup dans la première édition. En réalité, ce qu'on peut dire des cinq rééditions successives du *Précis*, où il nous est donné de suivre pas à pas les progrès continus que la science de la phonétique historique du français a réalisés depuis 1889, on peut le répéter pour les deux éditions des *Éléments* en ce qui concerne l'étude d'ensemble de la linguistique romane depuis 1910. Et l'on se prend à admirer la puissance de travail, l'effort ininterrompu de réflexion du savant qui a tout lu, tout pesé, tout médité dans le vaste domaine où il s'affirme comme le maître incontestable.

Je ne m'étendrai pas longuement sur l'objet ni l'économie de ces deux manuels bien connus du public studieux en France et plus encore peut-être à l'étranger. Qu'il me suffise de rappeler d'une part que le *Précis* débute par une introduction où sont résumées l'origine et la formation de la langue française (p. L-XVI) et où sont exposées des notions d'ensemble de phonétique générale (p. XVII-XL). Il se divise

Digitized by Google

en deux parties, d'importance à peu près égale et où l'étude des voyelles (p. 1-137) et celle des consonnes (p. 138-256) est poussée historiquement depuis le latin jusqu'à l'époque moderne. Un index de plus de 3000 mots (p. 257-301) groupe en fin de volume tous les vocables de français moderne qui y sont étudiés. — De même, le plan général des *Éléments* est resté ce qu'il était quand l'ouvrage a paru pour la première fois. Après une courte et substantielle introduction où sont exposés les principes généraux relatifs au fonctionnement (p. 1-16) et à l'évolution du langage (p. 17-24), l'auteur consacre une première partie à l'étude du latin tel qu'il était parlé à Rome pendant l'époque impériale (p. 25-127). La seconde partie, intitulée « Phase romane primitive », marque les changements que le latin a subis entre le Ve siècle et la fin du Xe. C'est durant cette période que les langues romanes ont commencé à se différencier d'une manière intense. C'est celle où les documents font le plus défaut, celle qu'il est le plus malaisé de connaître, celle où l'auteur a déployé le plus de science et accumulé le plus de preuves, celle aussi, comme M. Bourciez le dit lui-même, qui est la clé de tout le reste. Enfin, dans la troisième partie (p. 277-682), l'étude des langues romanes proprement dites se développe à partir de l'époque historique, et se précise. On y trouvera les notions essentielles sur l'histoire du vieux français et du provençal (p. 277-372), de l'espagnol et du portugais (p. 373-449), de l'italien (p. 450-514), du roumain (p. 515-571), des idiomes rhétiques (p. 572-602). Le chapitre final (p. 603-682) traite du français moderne qui diffère de l'ancien français plus que la majeure partie des autres langues romanes actuelles ne diffèrent sans doute de ce qu'elles étaient à leurs débuts. Un index analytique des faits principaux, sérieusement augmenté depuis celui qui accompagne la première édition, clôt le volume dont il rend le maniement beaucoup plus commode.

Si la contexture des deux ouvrages n'a guère changé d'une édition à l'autre, du moins une foule de modifications est intervenue, intéressant les unes la doctrine générale, les autres un nombre considérable de points de détail. Ce sont quelques-unes de ces innovations qui vont retenir surtout notre examen. Pour le reste, nous renvoyons aux comptes rendus parus en leur temps. (Voir en particulier *Revue des Études anciennes*, et *Bulletin italien*, X, 268-71.)

Entre les deux éditions des *Éléments* treize ans se sont écoulés, alors que sept ans seulement séparent la cinquième édition du *Précis* de la quatrième. Aussi les différences sont-elles moins importantes entre celles-ci qu'entre celles-là. — Pour le *Précis*, l'auteur avait à tenir compte surtout de deux ouvrages parus depuis 1914, ouvrages d'importance à vrai dire inégale et de caractère et de tendances bien différents. Le *Manuel de phonétique et de morphologie historiques du français* de M. Clédat, offre, en dépit de quelques explications discutables, une grande quantité de faits de détail dont l'étude est assez poussée, en particulier en ce qui concerne l'évolution des consonnes finales. D'autre part le

Digitized by Google

Traité pratique de prononciation française de M. Grammont, sous son apparence d'ouvrage élémentaire et purement pratique, abonde en théories personnelles, en vues générales et profondes. A première vue on pourrait souhaiter que M. Bourciez, s'inspirant de ce dernier ouvrage, eût accordé plus de place à l'étude phonétique de la phrase française. Il étudie avec un soin minutieux le sort des phonèmes dans le mot, mais il ne fournit pas un exposé systématique des variations phonétiques du mot combiné dans la phrase. Il ne donne pas de vue d'ensemble sur le mouvement musical du discours, sur l'intonation, sur le rôle de la hauteur et subsidiairement de l'intensité dans les différents types phonétiques de propositions, interrogatives, exclamatives, suspensives, sur l'accent d'insistance, sur le rythme de la phrase. Toutefois il convient de remarquer que ce qui est relativement aisé dans un traité descriptif de prononciation d'une langue romane actuelle, est infiniment plus difficile, sinon impossible en l'espèce, dans un exposé historique remontant au latin. Quel était l'usage du latin sur tous ces points ? Un dépouillement des œuvres des anciens rhéteurs pourrait peut-être donner quelques vagues indications relatives à la langue littéraire. Mais pour ce qui est du latin vulgaire, il faudrait confronter l'état actuel des différentes langues romanes en ce qui concerne la phonétique de la phrase, et remonter au roman commun en appliquant la méthode comparative ordinaire. Or, en dehors du français et aussi de l'espagnol, au sujet duquel M. T. Navarro Tomás donne de précieux renseignements (*Manual de Pronunciación española*, Madrid, 1918), l'étude statique de ces faits manque encore pour la plupart des langues romanes. On serait donc mal venu de reprocher à M. Bourciez de n'en avoir point fait un exposé dans le domaine de la dynamique.

Une des améliorations de la cinquième édition du *Précis* par rapport à la quatrième réside dans la part plus grande faite à l'onomastique. En particulier de nouveaux noms de villes se rapportant à la France septentrionale sont allégués à l'appui des traitements phonétiques du français littéraire : P. 48. *Angers*, *Poitiers* < *Andecavis*, *Pictavis* mis en regard de *Anjou*, *Poitou* < *Andecavu*, *Pictavu* éclairent le traitement de *clef* < *clavis* à côté de *clou* < *clavu*. P. 62. L'absence de la diphtongue *ie* dans le représentant de *Atrébates* > *Arras*, alors que **ad-retro*, par exemple, aboutit à *arrière*, est expliquée par la forme secondaire *Atrábetes* [où l'influence de *trâbem* s'est peut-être exercée]. P. 61. *Fourvière* < *Foro-vêtere* est mis sur le même plan que **ad-retro*. P. 8. *Evreux* < *Eburóvices* est ajouté à la liste des noms de lieu venant du celtique, et ayant conservé l'accent sur la syllabe initiale en dépit des règles de l'accentuation latine. P. 161. Le *g* de *Gaule* est expliqué par un emprunt savant. P. 231. L'apparition d'une *r* inorganique dans *Marseille* < *Massilia* est rapportée au xe siècle. P. 232. *Montmartre* continue *Monte-Mercûri*, d'où primitivement **Monmercre* puis *Montmartre* par étymologie populaire (*Mons Martyrum*). P. 17. *Nantes* < *Namnetes* est rapproché de *comte* < *comitem*. P. 59. *Orléans* est une forme moderne qui a supplanté le v. fr. *Orliens* < *Aurelianis*,

Digitized by Google

phonétiquement comparable à *moyen* < *medianum*, *-iens* < *-eamus*. P. 102. *Rouen* est tiré de celt. *Ratumagus* par des intermédiaires *Rotomagus*, *Rotomao*, *Rodomo*, *Roem* attesté à l'époque carolingienne. P. 89. De même, pour les noms de cours d'eau, l'*œ* fermé de *Meuse* < *Mosa* est attribué à l'influence de l'*-s*. P. 188. Le cas de *Matrôna* < *Marne* est mis en regard de *latrone* > *larron*. [Ce rapprochement permet sans doute de faire remonter la date de l'assimilation du groupe intervocalique *-tr-* au delà de la chute des pénultièmes atones.]

D'autre part le nombre des mots pris comme exemples a été augmenté : *ablette*, dérivé de *albŭlu* réduit à *able* par dissimilation. *Achat*, déverbal de **accaptare*, offre la forme ancienne du mot, tandis qu'*achète* a subi l'analogie des verbes en *-eter*. *Aiche* < *ésca* est pour afr. *esche*. *Aissette* « hache du tonnelier », diminutif d'afr, *aisse* < *ascia*, offre le même traitement que *faisse* < *fascia*. [La réduction du groupe *sky* à *sy* (d'où *ys*) est sans doute un effet de la tendance indo-européenne à la réduction des groupes triconsonantiques : voir *RLR*, LXI, 9 : cf. *sanctus* > lvg. *saûtus* fr. *ces* < *eccist(o)s* etc. P. 14, dans *ait* < *habeat* au lieu de *aiet*, la chute de l'*-e* est attribuée à l'influence de *seit* < *sīt*. P. 108, *alûme(n)* < *alun* est ajouté aux cas où *ū* se combine avec une nasale devenue finale. P. 65, *appeau(s)* ne faisait qu'un à l'origine avec *appel*, dont il était le nom. sg. ou l'acc. plur. P. 126, dans *appellare* > *appeler* la conservation de l'*e* protonique intérieur est expliquée par le groupe *ll* subséquent. P. 19, *arbouse* est un emprunt au provençal : *arbutea* aurait dû donner directement **arboise* : cf. *potione* > *poison*. P. 190, **abantiare* > *avancer* est ajouté aux exemples de *ty* précédé de consonne. P. 49, *bassu* > *bas*, *bastu* > *bât* ont un *a* vélaire en raison de l'*s* subséquente : cf. *crassu* > *gras*. P. 122. L'*eau* de *beauté* < **bell(i)tate* au lieu de afr. *beltet* et de *nouveauté* pour vfr. *noveltet* est dû à l'analogie de *beau*, *nouveau*. P. 21, *bédane* conserve *ane* < *anāte* qui explique le traitement de *ficatu* < *foie*. P. 77, *benêt* est normand et s'oppose à fr. *benoît*. P. 146, le *t* de *bouter* et le *d* de *bride* s'expliquent par l'introduction tardive de germ. *bôtan*, *brida*. P. 62, *bref* à côté de *brief* serait le résultat d'une réaction savante. [N'est-ce point plutôt un cas de réduction comparable à esp *frente* de *fruente* ? Cf. vfr. *trieve* > *trêve*.] P. 28, *brouette* pour *beronette* est comparé aux réductions anciennes dans *droit*, *crier*, *crouler*. [La comparaison serait plus précise encore si l'on tenait compte de la forme *bourouaite*, Mousket., *Chron.*, 2139, étape intermédiaire due à l'infiltration de l'*ou* à travers l'*r* : postérieurement l'identité des deux voyelles a provoqué la chute de la première entre occlusive + *r* : cf. *derectum*, *quiritare*, *corotulare*.] *Ib. dans* pourrait être pour *d(e)dans* : il n'apparaît guère qu'au XVIe siècle. P. 165, *buer* < **bucare* de germ. *bukôn* est ajouté aux cas tels que *locare* < *louer*. P. 160, *carpe* est picard ou normand. P. 204, dans *catéchisse*, etc. pour *catéchisme*, etc. il y aurait assimilation de *m* à *s*. [Ne serait-ce pas plutôt une substitution de suffixe ?] P. 114, *charnière* < **cardinaria*. P. 166, *chœur* < *chœru* es populaire, cf. vfr. *cuer* : la graphie seule est savante. P. 164, *clocher* < *cloppicare*, *fâcher* < **fastĭcare* éclairent *écorcher* < *excorticare*, etc. P. 115,

Digitized by Google

clavare aboutit à *clouer* sous l'influence de *clou*. P. 77, vfr. *coilloite* passe à *cueillette* par changement de suffixe : *collecte* est un emprunt. P. 178, *connais* < **conosco* s'explique par le passage de *sc* à *cs* : cf. *discu* < *dais*. P. 78, *corneille* vient de *cornīcula* pour *cornĭcula* par substitution de suffixe. P. 79, *cornouille* < *cornĭcula* est un emprunt aux dialectes de l'Est où *-eil* passe à *oil*. P. 83, l'*a* de *couenne* < **cutinna*, prononcé *kwan*, s'explique comme l'*a* de *femme*, par dénasalisation de *ã*. P. 22, *courtier* est pour afr. *courretier* emprunté au provençal. P. 97, *cubat* > *couve* à côté de *rōbur* > *rouvre* montre que, devant *v*, le *ou* provenant de *o* fermé n'aboutit pas à *œ*. P. 83, *cran* < **crennu* est rapproché de cl. *crēna*. [*Crēna* doit être rayé du lexique latin : voir Walde, *Lat. et. Wort.* s. vo.] P. 90, *creux*, vfr. *crues* est d'accord avec prov. *cros* et ne peut provenir de *corrōsus*. P. 133, *cueillir* remplace vfr. *coillir* sous l'influence de *cueille*, *cueil* < **cŏlligo*. P. 136, *curée* pour *cuirée*, de *cuir*, offre la même réduction que *lutter* de *luitier*. P. 131, **demeurer* pour *demourer* a subi, comme *pleurer*, l'action des formes accentuées sur le radical. P. 158, *douce* adj. fém. < *dulcia* pl. n. pris pour un féminin. P. 137, *éblouir* < de germ. **blaudjan* offre le même traitement de *au* > *o* + voyelle que *ouir* < lat. *audire*. P. 134, *ébouler* p. vfr. *esboeler* offre un cas d'absorption de *e* atone par *ou* comparable à *fouiller* < **foeillier* < **fodiculare*. P. 119, dans *emblayer* pour vfr. *emblaer*, le *y* transitoire s'explique comme dans *déblayer* pour vfr. *déblaer*. P. 60, *entrailles* pour vfr. *entragne* < *interanea* est dû à une substitution de suffixe : *intralia* est dans les Gloses de Reichenau. P. 166, *essuie* pour vfr. *essue* < *exsūcat* semble dû au subjonctif **essuiz* < *exsucem* : le *y* transitoire de *essuyer* n'est pas proprement d'origine phonétique mais analogique. P. 90, *étole* < *stōla* est savant comme *école* < *shōla*. P. 62, *étrier* pour vfr. *estrieu* a subi un changement de suffixe. P. 198, *grande* au lieu de *graute* ne s'explique point par une influence de l'orthographe latinisée mais par un passage ancien de l'adjectif à la déclinaison de *bonus* : *granda plaga* est dans la Loi des Alamans. P. 27, dans *hameçon* < **hamicione*, comme dans *seneçon* < *senecione*, la conservation de *e*, *i* sous forme de *e* devant *c* + *y* est rapprochée du cas de vfr. *sospeçon*, < *suspectione*. P. 155, subj. *joue* pour **juiz* < *jŏcem* et *loue* pour **luiz* < **lōcem* sont dus à des analogies très anciennes. P. 115, *malotru* pour *malastru* est obscur. P. 76, *mamelle* repose sur **mamella* non *mamilla*. [Cependant log. *mamiḍḍa* postule *mamilla* qui explique fort bien le français ; l'esp. *mamila* est savant.] P. 20, *marge* pour vfr. *margę(ne)* est de même souche que *image* pour *imagę(n)e*. P. 192, *maudisson* < *maledictione* a subi le même traitement que *sospeçon*, *soupçon* < *suspectione*. P. 188, *meule* reposerait sur **melle*. [Sémantiquement et phonétiquement *mōla* semble très bien convenir.] P. 110, dans *nauda* > *noe*, *noue*, l'*o* provenant de *au* en hiatus devant *a* est passé à *u* comme dans *laudat* > *loue*, etc. [C'est un exemple de l'influence fermante de l'hiatus : cf. prov. *via* de lvg. *veu*.] P. 88, *nourrain* pou fr. *nourrin* < *nutrīmen* est dû à la confusion, ici peut-être puremen graphique, entre les suffixes *-īnu* et *-ānu*. P. 22, *pantois* est un adj. déver-

Digitized by Google

bal tiré de *pantoiser* < **phantasiare*, lequel offre le même traitement que *oraison* < *oroison* < *oreison*. P. 198, *plan* « dessin » est populaire et phonétiquement régulier étant le déverbal de *planter* (cf. it. *pianta*) : la confusion avec *planum* « surface plane » ne date que du XVIe siècle. P. 121, *poilu* refait sur *poil* a remplacé *pelu* < **pīlūtu* au XVIIIe siècle ; de même *poirier* avait remplacé *perier* < **pirariu* en moyen français. P. 92, *pieuvre* < **pieuve*, **pueuve*, **puelve*, **pueleve*, *pôlypu* est d'origine normande et offre la même différenciation que *yeux* de **ueux* < *ŏculos*. P. 28, *prêle* pour afr. *asprele* < **asperella* a subi une aphérèse par confusion avec l'article. P. 204, *prirent* pour vfr. *prisdrent* est le résultat d'une réduction analogique. P. 132, *puissant* a remplacé afr. *poissant* < **pŏssiente* sous l'influence de *puis* < **posseo*. P. 173, *râler* semble être la forme vraiment française de **rasiculare* dont *racler* n'est que la forme du Sud-Est. P. 176, *ravitailler* nous conserve *vitaille* < *victualia* avec fusion du *y* dans l'*i*. *Ib.*, *rot* est tiré de *roter* < **ructuare* pour *ructare* : *ct* + *u* passe à *tt* puis *t* : cf. vfr. *vitaille* < *victualia* [il y a eu réduction du groupe triconsonantique : *ctu* : cf. plus haut *sky* > *sy*]. P. 90, *rouelle* < *rotella* est à la base de *roue*. P. 29, *serai* repose sur **essere-habeo* réduit à **sere-habeo* sous l'influence du présent *sum*. P. 134, *sombrer*, par un intermédiaire **soombrer*, remonte à **sŭbumbrare*, comme *sonder* à **sŭbundare* par **soonder*. P. 86, *volaille* a remplacé vfr. *voleille* < *volatīlia* sous l'influence du suffixe *-aille* < *-alia*.

Tels sont les principaux exemples ajoutés à la cinquième édition. Sans reposer, en général, sur des étymologies personnelles à l'auteur, ils prennent leur intérêt des rapprochements auxquels ils donnent lieu. Quant aux solutions nouvelles qui ont été adoptées sur plusieurs points de doctrine, elles sont au moins en partie le résultat de recherches originales.

P. 27 suiv. Tenant compte des recherches nouvelles, en particulier de celles de M. Juret (*MSL*, XXI, 93), M. Bourciez abandonne la théorie de l'existence d'un accent de force secondaire qui aurait affecté en latin la syllabe initiale et par lequel on expliquait jadis la persistance des voyelles atones au début du mot. Si la voyelle a régulièrement persisté en français, c'est parce que la syllabe initiale était prononcée avec une netteté et une lenteur particulières, ce qui est attesté formellement par Quintilien. — P. 32. La règle relative à la prononciation de l'*e* « muet » et qui a été formulée pour la première fois par M. Grammont à propos du patois de Damprichard, trouve enfin place dans cette édition ; M. Bourciez la résume en disant que l'*e* intérieur s'efface en principe entre deux consonnes, mais reste, s'il permet d'éviter la succession de trois consonnes : *ach(e)ter* mais *justement*. De même à l'initiale du mot : *les degrés* mais *à ch(e)val*. — P. 77. M. Bourciez abandonne la théorie d'après laquelle *pĕjor*, *pĕjus* seraient « devenus» en latin vulgaire **pĕjor*, **pĕjus* d'où *pire pis*, peut-être sous l'influence de *mĕlius*. Il adopte l'explication qui cadre mieux avec l'histoire du latin, savoir qu'en réalité le latin vulgaire [et classique, ajouterai-je] prononçait **pĕjjor*, **pĕjjus* avec un *yod* géminé, seule cause de la longueur de la première

Digitized by Google

syllabe. P. 94. A l'appui de l'explication qui tire *yeux* < *ŏculos* de *ūœs* [ce qui est un cas très net de différenciation] on peut faire valoir non seulement l'exemple de *lieu* < *lŭœ* mais celui de *pieuvre* < *pŭeuv(r)e* < *pŏlypu* et aussi de *vieus* < *vŭœs* < **vŏles* (*Courtois d'Arras*, 28). P. 95. A côté de **sŏyo* sorti d'un croisement entre **ayo* et **sŏ* [c'est-à-dire **sŏm* pour *sum*] d'où fr. *sui(s)*, il faut supposer l'existence d'un **sǫyo* plus près du latin classique, d'où vfr. *soi* « je suis » (en particulier dans *Pvram.*, 383). — P. 100. On continue d'expliquer fr. *cuide* par **cūgitat* pour classique *cōgitat*. La forme **cūgitat* semble problématique. On ne voit guère comment elle serait intervenue. L'*u* d'esp. *cuidar* est dû à la fermeture de *o* devant *y* : cf. *huyo* < *fŭgio*, *rubio* < *rŭbeu* etc. Les formes en *cued-* (*cuedo*, etc.) du *Poème du Cid* ne semblent pas reposer sur **cōgito*, comme le veut M. Menéndez (*Cantar*, 631), mais sur le classique *cōgitare* : cf. pour *o* fermé + *y* > *ue* : *Dŏriu* > *Duero*, *agŭriu* > *aguero*, etc. Les formes françaises *cuide*, *cuidier* doivent *ui* à des analogies proportionnelles du type suivant : *anoitier* : *anuite* = **coidier* : *cuide*. *Cuide* aura fait de bonne heure disparaître **coidier* [qui est donné sans astérisque par M. Meyer-Lübke, *REW* et *Gram.*, sans que je sache si c'est à tort ou à raison], comme *vuide* a fait disparaître *voidier*. — P. 115. Pour *Noël* < **notale* au lieu de **Naël* < *natalem*, M. B. songe à une influence de *novellus* après avoir écarté l'hypothèse d'une influence de *nŏtus* (4e édition). On pourrait voir dans l'*o* initial le résultat d'une dissimilation vocalique ; ce fait est beaucoup plus répandu qu'on ne pense : cf. *damage* > *dommage* et, à une époque encore postérieure, pour un *a* intertonique, *malo(s)tru* de **malastru*. P. 119. L'afr. *traitre* < **traditor* n'est-il pas en partie savant ou analogique, puisque le *t* est resté sourd ? — P. 154. La différence entre le traitement des proparoxytons *facĕre* > *faire* etc., d'une part, et *gracĭle* > *graisle*, d'autre part, était expliquée dans la quatrième édition par des raisons phonétiques. Cette théorie est abandonnée pour une autre : sur les types connus *tragĕre* [ne pas mettre d'astérisque puisque *tragere* est dans Frédégaire, cf. Haag, 34] de *trahere*, **destrugĕre* de *destruere*, et d'après les couples *actu agĕre*, *lectu*, *legere*, on a eu, par voie analogique, **fagĕre*, **digĕre*, **dugere*, etc., d'où phonétiquement *faire*, *dire*, *-duire*, etc. P. 166. Le *v* transitoire de *corvée* < **corrogata* existe déjà en vfr. *rouver* < *rogare*. — P. 188. Dans *spatula* < *espalle espaule*, *modulu* > *molle moule* etc., M. Bourciez précise son explication primitive. Le groupe *ll*, formé par assimilation, a eu comme premier élément une *l* vélaire qui s'est vocalisée devant l'*l* alvéolaire subséquente comme devant tout autre consonne. Ce traitement est comparable à celui du *tl* > *kl* en lituanien et en italique : cf. lvg. *veclu* < *vetulum*, où M. Grammont. *BSL*, XXIV, 25-6, a montré qu'il s'agit en réalité, d'une assimilation dans les mouvements de la pointe de la langue. P. 224. Noter l'explication précise de masc. *juif*, refait sur fém. *juive*, sorti lui-même de masc. *juiu* < *juieu* < *judaeu*.

Les changements apportés à la nouvelle édition des *Éléments de linguistique romane* sont plus importants. En particulier l'introduction,

Digitized by Google

consacrée à l'analyse générale du langage dans son fonctionnement et dans son évolution, le latin classique étant pris comme exemple, a subi de profonds remaniements. L'auteur a tenu compte de plusieurs théories nouvelles introduites depuis 1910, en particulier de la doctrine exposée dans le *Cours de linguistique générale*, œuvre posthume de F de Saussure. C'est ainsi que, pour la phonétique, il accorde une place importante à la théorie de la « chaine parlée » et de la syllabe (p. 1 suiv.). D'un point de vue plus général, il montre l'existence, dans la conscience des sujets parlants, de catégories grammaticales unissant entre eux par exemple tous les mots servant à dénommer soit des objets ou des êtres, soit des qualités qui leur sont inhérentes, soit enfin des mouvements ou des actions (p. 6). Par là il oppose une fin de non-recevoir à certaines tentatives de grammairiens actuels, qui, partant d'une prétendue logique de la pensée, font passer au second plan dans l'étude des langues les catégories grammaticales, que l'ancienne tradition dénommait « parties du discours » (cf. p. IX). Il insiste sur l'importance des « rapports associatifs » qui unissent par exemple un verbe comme *cantare* et des mots comme *cantus*, *canticus*, *cantor* (p. 7). D'autre part il prouve en passant, par des exemples décisifs, que, grâce à ces rapports associatifs, l'existence de nombreux synonymes ou homonymes est très souvent pour l'esprit un adjuvant bien plutôt qu'une difficulté ou un obstacle. Il n'a donc garde d'accepter sans réserves la théorie brutale de l'homonymie et du polysémantisme qui fait le fond de la doctrine de M. Gilliéron et de son école, doctrine des exagérations de laquelle M. Bourciez a fait justice par ailleurs (*Revue Critique*, 1923, p. 145-150), et dont il déclare une fois pour toutes dans sa préface (p. VIII-IX) qu'il la connaît mais qu'il ne s'en embarrassera pas. Sur l'évolution des langues, de leurs sons (p. 16-19), du vocabulaire (p. 19-21), de la flexion (p. 21) et de la phrase (p. 22-24), l'introduction de 1910 a été moins modifiée. M. Bourciez indique avec raison que les altérations phonétiques donnent dans une certaine mesure le branle aux autres innovations linguistiques (§ 26). Et l'on irait volontiers plus loin que lui dans les applications de ce principe général. C'est ainsi que l'oblitération de la déclinaison latine est attribuée par M. Bourciez à la transformation syntaxique du groupement des mots, § 30 b. Quand, au lieu de *Paulum amat Petrus*, qui alternait tout d'abord librement avec *Petrus amat Paulum*, on a pris l'habitude d'employer régulièrement cette deuxième construction et qu'on a maintenu le sujet toujours en tête de la phrase, la distinction entre *-us* et *-um* n'aurait plus été nécessaire, selon M. Bourciez. N'est-ce pas plutôt la débilité phonétique des finales en *-us* et en *-um*, attestée dès l'époque archaïque, qui a fini par entraîner la révolution romane de la syntaxe latine (cf. *RLR*, LXI, 150 suiv.) ? De même gén. *rosae* et dat. *rosae*, dat. *rosis*, *sororibus*, *muro* et abl. *rosis*, *sororibus*, *muro*, acc. *sororē(m)* et abl. *sororē* etc. coïncidaient en latin classique depuis longtemps, sinon depuis toujours, et de nombreuses coïncidences nouvelles se sont établies en latin vulgaire en particulier lorsque les différences de quantité vocalique ont été remplacées

Digitized by Google

par des différences de timbre. Toutes ces confusions phonétiques ont progressivement généralisé dans les langues néo-latines l'emploi des prépositions qui ont tout d'abord servi à préciser la valeur des flexions puis ont fini par les remplacer.

Quoi qu'il faille penser de ces points de détail, au sujet desquels on pourrait d'ailleurs discuter longuement, l'introduction des *Eléments de linguistique romane* n'en est pas moins digne d'être lue et méditée non seulement par quiconque veut s'initier sûrement aux principes de la science, mais encore par tous les linguistes, que dis-je, par les romanistes les plus avertis.

P. 29. Les renseignements relatifs aux anciens substrats linguistiques préexistant à l'introduction du latin dans les différentes parties de l'Empire sont précisés. P. 33. La première édition ne parlait que de « trois grands moyens de « dissimilation » dont dispose la voix humaine : l'intensité, l'acuité, la durée ». L'omission regrettable de la notion de timbre est aujourd'hui réparée, et la définition donnée est des plus précises dans sa concision nouvelle. P. 34. La théorie de l'existence d'une intensité initiale dans les mots latins est modifiée comme nous l'avons déjà vu dans le *Précis de Phonétique française* (v. supra p. 166). Mais ici M. Bourciez estime « probable qu'il se mêlait une nuance d'intensité à la netteté toute particulière et à la lenteur relative avec laquelle était proférée la syllabe initiale ». Et cette opinion me semble l'expression de la vérité même. P. 36-7. Un paragraphe a été ajouté sur les rapports de la quantité des voyelles, de la quantité des syllabes, et du mode de syllabation. Les effets de celle-ci sur la place de l'accent sont mis en lumière. Sur l'accentuation de *integru*, qui a varié en latin, voir *BnSL.*, XXII, 54. P. 80. Pour expliquer les imparfaits vulgaires en *-ea(m)*, *-ia(m)*, M. Bourciez avait écarté l'influence analogique de *habe(b)am debe(b)am* avec chute du *-b-* par dissimilation. Il s'était rallié à l'opinion de G. Mohl, *Or. rom.*, XVI, 144, qui rendait compte de *-abam* en invoquant l'existence d'un type osco-ombrien *-afam*, tandis que l'absence de **-efam*, **-ifam* dans les dialectes italiques aurait amené en latin une reformation des imparfaits **habē-am *dormī-am* faits directement sur le radical du verbe à l'aide de la flexion *-am* (*er-am*). Aujourd'hui M. Bourciez admet un effacement phonétique ancien du *b* intervocalique après voyelle palatale, *e*, *i* (cf. pf. *-i(v)i*, *-a(v)i*) : au contraire entre deux *a* le *-b-* aurait été conservé : *-abam*. P. 82. La multiplication des pf. en *-si*, caractéristique du latin vulgaire, est expliquée par le besoin de tenir distincts les radicaux du présent et du passé. Bien entendu il est tenu compte des actions analogiques du parfait et du participe, et du bon ouvrage que M. Wahlgren a consacré à cette question : v. *RLR*, LXI, 393. P. 105. On fait remarquer qu'il n'y a logiquement qu'une minime différence entre *fratri* dans *fratri nocet* et *fratrem* dans *laedit fratrem*, et qu'il y a donc quelque abus à appeler le premier verbe « intransitif » et le second « transitif ». Voilà qui semble ouvrir la porte à la méthode de M. Brunot, lequel, dans la *Pensée et la Langue*, veut qu'en matière de syntaxe synchronique on donne le pas à la logique

Digitized by Google

sur le fait linguistique, cf. *RLR*, LXII, 94 s. En réalité, dans la diachronie, la construction grammaticale reste de première importance, comme le montre le tour néo-latin *il nuit à son frère*, où l'emploi de la préposition *à* (au lieu du datif latin disparu) est calqué sur le tour *il donne la lettre à son frère* < *dat litteras ad fratrem* (au lieu de *dat litteras fratri*). Toutefois l'influence des rapports logiques s'exerce aussi en dépit des associations formelles, comme le montre par exemple fr. *servir quelqu'un* sorti de *servire alicui*, d'après l'analogie de tours comme *adjutare aliquem*. P. 114. L'analyse de l'évolution qui a fait passer *habeo scriptam epistolam* au sens de *scripsi epistolam* est précisée dans ses conditions logiques et chronologiques d'après E. Herzog, *Beihefte z. ZRPh*, 26, 76. P. 139 s. La diphtongaison romane des voyelles accentuées, en particulier des ę et des ǫ, est attribuée, comme précédemment, à l'allongement de ces voyelles sous l'effet de l'intensité. Là me semble être la vérité. La théorie exposée récemment par M. Juret, *BnSL*, XXIII, 138 s., et qui ramène cette diphtongaison à des « brisures », comparables à celles qu'on observe par exemple dans les idiomes scandinaves où des brèves peuvent se diphtonguer, se heurte à de graves objections. P. 145. Le traitement sicilien et calabrais des ę ǫ devenus *i u* est rapproché avec raison des faits osques : *ligis*, *dunum* = lat. *legibus donum*. Les *i* et les *u* sont attestés à une époque plus ancienne qu'il n'est dit, cf. Maccarrone, *Il latino delle iscrizioni di Sicilia*, p. 11-2, *tris*, *disiderius*, *parcimunio*, ce qui renforce la remarque de M. Bourciez. *Ib.* Du traitement de ę et ǫ libres devenus *ei*, *ou* au N. de la Gaule sont rapprochés des faits analogues dans la Haute Italie, l'Émilie, les Abruzzes et même la Pouille. P. 149-50. Renseignements beaucoup plus précis et détaillés sur les régions où l'*a* libre s'est palatalisé en *e* ou *ă*. De même sur la vélarisation du même *a* en *uo* dans le Sud-Est de l'Italie : *pruotę* < *pratum*. P. 152. De même pour le traitement de l's « impure » initiale. P. 173. Pour le traitement provençal de *ps* en *ys* il est tenu compte de l'article de M. Brunel (cf. *Rom.* XLVI, 115). Mais le passage de *ps* à *cs* semble assuré en tout état de cause : cf. *ixi* pour *ipsi*, signalé par Suétone. P. 180-1. La liste des mots celtiques demeurés particulièrement en Gaule et en Haute-Italie, y compris la Rhétie, a été sensiblement allongée : on renvoie à Dottin, *Manuel... de l'Antiquité Celtique*, 2e éd., 1915. A propos des restes de la langue rhétique primitive, de l'ancien thrace et de l'illyrien, on renvoie aux travaux de M. Jud, *B.D.R.*, III, 1 ; l'on s'est servi aussi du bon chapitre de Bertoni, *It. dial.*, § 16. P. 189. L'introduction de mots arabes en roman n'a pas eu lieu seulement en Espagne. La Sicile a été aussi touchée, ce qui est tout naturel : v. en particulier de Gregorio, *Stud. glott. it.* III, *passim*. P. 225. On montre l'opposition qui règne du point de vue de la déclinaison, entre l'Italie et la Sardaigne, où la conservation phonétique de l's finale a permis le développement d'un système fondé, comme en Ibérie, sur le maintien des anciens accusatifs : log. *kraba krabas*, *fidzu fidzos*, *abe abes*. P. 230. L'apparition des adjectifs féminins du type de vfr. *dolce* remonte à une confusion ancienne résultant du fait que dans *dulcia poma*, par exemple,

Digitized by Google

le substantif pluriel neutre a pris la valeur d'un féminin singulier, sous l'influence du type morphologique *rosa*, et que *dulcia* a pu être senti comme un féminin correspondant à *dulcis*. P. 231. On note la conservation dans les régions ibériques du numéral *singuli* avec une valeur distributive et l'apparition des périphrases distributives *unus et unus* (cf. v. fr. *par un et un* ; fr. mod. *un par un*) et *unus post unum* (it. *uno dopo l'altro*). P. 235. A côté de **metipse*, *metipsimus*, on pourrait signaler des formes **mettipse*, **mettipsimus*, avec gémination emphatique du *t* : cf. *RLR*. LXI, 7. P. 236. On apporte la preuve du remplacement ancien du possessif *suus* par le génitif *illorum*, partout sauf en Ibérie : diplômes mérovingiens de 629 et de 750 (ici *eorum* fait fonction de possessif). P. 246. Précisions chronologiques sur l'apparition (dès 240) du voussoiement, par respect, au lieu du tutoiement, sur le modèle du pluriel emphatique, classique à la première personne. P. 261. A propos de l'emploi du verbe avec un pronom réfléchi pour exprimer l'idée du passif : *se vocat* = *vocatur*, emploi favorisé de très bonne heure en Italie et surtout en roumain sous l'influence du tour slave, correspondant, cf. *RLR*. LX, 129. P. 262. On signale l'usage croissant, dès l'époque romane primitive, du tour *reddere aliquem maestum* qui, chez Grégoire de Tours, devient une véritable périphrase verbale : *Reddedit homines excusatos* = *excusavit homines*. P. 268. Les premiers exemples de *quare* pris dans un sens explicatif et causal et non plus consécutif sont rapportés non plus aux temps mérovingiens mais à l'époque latine. P. 275. L'abréviation de l'*ī* de *sī* que l'on constate dans *siquidem* est peut-être due à une gémination expressive (cf. *ecquis*, lvg. *acqua*) qui aurait suivi une réduction de la géminée : cf. la scansion *ēcquīs* au lieu de *ĕcquīs* : cf. *RLR*, LXI, 276. Voir une autre explication dans Juret, *Manuel de phonét. lat.* p. 291. Il est à noter que le vieux sicilien, comme l'espagnol, connaît *si* (cf. Tallgren, *Mém. Soc. Néoph. Hels.*, VI, 192. Mais ce *si* est peut-être tosc. *se*. P. 283. Les renseignements sur la zone géographique du traitement franco-provençal de *a* accentué après consonne palatalisée sont exposés avec plus de détails : cf. Ronjat, *RLR*, LIII, 441. A ce propos est signalée dans la même contrée l'opposition entre infin. *baillier* < *bajulare* et part. *baillia* < *bajulatum*. L'évolution de l'*a* n'aurait pas eu lieu en finale absolue. Quant à la réduction postérieure du *-ye(r)* franco-provençal à *i*, elle offre l'image d'un nouveau progrès dans l'assimilation de la voyelle accentuée à la consonne palatale. Ce fait est à mettre sur le même plan que lat. *januarius* > *jenuarius* ou lat. *cera* > fr. *cire*, etc. *Ib.* Sur le traitement de *a* + *y* > *ey* en Auvergne et dans la zone méridionale de la Gaule voir Ronjat, *RLR*, LIII, 441. P. 291. De même pour la réduction des groupes *kw*, *gw* dans le Sud-Ouest de la France, cf. *ib.*, 442. P. 305-6. Plusieurs renseignements nouveaux sur la dérivation et la composition en Gaule, et les substantifs verbaux des types fr. *cri*, *charge*, *relief*, prov. *lo celar*, *lo blandir*. P. 308. Prov. *alegretat*, *alegramen*, *alegria* sont mis en parallèle avec la dérivation multiple du français : type *folor*, *foleté*, *folece*, *folage*, etc. P. 309. L'importance du suffixe *-izare* dans la dérivation verbale

Digitized by Google

en Gaule est mise en relief, avec exemples provençaux et français à l'appui. P. 312. Le nombre des exemples français et surtout provençaux du passage sémantique du concret à l'abstrait a été augmenté. P. 315. L'origine des infinitifs provençaux du type *moure* est discutée : ils peuvent remonter jusqu'à des types du lat. vulg. **movĕre* ; mais ils peuvent aussi constituer des formations régressives anciennes d'après le futur *mourai* < *movēre habeo*. L'*-r* des infinitifs catalans de cette classe, *véurer* etc., s'explique par l'influence analogique du type où la terminaison atone *-er* était régulière et étymologique : *plànher*. P. 316. Le remplacement de la flexion atone de la 3e pers. du plur. *-ent* par une flexion accentuée *-á*, *-ó -é*, dont il y a des exemples depuis le sud de la Lorraine jusqu'au Poitou et à la Saintonge, est expliqué par un besoin d'égaliser les désinences du pluriel. Cf. sur ce fait ma *Linguistique et dialectologie romanes*, p. 410 et 423. P. 326. La formation des parfaits des types *oi* = *habui*, *dui* = *debui*, *poi* = *potui* est rapportée aux formules phonétiques suivantes : *oi* = *á* + *wi*, *o* = *á* + *w* et *ũi* = *é* + *wi*, *ü* = *é* + *w*. *Ib.* L'exposé de la formation des parfaits du même type dans le midi de la France est beaucoup plus précis et détaillé que dans la précédente édition. P. 328. A propos de l'imparfait du subjonctif on désirerait trouver l'indication des formes telles que *cantaisse*, *demouraisse*, usitées anciennement en Picardie et ailleurs, et que G. Paris tirait de *canta(v)issem*, *Rom.* VI, 619. P. 329. Rend compte des formes de futur ou de conditionnel « contractes » de verbes en *er*, *jurrai*, *dorrai*, *merrai*, etc. et des formes phonétiques des futurs de verbes en *-ir*, *morrai*, *ferrai*, etc. Le fr. *ferai* en regard de prov. *farai* représente bien **fare-habeo*, mais l'affaiblissement de *a* en *ə* s'explique par la position de l'*a* primitif à l'intérieur de groupes phonétique de formation syntaxique : **jo-farai*, **si-farai*, dans lesquels l'*a* est protonique non initial : cf. *ornamentu* > *ornement*. Observations analogues à propos des formes correspondantes du futur ou du conditionnel dans les verbes en *-ar*, *-ir*, *-er* du provençal. P. 339. Rend compte des formes atones réduites que les pronoms personnels revêtent souvent en français, *En terre-l mettent*, *nel*, *sil* etc., en provençal et en béarnais. P. 343. Le vprov. *nies* « pas même », tiré de *nec ipse*, a ses origines reportées jusqu'en latin classique : T. Liv., 23, 18. P. 344 A propos de la syntaxe des groupes nominaux, signale qu'en cas d'apposition le nom commun déterminant pouvait en vfr. se placer le second : *Rome la citet*. Dans le groupe de coordination, substantif + épithète, lorsque ce dernier avait une valeur affective spéciale, il venait régulièrement le second dès le XIIIe siècle : *une robe noire*. L'ordre inverse *une noire robe* était déjà dialectal (Nord-Est et Est, sous des influences germaniques). P. 346. Signale en français l'emploi surtout dialectal des démonstratifs avec la valeur de l'article *ces oisiaux* = *les oiseaux*. P. 347. Signale en vfr. l'emploi de la préposition *de* devant le complément du comparatif, *plus fort de son frère*, emploi qui a subsisté jusqu'au XVIe siècle avec un pronom, *plus fort de toi*. P. 351. Le développement français du complément partitif avec une valeur de plus en

Digitized by Google

plus vague et générale, notamment à partir du XIIIe siècle, *il metoit de l'eau*, est exposé avec plus de détails. Et l'emploi du complément de relation introduit par *de* après les verbes intellectifs [j'ajouterai sensitifs] est signalé en français et en provençal : *savoir de sorcerie, Carles veit de Girart*, [*oez de Tristan*]. P. 356. On signale qu'en vfr. le complément d'instrument est parfois exprimé sans l'adjonction d'une particule : *Pleine sa hanste l'abat mort*, tandis que l'ablatif absolu latin, tout d'abord perdu, ne fut réintroduit que vers le XIIIe siècle sous l'influence des traducteurs. P. 361. Les différentes formes de la phrase épidictique sont étudiées en français, *es vos la dame changiée* etc., et en provençal, *ecvos Bocci cadegut en ajan*, etc. P. 364. On relève l'emploi de *et* intensif, à l'aide duquel le français et le provençal renforcent une déclaration ou une question : *amis, et je l'otroi*. Quant au *que* déclaratif usuel en gascon, et dont l'usage est à rapprocher de l'*et* intensif, on en apporte des exemples du XIIIe siècle : *Croisade*, 48, *Charte de Castillon*, 1269, ce qui recule encore la date de l'apparition de ce tour, dont le plus ancien cas, relevé par M. Ronjat, *Essai de syntaxe des parlers prov.*, p. 82, datait de 1309. P. 364. On signale l'emploi de *ne*, *ni* comme copule non négative en français et en provençal. P. 369 suiv. Plusieurs additions intéressant la syntaxe des propositions circonstancielles en français et en provençal. P. 371. Relève fr. *mais que*, prov. *mas que* « pourvu que ». P. 377. Note, d'après les recherches de M. Pidal, que les assonnances du *Cantar de mio Cid* attestent en Castille l'existence d'une ancienne diphtongue *uo* < *ŏ* latin. P. 384. La sourde *š* au lieu de la sonore *ž* représentant *y* initial n'est pas spéciale au galicien ou à l'asturien (*šenti*, *šunku*), on a aussi la sourde en aragonais : cf. Saroïhandy, *An. Ec. H. Et.*, 1898, 1901, *Bn Hisp.*, 1904. P. 385. Noter, relativement à la date de cast. *h-* < *f-*, que l'on a déjà des exemples de l'*h* chez Berceo : *Mil.* 446 : *hazanna*. P. 387-8. Nouveaux détails sur les deux variétés d'*r* du castillan. P. 389. Détails plus précis sur l'histoire de la prononciation de *ʒ*, *ç* en espagnol. P. 391. Il est question du traitement léonais d'occlusive devenant *l* devant consonne : *-algo* < *-aticum*, *caldal* < *capitale*, etc. P. 397. On remarque que ni l'espagnol ni le portugais n'ont emprunté aucun verbe à l'arabe : à peine la particule exclamative *ojalá*. P 398. On note les emprunts au latin par l'intermédiaire de l'arabe : type *alcázar* = *castrum*. P. 399. Emprunts espagnols à l'italien. P. 431. Le rejet fréquent du sujet après le verbe est noté comme une tendance caractéristique de la syntaxe espagnole. P. 432-3. Remarque l'absence du complément partitif en espagnol, sauf quelques exemples à l'époque ancienne, et l'emploi de la préposition *con* devant le complément de relation après certains verbes d'action : *proseguir con su tarea* « continuer sa tâche ». P. 434. Note l'extension de la forme du cas sujet du pronom personnel après certaines prépositions : *entre yo y usted*, et la disparition à date ancienne des pronoms adverbiaux *end(e)* < *inde* et *y* < *ibi*. Vaugelas notait déjà en 1647 l'infériorité qui en est résultée pour l'espagnol dans l'expression de l'indétermination : *Teneis dineros ?* — *No* **los** *tengo* : cf. fr. *Je* **n'en** *ai pas*. P. 435. Relève l'emploi de *á* devant l'infinitif

Digitized by Google

après *andar* pour marquer le but : *voy á verle* = futur très rapproché. P. 441. Examine la forme des phrases épidictiques en espagnol et en portugais. P. 443. Détails précis sur l'intonation de la phrase complexe en espagnol, d'après les recherches de M. Navarro Tomás. P. 444-6. Signale en espagnol l'emploi du subjonctif d'abord en proposition complétive introduite par *quién*, lorsque la principale est négative : *No sé quién lo haya dicho*, ensuite en proposition circonstancielle après *antes que*, bien qu'ici, pour un fait passé, l'espagnol ait le choix entre la forme en *-se* et la forme en *-ra*. Les conjonctions *cuando* et *mientras*, devant un substantif, arrivent à avoir la valeur de véritables prépositions *cuando la guerra*. P. 454. Signale en vénitien la diphtongaison de *o* < *au* en *uo* après labiale : *puucu* < *puoco*. *Ib.* Note en italien l'ouverture de *e o* devant le groupe *str* : *maęstro* et devant *cl* latin : *finǫcchio* ; relève dans la Haute Italie des faits de nasalisation : *panem* > *pẽn*, *pã*, etc. P. 455. Les cas de nasalisation et de chute de l'*n* intervocalique, *lũna* > *lũa*, signalés en Sicile, vers Catane, sont spéciaux aux colonies linguistiques d'origine gallo-italique, particulièrement à Novara di Sicilia. P. 456. S'étend sur les particularités du traitement de la voyelle de la syllabe initiale : chute entre consonnes dans la Haute Italie : *fnottš* < *fenuculum* ; aphérèse de l'*i* à l'initiale absolue dans l'Italie méridionale : *'mbiernu* < *infernu*. P. 458. Nouveaux détails sur les palatales en piémontais. Explique le *ʒ* initial de it. *ʒolfo*, *ʒuppa*, au lieu de l'*s* étymologique, par la généralisation du traitement romain de *s* initial après liquide : *in tsale* mais *di sale*. P. 460. Nombreux détails sur le sort des consonnes sonores intervocaliques dans les dialectes italiens. P. 463. Note l'ébranlement de l'*l* mouillée qui tend sporadiquement vers *y* en Italie, comme aussi partiellement en Espagne. P. 464. Insiste sur les cas d'assimilation de certains groupes de consonnes dans l'Italie du Sud et dans les îles : *mb* > *mm*, *nd* > *nn*, *ld* > *ll*, *rd*, *rl* > *rr*. P. 467. Signale le caractère archaïque et conservateur du vocabulaire italien et aussi, et tout particulièrement, du vocabulaire sarde. P. 470. Cite un exemple frappant de la manière dont se font les emprunts lexicaux d'une langue à une autre et des altérations sémantiques qui en résultent : basque *bizarr-a* « la barbe » > esp. *bizarro* « courageux » > ital. *bizzarro* « ombrageux » > fr. *bizarre* « fantasque ». P. 471. Détaille les influences germaniques sur l'italien littéraire et dialectal. P. 473-4. Le suffixe péjoratif italien *-accio* a acquis une valeur si nette qu'il peut prendre la valeur d'un mot isolé : *Quanto sei accio* ! P. 474. Signale le développement particulier du suffixe *-izare* > it. *-eggiare*. P. 484. 3s. pf. *cantao*, prononcé *canta-o* en vieux sicil., doit être expliqué comme analogique de *partio* d'après la proportion : *cantao* : *cantare* = *partio* : *partire*. P. 492. Paragraphe substantiel sur la formation des « pluriels internes » de la Haute Italie, sous l'influence d'un *-i* final : type du gén. sg. *kaũ* : pl. *keũ* ; sg. *buu* pl. *buin*. P. 495. Précisions nouvelles sur les formes dialectales des pronoms personnels surtout dans l'Italie méridionale : *mene*, *meve*, *mia*, etc. P. 497. Les renseignements sur les formes dialectales de l'article en Italie ont été considérablement augmentés. P.

Digitized by Google

500-1. A propos de la répétition des adjectifs, verbes ou substantifs avec des valeurs syntaxiques spéciales, lesquelles sont attestées surtout en sicilien, et qui semblent être des reliquats sémitiques, voir Maccarrone, *Vita del latino in Sicilia*, 145. P. 503. Sur l'emploi de la préposition *a* devant le nom de personne, régime direct, en Italie, voir ma *Linguistique et dialectologie romanes*, p. 452. Cette construction se retrouve, comme je l'ai observé, non seulement à l'époque actuelle dans le français familier de Bruxelles, mais déjà au XIIIe siècle dans la région picardo-wallonne : *jen'aconte un estront a vous*, Garçon et Aveugle, 260. P. 507. Aux emplois du réfléchi en italien ajouter les exemples du « réfléchi subjectif », même avec le verbe « être » : *non sapeva dove si fosse* « il ne savait pas où il était ». P. 509. Signale le développement de *cosa* dans l'italien familier avec une valeur neutre : *cosa vuol dir questo* ? P. 523. Le traitement de l'*i* final en roumain est présenté avec plus de détails : conservé après consonne + *r*, *l*, il a le son de *y* après voyelle, s'efface après les consonnes palatales et sifflantes, et tend à s'effacer après les autres consonnes, à moins qu'il ne soit suivi d'un enclitique : *ajutaţ(i)* mais *ajutaţi-mă* « aidez-moi ». P. 525. Le traitement roumain de *kw*, *gw* devant *a* est précisé : en position initiale, l'élément *w* est tombé, comme devant *e* : *care* < *qualem* ; *patru* < *quattuor* est dû à la phonétique syntaxique, étant traité comme intervocalique : cf. *apă* < *aqua*. P. 526. Relève le changement de *n* intervocalique en *r* dans l'ancien roumain ainsi que le passage inverse dû à une reformation *suspina* < *suspirare*. P. 527. Explique l'effacement de *l* initial devant *i* ou *ie* par une mouillure ancienne, puis réduction de *l* à *y* (cf. *fiu* < *filium*) et enfin absorption du *y* par *i*. P. 528. Relève l'épenthèse de *n* par propagation progressive, d'où *ins* < *ipsum* (d'après *in ipso*). P. 535. Pour la sémantique de *fructum* > « laitage » puis « graisse » en roumain, cf. une évolution sémantique analogue dans la Suisse romande : Gauchat, *Bn du Gloss.*, VI 14-21. P. 544. L'étude des reliquats de parfaits forts en roumain est plus fouillée : le Nord a multiplié les parfaits forts en *-s* au détriment des parfaits en *-t* ; comme le macédo-roumain a aussi quelques participes de ce genre, il faut penser que le nouveau procédé était déjà en faveur avant le XIIe siècle. P. 562. Particules épidictiques roumaines *ee* < *en* ? *iacă* < *eccum* ?, *iată*, *iacătă*. Mentionne les infinitifs à flexion verbale plurielle en ancien roumain *nu mentireţi*. P. 572-602. Le chapitre consacré aux idiomes rhétiques doit plusieurs additions ou précisions nouvelles à une communication de M. Jud, un des romanistes qui connaissent le mieux ce domaine. P. 575. La production de *aw*, par suite d'un effacement de *t* dans *-atu*, semble résulter d'une série *adu*, *awdu*, *awu* : des textes de Saint-Gall des VIIIe-IXe siècles ont *pradu* ; *prau* n'apparaît qu'en 1243 à Coire. P. 578-9. Détails plus circonstanciés sur la palatalisation de *c* + *a*, et de *t*, *d*, *l*, + i, sur la prothèse de *a* devant *r-* en rhétique. P. 580. De même pour les traitements de consonne + *y* en particulier dans les Grisons et dans le Tyrol. P. 582. Le double caractère du vocabulaire des idiomes rhétiques, qui confinent à la fois à la Haute Italie et à la Gaule,

Digitized by Google

est mis en lumière ainsi que les traits spécifiques du lexique rhéto-roman. P. 584-5. La bigarrure toute particulière de la carte lexicologique rhéto-romane s'explique d'abord par l'absence d'une langue littéraire régulatrice, ensuite par l'importance des emprunts dans cette région intermédiaire entre les pays romans et les pays germaniques. P. 592. Addition importante concernant les présents irréguliers en rhétique. P. 605-82. A propos du français moderne, insiste plus longuement que dans la première édition sur les variations régionales du français littéraire parlé qui n'est pas exactement le même dans les diverses parties du territoire. P. 605-6. Montre qu'en français moderne la place et l'existence même de l'accent d'intensité sont de plus en plus sous la dépendance étroite du groupement des mots dans la phrase : *les grands hommes* n'a qu'un accent, *les hommes grands* en a deux. La quantité même des voyelles accentuées varie suivant les régions : au Midi, elles durent en moyenne un septième de seconde; au Nord, un cinquième. P. 606. Détaille les variations locales du timbre des voyelles françaises devant consonne. P. 607-8. Les indécisions dans le traitement français de *o* en syllabe initiale, lequel s'est tantôt fermé, *couronne*, tantôt maintenu, *colombe*, sont expliquées par des influences de la langue écrite où le passage phonétiquement normal de *o* à *ou* n'était pas noté graphiquement à l'origine. P. 610-2. Le paragraphe sur le traitement de l'*e* « muet » en français moderne a été complètement remanié. Cf. Grammont, *MSL*, VIII, 53. P. 615. De même pour les consonnes finales. P. 620. Parmi les exemples de termes locaux particuliers à certaines villes, le bordelais *gringonner* n'a peut-être pas le sens restreint d'« épousseter » que lui donne M. Bourciez : il signifie plutôt « laver et frotter » [un parquet, etc. avec une brosse en chiendent]. P. 636. Additions relatives à la forme du participe passé en français moderne. P. 645. Relève en français du XIXe siècle l'emploi de *quelque* précédé de l'article et exprimant une quantité restreinte plus ou moins définie : *ces quelques vers*. P. 646. Donne de plus amples détails sur la place de l'épithète par rapport au substantif dans le français moderne. P. 648. Relève le nouvel essor pris en français moderne par le groupe syntaxique du type *mon las de cuer* : *un amour de robe*, *une horreur de bête*. P. 658-62. Nombreuses additions relatives à l'emploi des adverbes et des propositions en français moderne. P. 662. Le paragraphe sur l'emploi des temps du passé en français moderne, particulièrement du passé simple et du passé composé, a été sensiblement accru. P. 666-70. Expose l'état actuel de la phrase épidictique en français (*voilà* tend à supplanter *voici*), de la phrase interrogative et de la phrase réponse. P. 672. Nombreuses additions relatives à la coordination et à la subordination en français moderne. P. 678-81. Relativement à l'emploi des particules qui introduisent les phrases circonstancielles, étudie plusieurs constructions qui avaient été omises dans les éditions antérieures : *comme* temporel suivi parfois en moyen français de l'imparfait du subjonctif par imitation de la syntaxe latine (*comme ils commençassent à souper*); *quand* avec ellipse du verbe (*j'entre quand et lui*) ; *que* reliant un parti-

Digitized by Google

cipe à l'auxiliaire (*arrivé qu'il fut*); *que* dans l'apodose d'une période marquant l'enchaînement temporel (*le jour parut que nous étions encore ensemble*) ; *à cause que* dans le sens de lat. *quia* ; *c'est que* marquant la cause ou le but dans l'apodose (*si je le dis, c'est que c'est vrai*); *que* consécutif avec ellipse d'un adverbe antécédent (*il est amoureux qu'il en est fou*) ; *que* consécutif dans certains tons intensifs qui apparaissent vers le XVe siècle (*es tu si folle que de le croire*). P. 681-2. La forme de la période hypothétique est étudiée avec plus de détails : *pourvu que* suivi du subjonctif marque une condition expresse ; le même temps dans les deux membres de la période communique à celle-ci une valeur réelle et fait ressortir une opposition plutôt qu'une condition : *si les hommes l'oublient, les dieux s'en souviennent*; dans la période irréelle ou potentielle l'ellipse du membre principal donne à la phrase une valeur optative (*Si j'étais roi !*) qui, portant sur le passé, peut exprimer le regret (*Si j'avais su !*). Quant à la concession hypothétique, de valeur irréelle, elle se rend soit à l'aide de *quand* ou *quand (bien) même* (*Quand vous me haïriez, je ne m'en plaindrais pas*) soit à l'aide de deux conditionnels simplement coordonnés ou réunis par *que* : *Tu me le dirais (que) je ne le croirais pas.*

Le relevé que nous venons de faire des améliorations de détail introduites dans ces deux volumes par M. Bourciez est loin d'être complet. Du moins espérons-nous avoir fait apprécier le progrès que ces deux éditions présentent sur les éditions antérieures. Par l'ampleur de l'information, par la sûreté de la doctrine, par la précision et la clarté souverainement élégante de l'exposé, ces deux ouvrages font le plus grand honneur à la science française. Ils demeureront des modèles qui ne sont pas près d'être égalés.

Georges MILLARDET.

A. Griera. — Atlas linguistic de Catalunya. Vol. I. *Abans d'ahir-Avui.* — *Barcelona, Institut d'Estudis catalans, Palau de la Generalitat,* MCMXXIII. In-fol. XII p. non numérotées, et 188 cartes de 54 cm. sur 37.

Du même. — Terminologia dels ormeigs de pescar dels rius i costes de Catalunya. Mit Tafel I-VII. Sonderdruck aus *Wörter und Sachen,* Band VIII, *Heidelberg,* 1923. 16 p. gr. in-4°.

Du même. — Català « *Poll* ». Extret de la *Miscel.lània Prat de la Riba. Barcelona, Institut d'Estudis catalans,* MCMXXIII. 8 p. in-8°.

Au printemps de 1922, au retour d'une enquête dialectologique en Sicile, je rencontrais à Rome mon excellent confrère, M. A. Griera, revenant lui-même de Sardaigne, où il venait de terminer à Alghero son exploration du domaine linguistique catalan. Les puissants moyens financiers qui sont mis de l'autre côté des Pyrénées au service de la philologie, ont permis à M. Griera de commencer immédiatement la publication de ses matériaux et de terminer presque en un an ce premier fascicule du monument que sera l'Atlas linguistique de Catalogne.

Conçu sur le même plan que l'*Atlas linguistique*, édité dans le même

Digitized by Google

format avec la même disposition typographique mais avec plus de luxe, puisque les notations phonétiques se détachent en noir sur un fond rouge représentant les limites du domaine et l'emplacement géographique des points visités, cet ouvrage est comme le prolongement vers le Sud de l'enquête menée en France par MM. Gilliéron et Edmont. Ce complément a non seulement une grande valeur en ce qui concerne l'histoire des faits propres au catalan, mais il apporte encore des solutions nouvelles pour le reste du domaine roman en raison du caractère archaïque et conservateur des parlers de la région explorée et de l'isolement relatif dans lequel celle-ci a vécu durant trois siècles.

Dans le choix des localités visitées l'auteur a été guidé par un principe très juste qui aurait pu être mis à profit par les auteurs de l'atlas français : c'est que, les centres anciens d'expansion linguistique étant les diocèses, tous les sièges épiscopaux de Catalogne devaient figurer dans l'*Atlas* : Tarragone, Barcelone, Llérida, Girone, Urgell, Solsona, Vic, Elne, Tortosa, Valence, Ibissa, Palma de Mallorca et Ciutadella. D'autre part, de nos jours, la vie moderne a fait de Barcelone le centre principal dont l'influence linguistique s'exerce non seulement dans les limites du catalan oriental mais aussi vers l'Ouest jusqu'à l'ancien comté de Ribagorce, et vers le Sud jusqu'à Murviedro. Barcelone devait donc à un double titre être le point principal de l'enquête. D'autres centres moins importants, mais notables cependant dans la vie linguistique moderne n'ont pas été négligés : tels sont, outre les chefs-lieux d'évêché déjà signalés, des villes comme Castelló de la Plana et Alicante. Enfin un grand nombre de localités moins peuplées ont fourni leur appoint depuis le Val d'Aran au Nord-Ouest, Elne au Nord-Est jusqu'à Valence et Alicante au Sud, Alghero de Sardaigne à l'Est. Comme on le voit, l'enquête a débordé hors des limites politiques de l'Espagne actuelle en particulier au nord de la frontière franco-espagnole, dans la Catalogne française, à Saillagousse pour la Cerdagne cis-pyrénéenne, à Formiguères pour le Capcir, Serralonga pour le Vallespir, Catllar pour le Conflent, Elne pour le Roussillon.

Ce premier fascicule laisse entrevoir toute la richesse future des matériaux inédits collectionnés dans l'Atlas. Il nous annonce la publication d'un stock important de vocables ibériques intéressant les animaux sauvages, les arbres et les plantes; des mots sémitiques conservant la trace de la domination arabe ; des formes castillanes aussi attestant l'influence de la grande langue de civilisation qui a eu son berceau dans la Péninsule.

Comme supplément à l'Atlas, l'auteur nous annonce la préparation d'un dictionnaire illustré des dialectes catalans, genre de publication dont il nous donne une idée dans l'article de *Wörter und Sachen* qu'il a consacré à la terminologie des engins de pêche usités sur les fleuves et le long des côtes de Catalogne. Combiné avec le dictionnaire de l'ancien catalan qui se prépare depuis de longues années dans le laboratoire lexicographique de l'Institut d'études catalanes sous la direction savante de M. P. Fabra, l'Atlas, avec son supplément, permettra d'étu-

Digitized by Google

dier à la fois horizontalement et verticalement la répartition des couches linguistiques sur le domaine choisi.

Des critiques assez vives ont été adressées, dès son apparition, à l'œuvre de M.Griera, et cela par certains érudits catalans. Elles semblent dictées surtout par un esprit de dénigrement. Pas plus que l'*Atlas linguistique de la France*, celui de Catalogne ne peut être à l'abri d'« erreurs » de détail. De ces « erreurs » les honorables enquêteurs ne sont pas toujours responsables. Les sujets interrogés sont parfois les seuls à les avoir commises, et le fait même que ces « erreurs », objectivement et soigneusement enregistrées, ont pu se produire, est le plus souvent instructif pour qui sait les examiner avec attention et esprit critique. Le seul point à propos duquel je formulerai quelque réserve, concerne le système de transcription phonétique. On pourrait désirer plus de précision dans la définition des sons. L'auteur signale par exemple une « bilabiovélaire » *ŭ* à côté de *w*. Quel est le phonème ainsi représenté ? Celui qu'on note généralement ainsi en dialectologie gallo-romane n'a rien de vélaire.

Mais ce sont là des vétilles. Il faut féliciter M. Griéra d'avoir consacré plus de dix ans à sa laborieuse et patiente exploration. Il faut le féliciter de nous donner ce grand, ce bel ouvrage, qui restera, et dont nous souhaitons le prompt achèvement. Il faut le féliciter enfin d'avoir commencé à interpréter d'une manière systématique les matériaux qu'il a recueillis. Son étude sur le catalan *poll*, où est étudié le conflit lexicologique de *pullus* « poulet » *pullus* « poulain » et *peduculus* « pou », illustre par un nouvel exemple les fameuses lois du bisémantisme et de l'homophonie que M. Gilliéron a été le premier à bien mettre en lumière.

Georges MILLARDET.

E. Mérimée. — Précis d'histoire de la littérature espagnole, édition entièrement refondue. *Paris, Garnier*, 1922 : in-12, XXII-670.

Le regretté directeur de l'Institut français en Espagne, ancien professeur, ancien doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse, lequel a tant fait pour les études d'histoire littéraire hispanique, et qui vient de mourir à Madrid, laissant d'infinis regrets des deux côtés des Pyrénées, aura eu le temps de publier, avant de disparaître, cette troisième édition de son manuel. Très commode, tenue au courant, développée et complétée sur certains points, en particulier en ce qui concerne la littérature contemporaine, augmentée de nombreuses indications bibliographiques qui figurent au bas des pages, la troisième édition de ce Précis constitue un instrument de travail indispensable à tous ceux qui, par profession ou par occasion, auront à s'occuper de littérature espagnole.

G. M.

Libro de Apolonio, an old spanish poem, edited by C. CARROLL MARDEN : Part I, Text and introduction. *Baltimore, The Johns Hopkins Press, Paris Champion*, 1917. Part II, Grammar, Notes, and Voca-

Digitized by Google

bulary, *Princeton, N. J., Princeton University Press* ; *Paris, Champion*, 1922. Deux volumes in-8° de VIII-76 p. et VII-191 p., formant les numéros 6 et 11-12 de la collection *Elliott Monographs in the Romance Languages and literatures edited by Edward C. Armstrong*.

M. Marden poursuit ses contributions importantes à l'histoire littéraires du moyen âge hispanique. Cette édition du *Libro de Apolonio* ne le cède pas en valeur à celle du *Fernán González* par exemple. Le manuscrit de l'Escorial, le seul qui nous ait conservé le poème, est reproduit avec toute la fidélité désirable, si l'on en juge par les deux *fac-similés* phototypiques dont l'éditeur illustre son premier volume. Celui-ci, qui donne en entier les 660 vers du poème, est précédé d'une introduction où est décrit le manuscrit, où sont énumérées et appréciées les éditions précédentes, et où l'on fournit tous les renseignements utiles sur l'auteur, sur la date probable de la composition du poème (au XIIIe siècle, après le *Libro de Alexandro*), sur la légende d'Apollon dans la littérature médiévale, sur les sources du texte espagnol, qui sont peut-être une version de l'*Historia Appollonii Regis Tyri*, distincte des deux versions publiées par A. Riese, plutôt qu'un poème français ou provençal. Le second volume contient une étude orthographique, morphologique et syntaxique du texte. Les traits dialectaux de celui-ci s'expliqueraient peut-être par le fait qu'entre l'original et l'unique copie actuellement existante, due à un catalan, se placerait un manuscrit intermédiaire, œuvre d'un copiste aragonais. On pourrait aussi supposer que le manuscrit de l'Escorial a été exécuté par un scribe originaire de la région intermédiaire entre le catalan et l'aragonais ou familiarisé avec ces deux traditions linguistiques. Après une étude minutieuse de la versification, l'éditeur fournit, vers par vers, un commentaire critique et historique. Un glossaire de 118 pages vient ensuite, où l'auteur s'est efforcé d'être complet, et dans lequel on trouvera un complément utile au vocabulaire qui constitue la troisième partie du *Cantar de Mio Cid* de M. Menéndez Pidal.

Georges MILLARDET.

Textes de dret catala. — Privilegis i ordinacions de les Valls pirenenques, editats per FERRAN VALLS TABERNER, II Vall d'Aneu, Vallferrera : Vall de Querol, *Barcelona, Imprenta de la Casa de Caritat*, 1917 ; III Vall d'Andorra, *ibid.*, 1920. Deux vol. gr. in-8° carré de XXVIII et XX pages pour les introductions, la pagination du texte se continuant jusqu'à la page 381 pour le deuxième volume et jusqu'à la page 551 pour le troisième.

Édités avec luxe comme la plupart des publications de philologie catalane, avec quelques reproductions de signatures ou de paraphes notariaux, ces textes de Privilèges ou de Franchises pourront être consultés avec fruit par les romanistes, non seulement parce qu'un certain nombre d'entre eux sont rédigés en langue vulgaire, par exemple la

Digitized by Google

Compilació de diverses Ordinacions de la vall d'Aneu, aprovada per Huc, comte de Pallars (1398), p. 218-250, etc., mais encore en raison du grand nombre de noms propres, contenus dans les documents catalans ou latins, parmi lesquels noms propres, les curieux d'histoire littéraire méridionale trouveront avec intérêt ceux d'Huc de Mataplana et de Sibilia, son épouse. Tous nos compliments au savant et sympathique archiviste du dépôt de la Couronne d'Aragon à Barcelone.

G. M.

Mystères et Moralités du Manuscrit 617 de Chantilly, publiés pour la première fois et précédés d'une étude linguistique et littéraire par Gustave COHEN, *Paris, Champion*, 1920. In-4° CXLIX-138 pages.

Dans ce beau volume de la bibliothèque du XVe siècle, M. G. Cohen a édité de manière magistrale un Mystère de la Nativité, une Moralité des Sept Péchés Mortels et des Sept Vertus, une autre Moralité de l'Alliance de Foy et Loyalté, et enfin une Moralité du Pèlerinage de la Vie humaine. Une nommée Katon Bourlet, religieuse chez les Dames Blanches de Huy vers 1484, serait la copiste de deux de ces pièces, dont la date paraît ainsi partiellement fixée, en ce qui concerne du moins le terminus *ad quem*, alors que certaines d'entre elles sont relativement anciennes : le premier Mystère de la Nativité, par exemple semble devoir être attribué au XIIIe siècle. L'édition de M. Cohen se signale par une exactitude remarquable, elle reproduit purement et simplement le manuscrit, se contentant de le ponctuer et d'en résoudre les abréviations. Des notes placées, les unes au bas des pages, les autres dans un complément qui clôt le volume, relèvent toutes les difficultés, les irrégularités, et proposent les corrections utiles. La partie de ce bel ouvrage, la plus importante à nos yeux, est l'étude linguistique qui occupe les pages XIII à XCVI de l'Introduction. C'est une sérieuse contribution à la dialectologie wallonne des XIIIe et XIVe siècles. L'auteur y accorde peut-être trop d'importance à certaines théories hier encore à la mode. La lecture de la *Faillite de l'Étymologie phonétique* l'a conduit à refaire l'exposé qu'il avait préparé tout d'abord, et dans lequel les phonèmes étaient groupés suivant leur provenance latine. Nous avons dit ailleurs tous les avantages d'ordre scientifique qu'offre cette marche, prétendue désuète. Il est regrettable que des savants aussi minutieux et consciencieux que M. Cohen se laissent imposer une méthode d'exposition qui n'offre que bien peu de garanties, particulièrement lorsqu'il s'agit de dialectologie médiévale. Quoi qu'il en soit, l'analyse linguistique à laquelle s'est livré l'éditeur du ms. 617 de Chantilly est des plus précises et des plus instructives. Tout romaniste ayant à s'occuper du domaine wallon sera désormais tenu d'y avoir recours. M. Cohen étudie d'abord les rimes puis les rythmes, puis revient sur la question des rimes dans un long et substantiel chapitre consacré aux voyelles toniques d'après les assonnances et les rimes. Un fait curieux, dans ce manuscrit

Digitized by Google

du XVe siècle, est la pratique de l'assonance et de la laisse, comme dans les chansons de geste du début du XIIe siècle, ce qui semblerait faire remonter la composition de ces pièces à une époque relativement ancienne. Mais le même procédé de versification se retrouve dans la seconde moitié du XIVe siècle chez Jean d'Outremeuse. C'est ce qui empêche d'attribuer une date trop reculée aux deux Nativités. Quant aux rythmes, s'ils sont fort réguliers dans les Moralités des Sept Péchés et de l'Alliance, ils sont tout à fait anormaux dans les deux Mystères. Dans ceux-ci, M. Cohen n'a pas réussi à reconnaître une fixité syllabique quelconque. Il admet l'influence possible d'une versification germanique, à accent faible et à accent fort, celle par exemple du vers moyen-néerlandais, où l'on ne comptait pas les syllabes. Il faut noter cependant que l'asyllabisme se retrouve dans des œuvres bien éloignées du domaine germanique, puisqu'il caractérise, par exemple, en Espagne le *mester de joglaria* par opposition à la *cuaderna via* composée « *à silabas cuntadas* ». Quoi qu'il en soit, l'analyse serrée du timbre des voyelles toniques, fondée sur la comparaison des assonnances, a révélé à M. Cohen un certain nombre de faits communs à ses cinq textes : tendance à la yodisation de certaines voyelles antérieures, *excepteit* (*excepteé*) : *n'aueit* : *sacreit* (*sacrée*) etc., tendance à la vélarisation, *a* > *â*, *an* > *on*, *un* > *on*, etc. Tous ces phénomènes sont bien wallons. D'autres, également wallons, sont particuliers aux deux Mystères, par exemple la possibilité pour la voyelle nasale d'assonner avec la voyelle orale correspondante : *an* : *a*, *en* : *e*, etc. Cette nasalisation imparfaite ou bien cette dénasalisation ancienne et l'existence de l'assonnance *an* : *on* conduisent l'éditeur à localiser les deux Mystères à Liège, ou plutôt aux environs immédiats de cette ville, vers le Nord-Est. Quant aux trois Moralités, elles offrent un caractère linguistique moins spontané, moins dialectal, et font songer plutôt à Liège même, centre d'une langue de civilisation relativement plus composite. En ce qui concerne le traitement des voyelles protoniques, M. C. relève de nombreux cas de substitution assez capricieuse dont il y a des cas analogues dans la *Geste de Liège* et dans Jacques de Hemricourt. La prédilection pour *i* atone dans la série des voyelles antérieures (*pitit*, *myneit*) est un fait caractéristique du wallon liégeois. De même pour *o* dans la série postérieure (*souent*, *cortoisie*). Quant au consonantisme, le mélange du traitement français et du traitement picard pour *ca* comme pour *ce*, *ci* est perpétuel ainsi que dans tous les textes littéraires d'ancien wallon et dans la plupart des anciens textes picards. Il s'explique par la compénétration d'une part des dialectes locaux et d'autre part de la grande langue de civilisation qui rayonnait du centre de la France (cf. F. Helfenbein, *Die Sprache des Trouvère Adam de la Halle aus Arras*, *Zeit. f. rom. Phil.*, XXXV, 309 suiv. Cf. Cohen, p. XXVII). La non-vocalisation et la chute pure et simple de *l* + consonne (*matalent*, *sauage*, etc.), la production de *y* ou de *w* transitoires (*cheioir* < *cadere*, *loweie* < *laudatam*) sont deux des nombreux traits qui se retrouvent aussi en liégeois moderne. La morphologie offre les mêmes caractères, dont certains très spécifiques : *puillent*,

Digitized by Google

pollons et autres formes analogues de « pouvoir » renvoient à un type *poloir*, et sont conformes à liég. mod. *poleûr*. Des infinitifs comme *veyr*, *assir* (qui se déduit de la rime *assier* : *tenir*, etc.) sont à vrai dire fréquents dans les textes picards, et d'une manière générale dans nombre de textes dialectaux de la France du Nord et de l'Est ; mais la concordance d'une foule de traits analogues ne laisse aucun doute sur l'origine wallonne et liégeoise des textes de Chantilly. Il faut en dire autant du vocabulaire ; par exemple *heel*, emprunt au moyen néerlandais *heel*, dans le sens de « augurium » vit aujourd'hui localisé dans l'Est de la province liégeoise ; de même *alinckin* « vieux » en parlant du vin, qui semble un emprunt à m. néerl. *allenkijn*. Sans qu'il faille insister sur les faits de syntaxe relevés par M. Cohen, et qui ne prouvent pas grand chose relativement à l'origine des cinq textes édités (ce dont personne ne sera surpris si l'on songe que la syntaxe est en général ce qu'il y a de moins caractéristique dans la grammaire comparée de langues parentes), l'on peut accepter de confiance la conclusion générale de la minutieuse étude à laquelle s'est livré M. Cohen. Un rapprochement continuel entre la langue du manuscrit 617 et celle de Jacques de Hemricourt, Jean d'Outremeuse, Jean de Stavelot, montre entre ces ouvrages une identité linguistique à peu près complète. Cette langue littéraire qui florissait à Liège aux XIVe et XVe siècles, pénétrant plus ou moins les idiomes locaux environnants, et pénétrée par eux, coïncide sur une foule de points avec le liégeois moderne. L'examen des éléments historiques et géographiques, des noms de lieu et des noms de personne, ont conduit l'éditeur à la même conclusion : le manuscrit de Chantilly, écrit au couvent de Saint-Michel à Huy, dans la seconde moitié du XVe siècle, nous conserve cinq pièces, dont deux au moins ont été représentées, et qui sont originaires, non de Huy, mais de Liège ou de la région située immédiatement au Nord-Est de cette ville.

Il faut savoir gré à M. Cohen de nous avoir fait si bien connaître ces textes dont l'intérêt linguistique est, en vérité, supérieur à la valeur littéraire. Le plus ancien document, qui était jusqu'à présent connu, du théâtre liégeois, était une Moralité un peu postérieure à 1623. Grâce à M. Cohen, nous possédons maintenant des spécimens plus anciens. Il est vrai que la Moralité des Sept Péchés et celle surtout du Pèlerinage de la Vie Humaine semblent d'inspiration picarde : elles auraient pénétré en Wallonnie par la vallée de la Sambre. Mais les deux Nativités, malgré leurs maladresses rythmiques, et, dans un certain sens, en raison même de ces maladresses, se signalent comme des produits authentiquement locaux, non dépourvus d'un certain charme primesautier et jaillis d'une veine franchement populaire.

Georges MILLARDET.

E. C. Armstrong. — The french metrical versions of Barlaam and Josaphat with especial reference to the termination in Gui de Cambrai. *Princeton, N. J., Princeton University Press*; *Paris, Champion*,

Digitized by Google

1922 ; 103 p. in-8°. Constitue le n° 10 des *Elliott Monographs*, de E. C. Armstrong.

Le savant romaniste américain nous donne dans la collection qu'il a si heureusement fondée et qu'il dirige depuis 1914, cette excellente étude sur les versions françaises de l'histoire de Barlaam et Josaphat en dehors du poème de l'anglo-normand Chardri. M. Armstrong établit d'abord la caractéristique générale de ces versions. Il institue une comparaison minutieuse entre les différents manuscrits qui nous les ont conservées. De cette étude il ressort que les manuscrits de Carpentras et de Tours représentent une rédaction de la version anonyme ; et que le manuscrit de Besançon contient la partie de la version anonyme reproduite par le manuscrit du mont Cassin de Gui de Cambrai ; enfin que la version en prose est indépendante des précédentes. Quant au poème de Gui de Cambrai il est inachevé. Il a été continué et remanié par un autre écrivain originaire lui aussi de Cambrai. Dans la partie du texte de *Barlaam et Josaphat* qui est de la main de Gui de Cambrai, trois noms de contemporains seulement apparaissent : Jean, doyen d'Arras, Gilles de Marquais et Marie épouse de Gilles. Ces deux derniers sont identifiés par M. Armstrong avec Gilles II de Marquais en Vermandois et son épouse Marie de Haplaincourt. Ces identifications reportent la date de composition de cette partie du poème sans doute au delà de 1214. L'étude de M. Armstrong est illustrée de nombreux *fac-similés* de manuscrits et d'une carte de la région du Vermandois et du Cambrésis au milieu de laquelle est située la seigneurie de Marquais. Le fragment du poème de Gui de Cambrai qui est conservé dans le manuscrit de la Bibliothèque Royale de Belgique, ms. 1215, est reproduit en appendice sans observations ni notes.

Georges MILLARDET.

J. Gilliéron. — Les étymologies des étymologistes et celles du peuple, *Paris. Champion*, 1922, 8°, 67 p.

La dernière brochure de M. Gilliéron comprend trois études différentes.

Celle qui termine l'opuscule — il n'y a aucun inconvénient à intervertir l'ordre — est une intéressante analyse d'un mot suisse-romand, *abeli*, que le spécimen du *Glossaire des patois de la Suisse romande* explique par « embellir » et que M. G. rattache à « habiller » : il s'agit d'un terme de viticulture relatif au travail qui consiste à ramener, avec la houe, la terre du bas en haut d'une vigne. La démonstration de l'auteur est très séduisante.

Plus contestable est la dissertation sur *thé-tisane*. M. G. part de deux faits, sur lesquels il a eu raison d'appeler notre attention : « tisane » en français jusqu'au XVIe siècle (et déjà en latin) a eu exclusivement le sens de « décoction ou infusion d'orge mondé » ; d'autre part, « thé » en Belgique et en Suisse romande a aujourd'hui le sens de « tisane ».

Digitized by Google

S'appuyant sur ces deux faits et sur quelques autres remarques, M. G., par une série de déductions ingénieuses, arrive à cette conclusion que le changement de sens de « tisane » est dû à une étymologie populaire et a été provoqué par « thé ». — Cette théorie se heurte à des objections assez fortes. Avant tout, la parenté formelle entre *thé* et *tisane*, nécessaire à toute attraction homonymique, apparaît ici nettement insuffisante, puisqu'elle est réduite à une simple consonne, le *t* (placée d'une part devant la tonique, de l'autre devant la protonique) : une attraction homonymique réclame l'identité de deux groupes phoniques suffisamment individualisés, comme c'est le cas pour *habit-habiller* (*abi*). L'ellipse « boire du thé » pour « de l'infusion de thé » est d'autant plus naturelle que « infusion », pas plus que « décoction », n'a jamais été vraiment populaire : seulement pour « thé » et « tilleul », il y a double ellipse successive, parce que « tilleul » est arrivé à désigner la fleur de tilleul, et « thé » le résidu de dessiccation vendu sous ce nom ; mais si l'on ne dit pas « boire du sapin » (parce que l'ellipse sapin = bourgeons de sapin ne s'est pas produite), on dit fort bien « boire du bourgeon de sapin ». Quant à *thé purgatif*, ce n'est pas une formation populaire, mais une création de fabricant qui a voulu mettre un nouveau produit sous le patronage du thé. Le changement de sens de « tisane » s'explique fort bien, nous semble-t-il, sans appeler « thé » à la rescousse : si l'acception « infusion ou décoction d'orge mondé » a disparu, c'est parce que cette préparation, jadis fort en faveur, a été peu à peu abandonnée par la médecine. Loin d'être un mot sans utilité, *tisane* est au contraire un terme générique aussi précis qu'utile pour désigner toutes les infusions médicinales, tandis que le thé et le café sont des boissons d'agrément : — a-t-on de la fièvre, on prend ou on vous ordonne « de la tisane », sans qu'il y ait toujours nécessité de précision ; car s'il est des cas où il y a lieu de prendre telle tisane plutôt que telle autre, très souvent il importe peu que ce soit du tilleul, de la violette, etc. — pourvu que ce ne soit pas une infusion excitante : et voilà une raison pour laquelle en français de France le thé, pas plus que le café, n'est pas une tisane. En voici une autre : le thé n'a jamais été et n'est pas chez nous une boisson populaire (le café l'est devenu au cours du siècle dernier). Il en est autrement en Suisse et en Belgique, et c'est cette vulgarisation qui a dû rendre possible l'extension de sens de « thé » dans ces régions. Mais les réponses que je fais aux trois questions posées par M. G. p. 16-17 (1° changement dans les usages médicaux ; 2° le thé est d'usage populaire en Suisse et Belgique ; 3° on sépare en France la tisane, boisson de malade, du thé et du café, boissons d'agrément) ne peuvent devenir des certitudes qu'après un dépouillement des textes français, belges, suisses-romands, du XVIe siècle à nos jours, pour préciser à quelle époque et dans quelles conditions *tisane* a changé de sens en français, *thé* a pris le sens *tisane* en Suisse et Belgique (et peut-être ailleurs), etc. Bref une monographie de ce genre doit s'appuyer sur des documents historiques beaucoup plus complets que les quelques jalons plantés par l'auteur. — Je suis

Digitized by Google

tout à fait de l'avis de M. G. quand (p. 20) il appelle notre attention sur les « emprunts d'une langue romane à l'autre en dehors des cas où la phonétique les révèle » : mais il est possible aussi que les mêmes causes aient pu produire les mêmes effets en Italie et en France : ici encore les documents historiques, qui manquent, pourraient seuls trancher définitivement le débat.

Les notes complémentaires sur les noms de l'abeille me retiendront un peu plus longtemps, parce qu'elles mettent en jeu des problèmes de méthode et des théories d'ordre général. L'auteur m'adresse ici des critiques virulentes et tendancieuses, — je n'ai pas lu son livre ou je n'y ai rien compris ! — que je ramènerai sur le terrain de la pure discussion scientifique [1].

Je ferai d'abord remarquer à M. G. que lorsqu'on cite *entre guillemets* une phrase d'un auteur, la probité élémentaire exige que cette citation soit exacte. Or je relève p. 27 la « citation » suivante : « *Ep eep* sont des formes des plus douteuses »... et M. G. ajoute hors guillemets : dans les textes littéraires qui les présentent (p. 42); et en note : et c'est tout. Or si l'on se reporte à la p. 42 de l'ouvrage auquel renvoie M.G. (*La géographie linguistique*), on cherchera en vain la phrase précitée ; on y trouvera la phrase suivante, dont le sens, précisé par une note, est tout différent : « Le pivot essentiel de son raisonnement [de M. G.] est une forme rarissime *èp* signalée au XVe siècle dans une Coutume d'Anjou pour désigner l'abeille « en France », c'est-à-dire dans l'Ile-de-France. » Et la note, placée à « rarissime », spécifie : « Rarissime dans l'Ile-de-France, où son existence est des plus douteuses : le témoignage de la Coutume d'Anjou est fort sujet à caution, un Angevin ayant fort bien pu confondre une forme francienne et une forme picarde ou artésienne. *Ep* et *eep* sont au contraire courants, vers le XVIe siècle, en Artois et en Hainaut. » Evidemment la version tronquée de M. G. a un tout autre air, à l'instar d'une dépêche historique célèbre. L'auteur était donc bien à court d'arguments pour recourir à une falsification de texte ?

M. G. me reproche de ne pas avoir refait la généalogie des noms de l'abeille et de ne pas avoir repris tous ses arguments un à un. Mais je n'avais pas la prétention de refaire son travail, ni même l'intention

1. Je demanderai simplement à M. G. s'il se rappelle certaine carte postale de mars 1920 dans laquelle, ayant rencontré par hasard, me disait-il, le numéro du *Larousse mensuel*, il me félicitait d'avoir si bien compris et traduit sa pensée. Il s'agissait précisément de son ouvrage sur l'abeille. M. G. m'expliquera-t-il comment j'ai cessé d'avoir lu — ou d'avoir compris le livre, du jour où j'ai ajouté quelques critiques de détail qui n'avaient pas leur place dans un article de vulgarisation, mais qui devaient figurer dans un petit traité de géographie linguistique ? — Je sais d'autre part aussi bien que M. G. (p. 27, n. 2) que *sp* aboutit à *f* dans le Valais oriental (il croit donc encore aux lois phonétiques ?); mais mon hypothèse expliquait l'*i* de *weifa* (989 de l'*Atlas*) dont il est difficile de rendre compte avec *vespa*.

Digitized by Google

d'en donner un commentaire critique complet; si important que soit cet ouvrage, il ne constitue pas cependant la géographie linguistique à lui tout seul, et je ne pouvais lui accorder qu'une place limitée dans un volume consacré à un sujet beaucoup plus vaste. D'ailleurs le rôle du critique n'est pas de reconstruire l'œuvre qu'il s'efforce d'apprécier impartialement, mais d'en signaler, en toute conscience et en pleine indépendance, à côté des parties qui lui semblent bonnes, voire excellentes, celles qui lui paraissent contestables : à l'architecte ensuite, — s'il le juge à propos ! — de réparer, de consolider ou de rebâtir telle ou telle aile de son édifice.

J'avais adressé trois critiques à l'« Abeille » ; disposant ici d'un peu plus de place, j'en ajouterai une quatrième. La première concernait l'explication de l'*aps* médocain par une forme saintongeaise (*La géographie linguistique*, p. 35) : M. G. n'a pas — ou du moins n'a pas encore répondu à cette critique, que M. Bourciez a approuvée (*R. des Etudes anciennes*, 1922, 375) et que M. Millardet confirme avec d'autres arguments [1].

Les deux autres étaient relatives à *mouchette*, abeille. J'ai fait remarquer d'abord que l'évolution très complexe proposée par l'auteur pour la région parisienne (*é — ep — é-ep — mouche-ep — mouchette — mouche à miel — mouche-abeille — abeille*) était peu vraisemblable : 1° parce que plusieurs de ces formes (au moins *éep* et *mouche-ep*) sont hypothétiques dans cette contrée ; 2° parce que le dernier terme de cette longue série apparaît, dans l'histoire, presque conjointement avec le premier. Bien d'autres arguments seraient à ajouter, notamment l'ancienneté de *mouche à miel* et de *mouchette*, qu'on trouve dès le XIIIe siècle (*moschete* chez Brunetto Latini). En particulier, s'il semble assuré qu'une combinaison accidentelle *mouche-èp* ait abouti à *mouchette* dans le Nord, nous nous refusons énergiquement à admettre que tout *mouchette* = abeille ne puisse venir que de *mouche-èp*. Si j'ai allégué que l'abeille pouvait être la « mouchette » par rapport à la mouche à viande, qui est la grosse mouche par excellence [2], ce n'était pas pour bâtir une théorie sur une simple interrogation (je laisse à M. G. la paternité du « rata linguistique » (p. 28) qu'il a cuisiné), c'était pour prouver (avec les autres arguments qui étaient joints) que *mouchette* = abeille n'est pas absurde et peut s'expliquer autrement que par attraction homonymique.

L'argument de M. Jaberg, en ce qui concerne la région lorraine, n'est pas moins péremptoire. La réponse de M. G. (*Pathologie et thérapeutique verbales*, IV, 29-52), à laquelle j'ai renvoyé, ne m'a pas convaincu. D'après sa théorie, *mouchette*, dans l'Est, repose sur *mouche-èp*, qui ne peut être antérieur au XVe siècle. Or M. J. a retrouvé « mouchette » = abeille dans des textes lorrains du XIVe, voire du XIIIe siècle. Il semblait que désormais la cause était entendue. Nullement ! M. G. conteste le sens des « mouchettes » lorraines : ce ne sont pas les abeilles,

1. *Linguistique et dialectologie romanes*, pp. 351-355.
2. Nulle part, que je sache, l'abeille n'est appelée « grosse mouche ».

Digitized by Google

mais les jeunes abeilles, — je cite la phrase : « les mouches, les jeunes mouches, les mouchettes, les nouvelles mouches qui s'envolent de la ruche où travaillent les ès. » Cette explication — hypothèse pour appuyer une hypothèse, échafaudage sur échafaudage — me semble singulièrement périlleuse. Pourquoi le surnom de « mouche » aurait-il été donné aux jeunes abeilles à l'exclusion des anciennes ? Il y aurait donc (en dehors de la reine et des mâles, ou faux-bourdons, qui ne sont pas en cause) de petites et de grandes abeilles ? M. G. croirait-il, par hasard, que les abeilles, comme les poussins, grossissent en vieillissant, et ignorerait-il que les insectes à métamorphoses complètes, au sortir de la chrysalide, ont atteint leur taille définitive ? Je ne le pense pas, et il n'a pas pu ne pas remarquer que de tous les mots qu'il cite (*Path.*, IV, 39) pour les jeunes abeilles (*jeuneau, jeunes, nids*...) il n'y a pas un seul diminutif, il ne peut pas y en avoir, parce qu'il n'y a pas de petites abeilles comme il y a de petits poulets. Les « noveles moschetes » de Brunetto Latini ne sont donc pas un phénomène : c'est même la preuve la plus parfaite que nous puissions désirer de l'existence ancienne de l'équation mouche = abeille.

En réalité, le raisonnement de M. G., si ingénieux, si serré, émaillé d'observations justes et d'idées neuves, séduit de prime abord, mais, à la réflexion, inspire çà et là des doutes sérieux, parce qu'il est trop rigide, trop logique pour un ensemble de faits aussi complexes et aussi souples que ceux du langage. J'ai déjà eu l'occasion d'exprimer ma pensée à cet égard (*op. cit.*, p. 42) et je le rappelle ici avec plus d'insistance : la création sémantique *mouche* (généralement précisée par un suffixe ou un complément) = abeille, peut fort bien s'expliquer directement et doit s'expliquer ainsi dans la majorité des cas. J'ai montré ailleurs (*op. cit.*, p. 129) combien le paysan lui-même est souvent peu difficile pour la spécification des termes lorsqu'il s'agit de plantes, bêtes... qu'il voit journellement, si elles ne le touchent pas de façon directe. Même dans ce dernier cas, pour des insectes ravageurs comme l'*apion pomonae* ou la *calandra granaria* (charançon du blé), je n'ai pu obtenir à Vinzelles que « pou ». L'existence ou la conservation du terme propre s'observe en raison de la plus grande fréquence de l'espèce : il est assez difficile de trouver « frelon », généralement confondu avec la guêpe ; la guêpe elle-même (p. ex. en Auvergne, cf. mes *Essais de Géographie linguistique*, p. 72-75) est souvent absorbée par l'abeille ; quoi de surprenant à ce que l'abeille, à son tour, puisse s'appeler la mouche, qui devient, chez les individus ou dans les patois peu soucieux de précision, le grand passe-partout de toute une série ? Car le degré de précision varie selon l'individu : là où le citadin, incapable de distinguer le chêne du charme ou du tilleul, dira simplement « un arbre », le paysan précisera : un chêne, et le forestier spécifiera : un chêne-rouvre. A toute époque il s'est trouvé des personnes plus ou moins soucieuses du terme propre, suivant leurs occupations ou leurs facultés d'observation, à côté de spécialistes ou de sujets épris de précision, qui conservent la tradition linguistique : ainsi s'explique qu'on rencontre « mouchette » =

Digitized by Google

abeille, dès le XIIIe siècle, en Ile-de-France comme en Lorraine, et même *mouche* = abeille, dans le *geton de mouches* de 1328, qui n'a rien d'extraordinaire pour un linguiste. Vienne une défaillance formelle, une cause d'infériorité quelconque dans le mot précis — comme ce fut le cas pour *é* — et on aura recours, suivant les milieux ou les régions, soit à l'emprunt (abeille), soit à l'à peu près populaire plus ou moins précisé : *mouchette, mouche à miel*. L'étude de l'histoire de l'apiculture et des ouvrages techniques anciens, et un relevé plus complet, région par région, des formes actuelles et anciennes, permettraient de serrer de plus près un tel historique.

La dernière critique nous permettra d'apprécier mieux encore certaines conditions d'application de la méthode. Il s'agit cette fois de la basse Auvergne, et spécialement du nord du Puy-de-Dôme. M. G. estime que les deux types « mouche-abeille » qu'on rencontre aux points 803 (Allier) et 804 (Ennezat, Puy-de-Dôme) [1] sont d'origine parisienne et que les formes apocopées *belha* des points 805 (Monton) et 806 (Thiers) sont dues, non à l'action de l'article (*l'abelha* > *la belha*), mais à « mouche-abeille » qui a précédé « beille » et dont « beille » n'est que le résidu (*Généalogie...*, pp. 88 et suiv.) ; M. G. explique de la même façon les formes apocopées de Vinzelles (*bɛlyå*), qu'il a relevées dans mon Glossaire (publié naguère ici même). Cette hypothèse ingénieuse m'avait séduit de prime abord, car elle avait l'avantage de rendre compte de certaine irrégularité de vocalisme. On ne saurait cependant l'admettre, car le raisonnement de M. G. repose sur une double erreur, de géographie tout court d'abord, de géographie linguistique ensuite.

L'erreur géographique est tellement flagrante, tellement forte, que je ne puis me l'expliquer. « Vinzelles, déclare l'auteur (p. 92) est situé dans l'intérieur du triangle formé par les points 804, 805, 806. » Or Vinzelles se trouve beaucoup plus au sud, exactement entre les points 807 et 809 (plus près du premier) sur les confins de la Haute-Loire : le lecteur n'a qu'à se reporter aux cartes de la Basse Auvergne qui accompagnent mes *Essais de géographie linguistique* (publiés dans la *Revue de phil. fr.*, depuis 1914), et où figurent les points correspondants de l'*Atlas*, ainsi qu'à mes travaux précédents sur la région, dans lesquels j'ai toujours noté avec précision la position topographique de Vinzelles. La situation prétendue de Vinzelles à l'intérieur du triangle précité formant le pivot de l'argumentation de M. G., on ne conçoit point qu'il n'ait point vérifié au préalable une position géographique à laquelle il attachait une telle importance.

L'erreur de géographie linguistique est d'une portée plus générale : aussi y a-t-il lieu d'insister. M. G. a été victime, comme dans d'autres cas, de l'insuffisance des documents de l'*Atlas*. Et ici je ne pense nulle-

1. J'ai montré ailleurs (*Essais de géogr. ling.*, p. 76, n. 2) comment la forme *abige* du point 804, que M. G. déclare inexplicable (*Généalogie*, p. 88, n. 3) est une déformation de *bèko*, guêpe, qui a été contaminée par « abeille ».

Digitized by Google

ment à la possibilité d'erreurs commises par les sujets, voire par M. Edmont dans sa transcription[1] : je suppose toutes les formes impeccables. Je ne veux parler que de l'insuffisance géographique. Par le fait que l'*Atlas* ne nous fournit que les formes de quelques patois choisis au hasard (p. ex. 8 dans le Puy-de-Dôme sur 472 communes, soit 1/60 environ[2]), il ne peut nous donner, assez souvent, qu'une impression incomplète et inexacte de la répartition géographique des mots, formes et phonèmes : qu'on compare par exemple ma carte de *hanneton* dans la Basse-Auvergne (*Essais de géogr. ling.*, carte XI) à la carte qu'on établirait pour la même région avec les données de l'*Atlas*, et on verra que les faits apparaissent sous un jour tout différent ici et là. Il ne pouvait, il ne peut en être autrement pour un Atlas linguistique qui embrasse un territoire très vaste : seulement le dialectologue doit avoir ce fait toujours présent à l'esprit et se défier des illusions d'optique que donne forcément une carte à petite échelle, en évitant de parler de « points contigus » distants de 30 kilomètres, ou d'un territoire linguistique homogène dont il ne connaît que 3 ou 4 points sur deux cents.

Or que voyons-nous ici ? M. G. nous affirme (*Généalogie*, p. 90) : « Les points 805 et 806, qui présentent l'aphérèse d'*abeille*, forment une aire à part, nettement séparée par la forme *abeille* sans aphérèse d'une aire à l'ouest où l'aphérèse se présente sur une étendue beaucoup plus vaste équivalant à celle d'un grand département. » Et plus loin (p. 92) il nous parle des « points 804, 805 et 806 qui sont réfractaires à l'aphérèse pour des mots qui y sont plus exposés que ne l'est *abeille*, employé surtout au pluriel ». Or la première affirmation repose sur une documentation incomplète, la seconde est une généralisation abusive de faits particuliers (le patois 806 étant celui d'une ville, Thiers, fortement influencé par le français ; Ennezat, petite ville, est dans un cas analogue[3] ; 805, Monton est, au contraire, un patois archaïque isolé sur sa butte, qui ne peut être pris pour type, pas plus que les précédents, des patois environnants). La répartition *beille-abeille* que semble nous donner l'*Atlas* n'est qu'une illusion et s'évanouit devant une enquête plus serrée. Non seulement la forme avec aphérèse recouvre toute la région de Vinzelles, au sud du Puy-de-Dôme, mais la plus grande partie de la Haute-Loire, où M. G. pouvait la trouver, dans la carte « guêpe » de l'*Atlas*, au point 813 (cf. mes ex. de « abeille » =

1. Il y aurait toutefois au moins un point à élucider. Abeille, aiguille, araignée... ont été demandés comme « mots isolés ». Or à la question « abeille », il se peut qu'on ait répondu çà et là « l'abeille » ou « une abeille » : cela m'est arrivé dans des circonstances analogues. Qu'a fait alors M. Edmont ? Ne lui est-il pas arrivé de couper *l'abeille* le phonème *labeille*, alors qu'il s'agissait de *la beille* ?

2. La proportion est même plus faible, car de nombreux hameaux constituent des unités linguistiques caractérisées.

3. Circonstances encore aggravées par le choix des sujets : marchand de journaux (806), coiffeur-cafetier (804).

Digitized by Google

guêpe, *Essais...*, pp. 73-74), et où le hasard ne lui a donné que des « mouches à miel » dans une contrée où (*a*)*belha* est encore abondamment représentée. Illusion encore la zone homogène *abelha* qui séparerait, à l'ouest du Puy-de-Dôme, les *belha* limaniens de leurs congénères limousins et marchois : dans toute la région des Monts-Dore, j'ai relevé des formes avec aphérèse, p. ex. à Rochefort (entre 703 et 705), et même à 705 (Mont-Dore) et 706 (Merlines), où M. Edmont a trouvé « abelha » tandis que j'y ai enregistré « belha ». Je n'incrimine pas M. Edmont d'erreur : les deux formes peuvent parfaitement coexister dans le même endroit (et voilà un nouvel argument qui doit nous mettre en garde contre les généralisations hâtives de ce genre). Je le croirais d'autant plus que, comme je l'ai déjà remarqué dans mes *Essais*, le sujet choisi au Mont-Dore par M. E. (l'instituteur) est plus néologisant que le mien, tandis que c'est le contraire pour Monton : s'il se peut, dans cette région, que les formes *abelha* avec *a* initial soient parfois des archaïsmes (p. ex. à Monton, 805), je crois que, dans la grande majorité des cas, *abelha* est une forme récente due à l'influence du français (et de l'école), tandis que *belha* est la forme antérieure, apocopée par les articles (*la* et *'na*).

Mêmes remarques pour la carte « aiguille ». L'*Atlas* ne présente, pour le Puy-de-Dôme, que deux formes (807, 809) avec aphérèse sur huit : or dans l'enquête, commune par commune, que j'ai faite jadis pour relever la limite phonétique entre *k* et *ty*, *ç* et *dy* (*k*, *g* + *u*) (cf. ma *Géographie phonétique*, p. 15 et carte II), j'ai trouvé, même à l'Ouest, une immense majorité avec aphérèse. A noter en particulier que l'*éguyo* de l'*Atlas* (804) est une forme influencée par le français, comme une forme identique que j'ai recueillie à Monton ; que la forme avec aphérèse entoure le point 805 ; que je l'ai notée au point 705, etc... On pourrait faire des remarques analogues sur tous les mots de la série : je veux seulement signaler qu'au point 809 (Ambert), pour « araignée », l'Atlas ne nous donne aucune forme avec aphérèse dans tout le Puy-de-Dôme, tandis que l'aphérèse prédomine de beaucoup dans la moitié sud ; Michalias (*Glossaire... d'Ambert*, Champion, 1912), a *rayado*.

Ce qui précède me permettra de répondre de façon topique à une dernière critique de M. G. Il n'a pas, dit-il, trouvé trace dans mon livre « de la valeur des opérations arithmétiques auxquelles se prêtent les mots dans leur assiette géographique » (p. 28). Pardon ! J'ai touché discrètement à cette question à la p. 44 (*La Géogr. ling.*), où j'ai dit : « Le calcul des probabilités lui-même ne prouve rien, si l'une ou plusieurs des données multiples du problème ont été mal posées. » M. G. serait-il de ceux qui critiquent sans lire ? En tout cas, puisqu'il insiste, je vais lui dire pourquoi j'ai été, à dessein, si bref et si discret : c'est que j'estime que l'appareil pseudo-mathématique mis en avant n'est qu'un trompe-l'œil, de nature à discréditer la géographie linguistique si on le prenait au sérieux. Parler, en linguistique, de méthode mathématique, de certitude mathématique, de formes devenant des chiffres en fonctions

Digitized by Google

arithmétiques, c'est se payer de mots. La science du langage n'a rien de commun avec les sciences exactes, qui ont pour objet des données simples construites par l'esprit et qui procèdent par déductions, ne laissant aucune place à l'ignorance et à l'erreur : je renvoie sur ce point à l'ouvrage classique de Duhamel (*La méthode dans les sciences de raisonnement*) que j'ai jadis fort manipulé.

Mais au moins ne peut-on mettre en équations, comme en physique, certains rapports linguistiques provenant des constatations de l'observation et du raisonnement inductif ? J'ai jadis étudié la question dans mon *Essai de méthodologie linguistique* (p. 116 et sqq.) où j'ai montré que nous n'avions à notre disposition que les deux méthodes inductives les moins certaines, celle de concordance et celle des résidus. Et je suis moins convaincu aujourd'hui qu'alors de la sûreté de la première : pour la seule matière où nous croyions avoir la certitude absolue, je veux parler des lois phonétiques, où nous pensions posséder *tous* les éléments de la question — rappelons-nous l'étude classique de Gaston Paris, qui avait analysé tous les mots français possédant une filiale de ŏ libre tonique, afin d'établir le caractère absolu de la loi ŏ > œ, — c'est précisément M. G. qui est venu jeter le doute en nous montrant (ce que je veux retenir des « mirages phonétiques » [1]) que des lois phonétiques apparentes peuvent être dues à des régressions : il y a bien en effet (cf. ma *Géogr. ling.*, p. 49) des régressions qui ne laissent aucun résidu et qui se présentent comme des lois. Ainsi donc, dans le seul cas où nous croyions tenir en main tous les éléments de l'équation, une inconnue nous avait échappé. Et l'on pense établir des équations sur des matériaux d'ordre géographique dont nous ne possédons pas la centième partie avec l'*Atlas*, dont une enquête plus serrée renverse souvent les données (on l'a vu à l'instant), sans parler des formes antérieures, des documents d'ordre historique, dont la presque totalité nous est inconnue, et qu'on s'efforce de reconstituer (souvent en faisant fi des épaves qui nous restent), sur la base fragile de données incomplètes et fragmentaires !

M. G. parle aussi plus d'une fois du calcul des probabilités. Faut-il rappeler encore que, dans le domaine sociologique ou linguistique, ce calcul doit être précédé d'une statistique aussi complète que possible, réduisant les chances d'erreur à un minimum ? Quand Déparcieux établissait ses tables de mortalité pour la France, il s'appuyait sur les statistiques complètes de la mortalité en France, pendant une période donnée, statistique dont les chances d'erreur n'atteignaient pas le cent millième. Si nous passons au langage, quand M. Louis Havet fit ses recherches célèbres sur la prose métrique du bas latin, il commença par exécuter un dépouillement complet, au point de vue rythmique, de tous

1. Je ne veux pas dire que M. G. ait ruiné ou ébranlé le concept de loi phonétique (je partage sur ce point l'opinion de M. Millardet, *Linguistique et dialectologie romanes*, 161-190 ; cf. aussi ma *Géographie linguistique*, p. 46-52), mais simplement qu'il a mis en valeur une nouvelle inconnue.

Digitized by Google

les auteurs, appartenant à la période envisagée, dont les œuvres nous restent, ce qui donnait une approximation fort inférieure à la précédente, mais encore très suffisante. Plus récemment, lorsque M. Terracher a voulu étudier les aires matrimoniales dans l'Angoumois et rechercher un rapport entre un fait linguistique et un fait social, il a dressé une statistique complète des mariages de la région pendant un siècle, ne laissant qu'une marge infime à l'inconnu et à l'erreur. Vouloir au contraire instituer un calcul des probabilités d'après les données de l'*Atlas*, même augmentées de quelques documents, c'est faire œuvre anti-scientifique, car au lieu d'une chance d'erreur d'un cent millième ou d'un centième dans notre statistique, la proportion est renversée, si l'on songe que l'Atlas ne donne environ qu'un patois sur cent, qu'il fait presque toujours abstraction des synonymes et des variantes individuelles, et qu'en outre la presque totalité des antécédents historiques, infiniment plus nombreux que les formes actuelles, nous échappent totalement.

Libre maintenant à M. G. de prétendre que je ne comprends pas la géographie linguistique parce que je ne la conçois pas servilement à sa façon, parce que je cherche à l'établir sur des documents géographiques et historiques aussi complets que possible, en considérant l'*Atlas* comme une base précieuse nécessaire, mais non suffisante, et parce que je me refuse énergiquement à la placer sous le pavillon des mathématiques avec lesquelles elle n'a rien de commun.

Albert DAUZAT.

J. Gilliéron. — Thaumaturgie linguistique, *Paris, Champion*, 1923, in-8°, 157 p. (Collection de la Société de linguistique de Paris, t. XIII).

Il n'y a pas lieu d'attacher beaucoup d'importance aux images violentes que l'auteur multiplie à plaisir, surtout dans ses titres : Thaumaturgie, miracle... qui se présentent parfois sous l'aspect d'un nénuphar dans le Sahara. Tout cela signifie simplement, dans le langage de M. G., qu'il n'est pas d'accord avec d'autres linguistes au sujet de telle ou telle étymologie. Et ses hypothèses, il les défend avec une verdeur toute juvénile de polémiste et une ardeur de conviction qui, si elles n'arrivent pas toujours à persuader, nous laissent d'utiles enseignements en chemin, car l'accessoire est souvent plus substantiel que le principal, les remarques et observations plus justes que la thèse.

Des deux parties de cet ouvrage, la première est consacrée à *mouchette* = abeille. J'ai assez longuement développé mes critiques et mon point de vue à ce sujet dans le compte rendu précédent (qui était depuis longtemps à l'impression quand a paru la *Thaumaturgie*), pour qu'il soit inutile de rouvrir la discussion. A l'appui de sa thèse — que *mouchette* = abeille ne peut être que la déformation de *mouche-èp*, — M. G. donne de nouveaux arguments, mais il ne m'a pas convaincu de l'impossibilité de la formation sémantique spontanée *mouchette* > abeille. Bien mieux, il apporte, sans le vouloir, une confirmation à la théorie que j'ai

Digitized by Google

soutenue plus haut, lorsqu'il écrit (p. 42[1]) : « De tout temps, du moins dans l'aire *apis*, l'abeille a été la *mouche* par excellence et la *mouchette* la jeune abeille... De tout temps aussi *mouche à miel* a pu être abeille. » Je sais bien que M. G. voit un abîme entre *mouchette* = jeune abeille, et *mouchette* = abeille ; mais — nous l'avons vu — la première équation est une absurdité entomologique et n'existe pas. — En revanche, je lui donne acte bien volontiers de la « faille » vaudoise qui a coupé une aire cohérente *mouchette*, abeille, s'étendant de la Lorraine au Valais, et de sa pénétrante analyse du *mouchette* = allumette, vaudois. Mais un détail de sa conception reste obscur à mes yeux. Si j'ai bien compris, pour M. G. *mouchette* (abeille) valaisan comme *mouchette* lorrain repose sur une déformation de *mouche-èp*. Or l'altération *mouche-èp* > *mouchette* n'a pu se produire qu'en langue d'oïl. Comment M. G. explique-t-il sa présence en Valais ? Est-ce l'importation d'une forme lorraine ou d'un sémantisme lorrain qui, par l'intermédiaire de la Suisse neuchâteloise et vaudoise, aurait transformé le sens de *mouchette* = moucheron ? — On concédera aussi sans difficultés à l'auteur que APIS, en Gaule, a été en recul constant devant APICULA et que l'*aveille* suisse, si elle est autochtone, peut reposer sur *i* avec une variation, plus ou moins tardive, de suffixe. Les étapes de l'extension d'APICULA dans l'Est et le Sud-Est sont bien difficiles à jalonner historiquement et la *Thaumaturgie* aura contribué à nous montrer les difficultés du problème : il n'est pas impossible, comme le croit M. G., que l'*aveille* suisse soit une *abeille* méridionale rhabillée à la franco-provençale ; néanmoins les données géographiques et historiques du problème, surtout la coïncidence de la frontière des deux aires avec la limite phonétique, me font préférer l'hypothèse de M. Gauchat : l'existence d'*apicula* en Suisse, sinon à l'époque latine, tout au moins avant le passage de *p* > *b* à *v* [2].

Il serait à souhaiter que M. G. ne s'inspirât que des faits et se laissât guider uniquement par son sens linguistique de la langue populaire. Pourquoi ne peut-il pas se débarrasser de préventions injustes et de conceptions à priori, qu'il avoue d'ailleurs ingénument ? Parlant des matériaux dialectologiques, n'écrit-il pas : « L'irrégularité de ceux d'Edmont me plaît, et convient à mes travaux ; la régularité de ceux qu'expose M. Gauchat me déplaît et ne convient pas à mes travaux. » Il s'agit bien, pour faire œuvre scientifique, de savoir si des matériaux *plaisent* ou *déplaisent* ! L'exactitude, ou du moins sa plus ou moins grande approximation, doit être notre seul critérium. Tout observateur, tout enregistreur humain est sujet à erreurs ; mais le bon sens à lui seul suffit à faire prévoir qu'un étranger à la région, interrogeant un seul individu pendant quelques heures d'affilée, en commettra plus que ceux

1. On peut inférer aussi de la p. 41, *in fine*, qu'il n'est pas loin de considérer *abeille* en français comme un terme d'abord technique.

2. Les dates sur la pénétration du français en Suisse ont été données, dans ma *Géographie linguistique* (p. 188), d'après M. Gauchat, au travail de qui j'ai renvoyé en note.

Digitized by Google

qui, pendant des mois et des années, ont exploré la même contrée et fait appel à une pluralité de sujets dont les origines sont rigoureusement contrôlées. M. G. est vraiment bien bon de vouloir m'apprendre le patois de Vinzelles, où il n'est jamais allé, parce que ce parler a le tort de contredire telle ou telle de ses théories. Sa connaissance des patois d'Auvergne s'affirme par des erreurs géographiques, comme celle que je signale à l'article ci-dessus, par des méprises de sens qui lui font appeler « bourdon » le rucher [1] — la voilà, la thaumaturgie linguistique ! — et par des théories de géographie phonétique sur les alternances *ɛ-k*, *ɛ-s*... auxquelles il est obligé de renoncer aujourd'hui, pour l'étymologie de *kumẽka*, devant l'évidence des faits que j'ai mis en lumière [2]. Mais M. G. n'est pas beau joueur ; il n'accuse jamais le coup. Après nous avoir préconisé une théorie de géographie phonétique d' « une certitude quasiment mathématique [3] », s'il l'abandonne intégralement aujourd'hui, ne croyez pas surtout qu'il ait été convaincu par les arguments d'un contradicteur ! Au contraire ! Et bien que la démonstration fût fausse, l'étymologie *kumẽka* = com-manquer, lui semble plus sûre que jamais. C'est ce que M. G. déduit de deux considérations essentielles :

1° Géographiquement, *kumẽka* n'existe que sur le front nord du provençal, en bordure du français ; s'il représentait une contamination *comensar* + *encar*, on devrait le trouver sur d'autres points du domaine provençal, ce qui n'est pas. Donc le mot est dû à une influence française ; c'est une création du français régional auvergnat-limousin, qui a dit *commanquer* pour « commencer », et dont le patois est le décalque — et le témoin.

Raisonnement ingénieux, mais assez fragile. L'existence d'un français régional *commanquer* = commencer, est une pure hypothèse ; je n'ai jamais entendu cette forme ; au cas où elle existerait, il resterait à prouver qu'elle est antérieure au patois *kumẽka*. M. G. oublie en outre de nous dire pourquoi le français régional, seulement en Auvergne et en Limousin, aurait créé cette forme bizarre. Enfin le « front nord » du provençal est une métaphore qui ne résiste pas à un examen géographique précis : pour l'Auvergne notamment, comment expliquer que la forme *kumẽka* manque précisément dans le nord : confirmant sur ce point les données de l'*Atlas*, je puis certifier qu'à partir des Martres-de-Veyre inclus (sauf îlots possibles), on ne la connaît plus. C'est pourtant Clermont qui a été le foyer du français régional d'Auvergne. — Autre argument qui appelle une réplique : le paysan pense en français. Aujourd'hui, plus ou moins (avec réserve), mais depuis quand ? Pour l'Auvergne, j'ai connu encore les dernières vieilles qui ne compre-

1. *Généalogie des mots qui ont désigné l'abeille*, p. 185. (Il s'agissait d'expliquer *burɲo*, abeille, à 807).
2. *La Géographie linguistique*, p. 80.
3. *Pathologie et thérapeutique verbales*, II, 10.

Digitized by Google

naient pas le français ; la génération de celles qui l'entendaient à peu près sans jamais le parler n'est peut-être pas encore éteinte partout. A la fin du XVIIIe siècle, le français était complètement inconnu des paysans d'Auvergne ; or *kumèka* à Vinzelles était déjà un archaïsme à la fin du siècle dernier.

2° Mais voici l'argument-massue : INCHOARE devrait aboutir phonétiquement, à Vinzelles, à *ètsa* et non à *èka* (p. 1132). M. G. a ménagé ses effets pour lancer au bon moment un formidable brûlot. Comment se fait-il que je ne sois pas incendié tout net ? Hélas ! la phonétique, qu'il a tant malmenée, prend sa revanche, pour une fois qu'il l'appelle à son secours en oubliant un rien, une bagatelle, un petit *o*. INCHOARE > *ètsa* ? Le jour où COAGULARE aura donné *chailler* en français, nous en reparlerons. Il serait cruel d'insister.

L'hypothèse de M. Herzog, appuyée par M. Thomas, et à laquelle je me suis rallié, est beaucoup mieux étayée. Tandis que *commanquer* est une supposition, *encar* est une réalité, le mot ayant vécu au moyen âge, et précisément dans la région limousine où nous retrouvons aujourd'hui *kumèka*. Ce n'est pas la première fois que l'Auvergne et le Limousin gardent des vocables archaïques qui ont disparu dans le Midi — et c'est justement dans la partie la plus archaïque de l'Auvergne, le sud, que nous rencontrons *kumèka*. La contamination *comensar* + *encar* > *kumèka* est un phénomène d'ordre courant et n'est pas plus surprenante que *kmintsipia* émilien (*comintsar* + *printsipiar*) analysé naguère par Mussafia (*Beitr.*, 45).

Je terminerai par une brève mise au point au sujet du patois de Vinzelles, que M. G. a mis en cause. J'ai écrit (*La Géogr. ling.*, p. 80) et je répète que dans cette région on observe une limite très nette entre les patois qui ont conservé l'*è traditionnel* et ceux qui l'ont changé en *ă*. Vinzelles appartient à la première zone, et Saint-Germain-Lembron (point 807) à la deuxième tout comme le point 811 (l'extrémité des patois en *ă* est jalonnée au N.-E. par Issoire, Nonette, Orsonnette, Auzat, Jumeaux). La forme *kumèkav* enregistrée par Edmont entre *kumăkò* et *kumăka*. n'est et ne peut être que le lapsus d'un sujet dont j'ai signalé plusieurs fois les défaillances (*Essais de méthodologie linguistique*, p. 260-261) et qui a forgé par exemple un *arœ* inexistant, — de même que le sujet du point 805 (Monton) a traduit « quand on a soif on a le gosier sec » par « quand il *est* soif, ils ont le gosier sec », charabia patois amené par une fatigue intellectuelle, « ira » par « avait », « allez-vous-en », par « allons-nous-en » etc. Si ce ne sont pas des lapsus, qu'est-ce que c'est ? Je ne suppose tout de même pas que M. G. s'imagine et veuille nous faire croire que *nonè* soit une 2e personne et que *ayo* appartienne au verbe *(a)nar* qui, par miracle, aurait perdu son *n* le jour où M. Edmont a passé à Monton ? Et alors, si le lapsus s'est produit à diverses reprises dans les désinences verbales, les temps, les modes, voire entre les verbes eux-mêmes, comment peut-on le déclarer impossible dans les radicaux ? J'écrivais en 1906 (*Essai de méth. ling.*, p. 260) : « M. G., qui est un dialec-

Digitized by Google

tologue expérimenté, ne s'y est sûrement pas trompé à l'inspection de ces matériaux envoyés par son collaborateur ; mais d'autres linguistes pourront ne pas reconnaître la confusion sur le simple vu de ces exemples, et commettre de lourdes bévues. » Ce que je prévoyais est arrivé ; seulement M. G., par excès de confiance en des matériaux, bons dans l'ensemble, mais qui doivent être critiqués et contrôlés, y a été pris lui-même. Je soupçonne même le sujet du point 807 de ne pas être originaire de Saint-Germain-Lembron, malgré sa déclaration contraire (M. F. Brunot m'a signalé en Bretagne des mensonges du même genre perpétrés par des sujets de l'*Atlas*) : M. G. doit connaître, j'imagine, le nom de ses sujets ; il serait facile de faire faire la recherche d'origine sur place. En tout cas, le patoisant de cette région qui dit *kumāka* n'introduit jamais, si ce n'est par lapsus, un *ē* dans sa conjugaison, et vice-versa, pas plus qu'un Français du nord ne conjuguera *j komās*, *j komēsè*.

Quant aux mots que le patois de Vinzelles a empruntés au français, je vais rétablir un peu d'ordre parmi le fouillis pittoresque brouillé à plaisir par M. G. Dans la couche la plus ancienne, *en* français est représenté par *ē*, *an* par *ā* (ce qui n'est pas précisément un argument en faveur de *commanquer*). La régularité des deux séries doit nous faire admettre que le français régional (comme dans tout le Midi à l'origine) les distinguait alors nettement et prononçait *an ā*, *en ē* (et *in ī*). Plus tard ce français s'est perfectionné et a prononcé *ā* les *en* comme les *an*. A partir de ce moment, les mots français avec *en* (*em*) sont transposés en *ā*, mais non pas uniformément, car l'analogie joue, entraînant, p. ex., dans les *ē* tous les adverbes. — Il s'est créé ainsi de véritables doublets : quoi qu'en pense M. G. (il peut venir y voir, s'il en doute) on ne confond pas plus *bēdâ* (bande d'étoffe) avec *bādâ* (bande de gens) que *pēséyâ* (pensée, fleur) avec *pēsadâ* (pensée = idée) ou *pēsa* (penser) avec *pāsa* (panser). Quant au dualisme *ēvuya-rāvuya*, il s'explique fort bien, lui aussi ; M. G. n'a donc pas remarqué que le préfixe *ren-* n'était jamais *rē-*, mais toujours *rā-* à Vinzelles ? Pourquoi ? Parce que le patois, qui avait *ē-*, ignorait *rē-* et a reçu ce préfixe renforcé, assez tard, du français. Bien entendu, plus la francisation s'accentue, plus les divergences individuelles peuvent surgir et s'accuser suivant le degré d'éducation des individus ; mais ces variantes sont restreintes aux néologismes. Tous les néologismes en *en* > *ā*, je pourrais en dater l'introduction avec une approximation suffisante ; je ne crois pas me hasarder en avançant qu'aucun n'est antérieur à la seconde moitié du XIXe siècle.

Voici enfin le rapprochement qui a si follement diverti M. G. : *pā*, ban des vendanges, expliqué par pan de chemise. L'ironie est facile. Pourtant le dialectologue si avisé n'a-t-il aperçu aucun lien ? Est-il si déraisonable de supposer une confusion de sens entre les racines homophones *ban* (des vendanges) et *ban* (de bannière) et une action formelle de *pan* (PANNUS) sur *ban* de *bannière*, tellement rapprochés par le sens que le peuple dit « en bannière » pour « en chemise » ? Quelles jolies pages — pénétration de sens, jeux de l'homonymie — écrirait là-dessus M. G., en se moquant de ceux qui attribueraient l'origine de

Digitized by Google

pan = *ban* à une onomatopée ou à une forme hypothétique haut-allemande, — si l'étymologie n'avait pas le défaut irrémissible d'avoir été signalée par un autre que par lui-même ?

Albert DAUZAT.

Lynn. Thorndike. — History of Magic and experimental science during the first thirteen centuries of our era, *Western Reserve University* (2 vol. Tome I : Histoire de la magie depuis l'Empire romain jusqu'au XIIe siècle, XL et 835 pp. — Tome II : livres IV et V : Histoire de la magie au XIIe siècle, et au XIIIe siècle, 1036 pp.)

M. Th. s'était déjà fait connaître par des articles parus dans différentes revues américaines et publications scientifiques de Colombia. Citons notamment : dans la Colombia University Press (1909) : *La place de la magie dans l'histoire intellectuelle de l'Europe*, et, en 1914-1915, deux articles sur : *Roger Bacon et la méthode expérimentale* (Revue « Science » et « Philosophical Revue »).

L'idée de cette œuvre monumentale lui a été suggérée par le professeur J. H. Robinson qui lui conseilla de préparer une thèse sur ce sujet pour l'Université de Colombia. « Le but de mon livre », dit-il, « est d'exposer l'histoire de la magie et de la science expérimentale et leurs rapports avec la pensée chrétienne durant les treize premiers siècles de notre ère, en accordant une importance particulière au XIIe et au XIIIe siècles » ; ainsi s'explique que leur soit consacré tout le second volume (livres IV-V).

L'auteur rejette dans son introduction toutes les définitions de la magie comme trop étroites ; pour lui, elle est « une vue sur le monde » (p. IV). Cette définition l'amène à aborder dans ces deux énormes volumes, qui témoignent d'une immense lecture, les sujets les plus variés. Il procède par monographies abondantes et très documentées où la magie est étudiée tantôt dans ses rapports avec la pensée scientifique, tantôt avec la pensée religieuse. Les quelques pages d'introduction et de conclusion qui annoncent et dégagent les principaux résultats coordonnent, pour la vue, le détail sans parvenir toujours à l'enserrer d'un lien solide. L'étude de la magie a rendu l'auteur excessivement méfiant à l'endroit de toutes les constructions intellectuelles. Il semble redouter sans cesse de donner dans la métaphysique et de quitter le terrain solide de l'expérience. Son œuvre vaut surtout par le détail : on s'en remet le plus souvent au lecteur du soin de construire le système dont on lui fournit les éléments.

Les clairières sont rares dans ce livre touffu. L'auteur nous intéresse et nous éclaire, mais se défend de nous charmer. Il réussit, trop bien peut-être, à ne pas traiter de la magie en magicien...

Les conclusions générales du livre sont si prudentes et parfois si vagues qu'elles ne peuvent guère être discutées. « Nous avons montré », dit l'auteur, « qu'il existe un lien entre l'histoire de la magie d'une part et d'autre part celle de la science et de la religion. » Voilà ce que

Digitized by Google

personne, à coup sûr, ne contestera chez nous. Que certains artifices pédantesques de l'érudition germanique, que la méthode de tant d'historiens actuels de tous les pays qui se jouent à la surface des choses, généralisent à tort et à travers et prennent l'effet pour la cause, rappellent les errements de la magie, c'est ce qu'on accordera aussi, très volontiers, à l'auteur. On lui sait gré encore de montrer, avec humour, comment notre politique, avec sa logomachie, évoque le souvenir des vieilles incantations magiques et tout ce que les conflits entre les grandes nations modernes impliquent d'occultisme (II, 981).

Quant à la théorie qui interprète comme des cryptogrammes les vieux livres de la magie M. Thorndike en a fait justice. Ce n'est pas par prudence et avec intention que les magiciens ont, notamment au moyen âge, confondu la science expérimentale et les pratiques occultes. Cette confusion les gênait, paralysait leurs efforts et, le plus souvent, les détournait du but (II, 982). Ils ne l'ont pas *voulue*, ils l'ont subie, comme notre science actuelle subit encore les notions obscures sur lesquelles elle repose.

Nous sommes convaincus que l'ouvrage de M. Thorndike rendra de grands services aux sociologues français qui y puiseront des renseignements précieux et y trouveront réunis, pour la première fois, certains documents épars ; mais on lui reprochera, à juste titre, d'avoir méconnu l'effort d'explication tenté chez nous par Durkheim et son école. On comprend à peine comment sa bibliographie peut omettre l'œuvre capitale du grand savant français : *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (cf. notamment p. 12-31, p. 60 ss. p. 508 ss). Une brève mention accordée au mémoire si neuf et si vigoureux de MM. Hubert et Mauss, *Esquisse d'une théorie générale de la magie* (Année Sociologique, t. VII) ne consolera pas le lecteur français de voir passer sous silence les œuvres de Lévy-Bruhl (*Les fonctions mentales dans les sociétés primitives. La mentalité primitive*) et de Bouglé (*Evolution des valeurs*, ch. VIII-XII) qui renouvellent, à son insu, le sujet traité par l'auteur.

Entre la théorie de Frazer et celle de Durkhein il faut, en effet, prendre position. D'après le premier l'humanité, pour connaître le monde et agir sur les choses, a *successivement* employé la magie, la religion et la science. Les principes fondamentaux sur lesquels repose la magie, dit Frazer, peuvent se ramener à deux : le premier est que l'effet ressemble à la cause qui le produit ; le second que des choses qui ont été jadis en contact et ont cessé de l'être continuent à avoir l'une sur l'autre la même influence que si leur contact avait persisté. Du premier de ces principes, le sauvage déduit qu'il peut produire ce qu'il désire en l'imitant ; du second il déduit qu'il peut influencer de loin à son gré toute personne ou tout objet dont il possède une parcelle (cf. Frazer, *Le Rameau d'or*. Golden Bough, I, 19 ; I, 50).

Le magicien croit, comme le savant, qu'il existe des relations déterminées entre les faits ; mais il se trompe sur la nature de ces relations. Dès lors de multiples échecs conduisent l'homme à penser que la nature obéit à des êtres *semblables à lui, mais plus puissants*. Ainsi nait

Digitized by Google

la religion. Quand celle-ci se révèle à son tour inopérante l'homme tente un effort pour découvrir les relations qui existent entre les faits. Ainsi se trouvent rapprochés des phénomènes que le magicien, comme le croyant, dissociait (ex. : une pierre qui tombe et une planète qui décrit son orbite) et dissociés au contraire une foule d'événements que la magie et la religion considéraient comme connexes sur la foi d'une association toute fictive par ressemblance ou par contiguïté.

Pour Durkheim au contraire il est possible de tracer une ligne de démarcation entre les deux domaines, d'ailleurs limitrophes, de la religion et de la magie. Élaborée par la sociologie la notion de groupe fournit le critère cherché. Les croyances magiques en effet n'ont pas pour effet de lier les uns aux autres les hommes qui y adhèrent, de les unir dans un même groupe vivant d'une même vie. Le magicien n'est pas un prêtre, c'est un isolé, un spécialiste qui vend ses services à des clients. « Il n'existe pas d'église magique », telle est l'admirable formule dans laquelle E. Durkheim a condensé (cf. *op. cit.*, p. 61) toute cette doctrine.

Entre la magie et la religion il n'existe en somme, d'après M. Th., aucune différence de nature mais seulement, si je puis dire, une différence d'âge ou d'époque. Lorsqu'une nouvelle religion *domine* une société, les anciens rites tombent dans le discrédit et sont dès lors réputés magiques. Qu'on se rappelle par exemple la légende du Venusberg et le rôle attribué aux dieux déchus du paganisme par les chrétiens au moyen âge. Mais, inversement, tant qu'une religion nouvelle lutte pour l'existence, tant qu'elle n'a pas triomphé, elle tombe sous le coup de la réprobation, de l'atimie qui frappe le magicien. Ainsi s'explique l'accusation de sorcellerie portée par les Juifs contre Jésus. Ainsi s'expliquera plus tard, lorsque le catholicisme aura triomphé, l'accusation de magie noire portée contre les Juifs et contre les hérétiques.

Mais comment expliquer, par cette théorie purement historique, le plaisir en quelque sorte professionnel qu'éprouve le magicien à profaner les choses saintes, à prendre dans ses rites, le contre-pied des cérémonies religieuses. M. Th. ne nous paraît pas expliquer ce caractère systématiquement anti-religieux de la magie si justement souligné par l'école française. De ce point de vue on peut regretter qu'il ait cru devoir éliminer de son étude par un simple renvoi au livre de J. Hansen (*Zauberwahn, Inquisition und Hexenprozess im Mittelalter*) les procès de sorcellerie et tout un ordre de faits sociaux qui étaient, croyons-nous, dans le plan de son œuvre. On a dit qu'étudier une religion c'était étudier ses fidèles ; on pourrait ajouter, avec non moins de raison, qu'on étudie l'essence même de la magie en étudiant l'état d'âme de ses persécuteurs.

Ce qui intéresse surtout M. Th. ce sont les rapports que la magie soutient avec la science et, sur les origines de la méthode expérimentale, son livre projette une vive lumière.

Tandis que le croyant s'anéantit devant le dieu qu'il adore, le magicien est un Titan qui croit pouvoir maîtriser les puissances mystérieuses,

Digitized by Google

surprendre les secrets d'une nature à laquelle les dieux mêmes sont obligés d'obéir. Les précautions oratoires des philosophes déistes, les concessions verbales qu'ils font au dogme n'empêchent pas cette conception d'une loi intangible, soustraite à l'arbitraire, aux caprices de l'imagination « mauvaise conseillère », aux variations de la sensibilité humaine si versatile, si inconstante d'être à la base de toute la science moderne. Les plus clairvoyants des fanatiques ne s'y sont d'ailleurs jamais trompés. J'ai souvent pensé qu'on avait peut-être desservi notre grand Descartes au lieu de le servir en voulant, à toute force, le défendre contre l'accusation d'hérésie. « Religionem redolent », disait E. Boutroux des « vérités éternelles » (Cf., *De Veritatibus apud Cartesium*). Mais celui qui a conçu la possibilité d'une synthèse de la mathématique et de l'expérience, celui qui a élaboré la notion moderne du *nexus* causal, qui a cru l'homme capable de découvrir, par la seule vertu de son « bon sens », l'ordre de l'univers, n'est-il pas avant tout de la lignée de Prométhée, des magiciens et des Titans ?

André FAUCONNET.

Anfós Par. — Syntaxi Catalana segons los escrits en prosa de Bernat Metge (1398), nº 66 der *Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, Halle* (Saale), *M. Niemeyer*, 1923, XI-580 p.

Voici un gros volume, le plus gros si je ne me trompe, de la collection des *Beihefte zur ZRPh.* L'auteur y a réuni un important matériel dont on peut dire qu'il est de première qualité, car c'est toute ou presque toute la substance du *Somni* et du *Velter e Griselda* de Bernat Metge, le prince des écrivains catalans, que nous y retrouvons découpée en propositions et en phrases patiemment analysées. Nous ne pouvons que féliciter l'auteur de son choix. Nous le félicitons aussi d'avoir étendu son sujet et de nous avoir donné le premier, à l'occasion de ces deux œuvres de B. Metge, déjà si riches et si variées comme style, un traité « complet » (p. v) de syntaxe catalane, mérite que personne ne pourra lui contester.

Cependant bien des maladresses, des inexactitudes et parfois de véritables erreurs — sans parler des omissions excusables en pareil cas — déparent ce travail où l'auteur, du reste, fait preuve de réelles qualités. Qu'il nous soit permis d'en relever quelques-unes au hasard et de mettre certaines choses au point.

Dans la bibliographie (p. XI), M. A. Par aurait pu citer l'*Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes* de J. Ronjat (Mâcon, 1912) qui lui aurait permis de faire quelques rapprochements intéressants entre le catalan et les dialectes du Midi de la France, plus voisins du catalan que l'anglais p. ex., auquel il renvoie souvent (cf. *passim*).

M. A. Par semble ignorer que le catalan possède l'adjectif *vulgar*, puisqu'il se sert constamment — ou peu s'en faut — de la locution *baix llati* pour désigner le latin vulgaire. Pourtant latin vulgaire et bas latin ne sont pas précisément la même chose.

Digitized by Google

Pour éviter sans doute le reproche qui a été fait avec juste raison aux romanistes de n'être que des romanistes, M. A. Par a voulu aborder le domaine de la grammaire comparée. Mais il n'a pas la vocation de comparatiste. Je prendrai comme exemple la page 177. Il dit qu'en latin les formes de la voix passive résultent de l'adjonction du réfléchi *se* aux formes de la voix active. Or l'origine des désinences personnelles du verbe, à l'actif aussi bien qu'au médio-passif, est ce qu'il y a de plus obscur. C'est le cas de dire *Chi lo sa?* En tout cas l'explication qui est donnée de *amor, amaris, amatur* mérite d'être signalée comme modèle de fantaisie linguistique. « De *amo, amas, amat* ou plutôt de *amo*, de la forme primitive *amasi* et de la forme influencée par le grec *amato* on a fait *amo-se, amasi-se, amato-se* qui sont devenus d'après les lois phonétiques latines *amore, amasis, amatore* d'où *amor, amaris, amatur.* » Évidemment M. A. Par n'est pas au courant. Il lui eût été cependant facile de trouver les renseignements nécessaires dans des ouvrages comme celui de A. Meillet : *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* (Paris, 5e éd. 1922) ou celui de K. Brugmann : *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes* (traduct. franç., Paris, 1905), et à défaut d'eux dans l'excellent manuel de A. Ernout : *Morphologie historique du latin* (Paris, 1914).

L'auteur n'est pas plus heureux quand il se mêle de phonétique catalane ou romane. On sent qu'il manque de préparation et que seules les questions de syntaxe l'intéressent.

P. 23. « Le nominatif *illi* a donné naissance à notre *ell.* » C'est faux. Une forme *illi* serait devenue par inflexion **illi*, d'où **ili* et **il* ; cf. *mille* > **mile* > *mil. Ell* provient de *illu.* — L'a. cat. *lur* (cat. mod. *lúr*) ne remonte pas à **illorum*, mais à **illūrum* analogique de *illui, illuius.* — Le sarde *issoro* n'a rien à voir avec *illorum.*

P. 24. Le paragraphe 84 est à refaire. Le datif plur. barcelonais *elsi* (on écrit ordinairement *els-hi*) s'explique par l'agglutination de l'adverbe pronominal *hi* avec la forme du dat. plur. *los.* On a eu d'abord *los-hi*, puis à l'enclise *ls-hi* qui a donné naissance à son tour à la forme renforcée *els-hi* = *ɛlzi*, servant pour les deux genres. En rouss. mod. on emploie aussi pour le datif. plur. masc. et fém. *ɛlzi* (aton.) et *ɛlzí* (accent.). — *Lesi* (ou plutôt *les-hi*) que M. A. Par place à côté de *els-hi* n'est pas une forme féminine du datif plur., comme il semble le croire ; c'est le résultat de la combinaison de l'accus. fém. plur. *les* + adv. pronom. *hi* ; cf. *les-hi duia* « il les y conduisait ».

P. 31, n° 1. Au lieu de *lo li donarem* « nous le lui donnerons » on ne dit pas aujourd'hui *lo hi donarem*, mais *l'hi donarem.* — La forme *l'hi* = *li* s'explique par la réduction d'un ancien *lo(l)hi*, dans lequel *l* intervoc. s'était amuï par suite d'un phénomène d'haplologie syllabique. Dans *l'hi*, pas plus que dans *lo(l)hi*, il n'y a trace de l'adv. pronom. *hi.*

P. 39. L'auteur aurait pu citer les formes étymologiques au cas régime et non au cas sujet. Nous signalons le fait ici ; mais il se reproduit fréquemment dans le reste de l'ouvrage. — Qu'est-ce que la forme *atqueill* dont dériverait *aquell ?* — *Iço, ço, aço, asso* remontent bien à *ecce-hoc*, mais non *axó* = *ɛɛʒó*, dont le *ɛ* serait inexplicable.

Digitized by Google

P. 49. L'a. cat. *als* ne vient pas de *aliud*, mais de *al* < **ale*, à la finale duquel a été ajouté *l's* des pronoms ou formes neutres tels que *mils*, *menys*, etc. ; cf. pour l'a. landais *als*, G. Millardet, *Et. dialect. land.*, p. 35. — Il est faux de dire que le français a possédé *al* et *el* ; *el* appartient à l'a. franç. et *al* (ou *als*) à l'a. prov.

P. 86. L'article appellatif *en* n'est pas une « forme atone de *mossen* contraction de *mossenyer* < *meus* + *senior* », mais a été tiré de *domine* d'après un processus indiqué par G. Millardet, *op. cit.*, p. 116.

P. 199. *Axi* = *çeí* ne vient pas de *ad sic*, mais de **accu* + *sic*. — L'auteur aurait pu indiquer que la forme *hic* de l'a. cat. est une forme savante calquée sur le latin.

P. 200. *Despuys* ne vient pas de *de puys*, ni *encara* de *en ara*.

P. 202. *Encontinent* ne remonte pas à *in continens*, mais à une forme d'accusatif.

P. 203, n. 1. « *Ardit* ne provient pas du latin ; en conséquence *ardidament* prend un *a* par analogie. » *Ardit* a beau ne pas remonter au latin, il prend cependant un *a* au féminin, qui explique l'*a* de *ardidament*. — « *Darrerament* < *de* + *retro* ». C'est au moins mal dit. D'ailleurs *darrerament* n'a rien à faire avec *de* + *retro*. Il faut partir de l'adjectif fém. *darrera* < **dererera* < **de retraria* (cf. a. land. *darrerer* dans G. Millardet, *op. cit.*, p. 38, n. 7) ; ainsi l'*a* protonique intérieur de *darrerament* est bien étymologique. — *Disertus* n'est pas du bas latin, mais appartient au lat. classique sur lequel *disert* et *disertament* ont été calqués.

P. 384. *Plaure* ne vient pas de *plăcĕre*, mais a été refait sur *plau* < *placet* d'après la proportion *beu* < *bibet* : *plau* < *placet* = *beure* < *bibere* : *plaure*. L'ancien infinitif *plaber* a subsisté comme substantif ; cf. cat. orient. *plçç*, rouss. *plé*.

P. 395. « De *quin* par analogie nous avons tiré le féminin *quina*... » Nous aurions cru le contraire. *Quinam* étant senti comme un féminin, la langue a dû refaire d'après lui un masculin **quinu*, qui a donné *quin*.

P. 417. « *Ans* de *ante* » ; cf. p. 200 « *abans* < *abante*. » *Ans* remonte à **antius*, *abans* à **abantius*, à moins que ce ne soit à **anteis*, et **abanteis*.

On pourrait multiplier les remarques de ce genre. Mais passons à ce qui concerne plus spécialement la syntaxe. La l'auteur est plus à son aise et ce qu'il dit est généralement bon. Cependant là aussi certains détails — et certaines questions — sont à reprendre. Nous en indiquerons quelques-uns, toujours au hasard.

P. 21. Si *mihi* et *sibi* sont signalés comme ayant donné *mi* et *si* en cat., on ne dit rien de *tibi*. Or la forme *ti* < *tibi* existe au moins en a. rouss. ; nous en citons quelques exemples dans notre *Phonétique historique du parler rousillonnais* et notre *Morphologie historique* du même parler, en cours d'impression. Elle a dû exister aussi dans les plus anciens textes catalans. — L'auteur aurait pu dresser un tableau des formes pronominales accentuées et inaccentuées.

P. 33. Les pronoms personnels toniques ne sont pas d'un usage aussi

Digitized by Google

restreint en cat. que le laisse croire M. A. Par. On les emploie non seulement quand on veut insister, mais aussi après une préposition ; cf. *parlava de mi* (ou *de jo*). *entre jo i tu, sens ells*, etc.

P. 36. Le barcelonais n'a pas complètement perdu les formes possessives atones. L'usage qu'il en fait est très restreint, mais elles existent. On les emploie avec les noms de parenté et dans quelques locutions toutes faites ; cf. *mon pare, ta mare, son avi, mai de sa vida*, etc.

P. 41. Le démonstratif neutre *ço* n'est jamais adjectif, mais toujours pronom.

P. 44 sq. L'auteur aurait mieux fait de distinguer deux classes d'indéfinis : formes substantives ou pronominales = invariables, formes adjectives = variables. — *Ningú* est pronom, par conséquent invariable dans la langue moderne ; la forme *ninguna* de la p. 47 n'est plus employée.

P. 47. *Qualque* « exclusivement adjectif » se trouve rangé parmi les pronoms indéfinis.

P. 57. Est-il vraiment question de cardinaux remplaçant des ordinaux dans les exemples suivants : *en lo genesi...a viiij. capitols, en lo levitich a xvij (capitols) ?*

P. 103. Dans *louch seria dir les totes* l'infinitif n'est pas un déterminant de l'adjectif, mais le sujet de la proposition. Dans les autres exemples c'est le contraire ; cf. *lises tocar, indignes star, vergonyoses exprimir, digna fo esser stada*, etc.

P. 109. Nous ne voyons pas que dans la proposition *la rosa es vermella* le sujet soit « agent ». — L'auteur aurait dû distinguer les phrases *verbales* et les phrases *nominales*.

P. 116. Une division plus conforme à la réalité eût été la suivante : *a*) verbes transitifs avec complément d'objet direct (*estimar*) ou indirect (*obéir a*) ; *b*) verbes intransitifs sans complément d'objet (*morir*). Il est d'ailleurs exact qu'il y a des échanges considérables entre les classes *a* et *b*.

P. 184. sq. Peut-on parler de temps *absolus* et de temps *relatifs* de l'indicatif alors que tous datent l'action *par rapport* soit au moment où l'on parle (ce sont ceux que M. A. Par appelle « absolus »), soit à un moment antérieur ou postérieur au moment où l'on parle (ce sont ceux qu'il appelle « relatifs »). D'ailleurs l'auteur dit lui-même en parlant des premiers (§ 521) : « Jusqu'ici nous avons vu les temps considérés en *relation* avec le moment où l'on parle. » Un peu plus de logique était nécessaire quand, p. 183, on traite les autres avec désinvolture.

P. 188, § 505. Dans le passage suivant de B. Metge : « *cercava axi mos plaers com sin degues aconseguir un regne. Jamay no* ISQUERA *de casa ne* VOLGRA *haver res fet sens licencia mia* », nous ne pensons pas que *isquera* et *volgra* aient la valeur d'un prétérit. Nous traduirions plutôt ainsi : « jamais il ne *serait sorti*... ni n'*aurait* rien *fait*... ». Sans parler des périodes conditionnelles, on trouve assez fréquemment en a. cat. le pl.-q.-parf. indic. latin employé comme conditionnel ; cf. le passage suivant de la traduction de *Boèce* (XIVe s., Biblioteca catal., p. 112) : « *Certes tu en lo temps de la tua abundancia* DONARES *grans*

Digitized by Google

joyes, que tant clarament los poguesses coneixer (*los vers amichs*), *com ara fas* », où *donares* doit se traduire par « tu aurais donné ».

P. 442, § 1098. Dans la phrase suivante : *creen que sens elles los homens no valen res ne* POGUESSEN *viure una hora* », *poguessen* n'est pas mis pour *poden*, car il a une valeur de conditionnel que n'a pas l'indic. prés. La traduction est celle-ci : « elles croient que sans elles les hommes ne valent rien et ne *pourraient* vivre une heure ». On dirait aujourd'hui *podrien*.

Nous examinerons de plus près ce que l'auteur dit de la proposition infinitive, des relatives et des phrases hypothétiques irréelles :

1° *Propos. infinitive* (p. 295 sq.). — Le point de vue historique est complètement sacrifié et les faits sont tous mis sur le même plan. Le catalan a passé vraisemblablement par les mêmes étapes que le français. A *faire, laissier, vëoir, oir, sentir* + propos. infin. ont dû correspondre en a. cat. *fer, lexar, veure, ohir, sentir* + prop. infin. C'est le fonds primitif, hérité du lat. vulg. et qui s'est conservé jusqu'aujourd'hui. A partir du XIIIe siècle, sous des influences savantes, la propos. infin. gagne du terrain en français, et cela jusqu'au XVIe siècle. On la trouve alors après des verbes déclaratifs ou volitifs. Même période de progrès en catalan, ce qui explique les exemples de propos. infin. après *manar, lohar, desitjar, dir, creure, negar, pensar, atorgar, esser, sostenir, defendre, llegir, ignorar* (§§ 814, 815). Le même recul qui s'est produit en français à partir du XVIIe siècle, s'est aussi produit (mais à partir de quelle époque ?) en catalan. L'état de choses actuel n'est pas bien défini par M. A. Par, au § 817. Ce qui y est dit est peu clair et incomplet. On emploie la propos. infin. avec un substantif comme sujet après les verbes qui marquent une perception des sens, et les verbes *fer* et *deixar*. Avec un pronom personnel ou un relatif comme sujet, on emploie la propos. infin. dans les mêmes cas que ci-dessus et de plus, dans le style littéraire, après les verbes déclaratifs, mais très rarement. C'est au fond le même état de choses qu'en franç. moderne. — Quant au sujet de l'infinitif il est à l'accusatif si l'infinitif n'a pas de régime direct, et au datif dans le cas contraire ; cf. *la sento cantar, li sento cantar una cansó*.

Nous ne disons rien de la division annoncée par l'auteur, attendu qu'il ne la respecte pas lui-même.

2° *Relatives* (p. 381 sq.). — Le titre de propositions adjectives donné aux propositions relatives n'est guère exact, puisque ces propositions jouent non seulement le rôle d'adjectifs, mais encore celui de substantifs et d'adverbes. Toute étude des relatives doit tenir compte de cette triple fonction. — § 971. La constatation faite par M. A. Par que, dans l'ancienne langue et en particulier celle de B. Metge, les formes du nominatif sing sont *qui* pour le masc. et *que* pour le fém. est intéressante. Mais le *que* fémin. n'est par le continuateur du lat. *quae*, qui avait de bonne heure disparu au profit de *qui*. Cette distinction est purement savante. Lorsque le neutre *que* commença à prendre place à côté de *qui* au nomin. sing., la langue littéraire pour conserver la forme *qui* menacée adopta sur le modèle du latin (*qui, quae*) *qui* pour le masc. et

Digitized by Google

que pour le fém. D'ailleurs *que* l'a emporté dans la suite et ce n'est que sous une nouvelle influence savante qu'elle a été réadoptée (?) aujourd'hui comme forme unique du nomin. sing. dans la langue écrite. — § 978. Ce n'est pas la forme de l'accusatif atone qui sert pour le datif et l'ablatif, avec un antécédent de nom de choses, mais la forme tonique *què* < *quém*. L'auteur aurait pu faire remarquer que dans les phrases comme « *l'home de qui parles* » *qui* est accentué. — § 982. Interrogatives indirectes et relatives sont confondues ; cf. p. ex. *ell diria quil ha despuylat, no pogues saber de qui era fiyla*, etc., etc. — § 983. Que viennent faire les « interrogatifs substantifs » dans un chapitre consacré aux relatives ? Il est vrai que l'auteur nous avertit en commençant le paragraphe que les « relatifs substantifs sont de véritables pronoms interrogatifs » (!). — § 985. M. A. Par sera sans doute le seul à penser que *qui* et *què* (et non pas *que*) sont des relatifs dans des phrases du genre de : *qui ho pot negar ?, e qui coneys tu per ta fe ?, quet par daquesta mia sposa ?, e que seras ?*, etc. — § 990. Nous ne voyons pas pourquoi le pronom relatif *lo qual* est placé sous la rubrique générale d' « adjectifs interrogatifs ». — § 997 sq. L'auteur n'ayant pas distingué au début la triple fonction de la proposition relative, il est évident que ce qu'il dit de la valeur des relatives et de leurs antécédents est incomplet ou mal ordonné, quand ce n'est pas inexact ; cf. p. ex. ce qui est dit des propositions et des relatifs antécédents (p. 401-402). Dans « *e, ço que mols es menor vergonya, van ab alcandores brodades* », l'antécédent de *que* est *ço* et non la proposition principale, quoi qu'en dise M. A. Par, et *ço que...* est une relative substantive jouant le rôle d'apposition par rapport à la principale. Dans « *e qui coneys tu per ta fe qui am alcuna dona* » (l'auteur a oublié le ?) l'antécédent de la relative est non un relatif mais un pronom interrogatif. — § 1003. Plutôt que de se rapporter à l'anglais, M. A. Par aurait pu citer en français : *jo fereie que fols* (*Rol.*, 1053), *je scay bien que dy* (Larivey, *Laq.* II, 3), *je lui demandai que c'étoit* (*Sév.* IV, 88), etc. — § 1004. Quelle omission de l'article défini y a-t-il dans des phrases comme « *diret una cosa de quet meravellaras* » ?

3° *Hypothétiques irréelles* (p. 480 sq.). — L'introduction historique est franchement mauvaise, ce qui ne se comprend guère puisque M. A. Par cite dans sa bibliographie l'ouvrage si estimable de E. Bourciez : *Éléments de linguistique romane* (Paris, 1e éd. 1914) où il pouvait trouver les renseignements de première nécessité. Où M. A. Par a-t-il vu par exemple que dans la principale le latin employait *cantabam, cantavi, cantaveram* ? De même, dans la subordonnée, *cantarem* n'a été remplacé par *cantaveram* ni pendant la période latine, ni pendant la période romane primitive. Il eût mieux valu mentionner tout d'abord les trois combinaisons en usage à la fin de l'Empire : 1° *si potuissem dedissem*, 2° *si potuissem dederam* et 3° *si potuissem dare* + *habebam* (cette dernière combinaison en Gaule et en Ibérie) ; cf. E. Bourciez, *op. cit.*, p. 308. Il était ainsi facile de montrer l'évolution de la langue et de situer pour ainsi dire la syntaxe de B. Metge.

Digitized by Google

La combinaison 1°, type dominant en a. franç., n'est pas représentée en a. cat. Pour le cat. moderne, cf. *infra*.

La combinaison 2° est largement représentée en a. cat. Mais une distinction s'impose. Tout d'abord elle a servi pour le présent et le passé ; cf. *nos han feyt mal e morts homens qui no* MORIREN (ne seraient pas morts) *si no* FOS (si ce n'avait été) *per raho de vos*. Cette phrase de la *Chronique de Jacques Ier* reflète encore l'état ancien. Postérieurement la langue tendit à adopter pour le passé les temps composés avec *hagués* < *habuisset*, *hagra* ou *haguera* < *habuerat* ; cf. d'une part : *vostres plors significuen que vos* FORETS (vous seriez) *alegres et* RIERETS (vous ririez) *si vostre senyor* FAÉS (faisait) *mal* dans R. Llull —, et de l'autre : *no* HAGRE ASSEJADES (n'aurait pas essayé) *tantes malicies...*, *si no* FOS POSAT (s'il n'avait pas été élevé) *en gran dignitat* dans la traduction cat. de *Boèce*.

La syntaxe de B. Metge reflète la même tendance : *cantara si pogués* « je chanterais si je pouvais » (§ 1156) ; *cantara si hagués pogut* « je chanterais si j'avais pu... » (§ 1158) ; *haguera cantat si hagués pogut* « j'aurais chanté si j'avais pu » (§ 1157). Mais on trouve encore de nombreux exemples où la forme simple sert pour le passé : *haguera cantat si pogués* « j'aurais chanté si j'avais pu » (§ 1160).

L'auteur aurait pu faire remarquer que le cat. actuel continue à dire : *si haguessis vingut, t'haguerem donat això*.

La combinaison 3° a été remplacée à date prélittéraire par la combinaison *si poteram dare* + *habebam*, l'emploi de *dare* + *habebam* dans la principale ayant entraîné celui de l'indicatif imparfait dans la subordonnée. B. Metge ne fournit aucun exemple du type *cantaria si pogués*, et dit toujours *cantaria si podia*. C'est ce dernier type que présentent les plus anciens textes, d'après nos lectures. Or en cat. moderne on dit *cantaria si podia* ou *si pogués*. Faut-il voir un castillanisme dans *si pogués*, comme le veut M. A. Par, § 1163 ? Nous ne le pensons pas, le type *cantaria si pogués* se trouvant déjà en a. catalan, à une époque où une influence castillane est peu probable. Cette influence n'est d'ailleurs pas nécessaire puisque dans les parlers provençaux modernes on trouve concurremment employés : *se fuguèsse vengu* ou *s'èro vengu*, *partiriéu* ; cf. J. Ronjat, *op. cit.*, p. 204. D'après nous, voici comment les choses s'expliquent : on avait anciennement les deux types *cantara si pogués* et *cantaria si podia*. *Cantara* devenant moins fréquent et ayant fini par disparaître de la langue (remarquons en passant que d'après la statistique de M. A. Par, § 1164, B. Metge emploie 36 fois *cantaria si podia* contre 5 fois *cantara si pogués*), *cantaria* a hérité d'une double construction pour la subordonnée : *si pogués* et *si podia*.

Sur le modèle de *cantaria si pogués*, on dit en cat. mod. à côté de *si haguessis vingut t'haguerem donat això*, *si...*, *t'hauriem donat això*. *Haguessis vingut* de la subordonnée a pu entraîner aussi *haguessim donat* dans la principale ; ce tour blâmé en cat. littéraire, est usuel en roussillonnais.

Enfin nous ajouterons pour terminer que l'auteur aurait pu réduire

Digitized by Google

les proportions de son volume en condensant davantage son sujet, en retranchant un peu à ses listes d'exemples parfois trop nombreux et peu instructifs, en supprimant certains développements inutiles et enfantins (cf. p. ex. les considérations étymologiques qui encombrent les §§ 847, 848, 851, etc.) et en s'abstenant de ces longs commentaires généraux qui n'intéressent pas le public et qui peuvent paraître « *trivialment sabuts* » (p. v) aux romanistes pour qui seuls, quoi que dise l'auteur, le livre est écrit.

P. Fouché.

R. Maran. — Batouala, *Paris, A. Michel*, 1921.

Parmi les distinctions littéraires des dernières années il n'y en a guère qui ait fait plus de bruit que celle du prix Goncourt 1921, qui a été adjugé à l'auteur nègre René Maran pour son livre *Batouala*, véritable roman nègre.

L'auteur de ces lignes se propose d'étudier ce roman du point de vue linguistique ou plutôt de donner une petite idée de sa langue tant que cela est possible dans l'espace succinct d'un compte rendu de cette revue [1].

Il est évident que le fait qu'un nègre ait été jugé digne d'une si importante récompense littéraire provoqua un grand étonnement et l'on se demandait avec raison, si vraiment un auteur n'étant point Français d'origine peut atteindre à un si haut degré de perfection.

Dans la langue de *Batouala* on peut distinguer quelques traits caractéristiques qui sont le résultat du travail persistant de l'auteur pour se créer un style personnel et original. Il faut tout de suite franchement reconnaître que l'auteur sait bien le français, bien que naturellement il garde toujours quelques imperfections de style qui révéleront son origine étrangère. L'auteur aime les moyens qui rendent sa langue *originale* et en même temps *sonore*, *pompeuse* et *solennelle* et s'en sert avec prédilection surtout dans les descriptions admirables de la nature et du paysage africains. Signalons ici quelques-uns de ces moyens :

1) *des expressions et des tournures archaïques* :

Cependant que (cf. pp. 21, 53, 60, 81, 106, etc.) [2] ; *n'avoir cure de* (cf. p. 64) [3] ; *à cause que* (cf, p. 64) [4] ; *de la sorte* (cf. p. 125) [5] ; *pour le coup* (cf. p. 161), etc. ;

2) *un choix parfois assez étrange de mots et d'expressions* :

« Un *boy* a réussi à la leur extirper » (cf. p. 36) ;

1. Pour le point de vue littéraire, cf. surtout l'œuvre intéressante et instructive de M. R. Trautmann : « Au pays de Batouala » (Paris, 1922, Payot éd.), qui est le résultat le plus durable de la discussion.
2. Cf. Nyrop, *Gram., hist.*, III, § 628, p. 308 ; Sudre, *Gram., franç.*, § 136, I, 3°, etc.
3. Cf. *Dict. gén.*, I. p. 612.
4. Cf. *Dict. gén.*, I, p. 374.
5. Cf. Sudre, *op. cit.*, § 53, II.

Digitized by Google

« Hommes, femmes et enfants, *boys*, *boyesses*, chiens... » (cf. p. 65); *Boy* est évidemment le mot anglais pris ici probablement au sens d' « un garçon du pays au service des blancs ». Pour *boyesse*, création fortuite de l'auteur, on peut penser à *négresse*;

3) *des irrégularités syntaxiques* se rapportant surtout à l'emploi des *temps* et des *modes*. Ici cependant M. Maran n'est pas seul, car il y a des écrivains faisant partie des meilleurs stylistes de la France qui s'affranchissent de la plupart des règles (cf. pour l'*imparfait* et le *passé défini* p. ex. pp. 57 et 90 et pour le *subjonctif*, pp. 175 et 186) ;

4) *des moyens se rapportant au style* : Ces moyens concernent surtout le caractère des phrases et des périodes dont se sert l'auteur. Il cherche ici toujours à obtenir plus d'effet tantôt par des *répétitions* constantes de certains mots fatigantes à la longue, tantôt par un *ordre des mots* surprenant, quelquefois même, peut-être sans le vouloir, par des *négligences* et *insouciances de style*. En voici quelques exemples : a) *répétition*... « *les mouches* se mirent à bourdonner, *les mouches*, *les mouches* » (cf. p. 57) ; « *Car* c'en était fait de Batouala. *Car*, bientôt il allait mourir ». « *Car*... ce délire tranquille » (cf. p. 178), etc. ; b) *ordre des mots surprenant* : « *La lune pleine* voyage au pays des étoiles » (cf. p. 63) ; « ... son jet noirâtre s'accentua, *dans le ciel* s'épanouit... » (cf. p. 167), etc. ; c) *phrases construites d'une manière relâchée* : « D'où interminables palabres » (cf. p. 47), etc.

D'autre part, on constate chez l'auteur une autre tendance, dont le but est d'obtenir une langue *naturelle* et *familière* et une *couleur locale* très prononcée. Il y a recours surtout dans les entretiens des personnages principaux de son livre, où il leur permet parfois même d'user de pures vulgarités et de parler un français à la façon nègre, ce qui ne peut être considéré que comme tout naturel et bien justifié pour renforcer justement la *couleur locale*. Cependant on trouve ce caractère familier de la langue non seulement aux passages mentionnés mais aussi ailleurs, où il est plus difficile de lui trouver sa raison d'être, voire dans les parties descriptives et ici même dans les tableaux de la nature, où parfois il arrive que l'auteur tombe soudainement d'une langue *pompeuse* et *solennelle* dans la *prose ordinaire de tous les jours* et même dans des *tournures de la langue très familière*.

En voici des exemples : a) *le dativus ethicus*, est assez fréquent aussi bien dans les discours qu'ailleurs : « Elle *vous* a de ces réparties » (cf. p. 56) ; « Un chien !... On *vous* lui coupe les oreilles » (cf. p. 27) ; « L'on *vous* avait envahi le Poste. Une foule compacte y grouillait... » (cf. p. 63), etc.

b) *D'autres expressions familières* : Ici l'on observe surtout l'expression *ne voilà-t-il pas*, tournure qui n'est pas trop rare chez des auteurs modernes et qui s'explique par l'analogie de *n'a-t-il pas* et d'expressions semblables, *voilà* y étant compris par le peuple comme un verbe ordinaire à la troisième personne du présent de l'indicatif [1]. Ex. : « *Ne*

1. Cf. entre autres : Nyrop, *Manuel phonétique*, § 167, p. 134.

Digitized by Google

voilà-t-il pas que cette carne m'insulte ! » « *Ne voilà-t-il pas* qu'elle m'insulte ! » (cf. p. 54) ; « Qui dira la chanson du feu de brousse ? »... « Il va d'herbe en herbe... » « Il se rapproche... Mais... mais ! Où va-t-il [1] ? *Ne voilà-t-il pas* qu'il prend la direction de la rivière de Pougou ? » (cf. p. 171). « Il ne fallait ni voler, ni battre son voisin. Guerre et sauvagerie était tout un. Et *ne voilà-t-il pas* que l'on forçait les nègres à participer à la sauvagerie des blancs.. » (cf. p. 186), etc. Dans les deux derniers exemples on est surpris de l'emploi soudain de cette tournure familière.

Il aurait été possible de donner encore plus d'exemples, mais ce qui a été dit doit suffire. Donnons donc enfin notre jugement général sur la langue de *Batouala*.

L'auteur sait très bien le français et le manie avec aisance et parfois même avec talent et élégance. Toutefois il est resté un étranger en ce sens qu'il n'est pas arrivé à se rendre compte qu'il y a dans la langue française plusieurs parlers réunis, dont l'emploi dépend du ton et des circonstances. Il se sert ainsi gauchement des expressions familières, et vulgaires aussi, dans des passages dont le ton général est particulièrement élevé, révélant ainsi son origine étrangère.

Stockholm, 10. 8. 1923.

C. G. SANTESSON.

Méry de Bergerac. — Mes arlots. *Bergerac, impr. J. Pouget*, 1922, XV-204 p. in-8°.

Méry de Bergerac au titre ; l'avant-propos est signé *Méry* tout court.

Contes en vers, du tipe « bonnes istoires de curés », généralement malopropres ; le recit est parfois bien tourné, souvent prolixe. A la fin du recueil, trois pieces en deors de cette série : la dernière, sur la maison paternelle, est bien venue.

Grafie parfois ésitante : ʒ et *j* sont employés concurremment pour une cons. intermédiaire entre les deux sons ainsi notés en français, et *j* note ailleurs une mi-occl. de tipe *dʒ* ; *duos* et *deuos* (fém.) « deux » ; *ses* et *sès* « tu es ».

P. 70 v. 11 Eu, corr. En, v. 20 uu, corr. un ; p. 111 v. 2 cunegut, corr. cou-, v. 17 et *passim* su dis « dit-il », corr., je pense, sou dis ou cou dis ; p. 112 v. 1 dradert « ouvert », corr. drubert.

Toutes les pièces du recueil sont accompagnées d'une traduction en français. On a ainsi un texte de langue precieux. L'idiome de Bergerac n'avait guère été jusqu'ici employé à la production litteraire. Linguistiquement comme geografiquement il s'emplace entre les parlers du Périgord et ceux de l'Agenais. Ex. de traits perigourdins : fréquente aferese de *a-* ; amuissement presque constant des cons. finales romanes (faisons cependant plus fréquentes qu'en Périgord) ; 1re pers. plur. des

1. Observer ce tutoiement qui précede immédiatement *ne voilà-t-il pas*. Peut-être a-t-il amené l'auteur à cet écart de style.

Digitized by Google

verbes en *-en* non accentuée, emprunt à la 3e. Ex. de traits agenais : *b* < lat. *v* ; occlusives continuant lat. *c*, *g* devant *a* ; *j* < lat. vulg. *y* (*trèjo*, *plèjo* < **trōja*, **plōvia*, etc... ; périg. *trueio*, *plueio* et variantes diverses pour **-ō-*, mais toujours *-i-*) ; maintien de *s* + consonne ; *plange* < *plangere*, etc... ; (périg. *plagne* ~ *plàgnei*) ; conservation de *-l* fin. rom. (périg. *-u*) ; 1re pers. sing. en *-i* (périg. *-e*), prétérit *-èri* (*cantèri* « je chantai » ; périg. *chanti*, avec l'accent sur *-i*) ; participe présent en *-int* pour les verbes qui ont l'infinitif en *-i* ; accent stable (pour les déplacements en Périgord et Limousin v. Chabaneau, *Gramm. limous.* 8-19 et 291-8). Ex. de traits communs aux trois tipes linguistiques ici considérés : *patre*, *mātre*, *arātru* > *pai*, *mai*, *arai*, etc... (et de même en Gascogne et Béarn, contre *-aire* dans le reste du Midi) ; pas de *pluriels sensibles* tels que *passes*, *nases*, plur. comme le sing. *pas*, *nas* < *passu*, *nāsu* (de même en Béarn et en Gascogne, sauf une bande de terrain à l'est).

Jules RONJAT.

Maurice Grammont. — L'assimilation, notes de phonétique générale. *Paris, Champion*, 1924, 109 p. in-8° (t. à p. du *Bull. Soc. ling.* XXIV).

Cette étude porte sur l'assimilation au contact, « extension d'un ou de plusieurs mouvements articulatoires au delà de leur domaine originaire ». Je l'ai lue au moment où j'achevais — ou peu s'en faut — d'écrire une grammaire comparée des parlers provençaux modernes. Elle m'a fait revoir à peu près la moitié de mon livre, l'assimilation étant « le plus important et le plus fréquent de tous les fénomènes d'évolution fonétique ». J'ai eu la satisfaction de constater que sur plus d'un point mes propres réflexions m'avaient amené à des conclusions semblables à celles de M. G. ; ailleurs j'ai amplement profité de ce qu'il m'a appris, me bornant souvent à une citation textuelle, p. ex. pour la définition si claire et si complète de la diftongue (p. 101). Sur quelques autres points nous ne serions peut-être pas entièrement d'accord, mais il s'agit de détails qui seront, je l'espère, élucidés dans mon livre et qui ne portent aucune atteinte à la justesse d'une téorie générale dont le constructeur ne peut pas à l'avance résoudre — ni même toujours prévoir — toutes les difficultés particulières.

La téorie générale en question est nécessairement juste ; « l'assimilation obéit à une seule loi : *la loi du plus fort* », comme la dissimilation, étudiée par M. G. dans un ouvrage que peu de romanistes, semble-t-il, ont vraiment compris. Mais il ne suffit pas de proclamer cette loi ; il faut rechercher les modalités de son application, les conditions de *dominance* et de *résistance*, pour parler comme M. Juret, que présentent les fonèmes intéressés suivant leur nature, leur entourage, leur rôle dans la sillabe, leur position par rapport à l'accent, etc... C'est ce que M. G. fait en commentant un eureux choix d'exemples significatifs pris dans les langues les plus diverses. Et ce n'est pas un luxe superflu ; c'est une vérification nécessaire (cf. *Schuchardt-Brevier*, p. 247) : que serait en

Digitized by Google

effet une téorie de fonétique générale appuyée seulement sur un groupe linguistique restreint ? D'ailleurs plus d'un fait important ne se trouve pas attesté de façon indubitable dans des langues généralement connues : il est p. ex. non seulement piquant, mais utile, de pouvoir contrôler une ipotèse sur l'évolution *nit(i)da* > it. *netta*, prov. *neta*, fr. *nette*, etc..., par des faits parallèles en arabe ou en vieil islandais (p. 5, 16) : dominance d'une consonne, même implosive, à articulation énergique sur une autre, même explosive, à articulation moins ferme. De même, le traitement, resté jusqu'ici assez énigmatique, des consonnes intervocaliques en italien est singulièrement éclairé par des fénomènes analogues dans des parlers bantous (p. 54, 59). Des doutes concevables sont ainsi levés, et tout asard est exclu.

L'analise des mouvements articulatoires et de leurs réactions réciproques est poursuivie avec la précision et la virtuosité coutumières à M. G. et illustrée de figures présentant l'état le plus parfait que la fonétique expérimentale ait encore atteint. Pour la première fois, sauf erreur de ma part, on aperçoit exactement les différences qui existent entre une paire de voy. dont chacune a sa tension propre et une diftongue à tension d'ensemble unique et décroissante (fr. *ai*, all. *ein*, p. 101); je n'avais jamais vu les deux sommets d'une cons. géminée aussi nets que dans la fig. 3 (p. 7) : au lieu des droites que donnent la plupart au moins des tracés connus, M. G. a réussi à obtenir des courbes vraiment parlantes.

Tout, dans ce travail si neuf et si plein, est à lire et à regarder attentivement. En particulier, les romanistes i trouveront élucidées des évolutions telles que *tl*, *dl* > *cl*, *gl* (p. 25-7), mouillure des groupes cons. + *l* (p. 77-81), action de la première voy. sur la cons. suiv dans *alta*, *asta* > *auta*, *ahta*, etc... (p. 66-77), modification de tout ou partie d'une voy. sous l'action de *l*, *r* ou *n* suiv. (p. 88-99). — évolutions jusqu'ici soit non aperçues, soit expliquées de façon inexacte ou incomplète. On notera, pour éviter un malentendu, que finalement la différence ou distance entre les points d'articulation des fonèmes intéressés peut être moindre qu'à l'origine, ex. *ms* > *ns*, ou plus grande, ex. *tl* > *cl* : dans un cas comme dans l'autre il i a *assimilation* en ce sens que le fonème *agi* est articulé à un point déterminé par le fonème *agissant*, et plus commode pour l'émission de celui-ci.

D'autres problèmes sont, souvent pour la première fois, nettement énoncés, et leur solution est ou donnée ou du moins fortement préparée. Je voudrais en signaler brièvement deux qui me préoccupent depuis longtemps.

La loi de Verner n'est pas exclusivement propre aux langues germaniques (sonore avant le ton, sourde après dans protogermanique **fadēr*, **brōþer* correspondants à skr. *pitár-*, *bhrấtar-*, etc...) ; elle a été reconnue notamment dans le groupe finno-ougrien (v. Szinnyei, *Finn.-ugr. Sprachwiss.* 30) ; j'en ai noté divers effets en roman (*R. L. R.* LX, 471-2). M. Grammont précise ces effets p. 35-6 et 53-9, en les rattachant au fait qu'après la production d'un ton aut, d'un accent d'intensité ou, *a*

Digitized by Google

fortiori, de l'un et de l'autre à la fois, comme c'est le cas en général dans les langues romanes, l'effort musculaire ainsi déployé ne cesse pas instantanément : la cons. qui suit la voy. ton. a de ce chef une force particulière qui lui permet de résister à la sonorisation ou à l'ouverture provoquée par les voy. entourantes, ouverture dont le résultat final peut être zéro. Ainsi p. ex. it. *bidolla*, *finito* < *betulla*, *finītu*, roum. *-ăciune*, *-eață* < *-ātiōne*, *-ītia*, esp. *fiel*, *nido* < *fidēle*, *nīdu*, angl. *exercise* avec *-x-* sourd (sonore dans *exért*) et *-s-* sonore ; de même, je pense, *ws*$^{\perp}$/$_{\perp}$*ps* et *wt*$^{\perp}$/$_{\perp}$*pt* peuvent expliquer la coexistence en v. prov. de *eus* et *eps* < *ipsu*, *malauta* et *-pta* < *male hab(i)ta*, formes étendues ensuite à toute position, tandis qu'à l'origine *eus* proclitique alternait probablement avec *eps* accentué, *malaudia* avec *malapta* (*malautia* a un *-t-* analogique). Mais dans des cas tels que v. prov. *breujar*, *breja* < *brevĭāre*, *-at* ou cat. *pairal*, *pare* « paternel, père » on a au contraire une réduction d'articulation après l'accent. Ici — explication non incompatible avec la précédente — il semble que le sujet parlant cherche instinctivement à économiser le souffle et l'action de la glotte après une dépense considérable. Le traitement de lat. *-rs-* présente des incoérences telles que fr. *ours*, mais *dos*, it. *orso* contre *giuso* < *deōr(r)su* × *sūr(r)su* : on a pu avoir des alternances telles que *Orsinij***ósso*, et des fixations en sens divers dans les différentes langues.

P. 19, 20, 38-9 et dans *L'interversion* (*Festschrift Wackernagel*, Göttingen, 1924, p. 72-7) M. Grammont aborde à nouveau (cf. *R. L. R.* LXI, 371) un des problèmes les plus délicats de la fonétique combinatoire, celui que posent p. ex. la substitution de *-mn-*, *-gb-* à *-nm-*, *-bg-* dans attiq. μεσόμνη, irl. *lugbort*, etc..., la sincope opérée en v. prov. avant ou après la sonorisation des cons. intervoc. suivant qu'elle dégageait un groupe de cons. usuel ou une suite incommode, ainsi *-ātica* > **-ad(e)ga* > *-atja* contre **explic(i)tat* > *esplecha* ~ *-eita* comme *facta* > *facha* ~ *faita*. *L'assimilation* examine des cas relativement simples ; dans *L'interversion* on note que « l'ordre le plus commode est d'ordinaire l'ordre expiratoire, rangeant les points d'articulation du larinx aux lèvres, de sorte que la langue n'a qu'à fournir un mouvement ondulatoire d'arrière en avant pour articuler chacun des fonèmes successivement. Mais il faut examiner chaque exemple en particulier, car il i en a rarement deux qui soient exactement semblables... » On me permettra d'indiquer ici une vue que je crois inédite. Dans un groupe combiné tel que *t* + *r* alvéolaire les points d'articulation coïncident ou sont très voisins, auquel dernier cas ils se succèdent en sens inverse de l'ordre expiratoire ; ordre expiratoire dans *cr* ; dans *tr*, plus que dans *cr*, explosion de l'occlusive génée par l'occlusion presque totale qui est le premier temps du premier battement de *r*. Résultats, entre autres : prov. *gr*, *ir*, fr. *ir*, *r* < lat. *cr*, *tr* intervoc. (cf. *L'assimilation*, p. 63). Mais *pr*, bien que les points d'articulation se succèdent d'avant en arrière, est moins altéré que les précédents, parce que ses deux éléments sont produits par des organes différents, et non par deux parties plus ou moins voisines d'un même organe : prov. *cabra*, fr. *chèvre* <

Digitized by Google

capra comme *saba*, *sève* < *sapa*, tandis que prov. *paire* < *patre* s'oppose à *-ada* < *-āta*. De même, je pense, *t* ou *c* + *r* uvulaire (inverse de l'ordre expiratoire, organes différents en action pour *t* ou *c* et pour *r*) est plus commode que *t* ou *c* + *r* alvéol., et cela a pu favoriser la substitution de *r* uvul. à *r* alvéol., récemment observée à l'état embrionnaire par M. Puşcariu (v. *R. L. R.* LXI, 403), substitution dont l'origine est p.-êt. dans l'apprentissage du langage par les enfants, qui se plaisent aux fonèmes sonores articulés vers l'arrière (cf. mon *Développ. du lang. obs. chez un enfant bilingue*, p. 39; on m'a signalé depuis que *r* uvul. est fréquent chez des enfants russes dont les parents ne connaissent que *r* alvéol.).

Comme au contact, l'ordre articulatoire à distance obéit sans doute à des lois encore mal connues — de moi du moins. L'élaboration de ma grammaire m'a fait rencontrer les ex. *Aude* < **Ac(a)te* < *Atace* (succession de consonnes articulées d'arrière en avant, comme les voyelles), *Arle* < **Ard(e)le* < **Arlede* (*-rd-* mieux différencié en aperture que *-rl-*), *beseni* < *benesi* < *benedic(e)re*, *calhibo* < *cabilho* < *c(l)āvic(u)la*, *masaguin* < *magasin* (balancement d'ap. consonantiques, la plus grande mise entre les deux plus faibles), *alesabre* < **asel-* < **aserabre* < *acerab(u)lu* > *a(r)b(o)re* (ap. cons. décroissantes), *Cata-* et *Catelāni* < Καχετανοί (ap. cons. croissantes). La sillabe initiale, frontière de mot, est plus forte qu'une prétonique intérieure : prov. *conegut* < *conogut* (et extension à tout le paradigme, ex. inf. *conéisser* à côté de *-oisser* < *co(g)nōscere*), dès l'époque mérovingienne *Cōnse-* < *Cōnsorannī*; mais **Flederi(c)* < *Frederic* est à Marseille *Fladeri* (suite d'apertures vocaliques 6-5-4 mieux balancée que **Fledari* 5-6-4, et ordre expiratoire des voy.). Un *o*, ouvert ou fermé (dans ce dernier cas, aujourd'ui *ou*), délabialisé par *o* dissimilant, devient *e* dans *reloge*, *secours* < *(hō)rologiu*, *succursu* etc..., mais **cucurb(u)la* est dans certains parlers du Velai *cagourlo*; toutes les personnes que j'ai interrogées trouvent *cagourlo* mieux sonnant que **queg-* : cela peut tenir à la descente de trois octaves entre **-e-* fermé et *-ou-* ; cette succession existe dans des *mots tout faits*, mais on a le choix dans le *mot à faire* qu'est un *dissimilandum* : on a adopté *cag-* par préférence fonétique, *rel-*, *sec-* sans doute parce que *re-*, *se-* + cons. sont usuels (*rete(n)*, *segur* < **retēnet*, *sēcūru*, etc...), ce qui n'est pas le cas pour *que-*. Les problèmes de cet ordre s'éclaireraient p.-êt. en essayant de nombreux anagrammes de noms propres et en examinant ceux qui semblent fournir des mots construits conformément aux usages de la langue considérée. En attendant, je constate que, conformément à mon estétique personnelle, le provençal moderne a des suites de suffixes à valeur diminutive telles que *-iboulet*, *-net*, non **-ibetòu*, **-ibetoun*, et que *-ibet* est plus rare que *-iboun*, où les timbres sont mieux diversifiés, *-elin* que *-inèu*, qui termine le mot sur une voy. plus ouverte.

On m'a reproché (v. *R. L. R.* LXI, 397) de mêler des considérations de « bien dire » à des préoccupations purement grammaticales, linguistiques ou fonétiques. Je me trouve en bonne compagnie quand je lis p.

Digitized by Google

ex. ceci : « Dans la bouche d'une société d'élite,... la langue s'affine... dans sa fonétique... ; elle devient une œuvre d'art » (Grammont, *ibid.* 369) ; « l'*interversion*... est déterminée par des principes d'ordre, de clarté, d'estétique » (id. *Festschr. Wackernagel*, p. 72). Il faut de tout pour faire un monde, et pour faire une langue, et pour construire un sistème scientifique qui se tienne.

M. Grammont dispose d'un outillage de laboratoire qui me manque et de termes de comparaison que je n'ai pas en aussi grande abondance. Il pourra sans doute résoudre les problèmes que je me borne ici à poser. Peut-être voudra-t-il faire une petite place à *cagourlo* et autres dans ce traité de fonétique qu'il « doit à la linguistique générale » (Meillet, *B. S. L.* XXII, 232) et que préparent si bien *L'interversion*, *L'assimilation* et les autres *Notes de fonétique générale* précédemment publiées dans *M. S. L.* XIX et XX.

Jules RONJAT.

Hans Schurter. — Die ausdrücke für den « löwenzahn » im galloromanischen. *Halle*, *Max Niemeyer*, 1921, IX-131 p. in-8° avec cartes et figures dans le texte (*Sprachgeographische arbeiten*, 2. heft). Publié aussi comme tèse de Zurich.

Travail utile et commodément ordonné. P. 8, 9, observation très juste sur l'*Atl. ling. de la Fr.* : on aurait sans doute obtenu des réponses plus variées en ne suggérant pas *pissenlit* par une question orale ; il est facile de montrer la plante, qui se rencontre partout. P. 53, l. 12, *bulpevrum*, corr. *-pl-*. P. 67, l. 16 du bas, *kosekornil'e*, remplacer *-s-* par *-ṣ-* ou *-þ-*, *-e-* par *-ə-* ou *-ē-*. P. 78-80 : on ne voit pas de raison qui impose au tipe lexical *pipa*, désignant des plantes diverses ou spécialement leurs fleurs, le sens premier de « fleur » en général. Beaucoup de végétaux peuvent faire penser à une pipe par leur tige creuse comme un tuyau de pipe (cf. le tipe *tronpa*, p. 78), leur calice ou leur corolle en fourneau de pipe, etc... ; d'ailleurs les noms de végétaux sont éminemment interchangeables : M. Schurter apporte *passim* de nombreux ex. de ce fait, à joindre à savoy. *varño* « sapin », vieux aut all. *forha* « sapin », lat. *quercus*, gr. φηγός « sorte de chêne » = lat. *fāgus* (v. Niedermann, *Mél. Meillet*, p. 100, et Vendryes, *Le langage*, p. 238-9).

J. R.

Ch. Bally. — Traité de stylistique française, 2e édition. *Heidelberg*, *Carl Winter*, 1919 (2e vol., VII-264 p.) et 1921 (1er vol., XX-331 p.), in-8°.

Simple réimpression de la première éd. (1909) dont M. Grammont a rendu compte dans *RLR*, 1911, p. 105. On souaitera que l'usage de ce livre si neuf, si plein et si pratique (le t. II est un recueil d'exercices) se répande encore davantage dans l'enseignement, même secondaire : bien plus qu'à une collection de formes apprises machinalement et créant un

Digitized by Google

automatisme fâcheux, les jeunes intelligences peuvent et doivent s'intéresser à des principes nets d'identification et de délimitation, à un système de valeurs associées, pensée et expression, au circuit spontané et constant entre les mots et la grammaire. Il i a là une métode générale, qui notamment pourrait vivifier l'étude des langues étrangères, anciennes ou modernes, comme le difficile travail de la traduction, une attachante initiation à la linguistique et particulièrement (langue parlée, langue écrite, langues spéciales, effets d'évocation de certains milieux, t. I, p. 203-249) à son côté social, dont l'importance apparaît de jour en jour plus grande.

J. R.

Kr. Nyrop. — Gueules, et ords historie (20 p.); Etudes de grammaire française, 11-16 (44 p.). *Kobenhavn, A. F. Høst & søn*, 1921 (t. à p. des *Historisk-filologiske meddelelser* de *Det Kgl. danske videnskabernes selskab*, IV, 4 et 5).

Le premier mémoire (en danois) justifie par la comparaison avec un grand nombre de langues l'identité de *gueules*, terme de blason, avec *gueules* < *gulās* : dans une fourrure, la gueule (gorge) a une valeur particulière et était souvent employée teinte en rouge (spécialement la peau de martre ; la fourrure noire de la zibeline explique le sens héraldique de *sable*).

Le second (en français) est une suite à des études précédentes (v. notamment *RLR*, LX, 481-3) qui comprend six notices : 11, nombreuses notes lexicographiques, en général sur des mots ou des sens nouveaux : 12, mots abrégés tels que *N[ederlandisch] O[verzee] T[rust]* ou même *M[ise] E[n] R[oute] D[es] E[mbusqués]* [1] ; 13, *quoi* relatif pour tous genres et nombres, conformément à la tendance générale à abandonner la flexion (p. 29) ; 14, formations nouvelles avec le suffixe fr. *-ie* ; 15, longue liste d'onomatopées (qu'on aurait pu ordonner suivant les timbres ; cf. Grammont, *RLR*, 1901, p. 97 et suiv.) ; 16, exemple du français patoisé au asard qui est de tradition au téâtre et dans le roman.

J. R.

Karl Voretzsch. — Altfranzösisches lesebuch. *Halle, Niemeyer*, 1921, XII-210 p. in-8°.

C'est une édition revue et augmentée des pièces qui figuraient dans l'*Einführung in das studium der altfranz. literatur* du même auteur, et cela déchargera d'autant une nouvelle édition de ce livre annoncée p. VII. On consultera utilement, pour des rectifications de détail, le compte rendu de M. A. Wallensköld dans les *Neue philol. mitteilungen*

1. Pure invention scatologique de « poilus » (Nyrop, p. 19) ; mais A[ssociation] N[ationale des] U[niversitaires] S[uisses] a remplacé récemment un ancien A. N. D. U. S.

Digitized by Google

de Helsingfors (XXIII, 37-39). Observations sur le glossaire : *buisson* semble dérivé de *buis* plutôt que de *bois* ; pour *desevrer* on notera que *sēperāre* est attesté à côté de *-par-* ; *sparian* et *-ōn* ne rendent pas compte de *espargnier* ; *face, glace* < *f-, glaciam*, non *-em* ; *felon* est p.-êt. d'origine germ. ; *fichier* ne peut pas être **ficāre* avec *-c-* simple ; *foloiier* est non **follicāre* mais une formation romane avec *-oiier* < *-izāre* ; *laiier* < **lagjan* plutôt que *lagan* (A. Thomas, *Essais*, p. 322) ; à *vieil* rayer l'astérisque devant *vetulum*.

J. R.

Louis Debrons. — Ol contou. *Ourlhat, estomporiò mouderno*, 1921, 55 p. petit in-4°, avec musique.

Vers en parler d'Aurillac. *Cap loujié* est une petite pièce vive et amusante.

J. R.

Louis Delhostal. — Rescouoto ; préface de M. **Jean Lhermet**, agrégé de l'Université. *Ourlhat, estomporiò del « Contau républicain »*, 1921, XVII-181 p. petit in-8°.

Vers en parler d'Aurillac, faisant parfois éco à Vermenouze : plusieurs pièces ont du souffle, de l'émotion, de la finesse (v. notamment p. 5, 10, 147-158, 174). On aurait pu faire un petit lexique de mots qui ne sont pas connus partout, à commencer par le titre du recueil.

Préface bien intentionnée, mais pourquoi critiquer p. XI des rimes de pluriel avec singulier ? l'amuïssement de *-s* est très fréquent en aurillacois dès que le débit est légèrement accéléré.

J. R.

Adolf Zauner. — Altspanisches elementarbuch, zweite, umgearbeitete auflage. *Heidelberg, Carl Winter*, 1921, XII-192 p. in-8°.

C'est le bon instrument de travail que nous connaissions, amélioré sur divers points de détail, mais malheureusement dénué d'*errata* et amputé des notes dialectologiques qui occupaient les p. 6 et 7 de la première éd. La crestomatie comprend 8 pièces de plus, soit au tout 19. La section F (consonnes finales, p. 52-3) est nouvelle. Le remaniement a consisté surtout à partir des tipes latins au lieu de remonter de l'esp. au lat., puis à suivre assez souvent l'évolution jusqu'à l'époque moderne. On regrettera l'absence d'un tableau d'ascendance des fonèmes, tandis que la première éd., qui procédait en remontant, avait p. 56-64 un résumé de descendance.

J. R.

Marguerite Zweifel. — Untersuchung über die bedeutungsentwick-

Digitized by Google

lung von *langobardus-lombardus*, mit besonderer berücksichtigung französischer verhältnisse. *Halle, Niemeyer*, 1921, IX-135 p. in-8°.

Bonne tèse d'une èlève de MM. Gauchat et Jud, exposé étimologique, istorique, géografique, filologique et sémantique paraissant très complet et manifestant beaucoup d'érudition et de métode.

J. R.

P. van Tieghem. — Ossian et l'ossianisme dans la littérature européenne au XVIIIe siècle, *Groningen, den Haag*, 1920, 60 p. in-8°.

Utile complément à *Ossian en France* du même auteur. L'influence des poèmes *préromantiques* de Macpherson sur toutes les formes d'art dans la plupart des pays européens i est étudiée avec une impartialité simpatique, si l'on peut dire ainsi, qui s'exprime dans la conclusion : « Ossian..... était tendre, gracieux, patétique, funèbre, éloquent, émouvant..... Il a donné une voix à beaucoup d'aspirations encore vagues et qui se sont précisées en s'exprimant. Il a autorisé une poésie plus sentimentale, plus passionnée, plus ardie. Il a élargi l'orizon littéraire en donnant pour pôle à la poésie un Nord conventionnel et vague, mais nouveau du moins, en ouvrant au rève des orizons inconnus, en attirant l'attention sur les éléments instinctifs, primitifs de toute poésie. A tous ces égards son influence a été essentielle. De ces mondes nouveaux Ossian n'offrait qu'une fausse clef, dit fort bien Haym dans son livre sur Herder, mais cette fausse clef ouvrait tout de même. »

J. R.

A. Chr. Thorn. — Les Proverbes de bon enseignement de Nicole Bozon. *Lund, C. W. K. Gleerup, Leipzig, Otto Harrassowitz*, 1921, XXXI-65 p. in-8° (*Lunds Universitets årsskrift*, N. F. avd. 1. bd. 17. nr. 4).

108 proverbes latins traduits en vers anglo-normands peu réguliers, publiés pour la première fois : introduction, avec étude des sources : texte (appareil critique très détaillé) ; notes et glossaire. Pour le dire en passant : les auteurs de glossaires rendraient service aux lecteurs pressés en signalant par un moyen quelconque les mots nouveaux, les formes et les acceptions nouvelles. M. Thorn appuie l'opinion de P. Meyer attribuant la rédaction de ces proverbes à Nicole Bozon, frère mineur vivant à la fin du XIIIe siècle. Les neuf mss. connus (Oxford et Londres) se laissent malaisément grouper suivant un arbre généalogique.

J. R.

Alfred Siegfried. — Lautlehre der mundart von Court (Berner

Digitized by Google

Jura). *Basel, buchdruckerei R. G. Zbinden & C°*, 1922, 55 p. in-8° (tèse de Bâle).

Court est près de la limite linguistique entre le français et l'allemand ; l'idiome indigène n'est plus parlé que par quelques vieux, et on saura gré à M. Siegfried d'avoir relevé à temps les traits essentiels de sa fonétique, bien que le relevé soit trop sommaire et que les explications istoriques manquent parfois de décision. Le plan adopté est celui de la fonétique *ascendante*, mais il i a vers la fin un tableau de descendance des fonèmes en partant du latin.

J. R.

D. José de Santiago y Gómez. — Filología de la lengua gallega. *Santiago, tip. de* El eco franciscano, 1918, 274 p. in-8°.

« Al romance gallego, conservando como única base la lengua vulgar de los romanos, se le agregaron vocablos del primitivo lenguaje ibero mezclados con voces célticas, fenicias, púnicas, griegas y hebreas que, alterando la sintaxis y modificándola en sus casos, desinencias o inflexión, dieron nacimiento á la lengua mixta gallega » (p. 17). « La desinencia *-ado* » (dans *montado, reinado*, etc...) « proviene de la latina *actus-a-um* (*sic*), participio de *ago-is* (*sic*), obrar, hacer, producir, o del nombre *actus-us* (*sic*) que significa obra, hecho, producción » (p. 173). Ces deux extraits suffiront à caractériser les conceptions de l'auteur en matière de *filología*, c.-à-d. de grammaire istorique. Quant aux renseignements sur le galicien actuel, ils sont présentés d'une façon souvent obscure et presque toujours confuse. Un chap. final, *Subdialectos* (5 p. seulement) ne donne que quelques indications vagues sur les divers parlers de Galice.

J. R.

E. Allison Peers. — A phonetic spanish reader. *London, Longmans, Green & C°*, 1920, XI-111 p. petit in-8°.

29 pièces, vers et prose, en ordre cronologique, de Garcilaso de la Vega à M. Blasco Ibáñez, avec transcription fonétique expliquée trop brièvement (tableau des signes et deux pages de commentaire) : on nous dit p. XI qu'il restera beaucoup à faire au maître ; nous le croyons sans peine, mais il semble qu'on aurait pu et dû faciliter sa tâche, comme celle des élèves qui prépareront des lectures : il aurait sans doute mieux valu traduire le *Manual de pronunciación española* de M. Navarro Tomás en i ajoutant quelques indications sur les fautes que les Anglais sont particulièrement exposés à commettre.

J. R.

Fred. Palmgren. — Studier och utkast till fransk ljud- och uttalslära. *Vänersborgs boktryckeri* (*Fritz Berg*), 1916, 27 p. petit format.

Digitized by Google

L'auteur a voulu présenter un spécimen de ce que devrait être un manuel de prononciation française à l'usage des Suédois : il décrit, avec figures à l'appui, le mécanisme des voyelles nasales, que ses compatriotes ont beaucoup de peine à réaliser ; il donne aussi de bonnes indications sur l'accent et la netteté de l'articulation en français, puis, en appendice, des mesures de durée pour des voyelles françaises, suédoises et allemandes, d'après MM. E. A. Meyer et A. Grégoire. La grande longueur de certaines voyelles françaises fait douter que le français, comparé au suédois, ait un débit aussi rapide qu'on le dit p. 12.

J. R.

Marianne Mörner. — Le *Purgatoire de saint Patrice* du manuscrit de la Bibliothèque nationale fonds français 25545. *Lund, C. W. K. Gleerup, Leipzig, Otto Harrassowitz*, 1920, XXVII-62 p. in-8° (*Lunds Universitets årsskrift*, N. F. avd. 1. bd. 16. nr. 4).

On a déjà publié trois versions françaises de ce texte ; cette quatrième, sans valeur littéraire, éclaire les rapports des autres entre elles et avec l'original latin. Elle provient de France, les trois autres provenant d'Angleterre. La langue est le francien du XIIIe s., avec quelques traits orientaux, probablement champenois.

Le texte (1057 vers de 8 sillabes) est précédé par une introduction dont je viens de donner les conclusions essentielles et suivi de notes et d'un glossaire. Aux v. 621-2 la correction *queuvre : desseure* me semble inutile : ms. *quoivre : dessore*, avec assonance en *o* fermé (*cupreu, de super*).

On remarquera au glossaire le doublet *ame* et *arme* < *an(i)ma*, *bienfaiture* « bonne construction » (relevé par Du Cange, manque dans Godefroy), *clavon* « grande clef », *parfonde* « profonde », *porcession* « procession », *prioul* « prieur », *par grant sejour* « à loisir ». *Yude* « violet » ; la traduction « bleu foncé, indigo » serait, je crois, plus juste.

J. R.

Johannes Leip. — Provenzalisches und frankoprovenzalisches bei französischen lexikographen des 16. bis 18. jahrhunderts *Giessen, im selbstverlag des Romanischen Seminars*, 1921, XVIII-104 p. in-8°.

Méritoire dépouillement, précieux pour la connaissance du moyen provençal et du moyen franco-provençal, de 21 ouvrages de lexicografie et d'étimologie dont le plus important à ce point de vue est le *Catholicon* de J.-J. Schmidlin publié à Hambourg en 1771 (*französischen* au titre désigne l'objet des dictionnaires dépouillés, et non la nationalité de leurs auteurs).

A l'article *banos* : delana « dévider », corr. debana. *Caissans*, corr. *-us* « molaires ». *Foroiet* « avant-toit », corr. *-jet* ; *iacouti, iagut, iangoula*, corr. *j-*, puisque ailleurs on distingue *j,v* de *i, u*. *Leyau* « a

Digitized by Google

wound of the breadth and detph of an inch » (Cotgrave); est-ce Cotgrave ou son éditeur qui est responsable de cette rédaction ? il s'agit d'un adj. dans le terme de droit béarnais *plague leiau* « blessure profonde, tombant sous le coup de la loi ». Même remarque pour *licaleil* « lampe ». *Maire-fiouvo* « chèvrefeuille », corr. *-siouvo*. *Melco* « rate », corr. *-ço*. *Raspecon : tapecou*, corr. *-con*. *Romiens* « pèlerins », corr. *-us*. *Scavantas*, corr. *sç-*. *Sureveau* « sorte de maquereau », corr. *suvereau*. *Tapecou* « uranoscopus scaber », corr. *-con*.

J. R.

A. L. Kroeber. — Elements of culture in native California, extrait de *University of California publications in American archaeology and ethnology*, vol. 13 (1922), p. 259-328, grand in-8° avec 4 cartes.

Vêtements, engins de navigation, armes, etc..., croyances, cérémonies et sistème de numération chez les Indiens de Californie, tout cela est loin de nos préoccupations abituelles. Beaucoup de ces Indiens pratiquent l'exogamie (p. 287-291) ; il serait intéressant de savoir si, conformément aux vues de M. Terracher, cette coutume a une influence sur le langage : beau sujet d'étude pour un américaniste.

J. R.

J. Jud. — Zur geschichte zweier französischer rechtsausdrücke, in-8°, extrait de la *Zeitschrift für schweizerische geschichte*, t. II, p. 412-459.

Leçon d'ouverture faite à Zurich le 10 juin 1922. Les mots étudiés représentent la descendance de *corrogāta* (*corvée* etc....) et de *vercāria* (tipe *verchère* très répandu dans les domaines franco-provençal et provençal), attesté dans les chartes à partir du VIIIe s., dérivé avec suffixe lat. du tème celt. *verco-* (gr. ἔργον, all. *werk* etc...). On a là un modèle de discussion étimologique appuyée sur l'istoire comparée des institutions juridiques et économiques.

Une charte rémoise livre la variante *avergaria* : cf. *vergo-bretus* à côté de *verco-bretus* ; *-rg-* est primitif, *-rc-* provient d'une différenciation ultérieure dans les parlers méridionaux du celtique continental. Ici encore, comme dans le cas de **somaro-* ∾ **sovaro-* > **savaro-* (v. Jud, *Arch. romanicum* V, 50), des variantes latines ou romanes révèlent des faits dialectaux en gaulois.

J. R.

C. Jaberg e G. Jud. — Un atlante linguistico-etnografico svizzero-italiano, 13 p. in-4°, extrait de *Le vie d'Italia*, revue mensuelle du *Touring Club italiano*, mai 1923.

Article de vulgarisation sur la géografie linguistique et la dialectologie, et exposé du plan adopté pour un atlas qui embrassera la Suisse de langue italienne et l'Italie du nord jusqu'à une ligne tirée de Livourne

Digitized by Google

à Ancône, avec 220 stations d'enquête, de 1500 à 2000 cartes et plus d'un millier d'illustrations représentant des objets et des opérations tecniques, accompagnées d'un commentaire grammatical, folkloristique etc... l'enquête est confiée à M. Scheuermeier, l'auteur de l'excellente étude sur « grotte » etc.... dont j'ai rendu compte dans *R.L.R.* LXI, 404-5 ; les trois quarts environ du travail sont déjà terminés. Les spécimens qu'on nous donne ici font tout à fait bien augurer d'une publication qui ne peut manquer d'intéresser non seulement les romanistes, mais toute personne qui s'occupe de géografie, d'etnografie, d'istoire ou de folklore.

J. R.

Roy Temple House. — L'ordene de chevalerie, an old French poem, 69 p. in-8° (*University of Oklahoma bulletin*, new series, n° 162, 1919, extension series 48).

On connaît depuis Barbazan et Méon l'istoire du chevalier Hugues de Fauquembergue, créé seigneur de *Tabarie* (Tibériade) par Baudouin, roi de Jérusalem, fait prisonnier par Saladin, qui lui rend la liberté et lui fait de magnifiques présents en échange d'une véritable conférence documentée, comme on dirait aujourd'ui, sur l'*adobement* et les devoirs des chevaliers ; dans l'un des mss. le roi musulman est même armé chevalier par le seigneur crétien. Mais il est bon d'avoir une édition moderne avec mise au point portant sur l'identification des personnages, sur la détermination de l'auteur (un clerc picard) et sur la généalogie des six mss. signalés (Paris, Londres, Cambridge et Cheltenham ; on connait en outre deux adaptations en prose). Le texte critique, suivi de variantes peu nombreuses et de quelques notes, comprend 490 vers de uit sillabes qui ne m'ont paru présenter aucune valeur littéraire. La rédaction semble remonter au début du XIIIe s. ; les mss. sont moins anciens. L'éditeur a inséré dans son introduction un résumé des idées aujourdui en cours sur l'institution de la chevalerie.

J. R.

Richard T. Holbrook. — Living French, a new course in reading, writing and speaking the French language. *Ginn and company, Boston, New-York, Chicago, London*, etc..., s. d., XVII-480 p. in-8°.

Une description des sons du français, généralement correcte, et empruntée pour l'essentiel à M. P. Passy, précède une série de 77 leçons suivie d'indications morfologiques sur le verbe et le nom, de vocabulaires anglais-français et français-anglais et d'un *index* analitique. Chaque leçon présente un texte, en ortografe usuelle et dans la transcription de l'*Assoc. fonét. internationale*, accompagné de commentaires grammaticaux que plus d'un trouvera bien longs pour un ouvrage élémentaire ou peu métodiques pour un manuel d'enseignement supérieur. La transcription est parfois fautive : ainsi p. 25 et 75, liaisons de *-p* dans *trop aimable*, de

Digitized by Google

-z dans *parlerez*, *-rons*, *-ras* ; p. 79 et *passim*, nombreuses erreurs sur *e* caduc ; p. 245, *-v-* de *ils ne savent pas* identifié à *f*.

J. R.

F. de Gélis. — La vraie langue d'oc. Toulouse, *E.-H. Guitard*, 1921, 115 p., petit in-6°.

L'*occitan*, créé par les troubadours pour pouvoir se comprendre entre eux (p. 5, 6), meurt après la croisade albigeoise, et il naît « une autre langue, populaire..., vulgaire..., saine, vigoureuse, robuste et surtout admirablement adaptée... aux mœurs du peuple et de la bourgeoisie » (p. 11). C'est la langue des *Ordenansas del Libre blanc*. Mais « des signes de décadence commencent à se manifester : le poète dit *bono*, au lieu d'*honor*, pour faciliter la rime avec *cano* » (p. 17). Suit une appréciation d'Odde de Triors et de Goudouli. Ce dernier, malgré ses mérites littéraires, « use d'une langue trop déformée, trop inconsistante », d'où la « nécessité d'une réforme » (p. 37). Cette réforme est l'œuvre des précurseurs du Félibrige (p. 38) ou des félibres (p. 46-54, où il est surtout question de grafie).

On voit ensuite arriver Mistral et ses principaux « continuateurs », qui seraient Achille Mir, Auguste Fourès et M. Prosper Estieu, puis le « patoisant moderne » Victor Gélu, et à la fin du chapitre consacré à ce dernier on apprend qu'il ne faut pas « dénaturer le patois sous prétexte d'en faire une *langue litteraire* » (p. 90), — ce qui concorde peu avec les éloges décernés plus aut à Mistral. Suit un chapitre sur les dialectes, où l'on confond constamment la prononciation et l'écriture, puis un autre où sont énumérées plusieurs publications et sociétés félibréennes, puis la conclusion : la langue d'oc moderne ne doit être ni la langue littéraire du XIIe siècle, ni le patois (lequel ?) du XVIe au XIXe ; elle sera « une langue *intermédiaire*, assez rapprochée du roman » (*id est* vieux provençal) « pour i puiser ses radicaux et s'imprégner d'étimologie latine, assez rapprochée du patois pour qu'on i retrouve le dialecte. » Quand il entendait ou lisait des choses de ce genre, Mistral disait parfois : *Quau a perdu sa femo, que la vèngue pas cerca pèr aqui*.

J'ai lu *La vraie langue d'oc* avec une attention curieuse, dans toutes les acceptions de cet adjectif.

Jules RONJAT.

J. Ferreccio. — Essai d'étude intégrale des substantifs. *Paris, Champion*, 1921, 71 p. in-8° et tableau dépliant.

L'auteur a relevé tous les mots en *a-* du *Dict. général* ; il expose longuement que l'ordre alfabétique ne constitue pas une classification ; il établit, avec un grand luxe de termes filosofiques, un « arrangement » qui m'a semblé osciller *a capriccio* entre une extrême banalité et une inintelligibilité à peu près « intégrale ».

J. R.

Digitized by Google

Neil C. Brooks. — The sepulchre of Christ in art and liturgy, with special reference to the liturgic drama, 110 p. grand in-8° (*University of Illinois studies in language and literature*, vol. VII, 1921, n° 2).

Bien qu'il soit en dehors du cadre de nos études, ce mémoire, très détaillé et illustré de belles fototipies, me semble mériter au moins un accusé de réception.

J. R.

James Curtiss Austin. — The significant name in Terence, 130 p. grand in-8° (*University of Illinois studies in language and literature*, vol. VII, 1921, n° 4).

Les anciens aimaient à être avertis du caractère d'un personnage comique par son nom même (noms parlants, *significant names*, *redende namen*) ; cette tradition est continuée par Molière et en général par les Français de l'époque classique comme, dans une certaine mesure, par les Anglais et par Ibsen. M. Austin montre que Térence ne fait pas exception. Il discute abondamment, pièce par pièce, l'origine des noms des personnages et les raisons du choix de l'auteur ; quand le comique latin change un nom du modèle grec, c'est pour mieux exprimer certaines particularités de caractère.

J. R.

Le Gérant : M. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
APR 27 1925

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

TOME LXII

VIIe SÉRIE — TOME II

XIII-XX

JANVIER-OCTOBRE 1924

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXXIV

Digitized by Google

SOMMAIRE DU N° 13-20

JANVIER-OCTOBRE 1921

Pages

F. CASTETS. — Autographes et copies d'écrits de Torquato Tasso 225

J. CALMETTE et E. G. HURTEBISE. — Correspondance de la ville de Perpignan (*suite*) 283

J. BASTIN. — La vie de saint Eleuthère, évêque de Tournai, poème anonyme du XIIIe siècle 306

VARIÉTÉS

A. M. ALCOVER. — Sur les origines de la race baléare et sa bibliographie historique 359

C. PITOLLET. — C. Loog : Die Weissagungen des Nostradamus. 370

G. MILLARDET. — Linguistique et dialectologie romanes. Réponse à quelques critiques 377

Digitized by Google

AUTOGRAPHES
ET
COPIES D'ÉCRITS DE TORQUATO TASSO
A LA BIBLIOTHÈQUE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER

I

LE TRAITÉ DES DIGNITÉS

Depuis que Mazzatinti a étudié les manuscrits italiens de Montpellier, dans ma foi entière en sa compétence et son zèle, j'avais cessé d'y regarder et conservais par simple acquit de conscience des notes prises à bâtons rompus. Plus tard j'ai reconnu, comme d'autres, qu'après Mazzatinti il restait à glaner. Ne tenais-je pas de lui-même que le temps lui a manqué pour mener ses recherches au degré de perfection qu'il s'était proposé ? Aujourd'hui j'essaie de mettre en ordre mes vieilles notes et j'y relève des remarques soit à propos du traité autographe du Tasse que Gazzera publia après sa visite à Montpellier, avec d'autres écrits du poète, sous le titre *Trattato della Dignità ed altri inediti scritti di Torquato Tasso*, Torino, Stamperia reale, 1838 ; soit à propos d'autres manuscrits provenant également du fonds Albani.

Je n'ai pas à revenir sur le fait notoire que, grâce au Docteur Prunelle, une partie du fonds Albani échut à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier où les volumes contenant des écrits du Tasse sont cotés H 273, 273 *bis*, 274, 275, 276 dans le catalogue départemental. Je m'occuperai d'abord du ms. H 274 parce que Gazzera a placé en première ligne dans sa publication le traité autographe que, hâtivement, il baptisa *della Dignità* et qu'il a découvert

Digitized by Google

dans ce ms. H 274. Je crois d'ailleurs avoir quelque chose à dire à propos de chacun des cinq numéros.

Sur la foi de Gazzera, l'on avait admis que le grand poète, si indignement traité par la fortune et par les hommes [1], avait composé en moraliste sur l'idée générale de la Dignité un écrit demeuré inédit et qui était enfin publié d'après l'autographe subsistant à Montpellier.

La réédition et les corrections qui y sont faites au texte de Gazzera, sans l'aide du manuscrit original, auraient dû m'encourager à y regarder par moi-même, et je l'aurais fait plus tôt, si j'avais pu soupçonner que le titre fût inexact, de nature à tromper les gens, rien que d'une lettre, *delle Dignità* et non *della Dignità*, le pluriel, non le singulier; mais cela suffisait pour changer le sens du tout au tout.

Décrivons d'abord le manuscrit qui a conservé le traité *des Dignités*.

Coté au Catalogue de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine H 274, il est relié coquettement en cuir vert avec filets d'or. Écrit sur papier, il contient un feuillet de garde, 2 feuillets cotés AB, affectés au titre et à la dédicace, 15 feuillets de l'autographe, cotés de 1 à 15; finit par deux feuillets en blanc. Dimensions : hauteur 21 c., largeur 15,4. La reliure qui date du fonds Albani, marque un respectueux de l'œuvre autographe.

Le pluriel *delle* est non seulement très lisiblement écrit de la main du Tasse à la seconde ligne de l'opuscule dont l'intérêt est précisément surtout qu'il est autographe, mais il reparaît dans le développement là où il est nécessaire [2] et parfois encadré de termes tels que *titoli*, qui en déterminent le sens.

La manière dont Gazzera a compris sa tâche de premier

1. Ce sont à peu près les termes que Torquato emploie au f. 88 de la lettre à Cataneo du 1er décembre 1578, dont je traiterai plus loin pour avoir le droit de la compléter.

2. Deux fois au seul f. 6 dans la partie donnée ici.

Digitized by Google

éditeur m'engage à reproduire ici très fidèlement [1] sinon l'autographe en son entier, du moins les feuillets AB qui en sont distincts, le premier tiers de l'autographe (f. 1-6 verso) et l'envoi final au comte Tassone. Une discussion préliminaire est inévitable au sujet des feuillets AB où se pose la question du titre [2].

F. A. Le titre *Delle Dignità* est en effet accompagné d'une addition qui n'est ni de la main du Tasse ni conforme à sa pensée exacte : *Nel quale riprova alcune opinioni del precedente Dialogo*. Il n'a pu écrire rien de pareil dont l'auteur de l'addition eût pu se prévaloir, puisqu'il commence le traité par expliquer longuement que s'il revient sur une matière plus pleinement et parfaitement traitée dans la seconde partie du dialogue de la *Noblesse*, ce n'est point pour en répudier des opinions que tout philosophe de l'école académique dont il se réclame pourrait soutenir et défendre.

Et il donne comme excuse qu'il avait laissé de côté quelques points par égard pour les personnes des interlocuteurs et leurs sentiments pour le parti impérial et les ducs de Savoie et de Ferrare.

Sans rien abandonner de ses sentiments envers le duc de Ferrare, l'Empereur et le Roi, il remplira son devoir envers Dieu et le Roi, il remplira son devoir envers Dieu et la vérité qu'il ne peut mieux honorer que par son obéissance au Pape qui ne saurait se tromper en interprétant les Écritures. Il n'est pas contradictoire que, comme homme, il puisse errer sur la vérité d'un fait particulier où il y a toujours une part de fausseté. Ici Torquato cite en exemple son propre cas : « s'il a cru devoir faire appel à César et s'il s'est lamenté avec moins de respect qu'il n'en devait à l'autorité souveraine du Vicaire du Christ, il se

1. Sans toucher à l'orthographe.

2. Ginguené cite en note le titre d'un Trattato *delle* dignità, d'après l'édition du Tasse de Florence, 1724, III, p. 129. Ginguené, t. IV, p. 107.

Digitized by Google

jette très humblement aux pieds de sa très clémente Béatitude », proteste de son amour pour les personnes du Pape et de sa famille, de sa fidélité à la Sainte Église catholique et sortant de cette introduction difficile, entre en matière sur les Dignités.

L'auteur de l'addition au titre est allé trop loin en supposant que le Tasse va réprouver des opinions exprimées dans le dialogue sur la *Noblesse*, mais l'impression qu'il gardait du Traité des *Dignités* était fondée. Parmi les pages qui témoignent de l'insécurité de l'âme du poète, celles que je viens de résumer, sorte d'Apologie, ont droit à une place. Elles valaient par le touchant caractère d'humilité affectueuse, mais il était à présumer qu'à Rome la mention de l'appel à César accompagnée d'une définition limitative de l'infaillibilité, ne plairait pas à tous.

On sait comment plus tard les Jansénistes tentèrent de ramener le débat à une distinction pareille, de sorte que Pascal affirme dans les *Provinciales* à propos de Galilée, que si de nouvelles observations confirmaient l'hypothèse de Copernic, Rome n'y pourrait rien [1].

Sans nous demander si le pape Sixte-Quint eut jamais connaissance du traité des *Dignités*, constatons plutôt qu'il fit échouer par sa ferme résistance le complot formé entre Antonio Constantini et le duc de Mantoue pour réexpédier à celui-ci, de force, Torquato qui se refusait à revenir entre ses mains [2].

Le Tasse prend le soin de définir une dignité et le titre qui la représente, c'est une supériorité d'honneur et de puissance, mais aussitôt il fait observer que les choses naturelles changent avec les pays et les temps, cite en exemples

1. La première des *Pensées* est conforme au système de Ptolémée, ailleurs il dira : je trouve bon qu'on n'approfondisse pas l'opinion de Copernic, XXIV, 17, éd. Havet où note excellente, mais sans mention du passage des *Provinciales*.

2. Voir d'Ancona, *Varietà storiche e letterarie*, Prima serie, Torquato Tasso ed Antonio Costantini, p. 75-98.

Digitized by Google

les titres d'empereur, de roi, de duc, de comte si différents en Germanie, en Italie, en France. Ce n'est qu'une esquisse des formes de gouvernements, qui n'obligeait pas à se référer au *Cratyle* de Platon. Au f. 6 v°, il conclut que les dignités sont choses de nature et que la plus haute appartient au Pape, vicaire de Jésus-Christ, et dont l'Empereur lui-même ne doit pas avoir honte de dépendre.

Pour amener cette conclusion il s'est placé sur le terrain des Dignités qui lui permettait de les ranger en une hiérarchie.

A propos de la correction indiscrètement faite au titre par Gazzera, nous avons dû entrer dans la lecture du traité. L'on y gagne de savoir dans quel rapport le Tasse lui-même le place avec le dialogue de la Noblesse et quel souci le poète avait de ménager les puissances. De bien des titres et des personnes, il dit un mot, toujours avec respect et gratitude. Une fois néanmoins, comparant les princes au point de vue de la puissance, il note que le duc d'Urbin est le plus pauvre, celui de Parme le plus nouveau (f. 4 v°).

Un vrai courtisan n'a pas de ces imprudences, mais la netteté d'esprit de l'écrivain s'obscurcissait dès lors au point de paraître oublier les bontés dont le duc et la duchesse d'Urbin l'avaient comblé. Tout excès se paie dans la vie des peuples comme des particuliers. Ces cours italiennes, avec leurs défauts, parfois leurs vices, furent le milieu raffiné où après la Réforme et le sac de Rome, continuaient à fleurir sciences, arts, poésie. Un Tasse y a souffert, quand, malade, il s'y trouva comme dépaysé. Mais il en gardait une nostalgie. Pas plus que son devancier Arioste il n'eût été possible dans une atmosphère de mesquinerie. Ces fleurs magnifiques y eussent avorté. L'admiration passionnée de la Beauté est alors à son apogée, et la *virtuosité* prévaut sur les solides vertus [1].

1. Machiavel fit son héros de César Borgia jusqu'à la chute de l'atroce

Digitized by Google

Les noms de ceux dont parle Torquato sont dans ses biographies. Simple compilateur de notes, je n'avais point à caractériser les divers personnages qu'il a aimés ou redoutés. Mais j'ai cru utile de puiser dans l'article du sage D'Ancona un conseil dont l'autorité ne sera pas contestée.

[Extraits du H 274 : titre ; texte f. 16, et f. 15verso.]

[F. a r°.]

Trattato

Delle dignità del S^re^ Torquato Tasso nel quale riprova alcune opinioni del precedente Dialogo.

Al S^re^ Conte Hercole Estense Tassone il Giovane [1]

manoscritto originale di mano del Tasso

[F. b r°.]

Al S^re^ Cont'Hercole Estense Tassone il Giovine

[F. 1 r°.]

Molto ill^re^ Sign^or^ Conte,

Questo picciol trattato c'hora intendo di scrivere in materia delle dignita, non conterrà in sè tutto cio, ch'alla cognition di questa materia appertiene, percioche piu pienamente e piu perfettamente ho trattato d'essa nella seconda parte del dialogo della nobiltà, l'opinioni del quale non intendo hora di ripudiare, non mi parendo che siano tali, che da un filosofo, non possano esser sostenute e difese, da quelli almeno ch'Academici vogliono essere, fra' quali io ho sempre amato d'essere annoverato. Ma alcune cose ch'ivi à bello studio, tralasciai, havendo riguardo, al decoro

personnage. M. Ch. Benoist l'a curieusement démontré (*Revue des Deux Mondes*). L'esprit de raillerie est un égal danger pour la société. George Eliot, positiviste, l'a dénoncé dans *Debasing moral currency*, le plus intéressant essai de son *Theophrastus Such*. Y sont cités La Bruyère, Sainte-Beuve, le mot de *pétroleuse* qu'elle lance en un coup de sifflet.

1. Le nom des Tassone d'Este était connu par l'hospitalité que le Tasse eut à Modène chez Ferrante Tassone. Des amis infidèles violèrent pendant l'absence du poète le secret des papiers qu'il avait à Ferrare. L'émotion qu'il en ressentit eut de désastreuses conséquences.

Digitized by Google

delle persone, [F. 1 v°] che ragionavano, le quali erano per affettione e per obligo della parte imperiale e servitori de' Duchi .S.mi di Savoia e di Ferrara (*e la gratia de' principi, la cuidi*)[1] et al fine, che m'haveva proposto, ch'era la gratia de' principi la cui dignità diffendeva, hor saranno da me poste in considerazione [2], non gia perche io meno hor desideri, di quel ch'all'hora desiderassi, la gratia, o del clementissimo Signor Duca di Ferrara o dell'Imperator suo, o del Rè mio .S.re ma perche mi par convenevole di render quell'honore che debbo à Dio prima, et alla verità poi, la qual forse altro non è, ch' Iddio ; percioch' egli di se stesso ragionando disse, ego veritas sum, il ch'è vero in quel modo forse, nel qual dicono i filosofi, che l'intellecto agente è la verità, percioche non si fà vero [F. 2 r°] con intender l'altre cose, ma con intender se stesso, et à me pare di non potere Iddio in alcun modo meglio honorare, che co'l rendere honore et ubbidienza al papa ch'è Vicario di Christo suo figliuolo in terra, et è colui al qual si conviene d'interpretar quelle carte, le quali contengono in sè la verità de' divini misteri, il quale illuminato dal lume della gratia e dello spirito .S.to come papa non può errare, o ingannarsi nella cognitione dell' eterna verità, seben forse non è inconveniente, che come huomo s'inganni nella verità delle cose particolari, la qual sempre è d'alcuna falsità mescolata, in modo, che non pare, ch'ella sia oggetto di quella parte dell'anima nostra, che come [F. 2 v°] divina et immortale, e lontana dal contagio delle passioni del corpo, del corpo può separarsi [3],

1. Mots raturés par le Tasse.

2. *Saranno* a pour sujet les *cose*, les choses qu'il a volontairement laissées de côté par respect des bienséances dues aux interlocuteurs du dialogue. *Dignità* est pris au sens abstrait dans cette longue phrase où Torquato s'applique à faire leur part à toutes les susceptibilités. Ce n'est pas une rétractation en forme, mais « qui s'excuse, s'accuse », dit le proverbe italien cité par Havet à propos du mot de Pascal sur l'inconvénient des excuses.

3. Le Tasse est ici en pleine atmosphère platonicienne, y respire librement, tout en côtoyant des écueils, car son analyse de l'infaillibilité pourrait être taxée de présomption.

Digitized by Google

ma di quella ch'informata da'fantasmi e dalle imagini delle cose sensibili, è perturbata dagli affetti, molte fiate, dall' opinioni è ingannata, e molto dalle passioni quasi incantata, voglio dunque, che mi giovi di credere [1] che s'egli, alcuna cosa ne' miei particolari, ha commessa, della quale io ragionevolmente à Cesare mi son richiamato, com'huomo l'habbia commessa et io come huomo sottoposto à tutti gli affetti, et allo sdegno et allo amore particolarmente mene son lamentato, forse con minor reverenza, di quella che da me era debita, all'auttorità sovrana di Vicario di Christo, ond'hora humillss.te gittato à piedi, della [F. 3 r°] sua clementiss.ma Beatitudine gliene chiedo perdono usando parole simili [2] à quelle che da Christo nel proposito della Maddalena [3] furono usate, remittantur mihi domine peccata multa quia multum dilexi, e certo, che s'à Benevolenza alcuna colpa si può perdonare, quella ch'io hò sempre portata alla cara sua persona et à quella del sign.or Iacomo, e di Mons.ore il Cardinal Guastavillano suo nipote, ove sia, chi per prova intenda Amore, possono ritrovar pietà, non che perdono, ma lassando queste cose da parte, o riserbandole à migliore occasione doppo haver protestato ch'io sottometto, la mia opinione al giudicio della S.ta Chiesa Cattholica della quale, io credo, ch' egli sia capo cosi secondo il mio solito modo di filosofare comincierò a discorrere [F. 3 v°].

Si può dubbitare se le dignità e i titoli [4] dal volere, e dalle leggi degli huomini dipendano e sian fra quelle cose,

1. Aborde ici la définition de l'infaillibilité du Pape.

2. Avait d'abord écrit *simile*, puis a mis le point sur l'*e*.

3. Le caractère évangélique de la parole du Christ subsiste malgré la confusion probable de la pécheresse *anonyme* (remarque de Massillon) et de Marie de Magdala ou de Marie de Béthanie, sœur de Marthe et de Lazare.

4. *Dignità* et *titoli* sont pris ici comme synonymes. Si dans le cours du chapitre, *dignità* est employé au singulier, la signification n'en est pas changée ainsi qu'en témoigne aussitôt l'association d'une même expression : *la dignità e i titoli* sur laquelle une note appelle l'attention.

Digitized by Google

le quali son dette esser per positione, o perche cosi piacciono, o pur fra quelle che son per natura, percioche dall' un lato, essendo naturale, quella giustitia che comparte gli honori, e i premi dell'utile, secondo i meriti altrui, a chi più, et à chi meno, natural conviene, che sia la dignità, la quale hò gia diffinita, superiorità d'honore, e di podestà, dall'altro, le cose naturali, son sempre et in ogni luogo le medesime, ma le dignità e i titoli [1] si mutano con la mutation de'paesi, onde non pare che sian per natura, il che cosi essere chiaramente vedremo se 'l titolo d'Imperatore quale hora è e quale fu [F. 4 r°] anticamente vorrem considerare, percioche.... hora, è titolo di soprana e perpetua dignità, a'tempi della Rep. tale non era, il titolo di Rè parimente nelle mutationi de' tempi ad alcuna mutatione è stato sottoposto, et hora quel di Duca, e di Conte, molto è vario secondo la varietà de' paesi, percioch' i Duchi della Germania, che dall' Imperatore soprano principe temporale hanno immediatamente l'autthorità e la dignità et alcuni dell' Italia, che dal papa, e dall' Imperatore insieme l'hanno, quali sono il seren.^mo^ e potentissimo gran Duca di Toscana, e 'l clementissimo e S[erenissi]mo signor Duca di Ferrara mio s[igno]re et altri che dall'un solo di loro l'hanno, come dall' Imperatore l'invitissimo e s[erenissi]mo sig[n]or Duca di Savoia e 'l sig[n]or Duca di Mantova e dal papa il sig[n]or Duca [F. 4 v°] d'Urbino e quel di Parma, hanno autthorità molto simile, e quasi eguale ad alcuni Rè, particolarmente à quelli, che sono feudatarii [2], ma i Duchi della Francia, e della Spagna, e del

1. Ainsi se précise le sens de *superiorità d'honore e di podestà* qui ne vise point une qualité abstraite mais une puissance réelle. Et tout ce qui suit s'applique évidemment aux grandes magistratures publiques, royauté, duché, comté, dignité impériale, et aux titres qui les représentent.

2. Cette expression, prise du régime féodal, paraît en désaccord avec l'effort pénible que va faire Torquato pour résoudre avec des formules empruntées à des philosophes grecs la question : une dignité l'est-elle par nature ou non ? Mais sur ce terrain où il reconnaît l'autorité suprême de

Digitized by Google

Regno di Napoli son molto diversi da questi. Onde ragionevolmente il Duca d'Urbino ch'è il piu povero, et il Duca di Parma ch'è il piu nuovo, possono pretendere di voler titolo e luogo da loro separato, questa medesima diversità si può trovare fra' Conti della Germania, e quelli della Spagna, e della Francia, e del Regno di Napoli; che si concluderà dunque, essendo dell'una edall' altra parte, ragione, che prova che la dignità sia e non sia per natura ? Io dirò che si come tuttoch' Aristotele dubbiti, se la giustitia sia per natura, vedendo ch'ella per la materia, che l' [F. 5 r°] è sottoposta, e piena d'incostanza e d'incertitudine, nondimeno conclude ch'ella sia naturale, sebene non è inconveniente, ch'alcun giusto non sia giusto per natura, ma giusto per legge, così si può affermare che la dignità considerandola in se, et in universale, è per natura [1], anchorche questa o quella particolar dignità molte fiate tal non è per natura, ma per legge, e per usanza degli huomini, la qual distintione è a mio giudicio bastevole à rimovere ogni dubbio ch'in questo soggetto possa nascere, e la medesima può solvere il dubbio de'titoli, il quale dal primo, come rivo da fonte dipende, ma si può ancho questo rivo render piu chiaro di torbido ch'egli è, con l'essempio de' nomi de' quali fra Aristolele e Platone [F. 5 v°] è molta contesa, percioche vuol Platone nel Cratilo ch' i nomi sian per natura, e che questi veramente sian nomi, che dal buon

l'empereur dans le domaine temporel, il pensait remédier sans criante palinodie à l'effet produit à Rome par le dialogue sur la Noblesse.

1. Tout ce développement d'allure scolastique justifie ce que Carducci dit des dialogues du Tasse dans le portrait qu'il a tracé de lui :

« Nessuna figura in fatti ha il cinquecento così seria e gentile come quella di Torquato Tasso. Egli è l'erede legittimo di Dante Alighieri : crede, e ragiona la sua fede per filosofia : ama, e comenta gli amori dottrinalmente : è artista, e scrive dialoghi di speculazioni scolastiche che vorrebbon esser platonici : innova e teorizza » (G. Carducci, *Studi Letterari* : *Svolgimento della Letteratura Nazionale*, p. 131). Cf. pour l'association des arguments philosophiques et des chrétiens la citation notée ici au feuillet 6 verso.

Digitized by Google

fabro de' nomi sono stati composti, e gli altri tali non siano, in quella guisa forse, che sono scudi, quelli solamente che co 'l publico segno stampa m.° Zangarino o altro publico battitor di moneta, ma scudi quelli non sono, che dal falsificator del conio sono battuti ; ma ad Aristotele nel libro della Interpretazione piace ch'i nomi siano à placitor com' egli dice. Le quali due discordi e contrarie opinioni Ammonio [1] filosofo, peripatetico insieme e platonico, cerca di concordare e di render amiche, percioch' egli vuole, ch'i nomi sian fabbrica dell' humano maestro, il qual nondimeno gli compone riguardando nella natura delle cose e cercando d'imitarla, con le lettere [F. 6 r°] e con la composition d'esse in modo, che la natura loro ne sia bene espressa, e bene imitata, e chi questo fà bene, è buon fabro de' nomi, e i nomi si fatti dir si possono nomi naturali, ma chi nel formarli niuna ragione si propone, forma nomi, che nomi sono perch' altrui piace che siano, i quali tanto a' primi cedono quanto alle monete d'argento del Rè, o d'altro gran principe, cedono di bontà alcuni danari di piccioli .S.ri che con molto rame sono mescolati. Hora adattando quella distintione d'Amonio (*sic*) a' titoli, dico ch'i titoli, anchorche sian per compiacimento, non per natura, quelli nondimeno, che con alcuna natural ragione son dati, o presi, dir si possono naturali, à differenza degli altri, che non hanno altra ragione in se, che quella dell'uso, e molte fiate del capriccio degli huomini.

Sono dunque le dignità per natura [F. 6 v°]. Ma percioch'è naturale, ch'in tutti gli ordini si dia un sommo, resta che si consideri, s'un solo o se due son gli ordini, delle dignità. Percioche, s'un solo sarà questo sommo, senza alcun dubbio sarà il papa, dal quale come da Vicario di

1. Ammonius Saccas, fondateur de l'école platonicienne d'Alexandrie, maître de Plotin et d'Origène, par lesquels on connut sa doctrine qui était *ésotérique*.

Digitized by Google

Christo, niun principe, ne l'imperatore istesso, si dee vergognare di dipendere [1].

[Péroraison ou Envoi au comte Tassone.]

[F. 15 r°.] Legga V. S. Sr Conte, questo picciol discorso e mi faccia favore in buona occasione di mostrarlo al clementissimo S^or et protettore Duca mio S^re e di mandarne fuori alcune copie procurandomene favore appresso quei Principi o Signori l'amor de' quali verso me conosce maggiore o meno impediti da' rispetti e dagli interessi.

Di V. S.
Honorevolissimo ser. [2]
Torquato Tasso.

Un fait ressort de cette demande à Tassone. Le traité des Dignités fut copié à plusieurs exemplaires et le titre en eut une notoriété. Le feuillet qui le portait de la main du Tasse, avait disparu sans doute et on ne put que le reproduire de mémoire lors de la reliure.

Gazzera mit le singulier au lieu du pluriel, en s'inspirant des titres généraux d'autres traités du Tasse, tels que *Della Bellezza*, *Della Virtù*, *Dell' Arte*, surtout de ce dia-

1. Plus loin le développement se condensera en la même conclusion: « Ma poiche (Gazzera : perchè) s'è mostrato con ragioni e con authorità (Gazzera : autorità) filosofiche non che christiane (Gazzera : cristiane) che l'imperio dal pontificato habbia (Gazzera : abbia) dependenza, resta c'hor (Gazzera : ch'or) vediamo, etc. — Ne nous étonnons point que Torquato s'arme de tout cet appareil d'argumentation pour justifier sont adhésion à la primauté pontificale. C'est de son siècle, et de plus se souvenant d'avoir fait appel à César, déjà affaibli d'esprit, il craignait qu'on ne lui accordât point l'entier pardon que nous l'avons vu solliciter si humblement.

2. Gazzera, désapprouvant sans doute, a mis : Di Vostra Signoria umilissimo servitore. Un autre souci lui a dicté les corrections : procurandomi favore. — verso di me. — impedito di rispetti. — En tête du traité, Torquato s'adressant à Tassone emploie les mots : molto illustre signor conte, ce qui ne justifie pas l'*umilissimo* que Gazzera lui impute.

Digitized by Google

logue *della Nobiltà* simplement indiqué au titre ancien par quelques mots mais désigné en toutes lettres [1] là où Torquato explique longuement que le *Delle Dignità* en est un complément, non une réfutation.

Dans la lettre du 1er décembre 1578 dont il sera plus loin question, Torquato dit à son ami Cataneo qu'il pourra bientôt juger de ce que son esprit garde de vigueur par un dialogue qu'il est en train d'écrire *della Nobiltà* [2]. On est donc autorisé à tirer des conséquences de cette remarque pour la date de la composition du *Delle Dignità*. Elle est de la plus navrante période de la vie de Torquato; mais quelle que fût l'intention de Gazzera, elle ne nous lie pas, ne saurait interdire de restituer au traité *des Dignités* son titre véritable, qui répond seul à son contenu, à la pensée du Tasse, qui enfin a la garantie de son écriture.

Alors même que par une confusion de titres antérieurs à l'édition de 1838, celui de *Della Dignità* associé à celui de *Della Nobiltà* eût circulé, le devoir de Gazzera en imprimant l'autographe était de corriger le titre erroné, comme nous venons de le faire.

Barère dans les Mémoires historiques en tête de son édition avec traduction française des *Veillées de Tasse* [3], dit qu'à Turin le poète, ayant reçu une lettre du cardinal Albani, retrouva son calme [4] et composa les deux dialogues de *la Noblesse* et de *la Dignité*.

1. F. 1 recto : nella seconda parte del dialogo della Nobiltà.

2. H 276, F. 88, verso : L'intelletto nondimeno, in quel che s'appartiene al vigore, etc.

3. D'après les *avertissements* de Compagnoni inventeur de ce *factum*, le texte de ces *Veillées* en prose aurait été trouvé en 1794 à Ferrare « dans les débris d'un vieil édifice ». Très difficile à déchiffrer, il aurait été reconnu de l'écriture du Tasse; mais aussitôt il avoue que l'abbé Serassi n'en fait pas mention dans la notice des manuscrits du poète qu'il a donnée dans sa *Vie du Tasse*. La première édition aurait été lancée à Paris l'an 8. Mais la biographie semble un résumé de Serassi, c'est la seule partie digne d'attention.

4. Le contraire ressort de la lettre du Tasse du 1er décembre 1578 que l'on verra à notre article *une lettre tronquée*.

Digitized by Google

Il sera parlé de la lettre du cardinal dans notre examen de la lettre du Tasse du 1er décembre 1578 où il est question du dialogue de *la Noblesse* et n'était le titre *de la Dignité*, il n'y aurait rien à objecter, sauf qu'aujourd'hui nous connaissons le texte du traité, que ce n'est point un dialogue, que le vrai titre est autre, et que Gazzera aurait dû le dire.

II

UNE LETTRE TRONQUÉE DU TASSE CE DONT IL SE PLAIGNAIT A TURIN EN DÉCEMBRE 1578

Le manuscrit H 276 de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier (fonds Albani) est un in-folio sur papier, contenant des copies de divers discours ou traités du Tasse et d'une notable partie de sa correspondance. Un seul et court autographe, de Torquato, lettre de recommandation en faveur de Diomède Borghesi de Sienne. F. 83, datée de Brescia, 12 avril 1586. Çà et là, des annotations instructives que je relèverai soigneusement.

La lettre du 1er décembre 1578 [1], date de peu antérieure à l'internement du Tasse à l'hôpital de Santa Anna où il devait passer sept années, nous révèle son état d'esprit et ses humeurs noires. Une lettre du cardinal Albano et une de Torquato lui-même à son ami Cataneo, qui est peut-être inédite [2], achèvent d'éclairer sur la situation morale du malheureux. Mais l'on pouvait supposer qu'en 1578 à Turin, auprès du marquis d'Este, il ne ressentait pas les soucis d'ordre matériel qui attristèrent tellement son séjour à Mantoue quand le duc Gonzague eût obtenu d'Alphonse de Ferrare la libération du poète à la condition de le gar-

1. Guasti, t. I, p. 294-296.
2. Je la donne parce que je ne la trouve point dans Guasti à sa date.

Digitized by Google

der avec lui [1]. On eût pensé autrement si l'on avait eu le texte intégral de la lettre du 1er décembre 1578.

Torquato aurait subi à Turin une hospitalité aussi humiliante qu'elle le fut plus tard à Mantoue. Ces deux termes du martyre, au moins moral, seront désormais connus. On doit à la mémoire du Tasse de publier sans altération ou coupure les témoignages qui émanent de lui.

Si Atilio Portioli n'eût plongé dans les archives des Gonzague le regard de curieux qui lui a fourni les éléments d'un *Épisode de la Vie de Torquato Tasso* [2], non seulement nous ignorerions que l'amitié de Constantini fut peut-être indigne un jour de l'indéfectible confiance que Torquato eut en elle jusqu'à la fin de sa vie, mais qu'à Mantoue, malgré l'agrément des premiers jours et la joie d'être sorti de prison, le malade fut repris des humeurs noires qui ne tardèrent pas à le rendre déplaisant à la Cour qui l'avait voulu associer à ses divertissements. Je reproduis le tableau émouvant que D'Ancona a composé de cette période d'infortune dans une domesticité qui ne fut pas dorée : « Trista cosa è vedere come in tuono dimesso e lamentevole si rivolgesse al principe per aver danari e vesti e purghe da rinfrescarsi : e posto che davvero avesse reale ed estremo bisogno di quanto chiedeva, se non gli si dava risposta, o rispondevasi col mezzo del ducal « barbiere », bisogna inferirne che il suo contegno querulo, cui egli accenna anche in una lettera posteriore, ne desse almeno il pretesto. Disgraziatissimo uomo che la fortuna e i tempi astrinsero ad essere cortigiano [3] !

Certes très infortuné génie, que l'on admirait comme un bel objet d'art, mais dont le contact devenait bientôt inquiétant tel que celui d'autres illustres malades auxquels D'Ancona va l'associer dans sa compassion.

1. Voir D'Ancona, *Varietà storiche e letterarie*, prima serie, p. 75 sqq. : Torquato Tasso ed Antonio Costantini.
2. Venezia. Visentini, 1880, extrait de l'*Archivio Veneto*, XIX.
3. D'Ancona, *op. l.*, p. 78.

Digitized by Google

Qu'une pseudo-philanthropie ne nous rende pas injustes pour les aristocraties éclairées encourageant les hommes de valeur dont la fréquentation pouvait leur être un fardeau. D'Ancona n'était pas loin d'en juger ainsi : « Che [Costantini] tenesse il Tasso per infermo, ce lo mostra una lettera del 17 febbraio 1586, quando cioè il poeta era ancora in Sant'Anna ove andandolo spesso a visitare, aveva egli potuto conoscere a proprie spese e sulle proprie spalle come gli *umori* di lui si tradussero in busse. Non doveva al certo per ogni verso dirsi piacevol cosa l'esser amico del Tasso; ed io, nella mia miseria, ho sempre pensato che di tre grandi uomini di lettere avrei volentieri rinunziato all'onore dell'amicizia : e sono il Tasso appunto, il Rousseau ed il Foscolo [1]. »

Leurs souffrances n'en furent pas moins réelles, d'une intensité proportionnée à leurs dons de sensibilité et d'imagination, et quand un voile qui en cachait une partie est soulevé, nous ne saurions le laisser retomber. Ajoutant quelques lignes au dossier du Tasse, je suis porté par habitude ancienne à être sévère pour ceux qui continuèrent à s'intéresser au poète, malgré sa démence. Par contre D'Ancona eut grandement raison de rappeler que Costantini rendit un dernier service au malheureux quand en 1617, bien des années après sa mort, il réunit ses lettres, lui assurant un nouveau titre à l'immortalité [2]. La correspondance des deux hommes s'était continuée puisque les lettres du Tasse à Costantini postérieures à l'an 1588, sont au nombre de 131, toutes très affectueuses [3]. Torquato confiait à son ami qu'il était dépourvu de tout et même de chemises. Costantini fut son intermédiaire auprès du Duc pour qu'on lui fournît tout ce dont il aurait besoin, et ici, comme dans la grande lettre à Cataneo du 1er décembre

1. L. l. p. 93-94.
2. D'Ancona, l. l. p. 92.
3. Le même, ibid., note.

Digitized by Google

1578, il était question de ducats, car les Gonzaga espéraient alors encore que le fugitif reviendrait auprès d'eux [1].

De part et d'autre on ne se résignait donc pas à une rupture sans retour. L'invraisemblable hypothèse d'une conspiration persécutrice formée contre Torquato par ses protecteurs et amis sera abandonnée sans que le malheur du poète soit moins émouvant. Tous les instants de l'agonie morale d'un grand homme attendriront. La démence chez lui plus que chez tout autre donne en spectacle la lutte de l'élément divin associé en nous à des forces de nature inférieure [2]. De ceci le Tasse, platonicien de doctrine, eut parfois le sentiment et son supplice en fut plus amer.

J'en viens à la lettre du Tasse du 1er décembre 1578, adressée à Cataneo. Dans l'édition Guasti elle a le numéro 114. Voici les renseignements que donne ce critique sur la manière dont elle a été publiée : « Si legge fra le pubblicate dal Muratori, n° 13 (ma come dice il Serassi, 11, 29, nota 4) assai storpiata e manchevole di qualche paragrafo importante. Miglior lezione n'ebbe il Serassi ; e dal suo manoscritto la trasse prima il Bernardoni (Lettere e Versi, n. 6) ; e poi il Capurro V, n. 48. La Capurriana ce la dà ancora nel tomo IV, p. 137. Della stampa del Bernardoni abbiamo queste varianti che mi paiono degni di considerazione. A pag. 294 v. 8 *milion*, ivi v. 29, *sostengo* ; p. 295, v. 5 *cardinali* : ivi, v. 31, *non solo di arrivare* : p. 296, v. 4 : *d'uomo*. »

Le texte de cette lettre, dans H 276, pour l'ensemble et sauf des différences surtout d'orthographe, est conforme à celui que Guasti a imprimé. Mais le scrupule avec lequel Guasti note les variantes de Bernardoni m'obligeant à en relever nombre d'analogues et la nécessité de mettre en vue

1. Le même, ibid., p. 91.

2. « Tu es une petite âme portant le fardeau d'un cadavre », disait Epictète cité par Marc-Aurèle dans ses *Pensées* (IV, 41).

Digitized by Google

les passages omis ou altérés, m'ont forcé à donner le texte entier de la copie que j'avais sous les yeux. La seule orthographe montre assez qu'elle ne tente pas de s'éloigner du texte original.

Excepté le court autographe du 12 avril 1586, simple recommandation, les opuscules et les lettres que contient ce manuscrit, sont des copies, mais précieuses parce qu'elles répondent aux années les plus critiques de la vie du Tasse, à cette période où il est envahi progressivement par le délire de la persécution. Dans ce fragment de correspondance l'on rencontre les noms des personnages vers lesquels l'amitié, le respect, la crainte d'une âme troublée ne cessaient de se tourner : Maurice Cattaneo le confident, le cardinal Albano protecteur affectueux et admirateur sincère, et dans le fond l'énigmatique duc de Ferrare.

J'ai pensé devoir étudier la lettre du Tasse du 1er décembre 1578, parce que la copie du H 276 est plus près du texte original qu'aucune autre reproduction que j'en connaisse. Elle est datée de Turin où, après un séjour à Rome, Torquato vivait auprès de la cour bienveillante du duc de Savoie et sous le patronage peut-être un peu parcimonieux du marquis d'Este.

Il écrit à Cattaneo longuement, le supplie surtout de plaider avec chaleur sa cause auprès du cardinal Albano, en qui il met toute son espérance et dont à ce moment il attendait anxieusement une réponse. Le cardinal d'ailleurs lui avait écrit la veille et l'on a dans le même manuscrit, copie de cette lettre avec la mention qu'elle répond à une lettre du Tasse déjà imprimée [1]. Cette distinction entre les parties publiées de la correspondance de Torquato et celles qui étaient encore inédites, a un intérêt pour qui veut se rendre quelque compte des conditions où furent établies

1. La copie de cette lettre est au ms. H. 276, f. 90, avec la mention : Risposta del cardinale Albano a quella lettera del Tasso stampata che comincia : Se io non havessi con le mie incerte imaginationi.

Digitized by Google

les copies telles que celles qui sont aujourd'hui à Montpellier.

La lettre du cardinal sera résumée ici uniquement parce qu'elle explique celle de Torquato à Cattaneo où j'ai constaté une mutilation du texte, véritable et d'où qu'elle vienne, très coupable falsification.

Si le grand poète était réellement en proie à une manie de persécution, les conseils du protecteur ne pouvaient qu'aggraver un mal qui s'exalte par la contradiction, mais, avant Pinel, les aliénistes n'étaient pas psychologues.

Le cardinal Albano jugeait ses recommandations aussi convaincantes qu'habiles. Ayez pleine confiance en nous, vos amis, et en la science des médecins, répète-t-il sur tous les tons, sévère, affectueux, menaçant, paternel, flatteur. L'invitation à se consoler d'être auprès du marquis d'Este, « si noble et si distingué » [1], fait sourire quand on lit les lignes que je rétablis dans la lettre du Tasse à Cattaneo.

Avant la lettre du Tasse vers laquelle converge tout ce qui précède et dont l'on aura plus loin le texte italien d'après la copie du ms. H 276, je résume à peu près en entier la lettre du cardinal Albano à Torquato qui est datée de novembre 1578. La comparaison de ces lettres montre comment ses plus sûrs amis appréciaient l'état d'esprit du poète et comment lui-même était impuissant à triompher des hallucinations qui l'obsédaient. Le cardinal prend note de l'aveu du Tasse, mais on sent qu'il redoute que la concession ne soit qu'apparente.

« Au Très Magnifique Seigneur Torquato Tasso à Turin.

« Vous ne pouviez trouver un moyen mieux approprié pour obtenir le pardon, pour recouvrer l'honneur et pour consoler moi et vos amis, que de confesser l'erreur et l'illusion où vous étiez, en vous défiant de chacun, chose qui

1. Tanto nobile e virtuoso signore.

Digitized by Google

était non moins ridicule que digne de pitié. Plaise au seigneur Dieu que vous reconnaissiez parfaitement votre erreur et que vous puissiez la reconnaître toujours davantage à l'avenir ; ce que désormais vous devez faire, puisque, sur mon honneur, je vous assure qu'il n'est personne qui tente ou qui ait la pensée de vous offenser en aucune manière; au contraire, chacun vous aime et désire extrêmement que vous viviez à cause de vos talents extraordinaires. Par les faits vous avez pu et vous pouvez vous certifier que vos peurs et vos soupçons ont été et sont tous imaginations fausses et vaines. Chassez-les donc et bannissez-les loin de vous. Si vous le faites, tous vous aimeront et honoreront. Si vous ne le faites pas, vous perdrez à la fois la vie et l'honneur ; et quand vous penserez fuir la mort en allant çà et là en vagabond, vous la rencontrerez très promptement. Croyez-en donc qui vous aime ; tenez-vous en paix et appliquez-vous à vos études ; considérez comme une consolation de vous trouver auprès du Marquis d'Este, ce seigneur si noble et d'un si grand mérite. » A ces conseils sérieux, d'un ton aussi grave que bienveillant, et dont l'événement ne devait que trop démontrer la justesse prophétique, succède brusquement une recommandation qui semblerait bizarre si l'on ne se rappelait quelle était l'autorité des vieilles doctrines médicales : « Et comme il est nécessaite d'extirper complètement la racine de l'humeur peccante [1], et que cela ne se peut faire sans les remèdes convenables et sans médecines, il faut vous résoudre », etc. Dans la page de D'Ancona citée plus haut, l'on a vu qu'à Mantoue le Tasse dut réclamer les moyens d'obéir aux médecins. Il souhaitait de guérir.

Torquato n'avait pas encore reçu cette lettre quand il

1. « Je tiens que l'empêchement de l'action de la langue est causé par certaines humeurs qu'entre nous savants nous appelons humeurs peccantes, c'est-à-dire... humeurs peccantes. » Molière, *Médecin malgré lui*, acte II, sc. 6.

Digitized by Google

écrivait à Cattaneo. Il se plaint à son ami d'être exclu des lois humaines. Il aimerait mieux leur être rendu que de gagner un million. Il reconnaît que cette exclusion a trouvé un prétexte dans ses fausses imaginations, c'est la seule concession qu'il fasse au sujet de son état mental, et encore est-elle aussitôt suivie d'une restriction : « Je crois néanmoins que la malignité de ma fortune, pour ne pas dire celle des hommes, y a bien quelque part. » Il promet d'obéir exactement à tous les ordres du cardinal, qui n'aura pas à regretter d'avoir pris sur lui toute la charge de ses intérêts. Mais il ne peut dissimuler qu'il préférerait que le cardinal employât son autorité auprès du duc de Ferrare, non seulement pour qu'on lui rendît ses livres, ses écrits et quelques petits objets, mais pour que le duc lui fît don d'une centaine d'écus. Ainsi il pourrait mener à bonne fin le travail commencé sous sa protection et s'entretenir auprès du Seigneur Marquis en une pauvreté tolérable : « Celle que je supporte aujourd'hui serait à la longue insupportable ; je n'ai du Très illustre Seigneur Marquis que mes dépenses ; et comme il me manque même le moyen de me faire rapiécer les chaussures que je ne refuserais pas de porter rapiécées, je ne voudrais point marcher les pieds nus et vivre à la cour. » Ces détails sur les chaussures dont l'état lui interdisait de se présenter à la cour de Turin, ont été supprimés. On craignait peut-être de faire tort à la réputation de la maison d'Este, et plus tard, lorsque M. Guasti a donné l'édition complète des lettres du Tasse, il a dû se reposer sur l'examen que M. Gazzera a fait ou aurait pu faire des quelques manuscrits ou copies des œuvres de Torquato qui sont à Montpellier, mais il avertit comment Serassi jugeait la lettre tronquée et nous profitons aujourd'hui de ce soin. Pour que le poète étale ainsi sa misère, il faut qu'il estime que son ami en sera touché. Ce ton plaintif est à nos yeux de modernes un manque de dignité. Mais il est des temps et du milieu. Compatissons à ces douleurs qui

Digitized by Google

n'étaient pas feintes d'une noble victime de la vie. Les « imaginations » du Tasse et ses récriminations ont pu refroidir à son égard certains de ses contemporains, mais, lorsque plus tard l'on a publié cette lettre, l'on n'avait point de raison légitime permettant de la mutiler.

Au manuscrit les lignes supprimées sont séparées du reste par un trait vertical qui indiquait probablement qu'elles ne devaient pas être reproduites. Elles édifieraient à elles seules sur la réelle situation qui était faite aux hommes de lettres, même illustres, auprès de ceux qui prétendaient à l'honneur de les protéger.

Le Tasse, espérant que le cardinal obtiendra quelque chose pour lui, en revient au duc de Ferrare qui a l'habitude de ne faire défaut à aucun de ceux qui ont été à son service, que lui Torquato a respecté et aimé, qu'il aime encore d'une façon particulière, et il ajoute qu'à un grand amour l'on pardonne bien des torts [1]. Mais il s'en remet à la sagesse du cardinal.

Dans le reste de cette lettre il est surtout question des cardinaux d'Este et de Médici dont Cattaneo avait obtenu qu'ils pardonneraient au poète. Il avoue qu'il a quitté la maison du cardinal d'Este et qu'il est parti de Rome sans lui témoigner ses respects. Il a cédé d'abord à un mouvement d'humeur, puis s'est trouvé entre les mains d'autres personnes. Envers le cardinal de Médici il se reconnaît encore plus coupable, sans expliquer pourquoi. Toute cette partie est d'une humilité qui fait peine. On croirait qu'il va terminer, quand il exprime la confiance que Cattaneo reconnaîtra que son esprit a gardé sa vigueur en lisant le dialogue sur la Noblesse dont il s'occupe ; mais il tient à dire toute l'étendue de son dévouement envers le Prince de Savoie. L'expression de ce sentiment est fâcheusement diminuée dans le texte de Guasti.

1. Torquato exprime la même pensée en s'adressant au Pape dans le *Delle Dignità*, f. 3 r°.

Digitized by Google

Quand Torquato eut reçu la lettre du Cardinal qui répondait peu à son attente, il adressa à Maurice Cattaneo quelques mots où transparaît le désappointement.

[F. 89 v°.] A Mauritio Cataneo a Roma [1].
Molto Riv.do Sign.re mio oss. mo.

Assicuri V. S. Monsi.r ill.mo suo ch'io farò sempre professione di suo sviscerato serv.re e che s'egli mi favorirà, non mi troverà se non gratissimo. Il suo favore sin qui non mi hà giovato, ma spero che debba giovarmi ò pure ch'egli habbia riguardo alla mia riputatione, non mi curo che l'habbia all'utile. Et con questo a VS. et agli altri SS.ri et amici bacio le mani, et in particolare la prego à fare in mio nome riverenza al Sign.re Abate.

Di Torino, li 14 di Xbre 1578.

Pas de signature.

Voici enfin la lettre du Tasse du 1er décembre 1578.

[A Maurizio Cataneo. Roma.]
[F. 88 r°.] Al medesimo à Roma.
Molto R.do Sign. mio oss.mo.

La lettera di VS. molto R.da mi è stata cara molto per se stessa, e carissima per la speranza che mi dà della risposta di Mons.r ill.mo Albano ; la quale, se verrà, sarà uno de' maggiori favori che io habbia ricevuto in questi anni de' miei travagli, e mi parrà che mi restituisca alle leggi degli altri huomini ; alle quali vorrei più tosto esser restituito che guadagnare un milion d'oro. E se ben conosco ch'io medesimo con le mie false imaginationi hò dato occasione d'esserne escluso, credo nondimeno che ci habbia anche

1. Je ne trouve pas cette lettre dans le recueil de Guasti, où au 14 décembre 1578 on a seulement la lettre, d'ailleurs très courte, du Tasse au cardinal. Elle commence :

« La lettera di Vostra Signoria illustrissima mi è stata cara sopra modo, più tosto perchè io me ne conosco favorito... »

Digitized by Google

qualche parte la malignità della mia fortuna, per non dir degli huomini. Comunque sia, io mi presterò così obediente a' comandamenti di S. S.ª ill.ma s'ei non ricusa la cura mia come disperata, ch'ei non si pentirà di haverla tutta tolta sopra di sè. E come che io desideri d'uscir di affanni per ogni modo possibile, mi sarà nondimeno particolarissimamente caro d'uscirne per lo suo favore, e tutti quei favori che mi verranno per suo mezo, tutti mi saranno carissimi ; se bene io non voglio negare che desidererei più tosto ch'egli impiegasse la sua autorità a mio benefitio col seren.mo Sign. Duca di Ferrara che con alcun altro, acciò che si contentasse non solo di restituirmi i libri e le scritture mie et alcune altre mie poche cosette, ma anche [di] darmi qualche centinaio di scudi, accioch' io potessi recar a fine l'opera incominciata sotto la sua protettione, e trattenermi col Signor Marchese in una povertà tollerabile, percioche questa ch'hora sostengo, a lungo andare, sarebbe insopportabile, non havendo altro dall' Ill.mo Sign.r Marchese che le spese, e mancandomi il modo non che d'altro di farmi rappezzar le scarpe le quale io non ricuserei di portar rappezzate, ma andar scalzo e viver [F. 88 v°] in corte non vorrei. E dovrebbe il ser.mo Sign.r Duca di Ferrara farlo non solo perche è suo costume di non mancar ad alcun che gli sia stato servitore, ma ancora perche io l'hò riverito et amato et amo singolarmente, et al molto amore si perdonano molte colpe. Ma faccia mons.re Ill.mo quel che giudicherà convenevole, ch'io me ne rimetto alla sua prudenza.

Gli rimango con infinito obligo che m'habbia impetrato il perdono dall' Ill.mi Sign.ri Cardinali d'Este e de' Medici, come che io non sappia in che mai haver offeso monsign.r Ill.mo d'Este se non forse in partirmi di casa sua e di Roma senza fargli reverenza : ma 'l primo errore nacque per soverchio d'humore ; nell'altro io non hebbi colpa alcuna trovandomi in potenza altrui. Il Sig.re Cardinale de' Medici

Digitized by Google

havrebbe forse maggior occasione di sdegno verso di me ; onde ch'egli l'habbia deposto ne rimango con maggior obligo à Mons.r Ill.mo, e mi sarà caro ogni segno che nell' occasioni mi darà il Card.e de' Medici d'havermi in quel grado di gratia che prima mi havea, talche poche altre cose potrebbono succedere alla mia vita che mi fossen più care. E tanto all'uno et all'altro nondimeno di questi grandissimi Cardinali, sono ugualmente humilissimo servitore ; et al Sign.r Abate Illmo et al Sign.e Scipione Gonzaga son quel servitore che sempre fui ; e tanto hor più quanto la mia fortuna e 'l mio intelletto mi fan da meno di quel che prima io era. L'intelletto nondimeno, in quel che s'appartiene allo scrivere, è nel suo vigore come VS. potrà tosto vedere da un dialogo ch'io scrivo della Nobiltà, il quale potrà esser un saggio di quel ch'io potessi fare s'io scrivessi con quiete e con libri. Io haveva determinato di andar à Ferrara, ma la speranza della lettera di Mons.r Ill.mo m'ha ritenuto, e 'l dubbio di non ismarrirla, s'io mi partissi. Farò nondimeno quello ch'egli mi [F. 89 r°] consiglierà, non solo d'arrivar fin a Ferrara ma sino a Roma se bisognasse. Sappia nondimeno VS. Ill.ma ch'io credo haver particolarmente obligo al Duca di Savoia e che ovunque posso sarei suo divotissimo ne risparmierei la vita in suo servitio quando si presentasse occasione degna d'huomo da bene e di tale con la gratia di Dio e col favor di Mons.r Ill.mo spero di fare e di mantener sì esatta professione che sopirò tutt'i romori della mia vita passata veri ò falsi che siano. E con questo a S. S.a Ill.ma bacio col desiderio i piedi, et a VS. M. Ra le mani.

Di Turino il p° di Decembre 1578.

Pas de signature.

DIFFÉRENCES RELEVÉES DANS LE TEXTE DE GUASTI.

Guasti, p. 294, l. 8 : miglion.

— l. 10 : vi abbia anche gran parte la malignità de la.

Digitized by Google

Guasti, p. 294, l. 13 : comandamenti del signor cardinale, se non.
— l. 14 : ch'egli non si pentirà d'averla.
— l. 15 : d'affanno.
— l. 17 : favore, e tutte quelle grazie.
— l. 20 : che Sua Signoria illustrissima impiegasse.
— l. 22 : Sua Altezza si contentasse.
— l. 24 : ma di darmi ancora.
— l. 25 : perch' io potessi.
— l. 28 : c'ora sostegno.
— l. 29 : suppression d'une phrase entre « insopportabile » et « E dovrebbe ».
— l. 30 : mancare ad alcuno che.
— p. 295, l. 6 : da gl'illustrissimi signori cardinal.
— l. 10 : in potere d'altrui.
— l. 12 : avrebbe peraventura.
— l. 13 : resto con maggior.
— l. 14 : che ne le occasioni mi dia.
— l. 17 : m'avea.
— l. 18 : A l'uno ed a l'altro.
— l. 19 : aveva determinato d'andare.
— l. 30 : illustrissimo e'l dubio di non ismarrirla s'io mi partissi, m'ha ritenuto.
— l. 32 : non d'arrivare.
— l. 33 : Sappia però Sua Signoria illustrissima, ch'io credo d'aver particolarmente obligo al duca di Savoia e non risparmierei.
— p. 296, l. 3 : degna da uom da bene.
— l. 5 : e co'l favore di monsignor.
— l. 6 : tutti i rumori de la mia vita.

La scrupuleuse fidélité des copies du fonds Albani à leur original, ressort des remarques ci-dessus et de leur rapprochement avec celles qui suivent les extraits donnés dans ces notes des autographes du Tasse du même fonds.

Digitized by Google

Au feuillet 90 au-dessous d'une lettre à Mauritio Cataneo, l'on trouve à la suite de la réponse du cardinal Albano au Tasse qui est datée de novembre 1578, la note et le complément que voici :

« Mancano nella soddetta lettera del Tasso queste parole al fine di essa :

« Mi recherò la riposta a gratia singolarissima, et se in oltre mi raccomanderà a Mons^e Nuntio, l'havrò per sommo favore. »

Cette sorte de post-scriptum de ton familier vient-il de la lettre du Tasse du 1er décembre 1578 que l'on a ci-dessus ? La note serait alors peut-être ou de Serassi ou suggérée par lui. Je ne pouvais omettre de signaler ce fragment. Des termes de Serassi que j'ai empruntés à Guasti, on est en droit de conclure à plus qu'à la suppression d'une seule phrase. En tout ceci mon intention n'est que d'alléger, si peu que ce soit, la tâche du futur éditeur de Torquato Tasso.

III

H 275

Écrit sur papier. Reliure cuir vert avec filets d'or. Hauteur 31 cent. ; largeur 21, 5. Deux feuillets blancs préliminaires ; 21 feuillets manuscrits numérotés 1-21. Trois feuillets blancs à la fin. Le f. 1 a le titre au recto, est en blanc au verso. Le f. 9 est en blanc. Le f. 8 est mal placé, car il est la suite du f. 15 verso.

Le plus important des mss. du Tasse dans cette partie du fonds Albani. L'on y a en autographes deux lettres du poète, et un plan de la Jérusalem délivrée ainsi que plusieurs de ses corrections et éclaircissements au texte. L'un des extraits des lettres que je donne, est le récit dramatisé par l'imagination de Torquato de sa querelle avec un de ses anciens amis. La raison de ces extraits est le désir de respecter absolument la langue et l'orthographe du ms. du Tasse.

Digitized by Google

Torquato Tasso : deux lettres autographes ; plan de la Jérusalem délivrée, corrections et éclaircissements.

F. 1 r° : Alcune lettere originali con pochi fragmenti appartenenti alla Gerusalemme Liberata di Torquato Tasso ; [titre datant de la reliure].

F. 2 r° : Lettre autographe de Torquato Tasso [à Orazio Capponi], Ferrara, 10 ottobre [sans adresse, commence] :

Molto Mag.co Sig.or mio, ottmo,

La mia lontananza da Ferrara e i miei disturbi sono stato cagione [1].

F. 4 r° -15, 8 : Lettre autographe de Torquato Tasso au même, contenant le sommaire par chants de la *Jérusalem délivrée*, sans date ni adresse [1er juillet 1576 ?]. Commence :

Molto Mag.co Sig.or mio oss.mo

A me pare haver fatto un grand' acquisto in havermi guadagnato l'affetion del S.or Cavalier Salviati [2].

F. 16-17 : Corrections et additions autographes au chant XII de la *Jérusalem délivrée* [commence] : Stanza. Si parla il Re canuto e si restringe.

Si cancellino i due versi e in loro vece si pongano questi :

Ah, rispose Clorinda, andremo à questa
Impresa tutti, e se tu vien, chi resta ?

F. 18-19 : Solutions aux doutes que pouvait suggérer la lecture du poème, et d'abord : Dabbi appertenenti alle cose [commence] :

Dubbio. perchè donna si devota commette ad un pagano che battezzi figliuola. Risp. può il pagano battezzare in caso di necessità.

F. 19 verso (au bas) -21 recto : Dubbii nelle parole. [commence] :

E il sonno in lor serpe fra'l pianto.

1. Éd. Guasti, p. 215, lettre 85.
2. Guasti, l. 82.

Digitized by Google

Non si vede come si possa dire con metafora convenevole che 'l sonno serpa. Risp. :

Tempus erat quo prima quies mortalibus aegris.

[Fin] : Vallo. Non mi ricordo se sia usato da altri in questa lingua. Sò bene che Dante usa il verbo Vallar :

Che vallan questa terra sconsolata

Remarques et extraits.

Les deux lettres du Tasse se trouvent dans « Le Lettere di Torquato Tasso disposte per ordine di tempo ed illustrate da Cesare Guasti ». Le Monnier, Firenze, 1854, t. I, p. 215 (n° 85), p. 198 (n° 82).

La lettre n° 85 : note de Guasti. « L'autographe s'en trouvait à la Bibliothèque Albani de Rome où Serassi la vit : il en a donné une bonne moitié dans le tome premier de la *Vita*, p. 266. De ce même autographe, passé à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier, Gazzera a fait une copie et l'a donnée en entier aux pages 180-83 du livre déjà cité à propos de la lettre 82 [1].

Je donne à mon tour plus bas la plus grande partie de cette lettre (85). Guasti, dans la très courte préface de son utile publication, dit en parlant du texte : « La lezione ricondotta alle prime forme », la leçon ramenée aux formes premières, ce qui semblerait signifier au texte même du Tasse, y compris les formes particulières et l'orthographe. Ce qu'il dit ensuite de la nécessité de corriger souvent, doit-il s'entendre d'une correction générale de la langue et de l'orthographe de l'auteur ? Mes notes ne visent qu'à permettre un calque des autographes, comme j'ai fait pour le traité *dalle Dignità*. Sans parler des altérations du texte qui remontent à Gazzera et que, pour la plupart,

1. Publié en 1838, avec le traité de la Dignité. Citant Guasti, je dois suivre l'ordre de son développement qui n'est pas celui des lettres dans le ms.

Digitized by Google

Guasti a reconnues et corrigées, il convenait de rétablir au moins une partie de cette lettre de façon absolument conforme à l'autographe.

Pour la lettre 82 l'on a les mêmes observations à faire. Quant au désaccord que l'on constatera entre l'article de Mazzatinti, et le mien, il tient à ce que M. a été trompé par le déplacement du feuillet qui est devenu à tort le f. 8.

Comme Guasti, j'estime que le sommaire de la « Jérusalem » fait partie de la lettre 82, ou tout au moins l'accompagnait. Dans une longue note (p. 312), Guasti donne pour date à cette lettre le 1er juillet 1576. Le 27 de ce mois le Tasse avertissait Gonzaga que Salviati lui avait adressé des éloges au sujet de la Fable du poème qu'il avait précisément jointe à cette lettre pour que Capponi la montrât à Salviati. Serassi (*Vita*, I, p. 254) avait publié un long fragment de cette lettre laquelle était conservée en original, mais sans l'adresse, à Rome dans la Bibliothèque Albani. Serassi n'hésitait point à admettre qu'elle eût été adressée à Capponi. Tiraboschi a inséré dans la *Biblioteca Modenese* (t. I, p. 471) les mots qui concernent Castelvetro depuis : « È certo chi negasse »... jusqu'à « non parlo per malignità ». Enfin Gazzera vint à Montpellier et copia les lettres 82 et 85. On a son texte dans *Trattato della dignità ed altri inediti scritti di Torquato Tasso*, Torino, Stamperia reale, 1838. La lettre 82 avec le résumé de la *Jérusalem* est p. 159-179, la lettre 85 est p. 180-183. Serassi avait donné la moitié de celle-ci dans la *Vita*, p. 266, d'après le même autographe.

La plupart des variantes données aux extraits ci-dessus sont d'orthographe. Je ne pouvais les omettre. A partir de la variante 3, j'exprime Guasti par ses initiales.

Digitized by Google

EXTRAITS.

[A Orazio Capponi. — Firenze [1].]

Molto Mag.co Sig.or mio ott.mo.

La mia lontananza da Ferrara e i miei disturbi sono stato [2] cagione ch'io non habbia [3] sin hora risposto a tre lettere di V. S. fra le quali ve n'era una lunghissima che m'invitava à lungo ragionamento. Hora rispondendo cominciando dall'ultima come da soggetto che più preme [4], le dico ch'io intrai in questa tresca non volontariamente ne mosso da ira e da impeto inconsiderato ma sforzato dal mio honore [5] e provocato da una mentita insolentissimamente et [6] impertinentissimamente replicatami e si come contra mia voglia io ci sono intrato, così mi sforzerò con ogni mio potere d'uscirne [7] quanto prima sarà possibile, ma d'uscirne però con ogni mio honore [8] et sodisfattione [9] perch' anchora [10] ch' io sin hora sia superiore all' aversario [11], non sol nella [12] giustitia della causa ma anche ne fatti che son passati fra noi. Havendo io percosso lui da huomo bene [13] (*sic*), et egli percosso me da traditore et aggiunta al tradimento la viltà della subita fuga siche senza altro potrei dopo la narratione della [14] fatto far la pace quand'egli fosse mio pari. Nondimeno essendo fra la sua persona e la mia molta disagualanza [15] di sangue e dirò anche d'ogni [16] altra conditione, se mai verrò à questo atto, vorrò ch'in questo ancora appaia [F. 2 v°] al mondo quant'egli mi inferiore, e s'altro rispetto che quel di lui o [17] de' fratelli,

1 Guasti, l.l. p. 215, lettre 85 — 2 Guasti, stati — 3 G. abbia. Je ne relèverai plus cette sorte de différences. V. ce que j'en dis à propos de la lettre suivante. De même, pour hora, et pour l'orthographe des articles dello, dallo, etc. — 4 G. mi preme — 5 G. onore — 6 G. ed. — 7 G. di uscirne — 8 onore. Je ne relève plus cette suppression de la lettre h — 9 G. sodisfazione. Je ne relèverai pas non plus cette orthographe — 10 G. ancora — 11 G. avversario — 12 G. ne la — 13 G. da bene — 14 G. del fatto — 15 G. disuguaglianza — 16 G. d'ogn' altra — 17 G. d'après Gazzera, e. Le ms. et Serassi o

Digitized by Google

non m'havesse ritenuto sino a questa hora, egli forse se ne sarebbe accorto ne s'andrebbe vantando d'haver fatto etc. ma per esser questa mia querela complicata con altri intrichi, non vuò correr à furia. Non mi maraviglio [1] ch'egli ardisca di mostrar il caso in iscritti [2] poiche da un' infame ogni cosa si può aspettare, ma s'egli non fusse tale mene maravigliarei [3]. Peroche cosi il suo risentimento dello schiaffo ch'io gli diedi, come il suo assassinamento, fur fatti etc...

F. 3 r°. In quanto al discorso di V. S. m'è paruto pieno di dottrina e d'eruditione e sovra tutto ingegnoso e m'ha fatto, à confessar il vero, molte volte vergognare d'alcune mie sciocchezze, che troppo chiaremente me la [4] fa conoscere per tali. Pur, s'io ho à parlar liberamente, in quel ch'appertiene [5] all' articolo principale, io continovo [6] nella mia prima opinione e mi pare di poter solver le sue oppositioni et di poter molte cose all'incontro opporre alla opinione [sua][7] ma [F. 3 v°] non mi trovo per hora disposto a trattar questa materia, cosi per li presenti miei disturbi, com'ancora perch'io non ho molto presenti alcuni testi della poetica, havendo da alcuni [anni][8] in qua atteso più alla prattica [9] ch'alla Teorica. Ma un giorno ella vedrà intorno à ciò distintissimamente la mia opinione. Il p° canto ch'ella mi dimanda, non posso mandarlo per hora, non me ne trovando haver copia, ma le prometto ch'ella il vedrà prima che si stampi. E con questo à V. S. con tutto il cuore bacio le mani ringratiandola di novo [10] dell' amor che mi porta e pregandola che continui, et che continui à darmi aviso di costui; et le bacio le mani. Di Ferrara, il X d'ottobre [1576].

Di V. S.

aff.^mo ser. Torq. Tasso ([11]).

1 G. meraviglio — 2 G. iscritto — 3 G. maraviglierei — 4 G. le — 5 G. c'appartiene — 6 G. continuo — 7 *Sua* manque à l'autographe — 8 De même pour anni — 9 G. pratica — 10 G. nuovo — 11 Les formules de politesse et la signature manquent dans Guasti.

Digitized by Google

[A Orazio Capponi. — Firenze [1].]
F. 4 r°. Molte. Mag.co Sig.or mio oss.mo.

A me pare d'haver fatto un grand'acquisito in haverme guadagnato l'affetion del Sr Cavalier Salviati e bench'io riconosca questa sua benevolenza verso me principalmente della sua cortesia non è però ch'io non ne senta molto obligo all'intercession de V. S. et a i buoni offici, ch'io son sicuro ch'ella havrà fatti in mio favore. Io vidi già una sua oratione in genere dimostrativo la qual mi parve piena di tutti quelli ornamenti e di quelle amplificationi che son proprie di quel genere et in somma perfetta...

Pour la suite de cette longue lettre je me borne à quelques notes au sujet de l'édition Guasti, en remarquant une fois pour toutes qu'ici le Tasse écrit habituellement : *dello, della, delli, delle, dallo, dalla, dalli, dalle*, tandis qu'on lui attribue les formes : *de lo, de la, de li, de le, da lo, da la, da li, da le*. Au lieu de *zione* il écrit en général : *tione*; *et* au lieu de *ed*; maintient l'*h* latin au commencement des mots. Guasti s'est servi du texte de Serassi, quand il l'a pu, comme de celui de Gazzera. Je donne le texte du manuscrit et renvoie à l'éd. Guasti. P. 199, l. 4 : haveva. L. 10 : d'umana gloria. L. 14 : cieco nell'amor di me stesso ch'io mi persuada. (Il faut évidemment non mi, mais imprimer [non]. L. 23. Il y a : che mi par che quasi. Il n'y a rien à corriger. L. 25 : avenisse. L. 26 : mentione (Guasti a rétabli *menzione* au lieu de *memoria*, mauvaise lecture de Gazzera).

P. 200, l. 7. Texte du ms. : che sono severo anzi che sia, ma nelle sententie, nel costume, [nell'] observatione e nel movimento. Texte de Guasti : che sono di gusto severo anzi che no ; ma ne le sentenze, nel costume, ne l'elocuzione e nel movimento. Je supplée seulement l'article que Torquato avait omis devant *observatione*. Il s'agit des

1. Ms. 4 recto. Guasti, l. 82, q. 198.

Digitized by Google

passions, *affetti*; l'élocution n'a rien à faire ici. — Ligne 30 : il y a bien : in un nodo que Gazzera avait omis.

P. 212, ligne 18 : fattione... se n'ha. L. 20 : machine. L. 21 : ho presa io occasione d'introdur gli incanti (et non *incantesimi*). L. 23 ma nell'historie. Guasti a raison contre Gazzera qui en lisant *istoria* détruisait le sens.

Ces deux lettres devraient être rééditées d'après le manuscrit autographe, la seconde surtout si importante, puisqu'elle est accompagnée du plan développé de la Jérusalem Délivrée ; mais au point de vue biographique l'extrait du récit de la querelle, dans sa fierté et son émotion, est un écho de la vivante parole du malheureux qui ne recouvrerait plus sa sérénité.

H 273 *bis*.

LE MONTE-OLIVETO.

Ce petit poème est un hommage du Tasse au couvent de Monte-Oliveto où, en un moment de sa vie errante, il était venu chercher la paix. Je n'ai pu consulter d'autre édition que celle de Stefano Monti (in-4, Venise, 1636, vol. VI, 3e partie, Rime sacre e morali, p. 372-381). Le dernier vers y est :

Frondosa oliva entro la chiostra e i fuori.

Suit la note : Manca il resto.

Notre manuscrit, sur papier, comprend : 5 feuillets préliminaires en blanc, 52 feuillets écrits au recto et au verso ; une octave à la page ; 11 feuillets en blanc.

Au f. 52 verso, après la dernière octave, on lit :

Il fine del Pmo libro.

J'ignore si ailleurs l'on a trouvé trace d'un second livre.

Gazzera a publié les deux dernières octaves qui n'étaient point dans les éditions. A en juger par la reproduction de

Digitized by Google

ce texte que l'on a dans le catalogue de Mazzatinti, Gazzera a fort altéré la leçon du manuscrit. Par inadvertance Mazzatinti a joint ces deux octaves à une autre œuvre de Tasse : les *Sette Giornate* ou *Sette Giorni* qui porte la cote H 273.

Tout entier de la main du Tasse, ce manuscrit, sorte de carnet de travail, a le mérite que l'on suit pas à pas l'auteur procédant à la plus consciensieuse rédaction : hésitations, remaniements, son goût scrupuleux de grand styliste s'y révèle, sans parfois en dissimuler les défaillances en cette navrante période de la vie du poète. Quelques extraits en feront apprécier ici le caractère, mais une édition imposerait de tels problèmes typographiques qu'il y faudrait de nombreux facsimilés.

Voici les deux dernières octaves avec en note les variantes fautives du texte Gazzera-Mazzatinti :

F. 52 r°

Vi sono i vasi [in] che s'accoglie e serba
L'acqua che da [1] le nubi il ciel distilla.
Vi son ampi [2] lavacri e i fiori e l'herba [3]
Sempre vedi [4] irrigar fonte tranquilla
Monte in più vaga forma o piu superba [5]
Non frondeggia, non gela e non sfavilla
Ne con più sacro aspetto altrui si mostra
Tra selve oscure [6] antico tempio [7] o chiostra.

F. 52 v°

Cosi crebbe l'Albergo al Re superno
Di materia [8] lucente e di lavoro [9],
Ma via piu crebbe l'edifitio [10] interno
E piu risplende che metalli ed oro
E quanto havra [11] pruine e giaccio [12] il verno
E fronde il mirto [el] [13] trionfale alloro
Tanto fiar [14] l'opre gloriose e conte
Di que' candi[di] padri [15] in verde monte.

Variantes du texte Gazzera.

1 de — 2 chiari — 3 erba — 4 vide — 5 e superba — 6 ascose — 7 tempo — 8 materie — 9 lavori — 10 edifizio — 11 avrà — 12 ghiaccio — 13 e il. — Je préférerais e 'l — 14 fian. On pourrait aussi bien lire *fiar*. — 15 patri.

Digitized by Google

Deux omissions de Torquato, le mot *in* au premier vers, une syllabe *di* au dernier, avaient été corrigées par Gazzera sans doute. Suivant l'usage actuel, j'ai encadré de crochets carrés ces suppléments nécessaires.

Pour m'aider dans le travail de relever les variantes, j'avais dressé une concordance provisoire et sommaire du manuscrit et de l'édition St. Monti.

La succession immédiate au Catalogue de Montpellier de deux cotes à peu près identiques, 273, 273 *bis*, pouvait amener une confusion, par faute de copie, transposition de fiches, erreur à l'imprimerie. L'accident remonterait à Gazzera que l'on n'en serait pas surpris. L'on est gêné pour imputer à Mazzatinti l'acceptation de la rime *lavori, oro*, et la substitution de *patri* à *padri*. Décomposer *el* en *e il* au lieu de l'écrire *e 'l* me semble bien de Gazzera, et de même la plupart des changements dont l'on a ci-dessus la liste. Il semble en somme que Mazzatinti avait à sa disposition lors de l'impression de son catalogue pour le texte de ces deux octaves seulement celui que Gazzera avait publié.

Après son départ de Montpellier Mazzatinti m'écrivit pour me demander une note sur un manuscrit qu'il savait m'intéresser et dont la description de Libri au Catalogue départemental ne le satisfaisait point. J'étais absent pour les grandes vacances, et les Facultés et leurs Bibliothèques étaient fermées. Je regrettai vivement de ne pouvoir lui rendre ce service. Nos excellents rapports ne me faisaient pas prévoir la morgue scholastique qu'il prit envers moi dans les prolégomènes de la réédition d'*il Fiore* qu'il inséra dans son Catalogue : tel apparut Dangier, *lo Schifo*, à l'amant qui voulait entrer dans le Jardin interdit [1]. Rien de la courtoisie des lettres de Peiresc et Cassiano dal Pozzo. Très mauvais moyen de me détourner de regarder au fonds Albani.

1. *Il Fiore*, Sonnet VI. Il prend la fuite au S. CCXVI.

Digitized by Google

LES VARIANTES PAR OCTAVES.

Octave I, v. 5, d'abord écrit : *e tutto il mondo.*

O. II, v. 1, a corrigé en : *ingegno hor desta.*

O. IV. Barré *solenne,* écrit au-dessus *drizzato* et en marge *di ritto.*

O. V. 7, d'abord : A l'Indo, al Nilo, al Gange et a l'Idaspe.

O. VI, v. 1, d'abord :

Gia come augel passati eran volando

a corrigé *augel* en *stral.*

v. 2, d'abord :

Ben mille trecento e diciotto anni

où il corrige *Eran trecento,* puis barre le tout et écrit à la marge supérieure :

Gia trapassati come stral volando
Eran mille trecento e diciotto anni

L'imprimé diffère seulement par *dodici anni.*

v. 6, 7 :

Che nacque Christo, e gia sedea Giovanni
Il successor di Petro

L'imprimé a :

Che nacque Cristo e ne i primieri su 'anni
Sedea Clemente il quinto

O. VII, v. 1 :

Quando un altro Giovanni a Dio converse

Texte imprimé : Quando Giovanni il giusto

v. 4 :

E di vestir candida lana in voto

imprimé : All' offerto aggiugendo il santo voto.

O. VIII, v. 7, d'abord, mais barré :

Et non amava quanto ella .. amava il dritto

Digitized by Google

Puis la leçon : L'antica amava la patria amava il dritto.

A corrigé enfin : *Et piu*. L'imprimé a : Piu amava.

v. 8, d'abord, puis barré : Via piu. Che 'l regno i Tolomeid'Egitto, forme imprimée où *Vie* au lieu de Via

enfin : Che'l Regno i Tolomei del verde Egitto.

O. IX, v. 3 :

Via piu di quella onde Grecia si vanta.

imprimé : Piu che Grecia la sua, sebben sen vanta.

O. X, v. 1, d'abord *terreno vita* corrigé en *corporea vita* qu'a l'imprimé.

O. XI, v. 2, d'abord *fervida*, puis *lucida* qu'a l'imprimé.

O. XIV, v. 3. A barré la ligne imprimée

Altissimo pensier che scopri il vero

et écrit : Alto pensier ch' a noi discopri il vero

v. 5, d'abord : La prima e quasi reggia, qu'il refait en

La prima quasi reggia ove il pensiero

puis barre les trois derniers mots et écrit *ov' ogni impero* ce qui est imprimé.

v. 7 :

E conoscere il verbo e nobil forma

Il avait écrit d'abord *e quella forma* que l'on retrouve dans l'imprimé : E conosce il vero e quella forma.

O. XV, v. 1. Avait écrit ce qu'a l'imprimé : Giacciono à questa l'altre cinque intorno, mais a corrigé en : ancor cinque altre intorno.

O. XVI, v. 1. E la sua maestà. A corrigé *E quella maesta* qu'on a à l'imprimé.

v. 5. Avait corrigé e pur dispende en *e tutto pende* qui est à l'imprimé, mais il a barré cette correction.

O. XXI. Avait écrit le premier quatrain comme ceci, tel que je le vois à l'imprimé :

Deh fuggiamo il peccato e 'l suo piacere
Che qual tiranno furioso e stolto

Digitized by Google

Segue l'huom s'egli fugge e 'n suo potere
Più cerca di tenerlo ov' è più sciolto.

La seule différence est la correction de *tenerlo* en *recarlo* au v. 4. Mais il a barré le quatrain, l'a refait à la marge inférieure :

Deh fuggiam il peccato e le sue fere
Dolcezze. Egli è tiranno insano e stolto
E segue l'huom se fugge e 'n suo potere
Più [cerca] di recarlo ov' è più sciolto.

J'ai restitué *cerca*. Les deux premiers vers sont bien de celui qui a le mieux senti les *fere dolcezze* du péché d'amour.

O. XXVI, v. 3, *liete*, imprimé, est barré et remplacé par *vaghe* ; v. 4 la forme imprimée, mais barrée :

Cose di questo mondo alle più amene

est remplacée par :

Parti del mondo e 'n lieta vista amene.

O. XXVIII, v, 4. Forme barrée mais imprimée :

Ne l'ampio e vasto grembo,

Forme substituée Ne l'ampissimo grembo.

O. XXX, v. 1. D'abord :

Tutte son vanità le cose al mondo,

barré et remplacé par la leçon imprimée.

Au v. 3. D'abord ce qui est imprimé : Dunque lui fugga quasi loco immondo qu'il corrige en :

Dunque fugga da lui ch' è tutto immondo

O. XXXI, v. 1. D'abord Fuggiam a lui, puis a mis *al ciel* qui est à l'imprimé.

O. XXXII, v. 1. Au lieu de *Sciogliamo* qui est à l'imprimé, a corrigé *Risciogliam*.

O. XXXIII, v. 1, 2, d'abord comme à l'imprimé, puis barrés et remplacés par

Digitized by Google

Deh, lascia l'ombra in ricercando il sole
Lasciamo il fumo in seguir chiara luce.

O. XXXIV. F. 18 v°, l'on a toute une première forme de l'octave, complètement barrée ; les vers 1, 2, sont répétés avec peu de différence.

Chi troppo ha gravi o chi non ha le piume
Ricerchi piu chi l'ha e chi le preste.
Quegli c'ha gravi o che non ha le piume
Cerchi d'altrui che l'habbia e chi le presta
Che piu che l'alma a l'alto cielo inchine
E sciolga il laccio che tra via s'arresta
Sen vo... com' augel che 'l chiaro lume
Miri del sol non po leggiera e presta.

Au f. 19 r°, l'on a la même forme qu'à l'imprimé, après tâtonnements pour le v. 6.

O. XXXV, v. 2. D'abord finit : e quasi infetta

v. 3 Fuggiamo ai monti, a la cittate illustre
4 A la città di pace al ciel diletta
5 D'abord : Perche indi il vero sole
8 D'abord, puis barré : Parlando.

O. XXXVI, v. 5 : Se carco sei di colpe, où *sei* est corrigé en *vai*, non en *voi*.

O. XXXVII, les v. 7 et 8 finissent d'abord :

7 con auree spoglie
8... carco di spoglie

a corrigé à 7 : aurea spoglia et à 8 : che frutti accoglia.

O. XXXIX, v. 5 : se 'l ver si stima

v. 6 : nudrito.
7 Ma per lo piu dal cielo il cibo tenne
8 D'altri messi portato e d'altre penne

barrés et remplacés par l'imprimé.

O. XL v. 4, d'abord : E figurar.

O. XLII, v. 1 : hor *sia* riposto, n'a pas *fia*.

v. 4. Avait écrit I regni de l'Occaso qu'il a remplacé par *Le parti* qui est à l'imprimé.

Digitized by Google

v. 7. Re soprano, comme à l'imprimé, puis sans barrer écrit au-dessus : *al Re.*

v. 8, deux formes :

E al Re de' Regi il core ha dato...
E lo suo core Iddio s'ha preso in mano.

O. XLIII, v. 4 : diffère de l'imprimé par : *dietro il.*

v. 7. Première forme : E cercha in lui ch' altrove ella non siede, barrée, remplacée par l'imprimée.

v. 8 : Première forme qui est imprimée :

La pace ch' ogni senso e mente eccede

Il y corrige : La pace che la mente

Puis il écrit le vers refait, qui n'est pas à l'imprimé :

La pace che la mente e 'l senso eccede.

O. XLVII, v. 5 : non potè la riva, et non pas *poteo.*

v. 6. Forme définitive que n'a pas l'imprimé :

In quel porto de l'alma a Dio gradita,
v. 8 Fortuna o fato o tempesta la turba.

O. XLVIII, v. 2. D'abord mais barré : Di malitia la terra

v. 6. Ove il male di.

v. 7 et 8, deux formes chacun.

7 Laberinto d'error, campo di rabbia
8 Mare che tempesta fa d'Etna sabbia
7 Laberinto d'error, d'inganni e mar di sabbia
8 Etna di cupidigia, anzi di rabbia.

O. XLIX. A barré un vers commençant comme à l'imprimé par Chi non brama fuggir.

Variante sérieuse pour 4-8.

4 Perche s'inalze Pelia, Olimpo ed Ossa
5 O torre ch' a le nubi alte congiunge
6 La fronte e cade poi dal ciel percossa,
6 Non ha lucro lasu, ma gira ed erra

8. D'abord : L.... noi ch'ingombra ognhor la terra
Puis : Qui la malitia e 'ngombra ognhor la terra.

Digitized by Google

O. LI, v. 1-3 refaits trois fois dont l'imprimé, donc formes A, B, C.

A 1 Giusta legge condanna il fatto atroce,
2 La malitia non toglie, ancor vi sono
3 Gli iniqui e gli empi ond' è confisso in croce

Variante à fin de A 2 : ascolta il suono.
A est barré et l'on a B à la marge inférieure :

B 1 Giusta legge condanna il fatto atroce,
2 Il mal non toglie ; odi il tumulto e 'l suono
3 D'iniqui e d'empi ond' è confisso in croce.

C, imprimé, où traces de A et B.

1 Condona la giustizia il fatto atroce
2 La malizia non toglie Ancor ci sono
3 Gl' iniqui e gli empj ond' è confisso in Croce.

Condona de C ne dérive ni de A ni de B. Son v. 2 est dans A, mais C n'a rien de la variante qui fait écouter les cris des impies, motif utilisé dans B dont la forme paraît la définitive. Autres variantes par rapport à l'imprimé :

v. 6, ms. Et al perdono. Imprimé : od al.

v. 8, del reo, imprimé : dal.

Il avait essayé de refaire 7-8, et cela commençait :

Non fece Dio ne di punire é presto.
Il ma...

O. LII, v. 3 : non è però fratanto.

v. 7. Perche tra l'herbe, et non : Benche.

O. LIV, v. 4, d'abord : Ne la tenebra, puis sans le barrer a écrit au-dessus : *In quella nube* qui est imprimé.

O. LV, v. 3, D'abord Riede da, corrigé Turna da. Imprimé : Torna da.

v. 6, d'abord : Riputando il Polo.... in degno herede.

v. 8 : S'affige pur nel suo tenace limo. Imprimé à tort : *S'afflige.*

O. LVI, v. 4 : La figura del mondo ancor trapassa

Digitized by Google

v. 7-8 : première forme barrée :

Ne seco l'opre buone (corrigé en *sante*) o noi passiamo
Restiamo in Cristo e in verità passiamo.

Puis tels qu'ils sont à l'imprimé, sauf Ne seco et non E seco.

O. LVIII. Avait commencé par : E se fuggiamo il mondo e Mais a barré ces mots et repris :

v. 1. O se fuggiamo l'instabile e protervo

v. 8. Avait écrit : d'onde tranquille. A barré *onde* et écrit *acque* qui est à l'imprimé.

Octave barrée en entier au feuillet 31 v°, refaite complètement plus loin où nous donnons ce premier jet et la forme qui l'a remplacé.

O. LIX, v. 6 : Altro gorgo del mondo od altro lete.

Del mondo est barré, parce qu'il était répété au vers suivant. Il est remplacé par *quagiu*.

v. 8, d'abord *rifrige*, puis *risana*, comme à l'imprimé.

O. LX, v. 6. D'abord *s'avvampa* qu'il a corrigé *s'accende* qui est à l'imprimé.

v. 8. Commencé d'abord : Ne teme inganno al do.

O. LXI, v. 3. Au lieu de *raccoglie* avait d'abord *ripiega*. Donne *o larga*, tandis qu'à l'imprimé l'on a *e allarga*.

O. LXII. La forme première ou A, mais barrée, est au feuillet 31 v°. Au f. 33 v° elle est menée par un travail patient à la forme de l'imprimé. Je donne donc les feuillets 31 et 33 verso :

Fuggite e nel fuggir lasciate à volo
Quella parte ond' il tuono a voi ribomba.
Si diran poi mirando il nobil volo :
Chi passa come nube o qual colomba
Quasi varcaste il mar da polo a polo
E non sol quello ov' hebbe Egeo la tomba ?
Accogliete il tesor, lentate il morso
E ne' porti del ciel drizzate il corso.

Forme B ou remaniement au f. 33. Avait également commencé par *Fuggite e*, mais s'est arrêté et l'on a :

Digitized by Google

1 Volate e nel fugir lasciate a volo
2 Quella parte ond' il tuono a voi rimbomba
3 Si diran gli altri poi insigne (mis d'abord celeste) è il volo

Avait d'abord repris le v. 4 de la forme A en mettant: *Chi vola*. Puis a écrit au bout de la ligne à la marge inférieure :

Quando tanto salì nube o colomba?
5 Come varcaste il mar da polo a polo
6 E non sol quello ov' hebbe Egeo la tomba.

7 Avait commencé : *Accogliete 'l t.* comme à la forme A, puis a écrit :

Raccolto un bel tesor, lentate il morso
Et a' porti del ciel drizzate il corso.

C'est tout comme à l'imprimé sauf qu'au v. 3 l'imprimé a Se et non Si.

O. LXIII, vers 2, 3.

Destar tanto pensier e 'n santi ardori
Potè dentro infiammar le voglie honeste

L'imprimé a Destò et Poteo.

v. 5, avait écrit: Hormai false ricchezze ; a corrigé *serve* que l'on retrouve à l'imprimé.

v. 6. E di serica pompa e d'aurea veste.

L'imprimé a : Ormai serica pompa ed aurea veste.

O. LXIV, v. 3, d'abord : Borea ancor ritiene qui sont remplacés par : 'l vento e il mar ritiene.

v. 5, d'abord *vede* corrigé en *mira*

8, leçon que n'a pas l'imprimé : e più e più s'affretta.

O. LXXIII, F. 39 r° v. 1, barré et incomplet : Tempo verra cui parrà for...

Puis : E verrà il tempo a cui parrà vetusto, qui est corrigé en : Già vienne il tempo

v. 2, d'abord : Questo di ci parlo e qui sara.

Digitized by Google

Octaves LXXXVII — LXXXVIII.

Elles manquent au manuscrit où elles seraient comprises entre celles des feuillets 40 v° (commence : Cosi disse lo spirto in sua favella) et 41 r° (commence : Quinci intese del ciel le sante leggi), et commence à l'imprimé :

LXXXVII

Quivi talor rapito orando intese

LXXXVIII

Quali sembran talor agili e preste
Amorose colombe...

On peut conjecturer la perte d'un feuillet.

Mes notes, dont j'ai laissé plusieurs de côté, s'arrêtent à ce point. Lors même qu'il se trouverait des inexactitudes dans ce relevé, il permet déjà d'entrevoir un commentaire du petit poème où il serait tenu compte du ms. H 273 *bis*. A O. VI, l'on a vu la rapidité de l'écoulement des années rendue par le vol des oiseaux, puis par celui des flèches ; à XXIII, 1-2, la seconde image ajoute à la première, tout en restant de même famille. Bien d'autres remarques seraient à faire, mais avec la suite d'un texte complet sous les yeux.

Tels vers du *Monte-Oliveto* me reviennent obstinément dont je n'ai eu l'occasion de rien dire.

Son tutte vanità, s'è vanó il mondo.
Chi cerca in lui salute è vano ed erra.
Dunque fugga da lui ch'è tutto immondo
E fugga queste interna horribil guerra.

Mais je ne poserai pas la plume sans rappeler l'attention sur les deux dernières octaves dont nous avons commencé par corriger le texte Gazzera et où le couvent des Pères Blancs est si bien décrit. L'on y a un dédommagement de la lecture d'une aride suite de variantes.

Digitized by Google

H 273
LE SETTE GIORNATE OU LI SETTE GIORNI DEL MONDO CREATO

Les ouvrages du Tasse dans la collection de manuscrits de la Faculté de Médecine de Montpellier, fonds Albani, sont cotés H 273, 273 *bis*, 274, 275, 276 ; c'est par le premier en cet ordre d'inventaire que je finis cette série d'articles où il a été traité ou d'autographes du poète, ou de copies de ses autographes ; mais le H 273 est tout autre d'après l'article de Libri dans le Catalogue départemental qui, d'ailleurs, se réduit à ceci : « H 273. In-8° sur papier. Le Sette giornate del mondo creato del S. Torquato Tasso, XVIIe siècle. De la Bibliothèque Albani. C'est un exemplaire interfolié de l'édition de Viterbe (1607) où l'on a marqué au XVIIe siècle les variantes et les corrections tirées du manuscrit autographe. »

Mes notes et mes souvenirs me faisaient désirer davantage. L'obligeance amicale, bien souvent éprouvée, de M. le bibliothécaire Girard, vint à mon aide.

Le volume est un in-oct. de 18 c. de haut sur 11 c. de large. L'on a à la page du titre :

Le Sette giornate del mondo creato del S. Torquato Tasso.

All'illustrissimo Signore
Il S. Gio. Battista Vittorio
Nepote di N. S.

Ici un beau portrait du Tasse en taille-douce.

in Viterbo
Appresso Girolamo Discepolo, 1607.

Le poème, écrit en vers *sciolti* (non rimés), remplit 303 pages, mais Libri néglige de dire pourquoi il recon-

Digitized by Google

naît le volume comme du fonds Albani. Le H 273 avait peut-être à son arrivée à Montpellier, une jolie reliure verte analogue à celles des 273 *bis*, 274, 275. Actuellement il a la reliure commune à beaucoup de manuscrits de la collection de la Fac. de Médecine qui fut exécutée entre 1840 et 1850, dos en veau fauve et les plats recouverts d'un parchemin découpé dans les feuillets d'un manuscrit de chants liturgiques. Mais Libri aurait dû signaler deux détails probants : la cote et le timbre de la Bibliothèque Albani. La cote E 111.43 se trouve exactement au centre du verso du feuillet de garde.

Au frontispice, vers le milieu de la page, un peu à droite, on trouve le petit timbre bien connu de la Bibliothèque Albani : le chapeau cardinalice avec, au-dessous, les lettres BA, le tout en blanc sur fond noir.

Libri aurait dû signaler ces deux détails, d'autant plus qu'il a relevé les cotes d'autres manuscrits Albani ainsi que celles du fonds Bouhier. Mais les mss. du Tasse 273 *bis*, 274, 275, ne portent aucune trace d'ancienne cote, ni d'ancien timbre, et on conçoit à la rigueur que le bibliophile n'ait pas regardé de plus près au 273. L'on sait également gré au bibliomane de n'avoir pas gratté cote et timbre. Nous tenons ainsi la preuve que le volume est venu de la Bibliothèque Albani en la noble compagnie d'autographes authentiques de Torquato Tasso. Mais cette preuve n'est pas au Catalogue rédigé par Libri[1].

1. Omission d'autant moins naturelle qu'une confusion était possible entre le 273 et le 273 *bis* (*Monte Oliveto*) qui est tout entier de la main du Tasse. Après la foudroyante enquête de L. Delisle, toute défiance envers Libri est légitime. Notez que Mazzatinti attribue à tort au 273 les deux octaves déjà publiées, mal d'ailleurs, par Gazzera, qui terminent le *Monte-Oliveto*.

Dans certain commerce on prépare les marchandises d'origine suspecte : on démarque avant de vendre.

J'y fus pris moi-même quand j'éditais *Il Fiore* ; le titre inscrit par Bouhier avait été tronqué par Libri, et il détacha une partie du volume

Digitized by Google

Cela seul astreint à faire pieusement l'examen du volume. Libri annonce des variantes tirées d'un autographe, n'en cite point, ne dit pas quel en est le caractère. Ouvrons le volume et sans hâte étudions-le.

Après chaque feuillet imprimé est interfoliée une page blanche de même papier que l'imprimé, mais un peu plus grande, à pontuseaux verticaux, tandis que ceux des feuillets imprimés sont horizontaux.

Sur la marge des feuillets imprimés sont des corrections typographiques très simples, presque toujours des suppressions ou des changements de lettres. On y trouve aussi les noms des auteurs (Platon, Virgile, Strabon, saint Basile, saint Thomas) dont on peut, semble-t-il, rapprocher des passages du texte voisin.

Sur les feuillets blancs l'on a :

1° des corrections plus longues portant sur des mots ou des vers entiers. Chaque fois qu'un mot nouveau, un fragment nouveau de vers sont inscrits, le mot ou le fragment correspondants de l'imprimé sont annulés ;

2° des additions de vers, additions paraissant destinées à être intercalées à leur place respective dans le futur nouveau texte ;

3° enfin quelques brèves remarques du correcteur où il se borne à constater soit que la version du texte imprimé et la variante qu'il y joint se lisent toutes les deux dans les exemplaires qu'il compare, soit qu'il allègue un manuscrit original ou ancien, soit qu'il déclare ne pas comprendre.

qui n'a reparu qu'après la vente Ashburnam. Dans ma confiance, je ne remarquai point que des feuillets avaient été enlevés. Ils répondaient aux *Chansons en italien* annoncées au titre complet du recueil inscrit par Bouhier et ont été publiés par Morpurgo sous le titre de *Detto d'Amore*. Voir à ce sujet l'excellente note que Chabaneau eut l'obligeance de joindre à mon article *Il Fiore et ses critiques*, *Revue des L. Rom.*, t. XXXV, p. 310. Je croyais qu'il ne serait plus question de Libri. Cependant en avril 1903, à Rome, au *Congrès international* des sciences historiques, M. Dejob a traité de la carrière scientifique de Libri en France sous Louis-Philippe (vol. IV, p. 173-181), mais sans allusion à son procès qui n'éclata qu'après la Révolution de 1848.

Digitized by Google

Un des caractères de ce volume est à signaler à part : celui des annulations.

Le frontispice est annulé d'un seul trait de plume qui parcourt toute la page. Annulée de même chacune des pages de la préface, dédicace signée Angelo Ingegneri, qui devait en avoir onze, mais dont les quatre premières manquent. Les noms d'auteurs dont il a été parlé plus haut, sont non pas effacés, mais annulés par un trait vertical. Pourquoi donc les avoir ajoutés en marge ? Etaient-ce notes pour autre chose que de servir à une réédition du texte de Viterbe ?

L'annulation du frontispice est déjà un abandon du titre général sous lequel le poème figure au Catalogue. Il est ensuite soigneusement extirpé partout où il reparaît, partout *Giorno* « jour » est substitué à Giornata, en tête et à la fin de chaque chant, et au titre courant. Le titre nouveau serait donc *sette giorni del mondo creato*, qu'un scrupule religieux aurait fait préférer comme plus près du langage de la Bible ou parce que Giornata aurait gardé de son emploi dans le *Décaméron* une odeur profane... Tout ce raisonnement expliquerait comment le Tasse a pu hésiter entre *Giornate* et *Giorni*, mais mieux vaut se borner à dire que *Li sette giorni del Mondo creato* m'étaient un titre connu avant d'avoir ouvert le Catalogue de Libri [1] et le H 273.

La préférence que donne si énergiquement à ce titre le correcteur de l'édition de Viterbe, invitait l'auteur du Catalogue à la mentionner, car l'exemplaire a été admis dans la Bibliothèque Albani parce que les corrections en sont prises d'un manuscrit original ou *autographe* (d'après Libri) ; et celle du changement du titre saute aux yeux. Le lecteur des vieux livres a droit à la lumière dont l'on dispose. La lui voiler touche au larcin. Un mot suffira pour que tout s'éclaircisse.

1. D'après ma note je le rencontrai dans l'Essai, bien documenté pour le temps (1826), que le *Parnasso italiano* de Leipzig, place en tête de la *Gerusalemme*, dans la liste des écrits du Tasse.

Digitized by Google

Le correcteur, un dévot du Tasse, ne songeait point à rendre meilleur le texte de Viterbe, mais à châtier en une de ses publications où il barrait sa préface et son nom, Angelo Ingegneri, un de ceux qui profitèrent de la captivité de Torquato pour éditer la *Gerusalemme* sans l'aveu de l'auteur. C'était œuvre de justicier, et l'on fit bien de conserver l'exemplaire, purifié par la vengeance, avec les autographes du Tasse dans le fonds Albani.

Abordons la troisième série de modifications. Ce sont les plus remarquables, les seules qui portent sur plus d'un mot ou qu'accompagne une note :

Imprimé, p. 27 : Le sante maraviglie il Fabro eterno.

Note en face : L'opre maravigliose. Nell' original mò (*manoscritto*) vi sono tutto due le lezzioni.

P. 31 : La mente folle s'argomenta

In note : mente pazza. Nell'original mò si leggi l'un e l'altro.

P. 36 :

Ei figurava già di stelle ardenti
In vari modi, e le sue note e i segni
Imprimea di sua mano il mastro eterno
Quel dì, ch'ei fece i bei stellanti chiostri
E non sol, etc...

Correction :

Non figurava ancor di stelle ardenti
In vari modi e le sue note e i segni
Poi di sua mano impresse il mastro eterno
Il quarto dì, quando l'accolta luce
In due gran lumi e 'n altri ancor distinse
E non sol, etc...

P. 163 : Dormono i lunghi giorni e dorme appresso

Noté sur la marge : Nello manoscritto vi è una parola che non s'intende.

P. 180 : En face du vers imprimé

De l'Adrian si tuffi in lieto giorno

Digitized by Google

l'on a cette note : Adrian — non si lascia intendere nel un esemplar, nel altro.

Plus bas dans la même page 180, le texte imprimé est :

E da gli oscuri e tenebrosi abbissi
La bella verità, ch'ivi sommersa
Par che si giaccia, porto in chiara luce.

Corrigé :

E da gli oscuri e tenebrosi abbissi
La bella verità ch'è piu lucente
Di gemma onde habbian pregio Arabi et Indi
La bella verità.,.

Un vers ajouté.

P. 188.

O di sua tracotanza e sentì il colpo
Fiero castigo in se medesmo et aspro

Correction :

O di sua tracotanza e sentì il colpo
Del proprio aculeo ond'e trafitta e more
Fiero en.

Un vers ajouté.

P. 198. Au bas de la page, sous le dernier vers, signe de renvoi avec l'observation suivante : « Nel esemplare manuscr. antico ci è una parola che non s'intende. »

P. 292. Les huit vers ci-dessous sont tous barrés :

E i giusti ancor de la sentenza estrema
Timore havranno. Alhora il Padre Abramo
Temerà, non di foco o di tormento
Ma del grado d'honore, a cui sortillo
La providenza del suo Re superno,
E'n qual' ordin de' giusti a lui riserbi
La Giustitia Divina i premi e 'l loco
Osia 'l primo, o'l secondo, osiasi 'l terzo.

P. 292. Imprimé :

E'l Rè del Ciel folgoreggiando in alto

Digitized by Google

Corrigé :

E'l Rè del Ciel fiammeggiando in alto

La suite de huit vers a été annulée de façon toute spéciale, comme en guise de protestation : ils sont enfermés dans un rectangle par de gros traits, les deux horizontaux barrant le 1er et le 8e vers ; les deux verticaux barrant les premières et les dernières lettres de chacun des 8 vers. Enfin un double trait partage obliquement le rectangle en deux parties. D'ailleurs les huit vers, si soigneusement annulés, ne sont remplacés par rien, ni en marge, ni en face sur la page interfoliée.

Bien au contraire, le vers qui suit, barré d'un trait moins énergique, est reproduit en entier et corrigé.

L'annulation des huit vers tient ici de la colère, qu'elle vise Ingegneri ou naisse de l'ennui de n'avoir point sous la main un texte parfaitement satisfaisant. Nous reviendrons d'ailleurs au sentiment qui pouvait faire écarter la pensée elle-même.

Une édition des *Sette Giornate* ou des *Sette Giorni* datant de 1607, qui aurait été interfoliée en vue de recevoir les variantes d'un manuscrit autographe et qui est arrivée à nous dans ce fonds Albani où elle figure à côté de réels autographes du Tasse, serait un volume précieux.

Tout d'abord, néanmoins, on hésite à le reconnaître parce que si dans les très rares petites notes il est allégué un manuscrit dit tantôt original tantôt ancien, nulle part les plus graves changements du texte ne sont garantis comme provenant de ce manuscrit. C'est par voie d'analogie ou d'inférence que l'on en vient à accepter l'opinion de Libri qu'un autographe (en traduisant ainsi *originale*) est derrière le travail de révision que s'est imposé le correcteur anonyme. Il projetait, semble-t-il, d'opposer uu meilleur texte à celui de l'édition de Viterbe, pour punir Ingegneri, me paraît-il. D'ailleurs, homme de sens et de goût comme le prouvent

Digitized by Google

les modifications introduites dans le texte, il n'eût pas procédé à une aussi délicate opération s'il n'avait eu sous les yeux un manuscrit original en autographe ou en copie. Il n'hésite point à en faire mention aux endroits dont le sens lui échappe.

J'aboutis donc en apparence à la même conclusion que Libri, mais par un chemin très long où ses indications sommaires ne nous appelaient point et surtout grâce à la découverte du numéro et du timbre du fonds Albani. Autre point à noter. Si, lorsque pour la première fois j'ouvris le volume, je n'avais été étonné du changement si soigneusement apporté au titre de l'ouvrage, à partir du frontispice, et maintenu dans toute la suite, caractère auquel il n'est fait aucune allusion dans le catalogue rédigé par Libri, ma curiosité ne se fût peut-être pas éveillée, tandis que je me hâtai de lire à la suite en prenant des notes rapides que je viens de contrôler et compléter, grâce à l'amicale collaboration que m'a prêtée M. Girard, bibliothécaire à la Faculté de Médecine de Monptellier. Jusque là l'affirmation de Libri demeurait pour moi à l'état de simple conjecture dont rien, par son fait, ne garantissait la solidité.

La mention au volume d'une source originale est d'abord p. 27 et 31 en l'abréviation *Mò*, sans doute pour *mano* au sens d'écriture. Mais elle manque aux vraies variantes portant sur plus d'un mot ; c'est ce qui m'a forcé à les reproduire ici.

La suite en intéressera sûrement les fidèles de Torquato Tasso.

Le mérite des leçons préférées par le correcteur ne leur échappera point.

Les vers rétablis semblent nécessaires au sens ou compléter heureusement l'expression poétique de la pensée.

Le correcteur jugeant que le texte manuscrit à sa disposition valait mieux que celui de l'édition de Viterbe, sacrifia un exemplaire de celle-ci, comme s'il eût voulu le préparer

Digitized by Google

pour l'impression, mais annula les indications de noms d'auteurs qu'il avait ajoutées.

Une comparaison du *Sette Giornate* dans les diverses éditions anciennes du Tasse permettra de distinguer si tout ou partie du travail du correcteur a été utilisé en quelque manière.

Les ressources de bibliothèque me manquent pour aborder cette recherche. Du moins je n'ai rien dissimulé de ce qui peut engager à y procéder.

Dès à présent je propose de joindre au titre usité celui de *Li Sette Giorni*, en sous-titre, de même que pour le traité dit *de la Dignité* j'ai proposé d'accepter la forme donnée dans l'autographe *Des Dignités*.

Le monde des Catalogues doit être un Pays de Vérité [1].

Sans essayer davantage de juger du goût qui a présidé aux corrections de style, je note que les huit vers barrés de suite à p. 292, prêtaient à une objection d'ordre théologique. Imaginer Abraham se préoccupant, jusqu'à la terreur, du rang précis que la Providence lui attribuera parmi les justes, s'il sera au premier, au second ou au troisième, n'est pas conforme à la sérénité confiante où le glorieux patriarche doit attendre l'heure de l'Éternel. Le correcteur les supprime, et semble d'autant plus justifié que le Tasse tenait à ne pas s'écarter de la doctrine orthodoxe.

Dante n'eût pas commis cette faute, Dante qui, d'après Carducci, eut un héritier en Torquato Tasso. Celui-ci fut à la Renaissance, après le Concile de Trente, le poète et du renouveau catholique et de la civilisation chrétienne : « Il croit et raisonne sa foi avec arguments philosophiques ; il aime et commente ses amours en docteur ; il est artiste et écrit des dialogues de spéculations scolastiques qui voudraient être platoniciennes. Et comme Dante, il sent toujours

1. L'Abyssinie suivant la légende du Prêtre-Jean. Cf. *I Dodici Canti*, p. 363.

Digitized by Google

quelque reproche dans sa conscience de catholique. A son poème essentiellement religieux et chevaleresque, il superpose une allégorie religieuse et morale ; il craint toujours de l'avoir fait profane à l'excès. Il le refait en le purifiant. Ce remaniement ne le contente pas et il finit par le poème de la création [1] ».

C'est-à-dire par le poème des *Sept journées* ou *jours*, œuvre d'inspiration uniquement religieuse et pour laquelle un autographe nous offrirait sans doute des variantes curieuses, analogues à celles de *Monte-Oliveto* et souvent dictées par le souci de demeurer en parfait accord avec l'autorité ecclésiastique.

Tout en admirant la vérité géniale du rapprochement inattendu de l'Alighieri et du Tasse que j'ai résumé, je ne saurais adhérer à l'ultime conséquence qu'en va tirer l'illustre poète et critique italien. Toute opposition de tendance ne dégénère pas fatalement en rixe meurtrière et je n'approuve pas qui, parce que le bruit du balancier de l'horloge gêne sa méditation, lui décoche un lourd Sénèque :

Stridreva come protestando e poi
Il pendolo taceva [2].

Fâcheuse victoire d'un être raisonnable sur une pauvre machine, et qui pourrait dénoter chez l'auteur une promptitude inquiétante.

Carducci suppose une contradiction tournant au conflit intime entre les tendances principales que le Tasse doit à ses contemporains ; là serait la cause de la défaillance de sa raison. Égaré au milieu de la Renaissance, entre Arioste et Machiavel, entre Rabelais et Cervantès, il subit la peine de ce désaccord, et, innocent, en est tellement affecté qu'il devient fou. La plainte douloureuse de l'élégie qui entre les accords de l'épopée mourante jaillit de son cœur triste

1. *Studi letterari*, p. 131.
2. G. Carducci, *Giambi ed Epodi*, p. 144.

Digitized by Google

et voluptueux annonce en lui le premier en date des poètes modernes : « le Tasse a la maladie de l'âge de transition, de Chateaubriand, de Byron, de Leopardi. »

Même appuyées sur une solide érudition ces formules générales ne m'imposent pas. Lucrèce, avant le christianisme, s'écriait :

Medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid quod in ipsis floribus angat.

Par le peu que les fragments de Montpellier nous montrent de Torquato, nous voyons que les influences extérieures à elles seules, n'expliquent pas son malheur. De bonne heure il perdit cette maîtrise de soi qui, stoïcienne ou chrétienne, sait seule résister aux tempêtes du dehors et du dedans. Avec la passion, céder aboutit à l'abdication totale et le grand homme déchu devient un objet de compassion. Plaignons-le, continuons à l'admirer et à l'aimer, mais pour atténuer sa chute, n'admettez pas qu'elle fût inévitable.

Dans l'histoire de la formation complexe de l'Italie moderne, la part faite à l'hérédité sous le nom de *svolgimento* ou d'évolution n'étonne point, mais n'autorise aucun abandon des lois morales. La folie du Tasse ne fut pas nécessitée par les conditions religieuses et philosophiques du temps où il a vécu. En raison de son caractère et de ses dons, les assauts des passions lui rendirent plus difficile le maintien de sa liberté. La puissance évocatrice de son imagination, la délicatesse extrême de sa sensibilité, la science des « fere dolcezze » de l'amour, tout ce qui le fait aimer et admirer, donnait à ses passions une intensité ardente. Joignons à cela l'orgueil de se savoir admiré, ce qui prédispose à la mégalomanie.

Il y eut en lui conflits et luttes morales, à l'occasion des incidents que nous connaissons par lui, par ses amis, par ses biographes. D'une lutte intérieure je crois avoir un

Digitized by Google

écho dans le *Monte Oliveto* à l'endroit où il conseille de renoncer aux vanités du monde qui n'est qu'immondice :

E fugga questa interna horribil guerra.

A tort ou à raison, il se croit trahi et menacé par tous. Au XVIe siècle et particulièrement en Italie, ses idées étaient dans l'air. Il en fait sa nourriture. Sa raison enfin est dominée par la Peur. A tel jour, elle abdiquera.

Le manuscrit autographe H 275 dont il a été traité plus haut, contient la lettre à Capponi [1] où le Tasse raconte lui-même son aventure avec un de ses anciens amis qu'il accusait de trahison et qui répliqua par un impertinent démenti. Torquato l'ayant souffleté, l'ancien ami avec ses frères auraient, pour se venger, tenté d'assassiner le poète. Cet incident semble avoir rompu dès lors l'équilibre entre les passions et la volonté de l'auteur de la *Jérusalem*.

Pour lui le conflit périlleux fut entre les passions et son libre arbitre, non entre des influences païennes et chrétiennes. Poète il cessa un jour de se gouverner.

Qu'aux époques dites de transition où la foi dans les principes est ébranlée, de grands esprits aient eu un sort pareil, nul n'en disconvient. Chez eux un penchant à laisser l'autorité à la « Folle du Logis » ne surprend pas. Mais Dante qui a passé par les plus terribles épreuves, ne s'est pas laissé dominer par l'ensorceleuse, ni Milton, ni Corneille, ni Molière, ni Racine.

Du déterminisme de Giosuè Carducci j'attendais quelque allusion à l'influence que les malheurs de sa famille auraient eu sur la formation du caractère de Torquato. Mais son horreur pour les Jésuites trouve un dédommagement à se dauber de l'égoïsme ascétique de Louis de Gonzague.

Par contre, il a toute raison de conclure : « La grande

1. Guasti, l. l., p. 215, lettre 85. On suppose la lettre du 10 octobre 1576.

Digitized by Google

littérature de l'Italie, vivante, nationale en même temps qu'humaine, par laquelle elle concilia l'antiquité et le moyen âge et représenta l'Europe renouvelée suivant l'esprit romain, finit avec le Tasse. » Là-dessus il n'y aura qu'une voix pour approuver. Ni Tennyson dans son remaniement de l'Histoire du roi Artus et de la Table Ronde, ni surtout Longfellow en fabriquant une *Légende Dorée* à l'imitation de Gœthe, où le drame finit par l'absolution de Satan, n'ont su concilier l'esprit classique et celui du moyen âge, comme le Tasse l'a fait : « Onorate l'altissimo poeta ».

FERDINAND CASTETS.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE DE LA VILLE DE PERPIGNAN

(*Suite*)

CLVI

Le péril a la frontière.

1602, 10 avril[1].

Illustres senyors. —En aquest punt que son les deu de la matinada don Carles Coloma, llochtinent de capita general en aquest presidi, per dos capitans nos ha enviada copia de una carta de Sa Magestat, de laqual copia ab esta va copia per V. M. ab laqual restam avisats del mal intent del frances y que, reconegut lo lloch, se es vist y trobat ser aixi com Sa Magestat scriu, donam per ço a V. M. aquest avis pera que estiguen ab la vigilancia y cuidado que se deu y semblant negoci requer en servey de N.S. Deu y de Sa Magestat, defensa y conservacio de aquesta vila y de tota Espanya. E Nostre Senyor guarde a V. M. com desijam. En la vila de Perpinya als 10 de abril 1602.

Illustres Senyors, B.L.M. de V.M. Los Consols de la vila de Perpinya.

CLVII

Menace de peste.

1602, 2 août.

Illustres senyors. — Ab esta donam avis a V.M. com los consols de la vila de Illa ab carta nos avisen que en lo lloch

1. Nous ne trouvons aucune lettre des consuls de Perpignan entre le 24 septembre 1598 et le 10 avril 1602.

Digitized by Google

de Rebollet en França se moren de mal contagios, com V. M. veuran ab la copia de dita carta que va en esta y que lodit avis donam a Sa Excellentia per lo mateix correu y de com havem ja ordenat tot lo necessari per conservacio de la bona salut y havem trames home en Conflent per saber la veritat de ladita nova. Com tingam altra cosa de nou ne donarem avis a V.M. y entre altres coses havem ordenat no deixar intrar en Perpinya ninguna persona ni de França ni de Rosello sens portar polices de salut. E la Santissima Trinitat guarde y conserve les illustres persones de V.M. com desijam. En la fidelissima vila de Perpinya als dos de agost M.D.C.II.

Illustres Senyors B.L.M. de V.M. Los Consols de la vila de Perpinya.

Lettre des Consuls d'Ille.

Molt illustres senyors. — Per home propri del lloch de Pratz [1] de la terra de França, en aquest punt que son be onze ans de migdia, havem tingut avis qu'en lo lloch de Rebollet de dita terra de França se morin de mal contigios; de pochs dies aquesta part, en loqual se son ja mortes algunes quaranta persones, y dies de set y vuyt persones, es assaber axi en lo camp, camins y altres parts; y aixi nosaltres encontinent havem manat a nostron secretari despedir la present pera V.M. perque reseben lo que semblant cas requer. Ya nosaltres havem fet lo que ha menester en posar guarda a nostre portal. Y Nostre Senyor les molt illustres persones de V.M. guarde. De Illa y agost al primer de 1602.

Molt illustres Senyors B.a V.M. les mans. Los Consols de la vila de Illa.

1. Sans doute Prades (Ariège) ; mais on ne voit pas à quoi correspond *Rebollet*.

Digitized by Google

CLVIII

Démêlés avec les gens d'armes.

1603, 15 janvier.

Illustres senyors. — Ab carta de .xxj .de novembre proxim passat[1] a V.M. tramesa per lo magnifich Joan Coronat, burges, embaixador d'esta universitat, supplicarem a V.M. que, per la breu expedicio de la causa el aporta entre don Carlos y gent de guerra y esta universitat devant Sa Excellencia, V.M. ab los medis necessaris nos donassem tot ajudo e favor, intercedint ab Sa Excellencia y ab sos diputats del general de Catalunya per la breu despedicio de dita causa, y per lo impediment de dit Coronat avem feta eleccio del honorable Joan Climent Angelich, syndich d'esta universitat, pera que ab lo cuydado que conve per la quietut y sociego d'esta universitat procure la breu decisio de aquella. Supplicam per ço a V.M. sie de llur servey ajudar y affavorir en dit negoci com de V.M. confiam y donar a dit Angelich grata audiencia, fe y crehensa en tot lo que acerca ditas cosas explicara a V.M., offerintnos promptes en servir a V.M. en lo quens voldran manar. E Nostre Senyor les illustres persones de V.M. guarde com desijam. En Perpinya als xv de janer M.D.C.IIIJ.

Illustres Senyors a la ordinacio de V.M. promptes. Los Consols de la vila de Perpinya.

CLIX

Impression des Constitutions.

1603, 13 mars.

Illustres senyors. — Als .xii. del present reberem la carta de M. V de xxviii° de janer y ab ella molt gran conten-

1. Lettre perdue.

Digitized by Google

tacio de la merce que Sa Magestat nos ha feta en haver manat donar asiento y remate a les differencies y debates per occasio de la impressio de les Constitutions, lo que es molt conforme a l'amor que Sa Magestat com a pare, rey y senyor nostre, nos te, que ab tanta continuacio rebem de sa real ma merces y gracias. Agrahim a V.M. y estimam molt y en lo compte ques deu la bona voluntat y bona correspondencia y la merce nos han feta V.M. y tot aqueix savi Consell, de laqual los ne besam les mans yls supplicam nos manen que nosaltres ab moltes veres ocuparem en totes occasions al que sie servey de V. M. E la Santissima Trinitat las illustres personas de V.M. guarde y conserve com desijan. En Perpinya als .xiij. de mars M.D.C.IIJ.

Illustres Senyors B.L.M. de V.M. Les Consols de la vila de Perpinya.

CLX

Démêlés avec les gens de guerre.

1603, 21 novembre.

Illustres senyors. — Aquesta universitat ha determinat que Joan Coronat, burgés, se conferis en aqueixa ciutat pera communicar y solicitar la expedicio de la causa que Sa Excellencia ha de declarar per justicia acerca de les diferencies son ab don Carlos Coloma per gent de guerra, de lesquals y del estat de la causa y del negoci informara a V.M. dit Coronat. Supplicam per ço a V. M. nos fassan merce com be tenen acostumat ab los medis necessaris, donantnos tot auxili y favor e intercedir ab Sa Excellencia per la bona expedicio de dita causa, de laqual deppendeix gran part de la quietut y sociego ha de tenir aquesta vila y poblats d'ella, y noresmenys, intercedir ab les seus diputats del general de Catalunya per que interposen ses parts ab la solicitut y cuidado qual conve y acostumen per conservacio de

Digitized by Google

Constitutions de Catalunya y Privilegis reals. Y en tot lo que acerca de dites coses dit Coronat explicara a V. M. manaran donarli fe e crehensa, offerintnos promptes en servir a V. M. y aqueixa ciutat en tot lo quens voldran manar. E la Santissima Trinitat les illustres persones de V. M. guarde y conserve com desijam. En Perpinya als .xxj. de novembre M.D.C. IIJ.

Illustres senyors B. L. M. de V. M. Los Consols de la vila de Perpinya.

CLXI

La peste a Collioure et a Elne.

1604, 26 octobre.

Illustres senyors. — Del que occorre en materia de suspita de mal contagios ab esta donam raho y avis a V. M. que en la vila de Coplliura fins assi no se ha succeyda cosa nova que sia de consideracio, gracies a Nostre Senyor Deu. En la ciutat de Elna ha succeyt lo que V. M. ne manaran veurer ab la copia de la relacio que va en esta. Nosaltres havem llevada la intrada y comercio dels de Elna y havem proveyt y ordenat lo que conve acerca dels llochs uberts circumvehins d'Elna. Y en tot sian certes V. M. que estam y restarem continuament ab lo recel y cuidado que conve y lo cas requer. E la Santissina Trinitat guarde y conserve a V. M. com desijan. En Perpinya als .xxvj. de octobre M.D.C. IIIJ°.

Illustres senyors B. L. M. de V. M. Los Consols de la vila de Perpinya.

CLXII

Rétablissement des communications avec Elne et Collioure

1604, 11 novembre.

Illustres senyors. — Ab esta va la resolucio feta per los

Digitized by Google

doctors metges en ella firmats acerca de la peticio nos han feta los consols y syndichs de la vila de Coplliure y lo regent del capitol de la Seu d'Elna de donarlos la intrada en esta vila. Nosaltres, en virtut de ladita resolucio y de la dellibe-racio feta a die de ayr per la ditzena del morbo, entenem donar ladita intrada y comers en esta vila diumenge proxim vinent ab poblats de la ciutat d'Elna y de Coplliure. Donam per so a V. M. aquest avis pera que stigan certifficats de les diligencies e intelligencies que per conservacio de la bona salut fins assi avem fetes. E la Santissima Trinitat les illus-tres persones de V. M. guarde y conserve com desijam. En Perpinya als .xj. de novembre 1604.

Iilustres senyors B. L. M. de V. M. Los Consols de la vila de Perpinya.

CLXIII

Créance pour Frances Puigerau.

1607, 22 juin.

Frances Puigerau, « sindech del consistori del consulat de mar », est envoyé en mission à Barcelone [1].

CLXIV

La peste a Toulouse.

1607, 17 octobre.

Illustres senyors. — En est punt que son les quatre hores de la tarda, Bernat de Fos, habitant en esta vila, nos ha referit que ell anant en França pera comprar algunes mer-caderies en Tolosa, essent partit de Narbona, a un quart de lleuga, troba un traginer de Camppendut [2] y li digue que

1. Lettre en très mauvais état.
2. Capendu (Aude).

Digitized by Google

en Tolosa se morien de pesta ; y passa fins a Montredon [1] y troba altre traginer, loqual li digue que segurament la pesta era en Tolosa, y ab esta nova s'en torna en Narbona. Y essent al hostal, vingue un home de Carcassona dient que les consuls de Carcassona li havien dit digues als consols de Narbona que lo mal de peste era en Tolosa, en tres o quatre carrers, y que fessen bona guarda. Y lo mateix dia ha entes ha dir en Narbona a molta gent, y que ell per raho de dita mala nova no ha volgut passar avant, ans be sen es tornat y vuy es arribat en la present vila. Nosaltres despatxam home propri y de confianza pera Narbona per saber dels consols de Narbona ab certitut si lo dit mal contigios de pesta es en Tolosa ho no. En tenir resposta ne donarem raho y avis a V. M. E la Santissima Trinitat les illustres personas de V. M. guarde y conserve com desijam. En la vila de Perpinya als desaset de octubre Mil sis cents y set.

Illustres Senyors a la ordinacio de V. M. promptes. Los Consols de la vila de Perpinya.

CLXV

Même sujet.

1607, 20 octobre.

Illustres senyors. — Lo home propri que enviarem a Narbona, per saber ab certitut si lo mal contigios de pesta era en Tolosa o no, es arribat vuy a les sis hores de tart. Nos ha donada una carta dels de Narbona, copia de laqual vestida de frances en catala va ab esta. Nosaltres fem assi molt bona guarda y ab deliberacio del consell havem prohibida la intrada dels qui venen de França si no aporten certificatoria de salut dels consols de Narbona, y del tot la intrada de les robes y mercaderies encare que aporten certifficatoria de salut. E la Santissima Trinitat les illustres

1. Montredon (Aude).

Digitized by Google

persones de V. M. guarde y conserve com desijam. En la vila de Perpinya als vint de octubre de Mil sis cents y set.

Illustres Senyors a la ordinacio de V. M. promptes. Los consols de la vila de Perpinya.

CLXVI

La peste en France.

1608, 8 janvier.

Illustres senyors. — En haver rebuda la carta de Sa Excellencia de trenta del passat, convocarem lo consell del morbo, loqual delibera se torne lo comers e intrada en esta vila als de Narbona y altres parts de França ahont hi haura bona salut, aportant certificatories bones y autenticas a coneguda nostra y dels morbers, y ques lleu del tot lo comers y intrada ab qui vindran de Tolosa y de Carcassona y altres parts infectes. Y poc apres arriba de França Barthomeu Oliver que fou per nosaltres trames en França pera saber ab certitut lo del mal contigios. Y ha feta relacio copia de laqual va en esta. Estarem com sempre ab lo cuydado se requer, y occurrent cosa de consideratio, encontinent ne donarem raho a V. M. E la Santissima Trinitat les illustres persones de V. M. guarde y conserve com desijam. En la vila de Perpinya a vingt de jener Mil sis cents, y vingt.

Illustres senyors a la ordinacio de V. M. promptes. Los Consols de la vila de Perpinya.

Rapport de Barthomeu Oliver.

1608, 5 janvier.

Jo Barthomeu Oliver, enviat per los senyors Consols de Perpinya en França per saber certitut de les noves corren del mal contigios, so partit vuy al primer de janer 1608 y so arribat a Sanct Pau, ahont me so informat de dit mal per persones dignes de fe, com hi ha molt bona salut, sino

Digitized by Google

es a Tolosa, ques deya quey havia algunes cases tencades per sospita del dit mal.

Y lo segon dia, arribi a Llimos, y firi la mateixa diligentia, pero ne foren las mateixes noves : de molt bona salut sino lo de Tolosa, ques digue que y havia sis a set cases tancades per sospita de dit mal, y les tenen tancades fins vegen al moviment de la lluna sis moura cosa ninguna ho si en dites cases fara moviment, y lo ques digue que al hostal dels tres pixens s'era encontrada una moça, y que en dit hostal y havia y seren trobats molts traginers del Llenguadoch. Los metxes han result que no era cosa de dit mal. Y vuy esta dit hostal ubert per cosa certa y publica en dit Llimos y persones ho han vist, quels ho parlat, y la Cort de dita va avant, y no ses moguda persona alguna.

Es la veritat que fins a tant vegen li moviment fara en dites cases al dit moviment de la lluna no fan polisses de salut sino es ab condicio dient parteix de tal carrer ahont hi ha bona sanitat : y per fer aixi la veritat fas la present relacio vuy a 5 de janer 1608.

Barthomeu Oliver

Lo ques digue de Carcassona no es estat cosa ninguna ni per imaginatio que de Carcassona a Llimos y ha tres llegues, y van y venen, y trafiquen punt y hora. B. L.

CLXVII

MÊME SUJET.

1608, 29 juin.

Illustres senyors. — Ab esta donam avis a V. M. de les noves del mal contigios de pesta es en Tolosa com extensament veuran ab les copies de les cartes tenien rebudes dels Consols de Narbona [1]. Si altra cosa succehira ne donarem

1. La lettre en question, figurant aux archives, signale la recrudes-

Digitized by Google

avis a V. M. Assi tenien la guarda y lo miramentques deu per la conservacio de la bona salut. E Nostre Senyor les illustres persones de V. M. guarde y conserve com desijam. En la vila de Perpinya a.XXXVIIIJ. de Juny M. D. C. VIIJ.

Illustres Senyors a la ordinacio de V. M. promptes. Les Consols de la vila de Perpinya.

CLXVIII

La peste a Nice.

1609, 27 mars.

Une lettre des Consuls de Narbonne signale la peste à Nice, en Italie [1].

CLXIX

Menaces d'invasion.

1611, 27 juillet.

Illustres senyors. — Per esser de concideracio y cuidado les noves que en aquest punt nos han donadas, lo tinent del Castell avisantnos que un home de importancia li havia fet entendre que les tropes de França no eren desfetes, ans be eren en son asser, y que lo princep de Vandoma era en Marcella ahont estaven les galeres armades y a punt juntament ab tres galions, donam a V. M. aquest avis com devem, suppliantlos sie de llur servey fernos les merces que a V. M. tenim supplicades. Cuyas illustres persones la Santissima Trinitat guarde com desijam. De Perpinya ab 27 de juliol.

Illustres Senyors B. L. M. de V. M. Los Consols de la vila de Perpinya.

cence de l'épidémie à Toulouse. Elle est signée des Consuls de Narbonne : Cabreyrolles, Cereson, Germa, Portal, Pegoy.

1. La lettre en question, figurant aux archives, est signée des Consuls de Narbonne : Trilles, P. Latet, Busquet, Miquel La Crux, P. Montaner. Bartès.

Digitized by Google

CLXX

Créance pour Montserrat Alerigues

1612, 30 avril.

Illustres senyors. — Lo exhibidor d'esta es Micer Monserrat Alerigues, notari d'esta vila, loqual te orde nostre de suplicar a V. M. negocis convenients al benefici d'esta vila y terra, segons les instruccions te nostres. Suplicam a V. M. se servescan donarli audiencia, fe y crehensa, y en tot lo que de part nostra explicara a V. M. Cuyas illustres persones Nostre Senior guarde com desijam. En Perpinya als 30 de abril 1612.

Illustres Senyors, B. L. M. de V. M. Les Consols de la vila de Perpinya.

CLXXI

La peste a Toulouse

1617, 27 juillet.

Illustres senyors. — Per propri reberem esta nit proxim passada a les set hores de tarda una de V. M. de 17 del corrent de havis de la mala salut y ha en Tolosa y que cada die se moren cerca de cent persones ab suspita sie de contagio, advertintnos tingam bona guarda y no donem intrada a persones ni mercedaries vinguen de aquelles parts. Estimam en molt est avis com es raho, y, si be encontinent reberem la de V. M. de 14 del present, donarem avis als llochs maritims pera que sobre dites coses estiguessen advertits, fessen bona guarda : les mateixes y altres diligencies farem de nou, donent avis de dites coses als dits llochs y altres de aquest comptat ab les communications necessaries. Asseguram a V. M. que per nostra part tindrem bona garda y estarem advertits mirant per la conservatio de la salut co-

Digitized by Google

muna, y donarem havis a V. M. del que se offerira. E Nostre Senior a V. M. guarde com pot. De Perpinya y juliol 27 de 1614.

Illustres Senyors B. L. M. de V. M. sus majors servidors. Los Consols de la vila de Perpinya.

CLXXII

La peste en Orient

1619, 28 avril.

Illustres senyors. — Vuy ab carta de havis dels consols de Narbona que diuhen lo tenen des consols de Adda y de Baisés [1], ab copia de llurs cartas, tenim entes que en les parts del Llevant y ha contagio de pesta, y que esta molt encensa, y que dos vexells de aquexes parts son arribat en les isles de Marcella [2], ahont se son trobades en lo un quatre y en lo altre vexell sinc persones mortes de dit mal. Donem est havis a V. M. afi que se servescan fer lo que aparexera mes convenient per conservacio de la salut comuna; y sempre que tindrem altre havis lo manarem a V. M., a qui Nostre Senyor guarde com pot. En Perpinya y abril 28 de 1619.

Illustres Senyors de V. M. molt affectats servidors que les mans los besen. Los Consols de la vila de Perpinya.

CLXXIII

Bruits de guerre

1620, 19 octobre.

Illustres senyors. — Per lo rumor de guerra y actions del Frances contra esta vila y comptats y informar a V. M. del que apar convenient en servey de Sa Majestat y deffensa de

1. Agde et Béziers.
2. Une lettre de démenti des Consuls gouverneurs de Marseille figure aux archives sous la date du 6 mai 1619.

Digitized by Google

aquesta terra, havem destinat lo noble don Lluis Taqui, consol segon, ab las instructions convenients : suplicam a V. M. li donen entera fe e credit. E Nostre Senyor a V. M. guarde com desejam. Perpinya y octubre 29, 1620.

Illustres Senyors B. a V. M. les mans. Los Consols de la vila de Perpinya.

CLXXIV

Procès relatif a certains droits de leuda.

1627, 10 juillet.

Illustres senyors. — Nostres predecessors, en lo exit de llur offici y carrech de Consols de llotja de aquest magistrat, reberen de V. M. de 19 juni proxim passat, y en raho de asso no pogueren respondre. En esta diem a V. M. que dits nostros predecessors, instant lo arrendador del dret de periatge del dit magistrat, prosehiran y procehint llegitim proses y los terminis de dret acostumats y condempnatio en la casa y cort del real patrimoni en raho de les lleudes de Salses y Perpinya, proferriran sentencia en la causa que devant de ells se aportava per raho del dit dret pretes de cert numero de moltons que Frances Marti, frances, entra de França en lo present comptat de Rossello, y aquell, a risch y perill seu, lliura en lo pont y ribera de la Tet de juridicha. Y quant nou fos, de aquella penja causa per appellatio interposada devant lo jutge de appells del present magistrat, devant loqual podran les parts inderessades deduir de llur justicia, ahont es cert la alcansaran. Asseguram a V. M. que nostron desig y quest es resecar inquietuts, als quals procurarem per nostra part no donar lloch, y, salvos nostros privilegis y justicia, tenir y conservar tota la bona correspondencia y conformitat quens sera posible ab V. M., a qui Deu Nostre Senyor guarde com pot. En Perpinya a 10 juliol 1627.

Digitized by Google

Illustres Senyors B. a V. M. les mans. Los Consols de la Llutja de Perpinya.

CLXXV

Exportation des blés.

1628, 22 juillet.

Illustres senyors. — La sterilitat y curta cullita de grans que, en lo principi desta recullida, amenassa, nos ha compellit de que, en lo ingres de nostre offici consular, tement lo perill que a esta universitat y comptat, per esser cerca de frontera, podrien succehir, usassem de la facultat a esta universitat ab diversos reals privilegis per los serenissimos reys de Arago de felice recordacio concedits, fehent prohibicio de la embarcacio y treta de blats y altres grans, y per dit effecte manar publica ab la forma acostumada las cridas solitas y necessarias, sens ministeri ni dependencia del governador d'estos comptats. Dehont podian V. M. excusar de fer la admiracio y sentiment que ab la carta de V. M. del 13 del corrent rebuda nos diuen ha feta tota esta ciutat, ins pesa en extrem com no podem ara de present donarlos mes gust en lo que ab dita demanan, per esser, com son, en lo principi de la recullida, y no poderse possible fer la resolucio y escandoll voldriam del blat y altres grans se culliran en est comptat, a demes de las cent cinquanta carregues de farina havem donat llicencia se embarcassen, sent altre mes quantitat ne han embarcada per obs de la fleca y postam de eixa ciutat, assegurant a V. M. que feta dita cullita, com esta vila y comptat reste ab la provisio necessaria peral sustento dels poblats en ella, per esser la conservacio d'ell tant necessari al Rey nostre senyor y a tota Spanya, los servirem en tot loque sera possible, no sols en aixo, pero en tot lo demes que a eixa ciutat convinga tindrem tota correspondencia. E Nostre Senyor a V. M.

Digitized by Google

guarde com desijam. De Perpinya y juliol als 22 de 1628.

B. V. M. les mans sos majors servidors. Los Consols de la vila de Perpinya.

CLXXVI

La peste en France.

1628, 22 juillet.

Illustres senyors. — Avuy die present tenim rebuda carta dels consols de Narbona en resposta de una nostra dels 15 dels corrent en y acerca los negocis del morbo de algunes terres de França donantnos avis en quines y quals parts y quals terres son pestiferades, y ells se guarden. Ab esta donam lo mateix com podram V. M. veurer ab la copia va interclusa dins esta traduhida de frances en cathala. Nosaltres tant continuant les guardes, y procurarem en enterarnos del estat, augment o declinatio de aquell, y en sa ocasio donarem a V. M. llarch avis com es just. En lo entretant, V. M. se serviran en tenir la vigilantia y guarda qual conve. A qui guarde lo Senyor. Perpinya juliol 22 de 1628.

B. a V. M. les mans. Los Consols de la vila de Perpinya.

Avis donné par les consuls de Narbonne.

Magnifichs senyors. — La de V. M. tenim rebudes de 15 del corrent, y en resposta direm a V. M. que, en lo del mal contagios, nosaltres nos guardam tot lo que es possible per causa que nosaltres restam assegurats ques pus escalfat a la part d'Elberny [1], en los llochs dits Carsi, Ruerga, y particularment a la vila de Chaors [2] y Salvaterra [3], vila que son a duas patites jornades de Tolosa. V. M. tindran axo per avis per guardarse com tenan obligacio, y, per la corres-

1. Auvergne.
2. Quercy, Rouergue, Cahors.
3. Sauveterre (Aveyron).

Digitized by Google

pondencia que tenim entre nosaltres, estam obligats en advertirlos en aqueix cas, lo que farem en totes les novas sabrem mes avant, restant com sempre, magnifichs senyors, los majors servidors de V. M. Los Consols de Narbona. Cunver, consol, Juan Caussat, consol, Francesh Caller, consol. De Narbona als 20 de juliol 1628.

CLXXVII

Même sujet

1628, 14 septembre.

Illustres senyors. — Per la que vuy, die present, tenim, rebuda dels de Narbona restam avisats que en Lio de França y hauria mal contigios y molt scalfat, com podram V. M. manar veurer ab la copia d'ella que va dins esta traduhida de frances en cathala. Per hont havem acordat en lo punt donar est avis a V. M. pera que pugan prevenir en fer aixi las guardas necessaris com lo demes aparega a V. M. millor convenir, que nosaltres assi fem lo mateix y les continuarem segons demana la ocasio. Y de tot lo que sabrem de nou donarem avis promptas. Guarde Deu a V. M. Perpinya setembre 14 de 1628.

B. a V. M. les mans Los consols de la vila de Perpinya.

Avis douné par les consuls de Narbonne.

Senyors. — Ar mateix havem rebut una mala nova, y es que lo mal contagios esta molt scalfat en Lion. Perço tenim vedada la entrada de aquells que venen de aquelles parts y lo mateix han fet los d'Avinyo y altres viles. Nosaltres tenim molt gran cuidado de que persona ne vinga de aquelles parts no entre en esta vila. Suplicam a V. M. de fer lo mateix, per conservatio de laqual confiam y restam,

Senyors, molt humils y effectionats servidors. Los consols de Narbona. Tregotim, consol, Lenoir, consol, Juan Caussat, consol, Ramon Calles, consol.

Digitized by Google

CLXXVIII

La peste a Toulouse.

1628, 20 septembre.

Illustres senyors. — Per carta de avis dels Consols de la vila de Prada, rebuda en est punt, restam avisats, com, per lo avis tenen de una carta de mossur de Sornia dels 19 del corrent, que en la ciutat de Tolosa, en algunes cases y en algunes parts de la ciutat hi havia mal contagios, y que en Sornia feian molt bones guardes, y no deixavan entrar ningu de Tolosa encara que portassen polisses de salut. Y aixi semblantment los havem prohibida la entrada. Havem per so encontinent acordat donar lo mateix avis a V. M. com tenien obligacio. Y si altre cosa sabrem de nou, tindrem lo mateix cuidado. Guarde lo Senyor a V. M. com supplicam. Perpinya setembre als 20 de 1628.

B. a V. M. les mans. Los Consols de la vila de Perpinya.

CLXXIX

Même sujet.

1628, 21 septembre.

Illustres senyors. — Apres del avis que donarem hayr a V. M. del mal contigios en la ciutat de Tolosa, tenim rebut dels consols de Narbona lo mateix avis cert, qual entensament podran V. M. manar veure al la copia de la carta que va ab esta traduhida de frances en catala, a laqual y a qualsevols mercaderies que pugan venir de França havem llevada la intrada y comers. Guarde Deu a V. M. com suplicam. Perpinya setembre 21 de 1628.

B. a V. M. les mans. Los Consols de la vila de Perpinya.

Avis donné par les Consuls de Narbonne.

Magnifichs senyors. — Per resposta a la de V. M. tin-

Digitized by Google

guda a temps y en lo punt que nosaltres starem para avisar V. M. de com nosaltres stam certifficats que un frare dominico vingue de Chaors y entra en la ciutat de Tolosa ab una polissa de salut falsa, y en lo endema se mori de la pesta ; e a causa d'ell o de sos habits tres o quatre casas se son trobades pestiferades, he las persones de dites casas las han tretas fora de dita ciutat, alguns morts y altres ferits del mal contagios : y aixi es la causa que nosaltres havem result que persones que vinga de Tolosa no entrara la present vila. Y mes tenim enviat a Carcassona y a Castelnoudarri de ferne lo mateix, altrament nols deixarem entrar a ningu que vinga de llur vila. Y tambe tenien avisats a tuts los lochs de nostre Bisbat. De laqual cosa havem volgut avisar a V. M. per que tingan la correspondentia.

Per Llimos, nosaltres no tenim sabut cosa. Si V. M. ne saben alguna cosa nosne avisaran, perque nosaltres ne pugan saber la veritat per donarli lo orde que sera menester, promettent a V. M. quels avisarem de tot lo que sabrem sobre aquell cas, restant com sempre,

Los majors servidors de V. M. Los Consols de Narbona. Tripoll, consol ; Camprodon, consol ; Juan Caussat, consol ; Ramon Calle, consol.

CLXXX

La peste en France.

1631, 30 mars.

Illustres senyors. — En est punt tenim avis de algunes persones fidedignes, y assenyaladament per carta de Barthomeu Ponsi, veguer de la vila de Canet de Rossello, com en moltes viles y llochs de Fransa ses molt reviviat lo mal contagios de pesta, y que esta molt ences, com manaran veurer ab la copia de dita carta que va dins esta : per lo que havem ordenat fer y fortificar les guardes en las

Digitized by Google

portes ab molta rigor, y anirem continuant. Nostre Senyor nos vulla preservar per sa infinita misericordia y a V. M. guarde com suplicam. Perpinya y a mars 30 de 1631.

B. a V. M. les mans. Los Consols de la vila de Perpinya.

CLXXXI

Même sujet.

1631, 29 juin.

Illustres senyors. — A merce particular tenim lo avis nos donan ab la rebuda dels 15 del corrent aserca del que ab certitut tenem entes que en Narbona, Toloza, Besiés, Lio y altres llochs de Fransa y ha mal contagios de peste que Deu guarde a tots, y que per so han llevat tot lo comers a persones, robes y mercaderias de tota Fransa : lo que, essent aixi, es estat molt acertat. Si be assi no tenim tal certitut, totavia, per lo perill y danys tant ireparables que solen acarrear semblants mals de contagio, may havem cessat en fer y tenir les guardes necessaries en los portals y los anirem sempre continuant conforme lo cas requer, si be en Cathalunya tenim entes y ha molta floredat, y estigan V. M. certs que per nostra part no faltarem un punt en tot allo que sia de convenientia pera la custodia d'esta vila y comptats, aixi en donarlos avisos com altrament. Guarde Deu a V. M. Perpinya juny 29 de 1631.

B. a V. M. les mans. Los Consols de la vila de Perpinya.

CLXXXII

La peste a Pollestres.

1631, 8 août.

Illustres senyors. — Tenim noticia de les malalties y morts que dins breus dies se succehien en un lloch anomenat

Digitized by Google

Pollestres [1], distant del camin real qui va en aqueixa ciutat algun mig quart de lleuga y desta vila lleuga y mitja o cerca. Havem procurat ab la brevedat y promptitut possible inquirir quines malalties eren y, segons la relacio dels doctor en medicina y mestre chirurgia que havem enviats a censurar y visitar aquelles, resta haveriguat esser mal contagios de pestilencia (que Deu guarde a tots per sa infinida misericordia) com mes extensament podrem manar veurer V. M. ab la relacio de aquells que va dins esta. Per lo que encontinent havem prohibit la intrada y comers y sforçades les guardes y havisats a totes les viles y llochs de Rossello pera que fessen lo mateix, y aquelles anirem continuant y previndrem en tot lo demes que apareixera convenient y necessari pera preservacio de la bona salut de tots. Entenem que lo mal contagios es vingut de França. Donam est llarch havis a V. M. peraque puguen prevenir dels remeys mes efficaces apareixeran convenients. Guarde Deu a V. M. Perpinya y agost a 8 de 1631.

B. a V. M. les mans. Los Consols de la vila de Perpinya.

CLXXXIII

L'ÉTAT SANITAIRE A PERPIGNAN.

1631, 23 août.

Illustres senyors. — Segons relacio de multes persones restam certificats que en aqueix ciutat y per tota Cathalunya, per lo mal contagios essent en lo lloch de Pollestres y suspita desta vila, han llevada la intrada a esta vila y a tot Rossello : del que som restats mult llestimats, y lo que es pejor que, enviant algun correu per donar avis a Sa Excellencia y a V. M., nols deixan passar, contra tota la charitat christiana, sens tenir la correspondentia que en altres occasions entre aqueixa ciutat y esta universitat se ha tinguda.

1. Pyrénées-Orientales, canton de Thuir.

Digitized by Google

Per hont suplicam a V. M. sien servits asenearse y enterar ab certitut y veritat del que passa, que en cas en esta vila hi agues cosa en contrari, com no le y ha, hans en ella gossam de tota salut, com james la ajam tinguda, per ninguna via deyxariam ab puntualitat y veritat de donar avis a V. M., que esta vila y nosaltres estimarem y tindrem en lo compte es raho. Guarde Deu a V. M. Perpinya y agost 23 de 1631.

Illustres Senyors B. a V. les mans. Los Consols de la vila de Perpinya.

CLXXXIV

Même sujet.

1631, 7 septembre.

Als illustres senyors jurats de Gerona. — Illustres senyors. — Lo donador d'esta es ereu propri que enviam a Sa Excellencia per los negocis concorrents del mal contigios de pesta, que segons oppinio de la major part dels doctors en medicina diuen haver en esta vila. Sie de tot alabat lo Senyor ! Y si be lo negoci no es de molta consideracio, que sols se ha conegut en los mosos de Miquel y Agosti Masdeu y de Luhis Jultru, qui estavan fora de la present vila, y entre cascus de un carrer anomenat de la Trilla vora los murs, losquals havem tancades y treta la gent deffora, y en una casa de Marti Aruella, esparter, ahont se son morts dins breu dies alguns persones, totavia nosaltres es com ells diuan, y confiam ab lo favor del Senyor no passara avant.

Supplicam a V. M. sien servits, si no volran permetre passatge al correu, encaminar los plechs aporta per sa Excellencia y altres, y que lodit correu tinga algun llochs commodo per aguardar la resposta o be manarnosla V. M. enviar ab la promptitut que lo negoci requer, queu

Digitized by Google

estimarem com de ma de V. M. A qui suplicam lo Senyor guarde. De Perpinya 9 setembre a 7 de 1631.

Illustres Senyors B. a V. M. les mans. Les Consols de la vila de Perpinya.

CLXXXV

La peste en France.

1633, 26 avril.

Illustres senyors. — Avuy havem rebut carta per propri dels consols y lloch de Dusens [1] hi ha mal contagios de pesta, del qual Deu guarde a tots. Encontinent havem resforsades les guardes que ja lo die de ayr, per ocasio de les mateixes noves que per altres haviem tingut, haviem ja menat posar en los portals de la present vila, y ordenat y provehit lo que ha convengut fer a preservar esta vila en la passada. Ans aparegut fer lo debit de nostre offici consular y en raho de tota bona correspondentia donar de tot el avis a V. M. pera que sien servits ordenar y provehir lo quels apareixera convenir pera la custodia y guarda de aqueixa ciutat. Guart Deu a V. M. Perpinya y abril 26 de 1633.

Illustres Senyors. B. a V. les mans. Los Consols de la vila de Perpinya.

CLXXXVI

Même sujet.

1634, 13 mai.

Molt illustres senyors. — Per carta de avis dels consols de Coplliure, de laqual en esta trametem copia a V. S., tenem entes que en Montalba [2] y dus altres llochs circum-

1. Probablement Tuchan (Aude).

2. Montauban. On pourrait aussi penser à Montalba, mais, outre que le texte paraît viser une ville, il n'eût pas été nécessaire de sa-

Digitized by Google

vehins de Fransa hi hauria mal contagios, del que Nostre Senyor nos guart. Per ço donam est avis a V. S. en raho de la obligatio nos recau de perseguir la consuetut de nostres passats en respecto de semblants avisos. Per certificarnos de la veritat y poder donar los avisos quals convenen a V. S. havem enviat propri als Consols de Narbona. Guarde Nostre Senyor y conserve com suplicam. Perpinya y maig 13 de 1634.

Molt illustres Senyors affectats servidors qui les mans los besen. Los Consols de lo vila de Perpinya.

Avis donné par les Consuls de Collioure.

Vuy die present havem rebut avis del patro Jaume Bosch, natural d'esta vila, que vuy se troba en Narbona, de que hauria hoit dir que Montelba y dos o tres llochs de Fransa seria lo mal contagios, delqual lo Senyor nos vulla a tots per sa infinida misericordia preservar. Perço fem est avis a V. M. per que com de negoci tant perillos s'en enformen millor si poram ab les diligencies que acostumen, y de tot lo que en aixo sels innovara nos manan avisar, offerintnos per lo mateix. Deu los guart. De Coplliure als 12 de maig 1634.

Les Consols de Coplliure.

(*A suivre.*) J. CALMETTE ET E.-G. HURTEBISE.

dresser à Narbonne pour s'enquérir d'une localité aussi voisine de la frontière.

Digitized by Google

LA VIE DE SAINT ELEUTHÈRE

ÉVÊQUE DE TOURNAI

POÈME ANONYME DU XIIIe SIÈCLE

LE MANUSCRIT

C'est par un manuscrit unique qu'est connue la vie rimée de saint Eleuthère que nous publions ici. Il fait partie du fonds français de la Bibl. nat. à Paris où il porte la cote 24430 (ancien Sorbonne 454) [1].

C'est un volume in-folio relié en maroquin rouge aux armes du cardinal de Richelieu et comprenant 181 feuillets en parchemin de 335 sur 250 millimètres, à deux ou trois colonnes.

Il date des dernières années du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe et contient les ouvrages suivants :

fol. 1. Suite du Roman de Cléomades, par Adenet le Roi.
fol. 59. Chronique de Rains ou Récits d'un ménestrel de Reims.
fol. 81. Vie de Pères du désert.
fol. 113-116 et 151-169, Chroniques de Tournai.
fol. 117. Vies de Saint Eleuthère, évêque de Tournai.
fol. 124. Le Roman d'Eracle, par Gautier d'Arras.
fol. 145. Lettre de Jean de Villers sur la prise d'Acre.
fol. 170. Li contes dou rois Flore et de la bielle Jehanne.
fol. 176. Li contes dou roi Constant l'empereur.
fol. 178. Li estoire dou roi Labiel et du roi Laban son père.

1. Une vie en prose de *Monseigneur saint Libire, évêque de Tournay* est conservée à la Bibliothèque de Lille, ms. coté 453, fol. 236 vo. Nous devons cette indication à l'obligeance de Mlle Droz.

Une vie sommaire en prose est insérée dans la *Chronique de Tournay* du ms. 24430 du fonds fr. de la Bibl. nat.

En 1479, Alard Janvier rédigea les *Vies de saint Piat et de saint Eleuthère*, poème de plus de cinq mille vers. Voir A. Wilbaux, *Catalogue des manuscrits de Tournai*, 1860, p. 39.

Digitized by Google

« Vilaume de Le Mote » et « Michiel de Le Fontaine » sont des noms d'anciens possesseurs inscrits au fol. 181 v° par une main du XVe siècle.

La « Vie de saint Eleuthère » est écrite sur deux colonnes et s'étend du fol. 117 au fol. 123 v°. Le texte est divisé en paragraphes commençant par une lettrine à l'encre rouge.

Ce manuscrit, décrit au *Catalogue général des manuscrits de la Bibl. nat.*, a été mentionné par Armand d'Herbomez [1] ; il a aussi fait l'objet d'une courte note de Francisque Michel [2] et de deux articles de Gachard [3].

ANALYSE DU POÈME

Les persécutions qui eurent lieu sous Dioclétien et Maximien forcèrent saint Piat et beaucoup de néophytes à quitter la ville de Rome. Saint Piat chercha un refuge à Tournai où il convertit de nombreux païens à la foi nouvelle.

Parmi ceux-ci se trouvait Erimus qui eut un fils de grande valeur nommé Serenus. Riche, puissant et généreux, Serenus était respecté des païens. Il avait épousé Blanda qui, dans leur vieillesse, lui donna un fils nommé Lehire (Eleuthère) dont l'enfance fut un exemple de sagesse et de douceur.

Après le martyre de saint Piat, le tribun de Scaudaing assembla les aînés du peuple et tous décidèrent de bannir les chrétiens et de les déposséder de tous biens.

Les exilés quittent Tournai et se réfugient à Blandain où ils fondent l'Église Saint-Pierre. Ils placent sur le trône

1. *Les manuscrits de la Bibl. nat. à Paris*, p. 18.

2. *Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 1840 (1re série, tome III), p. 133.

3. *Bulletins de la Comission royale d'histoire de Belgique*, 1843 (1re série, tome VI), p. 170.

La Bibliothèque Nationale à Paris, tome I, p. XXXIV et 84-85 (Collection de chroniques belges, tomes 43-44).

Digitized by Google

épiscopal de Tournai Théodore qui meurt bientôt après son élection et est remplacé par Lehire.

La fille du tribun du pays d'Escaut, la jeune Paiienne, avait, depuis son enfance, nourri un secret amour pour celui qui était maintenant élevé à la dignité d'évêque.

Incapable de cacher plus longtemps ses sentiments, elle se rend à l'ermitage du saint homme et essaie de le séduire. Mais Lehire s'enfuit en laissant son manteau aux mains de Paiienne qui, d'émotion, tombe morte.

A la prière du tribun qui promet de se convertir à la foi chrétienne, Lehire accomplit le premier acte de sa vie de thaumaturge. Frappant le tombeau de sa crosse, il ressuscite Paiienne et, l'ayant purifiée par le jeûne et le baptême, il lui donne le nom de Blande qui était celui de sa propre mère et d'après lequel avait été formé celui de Blandain.

Tous les païens cependant ne sont pas convaincus par la résurrection de Païenne et pour briser la résistance des récalcitrants, Dieu, par deux fois, leur envoie une peste dévastatrice. La deuxième fois que le fléau s'abat sur eux, les païens viennent s'humilier devant Eleuthère et reçoivent le baptême.

Afin de fortifier leur foi encore nouvelle, Dieu permet à son saint d'accomplir d'autres miracles. Un aveugle recouvre la vue, un paralytique de naissance se met à marcher, un lépreux est guéri et sa peau devient plus douce et plus vermeille que celle d'un enfant de quinze ans.

La nouvelle de ces miracles se propage à travers la France et arrive aux oreilles du roi Clovis. Il vient à Tournai où il écoute avec délices les prédications de l'évêque. Mais le roi Clovis a commis un péché honteux [1] qu'il n'ose avouer et dont il a l'âme souillée. Pas n'est besoin qu'il le con-

1. Le miracle du péché du roi se retrouve dans la *Vie de saint Gilles*, de Guillaume de Berneville. Voir l'édition de G. Paris et Alphonse Bos, Société des anciens textes, 1881, Introduction, p. LXVII et ss.

Digitized by Google

fesse : Eleuthère, éclairé par le Saint-Esprit, lit dans le cœur du roi. Après une nuit de prières et de pleurs, il se rend à l'église au point du jour, chante la messe avec dévotion et prie Dieu qu'il daigne absoudre le roi. Et voici qu'un ange descend au milieu d'une grande clarté et remet au saint un parchemin portant que Dieu a pitié du roi Clovis et lui remet son péché.

Mais le Diable, attristé et courroucé à la vue des conversions de plus en plus nombreuses, jure de se venger et sème l'hérésie parmi le clergé. Eleuthère lutte alors contre les « bougres » et les « hereges » par des sermons et des voyages à Rome où il va demander l'appui du pape. Hormisdas lui remet deux précieuses reliques : l'épaule de saint Étienne et la tête de sainte Marie l'Égyptienne, reliques qui guérissent du mal ardent quatre hommes et deux femmes.

L'hérésie reprend cependant de plus belle et les païens font le complot de tuer le saint évêque. Ils mettent leur projet à exécution, guettent le saint homme, l'assaillent avec des bâtons et le blessent grièvement. A cette nouvelle, les dames et les « damoiselles », battant leurs paumes et s'arrachant les cheveux, prononcent des regrets funèbres ; les hommes se couvrent la tête de cendre et de poussière et se tordent les poings. On emporte le saint dans sa maison et on l'étend sur un lit recouvert non de lin, mais de haire. Il y vit cinq semaines dans les douleurs, ne cessant de prêcher et d'enseigner ses disciples et ayant déjà la vision du paradis ouvert.

Quand il meurt, « li angles l'en portent cantant en une nue » et messire saint Médard met le corps au « moniment ».

Les miracles *post mortem* sont nombreux. C'est un Juif que la Vierge sauve des peines de l'enfer ; c'est une veuve pieuse appelée Tècle qui, en vision, reçoit du saint l'ordre d'amener les évêques à son sarcophage où l'on procède

Digitized by Google

à l'élévation du corps. C'est encore un pauvre petit berger tué dans le bois par un « vif diable en guise d'un lion » et qui est ressuscité par des invocations que le peuple adresse à saint Lehire.

Des aveugles, des paralytiques sont guéris, un prévôt ressuscité. Une femme muette et aveugle, apportée devant l'autel, entre dans une transe et a la vision de saint Eleuthère accompagné de deux martyrs et de deux confesseurs. Elle s'éveille guérie.

Le nombre des miracles qui s'accomplissent sur la tombe du saint excite la convoitise des Tournaisiens. Ils se rendent à Blandain, avec l'intention d'en enlever la châsse. Après un combat miraculeux où les flèches tirées par les gens de Blandain se retournent contre eux-mêmes, les Tournaisiens vainqueurs emportent leur évêque et déposent le saint corps au moutier Notre-Dame où sa vertu se manifeste par de nombreux miracles. Le récit se termine par un panégyrique du saint et une évocation grandiose de sa gloire en paradis :

> Li martir en font goie et li confiés le vantent
> La compagnie as virgnes en leur caroles cantent...

Les *Vitae Sancti Eleutherii* [1]

Les documents biographiques sur le héros de notre poème se composent de quatre *Vies* latines, publiées par les Bollandistes dans les *Acta Sanctorum*, à la date du 20 février [2].

La première de ces *Vies*, éditée d'après des manuscrits d'Anvers et de Tournai [3], a dû être écrite, de l'avis des

1. Voir U. Chevalier *Biobibliographie*. — Cf. *Histoire littéraire de la France*, III, p. 153 ss. — Foppens, *Bibl. Belg.*, I, p. 256.—*Gallia christiania*, t III, col. 209.

2 Voir *Bibliotheca Hagiographica Latina*, p. 369 et Molinier, *Les sources de l'histoire de France*, t. I, p. 116, nº 305.

3. Publiée aussi dans *Act. SS. Belgii*, t. I, pp. 475-81. Voir *Var. lect.* dans *Anal. Boll.*, t. III, p. 173.

Digitized by Google

Bollandistes, avant les invasions des Normands. Elle est anonyme. Il en existe un abrégé, divisé en six leçons dans un bréviaire de Bruges ; on avait coutume de le lire le matin du 20 février, jour où l'Église célèbre la fête de saint Eleuthère.

La deuxième *Vita*, publiée d'après le manuscrit de Cornelius Duinius, est anonyme comme la première, dont elle n'est que l'amplification.

Les chapitres I et II de ces vies étant presque identiques, n'ont été publiés qu'une seule fois dans les *AASS*, et la *Vita II* commence donc au chapitre III.

Le biographe le plus connu de saint Eleuthère est Guibert de Tournai, auteur de la *Vita III* [1].

Guibert de Tournai, de l'ordre des Frères mineurs, docteur en théologie de Paris, était archidiacre en 1260 et mourut en 1270. Son premier ouvrage semble avoir été la *Vita Sancti Eleutherii*. Cette œuvre lui fut commandée par Jean, évêque de Tournai, comme en témoigne la dédicace et le prologue :

Reverendo Patri ac Domino Joanni, Dei gratia venerabili Tornacensi Episcopo, Guibertus, origine Tornacensis, professione minor, merito minimus, spiritu consilii tam sapienter armari, quam viriliter animari. Petestis, Domine Reverende, ut actus et praeconia gloriosi confessoris Christi Eleutherii vel ordinare debeam, vel diligentiori limam, vel meliori stylo praesentibus et posteris explanare .....

Cette *Vita* fut publiée une première fois à Cologne, en 1622, par le Père André Schott, dans la *Bibliothèque des Pères*, puis insérée dans les *AASS* par Jean Bollandus, d'après la *Bibliothèque des Pères* et un manuscrit de Saint-Martin à Tournai.

Elle fut ensuite réimprimée à Lyon en 1677 dans le huitième volume de la *Bibliothèque des Pères* et insérée en 1847 dans la *Patrologia latina*, t. LXV, p. 59. Cette œuvre de

1. Cf. *Histoire litteraire de la France*, XIX, p. 138.

Digitized by Google

Guibert de Tournai n'est qu'une refaçon, en latin plus élégant et plus prétentieux, de la vie précédente.

La quatrième *Vita*, très brève, est conservée dans un ancien bréviaire de Tournai ; elle est divisée en leçons qu'on avait l'habitude de réciter pendant l'octave de la fête de la Translation de saint Eleuthère à Tournai [1].

Il reste enfin à dire un mot au sujet de Henri, chanoine de Tournai [2], qui serait l'auteur d'une des vies latines.

Henri naquit à Tournai vers 1125 et devint chanoine de Saint-Martin. La légende rapporte que, par trois fois, il fut ravi en extase et eut la vision de saint Eleuthère qui lui donna à lire le livre de sa vie. Revenu à lui, il récita de mémoire ce qu'il avait lu pendant la révélation. Hériman, abbé de Saint-Martin de Tournai, fait la relation de ce triple miracle dont il dit avoir été le témoin oculaire.

Dans le manuscrit de l'église Saint-Martin de Tournai, la *Vita* qui commence par les mots : *Temporibus imperatorum Diocletiani et Maximiani* est précédée de cette rubrique :

Erat Tornaci Clericus puer, Civis, Canonicus
Henricus dictus nomine, alumnus magnæ Dominæ,
Cui revelantur omnia hujus libri sequentia
Quæ fuerant igni data a gente nimis alata.

Les Bollandistes, cependant, rejettent l'autorité de cette rubrique et considèrent la *Vita I* et même la *Vita II* comme étant de beaucoup antérieures au temps où vivait Henri chanoine de Tournai.

LE POÈME FRANÇAIS ET LES VIES LATINES

Le poète anonyme qui, à la fin du XIIIe siècle, rima la vie de saint Lehire n'a eu d'autres sources pour son poème

1. Publiée également dans les *Act. SS. Belgii*, t. I, pp. 473-74.
2. *Histoire littéraire de la France*, XII, p. 245.

Digitized by Google

que les récits hagiographiques publiés dans les *Acta Sanctorum*.

Si nous nous posons la question de savoir laquelle des quatre vies latines a servi de modèle à la vie française, nous n'hésitons pas à reconnaître que c'est surtout la vie II, c'est-à-dire la vie anonyme écrite, selon les Bollandistes, aux environs de l'an 900.

Le plan en est suivi fidèlement, les proportions en sont gardées et la rédaction est souvent le décalque du texte latin ; on peut en juger par le début :

Temporibus Imperatorum Diocletiani et Maximiani per universum orbem Maxima Seditio Christiani nominis exorta est.

En cel tans ke l'Empire tint Diocletiiens
Et aveuc lui ensanle resgnoit Maximiiens,
Par tout le monde avint grans persechucions
Pour tous ciaus ki creoient Jhesucris et ses nons.

Dans les portraits moraux, il s'astreint à reproduire trait pour trait son modèle latin. Voici comment Serenus se présente à nous dans les deux *vies* :

Erat itaque secundum seculi dignitatem locuples, insignis prosapia, sublimatus parentum potentia, sublevator pauperum, consolator miserorum.

Car rices hom estoit et de moult grant legnie.
Moult estoit essauciés par poisance d'amis ;
As povres gens dounoit, confortoit les caitis.

Et voici l'enfant Eleuthère :

Erat quidem vultu modestus, moribus honestus, visi decorus, in omni scientia eruditus.

Atenpré ot le vis et moult houniestement
Se maintenoit ; biaus fu, si con ge l'ai apris,
Et de toute siense ensegniés et apris.

Ces deux passages, que je cite à titre d'exemples, se retrouvent presque identiques dans la *Vita III* de Guibert de Tournai et cela n'a rien de surprenant puisque cette der-

Digitized by Google

nière est une refaçon la *Vita II*, mais le parallélisme des expressions n'y est pas aussi frappant.

Dans l'ensemble, il est bien certain que c'est la *Vita II* qui a servi de source. Les récits des miracles de l'aveugle Mantilius et du lépreux Peritius sont saisissants de ressemblance dans la *Vita II* et dans notre poème. Le texte français reproduit le discours direct : *Pius pères !... Fieus a Davit, mierchi !* que n'emploie pas Guibert dans ces passages, et tel détail (vers 476) : *Sa cars fu toute monde, Tant naite, tant soues et tant resplendisans ke la cars d'un enfant en l'âge de XV ans* ne se trouve que dans la *Vita II*.

Si l'auteur a reproduit la vie la plus archaïque, nous croyons cependant qu'il a connu la rédaction de l'hagiographe du XIIIe siècle. Qu'on en juge par le portrait suivant, absent de la *Vita II* :

..... socialiter proximo, sed humiliter in praesentia creatoris ; compositus ad mores, fervidus in dilectione, mansuetus in societate, stabilis in promisso, fortis ad patientiam, pronus ad concordiam, rigidus ad censuram. Erat enim in judiciis rectus, in jubendo discretus, in dispensatione industrius, in agendo strenuus, in auxiliando sollicitus, in consiliis fidus, in responsionibus circonspectus.

137 Ordenés fu en foi et as boins conpagnables
Et umles devant Dieu et en meurs ounerables,
En l'amour Dieu fervens, dous en socieueté,
Estavles en proumaise, fors en aviersité,
Aparerliés a pais et moult fers en droit faire ;
Tenprés fu en parler et en tous bien a faire,
En gugier droituriers, discrès en commander,
En aidier moult sougneus, sages en despenser ;
En consel fu feables et cortois en respondre...

Il est à noter aussi que la *Vie* française, comme la *Vita* de Guibert de Tournai, commence en faisant naître Eleuthère sous les règnes de Valentinien et de Marcien.

Il est inutile de poursuivre cette comparaison ; le détail piquant de Job, frère des dragons et des autruches [1], la

1. Emprunté au livre de Job, XXX, 29.

Digitized by Google

comparaison des vertus éprouvées avec l'onguent remué et le grain de senevé broyé ne se trouvent que dans la *Vita* de Guibert de Tournai.

Nous avons vu que l'auteur suit rigoureusement les deux sources latines et n'y ajoute pas un seul épisode. Il abrège parfois, et c'est dans les passages les moins descriptifs et qui risqueraient d'être ennuyeux, par exemple dans le sermon sur la Trinité prononcé par l'évêque devant les hérétiques.

Les morceaux qui sont tout entiers de son invention (outre le prologue, trois hors-d'œuvre : 351 à 360, 405 à 430 et 714 à 734) sont d'ordre purement moral et didactique et décèlent le désir de se mettre à la portée d'un auditoire assez simple. D'autres amplifications sont du domaine de la rhétorique ; ce sont les passages engendrés par le goût du vers équivoqué et du calembour. Le nom de Tournai, par exemple, étant de ceux qui se prêtent aux jeux de mots (Tournai est le lieu où l'on tourne, comme Tremblay est celui où l'on tremble), l'auteur ne perd pas cette occasion :

494 Pour tourner a Tournai se tourna esraument
Quant il fu atournés a Tournai s'en tourna...

Ces amusements étaient dans le goût de l'époque. On en trouve de nombreux exemples dans Rutebœuf et surtout dans Gautier de Coinci. Malgré sa rhétorique parfois alambiquée et sa pauvreté d'invention, l'auteur qui rima la *Vie de saint Lehire* nous l'a rendue plus savoureuse que son original latin. Le récit est agrémenté de petites descriptions, de réflexions naïves et de proverbes, et la langue est souvent plus colorée et plus pittoresque que les *Vitae* qui ont servi de modèles.

VERSIFICATION

Le poème se compose de 1556 alexandrins à rimes plates.

Digitized by Google

La phrase ne se termine pas nécessairement avec le couplet (vers 37, 83, etc.).

L'auteur emploie la césure épique et recherche la rime léonine, c'est-à-dire dissyllabique.

Il se plaît même à la rime équivoquée quand il la trouve :

vers 3-4, *porta : deport a*
225-226, *fina : fin n'a*
367-370, *parfait : par fait*.

LA LANGUE DU POÈME

Voyelles.

L'*e* ouvert s'est diphtongué malgré l'entrave : *pries* 10, *ierbes* 91, *tieres* 107. La diphtongue se trouve même en syllabe protonique : *convierti* 5, *viertu* 40, *siervir* 7.

La finale latine *ĕl* + cons. aboutit à *iau* : *biaus*, *ciaux* (ecce illos) 267, *ceviaus* 878.

La diphtongaison de l'*o* ouvert libre s'est produite même devant une consonne nasale : *boins* 70.

Le latin *ĭ* suivi du groupe *cl* ou *l* + *yod* devient *aus* et non pas *eil* : *solaus* 255.

La monophtongue *i* s'est substituée à *ei*, *oi* et *ai*, notamment devant *s* : *cristre* 55, *orison* 189, *counisance* 1413, *parfite* 204.

La terminaison *iée* de *ata* des verbes en *ier* est devenue *ie* : *esragie* 153, *batisie* 207, *recoumencie* 634, *essaucie* 789.

ĕ latin protonique au commencement d'un mot peut tomber : *veske* 123, 637, *glise* 954, 1211, ou se changer en *a* : *aveskié*.

o protonique est souvent prononcé *ou*, spécialement devant *m*, *n*, *r* : *proumet* 175, *ouneur* 1, *ouroit* (orare) 154; *oudeur* 92.

Consonnes.

C initial ou appuyé, devant *a*, est resté occlusif : *carité* 16, *cars* (carnem) 478.

Digitized by Google

Ce *c*, quand l'*a* qui le suit s'est changé en français en *e* ou *ie*, est noté de deux façons différentes : *k* et *c*.

Ces deux notations n'ont qu'une seule et même valeur, celle de *k* : *kenu* 840, *parcemin* 409, *peciet* 356, *ciens* (canem) 212, *cas* et *kiens* 828, *paike* (peccat) 69.

Devant *e* ou *i*, *c* a donné le son *tch*, noté en général par *ch* : *mierchi* 367, *veschi* 701, mais aussi par *c* : *ci* 368, *cou* (ecce hoc). Dans notre édition, nous notons ce dernier par *ç*, à moins qu'il ne se trouve devant *e* ou *i*.

Il ne s'est pas développé de *b* intercalaire entre *m* et *l* : *ensanle* 32, *umle* 138, *meules* 331, *tranle* 1220. De même entre *n* et *r* ne s'est pas produite l'épenthèse d'un *d* : *voront* 20, *tenrement* 57, *tenroit* 66, *venront* 290. De même *pourre* (pulverem).

Le *w* représente : 1° le *w* germanique : *waiton* 823, *warder* 308, *wdri* 915 ;

2° un *v* latin initial : *wut* 187, *wamite* (vomitum) 212 ;

3° une semi-voyelle : *wist* (ostium) 437, *wi* (hodie) 434, *witante* 133.

La terminaison *abilis* aboutit à *avle* : *estavle* 96. *p'l*, comme *b'l* s'est transformé ultérieurement en *ul*, en passant par *vl* : *peulle* (populu) 79.

Le mot *aveugle* est représenté par *aveule*.

La métathèse de l'*r* est fréquente : *gouvrenoit* 54, *vreté* 54, *confremer* 315 ; on trouve aussi la métathèse de l'*l* *feuvle* 583.

t intervocalique devenu final reste : *deçut* 573, *perit* 578, *eslieut* 117, *peciet* 356, *entekiet* 510.

s sourd entre voyelles est noté par une seule *s* : *poisance*, 47, *aidasent* 352.

Il se produit un démouillement de l'*l* mouillé final : *orguel* 125, *consel* 145.

Le son *gn* se réduit parfois à *n* : *dines* 460, *dinement* 525.

Digitized by Google

Morphologie.

Les futurs des verbes *savoir* et *avoir* offrent les formes *sara* 11, *aront* 13.

A la 1re pers. sing. on trouve les formes *proumec* 13, *coumanc* 165.

La terminaison des troisièmes personnes du pluriel correspondant au latin *-serunt* sont en *-isent* : *fisent* 80, *misent* 877.

Dans la conjugaison du verbe *prendre*, le *d* étymologique n'est pas tombé aux trois personnes du pluriel de l'ind. prés. : *prendent* 301.

Les désinences de la 1re pers. pl. du cond. sont en *-iens*, *-iémes* : *poiemes* 815, *ariemes* 816, *viveriens* 818, *vaurienmes* 820, *serienmes* 821.

Le pronom personnel atone est employé enclitiquement comme régime d'un impératif affirmatif : *descombrelle* 984.

jou et *ge* sont les formes de la 1re pers. sing. du pronom personnel.

celi est employé comme pronom démonstratif féminin cas régime 3, 208.

Le pronom possessif accentué est *mi* 1555.

L'article féminin sing. peut être *le* : *le semaine* 663.

Le possessif fém. sing. peut être *te*, *se* : *te fois* (*ta foi*) 394, *se traisse* (*sa tresse*) 1122.

Au lieu des possessifs français *ton* et *notre*, nous trouvons les possessifs *ten* 989 et *no* 825.

En résumé, le poème présente les caractères du dialecte de Tournai au XIIIe siècle [1].

La *Vie de saint Lebire* rentre naturellement dans la caté-

1. Cf. A. d'Herbomez, *Étude sur le dialecte du Tournaisis*, Tournai, 1881 ; E. Schwan, *Grammatik des altfranzosischen* (Leipzig, 1921), troisième partie ; M. Roques, *Le garçon et l'aveugle*, éd. des *Classiques français du moyen âge*, 1921.

Digitized by Google

gorie des vies de saints locaux. Introduite d'abord sous forme de leçons dans les bréviaires, elle a été mise en vers français pour être lue devant les fidèles du diocèse ou dans les couvents.

Bibl. nat., fonds franç. 24430, fol. 117 [1].

En l'ouneur de Celui ki fist le firmament,
Ki sa grase nos doinst et ma vie m'ament,
En l'ouneur de Celi ki le Fil Dieu porta,
En cui honour porter hounour et deport a,
Et del Saint ensement ki Tournai convierti,
Monsegneur Saint Lehire, ki tout ierent vierti
A siervir l'anemi, se li Sires l'otroie,
Sans cui nus sens humains ne vaut une toupoie,
Veul sa vie arimer et de latin fors maitre
Au plus priès ke porai, si con le dist la laitre.
Sel sara li païs par cui sont escapé
Des las a l'anemi u ierent atrapé ;
Et je proumec a ciaus ki l'oront volentiers
Et l'aront en memore, k'amis fers et entiers
Leur sera au besoing devant la Trenité,
Et croisteront en foi et sainte carité ;
Car espiritalment a Dieu ceste priiere,
A son trespas, recuist Mesire Sains Lehire,
Et il li otria, n'en estuet pas douter,
Si ke poront oïr ki voront ascouter.
Li dous Dieus nos en doinst avoir tele memore
Que pour nous priier veulle au haut Segnor de glore
Qu'il nos otroit si vivre c'a no trespasement
Nos maint en sa grant joie ; et pour moi ensement,
Qu'il me doinst si ouvrer et mes livres teus soit
Que devant clers ne lais nul lieu teüs ne soit ;
Ains soit de toutes gens devotement oïs
Et li Sains dont il est, amés et congoïs.
Par sa grase il le face ; desormès veul rimer,
Car auant k'aie fait, ai asés a limer.

En cel tans ke l'Enpire tint Diocletiiens
Et aveuc lui ensanle resgnoit Maximiiens,
Par tout le mont avint grans persechutions

1. J'indique au bas des pages les leçons fautives du manuscrit.

Digitized by Google

Sour tous ciaus ki creoient Jhesucris et ses nons.
En icel tans meïsme se partirent de Romme
Mesires Sains Pias et maint autre preudomme
Et en vinrent en France pour la foi praiecier.
Li Sains Esperis fist a Tournai adrecier
Monsegneur Saint Piat, si ke savés pieça,
U la viertu de Dieu as paiiens praieça :
Moult en crurent par lui et reçurent batesme
Et devinrent martir en icel tans meesme.
Entr'aus en creï uns ki ot non Erimus ;
Cil ot un fil vallant ki fu di Serenus.
Moult fu fers en la foi et de grant segnourie
Car rices hom estoit et de moult grant legnie ;
Moult estoit essauciés par poisance d'amis ;
As povres gens dounoit, confortoit les caitis.
Blanda fu sa moulliers par droit non apielee ;
En ses viouls jours porta une gentil portee
D'un biel fil ke li peres : « Lehires » non mis a,
Quant el non Jhesucris en fons le batisa.
Il nascui en cel tans ke Valentiniiens
L'Enpire gouvrenoit et o lui Maxiiens.

Quant li enfes se prist a cristre et a fourmer,
De bonnes meurs son quer coumence a enformer.
Dieu ama tenrement et se mist a l'escole
Non pas de vanité, mès de sainte parolle ;
Ens ou siervice Dieu se mist moult durement.
Atenpré ot le vis et moult houniestement
Se maintenoit ; biaus fu, si con ge l'ai apris,
Et de toute siense ensegniés et apris.
Et Mesires Sains Mars, si c'on list en l'estore,
Qui estoit asés enfes et desour vairghe encore,
Par le Saint Esperit propheta ke seroit
Eveskes de Tournai et l'eveskiet tenroit.
Moult avoit de mescrans en cel païs adont,
Dont mious fait a loer l'enfes dont je vous cont :
Car ausi con plus paike ki paike entre les boins
S'est cil de plus grant los ki boins est as malboins.
Jop est forment loés pour çou ke freres fu
As dragons, as ostrises et il si fais ne fu :
Ensi fist cil sains enfes forment plus a loer,
Qui seut entre mescrans saintement convierser.

Adont, pour le martire le beneoit martir
Saint Piat, a cui glore nous puisons tout venir,
Uns grans hom del païs de Scaudaing counestables,
Qui as creans estoit creus et desresnables,

Digitized by Google

S'asanbla les ainnés del peulle, ce me sanle,
Et fisent une loi, coumunalment ensanle,
Que tout li crestiien, et vilain et gentil,
Fusent de la cité gieté fors a essil,
Et c'on lor tosist tout et posessions et rentes.
Li essellié s'en vont par sentiers et par sentes :
A Blandaing sont venu, la u, sour ferme piere,
Fondent une capielle en l'ouneur de Saint Piere.
Aveuc aus fu hors mis li enfes Eleutere
Et sa mere Blanda et Serenus ses pere.
En çou pert lor viertus, k'en lor aviersité
Sont plus liet, plus goiant k'en lor prosperité.
Li ongement ki sont d'ierbes de maice mue
Ne rendent lor oudeur a droit, s'on nes remue ;
Li grans de seneviel, se il n'est depeciés,
N'a mie si grant force ke s'il est bien bleciés.
Ausi pert clerement lor grans entensions
Quant sont ferme et estavle en persecutions.
Le don ke li dous Dieus vot ses amis douner,
S'il en gré est reçus, bien puet hom esprouver :
Car ki en gré le prent, d'autre riens ne li calle :
Il en retient le grain et lait aler la palle.

Cil sires de Scaudaing dont ai fait mension,
Une fille avoit jovene ki Paiiene avoit non.
Lehire, de s'enfance, avoit amé forment
Et par le diable eut de s'amour maint torment.
Li peres et la mere estoient aprivé
Et lor fieus a Blandaing, car il ierent privé
De tieres et d'avoir et de leur manandie ;
Mès pour çou k'il estoent gent de grant segnorie,
Les sivoient maint homme de la gieste paiienne
Qui puis furent estruit de la foi crestiiene.
fol. 117 v° La gens crestiienne est a Blandaing asanlee
Et ont la lor capielle establie et fondee,
D'un quer, d'unë amour et d'une volenté,
Ensi u mious k'il fusent trestout d'un parenté.
Mès pour çou ke ne vaut asanblee de gens
S'il n'ont cief ki les maint et destraingne souvent,
Ont eslieut un eveske ki deseure aus soit mestres
Et les destraingne et mainne, comme brebis li pestres.
Teodorus ot non ; mès apriès, a brief gour,
Fina sa segnourie a honte et a dolour :
Car Cil ki poisans est tantos le confondi
Par un fondant esfondre ke il sour lui fondi.
Ensi fu cis premiers veskes tos jus boutés ;
Se demandés pour coi, un petit m'ascoutés.

Digitized by Google

Tous li premiers des angles par orgeul trebuça,
Se il n'obeï mie et Dieus li reproça.
Nostre Sires se venge a le fie as gregnors,
Pour çou ke par aus veut castier les menours.

Quant voient crestiien k'il n'ont ki les ensaint,
Eslisent Aleutere k'il tenoient pour saint
Et a Romme l'envoient a grant solanité :
Li papes le conferme et met s'autorité,
En l'an de grase .IV. cens witante quatre.
Et tant se pena plus de Sarasins abatre,
Et de crestiienté monter et essaucier
Que Dieus, em paradis, les deut bien essaucier.
Ordenés fu en foi et as boins conpagnables
Et umles devant Dieu et en meurs ounerables,
En l'amour Dieu fervens, dous en socieueté
Estables en prounaise, fors en aviersité,
Aparerliés a pais et moult fers en droit faire ;
Tenprés fu en parler et en tous bien a faire,
En gugier droituriers, discrès en commander,
En aidier moult sougneus, sages en despenser ;
En consel fu feables et cortois en respondre :
Les biens ki en lui sont ne poroie despondre.

Devenus est Lehires et eveskes et sire.
La fille au cousnestable, ki bien l'a oï dire,
(Qui par le diable est entré en male voie
En estant foursence, ke pour poi ne marvoie,
Car elle pense bien que, par sa segnourie,
N'ait cure de s'amour ne de sa conpagnie),
Comme esragie fenme vint a son iermitage,
U li sains hom ouroit ; or oiiés grant miracle.
Elle s'en vint viers li, et cant venir le voit,
Par le Saint Esperit esraument apierçoit
Que diables le mainne, lieve soi, si s'en fuit,
Car de li n'avoit cure, ne de son fol deduit ;
Le mantiel en retint et viesti la mescine,
Ensi laisa Josep le sien a la roïne.
Moult li proie la folle k'a li se consentist
Et ch'a sa legerie li preudom entendist.
Li preudom se coumence durement a courcier
Et li a dit : « Satam, ne me feras pecier!
Je te coumanc el non de Sainte Trenité
Que tu ja mès ne faces si faite inicuité. »
La pucielle ki ot la parolle parvierse

133. IX. —

Digitized by Google

Giete gus le mantiel et ciet la morte envierse.
Li preudom s'en aloit, ki de çou mot ne seut,
.II. lieues lonc de la, sour un asne k'il eut.

Nouvielle, ki plus volle ke nulle autre volille,
Au cousnestable conte ke finee est sa fille ;
Courciés et esbahis au saint eveske vient,
Et le veskes dolans encontre li revient,
Proumet lui, s'il veut croire o tout son parenté,
Qu'il ravera sa fille en sa plaine santé.
Li peres li proumet, ki fu liés et goians,
Et apiela ses gens ke il treuve otroians.
Esrant li sains eveskes ke sa maise ot cantee
A sa pourcietion saintement ordenee ;
S'en vinrent au sepucre u se gisoit la sote ;
Mès li pere est plus faus ne soit une buhote :
Ne croit Dieu ne sa mere ne grant saint ne petit ;
Le veskes tos l'entent par le Saint Esperit.

Le tonbiel a hurté li veskes de sa croce ;
Fiere cose i avint : la tiere esrant en hoce.
Cant li paiien ont wut ke la tiere crosla,
Cascuns a son ostel de paour en rala.
Le nuit en orisons li eveske segourne,
Juskes a l'endemain c'au matinet agourne.
Au sepucre revient, mès esrant apierçoit
A la tiere ki crolle ke li peres ne croit.
Au tierc gour en apriès, le pere a la pucielle
En revint a le veske et le treuve en sa celle ;
A ses piés umlement esrant keoir se lait,
Se fauseté gehist et counoist son mesfait.
Par son sanlant, le veskes le trouve repentant ;
Au sepucre revient devant tous en estant,
Le piere en treuve ostee et celi en apielle
Qui ja avoit pouri le vis et le masielle.
« Lieve sus, bielle seur, telle comme sieus iestre,
El non Nostre Segnour et amende ton iestre. »
Devant tous est levee, si comme fist Tabite ;
Moult fu puis biencreans et en la foi parfite.
(Celle Tabite fu par monsegneur Saint Piere
En vie ramenee, u gisoit en la biere.)
El fons l'a batisie li sains hom Eleutere ;
Blanda li met a non si com avoit sa mere :
De celi fu Blandains tresdont ensi noumés
Qui encore est asés el païs renoumés.

180. ordenenee.

Digitized by Google

Li peres, ki fasoit devant ciere d'iermite,
As paiiens s'en retourne comme ciens a wamite,
Car, si con dist Senekes, ne puet rester couvierte
Cose faite lontans ke ne soit descouvierte.
Sa fille a remandé et bien li fist savoir
Qu'ele revieigne a li se ja mès violt avoir
Bien ne amour de lui, ne autre riens k'il ait.
« Or dites a mon pere qu'il est musars k'il ait
Fait la resusiter li Dieus des crestiiens.
fol. 118 r° Pour ses idles mujaus ne pour biens tieriiens
N'ai mès cure de lui ne de la loi paiiene ;
Jhesucris veul siervir et morir crestiienne
Adont pour siervir Dieu par grant umelité. »
Et naitement se tient en sa virginité ;
Si saintement vescui ke, cant elle fina,
Devant Dieu fu portee u nulle riens fin n'a.
Li cors fu enfouis a Blandaing en sa caire,
Devant l'autel Saint Piere ke Serenus fist faire.
Nostres Sires ki set ke a cascun couvient,
Et a cui tout adiès de nos salus souvient,
Ce biel miracle fist ke vos ai recité
Pour çou ke paiien fusent a bien faire acité.
Mès savés vous k'il est d'aucune gent trop fole
Castiier ne se veulent par courtoise parole :
Iestre veulent batu et a tiere flati ;
Et Dieus, ki tout entent, si drument les bati
Qu'il trebucent froit mort soudainnement, sans plaie
Et cient par ces rues, n'a nului sans en raie.
Quant paiien leur mort voient, n'i ot ke courecier,
Dient tout ke del veske se voront adrecier,
Car trop est en brief tans ses afaires montés,
Mès il sera, s'il pueent, asés tos desmontés.
Consel eurent ensanle qu'il s'en iront la nuit
Le veske a Blandaing prendre, a que que il anuit ;
Censorius Cesar loiiet l'envoieront.
Ensi ke il l'ont dit, ensement il le font ;
Cruelment li envoient, et de caainne estraint.
Li fel, vilainnement, asés plus le destraint ;
De vairghes le fait batre par trois fois, ce saciés,
Et puis bouter en cartre, loiiés et mains et piés.
Dieus, celle nuit meisme, son angle li envoie
Qui li brise la cartre et le met a la voie
Et l'en mainne a Blandaing u il reprent s'ounour,
U moult devotement loe Nostre Segnor.

Quant la nuis fu passee et li solaus esclaire,
Le veskes au moustier devotement repaire ;

Digitized by Google

La messe celebra de vraie entension,
Et pria Dieu de glore par veraie orison
Que des esrour degnast gieter le cousnestable
Et en foi crestiienne faire fairme et estable.
L'angles a lui revient, plus luisans ke lumiere,
Et li dist : « Eulaictore ! oïe est ta proiiere :
A tes piés le veras venir agenoullier,
Et tu l'iras en fons lever et batisier. »
Quant l'angles ot çou dit, reva dont iert venus ;
Ne le vit adont plus ne eveskes ne nus ;
Mès souvent proie Dieu pour ciaus de la cité
Qu'il estruire les veulle en foi de Trenité.
Mès pour çou k'ierent dur, ensi con vous ai dit,
Les vosra encor Dieus castoiier un petit.
La mors si les rasaut et rue gus par tiere,
Qu'il ne sevent u puisent lor garandison quere ;
Ne sevent mais ke faire, ne u puisent manoir ;
Caiscuns lait la cité, cascuns lait son manoir !
Pour escaper la mort fuient et ça et la ;
Mès la mors bien les treuve, ausi ça comme la.
Ne sevent mais ke faire, car lor mauvaise idole
Ne donne mais respons, n'a noului ne parolle.

Quant cil de Tournai voient de lor gent tel martire,
Dient k'il en iront au cousnestable dire
Qu'il aveuc aus s'en viegnent au veske racorder,
U il feront sa vie et son cors descorder.
A cest mot est isus hors de son hierbregage,
Et en vient a Blandaing, aveuc lui son linage ;
As piés del saint eveske se laisent tout ceoir,
Et dient ke batesme sont prest de recevoir.
En çou ke gens paiienne enviers lui s'umelie,
Est acomplis li dis del profete Ysaïe :
« Cil ki haïr te seulent et a tes sains detraire,
Te venront aourer et ta volenté faire. »
Li sains eveskes lors lor priieres oï,
Et de leur repentance moult drument s'esgoï.
A juner par .VII. gours doucement les ensengne
Et, al uistisme, nus en Tournai ne remaingne ;
Tout doivent isir hors en boine repentance,
Cescuns ait viestu sac, en non de penitance.
Ensi ont trestout fait k'il l'orent coumandé,
Puis ont tout umlement batesme demandé.
Quant furent es sains fons esraument tout bagnié,
Leur creance lor a, mot a mot, ensegnié.
Puis prendent le saint homme, en la cité l'en mainnent,
Et de lui ounourer coumunalment se painnent.

Digitized by Google

Au gour de lor batesme font fieste solanel ;
A warder le coumandent, cascun an, a l'anvel.
Droit a quinte kalendre d'otenbre a establi
Le gour oukel i furent a vie restabli,
Et de la mort d'infier rescous et escapé,
Dont par lor mescreance estoient atrapé.
Tout cil de la cité, puisedi, tant amerent
Le saint homme Eulectere, et tant puis l'ounourerent,
Que par la cité dient li grant et li menu
Qu'entr'aus a vraiement un angle descendu ;
Deffenseur ont trouvé et vallant counestable,
Qui les deffendera encontre le diable.

Pour confremer la gent ki en foi est nouvielle,
A Dieus fait, pour son saint, mainte cose nouvielle.
Uns aveules, par lui, reut adont la veüe,
Qui fermement creï, puis ke li fu rendue.
En cel taus ke nouviaus estoit en la cité
Le veskes, vient li gours de la Nativité,
Que li Fius Dieu nascui de la Virgne Marie,
Pour racater sa gent ki toute estoit perie.
Pour la solanité, vinrent tout, povre et rice,
Par raison au moustier, pour oïr le siervice.
Tant i ot grant plenté de povre gent menue,
Qu'il n'i ot a Tournai ne ruielle ne rue
U contrais demorast u autre povre gent,
Ne venist au moustier pour aumosne u argent.
Li veskes, li sains hom, cant la messe ot cantee,
fol. 118 v° Et celle povre gent a veüe aünee,
De ses meules, esrant, a mandé grant partie,
Pour çou k'il veut ke soit a celle gent partie ;
Car bien set c'on acquiert grant bien, au departir
As povres, en la goie u tous nos doinst partir
Cil ki de son saint cors fist en la crois tel part,
Qu'il a cascun l'otroie et a cescun le part.
Entre celle gent povre ki ensi mendioit,
En i ot un aveulle ki goute ne veoit,
(Mantolius ot non), qui demandoit l'aumosne,
Mais n'i trouva bourgois, ne chevalier, ne dosne
Qui li dounast l'aumosne, dont coumença a bruire
Car celui a pierdu ki le soloit conduire.
Apriès le saint eveske a haute vois s'escrie :
« Pius peres ! car regarde cest povre ki te prie !
A cest aveulle entent et del tien li envoie !
Son meneur a pierdu, ne se set maitre a voie ;
N'il n'a ki del moustier le veulle hors mener ;
Ne sai, peres, coument me puise demener. »

Digitized by Google

Aucuns des clers le veske ki l'oent ensi braire,
Si c'aucun font encore, le coumandent a taire ;
Mès moult mious lor venist k'il mesme se teüsent
Et aidasent les povres, si ommosne i eüsent.
Moult fait boin, povre gent del sien k'il a douner,
Car Dieus en est plus dous as mesfais pardouner ;
Ne ga Dieus a cellui ki del sien ne donra,
Si con ge croi, peciet si tos ne pardonra ;
Et ki, pour Dieu, as povres del sien volentiers donne,
Cil pour cui il le fait, volentiers le pardonne.
Aumosne est bonne cose, car le pecié estaint,
Si con l'eve le feu, si con dient li saint.

Qant li sains hom entent ciaus ki lès ladengoient
L'aveulle, leus lor dist ke pas bien ne fasoient.
« Vous oés cascun gour les evangilles lire,
Si n'en volés le bien entendre ne eslire ;
Ne savés vous ke cant Jhesucris praieça,
C'uns aveules seoit la priès u s'adreça
Apriès lui s'escria : « Fieus a Davit, mierchi !
Mestier ai de t'aïde, s'ai geü très ier ci. »
Li desiple au Fil Dieu, ki parfait
N'estoient mie bien par parolle et par fait,
L'alaidengent formemt et le reuvent taisir,
Et dient a lor mestre, s'il lor vient a plaisir,
Qu'il celui lait ester ki apriès aus si noise.
Cil apriès plus et plus recoumence sa noise
Et prie de fin quer k'il revust sa lumiere.
Li pieus Dieus ki counaist sainte et vraie proiiere,
Qui bien set de cascun et counoist sa pensee
Tout ausi tos u plus ke nus hon l'ait pensee,
Se tourne viers l'aveulle, ki ga estoit creans,
Et li dist doucement, ses desiples veans :
Regarde la clarté et recroi ; ta veüe,
Pour la foi k'en toi voi, te sera or rendue. »
Cant le veskes ses clers a ensi castoiiés,
Mantalion regarde, dont il iert avoiiés
Pour çou ke veü l'a de ses gens mesmener ;
Le coumande, a l'essenple le Fil Dieu, amener
Et, cant devant li fu, dit li a comme pieus :
« Jhesucris Nostre Sire te veulle ouvrir tes ious,
Qui a l'aveulle fist la clarté revenir ! »
Puis a la crois coumence ses ious a beneïr
Et li dist : « Maltilis, crois tu bien fermement
En Jhesucris, le Fil au Pere omnipotent ? »
Cil respont k'i croit bien, ki encore ne voit.

375. prient.

Digitized by Google

« Selon sa volenté et te fois fai te soit ! »,
Fait le veskes a lui, et airant aouviert
Sont si eul, ki avoient lonc tans esté couviert.
Çou c'adont avoit dit a puis moustré par fais,
Car, en apiert tous jours, fu en la foit parfais
Et loe Jhesucris et demainne grant goie
De çou ke n'a mestier c'on mès le maint par voie.
Li sains hom Euleteres, un autre ki iert clos,
Tresdont ke il fu nés et del ventre fors clos,
L'alure li rendi ; mès, cant il fu sanés,
Au Fil Dieu ne vot croire li fos mal eürés.

Apriès ces biaus miracles ke ge ci vous raconte,
L'en avinrent maint autre dont gou ne sai le conte ;
Mes ciaus k'en escrit truis, par ordene, conterai,
Sans agoindre mencongne, se Dieu plest, le ferai.
Pour enplir parcemin, mendiier ne m'esteut,
Car le veskes Lehire en porte bien l'esteut
En cest païs sour tous, ki saroit bien sa vie ;
Des grans miracles faire si n'en ait nus envie
Qui en autre saint ait mis sa devosion,
Car entre les sains n'a nulle disension.
Se g'escrisc les miracles Monsegneur Saint Lehire,
Ne m'en sevent mal gré ne Sains Pos ne Sains Piere ;
Quant ke dirai de lui est bien a lor loenge,
Car ge l'escris pour çou c'ön boin exenple i prenge,
Cil ki sont del païs dont il fu veske et sire,
Qui le latin n'en sevent ne entendre ne lire.
Moult ont esté lontans seveli et teü
Or ierent, se Dieu plest, descouviert et seü ;
Si l'aront boine gent en reverense asés
Plus grant k'il n'ont eü el tans ki est pasés.
Con pere, ouneur porter le doit tous li païs
Car pour lor salu fu laidengiés et laidis ;
En la parfin fu mors, si c'apriès retrairai
Cant tans et lieus en iert, et apriès m'en tairai ;
Car jou veul retourner a ma droite matere
De rimoiier en ordene les fais Saint Eleutere.
En cel tans ke li sains au peule secouroit
Par sen praiaicement, al batesme couroit
Prieske tout li païs, un et un, dui et dui ;
Qui ne peut ier venir, de coure se haste wi.
Bien sanle par le glise et aval la cité,
Tout i soient par ban coumunalment cité.
A l'un wist de le glise ki siet deviers Escaut,
Se gisoit uns lepreus, dont a cascun poi caut.

394. S. ta.

Digitized by Google

Tant avoit, pour le mal, desfacie la ciere
fol. 119 Que nus ne le veoit ne s'en tornast ariere.
Peresius ot non li las ki la gisoit,
Qui ne ciesoit de braire et as pasans disoit :
« Coument porai entrer en le glise laiens ?
Aidiés m'i amener, Fil de Dieu, boines gens !
Car levés cest mesiel ki se gist en la poure,
Qui batesme desire, n'aler n'i peut ne coure ! »
.XL. jours fu la k'il ne ciesa d'atendre,
Mais n'i trouva celui ki main li vosist tendre.
La u ensi gisoit li ladres, li enfers,
Pasa li sains eveskes, aveukes li ses clers ;
Esraument ke cil l'a ravisé et veü,
Apriès lui cil s'escrie : « Maint jour ai ci geü,
Ne puis avoir batesme, ne puis iestre lavés
En l'aighe des sains fons u tant d'autres avés
Batisiés et mondés d'ordure et de pecié ;
Et cis las, cis caitis, pour çou ch'a depecié
Le viaire et le cors tout par meselerie,
D'aighe, au saint batesme, ne puet avoir aïe.
Aiiés de moi pité, Sains Peres dous et pieus !
Encor n'en soie dines, fai me l'un de tes fieus,
Si k'en l'aighe des fons prenge renaisement
Sour lequel ne pris rien men premier testament ».
Li uns des clers le veske, noumés Andoneüs,
A dit a son segnor : « Cis mesiaus durfeüs
Crie et brait apriès toi ; vat ent et lai ester ;
Il n'avient mie a toi de ci trop ariester. »
Li hon Nostre Segneur boinement li respont :
« La parolle ke dis, ta foi asés despont.
Ne doit iestre despis se malades est cieus ;
De si faites gens est li roiaumes des cious. »
A ces parolles, reuve le sainte aighe aporter
Pour batisier celui ; ne s'en veut deporter
Pour cose c'on li die, et cant fu batisiés
Ne le couneusiés mie, s'apriès le veïsiés ;
Car en gratiant Dieu saut hors tantos de l'onde,
De la lepre curés ; sa cars fu toute monde,
Tant naite, tant soues et tant resplendisans
Ke la cars d'un enfant en l'age de .XV. ans ;
Naitiiés fu ses cors et en arme curés.
Mesires Sains Maars, ki fu veskes curés
De Tournai, pour la mort Monsegneur Saint Lehire,
Tant trouva celui ferme en foi de grant martire,
Que de Tournai en fist le premerain abé,
Voiant ciaus ki de lui avoient ains gabé.

459. dios.

Digitized by Google

Asés tos apriès çou k'il ot resusitee
La fille au cousnestable, ki fu Blanda noumee,
Et k'il eut le païs converti a creance,
La nouvielle en vola en Besrieu et en France ;
Moult iert en diviers lieus li sains hon renoumés.
Loëis, ki de France iert adont rois clamés
(Cui Sains Remis avoit'en fons regeneré
Et osté de l'esrour u il avoit esré),
Quant del saint ot oï retraire l'airement,
Pour tourner a Tournai, se tourna esraument.
Quant il fu atournés a Tournai s'en tourna
Entour le saint ; tel tour i fist k'il destourna
S'arme del tour d'infier, car il avoit tourné
Son affaire en tel lieu u il avoit tourné
Arme et cors des grans tours et des grans manandie
Qui atournees sont et a droit tour taillies
As boins : car icil rois un mesfait fait avoit
Puis k'il fut batisiés, ke nus hom ne savoit,
Si orible et si grant c'on ne le doit nes dire.
Et cant fu a Tournai cil ki de France iert sire,
Forment se delita ens ou praiaicement
Monsegneur Saint Lehire, et l'oï doucement ;
Mès ses peciés n'osoit dire ne descouvrir ;
Pour çou k'il iert si grans, le veut encor couvrir.
Par le Saint Esperit, li sains voit le peciet
Dont li rois a le quer et le cors entekiet ;
Umlement li a dit : « Un peciés t'arme blaice,
Par coi est descendue enviers nous ta noblaice ;
Sire, tu as pecié et confieser ne l'oses. »
Li rois, ki bien savoit la vreté de ces coses,
Encore les ait il au premier denoiies,
Au pardefin les a en plorant desploiies.
Bien counoist et gehist k'il a drument mesfait,
Mès n'ose descouvrir encore le mesfait.
Au saint eveske prie ke priier pour lui veulle
Le pere onnipotent et enfin le requelle
Et k'il cante la messe u trouvera plus piu
As peciés pardouner, par raison le Fil Dieu.

Li hom Nostre Segnor, ki bien voit ke li rois
De fin quer se repent et laise ses desrois,
Pour la messe canter dinement s'aparelle ;
En souspirs et en plours humlement la nuit velle.
Cant vint a l'endemain ke il fu agourné
Et il ot son afaire a canter atourné,
A le glise s'en va et coumence la messe
Car ne voloit le roi mentir de sa proumesse.

Digitized by Google

Si com il celebroit en grant devosion,
Et iert aparelliés a la perception
De recevoir Celui ki en la crois pendi,
A proier pour le roi de fin quer entendi.
En le glise est adont grans clartés descendue
Et i fu si lonc tans c'as pluiseurs fu veüe.
En celle clarté, Dieus un sien angle i tramist
Au saint veske Lehire, qui devant lui le mist
Un escrit u estoit li mesfais contenus
Si com il iert au roi mot a mot avenus
Et li dist : « Eulectere, ta proiiere t'otroie
Li Dieus ki cest escrit a toi, par moi, envoie.
Pardouné est au roi çou ke priié li as,
Car bien set et counoist ke de fin quer prias. »
Apriès la messe, au roi le veskes s'en revient
Et li moustre l'escrit ke il en sa main tient
Et li dist : « Vraiement, Dieus le t'a pardouné
Le mesfait u son quer avoit abandouné. »
Li rois fu moult goians cant oï la nouvielle
fol. 119v° Que s'arme iert ore france, ki devant iert ancielle ;
Nostre Segneur grasie et le veske ensement
De çou k'a son mal a mis si boin ongement.
Au saint homme douna grans dons et biaus et gens,
Puis a tourné son oire et asanblé ses gens :
Liés et goians se met aveuc aus au repaire
Et en revient en France u avoit maint repaire.

Anemis ki se painne de destourner le bien,
Kant voit ke paiien sont devenu crestiien
Et k'il sont confremé en foi et en creance
Et ke de son mesfait a cascuns repentance,
Tel deul a et tel ire, ke il pour poi n'esrage
Con cil ki est boutés fors de son iretage,
Pense k'il semera, s'il puet, telle semence
Que entr'aus mouvera contension et tence.
Et pour çou k'il voit bien ke li peules menus
N'est, se par les clers non, en la foi retenus,
A il, par son engien, entr'aus mis tel descorde
Dont li une partie a l'autre se descorde.
Grans i est la tençons, grans i est la melee,
Reprise est la semence ke li glous a semee ;
De lor veske se sont aucun d'aus descordé
Car au diable sont li mauvais acordé.
Laidement sont deçut, laisent la verité,
Et se maitent encontre le Sainte Trenité ;
Bougre sont devenu et herege tout vil,
Aucun contre le Pere, aucun contre le Fil,

Digitized by Google

Et li autre mesdient contre Sain Esperit,
Dont il seront, se Dieus n'en a pité, perit.
Ne veulent mie croire k'aveuc le deïté
Fust Jhesuscris vrais hom et eust umanité.
Tant par sont perverti li las, li renoiié
Qui les creans detuent et maint en ont noiié
Ens ou feuvle d'Escaut, si con l'escris le conte,
Et les autres font vivre a dolour et a honte.

Li sains hom en cui quers Sains Esperis abite,
Qui set ke par soufrir aquiert hon grant merite,
A conforter les boins quer et cors tout a mis
Em paradis, la sus, u Dieus met ses amis.
Moult les conforte bien, con ses enfans li pere ;
Tous seus est contre tous de la foi desfendere.
Tant praiaice ses fieus, et tant de bien ensengne
Qu'il n'i a nul d'aus tous ke de soufrir se fagne,
Pour la foi crestiiene, traval et mesestance.
Et en apries, tant fait ke les mescrans estance
Et les ravoie a voie, dont ierent desvoiié ;
A voie de vreté sont par lui ravoiié
Le disisme an k'il fu a eveske ordenés,
Adont pape Anastases iert de Romme avoés.

Mais pour çou ke Diable counoist bien et entent
Ke cars humaine est tenre, son arc rahiert et tent
Dont en maint quer, s'il puet, tel seaite traira
Par coi, de boin proupos maint homme retraira ;
Trop les traïst li leres, et trop son trait avance,
Car ou cors des plus fors a trait desesperance.
Par l'engien del diable, droit en l'an quatorsime
Que li sains hom fu veskes, recoumencent lor lime
Li mauvais, li parviers, et croient le diable,
Et çou ke li Sains dist, tienent li fol a fable.
Tant ont fort vin beü ke il en sont tout ivre ;
Laisié ont sens umain, nature ont pris de wivre
Qui sa mere detrence ansois ke soit parnee.
Li sains hom ki n'entent a autre riens ne bé
Mès k'il puist ses sougis en paradis atraire ;
Un sotil trait vosra contre l'anemi traire
Par coi il mousterra par moustrance sotieus
Vrais hon est et vrais Dieus, Jhesuscris, li Dieu fieus.
Un siermon lor coumence, et cant il l'ot parfait,
Pour ceminer son oire, aparellier a fait ;
A la voie se met et a Romme s'en vient :

502. *marge* de — 608. fol estable — 615. moustesra.

Digitized by Google

Simacon treuve pape, puis le siermon k'il tient
Presente a l'apostole, qui en gré le reçoit,
Et li conte coument li anemis deçoit
Son peule et son païs, et a ga bestournés
Les pluisours de la foi, et en esrour tournés,
Qui couvierti a Dieu ierent et fors d'esrour
U avoient esré par l'anemi maint gour.

Qant plus au praecier li veskes s'aparelle,
Plus et plus l'anemis a l'encontre travelle :
Tant ourdist et tant tist k'il a ourdit tel toille
K'en mer a mis maint homme et sans mast et sans voille.
Conbien c'au siermouner ait li Sains travellié,
Plus asés sont au mal c'au bien faire esvellié :
Nouvielle mauvestés, nouvielle bougherie,
I est, par l'anemi, entr'aus recoumencie ;
.....
Et au pape le fait mot a mot contera.
Le vintisme et cinq an k'il fu veskes clamés,
S'est au pape Hormidan des hereges clamés ;
Mainte besongne grande li moustra de se glise :
Li pape volentiers l'entent et tant le prise,
Qu'el departir, li fait de ses guiaus partir
L'espaulle Saint Estievene, le premerain martir,
Et aveuc çou le cief de celi li douna
Qui a penance faire son cors abandonna,
Si crueuse et si dure k'ainc ne fu enduree
Par iermite, par monne ne par nounain velee.
Volentiers en diroie, se g'avoie loisir,
Mais n'est mie avenant de sa matere isir ;
En aucun tans apriès, s'il plest au creatour,
De rimoiier sa vie ferai aucun atour :
C'est la vallans Marie, la boine Egiptiiene,
Qui pour l'amour de Dieu, soufri tant de grief painne.

Quant venus est de Romme li Sains et retornés,
De Tournai est isus li clergiés atournés
Et li peules ausi de maint grant rice atour.
Liet sont de lor segnor k'il voient el retour,
Duske al mont Saint Adrieu sont contre lui venu ;
Liesce et joie menerent li grant et li menu,
Grans laiaice ont entr'aus la u fu l'asanblee,
Mès en poi d'eure apriès est lor goie doublee
Car il lor a moustré les relikes k'il porte,
Ains c'a Tournai vosist paser ne pont ne porte.

638. bereges.

Digitized by Google

fol. 120 Plus douse mil paiiens batisa le semainne
Et confont lor esrour et a voie les mainne.
Au moustier, uns miracles mervelleus i avint
Qui a tous veüs fut non pas sans plus a.xx.
Car tout entour le cief est grans clartés venue
De paradis la sus, qui tant i fu veüe
Quant li veskes entra ou moustier Nostre Dame
O sa pourciesions et aveuc aus mainte ame.
Apriès fu reveüe as pluisours de la gent
Plus grant clartés, en guise d'un cler ciercle d'argent
Entour l'espaule au saint dont ai fait mention ;
Et cant vint en le glise o sa pourcietion,
Quatre ommes et deus femmes i trouva moult despris
De santé car il ierent de cel grant feu espris.
Li veskes, ki estoit deboinaire et piteus,
Quant les malades vit, ne fu pas despiteus ;
Moult deboinairement a les relikes prises,
Et, devant les malades, moult doucement asises,
Le cief devant les fames et, par devant les ommes,
L'espaule Saint Estievene ; puis dist : « Nous ki ci sommes,
Clerc et lai asanlé, prion devotement !
Metons nous a jenous devant Dieu humlement,
Lui et les Sains prions, de vrai quer et d'entir
Que ces malades facent lor venue sentir ! »
Qant sont en orisons, li veskes de quer eure
Monsegneur Saint Estievene k'il as homes sekeure ;
Et pour les fames prie apriès l'Egitïenne
Que del mal soient cuite et lor cars resoit sainne.
Lieu dist ke de priier ja mès ne cieseront
Desi ke li ardant en santé reseront.
Si tos con li sains hon hot sa raison finee
Fu li cars des malades estinte et resanee ;
Si sain sont et si net et si cuite dou fu,
Qu'en main n'en piet n'apert nes li lieus u il fu.
De cest miracle furent la bonne gent goiant,
Mès uns autres moult biaus en i ravint oiant
Devant cious ki estoent, car uns mujaus iert la
A haute vois s'escrie et devant tous parla
Et dist : « Veschi l'espaulle a cel saint ki martire
Soufri primes puis çou ke moru Nostre Sire ;
Et veéchi le cief le benoite Marie
Qui en Egipte fu pour Dieu moult essellie. »
Moult fu de cest miracle Nostre Sires loés ;
Et vous, très douces gens, ki maintenant l'oés
Gratiiens l'ent de quer et le Saint ensement

666. *manque* fut.

Digitized by Google

Qui vos a trait a foi par son ensegnement.
Sires est et pastours de Tournai, ce saciès,
Et dou païs entour car, par lui, deslaciés
Fu li païs des las l'anemi, ce dist l'on,
Qui lontans les avoit tenus en sa prison.
.XXXI. an avoit esté de Tournai peres
Et de Blandaing .IX. ans adont, Sains Eleuteres.

Li dous Dieus ki a point set ses amis paiier,
Cant asés ont ploré, si les veut rapaiier,
Et lor larmes tourner en goie et en laiaice,
Et grant gueredon rendre del mal, de la tristaice
Qu'il ont pour lui soufiert ça gus et enduré.
Mès selonc çou k'il ont en l'estour mius duré
Lor veut, en paradis, douner plus grant couronne ;
Car selon çou k'a fait, a cascun gueredonne.
Qui conte siert, u roi, et pour lui se travalle
Et pour s'ounour garder, de gour et de nuit velle,
Raison ne li fait mie se ne li rent louier :
Nus ne doit retenir les sos au soudoiier.
Pour çou veut Dieus douner son sain telles sodees
Dont en brief gour ara ses dolours asodees ;
Mès ausi ke l'orfevres ki veut l'or afiner
Le cuist et le requist, ne vora Dieus finer
S'ait sen sain fait si fin ke cant il finera
Ça finés soit en goie ki ga ne finera.
Par bien cuire et recuire c'est par laidier abatre,
Car encor l'estevra contre bougres conbatre,
Qui tant le bateront, si ke cascuns l'ora
Qui vosra ascouter, k'en la fin en mora.
Un ban a fait crier de par l'autorité
L'apostoles de Romme. que hors de la cité
Soient bouté tout cil ki ne voront recroire
Et laisier lor esrour et ens el Fil Dieu croire.
Mès pour çou k'il ne veut k'il ne puisent pas dire
Qu'il soient hors bouté sans raison et par ire,
S'ensengne a fait savoir par trestout s'aveskié
Confondre vosra bougres et aus et lor pecié.
Jour i a asesné asés lonc et resnable
Devant tous veut moustrer la loi Dieu veritable
Et lor sete malvaise, plainne de fauseté,
Si ke par raison soient de la cité gieté.
Qant asanlé sont tuit, abé, doiien et priestre
Et l'autre bonne gent, cil ki i voront iestre,

714 Blanda. — 727. Pour çou veut dieus douner ses sōs douner telles sodees.

Digitized by Google

Li bougre d'une part sont ensanble torné
Pour desdire le veske, oiant tous atourné.
Il fremirent des dens et estrainsent les levres.
Li sains hom, ki n'estoit mie sos ne calevres,
Sa parolle propose en pais et boinement ;
Cil ne sevent respondre, se l'estore ne ment.
Confusion et honte hont asés receü :
C'est bien drois et raisons s'il lor est mesceü :
Miervielles est encore se plus ne lor mesciet
Car, ki goute ne voit, merviell'est si ne ciet.
Biaus ious ont en lor cies et si ne voient goute
Cant, pour l'anemi, laisent Sainte Trenité toute !
A l'espine s'ont pris, si ont laisié la rose.
Li Sains ki es peris en praiecier repose,
S'est levés en estant, signe lor fait de taire,
Car un siermon lor veut de la Trenité faire.
Ensegnier veut a tous k'en Sainte Trenité,
Sans falle a troi piersonnes et une deïté :
Savoir doivent et croire que li Pere et li Fieus
Et li Sains Esperis ne sont tout troi c'uns Dieus.
fol. 120 vº Moult lor dist d'autres coses si ke on puet prover ;
En son siermon iert fers, nus ne le pot fauser.
La foi et la creance, mot a mot, lor ensegne ;
Li crestiiens le croient, li bougre ne l'adagne.
Confus s'en fuient bougre ; li sains, en cui cuers maint
Jhesucris li Fieus Dieu, avec les siens remaint.
Douné li a vitore Cil ki Davit douna
Si faé hardement que il s'abandouna,
Qui petis iert et jovenes, d'un gaiant asalir,
Que la premiere piere ke il fist fors salir
De se fonde k'il ot, le rue mort enviers.
Ensi sont a un mot desconfit li parviers ;
Li preudom a vitore, ce dient fol et sage,
Et s'avoit il adont .LX. et un an d'age.

Qant sen senle eut tenu et son siermon finé,
Cil ki venu i furent ciesé n'ont ne finé
Se sont tout revenu cascuns a son repaire ;
A sa mason revient li dous, li debonnaire
Par cui tout seul estoit la loi Dieu essaucie ;
Aveuc vont crestiien qui li font conpagnie.
Puis vescui li sains veskes .V. ans moult saintement
Et gouvrena le glise moult deboinairement.
Tant moustra boins exemples et tant se travella
Que maint homme, a bien faire, en cel tans esvella ;
Moult fu par li le glise saintement maintenue
Et de ceus del païs en grant ounour tenue.

Digitized by Google

En reverence grant le tint tous li païs :
Des boins estoit amés et des mauvais haïs,
Car la confusions ke il reçut avoient
El senle, par le saint, gour ne nuit n'oublioient :
Adiés lor en soumont, adiés lor est nouvielle.
Anemis lor ralume souvent telle estincielle ;
Tant i soufle et resoufle k'elle est si alumee
Qu'il ont entreus semons une grant asanblee
U il s'asanbleront, pour tel consel avoir
Qu'il feront al saint homme asés briement savoir
Qu'il ne l'ainment de rien pour çou k'il les destruist.
Anemis, ki a çou, jour et nuit, les estruist,
Tant les semont souvent ke cascuns a mandé;
Et cant sont tout venu s'ont entr'aus demandé
Qu'il feront de celui ki lor fait tel contraire,
Car ne puent soufrir, ce dient, plus grand haire.
« Contrares est a nous et en dis et en fais,
Ne poons endurer longement si grief fais.
Se poiemes venir au desus de cest priestre,
Plus ariemes hounour ke n'eurent nostre anciestre ;
Se poiemes avoir encontre lui vitore,
Adiés mais viveriens en grant pais et en glore ;
Et s'il parfine ensi ke il a coumencié
Mius vaurienmes la mort u iestre depecié.
Car a toute la gent serienmes en despit.
Or cascuns del haster n'i ait mès nul respit !
Waiton le coiement ke ne soiiens veü
Et l'ocions ensi ke il ne soit seü.
No loi tient il trop vil et souvent le calenge,
Et nous mimes aveuc en son siermon laidenge. »
Tout ensi sont adiès contraires maus et biens
Que il ne s'entrepeuent nient plus ke cas et kiens.

Leur consel ont finé li desiple au diable
K'il ociront le veske, n'i a nul descordable.
Priès de la grant eglise sont repus en un angle;
Moult coiement se tienent, n'i a tençon ne langhe.
Li sains hom, ki de çou ne s'est apierceüs,
Ist adont dou moustier avec Andoneüs :
C'estoit uns clers loiaus, et si avoit un autre
Anacuse apielé. Cant le voient li autre,
Hors salent a bastons comme leu foursené,
Cruelment l'ont batu et trop vielment mené.
Navré l'ont li felon et en maint lieu plaiié ;
Coiement s'en refuient, pour mort l'ont la laisié.

825. tienent

Digitized by Google

Li doi clerc ki aveuc le saint eveske furent,
Pour paour de la mort en voies s'en coururent.
La se gist seus li Sains laidement laidengiés ;
Mès cant il plaira Dieu, moult tos sera vengiés.
Nouvielle tos porta le fait de rue en rue ;
Tant keurt de l'un a l'autre c'au segneur est courue
Censorius Cesar, ki en est coureciés ;
En soit mëismes dist : « Cis fais iert adreciés. »
Les maufaiteurs coumande a espiier et prendre
Et cant tenu seront, c'on les face tos pendre ;
Mès cant li sains le sot, Censorius moult prie
Que nus pour lui ne soit jugiés a pierdre vie ;
Respité sont par lui et de mort délivré
Cil ki a mort deüsent pour lui iestre livré.
A çou pert sa valours, a çou pert sa bontés,
Que la u il estoit laidis et ahontés
Prie pour ciaus ki fait li ont laidure et honte.
Ce ne font ore waires eveske, duc ne conte :
Ne veulent nient soufrir se nus riens lor mesfait,
Ains veulent cruelment amender le mesfait ;
Le vengance ne veulent laisier mie au Segneur,
Qui aussi avant juge le grant ke le meneur,
Ensi ke fist li sains ki bien list et entent
Que vengance est a Lui et k'Il a point le prent.

Ensi est la li veskes et folés et plaiiés
Des heraiges mauvès, mès n'est mie esmaiiés.
Nouvieles plus et plus en keurt par la cité ;
Nus n'est ki l'oe dire ki n'en ait grant pité.
Moult en sont estourmi li grant et li menu ;
Dames et damoisieles, govenenciel et kenu
fol. 121 Akeurent a lor pere, cascuns deul demenant.
« — A ! dous sire, pieus pere ! trop est mal avenant
Qui si viument gisiés laidengiés et foulés !
De la geulle au diable soit or cil engeulés
Ki ensi a traitié si très noble viellaice !
Morir puisent il tout a deul et a destraice
Par cui consel ce fu et ki le main i misent ! »
Dames batent lor paumes et lor ceviaus detirent ;
Regraitent leur eveske et plaingnent leur segnor :
« Lasses u arons mès si souef ensegnor,
Si douc, si deboinaire, si piteus, si resnable,
Si descendant a tous, a nous si couvenable ! »
Li bourgois gietent poure et cendre sour lor cies ;
En tordant lor puins dient : « Trop est grans cis mesciés !

845. porter — 866. beraiges, mest — 880. Las.

Digitized by Google

Trop est cis fais vilains, trop eurent hardement
Qui tel segneur oserent traitier si laidement !
Maleoite soit l'eure k'il keïrent de mere,
Qui orfene nos ont fait si tos de no boin pere ! »
Que diroie gou plus ? Tout font deul si ouni,
N'i a celui ne celle ne se tiegne a houni.
Cescuns le veut veïr, cescuns i boute et priese,
Pour relever le veske se met cascuns en priese.
Qui de lui pité n'a, Dieu de lui mierci n'ait,
Car pour bien ensegnier en a li Sains col frait.

As bourgois ki la sont entour lui reuve et prie,
En aus reconfortant et a ciere marie,
Qu'en sa mason la sus li facent faire un lit ;
Mès, al mien essient, ni violt avoit délit,
Car aourner le reuve, nient de lin, mès de haire :
Ensi, ce dist, morir doit hom de son afaire.
Porté l'en ont amont li bourgois courecié ;
Dolant sont k'il le voient si navré et blecié.
En ce saint lit vescui li sains hom .v. semainnes
U des plaies soufri asés dolours et painnes ;
Mès, pour mal k'il soufrist, ne se fainst d'adrecier,
A son pooir, sa gent, ne d'adiés adrecier.
Çou ke coustume avoit li plaisoit a tenir,
Pour çou se fait il boin des peciés astenir ;
Car çou k'on a coustume a faire en sa govenaice
Lait hon moult a envis a faire en sa viellaice.
Çou ke li pos nouviaus a premiers savouré,
Saveure il volontiers cant il a moult duré.
En celle maladie dont li sains defina,
Un aveule, pour lui, Jhesus relumina,
Et moult d'autre malade furent par lui wari
Qui des griés maladies estoient esmari.

Li Sains ki aveuc lui Saint Esperit avoit,
Par cui le sien trespas apiertement savoit,
Quant le gour de sa fin sot san falle aprocier,
Ses conpagnons coumande li preudom a hucier.
Quant furent asanblé, doucement les castie.
« Je partirai, dous frere, briment de ceste vie ;
Nostre Sires me veut, en vie parmenable,
Rendre solas et goie, pour dolour trespasable ;
Proumis le m'a pieça et ge le sai tant vrai,
Çou ke li ai creü, a cent doubles rarai ;
Bien sai k'il a pooir de rendre a cel grant gour
Quant tranbleront li angle et tout li saint magour.
Je vos pri, très dous frere, ke vous fuiiés haïne

Digitized by Google

Et concorde sivés, çou est la medecine,
Et soiiés en amour et maintenés pesance :
C'est la cose ki plus dou resne Dieu avance.
En dolour patiens soiés et caste et mondè,
Et pour Dieu n'aiiés cure de vanité del monde ;
Ne cremés a soufrir pour Celui mort umainne,
Qui en la crois soufri pour nous mort si vilainne.
Nus crestiiens ne doit sa vie avoir trop ciere,
Car teus est wi haitiés, ki demain iert en biere.
Cars umainne resanle flour ki, la matinee,
Est bielle et espanie et, au viespre, est foulee.
Li profetes Davis tiesmongne en verité
Çou n'est nulle autre cose c'un pau de vanité ;
Tout sommes poure et cendre et de çou fummes fait.
U prent dont hardement li hom cant il mesfait,
Qui de si vil cose est et de tel poureture ?
Las ! si l'en convenra rendre raison si dure
Au jugement, devant tous ciaus ki la seront,
U, de paour, li angle et li saint tranbleront !
Amés Dieu, douc ami, et de quer le cremés,
Et en ses coumans faire, cors et arme fremés ! »

Quant li sains hon ses freres ot ensi praieciés,
Enortés a bien faire et blamés lor peciés,
Encore soufrist il des plaies pation,
S'avoit il de sa glise plus grant conpation ;
Car il voit et entent, par le Saint Esperit,
Que çou k'il a construit puis sa mort iert perit.
A une part se tourne, si coumence a plorer,
Et, en fondant en larmes, Jhesucris aourer,
En recitant sa foi de quer vrai et estable :
« Biaus sire, Dieus de glore, vrais Pere espiritable,
Qui ies en Trenité tout un a ton cier Fil
Et au Saint Esperit, et a toi tout un Cil,
Qui de nient tout fesis par ton Fil et fourmas,
Et a ta sainte imagne les hommes conformas,
Qui ton Fil envoias a la Virgne Marie,
Pour ta gent racater, ki toute estoit perie,
Je te pri umlement par ta misericorde,
Que mes eglises tiegnes em pais et en concorde ;
Tu sès c'a mon pooir je les ai essauciés,
fol. 121 v° Or soient en avant par le tien essauciés !
Pour mes gens ke ge laise, te pri de quer entir,
Que tu, a lor salu, te veulles consentir,
Et pour le peule ausi ki apriès aus venra,
Qui, de ma glise et moi, de vrai quer souvenra ;

947. Augement.

Digitized by Google

Et pour ciaus ensement, te requier jou, Biau Sire !
Par cui je suis livrés a mort et a martire ;
Pardonne leur, dous Peres ! je t'en pri gointes mains,
Et moi meïsmes mait, se toi plaist, o tes sains.
Moult me sui conbatu pour la foi crestiiene,
Et selonc mon pooir, destruite ai loi paiiene.
Sire ! ge desir tant a venir devant toi !
Ne desire tant l'eve li ciers, tant a grant soi.
M'arme desire a boire a te vive fontainne :
Desconbrelle del cors ki tant li fait grant painne !
Sire, moult ai lontans sour cel peulle vellié,
Moult desir ton repos, car trop ai travellié.
A mon sens, ai esté loiaus en cest ofise ;
Quant toi plaist, si m'en rent, Dous Pere, le siervise !
Je t'ai amé de quer et ounouré ten non
Et a mon pooir fait a croistre vostre non. »

A ces mos, de la sus, grans clartés descendi ;
Aveuc vint une vois que cascuns entendi :
« Lehire, dous amis, ta proiere est oïe,
Mes parasomme l'euvre ke tu as coumencie,
Soiés fers et loiaus adiés guske en la fin ;
Je te garde couronne moult plus fine d'or fin.
Pour çou k'as Trenité tant entiere hounouree,
T'en sera grans merites, en paradis, dounee ;
Et pour çou k'as esté en la foi adiés fers,
Te sera, au morir, l'uis de glore desfers. »
A ces mos se parti li vois et la lumiere.
Li Sains ot et entent c'oïe est sa proiiere ;
Moult en est rehaitiés, ciere en fait moult plus lie
Et de si gent confort loe Dieu et gratie,
Et en mierciant Dieu, un siermon recoumence
N'il n'est force k'il face a dolour ke il sence.

Nostre Sires, cant voit son sain bien afiné,
Si tos ke son siermon eut conpli et finé,
Pour çou k'avoir le veut or mès en conpagnie
Li seufre a agrever del cors la maladie.
Li preudon, ki sa fin counoist bien et entent,
En glorefiant Dieu, ses mains viers le ciel tent
Et dist : « Je coumanc wi mon esperit et m'arme
En tes mains, très dous Peres, k'il soient de la flame
Infernal esquié et menet en ta glore
Que j'ai plus desiré ke canpions vitore ! »
Puis huce Andoneun et li dist : « Biaus dous frere,
Tu ne dois trespaser le voloir de ton pere.

990. faire.

Digitized by Google

Je te coumanc c'a Romme au pape Bonifase
En porte mes siermons; ke Dieu grant bien te fase ! »
En apriès recoumence s'orison derecief,
Ne ne lait pour dolour k'il ait, ne pour meskief.
La est en orisons, voit venir l'anemi
Espaventable et lait, mes onkes n'en fremi,
Ains li a dit : « Satans, decevables, hideus,
Coument osas entrer ciëns en nos sains lieus ? »
L'anemis li respont : « Je venoie savoir
S'en ti, par nul barat, poroie part avoir.
A toi sui ci venus pour ta vie esprouver
Se je pooie riens et reprendre et trouver ;
Et, se ge pis ne puis, t'arme espaventera
Au mains ma grant hideurs, cant del cors istera.
Moult me fais tourmenter, moult me fait travellier,
L'une eure par grief froit, l'autre par graelier,
Pour çou ke ne te puis nul mesfait enorter
Que te puise mon mestre et mon juge porter. »
Quant li taus desloiaus sa parolle ot finie,
Li hom Nostre Segneur a dit a ciere lie :
« Fui de ci, n'as pooir de par Celi en mi
Qui en infier rua ti et ten mestre enmi. »
Puis lieve sa main diestre et de la crois se sainne ;
Mès sitos ke li glous a veü celle ensaingne,
Bien set c'al demorer n'i puet riens gaegnier :
En fuiant hors coumence a braire et a hucier.
Confus et coureciés demainne mal del sens,
Ne le menroient tel .xx. homme hors del sens.

Li sains hom ki les cious veoit ja aouviers
Quant de lui fu partis li mauvais, li cuviers,
Son sauveur a reçut en priant c'on l'amaint
En paradis la sus u nus mauvés ne maint.
A cest mot s'en parti li esperis de lui ;
Li angle l'en porterent es cious devant Celui
Qui il avoit de quer tout adiès hounouré :
De couronne d'or fin l'a sans fin courouné.
En celle eure meïsmes ke l'arme s'en ala,
Si grans clartés des cious devant tous avala
U il fu nés et mors, c'on Kastelet apielle,
Qu'il n'i eut clerc ne lai, dame ne damoisielle
Ne fust si esbahis k'il ne seurent u furent ;
Mès trestout, a un mot, virent bien et pierçurent
Que li angle l'en portent cantant en une nue
Clere et luisant a goie, k'ainc puis ne fu veüe.

1027. J. ne v. — 1057 Kasterler.

Digitized by Google

Mesires Sains Maars, ki moult amer le sout,
Est a Tournai venus si tos com il le seut.
Cant le cors treuve en biere, des ious tenrement pleure,
Son sarcu reuve faire en celle meïsme eure
El moustier Nostre Dame, et puis est reviestis
Pour la messe canter, mès n'iert pas desviestis
Cant aucun vont disant : « Ne doit mie gesir
En ceste eglise ci, mès selonc mon desir
A Blandaing iert portés, car il l'eut en savie
Celi egliseançois que cesti, en sa vie.
Il fu de ci chaciés et la fu retenus
Et par quemun acort eveskes esleüs ;
Moult biaus miracles fist entreusk'il la manoit :
fol. 122 La le reportrons nous, a cui ke il anoit.
Et mesmement il a ci esté laidengiés,
S'en doit iestre li lieus asés plus calengiés ;
A Blandaing, el moustier, gira dalés l'autel. »
Trestout coumunalment en redient autel ;
Par acort, a Blandaing, l'en portent hautement,
La le met li sains hom Sains Mars ou moniment.
La misent le saint cors reposer en la tiere
U mainte boine gent le vinrent puis requere
A l'ounour del Segnor, ki resne et resnera
Et est benis et fu, par le siecle, et sera.

Pour l'amour de lor pere, li païs se dolu.
Andeneüs, ses clers, ki obëir volu
Au coumant de le veske, s'est esrant atournés :
Au ceminer se met et viers Romme est tournés ;
A l'apostole porte les siermons c'avoit fais,
Car engoint l'en avoit li eveskes le fais.
Mainte cité trespase, a Ravane est venus,
Qui siet en Lonbardie, et la fu retenus
D'une grief maladie, dont morir le couvient.
Mès si tos ke li clers en la cité parvient,
Ciés un guïs hierbierge et de la maladie
Asés tos trespasa li clers de ceste vie.
Li juis, l'endemain ke cil parti del mont,
Ne ciesa de cierkier et aval et amont
Entour le lit celui, tant k'il trouva l'escrit
U li siermon le veske estoient tout escrit.
Moult tourne cha et la, tant k'il coumence a lire,
En un lieu dont il fu foursenés et plains d'ire,
Que la Virgne Marie avoit en son costé
Porté le douc Fil Dieu, par cui fumes osté

1080 rediens. — 1097. ki de la m. — 1100. N. cierka

Digitized by Google

Del pooir l'anemi, et si ne pierdi mie
Devant çou ne apriès la benoite Marie
Que ne fust adiés virgne et ce set hon asés ;
Mès de çou fu il moult courciés et enbrasés.
Par mautalent a pris en recoi une espee
Dont celle escriture a piece a piece copee,
Et cant ensi ot fait li mauvès, li crueus,
En despit de la Virgne, el fu les a rués.

Mès la très douce Dame, encui n'a point de fiel,
Qui plus est douce et sade n'est rosee de miel,
Qui tant est deboinaire, et qui tant est piteuse
Que de nul peceour n'est honkes despiteuse,
Qui de cascun voroit aidier son sauvement,
Au guïf aparu la nuit apiertement,
Viestue d'un blanc drap, mès face eut deskiree
Et se très sainte traice en maint lieu coumelee,
Doucement et souef au guïf miervellant
Qui bien cuidoit ke fust vraiement en vellant,
Et dist : « Mescrans mauvès, et ke fesis tu ier ?
Qui l'escrist ke voloie en mon non estuier
Decopas et arsis apriès, en mon despit,
Pour un peu ke tu n'as de ta mort nul respit ;
Car entour ti sont cil ki t'arme en porter veullent
En infier u les autres juïs tourmenter seulent.
Qui sera tes refuis, qui sera de t'aiue ?
Quides tu ke ge soie si douce ne si piue
Que veulle ciaus aidier ne de riens conforter
Qui de moi faire honte ne veullent deporter ? —
Saces bien ke ge sui et la lis et la rose
Devant cui l'anemis nul point ariester n'ose,
Et si portai le Fil au Segneur tout poisant,
N'ainc ma virgenités n'en fu en descroisant :
Adiès virgne remainse apriès l'enfantement,
Et ki el t'en ensengne, je t'afi k'il te ment.
Mès pour çou ke je veul ke soies adreciés
Et ke juïf counoisent clerement lor peciés
Vat ent ! et ton mesfait apiertement confiese
Et puis, se me vious croire, ne nuit ne gour ne ciese
Se soies batisiés. » Et a tant se depart
La Dame ki s'amour si sainnement depart.
Cil ki çou a veü est drument miervelliés
Et, si tos com il fu levés et esvesliés,
Est venus au moustier et demande le priestre
Car confieser se vioult et boins crestiiens iestre.
Quant crestïenés fu, tout adiés puis siervi
La Mere au Roi de glore, ke il en desiervi

Digitized by Google

La joie parmenable u trestout cil iront,
Qui de vrai quer loial ça jus le sierviront.

Quant piece apriès le tans Monsegneur Saint Lehire
Qui a Blandaing gisoit droit ou moustier Saint Pire
Aveuc moult d'autres cors ki la se reposoient,
Qui devant lui et puis esté mis i avoient,
L'eveskiet de Tournai tenoit uns autres sire,
Heldinon avoit non, au mieus ke le sai dire,
Ens el païs adont, une dame avoit sage,
En boines meurs hounieste et gentil de parage ;
Umle estoit, deboinaire, large en aumosne faire.
Tant estoit boine dame et de vallant afaire
Que par tout le païs avoit moult boin renon
Et en batesme avoit la dame Tecle a non.
Uns preudom, une nuit, viestus hounièstement,
Li aparu en songes ; hounieste viestement
Avoit d'un blanc diapre et le viaire lié,
Mensurable regart tout comble d'amistié.
Doucement li a dit : « Tecle, amie, diva !
Lieve sus, douce seur, et a Blandaing t'en va ;
En l'atre et el moustier maint cors furent jadis
Entieré, dont les armes vivent en paradis.
A diestre de l'autel, un tonbiel trouveras
U gist Sains Euleuteres, et cant tu le veras,
En orison te met, et se vois vision,
A ton veske le di, par grant discretion. »
A ces mos, li sains hon de lui s'esvanui.
Quant li jours fu venus, ke la nuis s'enfui,
La dame est esvellie et moult souvent remire
fol. 122 vo En soi çou k'a veü, mès n'en set k'en puet dire ;
N'ose aler a le veske, en pensant cel jour pase,
Au viespre s'est coucie et cant de nuit grant mase
Eut la dame dormi, li hom ki se maintient
A manie de veske, car croce en sa main tient,
Est aparus a li et del baston le boute :
« Benoite soies tu, entent et si m'ascoute !
Coument est ke n'as fait çou ke te rouvai ier ?
Hardiement le fait, ne t'esteut esmaiier ;
Warde ke plus n'atendes, ke ge ne me courouce !
.II. fois le t'ai or dit en maniere asés douce. »
Puis est esvanuis si k'avant fait avoit.
La dame, l'endemain, ki pas bien ne savoit
Se c'estoit visions, coie a l'ostel se tient.
La tierce nuit, a li, li blans preudom revient

1156. Pier. — 1182. dir.

Digitized by Google

Et li dist : « Douce suer ! coument as fait demeure
A mon mant aconplir ; garde plus n'i demeure !
Demain, a l'agourner, a Heldiron diras
Et tout çou k'as veü, mot a mot, li diras. »
Et puis s'esvanui. La dame, l'endemain,
Quant il fu agourné se sainne de sa main,
De sen lit est levee et a Blandaing venue ;
En orisons se met, ou moustier estendue
Puis s'est a Heldion humlement presentee,
La vision li a tout mot a mot contee.
Quant le veskes l'entent, pense k'il mandera
Les eveskes voisins, et a Blandaing fera
Pour le saint cors lever, faire grant asanlee.
Clers et lais a mandé par toute la contree.
Cant furent asanblé a Blandaing en la glise,
Li veskes, pour canter, a sa casure prise ;
Clerc et lai prient Dieu par vraie entension.
Quant cantee eut la messe par grant devosion,
Au sepucre est venus u le cors saint savoit
Aveuc les autres veskes ke il mandés avoit.
En larmes, en paour ont le sarcu ouviert
Qu'il ont trouvé gisant en la tiere couviert.
Le saint cors en eslievent li veske tout ensanle,
Mès n'i a nul d'aus tous ki de paour ne tranle.
En loant Jhesucris l'ont sour l'autel posé
Dalés cui il avoit moult lonc tans reposé.

La bonne dame Tecle, ki el moustier seoit,
Par le Saint Esperit ja sen trespas savoit.
Au veske en vient tout droit moult très devotement
Et li requiert Celui ki pour no sauvement
Prist car et sanc umain en la Virgne Marie,
Et cant receü l'ot, de cest siecle est partie.
Es cieus en est portee devant la Trenité :
Grant goie en font la sus li saint en lor cité.
A Blandaing el moustier est li cors sevelis
Dont l'arme en paradis est plus blance ke lis.
Ens el jour ke li Sains fu de tiere eslevés
Est uns grans cris loens d'une femme levés
Qui pleure et brait et dist son enfant a pierdu
Et demainne tel deul tout en sont espierdu.
Li veske et li clergiés et la boine gens laie,
De çou ke cascuns puet, le caitive rapaie.
En canp ier envoiiés ses fieus pour biestes paistre :
Rice fame n'iert mie, si en avoit fait pestre.
U ses biestes paisoient, dalés un bos ramé,
E vous un vif diable, de mal faire enflamé,

Digitized by Google

En guise d'un lion de la foriest isu,
Qui a tos a l'enfant sen filè destisu,
Car ocis l'a tout froit, puis est mis a la fuite.
N'i a des pastouriaus nes un ki ne s'en fuice ;
A la mere s'en vienent, dient li la nouvielle.
La mere ki l'avoit nori de sa mamielle,
Tel deul a et tel ire, ne set k'elle puist faire.
Al moustier est venue ; bien pert a son afaire
Qu'ele a ire et anui. Pité en ont eü
Tout cil et toutes celles ki son deul ont veü.
En orisons se met cant out asés ploré ;
Eveske, clerc et lai en plorant ront oré
Humlement le Fil Dieu et puis Saint Eleutere
Que l'enfes soit rendus sains et saus a sa mere.
Tant prient de quer vrai et tant prient forment
Plus nel veut Nostre Sires laisier en tel tourment :
Pour houneur de son saint leur a tos retournees
Lour grans larmes en ris et en goie muees.
Car li lieus u cil gist, dalés le bos, en biere,
Crosla ; puis descendi des cious si grans lumiere
Tout environ le cors, ke nus d'aus tous ne seut
Quant l'enfes se leva, ne cant il l'arme reut.

Quant resusités fu, en oiant tous, recorde
Le grant doucour dou Saint, le grant misericorde,
Le grant voloir k'il a d'aidier ciaus ki l'ouneurent,
Le grant pooir ke Dieus sour ciaus ki a lui keurent
Pour aiyue requere, li donne et li otroie.
Tout en loent le Saint, tout en mainnent grant joie.
Après çou asés tos, ains le gour a finé,
Voiant tous, doi aveule i sont reluminé ;
Li troi kui palesins avoit les niers tolus,
Les menbres anientis, desjoins et disolus,
Il refurent wari, et si refu curee
D'une grant maladie c'avoit lontans menee
Une femme ki iert aveuc les autres la,
D'un moult grant flun de sanc ; et un clos s'en rala
Tous drois sans apoiier, ki venus i estoit
A potenghes, mès ore sour ses piés bien estoit.
Asés autres miracles, si ke ge truisc el conte,
En cel tans i avinrent, dont je ne sai le conte ;
Mès tant sai ge de vrai ke le fist Nostre Sire
Pour le saint hounourer en tiere ki martire
Avoit pour lui soufiert, si ke devant est dit.
Moult fu pour Lui batus et soufri maint laidit

1273. L'*u* de kui est surajouté.

Digitized by Google

fol. 123 Si k'aveuc les martirs est couronnés en glore,
Et aveuc les confiés a il couronne encore,
Car le non Jhesucris en tiere praiecha ;
Et pour çou ke sa car bati et depeça
Et naite le warda de pekié de luxure,
A il aveuc les virgnes couronne naite et pure.

Au secont an apriès k'il fu mis hors de tiere,
L'est venus de Viane uns sains priestres requere.
Si ke cil priestres fu a Tournai parvenus,
Li bourgois de la ville et li peules menus
Estoient asanlé pour un omme desfaire ;
Aveuc aus uns prouvos felons et deputaires.
Li sains hon ki iert plains de grant religion,
En son quer, del caitif a grant conpation ;
En soi meïsmes dist c'au prouvost priera
De celui ait mierci, et as piés l'en kiera.
Mès si tos con il eut finee sa proiiere,
En traviers li a fait li fel moult laide ciere ;
A ses bediaus coumande ke pris soit et loiiés
Et as fourkes pendus li priestres renoiiés.
Quant l'ont aconseü.....
Viers les fourkes l'enmainnent li desloial tirant ;
Mais ains c'as fourkes viegnent, a Blandaing ont pasé
U sont et clerc et lai el moustier amasé :
Ciel jour fasoient fieste Monsegneur Saint Lehire.
Quant li priestres le sot, a esploree ciere,
A sa vois haute et clere prie devotement
Monsegneur Saint Lehire k'il l'aït vistement.
« S'il est voirs, fait il, Sire, con de ti nos raconte,
Ne seufre c'a ton sierf faç'on, a tort, tel honte !
Peres dous, deboinaires, j'ai mestier de t'aiue,
Moustre ci ta viertu et au besoin m'ayue ! »
Tout esraument k'il eut finee s'orison
Hors de lor mains escape et ist de la prison ;
Au moustier en a fuit, del sepucre s'aproce,
Pour apoiier n'i a cuis ne baston ne croce.
Li loiien sont rompu, les caainnes aeuvrent,
Li glout lor felounies k'il ont es quers desquevrent,
Car ileuc l'ont repris et tiré et sacié,
Ens el col un loiien derecief ratacié ;
Puis li loent les piés et hors le veulent traire
Et as fourkes mener li glout de put afaire.
Li priestres eut paour, s'a retourné le cief
Viers le sepucre au Saint et prie derecief

1307 li disloial tirant (bourdon).

Digitized by Google

Ne le mette en oubli et ke il ne despise
L'orison k'il li fait umlement en sa glise.
La caïne, a ces mos, ronpi et depeça,
Viers le provost sali et el front le bleça ;
Si drument fu bleciés k'il a tiere caï
— Devant tout au prouvost mesceï ;
Car de la l'ont sa gent d'ileuc pour mort porté
Qi en laidir le saint s'estoient deporté.
Toute la boine gent ki cest sine ont veü,
En sont moult esbahi et paour ont eü.
U Sains Lehires gist, cascuns, face moullie,
Est tournés pour priier de ses peciés aïe.
Li prouvos c'on en porte en la ville en litiere,
En cel joer devea et fu mis en la biere,

La femme a cel prouvos, cant vit mort son mari,
N'est mie grans miervelle s'elle a son quer mari ;
Mès n'est encore mie si hors dou sens marie
Qu'ele n'ait grant fiance el Fil Sainte Marie,
Et el benoit martir, Monsegneur Saint Lehire.
Son mari reuve prendre et reporter ariere
A Blandeng el moustier, et cant la sont venu,
En orisons s'ont mis li govene et li kenu.
N'i a celui ki n'ait son eul moulié de larme,
Tout prient k'ens el cors soit revenue l'arme ;
Tant braient et tant prient le glorieus martir
Que des cieus ont veü une clarté venir,
Et en celle clarté ont oïe une vois
Qui lor dist mestier ont del priestre a ceste fois.
« Priiés, fait celle vois, au saint priestre umlement,
Qu'il veulle soupliier au Segnor ki ne ment
Pour l'arme Libiertin, k'elle au cors soit rendue. »
Quant la vois ont oïe et arme n'ont veüe,
Moult sont tout esbahi, moult sont espaouré,
En larmes et en plours ont le saint priestre oré
Qu'aveuc aus priier veulle li cors resoit en vie.
Cil ki preudom estoit, doucement lor otrie ;
En orisons se met et l'autre gens ensanle.
Bien moustre k'est preudom, ki moustre tel exenple,
Qui pour le prouvost veut si umlement priier,
Qui tant le fist laidir et estraindre et liier !
Quant il orent oré, les relikes a prises
Monsegneur Saint Lehire et sour le mort asises.
La moustra par son saint li Fieus Dieu tel miervelle

1331. despite —
1336. Vers trop court ; on pourrait peut-être suppléer les mots *en voiant* — 1343. litier — 1370 liien.

Digitized by Google

En apiert voiant tous, dont cescuns s'esmiervelle,
Car li cors est levés, ki la gisoit en biere,
Loant Nostre Segneur et le veske Lehire.

Quant fu resusités li prouvos voiant tous,
Qi tant avoit esté avant fols et estous,
Tost s'estoutie toute deguerpi et laisa,
Car la paours de Dieu son orguel li pasa,
K'il fu puis adiés tant umles et deboinaires
Et sa vie amenda et canga son afaire
Tant k'el Fil Dieu amer fu puis tous ses delis.
Puis moru saintement et fu ensevelis
A Tournai, el moustier la Mere au Roi de glore ;
Et la caainne en fu enportee, en memore
Del miracle, a Viane dont li priestres iert mus,
Qu'il pour çou de la gent en fust plus tos creüs.
Quant fu resusités, si con avés oï,
Ne fu mie miervelle s'il moult s'en esjoï,
Car, si con il contoit, cant l'arme en fu partie
De son cors, venir voit de dables grant partie,
fol. 133 v° Tant oribles, tant lais, hisde est nis del penser ;
Ne ne savoit coument viers aus se puist tenser,
Car cascuns i voloit et bouter et sacier
Et ens el fons del sac infernal ensacier.
Cant sour diestre regarde, l'angle Dieu voit venir,
Monsegneur Saint Mikiel, et par le main tenir
Monsegneur Saint Lehire, dont fu eslaieciés,
Car bien pense par aus sera mieus adreciés.
Main a main sont venu et viers l'arme torné
Et li maufé en fuies eskignant retorné ;
A l'arme ont coumandé k'elle a son cors retourne;
D'ore en avant fera ke sages s'il s'atourne
A siervir le segneur k'il de noient crea
Firmament, tiere et mer et cant ke il i a ;
Et si fait il pour voir, si ke vos ai retrait.
Bien ot apierceü sages est ki retrait
Des las a l'anemi son quer et son corage,
Car en siervir a lui n'a on nul avantage.

Cil meïsmes prouvos, cant il parti de vie
Puis k'il resusita, contoit il a la fie
Que toute la memore, toute la counisance
Del saint veske Lehire seroit en oubliance
Et par lontans seroit de la gent pau counus;
Et si est il sans doute, c'a painnes counoist nus
Hors de Tournai sa vie, sa sainté ne son iestre.
Doloir s'en deveroient canonne, clerc et priestre

Digitized by Google

Cant n'anoncent ses fais et sa viertu souvent
Es lieus u il praiaicent, en glise u en couvent.
Mès il n'en veulent mie le boin prouvost desdire
Qui disoit k'en la fin del tans feroit li sire
Soi meïsme counoistre, et se c'est prophesie,
Ne vauroit li nonciers une pume pourie.

Ki les miracles tous voroit en escrit mettre
Monsegneur Saint Lehire, moult i aroit de laitre ;
Se poroit hon la gent a anui esciter
Qui les voroit trestous un et un esciter.
Pour çou m'en veul briement paser et rimoiier
Car ne veul, se ge puis, a la gent anoiier ;
Si n'en veul mès ke un k'il fist hors de Tournai
Raconter seulement, car puis ke m'atournay
A escrire sa vie, tant i ai fait demeure
Que del finer or mès est biens et tans et eure.

Li veskes Heldions ki de Tournai fu sire,
Si c'avés bien oï, soloit conter et dire
C'au jour ke li sains hom fu en fiercre levés,
Uns grant miracles fu voiant tous relevés
D'une femme qui iert mujelle et sans veüe,
Qui aportee i fu, que cescuns a veüe.
Cil ki aporté l'ont, devant l'autel l'ont mise ;
Celle esrant s'endormi ke elle i fu asise.
A li s'est aparus a bielle conpagnie
Mesires Sains Lehires u elle est endormie.
.II. martirs i avoit ki sont de grant renon :
Mesires Sains Nicaises, et l'autres avoit non
Mesires Sains Pias ; et si avoit encore
.II. glorieus confiés et dines de memore :
Mesires Sains Amans et aveuc li estoit
Mesires Sains Elois e o ciaus esvelloit
Li eveskes la fame. Doucement li demande :
« Fille, kel mal as tu ? Quelle est, di, ta demande ;
Di ke tu veus avoir, di ke tu veus rouver
Tu peus asés ichi avantage trouver ;
Saces ke pour ti ai le Fil Dieu ci proiié
Qui m'a moult doucement mon voloir otroiié. »
A cest mot li a fait le sine de la crois
Sour anbedeus les ious, ne sai.II. fois u trois ;
Puis li a li sains hom en la bouce gietee
Une ausi faite cose k'une verge pelee ;
Puis est esvanuis aveuc sa conpagnie
Et la fame remest moult goians et moult lie.
Les ious ouvre et la bouce, si tos k'elle s'esvelle ;

Digitized by Google

N'i a petit ne grant ki n'en ait grant miervelle ;
Voiant tous lor coumence le saint a gratiier,
Qui pour sa santé vaut le Fil Dieu depriier.
« Sains eveskes, fait elle, martirs de grant merite,
Beneois soies tu cant t'ancielle petite
A si grant conpagnie degnas venir veoir ;
Tu dois bien ens es cieus o les martirs seoir !
Beneois soies tu, confiés de grant vallance
Qui aveuc .II. confiés de si haute hounerance
Me venis visiter et a mi aparus ! »
Mès u elle crioit ensi n'i remest nus
N'i venist pour veoir les mievelant miervelle.
Quant plus en voit venir, plus et plus s'aparelle
De tourner, voiant tous, tout çou k'elle a veü;
Tant le conte et anonce ke partout est seü
Que la mue parole, la mue est ralumée.
Dieu et le saint en loent tout cil de la contree.

Quant cil de la cité ont veü ke li sains
Que Dieus pour li fasoit tant miracles tant sains,
Par ban coumun ont fait les citains atourner
Cascuns selonc son iestre et viers Blandaing tourner ;
Le saint cors en voront porter en la cité
Car de li hounourer sont forment encité.
A Blandaing sont venu et entrent en la glise,
Et leverent le fiercre, hors dou moustier l'ont mise ;
A grant houneur l'en portent et a grant segnorie.
Mès la gent de Blandeng ki n'en est mie lie,
Apriès aus sont couru, armé et haubregié,
Pour rescoure lor saint k'il ont tant hierbregié :
Les citains envaisens saiaites leur envoient,
Car ce lor vaut petit, car sour aus retournoient ;
Es bras et es costés les navrerent forment,
Mès ains li citiien n'en sentirent nïent
Ne n'i eut .I. tout seul navré ne atoucié ;
Mès de ciaus de Blandaing en i a moult blecié
Et aucun aveulé et aucun en la voie
Remainnent demi mort. Li citoiien a goie
En portent leur eveske ; a Tournai sont venu.
Grant leece demainnent govenenciel et kenu ;
El moustier Nostre Dame ont le sains Cors posé
U a l'ouneur de Dieu a maint gour reposé
Et encore i repose, si ke nous bien savons,
Car escriture asés a le fiercre i trouvons.

De la venue au saint sont maint dolant fait lié,
Tout partout la cité et malade et haitié ;

Digitized by Google

Encontre les relikes se faisoient mener
Aveule ki ne sevent a leur voie asener :
.VII. en i ot le gour k'il reurent la veüe.
Parletike autresi se font de rue en rue
Apriès le saint sacier, si ke le truis el conte.
.XXV. en i ot le gour sanés, par conte.
En apriès par lontans une fame afolee
Qui toute estoit contraite, i fu del tout sanee.
Bien pert as biaus miracles ke vous ai recités
K'en paradis la sus, devant le Trenité,
Est li sains ciers tenus et hounerés forment,
Pour cui Dieu tant malade a gieté de tourment,
Resusitet tant mort, tant malade curet.
Bien pert ke de son peule avoit ça jus curet :
Boin pestre i avoit hon et loial et fiable,
Pieu, douc et deboinaire, a ses amis amable,
De viertus raourné, de sainté raempli.
J'avroie un grant quajer avant de laitre empli
Que use raconté sa loenge et ses fais !
Onkes ne refusa pour son peule grief fais,
Onkes vencus ne fu, ne ne fu recreans ;
Adiès se conbati contre les mescreans,
Adiés fu aprestés de morir et de vivre,
Adiés avoit le quer au voloir Dieu delivre.
Tant desiervi en tiere, k'es cieus est congoïs
Des angles, des arcangles, et devant Dieu oïs.
Li martir en font goie et li confiés le vantent,
La compagnie as virgnes en leur caroles cantent ;
Tout cil de la cité ensanble font grant goie,
Devant Dieu est oïs de can ke il leur proie.
De couronne sans fin l'a couronné li Sires
Qui resnera tous jours et tenra ses empires.
Autre resne fauront, et li roi ensement :
Trop povre douaire ont et povre asenement ;
De nient sont tout fait et segneur et avoir.
Pour çou fist nos sains peres en sa vie savoir
Qui desiervi l'amour au Segneur ki sera
A tous jours Sire et Rois, ne ja ne finera.
A lui est toute hounours, a lui toute loenge ;
Mal emploie son tans ki autrui roi losenge.
Lui devons nous proiier, Lui devons nous siervir,
Car a cent doubles set et rendre et desiervir,
Se li proions de quer ke si vivre nos laist
Qu'a lui mismes soit biel et a l'anemi lait !
Il l'otroit par sa grase et li Pere et li Fius
Et li Sains Esperis qui ne sont trois c'uns Dieus !
Amen ! dites cescuns, et li proiiés pour mi

Digitized by Google

Qu'il esvelle mon quer : trop a lontans dormi ! 1556
Amen de Saint Lehire !

INDEX DES NOMS PROPRES

ADRIEU (saint) 657, saint André.
ALEUTERE 130, EULAICTORE 261, EULECTERE 310, 541, EULEUTERES 1176, v. Eleutere.
AMANS (sains) 1449, saint Amand.
ANACUSE 836.
ANASTASES 598. Anastase II, 50e pape, couronné en 496, † 498.
ANDONEUS 463, 834, 1017, 1088.

Besrieu 488, Berry.
BLANDA 49, 88, 208, 486, 714.
Blandaing 85, etc..., Blandain (Blandinium), Saint-Pierre de Gand (Belgique, près Tournai) ; abbaye de Bénédictins fondée en 610 ou 635.
BONIFASE 1019. Boniface II, 55e pape, élu en 530, mort en 532.

CÉSAR 847.

DAVIS 941. Davit 367, David.
DIOCLÉTIIENS 31, empereur.

EGIPTE 704.
EGITIENNE (l') 689, v. Marie.
EIEUTERE (saint) 87, 207, 401, 430, 714, 1255, saint Lehire.
ELOIS (sains) 1460, saint Eloi.
ERIMUS 43, Hireneus.
ESPERIS (sains) 38, etc... le Saint-Esprit.
Escaut 437, 583.
ESTIEVENE (saint) 642, 682, 688, saint Étienne.

France 37, 488, 556.

HELDION 1203, 1435, HELDINON 1160, HELDIRON 1199, Heidilon, évêque de Noyon sacré en 880.
HORMIDAN 638, Hormisdas, 52e pape, sacré en 514, mort en 523.

JOP 71, Job.
JOSEP 160, Joseph.

Kastelet 1057, Châtelet.

LEHIRE (saint) 6 etc...V. Eleutere.
LIBIERTIN 1361.
LOEIS 490, Clovis.
Lombardie 1094.

MANTALION 384, voir Mantolius.
MANTOLIUS 339.
MAARS (sains) 480, Mars 63, 1082, saint Médard évêque de Noyon (530) ; administra Tournai (532).
MARIE l'Egiptienne 651, sainte Marie l'Egyptienne.
MAXIMIIENS 32, Maximien.
MAXIIENS 54, Marcien, empereur d'Orient en 450, mort en 457.
MIKIEL (saint) 1398.

NICAISES (sains) 1446.

PAIIENNE 102.
PERESIUS 441.
PIAT (saint) 39, 76, PIAS 36, 1447, apôtre, martyrisé en 286.
PIERE (saint) 86, 205, 228, 416, PIRE 1156, saint Pierre.
POS (sains) 416, saint Paul.

Ravane 1093, Ravenne.
REMIS (sains) 491, saint Remy.
Romme 35, 131, 619, 653, 758, 1019, 1090.

Digitized by Google

SARASINS 134, Sarrasins.
SATAN 164, 1025.
SENEKES 213, Sènèque.
SERENUS 44, 88, 228.
Scaudaing 77, 101, pays de l'Escaut.
SIMACON 620, Symmaque, 51e pape, sacré en 448, mort en 514.

TABITE 203, 205, Tabithe, femme pieuse. Selon les actes des Apôtres, chap. x, elle fut ressuscitée par saint Pierre.
TECLE 1066, 1171, 1123.
TEODORUS 119.
Tournai 5, etc.
TRENITÉ (la) 15, etc...

VALENTINIENS 53, empereur romain né vers 321, mort en 375.
Viane 1294, 1387, Vienne.
Virgne MARIE 321, 965, 1105, 1114, 1227.

YSAÏE 288, le prophète Isaïe.

GLOSSAIRE

Aconseü 1307, part. passé de aconsuire, atteindre.
adagne 774, 3e p. s. pr. ind. de adagner, agréer, accueillir.
afaire 900, état, rang social, dignité.
alure 403, le pouvoir de marcher.
anemi 557, diable.
anvel 304, fête annuelle.
apriver 105, dompter, faire céder.
arimer 9, arranger, disposer.
atenpré 60, modéré.
aüner 330, assembler.

Bougre 575, 774, 785, hérétique.
bruire 341, crier, pleurer.
buhote 182, petite cruche : le mot est pris comme symbole d'une chose fragile, d'une personne trompeuse ; cf. les textes cités par Godefroy et *buhotas*, trompeur (*Jeu de la Feuillée*, 751).

Calenge 825, 1078, 3e p. s. pr. ind. de *calengier*, contester, attaquer.
calevres 754, ce mot de sens obscur se trouve souvent accouplé au mot fou :
Quar il en est parmi le mont
Plenté de sages et s'en sont
Assez de fols et de calevres, Sainte Palaye, III, 193.
citains 1493, habitants d'une cité, désigne ici les Tournaisiens.
citiien 1496, voir citain.
citoiien 1590 voir citain.
clos 481, boiteux.
coumelee, 1122, mêlée, en désordre.
cristre 55, croître.
cuis 1322, quis, part. passé de quérir.

Deporter 1134, renoncer.
desfacie 439, défigurée, gâtée.
despiser 1331, mépriser.
despondre 146, expliquer, développer.
desroi 524, faute.
détraire à 289, s'opposer à.
detrencer 611, trancher, déchirer.
diras 1200 3e p. s. futur de *daler*, aller.
dosne 340, jeune dame.
durfeü 464, qui a un sort misérable.

Enformer 56, former.
ensement 5, 24, pareillement.
envaisens 1493, attaquant.
eskignant 1402, ricanant.

Digitized by Google

eslaiecié 1399, réjoui.
esmarir 916, affliger.
esquier 1015 (eschiver), éviter, sauver.
esraument 156, aussitôt.
estancier 594, dompter, soumettre.
esteut 4:0, trône, honneur. *En porte l'esteut*, en porte la palme.
estourmi 869, ébranlé, ému.
estout 1378, audacieux, téméraire.
estoutie 1379, fierté, orgueil.
estuier 1126, épargner, garder.

Faé 778, fatal.
faindre (*soi*) 905, hésiter, manquer de courage.
fagne 592, v. faindre.
ferm 141, 772, ferme.
fie (*a le*) 127, 1412, parfois,
fiercre 1437, 1488, châsse.
fondant 122, fondation.
fonde 781, fronde.

Graelier 1034, griller.

Haitié 938, sain, bien portant.
herege 866, hérétique.
hisde 1393, épouvante, horreur.
hucer 1017, appeler.

Ladengier 361, 833, mépriser.
laidengié 843, méprisé.
laidier 733, outrager.
legerie 162, mauvaise action.
lés 361, synonyme de laiens, là.
leus 362, 691, alors, aussitôt.
lime 606, querelle.

Maice (maise) 91, jardin, potager.
manandie 409, domaine, biens, possession.
masielle 200, mâchoire.
maufe 1402, démon.
meubles 331, biens, possessions.
mot (*à un*) 782, d'emblée, instantanément.

musart 218, sot, irréfléchi.

Nesun 1246, aucun, personne.
noise 374, bruit, tapage.
noisier 373, faire du bruit en parlant.

Ostrise 72, autruche.
otroiant 178, part. prés. de octroier, consentants.

Palesin 1273, paralysie.
parletike, 1512, paralytique.
parnée 671, née.
pesance 931, contrition.
poure 445, poussière.
priese 892, presse.

Rabiert 600, 3e p. s. ind. pr. de *raierdre* saisir.
raie 238, 3e p. s. subj. pr. de *raier*, ruisseler, couler à jets.
recoi 1111 (*en recoi*), en secret.
recroire 381, 739, renoncer à.
refui 1131, refuge, secours.

Sanc 238, sang.
seneviel 93, senevé.
senle 785, 800, assemblée.
sieus 201, 2e p. pr. ind. de *souloir*.
soudoiier 726, mercenaire.
socieueté 139, calqué sur le latin societate ; ce mot a probablement été mal copié par le scribe.

Taillie 500, parti pas. de *taillier*, attribuer, décerner.
travail 595, supplice.

Vairgle 64, *estre sous la v.*, être sous l'autorité.
volille 171, volaille.

Wamite 212, matière vomie, allusion à un proverbe.
witante 133, quatre-vingts.
wivre 610, guivre, sorte de vipère.

J. BASTIN.

Digitized by Google

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Monsieur A. Hocquet, archiviste-bibliothécaire de la ville de Tournai, a eu l'obligeance de nous faire parvenir la communication suivante :

L'église cathédrale de Tournai possède de précieuses tapisseries fabriquées à Arras en 1402 par Pierre Feré et données à la cathédrale par Toussaint Prier, chanoine et chapelain des Ducs de Bourgogne, mort en 1437.

Ces tapisseries, qui mesurent vingt-deux mètres de long sur deux mètres de large, représentent la geste de Saint Piat et de Saint Eleuthère. Elles sont divisées en quatorze tableaux, et au-dessus de chaque scène se trouve, tissé dans la tenture même, le texte explicatif suivant :

1. — J'ay eslut saint Piat pour convertir a la foy les Tournisiens.
2. — Comment saint Piat vint a Tournai preschier le foy.
3. — Comment ly taions et ly taie, ly peres et ly mere saint Lehire furent li premier qui rechurent le foy des Tournisiens.
4. — Comment Hireneus, ly taions saint Lehire,
Fist le ydolle des Tournisiens destruire.
5. — Comment saint Piat fonda l'église de Nostre-Dame de Tournay et fist les fons.
6. — Hireneus, qui donna le treffons de l'église de Nostre-Dame de Tournay, fu li prumiers baptisiés de tous les Tournisiens.
7. — Quand de Tournay li chrestien
Furent escachiez, maint païen
Baptisié se firent ou lieu
Nommé Blandaing, ou nom de Dieu.
8. — Mors est le vesque de Tournay,
Pourquoy crestien, de coer vray,
A Rome envoient saint Lehire :
Ne voelent autre evesque eslire.
9. — Au boin saint l'eveschiet dounee
Est chi du pape et confermee.
10. — De vesques a ce ordenés
Fu li benoit saint consacrés.
11. — La fille Tribun va morir
Pour ce que ne pot obtenir
Le fol amour que requeroit
Au saint quand son mantiel tiroit.

Digitized by Google

12. — Comment Jhesu-Crist reclama
Le bon saint et ressuscita
Par chy la fille de Tribun,
Present son pere et le commun.

13. — Comment li bon saint baptisa
La fille Tribun que leva
De fons, par très grande mistere,
Blande qui au bon saint fu mere.

14. — Tribuns volt sa fille retraire
Des crestiens et elle atraire
A sa loy, dont la mort soudaine
En fu tost as païens prochaine.

J. B.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

SUR LES ORIGINES DE LA RACE BALÉARE ET SA BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

Nous ignorons tout à fait à quelle race appartenaient les aborigènes des Baléares, où l'on n'a trouvé aucun vestige humain de l'âge de la pierre. Les historiens grecs et latins ne nous disent presque rien des primitifs habitants des Baléares, quand ils relatent les expéditions des anciens Phéniciens et Hellènes à nos îles, que ces peuples colonisèrent. Dans les temps préhistoriques on a bâti ici, à Majorque et Minorque, un grand nombre de monuments mégalithiques, dont nous conservons plusieurs restes appelés *talayots* (augmentatif de *talaya* < arab. *at-taliya* = l'homme qui fait le guet, lieu élevé d'où l'on découvre une grande étendue de pays), *castellots* et *castellotots* (augmentatifs de *castell* < lat. *castellu* : château), *clapers* (tas de pierres) *de gegants*, *talayetes* (diminutif de *talaya*) [*navettes*, *mapalia*]. Tous ces noms sont tout à fait modernes, non contemporains des monuments, c'est-à-dire, du peuple qui les a bâtis. En Sardaigne, dans la France méridionale, au nord du Portugal, dans la Bretagne française et le pays de Cornouailles et de Galles on trouve des monuments qui ont quelque ressemblance avec ceux de Majorque et de Minorque, dont nous ne connaissons pas la primitive destination.

Sans doute quelque branche de la race ibérienne vint s'établir ici très de bonne heure, en s'alliant plus tard avec les Carthaginois. Les Baléares furent définitivement soumises à Rome l'an 123 avant J.-C. et alors s'accomplit la fusion de la race indigène avec les Romains.

La foi chrétienne s'y étant introduite a une époque très reculée, les Baléares ont eu leurs évêques, suffragants probablement du métropolitain de Tarragone. On a trouvé à Majorque des restes de basiliques chrétiennes à *Santa Maria del Cami*, pas loin de Palma, et au port de Manacor et tout près de *Sant Llorens des Cardessar*, c'est-à-dire dans la région sud-est de l'île. On y voit les fondements de baptistères cruciformes.

L'an 421 les Vandales ont ravagé ces îles et trente-quatre ans plus tard en sont devenus maîtres. L'an 483 Minorque avait pour évêque Macarius, Majorque Helias, Iviça Opilio, selon Victor *Vitense* (Migne, *Patr. lat.*, t. LVIII, col. 186. Paris, 1862). L'an 534 Bélisaire arrache aux Van-

Digitized by Google

dales l'Afrique septentrionale et les Baléares, lesquelles deviennent des provinces byzantines, mais vers la moitié du VIIIe siècle elles restent abandonnées à la rapacité des Sarrasins, qui les ravagent, souvent et parfois les occupent pour les laisser et les reprendre alternativement. Vers la fin du VIIIe siècle une armée de Charlemagne vient en aide aux Baléares contre les Sarrasins, qui en sont expulsés et les îles restent sous la protection de l'Empire franc. L'an 813, Irmingare, comte d'Empuries, tout près de Majorque mit en déroute les Maures qui revenaient de Corse en Espagne avec un riche butin. L'an 835 les Sarrasins possédaient de nouveau ces îles, qu'ils ont perdues l'an 848 ou 850, mais ils les reprirent bientôt, et l'an 859 les Normands les ravagèrent. A la fin du IXe siècle elles étaient en possession de Servus-Dei, évêque de Gérone, selon une bulle du pape Roman de l'an 899 ; mais vers l'an 900 les Sarrasins les occupèrent définitivement ; et durant deux ou trois cents ans, ils n'y exercèrent presque d'autre métier que la piraterie, et ce sont eux, qui commencèrent à faire de ces îles le nid de corsaires si longtemps redouté des riverains de la Méditerranée. Au commencement du XIe siècle le califat de Cordoue s'écroule et se fractionne, et Mudjehid érige l'Amirat de Denia, et avec une forte armée occupe les Baléares l'an 1015 et les laisse, quand il meurt l'an 1045, à son fils Ali. Quelques chrétiens végétaient encore ici, et l'Amir Ali l'an 1058 les a adjoints avec leurs églises à la juridiction de l'évêque de Barcelona. L'an 1075 Ali avait perdu déjà Denia et les Baléares, lesquelles furent dominées par Almortadhi et Mudasher, qui l'an 1095 en rendit hommage au calife almoravide Yusuf ben Taschfyn.

Plus tard les Pisans, sous les auspices du pape Pascal II, engagèrent une lutte plus heureuse, et avec Raymond Berenguer III, comte de Barcelona, l'an 1115, enlevèrent l'île d'Iviça et Majorque, qu'ils abandonnèrent bientôt, cédant la place aux Sarrasins, c'est-à-dire aux Almoravides ; et alors Mohamed-aben-Ganiyah y fonda une dynastie, laquelle après plusieurs pénibles et sanglantes vicissitudes fut renversée l'an 1205 par les Almohades, qui ont soumis les îles à Cid-Abu-Zeyt ; et son successeur Abu-Yahya en fut dépossédé avec tous les Sarrasins par Jacques I d'Aragon l'an 1229.

Les Arabes des Baléares étaient surtout agriculteurs : ils avaient établi une quantité de petits domaines ruraux, qui avaient porté la vie et l'industrie agricole jusque dans la région montagneuse. Ils avaient aussi pratiqué des routes, construit des aqueducs, utilisé de différentes manières la fertilité admirable du sol. Le commerce extérieur avait pris dans les ports baléares une grande activité, par suite des traités conclus avec les Pisans, les Génois et d'autres peuples et des relations continuelles avec les Sarrasins d'Afrique ou même d'Orient. Toutefois les Juifs, très nombreux aux Baléares, avaient accaparé, ici comme ailleurs, les principaux comptoirs, et leur richesse, accrue par une usure exagérée, avait fait d'eux les maîtres du marché.

Les malheureux chrétiens qui s'étaient résignés à demeurer sur la terre profanée de leurs ancêtres, écrasés sous la double domination des Sarrasins

Digitized by Google

et des Juifs, finirent par accepter le joug, s'habillèrent comme les mahométans et presque tous se mirent à vivre et même à penser et à croire comme eux. Il fallait, du reste, se résigner à embrasser l'islamisme ou à payer une lourde capitation. A cette condition, l'on sauvegardait sa vie, ses biens, sa foi. Mais beaucoup ne pouvaient acquitter le tribut. De façon que, quand Jacques I conquit Majorque, il n'y trouva pas de chrétiens hors des captifs qui gémissaient dans les cachots.

L'île reprise par les chrétiens, les Sarrasins qui n'avaient pas fui, « se mirent à la raison, et les uns furent laissés dans le pays à titre de colons; les autres furent cédés en qualité de *captifs* aux seigneurs qui s'étaient signalés par leurs prouesses. Les Maures ne furent donc pas entièrement expulsés de Majorque. Tandis que les sujets qui s'étaient volontairement soumis, purent se livrer à la culture et jouir d'une indépendance relative moyennant le payement d'un impôt spécial, le reste se vit condamné à une servitude d'une espèce particulière, et ces *captifs*, classe distincte des esclaves étrangers, se rencontrent encore près d'un siècle après la conquête. Tous furent soumis aux mêmes autorités et aux mêmes lois que les chrétiens. Cependant on les laissa suivre, jusqu'à un certain point, leur religion. Un certain nombre finit par se convertir de la sorte, et put jouir alors des mêmes droits que les chrétiens de naissance. Mais il resta longtemps parmi eux des sectateurs de Mahomet ; il y en avait encore au temps du Bienheureux R. Lull, qui vers l'an 1300 travailla à les ramener par la prédication. A la longue, ces débris de la race vaincue se fondirent, sous tous les rapports avec celle des nouveaux maîtres du pays » (Lecoy de la Marche, *Relations Politiques*, etc., t. I, p. 72 et ss.).

L'an 1231 les Sarrasins de Minorque se font les vassaux et les tributaires de Jacques I, et l'an 1287 son petit-fils Alphonse III a pris l'île et en a expulsé bientôt la race arabe. — L'an 1235 Iviça fut conquise par Guillaume de Montgri, sacristain de Gérone, Nuno Sanç et l'infant Pierre de Portugal, est placé depuis sous la dépendance directe des archevêques de Tarragona et sous la suzeraineté du roi d'Aragon.

Le repeuplement de Majorque se fit de la manière la plus simple et la plus rapide. Le partage de l'île entre le roi et ses grands vassaux, achevé et réglé définitivement par écrit le 1er juillet 1232, presque tous les parsonniers vendent ou cèdent en franc-alleu leurs lots et regagnent sans retard leurs foyers.

Non seulement les individus qui avaient pris part à l'expédition furent invités par Jacques I à établir leur résidence dans l'île, sans toutefois y être contraints, mais le Roi fit appel à la bonne volonté de tous les habitants des contrées voisines et les attira par les privilèges les plus séduisants. Il en vint du Languedoc, de Montpellier, de Marseille et de toutes les contrées du Comté de Barcelona, c'est-à-dire du « principat » catalan, de façon que le chroniste contemporain Raymond Muntaner a pu écrire dans le chapitre VIII de sa chronique immortelle que « la ciutat de Mallorques es poblada tota de catalans tots d'honrat lloch e bo ». Voilà pourquoi la langue des Baléares fut dès lors le catalan.

Digitized by Google

« Après avoir repeuplé l'île, après avoir renouvelé la classe de propriétaires, le Roi établit une administration régulière et douce, capable, elle aussi, d'attirer et de retenir les colons, et fit cela par étapes successives et même, pour bien dire, l'œuvre ne fut couronnée que par son fils » (Lecoy de la Marche, ibid., p. 82), Jacques II, qu'il fit roi de Majorque, comte du Roussillon et seigneur de Montpellier l'an 1275. Jacques II, après plusieurs et fâcheuses vicissitudes, est mort le 29 mai 1311 à Majorque. Sanxo, son fils cadet, le suivit sur le trône, qu'il occupa pacifiquement et heureusement pour les États pendant quatorze ans, laissant la couronne à son neveu Jacques III, qui la perdit avec la vie par l'effrénée et épouvantable ambition de son beau-frère Pierre IV d'Aragon, l'an 1349, et alors le royaume de Majorque, c'est-à-dire les Baléares, Roussillon, Vallespir, Conflent, Cerdagne et Capcir, furent définitivement incorporés à la couronne d'Aragon, et plus tard pendant le XVe siècle, par le mariage de Ferdinand V d'Aragon avec Élisabeth I de Castille, formèrent avec tous les États ibériens (hors le Portugal) la grande monarchie espagnole, les Baléares conservant leur administration et leur constitution particulières lesquelles furent abolies l'an 1718 par le décret de *Nueva Planta* de Philippe V, le premier roi de la dynastie bourbonienne, et depuis lors les Baléares n'ont été qu'une *province espagnole*.

Après ce bref résumé de l'histoire de la race baléare, une des branches de l'héroïque famille occitaine, je vais en indiquer la bibliographie.

Bibliographie.

1. Quadrado (Joseph Marie), le plus illustre de nos historiens.

a. *Historia* | *de la* | *conquista de Mallorca* | Crónicas inéditas | de Marsilio y de Desclot | en su testo lemosin, | vertida la primera al castellano | y adicionada con numerosas notas y documentos | por | D. José Maria Quadrado | Archivero del Antiguo reyno | Palma | Imprenta y libreria de C. Esteban Trias | 1850. 548 pages de 185 × 120 mm. Très rare.

b. España | sus monumentos y artes su naturaleza e historia | *Islas — Baleares* | por | D. Pablo Piferrer y D. José Maria Quadrado | Fotograbados de Joarizti y Mariezcurrena | Dibujos de Obiols Delgado, — cromode Xumetra | — Barcelona | Establecimiento tipográfico-editorial de Daniel Cortezo y Cª | Calle de Pallars (Salón de San Juan) | 1888. XVIII + 1424 pages de 236 × 160 mm. C'est la description artistique, géographique et historique des Baléares la plus complète ; il n'y a pas d'autre histoire des îles, qui ait autant de critique que celle-ci.

c. *Forenses y Ciudadanos* | Historia | de las | Disensiones civiles de Mallorca | en el siglo XV | por | D. José Maria Quadrado | Archivero del antiguo reino | . Segunda Edición aumentada | — Palma de Mallorca | Tipo-litografia de Amengual y Muntaner, editores | 1895. X + 418 pages de 205 × 130 mm. La première édition fut publiée l'an 1847 à Palma : 404 pages en 8e majeur.

Digitized by Google

2. Villanueva (P. Jacques) : très fort en critique.

a. Viaje Literario | á las iglesias de España. | Lo publica | con algunas observaciones | Don Joaquín Lorenzo Villanueva, Capellan de Honor y Predicador de S. M. y Rector de los Reales Hospitales General y de la Pasion de Madrid — Madrid en la Imprenta Real. Año de 1803-1852. 22 volumes, en 4e mineur. Le P. Jacques écrit l'ouvrage et son frère l'abbé Joachim le publia. Les volumes XXI et XXII sont tous consacrés à l'histoire de Majorque. C'est un chef-d'œuvre de critique et de recherche.

3. Bover (Joachim Marie) : médiocre en critique.

a. *Biblioteca* | *de* | *Escritores Baleares* | por | D. Joaquín Maria Bover. — Palma. | Imprenta de P. J. Gelabert | Impresor de S. M. | 1868. 2 volumes : le 1er de XXXII + 600 pages ; le 2e de 685 pages de 248 × 156 mm.

b. *Historia General* | *del* | *Reyno de Mallorca* | escrita por los cronistas | D. Juan Dameto, D. Vicente Mut | y D. Gerónimo Alemany. | Segunda edicion | corregida é ilustrada con abundantes notas y documentos, | y continuada hasta nuestros dias | por el | D. D. Miguel Moragues Pro. | catedratico de lengua y Humanidades castellanas, y de Historia | y literatura en el Instituto Balear, ec. | y | D. Joaquín Maria Bover | Criado Honorario de Su Magestad, Individuo correspondiente de la | Real Academia de la Historia, | de la de Buenas Letras de Barcelona, | y de otros cuerpos literarios nacionales y extrangeros. | — Palma | Imprenta Nacional de D. Juan Guasp i Pascual | 1840. 3 volumes en 4e de 600 pages environ. Le 1er volume contient *Historia General del Reino Balearico* par le chevallier D. Juan Dameto (1554-1633) : historien sans critique. Le 2e volume contient les annotations des éditeurs Moragues et Bover à Dameto. Le 3e volume contient la *continuation* de l'*Histoire* de Dameto par D. Vicent Mut (1614-1687). Dameto s'arrêta à la mort de Jacques II et Mut à la fin du XVIIe siècle. Les éditeurs Moragues et Bover n'ont rien publié de Jérôme Alemany. Mut avait bien peu de critique et Alemany en était absolument privé.

c. *Varones Ilustres* | *de* | *Mallorca* | por | J. M. Bover y R. Medel. | Obra adornada con retratos grabados en madera por A. Martinez. | — Palma | Imprenta de Pedro José Gelabert | 1847. 784 pages de 225 × 141 mm.

d. *Historia* | *de la* | *Casa Real de Mallorca* | y noticia | de las monedas propias de esta isla | por | Joaquín Maria Bover. | — Palma. | Imprenta de D. Felipé Guasp ; Barberi | 1855. 364 pages de 200 × 140 mm. avec XX planches de monnaies, armoiries et décorations.

4. Campaner (Alvar) : très fort en critique.

a. *Numismática* | *Balear.* | Descripcion histórica | de las | Monedas de las Islas Baleares, | acuñadas | durante las dominaciones | púnica, romana, árabe, aragonesa y española, | por | D. Alvaro Campaner y Fuertes, | Individuo correspondiente de la Real Academia de la Historia ; | del Instituto de Correspondencia arqueológica de Roma, Paris y Berlin ; | de la sociedad Real de la Numismática Belga, | de la Arqueo-

Digitized by Google

lógica Valenciana, etc. | — Palma de Mallorca. | Establecimiento Tipográfico de Pedro José Gelabert. | 1879. XLIV + 360 pages de 269 × 180 mm. avec XI planches de monnaies.

b. *Bosquejo* | *Histórico* | *de la* | *Dominación Islamita* | *en las Islas Baleares* | por | Alvaro Campaner y Fuertes | — Palma | Establecimiento tipográfico de Juan Colomar y Salas | 1888. XV + 327 pages de 195 × 135 mm. Nous n'avons pas d'autre étude sérieuse sur la domination islamique sur les Baléares.

c. *Cronicón* | *Mayoricense* | Noticias y relaciones históricas de Mallorca | desde 1229 á 1800, | extraidas de las apuntaciones, diarios, miscelánea y obras manuscritas de D. Guillermo Terrassa, D. Juan Binimelis, | D. Bartolomé Jaume, Mateo Salcet, Antonio y Juan Fe, Francisco Sansaloni, Jaime Pujol, | Jaime Viquet, Juan Antonio Mateu, Cristóbal Fiol, Jerónimo Agustín Alemany, Matias Mut, Guillermo Vidal, | Juan y Agustín de Torrella, Antonio Gelabert, Maestro de Ceremonias de la Ciudad, Lorenzo Coch, | N. Cañellas, Nicolás Ferrer de Sant Jordi, Gabriel Ferrer, Cayetano Ferrer, Padre Cayetano de Mallorca, | Buenaventura Serra y Ferragut, D. Joaquín Mª Bover, Padre Luis de Vilafranca, Francisco Tallades, | el Donado Ramón Calafat, Pedro Cayetano Domenech, Nicolás Prats, Juan Sabater, Juan Llambias, | Pedro Antonio Binimelis, etc. y de algunos impresos completamente agotados ó poco conocidos, | por | Alvaro Campaner y Fuertes. | — Palma de Mallorca | Establecimiento Tipográfico de Juan Colomar y Salas, Editor, | Calle de la Campana num. 2. Principal. | 1881. XVI + 612 pages de 304 × 210 mm.

5. Furió (Antoine) : très mince en critique.

a. *Martirologio* | *para las* | *Islas Baleares y Pitiusas* | escrito por | D. Antonio Furió | Cronista general de Mallorca, Socio de Mérito de la Real | Academia Española Arqueológica y de la Quirúrgica Mallorquina, Corresponsal de la de Buenas Letras de Barcelona y | de la Sociedad Económica de Valencia, etc. | — Palma. | Imprenta á cargo de D. Juan Guasp. | 1850. VI + 320 pages de 172 × 117 mm.

b. *Episcopologio* | *de la* | *Santa Iglesia de Mallorca* | escrito por | Don Antonio Furió | — Palma. | Imprenta a cargo de D. Juan Guasp. | 1852. 609 pages de 172 × 118 mm.

c. *Panorama* | *óptico-histórico-artístico* | *de las* | *Islas Baleares*. | Redactado | por don Antonio Furió. | — Palma. | Imprenta de Pedro José Gelabert, | 1840. 160 pages de 335 × 248 mm. avec grand nombre de gravures, faites avec beaucoup de diligence, des monuments les plus importants de Majorque. Très rare.

6. Rullán y Mir (Joseph) : très fort en critique.

Historia de Sóller | *en sus relaciones* | *con la General de Mallorca.* | por | D. José Rullan, Pbro. | — Palma. | Imprenta de Felipe Guasp y Vicens. | 1875-1876. 2 volumes : le 1er de 972 pages ; le 2e de 1035, de 211 × 144 mm. C'est une étude magistrale, très intéressante, tout à fait documentée. *Sóller* est une ville de Majorque, très intéressante.

7. Rotger y Capllonch (Mathieu) : très fort en critique.

Digitized by Google

a. *Historia de Pollensa* | por | D. Mateo Rotger y Capllonch | presbitero | con un prólogo | del | M. J. Sr. D. José Miralles y Sbert | Canónigo-Archivero | con Licencia Eclesiástica | — Palma de Mallorca | Tipo-Litografia de Amengual y Muntaner | 1897-1906. 3 volumes en 4°. Étude très solide et bien documentée. *Pollensa* est une des villes les plus importantes de Majorque.

b. *Historia* | *del Santuario y Colegio* | *de* | *Nuestra Señora de Lluch* | Parroquia de Escorca | Diócesis de Mallorca | — Palma de Mallorca | Tipo-Litografia de Amengual y Muntaner | 1914. XII + 266 pages de 188 × 125 mm. Son auteur : l'abbé Rotger.

c. *Historia* | *del* | *Santuario y Colegio* | *de* | *Ntra. Sra. de Cura* | en el monte de Randa (Mallorca) | por el | M. Iltre. Sor. D. Mateo Rotger y Capllouch | Canónigo Archivero | de la Santa Catedral Basílica de Mallorca | en el sexto centenario del martirio del Beato Ramon Lull | Terciario Franciscano. | — Lluch mayor | Imprenta de Roca, Frau y Compañia | 1915. XV + 160 pages de 193 × 123 mm.

8. Erzherzog Ludwig Salvator von Osterreich.

a. *Die Balearen in Wort und Bild geschildert*. Sept gros volumes d'un millier de pages chaque volume avec grand nombre de gravures très bien faites. — Würzburg und Leipzig. — 1869-1891. Le 1er est dédié à Ivica ; les II-V à Majorque : les VI et VII à Minorque.

b. *Die Felsenfesten Mallorcas*. Geschichte und Sage. — Prag, 1910. XVIII + 493 pages de 220 × 146 mm.

c. *Porto-Pi in der Bucht von Palma de Mallorca*. —, Prag, 1914. XXXII + 709 pages de 220 × 150 mm.

d. *Märchen* | *aus* | *Mallorca*. | — 1895 | Würzburg und Leipzig | — Verlag— | der | Kais. u. Kgl. Hofbuch handlung von Leo Woerl. XXIV + 275 pages de 180 × 112 mm. C'est un essai de recueil de contes populaires, très nombreux dans les Baléares.

9. Lecoy de la Marche (A.).

Les | *Relations politiques de la France* | *avec le* | *Royaume de Majorque* | (Iles Baléares, Roussillon, Montpellier, etc.) | par | A. Lecoy de la Marche | — Paris | Ernest Leroux, Éditeur, | 28, rue Bonaparte, 28 | 1892. 2 volumes de 250 × 165 mm. Le I de XIV + 515 pages ; le II de 576 pages. Très riche en documents.

10. Oliver (Michel).

Mallorca | *durante* | *la Primera Revolucion* | (1808 à 1814) | por | Miguel S. Oliver | — Mallorca | Imprenta de Amengual y Muntaner | 1910. IX + 686 pages. Très important.

11. Sureda Henri.

De la Corte | *de los* | *Señores Reyes de Mallorca* | Apuntes para una historia privada de aquellos Monarcas | y de los de la Casa de Aragón | Reyes de Mallorca. | Publícalos de orden de Su Majestad el Rey nuestro Señor su Gentil Hombre de Cámara | Enrique Sureda | abogado de los Ilustres Colegios de Madrid, Barcelona, Palma y Valencia | Administrador del Real Patrimonio Balear, ex-diputado a Cortes, | ex-Alcalde de Palma de Mallorca, etc. etc. | — Madrid | Imprenta Clásica

Digitized by Google

Española | Caños, s Dupº — Teléfº. 4430. | 1914. 162 pages de 257 × 165 mm.

12. Alcover (Antoine Marie).

a. *Estudios | sobre | la Historia de Mallorca | antes del siglo XIII* | por D. Antonio Mª Alcover, Pbro. | Licenciado en Sagrada Teologia y Derecho canónico, | y Catedrático de Historia Eclesiástica | en el Seminario de Mallorca | Con Licencia Ecclesiástica | — Palma de Mallorca | 1898. 340 pages de 184 × 120 mm.

b. *Aplec | de | Rondayes Mallorquines | d'En | Jordi des Recó* (Antoni Mª Alcover, Pre.) | Ab Llecencia Esglesiástica | — Ciutat de Mallorca | 1896-1924. Huit volumes (chacun de 320 pages) de 227 × 144 mm. C'est le recueil de contes populaires majorquins le plus complet, et tous recueillis de vive voix à Majorque.

c. *Bolleti del Diccionari | de'la Llengua Catalana* | El publica Mn Antoni Mª Alcover | per promoure y dur a cap la formació del lexic d'aqueixa llengua | — Estampa de N'Amengual y Muntaner | Ciutat de Mallorca. — Ce *Bulletin* est dédié à l'étude de la langue catalane que les Baléares parlent ; commença le décembre 1901 ; il y a douze volumes publiés et le XIIIe est en cours de publication. Le volume I contient de nombreuses recherches sur l'histoire de la langue des Baléares et le volume II étudie les antécédents de cette langue, c'est-à-dire la langue primitive des Baléares et de l'Espagne.

d. *Contarelles | d'En | Jordi des Recó* | (Mn. Antoni Mª Alcover) | Segona Edició | Amb Llecencia de l'Autoridat Esglesiástica | — Ciutat de Mallorca | Estampa de N'Amengual i Muntaner | 1915. XII + 608 pages de 167 × 113 mm. — Étude folklorique de la vie campagnarde majorquine et des traditions populaires de l'île.

13. *Bolleti | de la | Societat Arqueológica | Luliana.* — Ciutat de Mallorca. — Ce *Bulletin* commença l'an 1885, exclusivement consacré à l'archéologie et à l'histoire baléare : il y a XIX volumes publiés et le XX est en cours de publication. C'est la source la plus importante pour notre histoire insulaire. Voici ceux qui y ont publié des études et des monuments historiques tout à fait remarquables : Estanislau de K. Aguiló, B. Ferrá et Perelló, Gabriel Llabrés, J. Rullan et Mir, Joseph Marie Quadrado, Henri Fajarnés, M. Rotger et Capllonch, J. Miralles et Sbert, Antoine Mª Alcover, J. Alcover et Maspons, M. Costa et Llobera, François Frontera, Laurent Lliteres, P. Sampol et Ripoll, Guillaume Reynés, Joseph Ramis d'Ayreflor, Pierre Antoni Sanxo, Antoine Truyols, Emile Hubner, Mathieu Obrador et Bennasser, Eusebe Pascual, Bénoit Pons, Michel Alcover, Augustin Buades, Tomas Forteza.

14. *Museo Balear | de | Historia y Literatura, Ciencias y Artes* | — Palma de Mallorca | Establecimiento Tipográfico de José Gelabert. | 1875-1888. 8 beaux volumes 223 × 142 mm. Cette revue embrasse tout le mouvement scientifique, artistique et littéraire des années de sa publication.

15. *Boletin oficial | Eclesiástico | del | Obispado de Mallorca* | —Palma de Mallorca. — Ce Bulletin commença l'an 1861 : il y a 63 volumes

Digitized by Google

publiés et le IXIVe est en cours de publication ; c'est la source la plus importante pour l'histoire de l'Église et de la vie religieuse de Majorque.

16. Menendez y Pelayo (Marcelino).

Historia | de los | Heterodoxos | Españoles | por el doctor | Don Marcelino Menendez y Pelayo | Director de la Real Academia de la Historia | segunda Edición Refundida | Tomo I | Madrid | Libreria General de Victoriano Suárez | Calle de Preciados, 48 | 1911. 516 pages de 255 × 168 mm. Voyez la Préhistoire des Iles Baléares, p. 208-219.

17. Ramón Mélida (J.).

Iberia arqueológica ante-romana. — Madrid, 1906.

18. E. Cartailhac.

Les Monuments primitifs des îles Baléares. — Toulouse, Édouard, 1881-1882.

19. E. Hübner.

Monumentos prehistóricos de Mallorca y Menorca, apud *Boletin de la Real Academia de la Historia*, t. XXIV (1894).

20. *Fernandez y Gonzalez* (Francisco).

Los primeros pobladores históricos de la peninsula ibérica. — Madrid, 1890.

21. P. Paris.

Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive.

22. Román y Calvet.

Los nombres | e | importancia arqueológica | de los | Pythiusas | . — Barcelona, 1906. VII + 339 pages de 309 × 211 mm. avec LXXVI planches représentant les objets archéologiques trouvés à Iviça et étudiés dans l'œuvre.

23. Martorell y Peña (François).

Apuntes Arqueológicos Ordenados por Salvador Sanpere y Miquel, publicados por D. Juan Martorell y Peña. — Barcelona, 1879.

24. P. Fidel Fita, S. J.

La Cristiandad Baledrica hasta fines del siglo VI, apud *Boletin de la Real Academia de la Historia*, Madrid, t. LXIV (1914).

25. Ahmed ben Mohammed Al-Makkari.

The History of the Mohammedan Dynasties in Spain — London, 1842. Version de l'arabe en anglais par M. Pascual de Gayangos.

26. Florez (P. Henri).

La España Sagrada. — Madrid. 1748. 51 volumes in-4°. — Voyez le quatre premiers volumes.

27. Binimelis (Dr. Jean).

Historia del Reyne de Mallorca. Inédite. Binimelis (1538-1616) fut le premier historien de Majorque. Malheureusement son œuvre reste inédite. Le chroniqueur Dameto l'a saccagée et bien d'autres aussi. Binimelis a écrit en catalan du pays son histoire, dont nous avons quelques copies manuscrites. Voyez mon étude et celle de M. Gabriel Llabrés apud *Bolleti de la societat Arqueologica Luliana*, t. XVI, p. 177-223.

28. Pasqual (P. Antoine Raymond).

Digitized by Google

Vindiciæ | *Lullianæ* | sive | Demostratio critica | Immunitatis Doctrinæ Illuminati Doctoris B. Raymundi Lulli | Martyris, ab erroribus eidem a Nicolao Eymerico impactis, a censuris ab Albitio Cardinali relatis ; reliquisque aliorum lituris. | Fundata | in collatione Textuum Lulli, ex qua proprius ostenditur catholicus sensus, et in consensu Doctrinæ, imo, et modi loquendi ejusdem cum Patribus, et Doctoribus Sacris : | Cui subnectitur | Explicatio aliorum quorundam Textuum, quibus aliqui forte possent offendi. | in quatuor tomos divisa | Præmittitur Vita ejusdem B. Raymundi Lulli, ex ipsis operibus potissime deprompta. | Auctore, | D. D. Antonio-Raymundo Pasqual. Monacho cirterciensi, in Regia Lulliana Baleari Universitate, Philosophiæ et Theologiæ Doctore ; post Philosophicam, Cathedræ Theologicæ Lullianæ primariæ, vespertinæ, Moderatore, Congregationis Cisterciensis Aragoniæ Magistro, iterumque | Definitore, ac Monasterii B. V. Mariæ de Regali, Ex-Abbate. | — Avenione | Apud J. Garrigan, Typ. Bibliop. in Vico sancti Desiderii | . MDCCLXXVIII. | Superiorum permissu. — 4 volumes de 274 × 222 mm. C'est une étude tout à fait magistrale sur les célèbres questions lulliennes.

29. Custurer (P. Jacques).

Dissertaciones | *Historicas* | *del Beato* | *Raymundo* | *Lullio Dotor Iluminado*, | *y Martir* | con un apendiz | de su vida. — En Mallorca, con todas las licencias de los superiores. En la emprenta de Miguel Capó año 1700. LXXX + 737 pages de 180 × 154 mm.

30. Riber (M. Laurent).

Vida i Actes del | *Reverent Mestre i Benaventurat* Mar-|tir Ramon Lull | Ara novellament escrits | per Llorens Riber, Prevere. | Conferencies llegides en el saló de | sessions per invitació del Excel-|lentissim Ajuntament de | Palma de Mallorca, | i publicades per son | acort i a ses | despe-|ses. | — En la daurada ciutat de Mallorca, per Josep Tous, Impressor (1916). XIII + 268 pages de 197 × 130 mm.

31. Ramis (Jean) était minorquin ; né l'an 1746, mort l'an 1819.

a. *Serie Cronológica de los Gobernadores de Menorca desde 1287 hasta 1815 inclusive.* — Mahon, 1815.

b. *Alquerias ó posesiones de Menorca* en el año 1815 puestas por orden alfabético según la division de sus terminos. — Mahon, 1815.

c. *Extracto del arreglo llamado el Pariatge* del Rey D. Jaime III de Mallorca sobre la Pabordia y Rectorias de Menorca, acompañado de varias notas para su mayor aclaracion. — Mahon, 1815.

d *Beneficios que habia en las Iglesias de Menorca en el año de 1792* : altares donde estaban fundados, año de su fundacion, fundadores, patronos, dotacion y cargas ; con las distribuciones adventicias y fijas de cada uno de los beneficios. — Mahon, 1815.

e. *Situacion de la isla de Menorca*, su extension y perimetro, distancia respectiva de sus poblaciones y vecindario de ellas segun el censo de 1805 incluso el de sus terminos. — Mahon, 1815.

f. *Apellidos de Menorca desde el siglo XIII hasta el XVII inclusive.* Sans date d'impression.

Digitized by Google

g. *Inscripciones romanas que existen en Menorca.* — Mahon, 1817.

h. *Medallas antiguas y modernas relativas a la balear menor,* con su esplicacion y suplemento. — Manuscrit.

i. *Varones ilustres de Menorca y noticia de los apellidos que mas se han distinguido en ella.* — Mahon, 1817.

j. *La Alonsiada o conquista de Menorca por el Rey Don Alonso III de Aragon en 1287.* Poema en III cantos é ilustrado con notas. — Mahon, 1818.

k. *Antiguedades célticas de la isla de Menorca* desde los tiempos mas remotos hasta el siglo IV de la Era Cristiana. — Mahon, 1818.

l. *Historia civil y politica de Menorca,* Parte I, que empieza en los tiempos mas antiguos y acaba a principios de la era cristiana. — Mahon, 1819.

ll. *Antiguas Universidades o Ayuntamientos de Menorca* que abraza su constitucion hasta mediados del siglo XVI. — Manuscrit.

32. Ramis (Antoine), frère du précédent était minorquin, né l'an 1771, mort l'an 1840.

a. *Descripcion del Monetario del difunto Dr. D. Juan Ramis.* — Mahon, 208 pages en 4e sans date d'impression.

b. *Noticia de las pestes de Menorca.* — Mahon, 1824.

c. *Noticias relativas a la isla de Menorca.* Sept cahiers. — Mahon, 1826.

d. *Ensayo sobre algunas inscripciones y otros puntos de antigüedades.* — Mahon, 1828.

e. *Fortificaciones antiguas de Menorca.* — Mahon, 1832.

f. *Idea del antiguo directorio o libro de Bailes y Amostazenes de la isla y suplemento al Pariatje.* — Mahon, 1832.

g. *Memoria sobre el Real Patrimonio de Menorca y una moneda del Rey D. Alonso relativa a ella.* — Mahon, 1832.

h. *Inscripciones relativas a Menorca* y noticia de varios monumentos descubiertos en ella. — Mahon, 1833.

i. *Ilustraciones a una inscripcion romana descubierta en la isla de Ibiza.* — Mahon, 1836.

j. *Disertacion sobre unas monedas atribuidas a la antigua Ebusus, hoy isla de Ibiza.* — Mahon, 1839.

33. Oleo y Quadrado (Raphael).

Historia de la isla de Menorca. — Ciutadella (Menorca) 1874. 2 volumes en 4e.

34. Riudavets y Tudury (Pierre).

Historia | *de la* | *Isla de Menorca* | por | D. Pedro Riudavets y Tudury | Capitan de Navio Honorario— | Mahon | Imprenta de Bernardo Fabregues | Calle Nueva nº 25 | 1885-1888. 3 volumes en 4e.

35. Hernandez y Sanz (François).

Compendio | *de* | *Geografia é Historia* | *de la* | *Isla de Menorca* | Obra premiada | por el Ateneo cientifico, Literario y Artistico de Mahon | en el concurso público de 1906 | é ilustrada con planos y dibujos originales del autor | — Mahon, 1908, — 450 pages de 224 × 170 mm.

Digitized by Google

36. Román (Carlos).

Antigüedades | *Ebusitanas* | por | Carlos Román | Director del Museo Arqueológico de Ibiza | Breve reseña de algunos | hallazgos arqueológicos | Ilustrada con más de cien láminas de fotograbado | — Barcelona | Tipografía La Académica, de Serra Hermanos y Russell | Ronda Universidad, 6 : Teléfono 861 | 1913, — 145 pages de 216 × 174 mm.

37. Moll (Antoine).

Ordinacions | *y Sumari dels* | *Privilegis, Consuetuts y bons usos del* | *Regne de Mallorca* | Donats a la estampa per Antoni Moll | Notari, Síndich, y Archiver perpetuo de la Universitad de dit Regne | Comensats à Imprimir essent Iurats los M. Ill. y Magh. SS. Ignaci de Torrella, Agusti Palou, Hieroni Pont des Mur, | Ioseph Amer, Iaume Matheu Suñer y Hieroni Denus ; | y Finits. | En tems dels M. Ill. y Maghs. SS. Francesch Brondo, Thomas Garriga, Iaume Morell, Gabriel Amengual, | Francesch Serra, y Iaume Llinàs Iurats lo present | Añy | — En Mallorca en case de Pera Guasp 1663. 423 pages de 295 × 208 mm.

38. Serra (Bonneventure).

Glorias | *de* | *Mallorca*, | que dedica | a la M. Ile. Ciudad de | Palma | su autor | D. Buenaventura Serra, | y Ferragut, Maestro en Artes, Dr. en | ambos Derechos, y Cathedratico de | Canones en la Universidad | Luliana. | . Tomo primero. | — Mallorca : | En la Imprenta de Miguel Cerdá, y Antich, | Impressor delante la Carcel del Rey | MCCC. LV. — XXIV, 336 pages de 182 × 128 mm.

39. Perez Cabrero (Artur).

Ibiza Arqueológica | — 1911 | Establecimiento Gráfico : Thomas | Barcelona. — 56 pages de 195 × 133 mm.

40. Vives y Escudero (Antoine).

Estudio de Arqueología Cartaginesa | *La Necrópolis de Ibiza* | — Madrid MCMXVII. 186 pages de 27 × 19 cm. avec 106 planches.

Voilà ce qu'il y a de plus remarquable en ce qui concerne la bibliographie historique baléare.

Antoine M. ALCOVER.

C. LOOG. — **Die Weissagungen des Nostradamus. Erstmalige Auffindung des Chiffreschlüssels..... 3.** Auflage. Pfullingen i. Wurtt. Johann Baum Verlag. 1921.

C'est dans le dernier fascicule pour 1914, en pleine guerre, que nous publiâmes ici la critique de la dernière en date des élucubrations parues en France sur Nostradamus[1]. Précédemment, dans le cahier

1. Une nouvelle élucubration a paru, depuis, sur Nostradamus en langue française. Elle a pour auteur un certain P.-V. Piobb, s'intitule : *Les Anticipations de l'histoire selon les prophéties de Nostradamus* et a paru en décembre 1924 aux *Editions Adyar*, 4, square Rapp, Paris VIIIe. Le Journal *Le Quotidien*, qui prétend moraliser la démocratie, lui fait,

Digitized by Google

antérieur de la *Revue des Langues Romanes* et au cours de notre étude sur *Nimes et Nostradamus*, nous avions, à la page 242, consacré quelques lignes à la critique de l'article bibliographique sur les *Centuries* inséré en 1913 dans la *Zeitschrift fuer Buecherfreunde* sous le titre : *Die ältesten Ausgaben der « Prophéties » des Nostradamus* et dont l'auteur était le comte C. Klinckowstroem. Nous y signalions un exemplaire de l'édition princeps de Lyon, 1555, chez Macé Bonhomme, qui lui avait échappé et dont nous devions la connaissance à M. E. Defrance. Cet exemplaire eût donc été le troisième de ceux présentement connus de cette édition et malheureusement introuvables, ou détruits, présentement aussi. Ces deux exemplaires mystérieux étaient décrits par Klinckowstroem, p. 362 de la *Zeitschrift*. Celui qu'à notre tour nous signalions reste aujourd'hui, après maintes recherches faites à Paris pour savoir s'il n'avait pas été épargné dans la destruction qui, en 1871, frappa l'ancienne Bibliothèque de la Ville de Paris installée à l'Hôtel de Ville, malheureusement introuvable. Peut-être, cependant, n'est-il pas perdu pour toujours et nous serions heureux si la présente note contribuait à sa découverte. Quant à l'édition lyonnaise de 1556, soi-disant par Sixte Denise, l'érudit bibliographe lyonnais, M. Baudrier, n'y croyait guère et n'avait pas connaissance d'un éditeur, ou imprimeur, de ce nom à Lyon et nous avouons aujourd'hui, après nos recherches sans résultats dans les plus diverses Bibliothèques, que La Croix-du-Maine pouvait fort bien avoir imprimé 1556 pour 1566, date de la fausse édition de Pierre Rigaud, décrite par Klinckowstroem au nº 22 de sa notice bibliographique. Le renseignement erroné de La Croix-du-Maine serait ainsi passé en 1767 dans J. Astruc. Enfin, il nous reste à ajouter que, parlant, dans le dernier fascicule pour 1914 de cette *Revue*, d'une édition de 1558 en possession du chanoine Jouin à Paris (p. 512), il semblerait qu'ici encore il y ait eu une confusion avec une édition postérieure, d'autant plus que, cette édition étant apparemment de Pierre Rigaud, ce détail en rend à priori la date suspecte et il semble difficile d'admettre que Rigaud fils se soit rendu coupable de deux falsifications successives ! On va voir plus bas que la question de l'ordre chronologique des anciennes éditions des *Prophéties* est loin d'être secondaire et combien, en cette matière par ailleurs futile aujourd'hui et qui ne présente, à un esprit moderne, qu'un intérêt rétrospectif, il importe de procéder sur les bases d'une exacte bibliographie. Celle-ci, malgré le très remarquable essai de Klinckowstroem, reste à établir, pour Nostradamus, d'une façon complète et, avant que de la rédiger, son auteur aurait plusieurs délicats problèmes à résoudre. Nous n'en citerons ici qu'un seul, mais assez représentatif de ce genre de besognes. Relisant, l'autre jour, le

dans son nº du 5 décembre, une ignominieuse réclame, en ces termes : *Lorsqu'on étudie les ouvrages* (sic) *de Nostradamus, on reste confondu : ils nous paraissent prodigieux. Ce prophète entre dans des détails caractéristiques si vivants, qu'on se demande comment il a pu faire et s'il n'est pas un des surhommes de l'humanité.* En effet !

Digitized by Google

volume de l'érudit Chr. G. von Murr, paru à Nuremberg en 1778 sous le titre : *Beschreibung der vornehmsten Merkwürdigkeiten in ..... Nürnberg*, nous y avons trouvé, p. 442, la mention, pour le moins curieuse, que, parmi les manuscrits de l'ancienne Bibliothèque Ebner en cette ville, il se trouvait un manuscrit original des *Prophéties* nostradamiennes. Si nous avons bonne mémoire, nous croyons avoir lu autrefois que cette richissime collection de livres rassemblée par la famille patricienne des Ebner von Eschenbach à Nuremberg a été dissipée par vente publique en 1810. Où se trouve aujourd'hui ce manuscrit, qui, s'il était authentique, pourrait bien ménager des surprises au nostradamien ? Car il est d'ores et déjà certain qu'aucune édition allemande des *Prophéties* n'en a tenu compte, à partir de la première, que nous avons examinée en son temps à Cologne sur la Sprée et qui, portant la date de 1689, n'est, à en croire son titre, qu'une réimpression d'une édition de Lyon, 1644, mais en fait reproduit le texte bien connu de Jansson a Waesberge, Amsterdam, 1698 ! Du reste, le curieux fera bien de se reporter au long article dédié par Morhof à Nostradamus dans son célèbre *Polyhistor Literarius* (Lübeck, 1714), L. I, C. X, § 32 et suiv.

Le nouveau grimoire que nous allons analyser est tout aussi vain que le livre français qui, dans l'automne de 1914, nous faisait proposer M. Charles Maurras comme l'une des solutions laissées dans l'ombre du mystère par l'exégète aux abois. Mais il est plus piquant et mérite, à la différence du volume français, d'être lu. C. Loog, son auteur, est un de ces types comme il en fleurit de temps à autre sur la scène variée de l'humaine comédie et comme l'Allemagne en a produit et en produit abondamment des variétés réjouissantes. Parti de cette cabale ridicule qui s'acharne à voir dans les drames shakespeariens l'œuvre de François Bacon, baron de Vérulam, C. Loog a été amené grâce — confesse-t-il — à cette insoutenable chimère à aborder l'examen des *Prophéties* et à en extraire la quintessence de mystère jusqu'ici méconnue par les glossateurs. Mais pour le suivre dans sa méthode, il faut naturellement se mettre, comme on dit, dans la peau du public allemand de culture moyenne à l'heure présente et en emprunter un instant la morbide mentalité d'après-guerre. L'Allemand, déconfit de sa défaite, qui a brisé tous ses cadres de vieille idéologie morbide, ne comprenant rien à la révolution sociale qui fait craquer l'armature désuète de son fantôme de république dénommé *Reich*, s'est rué avec une ardeur sauvage dans la débauche mystique et, tout son ancien bagage de moralité ayant sombré dans la tourmente, ne pense plus qu'à demander à la magie la clef du mystère où il se débat. Si nous ne vivions pas actuellement sous un éteignoir, si l'on ne procédait pas systématiquement chez nous à tarir les quelques sources d'informations du dehors qui, avant la guerre, coulaient déjà si ténues, nous recevrions à la *Bibliothèque Nationale* au moins l'essentiel de cette littérature consacrée aux « sciences secrètes » outre-Rhin et qui, déjà si copieuse, va du volume de Kemmerich : *Prophezeiungen. Alter Aber-*

Digitized by Google

glaube oder neue Wahrheit ? (2. Auflage. München, 1916) — où la vertu prophétique de Nostradamus est produite à l'appui de la thèse de la vision à distance dans l'espace et dans le temps — à celui de Dessoir : *Vom jenseits der Seele* (Stuttgart, 1917) — où le Français trouvera la bizarre histoire des pronostications de Léon Sonrel à Victor Tardieu —, sans parler des innombrables publications de l'éditeur des *Psychische Studien*, Herr Oswald Mutze à Leipzig, Lindenstrasse, 4. Mais notre *Bibliothèque Nationale*, non seulement n'achète plus rien au dehors, mais encore n'est plus guère dans la situation de publier régulièrement et rapidement le catalogue de ses livres, qui se trouva, pour trop de temps, arrêté à la fin de la lettre H !

Notre point de vue sur Nostradamus n'a pas varié depuis ce tragique été de 1914, où nous le formulions dans cette *Revue* : c'est aussi celui d'esprits sérieux, dont l'exposant intellectuel est aussi divers, par exemple, que celui de MM. Émile Haguenin — depuis décédé — et Jean Valère. Nous le tenons pour un fourbe et si le style est de l'homme, jamais meilleure preuve de la fausseté foncière de cet imposteur ne saurait être alléguée, plus patente et plus manifeste, que celle que nous fournit l'examen de ce fatras où une construction calquée du latin se hérisse de vocables hirsutes : latins, grecs, hébraïques et provençaux, à moins qu'espagnols ; où une pédantesque affectation pour des images mythologiques se complique d'un prurit malsain d'anagrammes et de transpositions de vocables ; où des déformations comme « Rapis » pour « Paris », « Lectolyre » pour Celtolyre » (pays des Celtes !) ne sont que simples jeux d'enfant en face de rébus comme ceux-ci : « Temple » pour « France », « Tête Razée » pour « Napoléon I », « Nepveu » pour « Napoléon III » *etc.*, *etc.* Car il faut savoir que ces prétendues « visions » — puisque de prédictions astrologiques il ne saurait s'agir ici — auraient d'abord été rédigées en prose, puis — sans doute parce que le sens n'en était pas assez abscons sous cette forme — mises par leur auteur en ces quatrains amphigouriques qui les rendirent plus « mystiques » et incompréhensibles, après quoi aurait eu lieu leur mélange confus intentionnel, qui en aurait fait l'actuel hiéroglyphe !

Et c'est ici qu'intervient notre Loog. Cet Allemand semble être un de ces personnages funambulesques à la Sherlock Holmes capables de déduire de la longueur d'un simple tuyau de pipe la profession et les aptitudes morales et physiques de son propriétaire et qui remontent imperturbablement de la longueur des mâts d'un navire à l'âge de son capitaine. Loog prétend être en possession de la clef du système d'après lequel Nostradamus aurait brouillé ses quatrains pour en obscurcir le sens. Il se garde bien, d'ailleurs, de nous révéler son secret, comme il se garde de reconstituer l'ordre chronologique des dits quatrains que la possession de cette mystérieuse clef lui aurait permis de rétablir. Le procédé est, en son simplisme grossier, d'une rouerie élémentaire, car il nous rend impossible tout contrôle et, par exemple, de constater si des quatrains par ailleurs d'ores et déjà chronologiquement situables dans un moment historique donné, se trou-

Digitized by Google

vaient à leur vraie place dans ce reclassement de Loog. Ainsi, le quatrain 87 de la VIe Centurie, qui est censé se rapporter à l'année 1848. Mais nous possédons, heureusement, d'autres points de repère pour établir la fondamentale puérilité de cette nouvelle tentative d'exégèse nostradamienne.

Avant que de la présenter au lecteur, exposons d'abord le système de Loog. Il est d'une clarté adamantine, comme on va voir. Parmi la masse de ses quatrains en français, le fourbe de Salon en introduit un en langue latine et à une place assez notable : tout à fait à la fin de la VIe Centurie. Ce quatrain 100 se trouve ainsi placé immédiatement avant le VIIe Livre, qui, lui, ne compte — il va de soi que dans un but bien arrêté — que 42 quatrains. Loin, cependant, d'être pour autant incomplet, ce VIIe livre doit être, lui aussi, considéré comme une « centurie » et comprend, nous dit Loog, un siècle. En tout, les Prophéties contiennent — raisonne notre mystagogue — 969 quatrains, en y comprenant, naturellement, les 27 suspects dont il va être parlé. En en déduisant le quatrain latin et les deux strophes liminaires, cette somme se réduit au chiffre 966. Divisons maintenant 966 par 42, exposant ou chiffre-type des centuries : l'on obtient 24 comme quotient. Fort bien. Considérons à présent que les prophéties nostradamiennes embrassent le laps de temps compris entre les années 1555 — date de l'édition princeps et l'on sait que Nostradamus est mort en 1566 — et 3797, soit une période de 2242 ans. Cela fait, en chiffres ronds, 23 siècles. Loog, continuant ses inductions cabalistiques, soupçonne que son prophète eut d'abord l'idée de distribuer ses 966 quatrains en 23 Livres, mais qu'après réflexion ce mode de distribution lui apparut comme trop simple et trop clair. En conséquence, il revint au chiffre 2242, retrancha des 969 quatrains 27 d'entre eux considérés comme de moindre importance et adapta ainsi à la nouvelle clef la somme de ses vers. Cela, cependant, était trop simple encore. Les deux écrits en prose qui accompagnent les Centuries contiennent chacun 59, soit 118 phrases. Merveilleuse concordance ! Loog en déduit que le nombre des quatrains doit également être divisé par 2. Procédant de surprise en surprise, ce philologue idéal fit la mirobolante découverte qu'au Ve Livre, 6 quatrains — les quatrains 74-79 — traitant du même objet, étaient exceptionnellement groupés en une unité. D'où il s'ensuivait clair comme la lumière du jour germanique que les dits quatrains n'avaient pas été compris dans l'adaptation des quatrains à la clef. En effet, n'occupent-ils pas une place d'exception : juste au milieu des Centuries ? Une nouvelle découverte, tout aussi admirable que la précédente, permit à Loog de trouver le mot sacramentel — qu'il s'est gardé de nous faire connaître — le magique *Sésame, ouvre-toi !* de cette caverne de voleur, en vertu duquel il a établi que les Centuries se répartissaient en 22 Livres : 13 à 43, 8 à 42 et un à 44 centuries. Soit donc un total de 939 centuries. Mais, pour rétablir la symétrie, Nostradamus a attribué les deux dédicaces à deux des 8 Livres à 42 quatrains. Ainsi, l'on obtient le chiffre nouveau de 941

Digitized by Google

quatrains répartis — car le quatrain latin reste exclu de cette addition — en 2 Livres à 44, 7 Livres à 42 et 13 Livres à 43 quatrains, en tout le chiffre rituel de 22 Livres. C'est après ces manipulations laborieuses que le voyant provençal a de nouveau brouillé l'ordre des Centuries et des quatrains, mais, cette fois, selon la méthode qu'il employa pour brouiller également les phrases de son écrit liminaire latin. Il ne restait plus qu'à prospecter le mot de passe permettant de reconstituer la disposition originelle des Prophéties, chose relativement simple à qui a réalisé des tours de force exégétiques du genre de ceux qui viennent d'être exposés. Ce mot, Loog le ramassa donc dans une phrase extraordinaire de la dédicace de Nostradamus à son fils César — dont l'*Histoire de Provence* est faite sur celles des notes du maître faussaire Jehan, son oncle, qui se rapportaient à cette matière (et, sur ce sujet, les lecteurs de la *Revue des Langues Romanes* n'auront certes point oublié l'article de F. Castets dans le fascicule de juin-septembre 1914). C'est ainsi que notre intrépide Allemand put constater que les interpolations latines de cette dédicace se montaient au total de 939, soit donc à celui de la somme des centuries ! Et, enfin, avec l'aide de la clef — une clef de onze lettres — notre Loog a procédé à la reconstitution de l'ordre normal des quatrains et donné d'eux des interprétations de son cru.

Tel est le système de Loog. D'ores et déjà, il est manifeste que les bases en sont caduques. Le coup de sonde que nous avions donné en 1914, ici même, nous avait permis de démontrer de façon documentaire et historique que le célèbre quatrain 6 de la Xe Centurie — relatif à une inondation catastrophique de la ville de Nimes — n'était pas autre chose qu'un *vaticinium post eventum*, ou, si l'on préfère, une combinaison échaffaudée sur des faits locaux contemporains[1]. Loog, qui n'a pas eu connaissance de notre article, veut que cette inondation soit réservée à l'avenir et nos amis de Nimes n'ont qu'à ouvrir l'œil et à veiller sur leur Cadereau ou la source de Nemausa ! De même, l'« Aenobarbe » dont le quatrain 59 de la Ve centurie célèbre si confusément les gestes nimoises de son « chef anglais » et que Péladan fils avait identifié, ainsi que nous le relations p. 252, en Henry V, est pour Loog un personnage encore inédit. Quiconque est familier avec les gloses qu'a inspirées au cours des âges le fatras nostradamien sait, au surplus, que toute la force des commentateurs est là : dans un avenir sans cesse invoqué... et sans cesse démenti par la réalité. N'avons-nous pas vu, pendant la Grande Guerre — où la débauche des Prophéties a été si outrageante — un certain A. Delmar-Latour tenter — sur la foi du « recueil des Centuries édité à Lyon en 1568 et dont un exemplaire se trouve à la *Bibliothèque Nationale*, cote 7352 » (voir le journal de Marseille : *Le Radical*, du mercredi 19 janvier 1916) — de nous

1. Pour la question de la *lampe ardente*, mentionnée dans ce quatrain, ainsi que dans le quatrain 9 de la IXe Centurie, voir le t. 56 de l'*Œkonomischtechnologischer Encyklopaedie*, de J.G. Krünitzen, 1793, p. 97-110 et les articles : *lampe merveilleuse, perpétuelle* dans Migne, *Dict. des Sc. Occultes*, I (1846), col. 925-929.

Digitized by Google

resservir à une sauce d'actualité les ragoûts — nous allions écrire les ragots — nostradamiens, éventés depuis tant de lustres ? L'ère des Torné-Chavigny — cet original dont M. L. Grasilier (v. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 20-29 février 1916, col. 168-170) devrait écrire la vie — est close pour la France et si l'Allemagne accueille avec enthousiasme les mystifications d'un Loog, c'est parce qu'il y a « quelque chose de pourri » dans la vertueuse Germanie. Mais, pour réduire à leur valeur stricte ces mystifications, il n'est que de posséder quelques notions exactes — c'est là ce qui a manqué, toujours, à ces fumistes — de bibliographie nostradamienne. On va s'en convaincre tout de suite.

Loog s'est naïvement imaginé que l'édition des Prophéties publiée en 1867 par le prophète Anatole Le Pelletier — cet amusant rival du curé Torné-Chavigny — était un texte critique et a complètement négligé de recourir aux éditions anciennes de Nostradamus. Or Le Pelletier s'est borné, dans son ignorance de la bibliographie, à reproduire l'édition lyonnaise non datée de Pierre Rigaud, la considérant comme l'édition princeps et la datant de 1566, alors qu'elle est en réalité de 1601 ou de 1608. De plus, le dit Loog a accepté comme nostradamiens les 27 quatrains dont nous parlions plus haut et qu'il avait également trouvés dans Le Pelletier. Or, comme nous le notions en 1914, p. 261, 25 d'entre eux sont une interpolation de 1605 et les deux autres n'apparaissent pas — Le Pelletier en faisait la remarque, II, 228 — avant l'année 1649. Que si, d'autre part, l'on consulte l'édition de ces quatrains de 1605 par Vincent de Sève, beau-fils, ou petit-fils de Michel de Nostredame, l'on constate que cet éditeur les a choisis arbitrairement parmi beaucoup d'autres, posthumes, et qu'il les a publiés sans que des raisons sérieuses justifiassent son choix. 4 d'entre ces quatrains ont été placés à la suite de la VIIe Centurie, avec la remarque expresse qu'ils ont été choisis parmi 12 autres et sont numérotés 23, 80, 82 et 83. La VIIIe Centurie en a reçu 6, la Xe, 1, la XIe, 2 (numérotés 91 et 97) et ce que l'on appelle la XIIe centurie, 11, correspondant aux numéros 4, 24, 36, 52, 55, 56, 59, 62, 65, 69 et 71. Enfin, la VIe centurie en a reçu aussi un, ce qui donne bien 25. Les deux quatrains interpolés dans la seconde moitié du XVIIe siècle — on ne les trouve dans aucune édition connue antérieurement à 1650 — se trouvent dans la VIIe centurie, entre les quatrains 41 et 42. Ces simples faits renversent à eux seuls tout l'artifice des constructions de Loog. Il y a plus encore. L'édition, aujourd'hui introuvable, des Centuries, qui seule mérite de s'appeler princeps et qui est de Lyon, 1555, ne comprenait que 4 Centuries, dont la VIe ne renfermait que 53 quatrains. Une édition d'Anvers, 1590, faite sur une édition, aujourd'hui disparue, d'Avignon 1555, contient, cependant, 7 centuries, dont la VIIe n'a que 35 quatrains. Et elle ne donne pas cette fameuse strophe latine de la VIe Centurie, qui, par suite, se trouve n'avoir que 99 quatrains. Une réimpression lyonnaise par A. du Rosne, parfaitement connue, elle, et qui est de 1557, contient également 7 centuries, mais la VIIe y compte, cette fois, 40 quatrains.

Digitized by Google

Donc le chiffre 42, auquel Loog attribue puérilement une si grande importance, n'est rien moins que certain et ce, dans les éditions FAITES DU VIVANT DU PROPHÈTE. Ne parlons pas de l'existence des centuries 11 et 12, puisque, pour renverser définitivement les combinaisons du prétentieux Loog, ce qui précède est plus que suffisant et qu'au surplus, l'on n'a pas encore pu déterminer avec précision la date de publication de la 2e partie des Centuries (8-10). La première édition originale complète semble bien être celle de Benoist Rigaud, parue à Lyon en 1568, et dont nous avons vu plus haut la cote à la *Bibliothèque Nationale*. Or, elle ignore complètement ces 27 quatrains, que Loog a utilisés, naturellement, — en prétentieux ignorant qu'il est —, dans ses opérations de déchiffrement du grimoire nostradamien !

Camille PITOLLET.

LINGUISTIQUE ET DIALECTOLOGIE ROMANES

RÉPONSE A QUELQUES CRITIQUES.

Dans le dernier fascicule du *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, aux pages 259-350 du tome XXIV, année 1924, M. A. L. Terracher a fait paraître, sous le titre de « Géographie linguistique, Histoire et Philologie », un long compte rendu de mon livre récent *Linguistique et dialectologie romanes : problèmes et méthodes*, Montpellier, Paris, 1923.

Je suis reconnaissant à M. Terracher d'avoir consacré à mon volume ces quatre-vingt-dix pages de discussions empreintes d'une exquise courtoisie et de la bienveillance la plus manifeste. N'ayant pas l'espoir d'atteindre à la perfection d'atticisme qui éclate dans cet article, je me bornerai à exprimer toute l'admiration qu'il me cause, et je m'excuserai auprès de mon honorable collègue de tout le mal qu'il s'est donné pour moi.

Quelle mauvaise langue prétend que les Français n'ont pas la tête linguistique, non plus que la tête épique ? Qui donc insinue qu'on ne lit pas chez nous les livres ayant trait à la science du langage, et que, dans ce domaine, la réputation des savants s'édifie par enchantement, sur de simples on-dit, sans que personne ait jamais pris le soin de parcourir plus de quatre ou cinq pages des œuvres du *de cujus* ? M. Gilliéron lui-même, qui semblerait devoir s'intéresser à ces questions, déclare dans la bibliographie placée en tête de sa *Thaumaturgie linguistique*, Paris, 1923, p. 10, qu'il ne peut se vanter d'avoir lu le livre de M. Millardet. Ainsi donc cette « bibliographie » de M. Gilliéron est en réalité la liste des ouvrages qu'il a négligé de lire. Et, malgré tout, au milieu de « l'encombrement » qu'il remarque dans mon livre, il a trouvé précisément la petite bête qu'il y cherchait, c'est à savoir *mouchette* « abeille » et son histoire merveilleuse... Je n'essaierai pas de concilier entre eux les termes de cette note « bibliographique », où M. Meyer-Lübke chercherait vainement des traces de cette « bewunderungswürdiger Folgerichtigkeit » qu'il a louée naguère chez l'auteur de l'*Abeille*. Mais ma gratitude ira d'autant plus vive à M. Terracher. Mon éminent collègue de

Digitized by Google

l'Université de Strasbourg a non seulement lu et relu, mais il a épluché ligne par ligne, passé au crible les quatre ou cinq cents pages de mon interminable volume, que j'aurais charitablement hésité à écrire si j'avais prévu le véritable « cassement de tête » qu'il devait procurer à mon estimable contradicteur.

Ce travail ingrat de M. Terracher, — duquel j'ai déjà exalté ailleurs la patience de bénédictin (*Linguistique*, p. 33, 490, etc.), — ne sera pas absolument perdu pour la science. Le monceau de scories, extrait de mon volume et trié par ses soins, s'élève, imposant et repoussant, en plein *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, accusant dans mon œuvre un déchet d'un cinquième environ, indice d'une incontestable malfaçon.

Avant d'entreprendre à mon tour l'examen de la critique de M. Terracher, je m'excuse de me défendre en deux mots de ses attaques contre ma personne. Que je me sois abstenu dans mon livre de toute polémique personnelle, c'est ce qu'ont noté les juges les plus équitables et les moins directement impliqués dans les discussions en cause. Me pardonnera-t-on, puisqu'aussi bien on m'y oblige, de renvoyer à l'article de M. Henri Hauvette (*Études italiennes*, 3e année, 1923, p. 103), où il est parlé des « esprits réfléchis, rigoureusement impartiaux, et pourvus d'une information impeccable », et où il est dit que l'auteur de *Linguistique et dialectologie romanes* « s'est acquitté de sa tâche délicate » de critique « avec une modération et un tact unis à une fermeté également rares et remarquables dans la polémique » ? (Cf. Alf. Sommerfelt, *Mål og Minne*, Christiania, 1924, 108; Alphonse Bayot, *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 1923, p. 733, etc.) Quant à M. Édouard Bourciez, il écrit dans la *Revue critique*, 1923, p. 146 : « La critique telle que la comprend et la pratique M. Millardet n'est ni hargneuse ni stérile, elle est impitoyable mais reste courtoise ; elle se contente de pousser l'adversaire dans ses derniers retranchements, en faisant ressortir ses contradictions ou ses étourderies ; elle procède par raisonnements très serrés... Enfin elle rend toujours justice aux théories combattues... faisant très loyalement ressortir ce que ces méthodes peuvent avoir d'utile ou même d'excellent. »

M. Terracher n'est guère de cet avis. Et il ne cache point son ressentiment. Non content de me reprocher d'être un pédant, pis encore, un journaliste — deux injures qui se marient mal ensemble — il va jusqu'à composer une sorte d'apologue, d'ordre zoologique, et dont il est fort satisfait, puisqu'il y revient à diverses reprises (p. 297, 309, 349...) : j'ai le malheur d'y être comparé à un mouton, qui, las de se voir confondu dans le troupeau de ses confrères les romanistes, aspire indûment à devenir berger !

Pourquoi donc M. Terracher est-il si fort en colère contre moi ? Visiblement mon honorable collègue cherche à tirer vengeance de ce qu'il appelle « le ton tranchant » de mon ouvrage. Mais à qui la faute si le déclic du raisonnement le plus simple a décapité et mis à jamais hors d'état de nuire certaines théories tapageuses, bien qu'à peine écloses, cher espoir de leur inventeur (v. *Linguistique*, p. 262, 266, etc.) ?

Digitized by Google

Piqué, bien malgré moi, dans son amour-propre, ce statisticien intrépide a fait dans mon volume le compte des pages consacrées à ses travaux. Il y en a une trentaine, paraît-il, soit un peu plus « d'un seizième » ! M. Terracher s'en console en déclarant — non sans optimisme — que je l'ai mis « au rang de MM. Brunot, Gilliéron, O. Bloch, Bruneau ». Pourtant les idées de MM. Gilliéron et Brunot tiennent dans mon livre beaucoup plus de place que celles de M. Terracher, dont je ne m'occupe qu'accessoirement ; et d'autre part chacun reconnaîtra que je n'ai aucun motif d'animosité contre ces maîtres ou collègues, dont les deux premiers se sont acquis des titres à ma gratitude personnelle, et dont les deux autres ont reçu dans mon livre des éloges mérités (*Linguistique*, p. 481, 77, 75). Si j'ai critiqué certaines de leurs idées, c'est à celles-ci uniquement que j'en ai. Et j'en dirai autant de M. Terracher.

Ce qui montre que je n'ai eu aucun parti pris de dénigrement à l'égard de M. Terracher, c'est que, dans mon livre, je me suis abstenu de signaler certaines erreurs qu'il a commises, mais qui n'intéressaient pas directement mon sujet, et sur lesquelles je suis forcé de revenir bien malgré moi. Croirait-on que l'auteur des *Aires morphologiques* en est encore à ignorer le sens de *ibidem*, mot latin, d'ailleurs devenu français ? Pour ce romaniste vivant dans la fréquentation intime du *Thesaurus linguae latinae*, de Du Cange et de Carpentier, le mot *ibidem* a une signification voisine de celle de *idem*, et équivaut à quelque chose comme « encore de même ». C'est ce qui ressort clair comme le jour des listes figurant dans les *Aires morphologiques*, p. ex. p. 125, 152, 153, 154, 155, etc. L'auteur, dans l'esprit duquel s'est établie sans doute je ne sais quelle confusion entre *bis* et *ibi*, se croit obligé de remplacer *idem* par *ibidem*, chaque fois qu'un *idem* précède. Voilà une bévue bien amusante. Nous comprenons maintenant pourquoi M. Terracher prend en dérision « l'*orbis latinus* de M. Millardet » (p. 316, 327, etc.). Le sien se révèle comme singulièrement rétréci.

Ces moqueries, qui se retournent d'elles-mêmes contre leur auteur, et le ton de l'article de M. Terracher, m'ont surpris médiocrement. J'y étais préparé par le compte rendu que M. Meillet, — dont M. Terracher se proclame l'élève — a bien voulu consacrer à mon ouvrage dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XXIV, p. 80 suiv. M. Meillet n'y méconnaît pas l'intérêt de mon livre, pour la publication duquel il avait obtenu en octobre 1922, après lecture en manuscrit de quatre chapitres, une importante subvention de la *Caisse des recherches scientifiques*. Mais, depuis, sa sympathie pour mes idées semble avoir fortement diminué. Je n'ai pas à en rechercher les raisons. Qu'il me suffise de noter que, d'après le compte rendu qu'il a fait, mon volume serait « une sorte de pamphlet contre les prétentions de la géographie linguistique ». Les disciples français de M. Gilliéron y seraient « critiqués avec une âpreté qui, dit-il, appellera des ripostes aussi âpres ».

La riposte, c'est l'article de M. Terracher. En fait d'âpreté, elle justifie le pronostic de M. Meillet. Quant à la justesse des arguments, c'est

Digitized by Google

une autre affaire, dont nous allons nous occuper. Mais auparavant, au maître que n'a pas choqué le ton de M. Terracher, je me permets de répondre que l'intérêt de la science passe à mes yeux avant toute mesquine considération personnelle ; et qu'en attaquant dans les termes où je l'ai fait des doctrines jugées néfastes, et non des personnes dont je ne méconnais pas la valeur — d'ailleurs inégale (*Linguistique*, 481), — je n'ai fait qu'user en toute modération de mon droit de critique.

Cela dit, j'en arrive au fond du débat. L'article de M. Terracher vise à peu près uniquement des points de détail. La portée générale de mon livre demeure intacte. Les critiques de mon contradicteur sont de deux sortes : tantôt elles s'attaquent aux faits, tantôt à mon argumentation. Les unes et les autres révèlent chez leur auteur une incompréhension, parfois feinte, mais plus souvent sincère, de ce que j'ai écrit et en général des choses de la linguistique.

Suivons point par point les objections de M. Terracher : 1° P. 262-270. J'avais attribué l'emploi français de la préposition *en* au lieu de *à* devant certains noms de ville, *en Arles*, *en Avignon*, à une tendance d'ordre phonologique, ce qu'on a appelé « la répulsion pour l'hiatus ». J'ajoutais à l'appui une observation personnelle, c'est que « les paysans saintongeais les plus illettrés du canton de Pérignac (Charente-Inférieure) disent aujourd'hui d'instinct et sans y manquer une fois *j'vais en Ars* mais *j'vais à Pérignac* ».

Je reconnais que je me suis trompé. Pérignac (Charente-Inférieure) n'est pas un chef-lieu de canton, et M. Terracher — dont je ne me lasserai jamais de vanter la patience — ne manque pas de relever ce lapsus. Je me serais abstenu de répondre à M. Terracher sur ce menu détail — les trois quarts de son article roulent sur des rectifications de ce genre — si mon contradicteur n'en tirait pas une conséquence générale désobligeante pour ma probité scientifique :

> « Cette erreur, écrit M. Terracher (p. 264), ne prouve chez M. Millardet rien de plus qu'une propension, instinctive, celle-là, à faire rayonner sur un domaine assez vaste une observation relative à un point déterminé. »

Qui ne sent la malveillance d'un tel reproche ? Il n'en est guère de plus grave en matière de science. Pour ma défense, j'allègue simplement que je connais Pérignac depuis bientôt trente ans (voir *Petit atlas linguistique d'une région des Landes*, Toulouse, Paris, 1910, p. XXX), que j'y suis allé plus de cent fois, que ce bourg relativement important est le siège d'une perception avec laquelle j'ai, hélas ! bien souvent correspondu, et que ces circonstances expliquent mon erreur. C'est parce que je connais trop bien Pérignac et les choses de Pérignac, que j'ai négligé de vérifier dans un répertoire si vraiment cette commune, presque limitrophe de celle où j'ai ma résidence d'été habituelle, est un chef-lieu de canton. Je confesse le tort que j'ai eu d'écrire, pour orienter le lecteur d'un livre qui n'est pas spécialement consacré à la dialectologie cha-

Digitized by Google

rentaise, « canton de Pérignac » là où j'aurais dû dire, par exemple, « Le Prunelas » ou « Le Pérat » ou « Sainte-Foy » ou « Salignac », tous lieux où j'ai entendu de la bouche des paysans les expressions *en Ars, à Pérignac*. Aussi je m'humilie bien bas sur ce point devant mon censeur, pour qui la géographie administrative, sinon l'idiome de son fief dialectologique, n'a pas de secrets.

Mais, en matière de logique pure ou de simple bon sens, l'autorité de mon honorable adversaire est moins inattaquable. A ses insinuations précédemment citées M. Terracher, désireux de me prendre en faute à tout prix, ajoute :

> « Le lapsus de M. Millardet a pour conséquence plaisante que les habitants, même les plus illettrés, du bourg de Pérignac, s'ils ont assurément toutes les occasions du monde de dire *j'vais en Ars*, ne peuvent pas en avoir autant de dire *j'vais à Pérignac*, puisqu'ils y sont normalement. »

Ce qui est plaisant en effet c'est la naïveté de notre contradicteur. Je plains sincèrement les citoyens de Pérignac, qui, pour des raisons connues du seul M. Terracher, sont condamnés à ne pas quitter le bourg qu'ils habitent, ou bien à rester obstinément muets si par malheur ils s'en écartent.

Si tous les raisonnements de la partie adverse valent celui-là, ils ne convaincront que peu d'esprits particulièrement crédules.

Mais laissons pour l'instant le raisonnement, et considérons les faits. A mon observation, faite sur place, que les gens du pays disent *en Ars* mais *à Pérignac*, M. Terracher m'oppose l'usage de Vindelle (p. 266), son village natal, où, d'après lui, *en* et *à* alternent à peu près indistinctement devant voyelle ou consonne. Je fais observer que Vindelle est situé dans le « nord-ouest de l'Angoumois », plus exactement même en plein centre de cette province, et non dans la Saintonge qui nous occupe.

M. Terracher essaie bien de me poursuivre sur ce terrain.

> « J'ai pensé, écrit-il p. 265, qu'il serait sage d'envoyer un *mot d'écrit*, comme on dit là-bas, à mon ami, M. le Dr Jean, l'auteur du chef-d'œuvre d'observation et de patois spontané qu'est *La Mérine à Nastasie*. Il habite précisément Rouffiac, tout à côté de Pérignac, au même canton de Pons. »

M. le Dr Jean a répondu à M. Terracher. Voici cette réponse :

> « A Pérignac et aux alentours, on dit toujours : a) devant voyelle : aller *à Antignac, à Avy, à Authon, à Asnières*, etc., — et aller *en Ars, en Arvert* ; b) devant consonne : aller *à Saintes, à Pons*, etc., — et aller *en Courcoury, en Marennes*... Je crois, ajoute M. le Dr Jean que si l'on dit *en Arvert, en Courcoury, en Marennes*, c'est parce que *Courcoury* est une île et qu'*Arvert* et *Marenne* étaienst autrefois des îles. »

Digitized by Google

On dit donc *en Ars*, *à Pérignac*. Sur ce fait précis, — le seul que j'aie allégué en l'espèce — les observations de M. le Dr Jean concordent merveilleusement avec les miennes. Mais, j'attire tout spécialement l'attention des dialectologues sur la méthode pratiquée par M. Terracher. Dans son grand désir de ruiner les faits que j'avance, l'auteur des *Aires morphologiques*, qui jadis se prévalait de l'objectivité la plus absolue dans ses investigations sur les patois, qui allait jusqu'à repousser l'emploi d'un questionnaire à la façon de M. Gilliéron, qui enfin n'admettait comme moyen d'enquête que l'observation directe des conversations indigènes (*Aires*, p. 60 ; cf. 55), oublie aujourd'hui tous ces principes sévères, interroge à distance non seulement un lettré, mais encore un écrivain local, et le prévient par surcroît de l'objet précis de ses recherches : « *a*) *devant voyelle ; b*) *devant consonne* » !

Le résultat d'une procédure de ce genre devait être, ce qu'il est en effet, à peu près dénué de valeur.

Ce qui devait fatalement arriver, s'est produit. Consulté sur l'usage des environs de Pérignac, le témoin, excellent patoisant, mais non dialectologue de profession, s'est empressé d'ouvrir tout d'abord son dictionnaire. Je transcris une partie de l'article *en* du *Dictionnaire du patois saintongeais* de Jônain, sur l'autorité duquel s'est appuyé M. Terracher (p. 265, note) précédé hélas ! par M. le Dr Jean :

> « *En* pour *à*. B[erry]. Très fréquent devant un nom de localité *en Marennes*, *en Arvert*, comme l'on dit *en Amérique*, *en Angleterre*. Il est vrai qu'autrefois *Marennes*, *Arvert* étaient aussi des îles. *En Vaux* est devenu un seul mot, mal écrit, *Envaux*. B. Lyon, Belgique. »

Le rapprochement de cet entrefilet avec la réponse de M. le Dr Jean rapportée ci-dessus révèle indubitablement l'influence exercée par Jônain [lequel s'est inspiré lui-même en partie du comte Jaubert, *Glossaire du Centre de la France*, v° *en*] sur M. le Dr Jean, dont la bonne foi reste entière, mais dont le témoignage, par ce fait même, perd de la valeur. Car enfin il s'agit des parlers de Pérignac et environs, ou, si M. Terracher y tient, de Rouffiac ; mais il ne s'agit pas du « Patois saintongeais » de M. Jônain.

Laissons les déclarations que M. Jean a faites à M. Terracher. Interrogeons à notre tour le même témoin, dans des conditions qui, sans être idéales, ne laissent pas de présenter les garanties d'une objectivité bien supérieure à celle du document qu'on nous oppose. *La Mérine à Nastasie*, œuvre de Yan Saint-Acere, lequel n'est autre que ledit Dr Jean, correspondant de M. Terracher, a été éditée en 1903, donc bien avant notre discussion. J'ai pris le soin de dépouiller les cent quatre-vingt-trois pages de cette comédie, dont j'admire depuis longtemps, moi aussi, le savoureux réalisme. Sur trente et un exemples de noms de ville ou de village (Saint-Eutrope de la p. 26 est le nom d'un quartier de Saintes) employés comme complément désignant le lieu où l'on est ou vers lequel on va, trente exactement offrent la préposition *à* :

Digitized by Google

un seul offre la préposition *en*. Dans les trente exemples de *à* le nom de ville commence par une consonne, *à Rouffiat* (p. 8, 9, 14, 43, 126, 149), *à Beillant* (28), *à Sainte* (34, 50, 58, 84, 92, 113, 151), *à Chauviá* (35), *à Pon(s)* (52, 84, 113), *à Cougnat* (84 trois fois, 90, 118, 138), *à Saint-Pourchaire* (99), *à Poitier* (p. 113), *à Paris* (p. 2, 7, 8), *à Bourdeaux* (p. 2). — Quant à l'unique exemple de *en*, c'est *en Av'rton* : « Cadet s'en fut *en Av'rton* » (p. 38). Il s'agit de *Averton*, commune de Montils, près de Rouffiac : c'est un hameau de trente-sept habitants et qui n'est, je suppose, ni « une ancienne île », ni même un ancien « camp Romain »...

Puisque M. Terracher est friand de statistiques, en voilà une. Elle est significative. Aux observations théoriques d'un témoin, consulté dans des conditions peu scientifiques, j'oppose la pratique instinctive du même témoin non prévenu des faits sur lesquels j'invoque son témoignage. Cette confrontation, assez piquante, vient confirmer ma thèse d'une manière à laquelle M. Terracher ne s'attendait vraisemblablement pas.

S'ensuit-il que je nie catégoriquement l'existence de *à Antignac*, *à Avy*, *à Authon*, *à Asnières*, ou de *en Courcoury*, *en Marennes* dans les patois de la région considérée ? Je n'ai jamais rien dit de tel. Et une pareille dénégation porterait la marque d'un sens dialectologique et linguistique bien médiocre.

Tout d'abord, *à Avy* par exemple, et *à Ars* ne sont pas dans les mêmes conditions phonétiques, l'*a* initial étant inaccentué dans le premier et accentué dans le second. Si « la répulsion pour l'hiatus » est bien, comme je le pense (*Linguistique*, 321, suiv.), due à une précaution subconsciente contre le danger de la fusion de voyelles entrées en contact par suite de la rupture de la norme syllabique, suivant laquelle les apertures devraient se suivre régulièrement toujours croissantes ou décroissantes, on m'accordera que l'hiatus *à Ars* est bien plus à craindre pour l'intégrité du discours que l'hiatus *à Avy* : l'*a* de *Ars*, plus intense que l'*a* de *Avy*, et d'une durée supérieure, est, pour la sauvegarde de l'*a* qui le précède, une menace autrement redoutable. « La loi du plus fort », pour employer la formule de M. Grammont, joue ici, comme presque partout en phonétique. D'où il ressort qu'en droit comme en fait un patois qui rejette *à Ars* peut fort bien admettre *à Avy*. Ainsi, suivant l'observation de M. Grammont, l'espagnol actuel, où la « répulsion pour l'hiatus » exerce une influence analogue à celle que nous surprenons dans ces patois, emploie *el* pour *la* devant *a* accentué (*el agua*, *el águila*, *el hambre*), mais *la* devant *a* inaccentué (*la amiga*, *la aguja*).

Dois-je rappeler maintenant les termes mêmes de ma conclusion sur ce phénomène intéressant de phonétique et de syntaxe ? « Comme il existe, ai-je écrit (*Linguistique*, 146), une sélection morphologique (cf. *Rev. dial. rom.* II, 37) qui retient, élimine ou crée les formes verbales conformément aux besoins de la flexion, il y a aussi une sélection entre les tours de syntaxe, et le principe qui préside à cette sélection est souvent [j'ai dit *souvent*] de nature phonologique. »

Digitized by Google

M. Terracher semble n'avoir rien compris à cette phrase, bien qu'il se soit référé à l'article de la *Revue de dialectologie* auquel j'avais renvoyé le lecteur. Mon contradicteur tend à voir dans l'expression de « sélection linguistique » une pure métaphore ; et il réédite à ce propos des critiques adressées jadis à la *Vie des Mots* d'Arsène Darmesteter (v. Bréal, *Sémantique*, 3, 305).

Je m'en tiendrai néanmoins à cette appellation plus conforme à la réalité des choses que ne le suppose M. Terracher.

En effet le langage est une création de tous les instants. A l'esprit d'un sujet donné voulant énoncer une idée donnée peut se présenter une formule syntaxique relativement simple, toute faite, stéréotypée en quelque sorte dans l'idiome, où le sujet l'a déjà entendue de la bouche de ses congénères. Mais souvent aussi la formule est fabriquée plus ou moins spontanément et pour les besoins du moment par le sujet, qui combine entre eux divers éléments d'autres formules connues de lui et de ses interlocuteurs. Dans les deux cas, la formule est une association entre une suite de mouvements organiques et de sons avec des concepts, ou bien entre une représentation de ces mouvements et de ces sons avec les dits concepts.

Cette élaboration des formules est dans chaque idiome sous la dépendance étroite des catégories linguistiques, « entités abstraites » existant dans la conscience ou la subconscience des sujets, et reposant en dernière analyse, suivant la remarque de F. de Saussure (*Ling. gén.*, 196), sur des entités concrètes, différant dans les diverses langues, ce qui explique que les catégories linguistiques varient elles-mêmes suivant les idiomes où on les considère.

Les formules stéréotypées, aussi bien que les formules improvisées, — quoique dans une plus faible mesure — varient, soit d'un idiome à l'autre, soit au sein du même idiome, tout d'abord en raison de la diversité des concepts qui sont à énoncer, et dont les nuances ne coïncident pas toujours : cf. : all. *Ich fahre nach Aachen*, *Ich reite nach Aachen*, *Ich laufe nach Aachen*, *Ich gehe nach Aachen*, etc. = fr. *Je vais à Aix*. Elles varient d'autre part en raison de la nature des différentes formules combinées, du mode même de leur combinaison, enfin de l'importance relative que peuvent prendre les diverses catégories linguistiques dans la subconscience collective ou individuelle des sujets. Tantôt certaines catégories phonétiques prennent le pas sur certaines catégories syntaxiques, et alors le syntagme se plie à la norme phonologique ; tantôt c'est l'inverse qui se produit.

L'entrecroisement de forces d'ordre différent, parfois convergentes, souvent antagonistes (v. *Linguistique*, p. 136), non seulement explique la coexistence à l'intérieur d'un idiome de formules improvisées différentes les unes des autres, ainsi que les hésitations si fréquentes d'un seul et même sujet devant plusieurs formules possibles, mais encore explique le remplacement des vieilles formules stéréotypées par de nouvelles formules improvisées qui se généralisent et qui ne tardent pas à se stéréotyper à leur tour au cours de l'évolution de l'idiome.

Digitized by Google

C'est ainsi qu'*en Ars* est devenu la formule stéréotypée dominant actuellement dans les parlers qui nous occupent. Cette formule a prévalu à la suite d'une sélection entre *en Ars* et *à Ars*. *En Ars* peut remonter très haut, jusqu'à l'époque latine même (*in arce* ? *in *arcos* ? cf. lyonn. *en Bellecour*, formule stéréotypée datant vraisemblablement d'une époque où on la décomposait encore en *in bella corte*. Ars possède une vieille église romane). Mais, qu'il remonte au latin ou qu'il soit de formation plus récente, *en Ars* doit son triomphe à un concours particulier de circonstances. L'influence de la norme phonétique a vraisemblablement coïncidé avec une certaine oblitération de la distinction entre la catégorie des noms de ville et celle des noms de pays. A un moment donné, des syntagmes tels que *en Saintonge*, *en Champagne* ont tendu à confondre leur valeur avec celle de *à Pérignac*, *à Cognac*, d'où la fortune particulière de *en Ars*, formule de choix pour des parlers dominés momentanément au moins par la norme phonétique qu'on appellera, si l'on veut, « répulsion pour l'hiatus ».

Les forces qui concourent à la formation de ces syntagmes stéréotypés peuvent être très diverses et relever à la fois de la phonétique, de l'homonymie, de la morphologie, de l'analogie, etc. Un schéma probablement plus compliqué encore que celui dont nous avons donné un exemple (*Linguistique*, 156) rendrait compte de l'entrecroisement des influences ayant abouti à l'adoption de *en Ars*, phonétiquement *ãn ãr*. En effet pour expliquer complètement la généralisation de cette formule, il faut faire entrer en ligne de compte l'existence, dans les patois considérés, de l'expression *ãn ãr* « en arrière », d'où *ə̃ tĩr-ãn-ãr* « un tire-en-arrière », outil tranchant de tonnelier opérant par traction et non par poussée. La preuve qu'un rapport a pu s'établir entre les deux valeurs de *ãn ãr* est fournie par la plaisanterie assez courante dans le pays : *vous êtes en Ars*, c'est-à-dire à la fois « à Ars » et « dans un village arriéré ».

Quoi qu'il en soit, l'état stéréotypé de la formule *en Ars* n'empêche pas, dans les parlers en question, la réapparition toujours possible d'une formule improvisée *à Ars*, là où l'influence du syntagme *à Pérignac*, *à Cognac*, *à Paris* l'emporte sur l'influence de la norme syllabique (« répulsion pour l'hiatus ») et sur celle de la formule adverbiale *ãn ãr* « en arrière ». En fait, cette réapparition de *à Ars* tend à se produire dans les couches de population de culture relativement élevée, sur lesquelles l'usage du français littéraire actuel exerce une attraction particulière. M. le maire de Gimeux parlant récemment avec moi m'a dit *à Ars*, alors qu'il emploie couramment *en Ars* lorsqu'il s'adresse à ses journaliers. Le fait linguistique est beaucoup plus fuyant encore que la plupart des autres faits sociaux.

Le phénomène que nous surprenons dans les parlers populaires de ce coin des Charentes est comparable à un fait beaucoup plus général qui s'est produit autrefois en latin et en roman primitif. Dans la catégorie linguistique des noms de lieu, la confusion des catégories du mouvement et du repos, entraînée sans doute au moins partiellement

Digitized by Google

par la disparition du locatif, par l'oblitération de la déclinaison et par la confusion phonétique des syntagmes *eo in urbe(m)* et *sum in urbe*, a coïncidé de bonne heure avec la confusion des catégories de la proximité et de la situation à l'intérieur d'un lieu, et aussi avec la confusion partielle de la catégorie des noms de ville et de la catégorie des noms de pays. De ce chevauchement des catégories l'une sur l'autre résulte en premier lieu l'apparition de *eo in Roma(m)*, *sum in Roma*. *In Ptraeum* est déjà chez Cicéron qui atteste la réalité d'une des confusions que nous supposons, puisqu'il explique : « non enim hoc (= la préposition *in*) ut oppido praeposui, sed ut loco. » Quant à *sum in Roma*, il paraît avoir été usité en latin populaire dès l'époque archaïque, *in Epheso*, Plaute, *Bacch.* [309], etc., et le développement a dû en être favorisé par l'existence du syntagme normal en latin classique : *in ipsa Roma*. En second lieu, *eo ad Roma(m)*, *sum ad Roma(m)*, apparaissent de leur côté avec le sens de « à Rome » et non « aux environs de, dans la direction de Rome ».

Il est donc bien exact, quand on veut rendre compte de tels développements, de parler de « sélection linguistique ». Dans les sciences biologiques, la cause efficiente de la transformation des êtres et de la diversification des types spécifiques réside, selon Darwin et ses continuateurs, dans la lutte pour l'existence. La sélection par la concurrence vitale explique tout ce qu'il semble y avoir de propriétés finales dans les organismes. Entre les innombrables formules qu'improvisent les sujets parlants pour les besoins de leur communication mutuelle, et parmi lesquelles naissent tant de monstres éphémères, il se produit finalement un choix. Les formules qui surnagent, celles surtout qui passent à l'état de formules stéréotypées, sont celles qui répondent plus complètement que les autres à ces besoins, parce que, d'une part, elles expriment mieux les concepts avec leurs nuances, et parce que, d'autre part, elles cadrent plus parfaitement avec les différentes catégories qui s'enchevêtrent dans la conscience ou la subconscience des individus et des collectivités. Dans le latin de l'époque classique, les règles relatives à la construction des noms propres compléments de lieu sont le résultat tangible d'une lente mais indubitable sélection. Et il en est de même dans nos obscurs parlers pour l'usage des prépositions *à* ou *en* devant les noms de ville ou de village.

Mais revenons à nos moutons — je veux dire à M. Terracher. M. Terracher a remué beaucoup de dictionnaires et d'éditions pour surprendre des inexactitudes dans ce que j'ai écrit sur l'usage de *à* et de *en* dans le français littéraire du XVIIe siècle. Il regrette que je n'aie pas comparé l'usage du XVIIe siècle à celui du moyen ou de l'ancien français. Il feint d'oublier que ma remarque est d'ordre synchronique, et qu'elle vise spécialement la langue de Corneille, de Racine, de Molière, de La Bruyère : « Les meilleurs écrivains du XVIIe siècle, avais-je écrit (*Linguistique*, 145) ont employé *en* devant des noms de ville commençant par une consonne. Mais c'est surtout devant voyelle, et en particulier

Digitized by Google

devant *a* que *en* a été employé. » M. Terracher me reproche de « prêter à Th. Corneille et à Ménage une assertion précisément contraire à ce qu'ils ont dit en effet » et d'avoir « négligé de lire les grammairiens eux-mêmes » dont j'invoque le témoignage.

M. Terracher s'abuse. J'ai puisé ma citation de la page 145 directement dans l'édition que je possède des *Remarques de M. de Vaugelas sur la Langue Françoise avec des Notes de Messieurs Patru et T. Corneille*, à Paris, chez Didot, Quai des Augustins, près le Pont Saint-Michel, à la Bible d'or, MDCCXXXVIII, tome III, p. 113, édition qui reproduit avec une fidélité suffisante celle de 1687. La question n'est pas de savoir si Th. Corneille a dénaturé le sens des observations de Ménage dont il s'inspire. C'est l'opinion de Th. Corneille que j'ai mise en jeu.

Oui ou non, Th. Corneille a-t-il écrit à la page dont je donne la référence : « Il y a quelques années qu'on a commencé à dire, *à Arles*, *à Avignon*, comme on dit, *à Angers*, *à Angoulême*, malgré le bâillement des deux voyelles » ? Oui ou non, cette phrase n'indique-t-elle pas que ce « bâillement » a pu être un obstacle à l'emploi de *à Arles*, *à Avignon* (« *malgré* le bâillement ») ? Oui ou non cette observation, où il est fait une distinction entre les hiatus *à Avignon* et *à Angers*, est-elle « pénétrante », comme j'en fais la remarque ? Oui ou non, ce fait rapporté par Th. Corneille de la substitution d'un récent *à Avignon* à un ancien *en Avignon* dans la langue parlée confirme-t-il ce que j'ai exposé plus haut (p. 385) relativement au remplacement d'une formule stéréotypée par une formule improvisée, se stéréotypant à son tour ? Oui ou non la critique de M. Terracher, sous prétexte de réclamer plus de précision de la part de son adversaire, déplace-t-elle indûment la question ? Quand je parlais Saintonge, M. Terracher me répondait Angoumois. Quand je parlais XVIIe siècle, on ripostait Moyen Age. Quand j'invoque Th. Corneille (1687), on réplique Ménage (1675). Les lecteurs apprécieront.

M. Terracher m'objecte les exemples tirés des classiques du temps, lesquels ont employé *en* devant des noms de ville commençant par une consonne, *en Jérusalem*, *en Cana*, etc. Ai-je nié ce fait ? N'ai-je pas écrit : « Ils ont employé *en* devant des noms de ville commençant par une consonne » (p. 145) ? J'estime que c'est « surtout devant une voyelle » que *en* a été employé au XVIIe siècle. M. Terracher s'inscrit en faux contre cette opinion, sans citer aucune statistique décisive. L'article de Haase, où il relève huit cas de noms commençant par une consonne sur quatorze exemples, ne prouve pas grand'chose : Dans les vers de Scarron : « Une personne aussi bien née, Qu'il en fut jamais *en Paris* », *en* a la valeur de *dans*, et il en est de même pour *en Florence*, L. Font., *Cont.* III, 5, 79. Pourquoi *en Jérusalem*, qui figure deux fois dans la liste de Haase, ne serait-il pas, comme le voudrait M. Terracher pour *en Arles*, dû à un souvenir du « Royaume de Jérusalem » ? Je n'ai jamais nié l'action de causes historiques ou autres dans le développement des emplois de *en* devant des noms de ville. Mon contradicteur n'a pas compris ce qu'il faut entendre par « sélection linguistique ».

Digitized by Google

> « Il serait vain, poursuit M. Terracher (268) de se demander si Racine, même disant constamment en son privé *à Argos*, n'était pas tenu d'écrire dans *Iphigénie en Argos* ou *dans Argos* (« Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée »...). »

Je suis heureux de recueillir des propres mains de mon contradicteur cet argument qui vient à l'appui de ma thèse. La proscription de l'hiatus par des grammairiens ou théoriciens poètes comme Malherbe ou Boileau, consciences vivantes de la langue contemporaine, est significative. Les vers d'un Racine, conformes aux règles de l'*Art poétique* ne réalisent-ils pas à la perfection la norme idéale de la langue classique ? Et de cette norme fait partie ce que l'on appelle « la répulsion pour l'hiatus ». M. Terracher réédite ironiquement à ce propos l'aphorisme scolastique : « La Nature a horreur du vide. » Il prouve simplement qu'il n'a pas pénétré le principe du phénomène dont il parle. Il aurait gagné à méditer les pages où l'on a essayé de fonder la théorie de l'hiatus sur l'analyse phonologique de la syllabe (*Linguistique*, p. 322).

Notre contradicteur a préféré « feuilleter d'anciens textes », et il nous apporte une statistique d'où il résulterait que

> « la série primitive : à Paris, à Arras, à Amiens, à Arles, à Avignon, etc., est devenue : à Paris, à Arras, à Amiens, *en Arles*, *en Avignon*, à Orléans, etc. » (Terracher, *loc. cit.*).

Est-ce pour les besoins de sa cause que M. Terracher néglige de tenir compte, dans son relevé, des exemples de Froissart et autres écrivains, *en Arras*, *en Anvers*, *en Avignon*, *en Orange*, lesquels sont escamotés dans une note de la page 269, sans parler de tous les cas analogues que nous pourrions ajouter en « feuilletant » à notre tour d'autres textes médiévaux indéterminés. Il nous serait aisé d'opposer à M. T. telle autre statistique reposant sur le dépouillement complet d'un seul et même texte bien connu. Mais nous devons nous borner.

La statistique que M. Terracher a établie au pied levé, ne nous inspire aucune confiance. J'ose croire qu'il y a plus de sérieux dans les relevés des *Aires morphologiques*, où nous sont révélés les secrets des tiroirs qui se remplissent de poussière dans quatre-vingt-cinq secrétariats de mairie.

Admettons toutefois provisoirement que la série *à Paris*, *à Avignon*, etc., supposée par M. Terracher, soit bien la série « primitive ». Dans ce cas, l'apparition postérieure de *en Arles*, *en Avignon* et aussi de *en Arras*, [l'astérisque de M. Terracher est de trop], *en Anvers*, *en Amiens* (Rabelais, *Pant.*, IV, 51), etc. semblera un fait tout naturel, si l'on nous accorde ce que tout linguiste averti ne saurait manquer de faire, que l'hiatus dont je suppose l'action, a pu avoir, dans l'élaboration des formules syntaxiques, des effets plus ou moins complets suivant les temps et les lieux (v. plus haut, p. 385).

En réalité la concurrence de *en* et de *à* doit être aussi ancienne que la langue, et la « série primitive » de M. Terracher est vraisemblablement

Digitized by Google

un mythe. C'est par une sélection progressive, opérée comme il a été expliqué plus haut (p. 384-6), que se sont établis les différents états synchroniques qui ont dû se succéder et dont on peut se faire une idée approximative d'après ce qui vient d'être exposé.

De ce véritable *struggle for life* des syntagmes M. Terracher n'a pas une notion adéquate. Décidé à nier coûte que coûte l'influence de l'hiatus dans le développement d'une formule telle que *en Arles*, il va jusqu'à « penser à une contamination par *en Aliscans* » !

Bien mieux, quittant — une fois n'est pas coutume — le terrain du français dans lequel il se tient d'ordinaire prudemment retranché, notre contradicteur écrit (p. 270) :

> « De quoi s'agit-il ? Est-ce comme le suggère M. Shears (*Recherches sur les prépositions dans la prose du moyen français*, p. 25), d'un emprunt à la syntaxe méridionale, et Eustache Deschamps en usait-il comme Alphonse Daudet ? Mais dans cette hypothèse, comment expliquer que *Le roman d'Arles*, par exemple, qui écrit *en Roma* et *a Roma*, *en Jherusalem* (et *en Aliscans*, comme toutes nos chansons de geste), dise *ad Arle*, *as Arle*, *ar Arle*, *a Arle*, et jamais **en Arle*, tout comme Mistral oppose encore *à-n-Arle* (et non **en* Arle), à *à-z-Ais*.... ? »

M. Terracher use trop aisément des astérisques pour les besoins de ses démonstrations. *En Arle* est du plus pur provençal comme tout romaniste le sait. Si M. Terracher n'en a trouvé aucun exemple à la page 2, col. 2 et 3 du tome I du *Trésor* de Mistral, v° *à*, sur laquelle il fonde manifestement son observation, du moins la page 131, col. 1 du même volume, v° *Arle*, lui en fournira d'authentiques.

Mais laissons ce détail. Ce qui est plus grave, et ce qui permet de mesurer à sa juste valeur la critique de notre honorable collègue, c'est que, s'acharnant contre ma personne derrière la doctrine qu'il combat, au lieu d'examiner froidement les arguments de faits par lesquels il espère me confondre, il ne s'aperçoit pas, comme chacun a pu le faire du premier coup d'œil, que l'exemple d'anc. prov. *a-d-Arle*, *a-s-Arle*, *a-r-Arle* ou de prov. mod. *à-n-Arle* est la meilleure confirmation de ma théorie. Ce n'est pas d'hier que les linguistes ont signalé la réduction des hiatus grâce au développement de ces « fausses liaisons » (cf. Meyer Lübke, *Gram. f. rom.*, I, 556. etc.). Et ce n'est pas d'hier que ces faits provençaux ont été rapprochés des faits parallèles du français (*ibid.*). — Allégué imprudemment en guise de conclusion à l'appui de la thèse que l'on défend contre moi, un tel exemple produit tout juste l'effet du pavé de l'ours.

2° P. 270-275. Les objections que M. Terracher soulève ensuite contre ma théorie sur l'ordre des mots français (*Linguistique*, 150-151), sont particulièrement mal fondées.

M'élevant contre une interprétation que j'estime erronée, et qui, bien qu'elle soit ignorée de M. Terracher (p. 271, n. 1), est assez répan-

Digitized by Google

due, puisqu'on la retrouve jusque dans les *Éléments* de M. Bourciez (§ 559, a), j'avais noté que, durant le XIVe siècle, une révolution s'est accomplie dans la syntaxe du français littéraire : l'ordre des termes de la phrase verbale, qui était très libre jusqu'à cette époque (*Pierres aime Paul, Paul aime Pierres*, etc.) devient fixe (*Pierre aime Paul*). M'appuyant sur les coïncidences chronologiques, j'ai attribué cette réorganisation de la syntaxe à la disparition de la déclinaison, disparition qui, elle-même, a été conditionnée par un fait phonétique, l'amuissement de l'*s* finale. C'est à mes yeux un exemple notable de l'influence que les faits d'ordre phonétique exercent sur toute la langue, même sur les faits de syntaxe.

Naturellement M. Terracher s'inscrit en faux contre cette explication et lui oppose deux arguments principaux.

J'apprécierai différemment ces deux arguments.

1° Le premier (p. 272-3) est dicté par le désir manifeste d'obscurcir le débat en déplaçant la question.

J'avais écrit me référant à M. Foulet (*Petite syntaxe de l'ancien français*, 1re édit., p. 258) : « Deux constructions surtout étaient répandues : vraisemblablement c'étaient les constructions favorites de la langue parlée : Verbe + Sujet + Complément et Sujet + Verbe + Complément ». M. Terracher nie

> « que M. Foulet ait pu dire ce que M. Millardet lui fait dire.... Vérification faite, ajoute mon contradicteur, M. Foulet ne l'a point dit : mais M. Millardet l'a traité tout uniment comme Ménage... »

Selon M. Terracher, j'aurais dû écrire comme M. Foulet lui-même : « La construction IV (= Verbe + Sujet + Complément), qui ouvre la phrase par un régime circonstanciel (le plus souvent adverbe ou locution adverbiale), très employée en poésie, l'est également en prose ; elle ne le cède en rien, au moins dans les phrases principales, à la construction I (Sujet + Verbe + Complément) ». M. Terracher arrête ici sa citation de M. Foulet, mais je la continue jusqu'au bout : « Il est probable que nous avons là *les deux constructions favorites du langage parlé* (Foulet, *Synt.*, 1re éd., p. 258 ; 2e édit., p. 267).

Ce n'est donc point moi, mais bien M. Foulet, qui a mis en avant la « langue parlée » : les italiques sont de lui. Mais là n'est pas le fond du reproche que me fait mon censeur. — Sur ce fond, je demanderai tout d'abord au lecteur épris de vérité de vouloir bien vérifier si oui ou non M. Foulet a employé toute nue la formule schématique : Verbe + Sujet + Complément. En écrivant à la page 258 « construction IV », M. Foulet renvoie à ses pages 241 et 38 où figure, tout nu, le dit schéma ; Verbe + Sujet + Complément (cf. 2e édit., p. 38, 247), schéma que le premier apprenti romaniste venu est en mesure d'interpréter, et que M. Foulet, comme je l'ai fait moi-même à sa suite, avait bien le droit d'employer tel quel.

Mais je demanderai surtout en quoi la présence ou l'absence d'un

Digitized by Google

régime circonstanciel au début de la proposition importe dans la question précise qui nous occupe. Ce qui est en jeu, c'est la place respective des *trois* termes *essentiels* de la phrase verbale : sujet, verbe, complément. Il s'agit d'expliquer l'apparition d'un *ordre fixe* entre ces trois termes. Le vieux français disait librement, ainsi que chacun sait, d'une part, *Pierres aime Paul* ou *Paul aime Pierres*, et d'autre part, *Ainsi aime Pierres Paul* ou *Ainsi aime Paul Pierres*. Cette dernière construction était relativement rare ; mais elle était possible, comme le montrent les exemples fournis par M. Foulet (p. 40). Dès lors, qu'*ainsi* soit exprimé ou non, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de régime circonstanciel en tête de la proposition, la LIBERTÉ du vieux français touchant la place respective du sujet et du complément a fait place à un ORDRE FIXE. Et la cause qui a entraîné l'établissement de cet ORDRE FIXE est due, selon moi, à ce fait phonétique en apparence insignifiant, l'amuissement de l'-*s* de flexion.

M. Terracher embrouille un peu plus encore son argumentation, dont chacun vient de percer à jour l'inanité, en ajoutant :

> « Mais alors, s'il en est ainsi, et si au cours du XIVe siècle, ou plus tôt ou plus tard, une véritable révolution s'est réellement accomplie, ne se pourrait-il que l'histoire de *si*, *ainz*... et de tous les adverbes et locutions adverbiales après lesquels se faisait normalement l'inversion du sujet aux XIIe-XIIIe siècles, ait aussi joué son petit rôle ? Et n'y aurait-il pas dans le développement considérable du proclitisme en ancien français (du IXe au XIIIe siècle), dans l'usure grandissante des adverbes, dans les transformations de l'article défini masculin, une quatrième, une cinquième et une sixième *coïncidences* dont il ne serait pas imprudent de tenir compte ? »

A cette objection je n'ai aucune peine à répondre : ni le proclitisme, ni l'usure de *si*, *ainz*... ni à fortiori les transformations de l'article — qu'on ne s'attendait point à trouver dans cette galère — ne sont en jeu, par définition, dans le problème qui nous occupe, et qui n'est pas celui des variations de la place du sujet par rapport au verbe, mais bien, encore une fois celui de l'introduction d'un ordre fixe entre les *trois* termes *essentiels* de la proposition : sujet, verbe, complément.

La post-position du sujet au verbe, entraînée par la pré-position d'un régime circonstanciel, *Ainsi aime Pierres Paul* ou *Ainsi aime Paul Pierres*, est un fait courant dans l'ancienne langue, et qui se retrouve en français moderne, si le verbe n'a pas de régime direct, *Ainsi parla l'Oracle*. Vieux français et français moderne ne s'opposent pas essentiellement sur ce point. Si j'étudiais ce fait, je ne pourrais qu'être reconnaissant à M. Terracher d'entrer dans mes vues, lorsqu'il écrit que « le proclitisme », « l'usure grandissante des adverbes » y ont « bien joué leur petit rôle ». Et je trouverais chez mon obstiné contradicteur une nouvelle preuve de l'influence que la phonétique exerce sur la syntaxe, — preuve dont il y aurait lieu d'ailleurs d'examiner la valeur exacte —.

Digitized by Google

Mais j'ai le regret d'avoir à ramener M. Terracher à la question, qui est de savoir pourquoi l'ordre des *trois termes principaux* de la proposition, sujet, verbe, complément, est devenu fixe dans le français moderne, lequel ne connaît plus sur ce point l'ancienne liberté.

2° Le deuxième argument que m'oppose mon contradicteur (p. 273-5) est aussi obscur que le premier. Mais, tandis que, dans le précédent, l'obscurité, voulue, n'était que la tactique du sophisme, ici M. Terracher montre jusqu'à l'évidence qu'il ne voit pas clair dans son propre raisonnement.

La place des deux substantifs, sujet et complément, ai-je écrit (*Linguistique*, 151), était en ancien français grammaticalement indifférente : *Pierres aime Paul* ou *Paul aime Pierres*. Elle l'est restée tant que l'*-s* finale s'est maintenue dans la prononciation en toute position syntactique. La chute de l'*s* finale au XIIIe siècle a ébranlé la déclinaison et par suite la construction de toute la phrase française.

La trouvaille de M. Terracher — qui décidément est un grand inventeur (v. *Linguistique*, 262, 268) — consiste à distinguer, dans les constructions étudiées, le féminin du masculin : *La vache voit la pucele* ou *Jeanne aime Marie*. Ici, il n'y a plus d'*-s* pour marquer le sujet. Et M. Terracher, à qui l'ivresse des vérités logiques contemplées dans leur lumineuse clarté donne de la verve, s'écrie :

> « Vérité pour les masculins, erreur pour les féminins ! Voilà une langue où, pendant un demi-millénaire, on ne pouvait pas dire autre chose, selon le sens, que *Jeanne aime Marie* ou *Marie aime Jeanne*, mais où l'on aurait pu « indifféremment » dire *Pierres aime Paul* ou *Paul aime Pierres*. Merveilleuse vertu de l'*s* finale ! *Venite adoremus*... Je ne puis croire à un pareil miracle ... »

D'où vient l'incrédulité de notre honorable collègue ? Elle vient tout d'abord de ceci. Une grammaire latine du XIe siècle, traitant de la syntaxe, écrit : « In omni constructione... anteponitur agens (= le sujet)... dehinc vero illius actus (= le verbe), postea autem in quo fit paciens (= l'objet). »

Ainsi donc, c'est la théorie du latin scolastique, d'ailleurs assez mal mise en pratique dans le traité en question (« anteponitur *agens* » !), qui va nous éclairer sur l'usage français, et cela, plus sûrement que la pratique même des auteurs français ? Que le latin du XIe siècle ait reçu une empreinte du français de l'époque, je le reconnais bien volontiers. Mais c'est le français qui est en question, « le français littéraire », ai-je écrit, p. 150, l. 4. Le français littéraire n'a-t-il pas, plus profondément encore que le latin, subi l'influence du français parlé ? Et s'il faut faire des conjectures sur le français parlé au moyen âge, comme j'en ai fait (*ib.*, l. 16) suivant en cela M. Foulet (v. ci-dessus, p. 390), la lumière ne nous viendra-t-elle pas bien plutôt des textes de français littéraire que des règles de grammaire rédigées en latin et visant... le latin ?

Digitized by Google

Or il est reconnu que la construction complément + verbe + sujet est « très usitée » dans les textes d'ancien français (Foulet, *Syntaxe*, 258).

Il est vrai que, commune en poésie, cette construction « perd visiblement du terrain quand on passe à la prose ». Cette observation, qui est de M. Foulet (*loc. cit.*), fournit à notre contradicteur son principal motif de défiance contre « la merveilleuse vertu de l'*-s* finale ». Et, pour mettre en déroute les témoignages des innombrables poètes et des nombreux prosateurs qui emploient concurremment *Pierres aime Paul* et *Paul aime Pierres*, il nous fait part de sa nouvelle découverte : distinction des masculins et féminins :

> « Je relève, écrit M. Terracher, p. 273-4, dans les exemples que cite M, Foulet, « La pucele aloit menant *Li* plus sages » (= *feminin* + verbe + *masculin*) et l'on rencontrerait sûrement ailleurs « La pucele voient les vaches » (= féminin *singulier* + verbe *pluriel* + féminin *pluriel*) ou « Les vaches voit la pucele » (= féminin *pluriel* + verbe *singulier* + féminin *singulier*) ; mais je crois fort qu'on ne trouverait pas couramment en ancien français de phrases du type « La vache voit la pucele » ou « Les vaches voient les puceles » signifiant « indifféremment » ce qu'elles signifient aujourd'hui... et le contraire... M. Foulet n'en a point donné d'exemples ; n'en aurait-il jamais vu ? Cela voudrait alors dire, peut-être, que si, du IXe au XIIIe siècle, un poète français était libre d'écrire, à la rigueur et pour des raisons variables, *Paul aime Pierres* plus souvent qu'un prosateur ne le faisait, il était tenu pourtant d'écrire, tout comme un vulgaire prosateur, *Jeanne aime Marie* quand il voulait dire « Jeanne aime Marie », parce que *Marie aime Jeanne* signifiait exactement le le contraire. »

Merveilleuse logique de M. Terracher ! *Venite admiremur !* Notre contradicteur — qui vraiment est un adversaire précieux — n'aperçoit pas ce que chacun a vu déjà, c'est que, à s'en tenir aux faits mêmes sur lesquels il assied son raisonnement et que nous accepterons avec docilité, la distinction qu'il introduit entre les féminins et les masculins et la différence qu'il suppose entre les deux genres, sont, si la chose est exacte, la plus éclatante confirmation de notre thèse. Pourquoi « dès le IXe siècle » — ainsi l'assure M. Terracher — l'ordre est-il fixe dans *Jeanne voit Marie* ? Pourquoi au contraire, — comme le même M. Terracher est bien obligé de le reconnaître — l'ordre est-il sujet à variation dans *Paul aime Pierres* ? Pourquoi — toujours d'après M. Terracher — l'ordre est-il également sujet à variation dans *La pucele voient les vaches* ou dans *Les vaches voit la pucele* ? N'est-ce point parce que la syntaxe est sous l'étroite dépendance de la phonétique ?

La construction est libre, assure M. Terracher, lorsque *voit* au singulier renvoie à un sujet féminin singulier, ou lorsque *voient* au pluriel renvoie à un sujet féminin pluriel, alors que les régimes inversement

Digitized by Google

sont féminin pluriel ou féminin singulier. Je le concède volontiers. Mais la liberté de la construction dans ces deux cas et la fixité de la construction que M. Terracher suppose dans les deux autres (*Jeanne aime Marie*, *Les puceles voient les vaches*) ne montrent-elles pas jusqu'à l'évidence les vertus de l'-*s* finale, vraiment plus merveilleuses encore que je ne le pensais ? N'apportent-elles pas une confirmation de plus à ma thèse de l'influence que la phonétique exerce sur la syntaxe ?

Pour s'être ingénié à trop bien ruiner les théories qu'il combat, M. Terracher se perd lui-même. Comme le Père Schwarz, inventeur de la poudre, il est la première victime de son invention.

3°. P. 275-283. Heureusement pour la « Géographie linguistique, pour l'Histoire et la Philologie », tous les philologues, tous les historiens et tous les géographes, bien que capables de conduire un raisonnement avec rectitude, n'ont pas inventé la poudre comme le moine Schwarz ! Si tous les moines du moyen âge avaient inventé la poudre, qui donc serait resté pour copier les manuscrits de Tite Live et autres auteurs de l'antiquité ? Qui donc aurait maintenu chez nous « ce contact du français avec le latin, jamais interrompu » au dire de M. Terracher, contact, avait-il ajouté,

> « pour le moins aussi fort des origines de la langue à la fin du XIIIe siècle, qu'il l'a été au XVIe siècle ou depuis » (Terracher, *BSL*, XXI, 154) ? »

M. Terracher a médiocrement goûté les réserves que j'ai présentées (*Linguistique*, 250, suiv.) sur cette théorie du contact ininterrompu entre le latin et le français « depuis les origines de la langue ». Et il me tient rigueur d'en avoir fait justice ainsi que de la conséquence qu'il en avait tirée, et qu'il avait formulée ainsi :

> « La distinction entre les mots savants et les mots populaires a, je crois, la même origine romantique et la même valeur critique que celle qui a été établie entre la littérature populaire et la littérature savante » (Terracher, *BSL*, XXI, 153).

J'ai reproché à l'auteur de ces lignes de méconnaître les « enseignements de l'histoire qui nous montre la culture latine s'affaiblissant progressivement durant tout le haut moyen âge, et devenue pour ainsi dire nulle en Gaule au VIIe siècle ». Je lui ai reproché « d'exagérer singulièrement le rôle de la douzaine de moines au maximum qui, dans ces époques d'ignorance, ont à peine su conserver pour eux-mêmes quelques rudiments de culture et n'ont exercé aucune influence, je ne dis pas sur les masses qui pratiquaient la langue, mais même sur une élite intellectuelle qui n'existait vraiment pas » (*Linguistique*, 252. — Sur les progrès de l'ignorance en Gaule depuis le VIe siècle, voir M. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 80 suiv. ; p. 85). Je lui reproche maintenant de vouloir, dans le domaine de la tradition orale littéraire et grammaticale, supprimer l'hiatus que, par ailleurs, les historiens des institu-

Digitized by Google

tions ont de nos jours renoncé à combler entre la Rome impériale et la France du moyen âge.

Pour répondre à mes objections, M. Terracher procède aujourd'hui à la mobilisation générale des moines du haut et du bas moyen âge (p. 330). Mais, peu confiant sans doute dans le nombre et la solidité de ses troupes, et conscient que ni Alcuin, ni la renaissance carolingienne, ni « l'académisme » de même date, ni même la triple escouade, — triplement hypothétique, — des moines copistes de la *Loi des Wisigoths*, de la *Loi Salique* et de la *Loi des Burgondes*, ne peuvent supprimer en fait l'inculture du VIIIe siècle, il bat prudemment en retraite. J'ai, paraît-il, altéré la pensée de M. Terracher. A son sens, le fameux « contact ininterrompu du français avec le latin » ne remonte pas au delà du IXe siècle ou de la fin du VIIIe (p. 282). Quand M. Terracher écrit « depuis les origines de la langue », c'est « depuis les origines de la littérature » que nous devons lire, ou plus exactement « depuis qu'il y a des textes écrits en langue vulgaire ».

Nous en prenons bonne note. Et, profitant de la leçon d'histoire que M. Terracher veut bien ajouter à cette curieuse leçon de français, nous apprenons pour notre gouverne que la langue parlée chez nous jusqu'à la fin du VIIIe siècle n'a pas été le français, c'est-à-dire la langue des Francs romanisés, ni le gallo-roman. Non ! Cette langue a été... le latin tout bonnement. C'est vers l'an 800, ou un peu plus tôt, ou un peu plus tard, que l'idiome, proféré dans les mêmes lieux par la même génération, ou la génération immédiatement suivante, est subitement devenu le français. Ainsi en a décidé M. Terracher (cf. p. 282-3).

Concédons provisoirement à M. Terracher qu'il en a été ainsi. Admettons une minute cette notion bizarre d'un français conçu sans péché et né miraculeusement. Assurément depuis ce matin radieux du IXe siècle où « le français tout jeune et tout neuf » (Terracher, 283) a jailli de sa chrysalide à l'état d'insecte parfait, il n'a pu manquer de subir jusqu'à nos jours « le contact ininterrompu du latin restauré ». Assurément une infinité de vocables, de tours, de prononciations même qui se sont développés au cours des âges, sont dus à « cette société cléricale », à l'armée, réelle cette fois, des « bons clercs lisants », qui, depuis la renaissance carolingienne, ont « enrichi et illustré la langue vulgaire en francisant un certain nombre de mots latins ». Mais alors, malgré qu'il en ait eu naguère contre la distinction qu'établissent les romanistes vieux-jeu entre les mots savants et les mots populaires, M. Terracher est bien obligé de reconnaître que cette distinction n'est pas si dépourvue de « valeur critique », puisque les expressions que je viens de citer sont toutes cueillies dans son propre compte rendu (p. 283).

Bien mieux, venu maintenant à résipiscence, il nous annonce son intention de reprendre sur de nouveaux frais « l'étude systématique de ces francisations à partir du IXe siècle. »

A la bonne heure ! Cette entreprise aura tous nos encouragements. Mais avouerons-nous que ces demi-rétractations et ces promesses ne nous

Digitized by Google

suffisent pas ? Nous avons soif de clarté. Nous ne voulons pas nous payer de mots. Cette verbosité nuageuse, si fort à la mode depuis que sévit la Gilliéromanie, et qu'on veut nous faire prendre pour de la profondeur, ne saurait nous satisfaire. Nous voulons savoir ce que M. Terracher entend au juste par le mot de « francisation ». Nous voulons savoir si cette expression n'implique pas justement une distinction — la vieille distinction — entre un stock de mots populaires et un stock de mots savants.

Pourquoi M. Terracher, qui parle de « francisation », se refuse-t-il à

> « opposer *odeur* (francisation de *odore* aux XI-XIIe siècles) à *suer* (transformation de *sudare* antérieure à la date de francisation de *odore*) » ?

Les termes mêmes qu'il est obligé d'employer ne montrent-ils pas que la distinction est nécessaire ?

> « Il n'y a de mots « savants », observe M. Terracher, p. 280, dans une langue donnée à un moment donné, que les mots qui sont extérieurs, juxtaposés, inassimilés à cette langue : dès l'instant où ils en font partie intégrale, quelles que soient leur origine et leur date d'introduction, ils sont vivants et non plus savants ».

Que les mots savants puissent être incorporés à la langue et y soient devenus très souvent en fait bien vivants, il n'est pas un romaniste de la vieille école qui ne le reconnaisse, et lorsque dès 1889 M. Meyer-Lübke le constatait (*Gram. l. rom.* I, 28-9), il ne marquait point la prétention d'avoir découvert là une vérité nouvelle. M. Terracher s'excuse d'avoir à rappeler un tel truisme. Personne ne l'avait perdu de vue, sinon M. Gilliéron et ceux de ses élèves qui se refusent justement à établir une distinction entre mots savants et mots populaires.

> « Les historiens de la langue, poursuit M. Terracher (*ib.*), ou du moins certains « linguistes », font entre *avocat* et *avoué*, *hôpital* et *hôtel*, etc., en l'an 1923, une différence que ne font ni les plaideurs, ni les malades, ni les voyageurs. Par déformation professionnelle, linguistes et étymologistes *diachronisent la synchronie*, et c'est pourquoi nous avons tous été, dès notre enfance, initiés à la grammaire historique et aux lois phonétiques par le petit jeu des doublets... Mais il serait temps, entre gens sérieux, d'oublier ce qui traîne encore de romantisme dans la distinction entre les mots populaires et les mots savants pour se soucier exclusivement du la chronologie ».

La candeur de M. Terracher est inépuisable dans la forme comme dans le fond. Sa plaisanterie sur les plaideurs et les voyageurs qui, d'après lui, ne font pas de différence entre *avocat* et *avoué*, *hôtel* et *hôpital*, est encore plus piquante que son auteur ne le suppose. Car, si, dans la pratique, un voyageur se garde de prendre un hôpital pour un hôtel, il se refusera tout aussi énergiquement, comme homme de bon sens, pourvu

Digitized by Google

qu'il ait un rudiment de culture grammaticale, à confondre deux mots de formation aussi différente. Aux yeux de M. Terracher, c'est une tare que d'avoir l'esprit linguistique, c'est-à-dire d'être porté à considérer un idiome dans son dynamisme. Ce qui est une obligation professionnelle devient à ses yeux une « déformation professionnelle ». Les linguistes doivent s'abstenir de « diachroniser la synchronie » ! N'est-ce point là supprimer la meilleure partie de la tâche qui leur incombe ? Comment d'ailleurs « nous soucier exclusivement de chronologie » comme nous y invite M. Terracher, si nous devons rester confinés dans la synchronie ?

Non seulement ces deux prétentions de M. Terracher sont inconciliables entre elles, mais encore la recherche « exclusive » de la « chronologie » que notre contradicteur veut substituer à la distinction entre les mots savants et les mots populaires est en l'espèce une notion tout à fait vague et incomplète. Pour qui se préoccupe d'étudier scientifiquement un vocabulaire, il ne suffit pas de savoir, par exemple, que *cassement de tête* est entré officiellement dans la langue française en août 1924, par une décision de l'Académie française, ou qu'il est courant dans l'idiome familier depuis cinquante ans ou cent ans, tandis qu'*odeur* — puisqu'*odeur* il y a — est attesté depuis une dizaine de siècles. Cette question de date a son importance. Mais aux yeux du linguiste qui ne se préoccupe pas uniquement de compilation lexicographique, il est plus nécessaire encore de faire intervenir d'autres distinctions que d'exclusives distinctions de temps. Des deux mots en question, *odeur*, le plus ancien, a été pris dans les livres, tandis que *cassement de tête*, plus récent, est une formation tirée du fond même de la langue, puisque *quassement* avait déjà été dérivé de *casser* en ancien français et a plus ou moins vécu dans la langue avec quelques sens spéciaux. En regard de ces deux mots, combien d'autres, de chronologie analogue, offrent des cas linguistiquement différents. Et combien d'autres, de chronologie différente, offrent des cas linguistiquement analogues. *Truchement*, sensiblement de même date qu'*odeur*, est de toute autre formation, et gagnerait à être rapproché plutôt de *tango* ou de *fox trot*, postérieurs d'une dizaine de siècles. Ceux-ci, à leur tour, sont linguistiquement aux antipodes de leur contemporain *cassement de tête*, lequel, par contre, va de pair avec le médiéval et le moderne *abaissement*. *Défaitisme* s'est vu hier refuser l'accès de la langue officielle neuf siècles après l'apparition de *paienisme*, qu'on lit déjà dans le *Roland*, et qui en est le modèle exact. D'où il ressort en définitive qu'en matière de vocabulaire, la chronologie, c'est bien ; mais que l'analyse linguistique, c'est mieux encore. La construction, le mode de formation, l'évolution des mots, voilà les *faits* dont la linguistique doit essentiellement et nécessairement connaître.

M. Terracher se demande ce que signifie *en fait* cette expression de « mot savant », et il emploie deux pages à donner à cette question les réponses les plus inattendues (p. 278-9). Si *suer* et *odeur* doivent être distingués l'un de l'autre, ce n'est pas parce que « les sujets parlants » feraient entre les deux mots, « existant pourtant côte à côte dans la

Digitized by Google

langue », « une différence consciente » ; car il est bien évident que les sujets parlants — en tant que sujets parlants — ne font aucune différence de ce genre. Ce n'est pas essentiellement non plus parce que le premier « appartenait à une classe sociale qui ne connaissait pas le second, tandis qu'une autre classe sociale usait à la fois des deux mots ». Non. La différence entre le mot savant et le mot populaire consiste essentiellement en ceci que le premier est un mot d'origine livresque, un mot d'emprunt, tandis que le second est héréditaire. Dans la tradition orale d'un mot populaire depuis la latinité jusqu'à nos jours, il n'y a eu aucune interruption. Au contraire il y a eu interruption dans la tradition orale du mot savant.

M. Terracher estime sans doute que cette distinction est trop simpliste. Il la rejette dédaigneusement comme « romantique », sous prétexte qu'elle serait née du temps de Schlegel. Et il use beaucoup d'encre pour justifier historiquement cette épithète, ce qui n'a qu'un médiocre intérêt. Romantique ou non, cette distinction a la plus haute valeur critique. Mais une comparaison malencontreuse dont use M. Terracher montre que cette valeur ainsi que la nature profonde des faits en question lui échappent totalement :

> « Ce raisonnement, écrit M. Terracher (p. 279), a autant de valeur critique qu'en pourrait avoir l'étonnement d'un homme qui dirait : « La bibliothèque de l'Université Harvard a été fondée au XVIIe siècle ; comment se fait-il qu'elle n'ait pas disparu dans l'un ou l'autre des incendies de la bibliothèque d'Alexandrie, qui sont antérieurs de bien des siècles à sa fondation ? La plus absolue des lois phonétiques, ravageant une langue donnée à une époque donnée, ne peut pourtant pas atteindre les mots qui n'ont vraiment pénétré dans cette langue qu'après l'époque où elle avait cessé d'agir. »

M. Terracher est le seul à concevoir sur la bibliothèque de Harvard un raisonnement si monumentalement déraisonnable. Quel romaniste a jamais prétendu qu'une loi phonétique devrait atteindre des mots n'existant pas dans un idiome où elle exerce son action ? Si ces mots pénètrent dans l'idiome après que ladite loi a cessé d'agir, tout le monde a toujours été d'accord pour penser que ces mots ont échappé à l'influence de cette loi C'est justement en s'appuyant sur le fait que le *d* de *odor* n'a pas été amui comme le *d* de *sudare*, que les romanistes vieux-jeu ont été en droit d'affirmer ceci : une forme **oeur*, **oueur* n'étant pas attestée, il est vraisemblable que la tradition orale de *odor* était brisée à l'époque où la loi de l'amuissement des *d* intervocaliques a agi ; en tout cas, il est sûr que le fr. *odeur* ne représente pas la tradition orale de *odor* ; c'est ce que nous exprimons en disant qu'*odeur* est un mot savant.

La période qui s'étend en gros du IVe siècle au VIIIe a été des plus fertiles en innovations phonétiques, et cela pour différentes raisons, dont une des principales est que le « contact » entre l'idiome vulgaire vivant et la langue littéraire traditionnelle, laquelle n'a pas tardé à mourir, en

Digitized by Google

d'autres termes, que le contact entre le français et le latin a été à plusieurs reprises plus ou moins longuement « interrompu ». Dès lors, si du moins l'on veut avoir du vocabulaire une connaissance rationnelle, il est de la plus haute importance de faire le départ entre les mots héréditaires et ceux qui ne le sont pas. Ainsi seulement, on pourra rendre compte de la présence ou de l'absence d'un *d* dans *suer*, *odeur*, etc. Faute de quoi, on sera condamné à rapprocher, comme le fait arbitrairement M. Terracher (p. 279, n. 1), *odeur* de *soudain*, de *dedans*, etc. Et il faudra renoncer à rien expliquer. Loin de se contenter de retracer l'évolution phonétique, sémantique, etc. des mots à l'époque « historique », c'est-à-dire à partir du IXe siècle jusqu'à nos jours, le linguiste, s'il veut vraiment être digne de ce nom, doit suivant la belle formule employée jadis par M. A. Thomas à propos de la science étymologique (*N. Essais*, p. 3) « remonter de proche en proche jusqu'aux dernières limites de la connaissance ». Et, comme la notion d' « un moment où l'on a pris conscience que le français était une langue distincte du latin... vers la fin du VIIIe siècle et le début du IXe » (Terracher, p. 282) est une notion difficilement acceptable, la partie essentielle de la tâche incombant au romaniste est de suivre l'évolution de la langue depuis ses origines, qui sont le latin, jusqu'à l'époque actuelle, sans interruption aucune.

Bien loin de prendre le IXe siècle comme point de départ, c'est seulement en remontant aux origines romanes les plus lointaines, que nous pouvons expliquer le *p* de *peuple* et le *b* de *double*, l'*o* d'*école* et l'*a* de *meule*, la finale d'*évêque* et celle d'*écueil*, etc., etc.

Dans ces conditions, la distinction entre l'élément savant — pouvant remonter aux époques les plus diverses, même à l'époque préhistorique, — et l'élément héréditaire — ayant existé, au moins en puissance, depuis toujours — est et demeure une distinction capitale.

Je réfuterai avec moins de détails les observations que M. Terracher présente ensuite. *Est modus in rebus*... Les quatre-vingt-dix pages de M. Terracher ont suffisamment retenu l'attention des lecteurs, je n'abuserai que le moins possible de leur patience. Ce serait sans profit pour personne. Chacun est en mesure dès maintenant d'apprécier dans son ensemble et à sa juste valeur la critique de M. Terracher. Quant à mon honorable contradicteur, je n'espère ni le convaincre des défauts de sa méthode, ni combler les lacunes de son information en apparence si copieuse, ni surtout affiner suffisamment son sens linguistique. Pour moi, je craindrais de perdre mon temps à polémiquer avec lui. Je me contenterai de relever aussi brièvement que possible les points essentiels parmi les objections qu'il me reste à réfuter et qui me paraîtront le plus dignes d'être prises au sérieux. Je continuerai de suivre l'ordre même de l'article auquel je réponds.

P. 284. « Les chansons de geste de l'ancienne France ne sont pas des échantillons authentiques de tel ou tel parler local. » Ce n'est pas à moi que M. Terracher doit demander compte de cette phrase. M. A.

Digitized by Google

Meillet, dont M. Terracher se réclame si haut, s'est exprimé avant moi en termes presque identiques : « Les chansons de geste françaises ne reproduisent le parler d'aucune localité » (A. Meillet, *Les langues dans l'Europe nouvelle*, Paris, 1918, p. 203 ; cf. 157). J'avais renvoyé au volume de M. Meillet. L'étude de G. Wacker, *Ueber das Verhältniss von Dialekt und Schriftsprache im Altfranzösischen*, Halle, 1916, complaisamment citée par M. Terracher (p. 285), était certainement connue de M. Meillet. Elle ne peut rien changer à ma manière de voir.

P. 284. Les textes purement français que j'ai en vue dans ma remarque de la page 425 sur les imparfaits en *-oue*, sont ceux qu'énumère H. Suchier, *Les voyelles toniques du vieux français*, p. 4-6 de la traduction française, Paris, 1906 ; et je me réfère aux formes d'imparfait relevées dans le dit ouvrage, p. 57. — Relativement aux doubles formes d'imparfait en *-out* et en *-ot*, il ne convient sans doute pas d'insister outre mesure pour établir une distinction dialectale entre elles, comme le fait M. T., renvoyant au compte rendu de l'*Eneas* de Salverda de Grave par G. Paris (*Rom.*, XXI, 283). Il ne faut rien exagérer. G. Paris écrit que « *-ot* est beaucoup plus caractéristique du français que du normand ». M. Terracher appuie, et « réserve *-ot* tout spécialement au francien » (p. 285). S'il est vrai que des textes anglo-normands comme les *Miracles de la Sainte Vierge* édités par M. Hilding Kjellmann, Paris, Uppsala, 1922, ont toujours *-out* (une fois *-aut*), là où la terminaison n'est pas *-eit*, d'autres manuscrits d'origine analogue, par exemple le Psautier d'Oxford, bien qu'offrant *-oue*, *-owes* aux deux premières personnes, ont toujours *-ot* à la troisième. D'ailleurs G. Paris reconnaît lui-même que « rien ne prouve que l'*Eneas* emploie *-ot* plutôt que *-out* » (*loc. cit.*). En réalité il y a dans bien des textes un mélange de formes, par exemple *-ot* avec *-eit*, et cette circonstance nous permet de prendre en quelque sorte sur le fait ces emprunts de flexion et cette pénétration des systèmes morphologiques dont je me suis efforcé de démontrer l'existence (*Linguistique*, p. 424). Il est vraisemblable que ces mélanges, révélés par les manuscrits, ne sont pas uniquement le fait des copistes. L'idiome propre des auteurs doit être en cause. Que l'on songe à la vie de certains d'entre eux, dont la langue, toute française, n'est pas exempte d'une légère teinte anglo-normande : Marie de France, Garnier de Pont-Sainte-Maxence, écrivains français, résidaient et rédigeaient en Angleterre (cf. *La Vie de Saint Thomas le Martyr*, édit. E. Walberg, Lund, 1912, p. CLXV).

P. 286. Si *fabam* n'a pas abouti à **foue* ou **foe* dans l'Ouest, non plus que dans le Centre ou l'Est, tandis que *-abam* y aboutit à *-oue*, la dilation de l'*f* en est sans doute la cause : l'*f*, labio-dental, a empêché le *v* de passer à la bilabiale, qui était la condition nécessaire pour l'évolution de *-ava* en *-oue*. Cette explication a déjà été donnée par M. Meyer-Lübke, *Hist Gramm.*, § 158. J'ai certainement eu tort de donner *fabam*, *fève* comme exemple du traitement de *-abam*.

P. 286. Selon M. T., *aveiet* (*habebat*) est devenu *aveit* d'après *eret* : *ert*. Ainsi s'expliqueraient à la fois la chute de l'*-e-* et la persistance du *-t*.

Digitized by Google

Le rapport entre les deux formes est possible. Mais l'explication n'explique pas grand'chose, car le traitement de *ert* demande lui-même une double explication. En réalité *ert* et *aveit* sont sur le même plan : la perte de l'*e* est due, dans les deux cas, à la proclise ; le *-t* repose sur une analogie beaucoup plus large, celle qui a produit *chante-t-il*, *ainsi soit-il* et, dans la langue vulgaire, *il prendra-t-un verre*, *il va-t-en ville*, etc. — Pour conclure sur la question de ces imparfaits en *-oue*, je m'en tiendrai, jusqu'à de nouvelles preuves, à l'opinion de M. E. Bourciez, *Éléments*, 318 : « La terminaison *-oe* aussi *-oue* (= *-ava*) semble être un développement phonétique propre à l'Ouest. »

P. 287. Quand je parle d'« apertures identiques » de *a*, *e*, *ü*, *o*, tout phonéticien me comprend. Évidemment ces apertures sont inégales. J'ai simplement voulu ranger ensemble les apertures vocaliques, pour les opposer aux apertures consonantiques, beaucoup plus réduites. Cette distinction suffisait aux besoins de ma démonstration.

P. 288. Aux yeux de M. T., *bayer* doit son *y*, non point à une insertion purement phonétique, mais à une confusion lexicologique entre vfr. *baer*, et vfr. *baailler*, confusion qui se serait produite « vers l'époque de la réduction de *baaillier* à *baillier* et de l'ébranlement de l'*l* mouillée, c'est-à-dire aux XIV-XVe siècles ». Comme signe dudit « ébranlement », M. T. allègue en note (p. 289) les rimes du type *belle* : *pareille*. Rien dans ces rimes n'indique une évolution de *l* mouillée vers *y* ; elles attestent au contraire la perte de l'élément palatal. Si une confusion s'était produite entre *baer* et *baillier* prononcé avec une *l'* ainsi « ébranlée », le résultat serait **baler*, non *bayer*. L'alternance *souler* : *soulier*, sur laquelle s'appuie encore M. T. ne suppose rien autre qu'une substitution de suffixe : cf. vfr. *sengler* : fr. *sanglier*, vfr. *tarere* : fr. *tariere*. Quant à *coïon*, à côté de *couillon*, il est tout à fait isolé au XVIe siècle, et c'est vraisemblablement un emprunt, non à it. *coglione*, mais à une forme *cojon* de l'Italie septentrionale, où *y* pour *l'* apparaît déjà chez Bonvesin : *cojon* est actuellement attesté jusque dans la province de Massa-Carrara, en Toscane. Le fait que l'afr. *bouche baée* est aujourd'hui *bouche bée*, et qu'on dit *béant* et non *bayant*, comporte la même explication que les formes *préau*, anciennement *praiaus*, *fléau* anciennemennt *flaiaus*, etc. *Déblayer*, pour ancien français *desblaer*, est à une étape intermédiaire entre *bayant* et *béant* : le *y* s'est combiné avec la voyelle initiale, tout en se maintenant partiellement dans sa fonction de consonne transitoire.

P. 290. M. T. nie que le *v* de *douve* soit dû à une insertion du même genre. Il apporte triomphalement une forme *dovas* qu'il a cueillie dans le *Polyptyque d'Irminon*, transcrit vers l'an 800. Je ne vois nullement dans cette forme *dovas*, non plus que dans les *curvadas* également citées, la preuve que, dans ces mots, « l'insertion n'a jamais existé ». Elle remonte plus haut qu'on ne pensait, tout simplement. M. T., à la suite de M. Meyer-Lübke, suppose que le *-v-* est ici un élément consonantique détaché du *-g-* intervocalique. La chose est possible, sans plus. Mais cette explication me paraît moins satisfaisante que celle qui suppose

Digitized by Google

une insertion, phénomène dont les exemples sont innombrables dans toutes les langues. Quant à tirer de ces exemples la conclusion que *dve* et *doue* sont des formes dialectales venues des « régions où l'évolution du *u* latin (et du *w* germanique) fut différente de ce qu'elle était en francien », c'est aller bien vite en besogne, dans l'état actuel de la documentation.

P. 291. L'*Eulalie* ayant *ei* pour *é* accentué (*concreidre*) et pour *é* inaccentué (*pleier*), mais le fragment de *Jonas* ayant *noieds* < *necatos*, G. Paris avait conclu que le passage de *ei* à *oi* a dû se produire d'abord en syllabe inaccentuée et plus tard seulement en syllabe accentuée. En voulant ruiner cette opinion, à laquelle je me suis rangé (*Linguistique*, 262), M. T. la renforce : il incline à admettre que *noieds* est sorti de *naieds*, car, d'après lui, en syllabe inaccentuée, la graphie *ei* peut cacher *ai*, non seulement à l'intérieur du mot (*oraison*) mais aussi à l'initiale. Si cette hypothèse est exacte — ce que je ne veux pas examiner ici —, comme, d'autre part, *ai* repose nécessairement sur un *ei* primitif — car je ne suppose pas que M.T. aille jusqu'à postuler un stade préhistorique **negatos* —, et comme, d'autre part, cet *ai* est physiologiquement plus près de *oi* que ne l'est *ei*, ainsi que le remarque M. T. lui-même, il faut conclure que le passage de *ei* à *oi* a dû se produire d'abord en position inaccentuée.

A ce propos, M. T., serait-il plus indulgent pour lui-même que pour autrui? Il m'a accusé de ne pas lire les grammairiens que je cite (v. plus haut, p. 387) et de puiser mes renseignements sans examen dans la *Phonétique* de M. Bourciez (p. 293). Il me prête gratuitement ses propres faiblesses :

> « Il est aujourd'hui établi, écrit-il en note (p. 291) après vérification et examen critique des graphies latines recueillies dans l'article de Weigelt (*ZRPh*, XI, 85-106) que *ei* n'est pas passé à *oi* plus tôt en syllabe inaccentuée qu'en syllabe accentuée (v. Meyer-Lübke, *Hist. Gramm.*, p. 79, qui, sur ce point, est dans le vrai). »

La conclusion de l'article de R. Weigelt (*op. cit.*, 105) dit exactement le contraire : « Die Behauptung G. Paris, dass sich *oi* zuerst in unbetonter Silbe entwickelt habe, ist richtig ». Apparemment M. T. s'est borné à copier M. Meyer-Lübke, qui avait sans doute ses raisons pour ne pas accepter l'opinion de R. Weigelt, mais qui ne nous dit pas — non plus que M. Terracher — en quoi ont consisté ces « vérifications et examen critique », « kritische Betrachtung », de l'article de Weigelt. Jusqu'à plus ample informé, je m'en tiendrai à l'avis de ce dernier : les exemples de *Poissiacum*, *Voiers*, *Poiseum*, que cet auteur allègue à côté du fameux *noieds*, plaident en faveur de la thèse de G. Paris. Dans la région de Paris, la forme ancienne de *Poissy*, *Poissiacum*, est de 1137. Il faut arriver en 1195, 1202 pour y avoir des exemples de *oi* sous l'accent à *Kequenpoist* (= *Quinquempois*), *Biauvooir*, etc. Dans le *Cartulaire général de l'Yonne*, *Voiers*, *Poiseum*, *Poiseium* remontent respectivement à

Digitized by Google

1146 et 1148, et *Fontemeys*, *Curteis*, *Achefreiz*, du même *Cartulaire*, remontent à 1145, 1163, 1170. Le premier exemple de *oi* en syllabe accentuée est de 1160 : *Cheveroia*. Ces témoignages concordent avec celui du vénérable fragment de *Jonas*.

P. 292. J'avais écrit que le procès initial de fr *druete* > *drete* rappelle de très près celui d'esp. *fruente* > *frente* : le français comme l'espagnol a tendu à l'élimination des groupes *rw*, *lw* après consonne. — M. T. m'objecte ceci :

> « Avant que *oi* < *ei* ne fût devenu *wè*, l'ancien français avait possédé une diphtongue *wè* (*ue*, *oe*)... Pourquoi donc *trueve* est-il devenu *treuve* (et non **treve*), *pluet* > *pleut* (et non **plet*), comme *uef* est devenu *œuf*?... Pourquoi le fil conducteur, si solide quand il s'agit de *wè* (de *ei*) vers 1300, ne vaut-il rien pour le *wè* (de *ue*, *oe*) aux XIe, XIIe et XIIIe siècles? »

Pourquoi? — M. T. répond lui-même à son objection. La date est différente. Phonologiquement aussi bien que phonétiquement, le *we* (de *ŏ* latin) et le *we* (de *ē*, *ĭ* latins) n'ont pu être proches l'un de l'autre que pendant une période tout à fait éphémère. Ce n'est qu'au XIIIe siècle qu'on voit apparaître principalement dans l'Orléanais quelques rimes du type *noeve : reçoeve* (Guillaume de Lorris). Mais le XIIIe siècle est justement l'époque où, d'une part, s'introduisent des graphies *drete* pour *droite*, *crestre* pour *croistre* (Suchier, *op. cit.*, 96), et où, d'autre part, le *we* (provenant de *ŏ* latin), et devenu vraisemblablement *wœ* en francien proprement dit, a commencé à se réduire à *œ* : *uef* > *œuf*. Dans ces conditions, les formes *treuve*, *pleut*, etc. peuvent-elles être légitimement alléguées contre ma thèse d'une réduction des diphtongues sous l'influence de la norme syllabique vers 1300 ? Où est la diphtongue dans *treuve*, *pleut* ? En tout état de cause, *treuve*, *pleut*, etc. parlent en faveur de ma thèse. Faut-il que je retourne contre mon aimable contradicteur son fameux raisonnement sur « la bibliothèque de l'Université Harvard » ou quelque raisonnement analogue ?

P. 293.

> « Pourquoi, écrit M. T., ce même fil conducteur, excellent pour certains *oi* sortis de *ei* (*croie* > *craie*), ne vaut-il rien pour d'autres *oi* également sortis de *ei* (*trois* > *trwa*), ni pour aucun des autres *oi*, non sortis de *ei*, que possédait l'ancien français ?... Pourquoi le *krwè* de *croix* ne devient-il pas **krè*, et pourquoi le *krwè* de *croie* ne reste-t-il pas *krwè*, puis *croie*, comme le *trwè* de *trois* est resté *trwè* puis *trois* ? »

Je me suis donc mal expliqué, ou bien alors M. T. n'a pas compris ma page 316, à laquelle je m'excuse de le renvoyer. J'y dis en substance que la transformation de *we* en *wa* — quel que soit d'ailleurs le milieu social où elle a pris naissance : bas peuple de Paris ou populations des campagnes environnantes : cf. *Linguistique*, 243 — a pu s'établir en français, parce qu'elle a été sentie comme un moyen d'améliorer

Digitized by Google

la structure de la syllabe. La syllabe *trois* = *trwa*, avec ses apertures allant de zéro au maximum, offrait une suite phonologique plus satisfaisante qu'une syllabe *croie* = *krwè*, par exemple. D'autre part la réduction de *wè* à *è* était un autre moyen d'améliorer la structure de la même syllabe. Pour employer une des formules pittoresques et expressives de M. Gilliéron, on peut dire que *wa* et *è* sont deux procédés thérapeutiques ayant servi tour à tour de remède à la crise phonologique engendrée par la production de *rwè*, *lwè*. La difficulté résultant de la consécution des apertures trop voisines (*rwe*) étant résolue dans certains cas par l'élimination de *w* (*krwè* > *krè* = *creta*), dans d'autres cas, par l'augmentation de l'aperture de *è* (*trwè* > *trwa* = *très*), il est concevable qu'un des deux moyens thérapeutiques ait paru suffisant. D'où il résulte que *krè*, étant obtenu, n'avait plus aucune raison de passer à **kra*, et que *trwa*, étant obtenu, n'avait plus aucune raison de se réduire à **tra*. De là vient l'absence de **kra*, **tra*, etc. en pur francien. Voilà comment, à mon sens, *trois* est *trwa*, comme *croix* est *krwa*, tandis que *craie*, *claie* sont *krè*, *klè* (consonne + *l* équivaut phonologiquement à consonne + *r* malgré les dénégations de M. T., p. 295, — lesquelles révèlent chez leur auteur de singulières notions en matière de phonétique). M. Terracher rejette notre fil conducteur qu'il accuse d'être « la plus grossière des ficelles », et il se refuse à rapprocher le traitement français du traitement espagnol. Pourtant esp. *frente*, léon. oriental *preua* (Staaf, 99, 36), etc., illuminent toute la question. Mais il n'est de pire aveugle que celui qui ne veut point voir.

P. 295.

> « Si un groupe occlusive + *r* + *y* constitue une difficulté phonologique, écrit M. T., et si la syllabation toute seule suffit à exiger que l'afr. *meur|trier* devienne *meur|tri|yer*..., d'où vient que l'afr. *ba|tri|iez*, etc. a pourtant commencé par devenir *ba|triez* avant de redevenir *ba|tri|yez*, etc., et pourquoi n'a-t-on que *chamberiere* (et non *cham|briere* ni *cham|bri|ère*) jusqu'au XVe siècle ? »

La première de ces questions surprend chez un linguiste qui n'est plus un apprenti et qui prépare une *Histoire des sons du français*... Faut-il rappeler que les « lois phonétiques » n'ont pas de caractère absolu, et qu'elles varient dans le temps comme dans l'espace ? Il est vrai que M. T. est assez incrédule en matière de lois phonétiques (p. 279, 311-4). Mais alors, en faisant cette objection, il oublie une fois de plus d'être logique avec lui-même. J'y répondrai comme je l'ai fait plus haut (p. 27) : c'est une question de date. La résolution phonologique des groupes *-try-*, *-dry-* etc., en *-triy-*, *-driy-*, etc., n'était pas encore intervenue à l'époque où l'analogie des subj. *ayez* = afr. *aiez*, etc., d'ind. prés. *cou|chiez*, etc. et d'autres analogies peut-être, ont fait passer *ba|ti|(i)ez* et *ba|tri|(i)ez* à *ba|tiez*, *ba|triez*. Une fois que *ba|triez* est entré dans la langue, le groupe *-try-*, ainsi obtenu, a subi le traitement ordinaire : il est donc devenu ultérieurement *ba|tri|yez*.

Digitized by Google

Quant à *chamberiere*, il est inexact de dire que cette forme a été seule usitée jusqu'au XVe siècle. Le premier exemple du mot est *chambriere* (XIIe s. ; *Dict. gén.*). Le groupe *bry*, comme *try*, *krw*, *trw*, etc., constitue une difficulté phonologique, laquelle peut être résolue entre autres manières : 1° par l'anaptyx de l'*r* : *chamberiere*, *ouverier* ; 2° par l'anaptyx du *y*, *cham|bri|yère*.

P. 298. Je maintiens que l'explication de vosg. *pus*, *pu* < lat. *plus* est éclairée par les formes romanes où l'*l* est plus ou moins altérée, et qui font songer à une ancienne dissimilation. J'attire de nouveau l'attention de M. T. sur les vieilles formes génoises *pu* et *çhu*. Je ne les tiens ni du « *Dictionnaire* de M. Meyer-Lübke », ni de quelque autre dictionnaire — non plus d'ailleurs que du *Polyptyque d'Irminon* ! —. Je les ai relevées par mes propres moyens dans le célèbre *Descort* et dans la *Tenson* bilingue de Raimbaud de Vaqueiras, qu'il m'est arrivé de lire et d'étudier.

L'ancienneté de la chute de l'*l* éclate dans l'exemple génois, comme je l'ai expliqué p. 96, sans avoir trouvé cette explication « dans le dictionnaire » et sans que personne me l'ait soufflée. Cependant, pour rendre compte de *pus*, M. Terracher — après M. Meillet (*BSL*, XXIV, 84) — songe à une influence de la proclise. Je ne nie pas cette influence : elle peut être une des conditions de la chute de l'*l*. Mais M. Meillet — et M. Terracher à sa suite — oublie que la proportion des cas où *plus* est un mot plein, accentué, nullement « accessoire » est considérable : fr. *Ce que j'aime le plus*, etc. *Il ne parle plus*, etc. ; ital. *Il piu. Tutt' al piu. Discorrere del piu o del meno. Le piu delle volte. Per lo piu. Numero dei piu*, etc. Je n'insiste pas sur les phrases encore plus nombreuses où la dissimilation n'est pas possible, mais où l'accentuation de *plus* est forte : fr. *Un de plus*, etc. *Faites plus. Et pour te dire encore quelque chose de plus*, etc. Parfois le mot est si peu accessoire, qu'on le renforce à l'aide d'une *s* : 4 + 5 (prononcez *plus*). Toutes ces circonstances contribuent à conserver au mot son individualité, quelle que soit sa position syntactique. On ne peut pas dire que *plus* soit un vrai mot « accessoire ». J'ajouterai que la dissimilation a pu intervenir en position syntactique avec d'autres mots qu'avec l'article : *Plus blanc*, *Plus lourd*, *Ça ne colle plus ! Piu alto*, etc.

P. 295-305. Ces dix pages forment une sorte d'intermède qui fait un peu tache dans le *Bulletin de la Société de Linguistique*, mais où pétille l'esprit le plus enjoué. Aucun fait n'y est allégué contre mon volume, si ce n'est, en passant, vosg. *pus*, dont il vient d'être question.

P. 305-6. On critique ma discussion sur les noms du perdreau dans le sud-ouest de la France (v. *Linguistique*, 59 suiv.).

J'avais essayé de montrer que les formes gasconnes, *perdigat*, *perdigalh*, *perdigau(t)*, sont des combinaisons de *perdicem* et de *gallum*, ou de dérivés de *gallum*, et que la comparaison géographique des aires révèle, dans la région, une solidarité entre la phonétique de « perdreau » et celle de « coq ». J'ai convaincu M. Meillet, qui écrit à ce propos : « M. Millardet a eu la coquetterie de montrer qu'il est bon dialectologue géographe » (*BSL*, XXIV, 83).

Digitized by Google

M. Terracher n'entend point de cette oreille. D'après lui, je ne me suis jamais attaché « qu'à ce qu'il y a de plus extérieur dans la géographie linguistique, à ce qu'on en peut appeler l' « imagerie » : la « représentation cartographique des faits » m' « a trop dissimulé la géographie ou, si l'on préfère, la géologie, qui est à l'origine même de la méthode de M. Gilliéron » (Terracher, 302.)

M. Terracher soulève donc des obstacles à ma démonstration sur les noms du perdreau. Il voudrait d'abord connaître le sexe des *perdigats*, *perdigalhs* et *perdigauts* gascons, ce qui n'est pas déjà si commode quand on tient l'oiseau dans la main. Contre mon « imagerie » — bonne sans doute pour faire tenir sages les petits enfants — il objecte ensuite que, selon les données de l'*Atlas linguistique*, dans la Lozère, dans l'Ardèche, dans le Cantal, il n'y a pas accord phonétique entre *perdigal* « perdreau » et *djyal*, *dzal* « coq ». Enfin il oppose l'Hérault « où il y a un mot unique » pour la perdrix et le perdreau, à l'Indre, à la Vienne, etc., où il y a deux mots, comme en gascon.

M. T. s'est moqué quelque part du programme que je propose, et qui consiste pour le dialectologue à ne pas s'enfermer dans un étroit domaine, à « mener de front l'étude des patois et celle des langues littéraires ». M. T. n'admet pas qu'ayant à expliquer vosg. *pus*, j'ai pu songer « au provençal, au génois, au frioulan, au catalan », etc. (Terracher, 298). Son ironie sur ce thème est inépuisable :

> « M. Millardet, écrit-il (p. 299), a étudié, lui, à la fois dans leurs synchronies et leurs diachronies, respectives et entrecroisées, toutes les langues littéraires et tous les patois qui lui ont fourni les éléments de son copieux *Index*... »

— Bien. Mais M. Terracher ne voit pas le nouveau reproche auquel il s'expose en suivant ainsi M. Gilliéron jusque dans ses boutades : les « points » 757, 778, 833 de l'Hérault ou d'ailleurs, et à peu près tous les autres « points » de l'*Atlas linguistique de la France*, qui ne nous sont presque tous connus qu'à travers l'oreille de l'honorable M. Edmont, — lequel y a passé une demi-journée, il y a vingt ans, — sont donc apparemment plus accessibles à M. Terracher « dans leurs synchronies et leurs diachronies », etc., que ne le sont, pour le commun des mortels, des langues littéraires comme le provençal, le catalan, le portugais, voire des « dialectes » comme le génois, le frioulan, etc., pour lesquels on a tant de documents de toutes sortes, et qui ont fait l'objet de tant d'études ! Sur ces prétentions de M. T., il nous serait trop facile de railler à notre tour.

Mais revenons au point précis qui est en question. Les noms du perdreau dans l'Hérault, l'Ardèche, la Vienne, etc. ne sont pas en cause pour l'instant. A Vindelle (Charente), *perdrijó* peut représenter tout aussi bien **perdicale* que *perdicem* + *gallum* : je l'admets (bien que j'aie des doutes : si *perdicale* y donne *perdrijó*, *monicale*, au lieu d'y donner *monjó*, devrait donner *monijó*). Laissons, si M. T. le veut, le patois de Vindelle et le « pays » de M. T. Je n'ai pas prétendu expliquer par

Digitized by Google

gallum tous les noms du perdreau dans la Gaule romane, ni vfr. *perdrial* ni fr. *perdreau*, ni, hors de Gaule, esp. *perdigón*, etc. Je n'ai pas dit que *perdicem* + *gallum* existât ailleurs que dans le sud-ouest de la France, et c'est le sud-ouest de la France que j'ai visé uniquement, comme l'indique ma carte de la page 60. Le lien qui y unit *gallum* (et **gallium*) à *perdicem*, soit depuis l'époque latine, soit plus vraisemblablement à la suite d'une étymologie populaire de date romane, est établi par des preuves géographiques et autres contre lesquelles se brisent les objections de M. T.

P. 306. J'ai la satisfaction de constater que la Géographie linguistique — dont M. T. est apparemment le porte-parole — est revenue d'une de ses principales prétentions. « Une ère nouvelle va s'ouvrir » pour l'étude du langage, proclamait M. Gilliéron en 1904, parlant de son *Atlas linguistique* (*AL : Compte rendu de M. Thomas*, Paris, Champion, 1904, p. 8). Et M. Terracher abondait dans ce sens en 1919, dans son article, dont le titre n'est sans doute pas « ambitieux », mais où s'étale plus d'ambition que l'article n'est gros : « En réalité, écrivait M. T., ce sont deux conceptions fondamentalement opposées qui se heurtent » (*BSL*, XXI, 151). « Au total, ajoutait le même M. T., il ne s'agit de rien moins que d'un renversement des méthodes reçues » (*ib.*, 153). — Aujourd'hui, il paraît qu'il faut déchanter :

> « Il n'y a, écrit en 1924 M. Terracher venu à résipiscence sans vouloir en convenir, il n'y a opposition entre la méthode comparative traditionnelle et la géographie linguistique que dans l'esprit de M. Millardet » (*BSL*, XXIV, 306.).

La désinvolture de M. Terracher est encore plus admirable qu'il ne paraît par la confrontation des textes qui précèdent. Car, si j'ai parlé du « conflit des méthodes », c'est justement pour protester contre les prétentions bruyantes de la Géographie linguistique. N'est-ce point moi qui ai écrit ceci : « Il importe d'examiner dans le fond les deux disciplines adverses, et de voir si elles sont en réalité aussi étrangères l'une à l'autre qu'on veut bien le dire. Y a-t-il entre elles incompatibilité ? Et, si aucune antinomie fondamentale ne les sépare, dans quelle mesure est-il possible et souhaitable de les combiner ? » (*Linguistique*, 54). Le chapitre qui suit cette phrase significative est justement intitulé « Convergence des méthodes », titre non moins significatif, qui a été donné à un autre chapitre du même livre, « ce qui n'est pas sans dessein, j'imagine », observe M. Bourciez (*Revue Critique*, avril 1923, 147). Ailleurs, j'avais montré, par des observations et des faits précis, comment la Géographie linguistique n'a fait que continuer la méthode traditionnelle et quels perfectionnements elle y a introduits (*Linguistique*, 50-52). — En vérité, M. Terracher s'entend merveilleusement à changer son fusil d'épaule. Il sait renverser les rôles en un tournemain.

P. 307-311. A propos des suffixes *-éllum* et *-íttum* en Gascogne et du différend qui sépare M. Gilliéron de M. Meyer-Lübke à ce sujet (*Pathologie*, I, 51), j'avais été conduit à examiner de près cette assertion de

Digitized by Google

M. Gilliéron (*ib.*) : « Nulle part, dans aucune carte de l'*Atlas*, les voyelles ne se distinguent, qu'elles remontent à *-ĕllum* ou qu'elles remontent à *-ĭttum*. » Mes statistiques (*Linguistique*, 73) montrent que cette assertion est inexacte, et que notamment l'antique distinction faite par le latin vulgaire entre les *ę* ouverts et les *ę* fermés laisse de profondes traces dans les parlers actuels de la région. M. Terracher reproche à mes statistiques d'être incomplètes. Examinons ce reproche à son tour.

M. Gilliéron, pour établir sa proposition, avait considéré 7 points géographiques et 10 mots. J'ai considéré 12 points et 28 mots. Si j'ai limité à 12 les points géographiques considérés, et si je les ai choisis là où je les ai choisis, c'est à dessein, sachant que dans cette partie du domaine, les documents de l'*Atlas linguistique* devaient être plus exacts qu'ailleurs, parce que le phonétisme de ces patois risquait moins d'avoir échappé, dans ses traits caractéristiques, à l'oreille de M. Edmont : la différence de timbre entre *e* et *œ* est relativement grossière et a dû frapper plus sûrement l'enquêteur que la différence de *ę* et *ę*, laquelle existe seule dans le reste du domaine. Mes douze points couvrent d'ailleurs un territoire continu, le long de l'Océan et des Pyrénées, dans la partie de la Gascogne qui est le vrai réduit du phonétisme aquitain (cf. F. Fleischer, *Studien zur Sprachgeographie der Gascogne*, Halle, 1913, c. 2, 3, 16). Si ma statistique n'est pas établie dans des conditions idéales — non plus que beaucoup d'autres statistiques — c'est principalement parce qu'elle devait porter sur les documents de l'*Atlas linguistique de la France*, que j'ai acceptés tels quels, comme M. Gilliéron s'en était servi lui-même, sans vouloir les soumettre à un examen critique, et cela pour faire autant que possible la partie belle à l'adversaire. Aussi bien, il ne s'agissait que de vérifier cette proposition de M. Gilliéron : « Nulle part, dans aucune carte de l'*Atlas*, les voyelles ne se distinguent », etc.

Selon M. Terracher, j'aurais dû poursuivre ma statistique sur les 51 points du domaine où *-ll* aboutit à *-t*. Cette statistique, géographiquement complète, — dans les limites bien entendu de la documentation fournie par l'*Atlas* —, M. T. l'a faite, et il nous en apporte le résultat, sans donner le détail des faits, ce qui est regrettable. Mais cette statistique de M. T., si elle embrasse réellement les 51 points en question, a le léger défaut d'être limitée à... 1 mot pour *-ĕllum* (« couteau ») et à... 1 mot pour *-ĭttum* (« sifflet »).

Un mot pour établir une norme phonétique, c'est peu, on l'avouera M. T. s'en rend vaguement compte :

> « Je n'ai pas considéré, confesse-t-il, tous les mots en *-ĕllum* et tous les mots en *-ĭttum* dans tout le domaine où *-ll* > *t* : je constate simplement que M. Millardet ne l'a pas fait davantage. »

Je pense que, sur ce dernier point, M. T. se trompe. Mes 28 mots représentent tout ce que j'ai relevé de mots en *-ĕllum* ou en *-ĭttum* dans l'ensemble de la région gasconne au cours d'un dépouillement

Digitized by Google

complet de l'*AL*. Il a pu m'en échapper quelques-uns. Ils sont sûrement rares. Dans ces conditions, qui osera prétendre que les chiffres et les proportions de M. T. (68 % ; 91 %) puissent ruiner les miens? Que représentent-ils? Rien de sérieux en vérité. Et l'on sourit quand on entend M. T. réclamer « un peu de conscience même dans la confection des statistiques ». La statistique de M. Gilliéron elle-même était certes bien supérieure à la sienne.

Sur le fond de cette question de la « dédiminutivisation » de *clavellum*, et sur la confusion « gasconne » de *-ĕllum* et de *-ittum*, qu'on me permette, en passant, une simple remarque. C'est qu'au point de vue sémantique, la valeur diminutive est aussi sensible dans *-ĕllum* (*agellus*, *vitellus*, etc.) que dans *-ittum* (*Attitta*, *Julitta*, *Gallitta*, etc.). Plusieurs mots en *-ĕllum* ont pu perdre leur sens diminutif : le suffixe n'en a pas moins gardé sa valeur dans beaucoup d'autres : fr. *enclumeau*, *prunelle*, *ruelle*, esp. *jardinillo*, *tantillo*, it. *campanella*, *fontanella*. Toute la théorie des mots en *-et* « sentis comme diminutifs » (cf. Terracher, 309-10) dans la zone où *-ll* aboutit à *-t*, et non sentis comme tels en dehors de ladite zone, semble bien vaine, indépendamment des difficultés phonétiques contre lesquelles elle se heurte.

P. 311-22. M. T. s'efforce de ruiner ma réfutation de l'article de MM. Gilliéron et Roques intitulé *Mirages phonétiques*.

Comme entrée de jeu, il y a deux couplets, l'un contre les lois phonétiques, l'autre pour la Révolution géographique, — deux couplets en six pages, dans le goût de M. Terracher, dont le style, très philologique, n'est ni « déclamatoire » — ni même, hélas! susceptible d'être déclamé (voir, entre autres exemples de pathos, la p. 316 : « Ce serait, fondé », etc.). — Laissons cela, sans insister, puisque aussi bien, du propre aveu de l'auteur, cette partie n'est que l'accessoire (six pages d' « accessoire », contre cinq d' « essentiel » ! L'ampleur de celui-là ne serait-elle pas destinée à masquer la faiblesse de celui-ci?) Voyons comment M. Terracher pare les « deux formidables coups de bélier » que j'ai portés, ainsi s'exprime-t-il (p. 317), à la fameuse théorie des *Mirages Phonétiques*.

1° J'avais reproché à M. Gilliéron d'avoir choisi arbitrairement les quarante patois sur lesquels est fondé son raisonnement destructeur, d'avoir arbitrairement réparti ces quarante patois en quatre groupes, et d'avoir arbitrairement affirmé la « cohérence géographique », la « proximité » et la « parenté sociale » des patois constituant chacun des quatre groupes. La question était d'importance, puisque c'est justement sur cette cohérence, cette parenté et cette proximité géographiques et sociales que M. Gilliéron fondait un de ses arguments essentiels, lequel se ramène à ceci : là où les besoins sociaux sont les mêmes, les besoins de mots, la fortune des mots doivent être les mêmes : les normes phonétiques de chaque patois devraient être constituées par les mêmes mots dans tous les patois du même groupe; et les exceptions à la norme, lesquelles s'expliquent par des emprunts, devraient partout porter sur les mêmes mots : or, observe M. Gilliéron, là où il y a une

Digitized by Google

norme dominante, les mots constituant cette norme ne sont pas les mêmes dans les divers patois appartenant au même « groupe » ; quant aux exceptions, tantôt c'est « clarté » qui s'écarte de la norme, tantôt « cloche », tantôt » clouer » : donc, conclut M. Gilliéron, la régularité phonétique, là où elle apparaît, n'est qu'un mirage ; en réalité, il n'y a pas de régularité phonétique ; la notion d'une tradition phonétique locale remontant à la latinité est illusoire.

J'ai réfuté ce raisonnement de M. Gilliéron en montrant par des preuves irrécusables que la prétendue cohérence géographique et sociale des quatre groupes de patois considérés par l'auteur des *Mirages* est pour ainsi dire nulle (*Linguistique*, 180-184). De cette diversité des conditions sociales et des besoins sociaux, ajoutai-je, découle directement le désordre que M. Gilliéron signale dans la distribution des normes et des exceptions phonétiques.

Pour réfuter à son tour ce raisonnement et ces faits inattaquables, M. Terracher n'apporte rien qu'une diatribe virulente contre mes prétendues variations (Terracher, 317-319). Il oppose entre elles (p. 318) mes pages 180 et 94, où il prétend voir des contradictions, alors qu'il s'y agit de choses tout à fait différentes, comme chacun peut s'en convaincre. Il me reproche d'avoir pris à M. Gilliéron cette idée que la divergence linguistique résulte de la variété des conditions et des besoins sociaux. Il ne voit pas que ce qui fait la force de ma thèse, comme de toute thèse, ce n'est pas de nier avec obstination la thèse opposée, mais que c'est justement d'entrer dans les vues de la partie adverse et de la battre par ses propres armes. Ainsi ai-je fait, prétendent certaines critiques moins butés que mon zélé censeur.

M. T. n'en a cure. Il veut absolument me surprendre en flagrant délit de contradiction. Il a l'imprudence de renvoyer à ma page 492, où j'ai mis le point final à mon exécution de certain essai de linguistique sociologique. Je rappellerai, puisqu'on m'y force, mon jugement sur les *Aires morphologiques*, lequel, pour n'être pas « de seconde ou troisième main » — comme l'a prétendu M. T. de toute cette fin de mon volume —, n'en est pas moins net à souhait. Le résultat négatif auquel a abouti l'enquête de M. T., avais-je dit en substance, procède de deux causes : d'une part, le nombre des faits linguistiques étudiés en fonction des faits sociologiques est tout à fait insuffisant ; d'autre part, les faits sociologiques mis en cause se ramènent à un seul, très restreint, le mariage, ou plutôt ce prétendu fait sociologique n'est autre que la célébration du mariage dans telle ou telle commune, ce qui ne prouve pas grand'chose sur l'établissement réel et les pérégrinations des familles nouvellement créées (*Linguistique*, 490-2).

Je m'en tiens toujours fermement à ma conclusion de la page 492 : « Le moment ne nous semble pas venu d'instaurer une étude définitive des rapports de la linguistique et de la sociologie... Lorsque les linguistes auront une notion technique suffisante des faits du langage et de leurs rapports, il sera temps que la science du langage profite des progrès de la sociologie et de la démographie » (*Linguistique*, 492). Je

Digitized by Google

sais bien que de telles réserves n'étaient pas pour satisfaire M. Terracher, non plus que les tenants de la linguistique sociologique. *Inde irae...*

J'aurais d'ailleurs pu faire observer que la « linguistique sociologique » n'est pas une invention appartenant en propre à ceux qui en parlent si haut à l'heure actuelle. En fait de sociologie appliquée à la linguistique, et particulièrement en ce qui concerne l'influence que les mariages, les conditions de la vie de famille, les actions et les réactions d'une génération sur l'autre, peuvent avoir sur les phénomènes du langage, rien n'a été écrit ni de plus rigoureusement précis, ni de plus judicieux, ni de plus finement observé que certaine thèse, parue dès 1890, et intitulée *Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin* (*Charente*), œuvre éminente de M. Rousselot. M. Terracher n'a pas douté que, écrivant en 1914 ses *Aires morphologiques*, il faisait une œuvre bien supérieure. Il n'est presque pas une phrase de son volume où n'éclate cette prétention. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, M. Terracher s'est singulièrement trompé.

Mais, pour en revenir à ma critique des *Mirages phonétiques*, M. Terracher ne réussira pas à établir qu'il y ait une contradiction réelle entre les termes de la conclusion générale que l'on a lue plus haut, et qui vise l'étude systématique des rapports de la linguistique et de la sociologie, d'une part, et, d'autre part, la page de ma critique, où j'ai, en passant, retourné contre M. Gilliéron, l'argument dont il se servait pour ébranler la notion de régularité phonétique.

Quant à cette argumention, des plus légitimes, qui m'a permis d'ébranler une bonne partie de la thèse adverse, elle n'est nullement entamée par la diatribe de M. Terracher.

2° Le deuxième « coup de bélier » contre la théorie de M. Gilliéron sur les *Mirages Phonétiques* a porté juste, s'il faut en croire l'aveu de M. Meillet lui-même qui écrit : « Les mots qui ont servi de base à la discussion étaient pour la plupart peu propres à prouver ce qu'ils devaient établir » (*BSL*, XXIV, 83). Ils étaient non seulement peu propres, mais encore, ai-je ajouté, en nombre insuffisant.

> « Comparatistes, venez et jugez ! » s'écrie M. Terracher, — sur qui mon style « déclamatoire » a fini par déteindre —. « Pour établir vos séries phonétiques,... vous avez tenu compte, tous autant que vous êtes, de tous les mots qui commencent par *cl-* et *fl-* ? Vous avez mis au moins le nombre de votre côté, et vous pouvez toiser avec arrogance les six mots en *cl-* et les trois mots en *fl-* de M. Gilliéron ? Dénombrez vos bataillons ! »

C'est M. Terracher qui passe la revue : Diez : 5 et 4. M. Meyer-Lübke 6 et 5. M. Guarnerio [M. T. écrit ainsi « M. Guarnerio », ce qui ne ressuscitera pas, hélas ! notre regretté confrère] 7 et 7. M. Bourciez 3 et 2. C'est tout.

Je contesterai les chiffres de M. T., non que je sois gagné à mon tour par sa manie de vérification portant sur de minces objets, mais parce que l'occasion met sous mes yeux la dernière édition de la *Phoné-*

Digitized by Google

tique française de M. Bourciez. Ce n'est pas 3 et 2 ; c'est 2 et 1, qu'il faut dire : deux mots en *cl-* ; un seul en *fl-*. M. T. a plus beau jeu qu'il ne pensait !

Que prouve cette pauvreté croissante d'exemples dans une *Phonétique française* ? Elle prouve qu'un ouvrage de ce genre, où sont exposés des résultats acquis, ne requiert pas une accumulation de preuves, qui abondent en l'espèce (*cl-* = *cl* ; *fl-* = *fl*), et que chacun peut trouver aisément par ailleurs. La tâche de M. Gilliéron était bien différente. S'appuyant sur le seul traitement de ces groupes initiaux, *cl-*, *fl-*, il a entrepris de prouver le désordre irrémédiable non seulement du traitement phonétique de ces deux groupes *cl-* et *fl-*, mais encore de toutes les normes phonétiques en général (*Etudes de Géographie linguistique*, *loc. cit.*). Là où les linguistes n'avaient jamais vu que de l'ordre, là ou chacun acceptait jusqu'à lui l'idée d'une concordance constante entre des séries homophones latines et des séries homophones patoises, il nie toute régularité, il nie toute tradition phonétique locale remontant à la latinité. Avec ses neuf mots et ses quarante patois, c'est-à-dire avec 360 formes ou environ, M. Gilliéron a la prétention de saper la notion de loi phonétique et, avec cette notion, tout le fondement de la linguistique. Dans ces conditions, ces neuf mots sont notoirement insuffisants, et mon observation demeure entière.

Quant à mes objections précises (*Linguistique*, 185-7) sur le choix des mots-types retenus par M. Gilliéron, — objections qui sont des plus graves, comme MM. Bourciez (*loc. cit.*, 147), Meillet et d'autres l'ont reconnu —, M. Terracher les esquive par un nouveau tour de passe-passe, qui ne donnera le change qu'aux personnes bien décidées à ne rien juger par elles-mêmes. Il va chercher à l'autre bout de mon livre, à la page 253, une phrase où il est parlé de tout autre chose que du point en question. Il s'agit à cette page des mots savants et de la phonétique comme pierre de touche permettant de discerner les dits mots savants des mots héréditaires. Feignant un bel accès d'indignation, M. T. m'accuse, sur le mode vehément, pour la deuxième fois — deuxième diversion en vérité bien malhabile — de dérober ses idées à M. Gilliéron.

Quant à mon argumentation, M. T. oublie de la réfuter, comme il avait fait de la précédente. Elle subsiste entière. Le bloc imposant des *Mirages phonétiques*, disloqué par les « deux coups de bélier », gît encore à terre. Vraiment la nouvelle école a été bien imprudente de confier la défense de ses intérêts à un tel avocat.

P. 322-333. Tandis que le paragraphe précédent est un des meilleurs exemples de la sophistique de M. T., ces onze pages, consacrées à une discussion lexicologique sur les noms de l'abeille dans la France du Nord, sont ce qu'il y a de moins mauvais dans l'article de mon contradicteur. Contrairement à la thèse de M. Gilliéron, aujourd'hui bien connue, j'avais soutenu que « dès le début *apicula* a dû voler de bouche en bouche à l'intérieur de la zone septentrionale où *apem* a été tout d'abord la forme prédominante » (*Linguistique*, 365). M. T. semble

Digitized by Google

oublier totalement la fin de cette phrase — qu'il reproduit pourtant en entier — et où je concède à M. Gilliéron ce qu'il est légitime de lui concéder : *apem* a été, dans le nord de la Gaule, *la forme prédominante*. Ma thèse était modérée. De la dispersion actuelle des quatre aires *apem* à la périphérie du domaine gallo-roman septentrional, je me refusais à conclure « mathémathiquement » qu'*apem* eût régné *exclusivement* dans ledit domaine, avant d'être supplanté par les formes qui lui ont succédé. A la condition qu'on me concédât qu'*apicula* pouvait y avoir vécu, je reconnaissais la prééminence d'*apem*.

M T. nie absolument la présence ancienne d'*apicula* dans la Gaule du Nord. Cette fois-ci, il apporte des faits sérieux, et je lui en donne acte. Nous allons examiner ces faits dans un instant. Mais auparavant nous devons démasquer certains expédients préliminaires qu'a employés M. T. pour affaiblir mon argumentation. — Dans mon chapitre XI, consacré à une esquisse du problème lexicologique et sémantique, je me suis attaché à exposer les deux postulats sur lesquels reposent les spéculations géologiques de M. Gilliéron. Ces postulats, l'auteur de l'*Abeille* ne les a ni formulés, ni développés *in abstracto*. Il était d'autant plus nécessaire, en bonne méthodologie, de les découvrir, de les définir et de les soumettre à un examen critique. C'est ce que j'ai essayé de faire aux pages 355-363 de mon livre. Ce n'est pas pour démontrer la présence d'*apicula* dans le nord de la Gaule, que j'ai extrait de l'œuvre de M. Gilliéron et posé, en son lieu et place, les dits postulats. M. T. le soutient (p. 324). M. T. fait erreur. Tout au contraire, l'exemple de *apicula* vient, après bien d'autres, illustrer mon analyse et ma critique des deux postulats de M. Gilliéron.

D'autre part, aux yeux de M. T., ces fameux postulats sont de mon invention (*ib.*). Que j'aie créé de toutes pièces les postulats, pour me procurer ensuite le facile plaisir de les combattre « spirituellement et abondamment », M. T. n'en fournit aucune preuve. Car ce n'est pas une preuve que cette plaisanterie alambiquée sur « les moulins à vent » (p. 324), laquelle n'est qu'une maladroite imitation. Mon affirmation subsiste. Le premier postulat peut s'exprimer ainsi : Un territoire romanisé à une époque relativement récente ne peut offrir de mots plus archaïques que les formes correspondantes d'un territoire romanisé à une époque antérieure. Le second postulat se ramène à ceci : Unité lexicologique du latin parlé : un vocable pour un objet. Pour découvrir et définir ces deux postulats, j'ai procédé à une analyse serrée de certains raisonnements que M. Gilliéron a tenus à propos de *pervinca* (*Abeille*, 231, s.), à propos de *apis* (*ib.* 187), à propos de *clavus* (*Pathol.* I, 54), à propos de *apis* et *apicula* (*Abeille*, 16, 174 : voir *Linguistique*, p. 355-359). Oui, les deux postulats existent bien chez M. Gilliéron. Non, M. T. n'a pas donné même un commencement de preuve qu'ils fussent des « moulins à vent » nés dans mon imagination.

Mais j'en arrive maintenant au point essentiel qui est en question : *apicula* a-t-il existé à date ancienne dans la Gaule du Nord ? J'avais fait

Digitized by Google

observer qu'*apicula* est déjà chez Plaute, et que l'auteur de l'*Abeille* ne s'est guère embarrassé de ce détail dans sa démonstration. Pour M. Gilliéron, l'*apicula* de Plaute, « pseudo-diminutif d'essence littéraire comme fr. *rossignolet* », ne serait nullement l'ancêtre de l'*apicula* provençal. Pourtant on retrouve le mot trois siècles plus tard chez un naturaliste comme Pline, quatre siècles plus tard chez Fronton, sept siècles plus tard chez des Pères de l'Église comme saint Augustin et saint Ambroise, et chez un agronome comme Palladius, dont la langue n'est pas exempte de vulgarismes. Un mot purement littéraire aurait-il cette vitalité ? Bien plus, j'ai signalé qu'*Apicula* a été un surnom très répandu dans la latinité pour les femmes, et qu'il s'employait aussi pour les hommes ; et j'ai renvoyé aux exemples du nouveau *Thesaurus*, lequel renvoie lui-même au *CIL*. L'expansion considérable d'*apicula* est éloquente par elle-même. Et, s'il est bien vrai que ni « Plaute, ni Pline, ni les autres qui ont écrit *apicula* » ne « sont venus romaniser la Gaule du Nord », il suffit néanmoins qu'au moment de la romanisation de la Gaule, *apicula* ait été répandu dans la langue centrale, pour qu'il ait pu être transporté aux quatre coins du territoire.

A ce raisonnement M. Terracher oppose des faits. Et c'est ici que sa critique, ailleurs le plus souvent négative et stérile, devient un peu plus substantielle. Examinons ces faits :

1° M. Terracher — c'est là sa force, et je n'aurai garde de la tourner en dérision — a brassé consciencieusement les trente et quelques volumes du *C. I. L.* pour vérifier mon observation sur *Apicula* et mon renvoi au nouveau *Thesaurus*. Et, de cet examen, il conclut :

> « C'est un fait que les lapicides ont gravé des *Apicula* en Italie, en Sardaigne et en Sicile (*C. I. L.*, t. III, V, VI, IX, X) ; c'est un fait qu'ils en ont gravé en Afrique (t. VIII) ; c'est un fait qu'ils en ont gravé jusqu'à deux dans la Narbonnaise (t. XII), en pleine aire *abelha*. *Cetera desiderantur* : c'est aussi un fait qu'ils n'en ont pas gravé un seul dans le t. XIII (*Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum*) » (Terracher p. 327).

Sans doute, il serait préférable pour ma thèse de pouvoir fournir un ou deux *Apicula* dans la Gaule septentrionale. Mais le résultat négatif de la recherche à laquelle s'est livré mon aimable contradicteur, n'est pas un argument sans réplique. Il s'explique très bien par les proportions relatives des éléments de la statistique. Des trois parties du tome XIII, l'une est tout entière consacrée à la Germanie, qui n'est pas en cause ; dans la première partie, l'Aquitaine — qui est un pays d'*abelha* — occupe une bonne place. Le hasard seul ne nous dérobe-t-il pas, dans le reste de ce tome XIII, l'exemple désiré d'*Apicula* ?

Mais il y a mieux. Comment M. T. explique-t-il que les 1224 pages du tome II dudit *Corpus*, dont les deux parties contiennent les *Inscriptiones Hispaniae latinae*, n'offrent, pas plus que le tome XIII, aucun exemple d'*Apicula* ? Et pourtant, de l'aveu de M. Gilliéron lui-même (*Abeille*, 187), *apicula* seul existe dans la Péninsule ibérique.

Digitized by Google

D'où il résulte que les « faits » invoqués par M. Terracher ne prouvent rien en définitive. Pour démontrer l'existence d'*apicula* à l'époque primitive dans la Gaule septentrionale, je me suis borné, paraît-il, à « parcourir, sans critique, les articles *apicula* du *Thesaurus* ». M. Terracher, lui, a développé plus d'effort musculaire pour dépouiller les trente-six in-folio du *C. I. L.* Mais il n'a pas fatigué plus que moi son sens critique.

2° La carence d'*Apicula* dans les inscriptions gallo-romanes de la zone septentrionale se complique, paraît-il, d'une carence du même mot dans les textes en latin mérovingien. Interviewés par M. Terracher, les fameux « moines » rédacteurs des Lois Barbares sont restés muets à la question *apicula* ; mais leur langue s'est déliée pour *apis*. Ainsi donc, pas d'*apicula* dans les textes mérovingiens de France : rien que des *apes*. Du moment que les *apes* n'y sont pas rares, l'absence d'*apicula* devient un indice qu'on ne saurait négliger. Il se peut que ces *apes* soient dus simplement à la reproduction d'une formule initiale dans laquelle figurait le mot sous sa forme simple, tandis que l'usage courant connaissait peut-être le diminutif. Des reproductions de ce genre sont continuelles dans les textes de lois, et l'éditeur de la *Loi des Wisigoths* signale le fait justement à propos des abeilles (p. 350, note 1). Mais il se peut aussi qu'*apicula* ait été éliminé à la basse époque par *apis*, dont le triomphe dans la Gaule septentrionale daterait alors des temps mérovingiens. L'absence d'*aveille* dans les textes vulgaires dépouillés par M. T. entre le IXe siècle et le XIVe parlerait en faveur de cette hypothèse, laquelle n'infirme en rien, j'ai hâte de le faire observer, celle d'un *apicula* qui aurait, « dès le début, volé de bouche en bouche à l'intérieur de la zone septentrionale où *apem* a été tout d'abord la forme prédominante » (*Linguistique*, 365). Car c'est cela qui est précisément le point en discussion. Et, par suite, ceci encore, qui est la conclusion à laquelle je m'arrêterai relativement au postulat de l'unité lexicologique en latin vulgaire : « Ni en fait ni en droit, il n'y a aucun inconvénient à admettre que l'abeille ait porté plus d'un nom dans le latin parlé au moment de la romanisation des Gaules » (*ib.*, 359). — Aussi bien n'est-ce pas sans satisfaction que je vois, dans la discussion, M. T. abonder, sans s'en apercevoir, dans mon sens. Pour confirmer la solidité du point de départ de la géographie linguistique, le porte-parole de l'école nouvelle remonte au latin, comme je l'ai préconisé avec insistance, et, dans la mesure de ses moyens, s'efforce d'appliquer la bienfaisante convergence des méthodes.

P. 329 (n.). A propos du nom. masc. sing. *ipsi* pour *ipse*, j'ai eu tort de citer les exemples de Grégoire de Tours sans renvoyer aux *Vokalismus des Vulgärlateins*, où M. Schuchardt en avait déjà cité d'autres exemples qui m'avaient échappé. Mais M. T. a tort d'attribuer à G. Rydberg la remarque qu'*ipsi* de Grégoire de Tours ne prouve pas nécessairement une prononciation *ipsi*. Max Bonnet avait déjà fait une observation analogue, dès 1890 (*Lat. de G. de Tours*, 113, cf. 114). Je ferai observer à ce propos que la graphie *i* pour *e* est relativement

Digitized by Google

plus rare lorsqu'il s'agit d'un *é* final. — Quant aux graphies *mercidem, cido*, que j'ai alléguées à la suite de M. Bourciez pour prouver le passage direct de *ē* tonique à *i* après *c*, M. T. les récuse : « Il suffit de lire deux ou trois documents mérovingiens du VIIe siècle, dit-il, pour y trouver à foison *fimena* (*femina*), *podibat* (*pode'at*), *dibiat* (*debeat*), etc. » En matière de latinité mérovingienne — un filon à exploiter! —, M. T. a une compétence sans doute plus étendue et plus ancienne que l'auteur de la thèse *De praepositione « ad » casuali in latinitate aevi merovingici*, 1886! Mais M. T. perd de vue que dans les ms. de Grégoire de Tours, *i* pour *ē* tonique est spécialement fréquent après *c* (Bonnet, *op. cit.*, 107-8 : cf. p. 274, les exemples de *mercidem* voisinant avec *fecit, mē, rex, implēre*). Quant à *fimena*, je signale à M. T. auv. *finno* (Grégoire de Tours est né à Clermont, en Auvergne), béarn. *fimi, himi* (Lespy, s. v°), lesquels pourraient bien reposer sur une ancienne forme en *i*.

P. 333.

> « Bien que M. Millardet ait examiné la question des noms de lieu saintongeais en *-ac* et en *-ade*, il a si peu fait la lumière qu'il considère *Genté* (à côté de *Gensac* < *Gentiaco*, *Juillac*, etc.) comme *un mot voyageur, de toute façon*, à la p. 128... et comme un mot qui n'est *en aucune façon un mot d'emprunt*, à la p. 129. »

En voulant me mettre en contradiction avec moi-même, M. T. montre simplement que le sens de tout ce passage lui a complètement échappé, une fois de plus.

Si l'on admet, comme l'a fait jadis M. T. (*Aires*, 46), que le suffixe *-(i)acum* est à la base de *Genté* comme de *Gensac*, le nom de *Genté* apparaîtra conforme à la phonétique des parlers actuels locaux, qui sont de type d'oïl, tandis que *Gensac, la Frenade*, dont les suffixes sont traités comme en provençal, sont en désaccord avec la phonétique des parlers locaux actuels (cf. *Gency*, Seine-et Oise; *Fresné*, Calvados : cf. vfr. *fresnée*, etc.). — L'accord de *Genté* avec la phonétique locale des parlers actuels, et au contraire le désaccord de *Gensac, la Frenade*, peuvent s'expliquer ainsi dans les deux hypothèses qui ont été proposées pour rendre compte des noms de lieu charentais : 1re hypothèse : une population indigène, de langue provençale, a changé de langue, gardant ses noms de lieu intacts : alors *Gensac, la Frenade*, bien qu'indigènes, et bien que n'ayant aucunement changé de place — non plus que la montagne de Mahomet —, deviennent des mots d'emprunt : *Genté*, au contraire, n'est en aucune façon un mot d'emprunt, puisqu'il est conforme à la phonétique des parlers locaux actuels ; c'est néanmoins en même temps un mot voyageur, puisqu'il s'est déplacé avec l'idiome qui est venu s'installer dans le pays ; 2e hypothèse : une population étrangère envahissante a apporté ses parlers avec elle en incorporant à son fonds toponymique les noms de lieu qu'elle trouve dans son nouveau pays : alors *Gensac, la Frenade*, tout en restant toujours sur place, deviennent encore des noms d'emprunt ; mais *Genté* n'est en aucune façon un mot

Digitized by Google

d'emprunt ; il a pourtant voyagé, soit avec le propriétaire foncier qui l'a apporté avec lui, soit, d'une manière plus générale, parce que le repeuplement a entraîné, avec la migration des individus, celle des noms propres qui leur sont familiers (cf. *Santiago*, Chili, etc.). — D'où il résulte que, de toute façon, *dans les parlers actuels du pays* (j'avais souligné à dessein), *Genté* est un mot voyageur, mais nullement un mot d'emprunt.

En faisant cette distinction entre l'idiome et l'« habitat » de l'idiome ou les « porteurs » de l'idiome, j'ai voulu remettre au point cette question des noms de lieu charentais, qui me paraît avoir été mal posée. On a eu le tort de confondre deux problèmes : l'un historique, relatif aux déplacements de population et à l'origine des changements toponymiques ; l'autre purement linguistique, qui n'est autre que celui des emprunts. La phonétique n'apporte de solution décisive qu'au second, nullement au premier.

Quant au suffixe réellement contenu dans *Genté*, il paraît maintenant que j'ai eu tort de croire M. T. sur parole. Le suffixe *-(i)acum* n'est plus en cause : la forme ancienne du mot est *Genten* (*Cartulaire de Saint-Jean d'Angély*, etc.). — Soit. Ce que j'ai dit de « *Genté* entre *Juillac* et *Cognac* » (Terracher, *Aires*, 46) — exemple qui ne vaut plus rien —, je le dirai de « *Luxé* entre *Marcillac* et *Echoisy* » (*Aires*, *ib.*) — exemple qui sera valable jusqu'au jour où M. T. reconnaîtra une fois encore que j'ai eu tort de le croire sur parole. — Quoi qu'il en soit, si *Genten* du *Cartulaire de Saint-Jean d'Angély* contient bien le suffixe *-enum*, il est conforme à la série phonétique : *plë* < *plenum*, *fë* < *fœnum*, *lë* < *lenem*, — cf. *ré* < *rem*, *bé* < *bene* (v. Rousselot, *Modif. phon.*, 344). Dans ce dernier cas, il entre dans la catégorie de *la Frenade*, *Gensac*, si du moins l'on considère avec l'abbé Rousselot, que *fé* < *fœnum* représente le traitement en recul de la langue indigène, éliminée par l'invasion des parlers d'oïl (*loc. cit.*).

P. 333-4. M. Gilliéron voit dans médoc. *aps* « abeille » un emprunt aux parlers saintongeais d'outre-Gironde : selon lui, saintong. **ep(s)* serait devenu médoc. *ap(s)* par adaptation à la phonétique méridionale. Mes objections précises à cette thèse (*Linguistique*, 351-5) demeurent : M. T. s'est gardé d'y répondre. — D'autre part, M. T. pense qu'outre-Gironde c'est **aps*, et non **eps*, qui a dû exister anciennement. La chose est possible. Mais, de la présence ancienne de *aps* outre-Gironde, il n'apporte aucune preuve. Son **aps* demeure aussi hypothétique que *l'*eps* de M. Gilliéron. — Enfin M. T. soutient que les formes actuelles d'outre-Gironde, *abeuilles*, *aboilles*, ne sont « nullement conformes à la phonétique locale », et il allègue les exemples d'*oreille*, *corbeille*, *veiller*, *gourveiller*, « mots un peu moins sujets à voyager que l'abeille ». — Cette dernière affirmation est sujette à des réserves, au moins en ce qui concerne *corbeille*. Mais ce qu'on peut avancer sûrement, c'est que M. T. connaît mal la phonétique de son fief dialectologique. Les toniques latines, déjà réduites à *ë* sont descendues jusqu'à *œ*, dans les noms, devant les terminaisons du pluriel : *sëb* « cive » pl. *sœbé* ; *fës* « fesse » pl. *fœsé* ; *lën* pl. *lœné* ; *lëv* pl. *lœvé* ; *nëgr* pl. *nœgré*. Tel est l'état de Celle-

Digitized by Google

frouin, décrit par M. l'abbé Rousselot (*Modif.*, 277). Il faut donc considérer *abœl* comme refait analogiquement sur le pluriel, et telle est l'explication de M. Rousselot (*op. laud.*) On a de même *fœm* « femme », *fœbl* « faible » *lœv* (*ib.*). Aux Forges, M. Rousselot a relevé *ābœl* au singulier et *ābœlé* au pluriel, alternance significative. — Quoi qu'il en soit, pour en revenir au point que j'ai visé particulièrement dans ma discussion au sujet de l'*aps* médocain, il reste acquis, jusqu'à preuve du contraire, que, bien loin d'être une « monstruosité phonétique », médoc. *aps* est la forme indigène et normale de lat. *apes*.

P. 264 (n.).

> « . . . Un *ripyan* « aéroplane » éphémère, écrit ironiquement M. Terracher, que j'ai entendu autrefois à Vindelle (Charente) chez quelques illettrés, est, à la p. 506, promu [par M. Millardet] à la dignité d' « angoumoisin » et à la p. 344 à celle de « charentais ». Je ne doute pas qu'il ne devienne usuel et général dans tous les parlers d'entre Loire et Garonne malgré le développement de l'aviation et la lecture des journaux . . . qui l'ont tué à Vindelle. »

Je suis heureux de donner à M. Terracher des nouvelles d'angoumoisin [comment dire ? « *terrachéen* » est un peu lourd] *ripyan*. Tué et enterré à Vindelle par les journaux... et par notre savant contradicteur, il est, paraît-il, ressuscité, puisque je le trouve aujourd'hui encore, bien portant, sous la forme *roupyan*, à Châteaubernard, entre Cognac et Segonzac, en plein Angoumois, sans avoir pris la peine de l'y chercher, — ce qui me fait croire qu'il doit exister ailleurs encore —. Que M. T., si avide de réalisme et de « faits », me pardonne cette nouvelle incursion dans son fief dialectologique. Ce sera la dernière pour cette fois.

P. 334, n. 1. M. T. nie que la méthode comparative soit en jeu lorsqu'une forme isolée dans une seule langue romane est expliquée par la forme latine correspondante : log. *yua* < lat. *jūba*. M. T. fait erreur. On peut comparer tout aussi bien deux états d'une seule et même langue considérée à deux moments de son développement (log. *yua* < lat. *yuba*) que deux ou plusieurs langues différentes (fr. *lueur* = v. it. *lucore* = prov. *lugor* = cat. *llugor* < roman commun **lūcore*).

P. 333-43. Il y a du flou d'un bout à l'autre de l'article de M. T. Il y en a particulièrement dans ces dix pages, réunies sous un même numéro de paragraphe, et où l'auteur s'efforce de montrer en quoi diffèrent « le comparatisme tel que le conçoit M. Millardet », d'une part, et, d'autre part, le comparatisme tel que le conçoivent « les comparatistes, les vrais » avec M. Gilliéron. Car M. Gilliéron n'est après tout qu'un comparatiste, un « vrai » — pourquoi pas un *pur* ? —. « Il commence assez exactement où M. Millardet finit. » « Ce que M. Millardet appelle la méthode comparative traditionnelle, c'est du comparatisme unificateur et ascendant. La géographie linguistique est du comparatisme différenciateur et descendant, son point de départ une fois posé. »

Ce dernier membre de phrase en dit plus long qu'il n'est gros sur la

Digitized by Google

logique de M. T. Mais laissons cela. J'ai donc prêché dans le désert, lorsque j'ai préconisé dans mon chapitre III la combinaison des méthodes ? Pourquoi ai-je conjuré M. Terracher et les romanistes de ne pas imiter les sectateurs de Mithra, partagés en deux camps irréconciliables, et entrant dans le temple, les uns toujours du pied gauche, les autres toujours du pied droit ? N'ai-je point montré que, appliquée à l'étude des langues romanes, la méthode comparative est « enrichie par cette combinaison perpétuelle de la déduction et de l'induction » (*Linguistique*, p. 13) ? Ce que M. T. appelle « le comparatisme unificateur ascendant » et le « comparatisme différenciateur descendant » n'est-il pas exactement mon induction et ma déduction ?

Cependant voyons un peu quelles sont les réalités linguistiques mises par M. T. sous ces vagues étiquettes : « comparatisme unificateur ascendant » et « comparatisme différenciateur descendant » :

> « La formule n'est plus, écrit-il (p. 334) : a. fr. *ef* < lat. *apem*, d'une part ; *essaim* < *examen*, de l'autre, etc. ; elle est : (apem) > *ef* > ici *eps*, ailleurs *essaim*, ailleurs *avette*, ailleurs *mouchette*, etc. *Ef* étant donné, la méthode comparative de M. Millardet remonte à *apem* ; la géographie linguistique descend, au contraire, vers les transformations, toutes divergentes selon les langues, les temps et les lieux, que ce MOT peut avoir subies ».

Je souligne à dessein le mot MOT qui montre le quiproquo de M. T. Même si l'on concède à la géographie linguistique qu'il y a un peu d'*apem* dans *essaim* (où *es* a pu être senti comme ayant un rapport avec *es* < *apes* ?) dans *mouchette* (= *mouche* + *ep* ?), etc., peut-on soutenir raisonnablement qu'*essaim*, *mouchette*, etc. soient des « transformations » du MOT *apem* ? M. T. fait une confusion regrettable entre le mot et l'idée, entre deux branches de la lexicologie dont l'objet est bien différent : la sémantique et l'onomasiologie (*Linguistique*, 339-40). On ne sait si la formule cabalistique qui a été posée au début — (apem) > *ef* > ici *eps*, etc. — est la cause ou l'effet de tout cet amphigouri.

Si je me suis gardé de verser dans la même erreur, et si j'ai réclamé avant tout des idées claires, c'est-à-dire une distinction précise entre les notions différentes (*mot* et *idée*, etc.), je n'en ai pas moins reconnu que la géographie linguistique, telle que l'a imaginée M. Gilliéron, a renouvelé l'étude du vocabulaire. Loin de me confiner dans je ne sais quelle étroite méthode purement ascendante et unificatrice, j'ai loué l'auteur de l'*Abeille* d'avoir été le premier à poser et à essayer de résoudre le problème sémantique et lexicologique (*Linguistique*, 337-9).

Qu'il ait réussi dans toutes ses démonstrations, c'est une autre affaire. Du fameux principe de l'homonymie il a tiré toutes les conséquences légitimes — et les autres. Ce principe, M. T. l'invoque à son tour (p. 335-6). C'est un véritable *tarte à la crème*, dont la Géographie linguistique fait un abus certain.

Pour ne pas avoir donné pleinement dans le panneau, je suis accusé aujourd'hui d'avoir écrit un livre qui « tout flambant neuf qu'il est, se

Digitized by Google

révèle presque partout comme singulièrement vieillot » (Terracher, 337). Hélas ! oui. Les livres vieillissent comme les hommes. Celui-ci vient treize ans après certaine *Etude de dialectologie landaise*, un des premiers essais où la géographie linguistique ait été associée systématiquement à l'histoire et à l'expérimentation. Hélas ! oui. Voici vingt ans que, dès 1904, avant « *Scier* » *dans la Gaule romane* de MM. Gilliéron et Mongin, l'attention des linguistes a été attirée, à propos de béarn. *tʃaraque* (*Rom.* XXXIII, 412-3), sur la configuration géographique des aires comme preuve des phénomènes de contamination.

M. T. n'essaie point — et pour cause — de me contester cette revendication de priorité que j'ai formulée pourtant dans mon livre en termes explicites (*Linguistique*, 390). Il aime mieux chercher à me mettre en contradiction avec M. Foulet, avec M. Brunot, avec M. Meillet (p. 337-8), avec Diez (338-40), — avec les vivants et les morts !

Toute cette chicanerie — dont je pourrais si aisément faire justice — ne changera rien à rien.

P. 343-50. Ce paragraphe est précieux, car M. T., pour conclure, nous y révèle ses conceptions en matière de phonétique. Il faut, assure-t-il, accorder plus de place qu'on n'a fait jusqu'ici à l'oreille. — Ce qu'a écrit à ce sujet l'abbé Rousselot dès 1908 (*Principes*) lui a sans doute échappé, ou bien lui a paru périmé. — La science marche si vite ! — Quant à mes « analyses phonétiques intégrales », le « jeu mécanique des organes phonateurs, assure M. T., y a le rôle essentiel, pour ne pas dire unique ». Ce faisant, je méconnais les enseignements de la phonétique expérimentale, qui a « substitué à la lettre, à l'image visuelle, l'union étroite et indissoluble de la formation et de la perception du son ». — Je ne rappellerai pas ce que j'ai concédé à M. Gilliéron sur l'action de l'homonymie, où, je suppose, le sens de l'ouïe est directement en jeu. Mais la partie centrale de tout mon volume, *Lois phonétiques*, « *lois aveugles* », n'est-elle pas consacrée à montrer l'influence, sur l'évolution phonétique, d'une conception intellectuelle, synthèse subconsciente de toutes les notions dont s'accompagnent la production, l'émission et la perception des sons ? On y suit les effets de la norme syllabique ; et cette norme se révèle comme la résultante d'une combinaison entre les images motrices et auditives, dont l'union est si étroite dans la réalité vivante du langage. La notion d'aperture sur laquelle est fondée la théorie de la syllabe, implique une action et une réaction réciproques du sens auditif et du sens musculaire. M. T. n'a pas lu d'assez près ni médité suffisamment ce chapitre X, qu'il a pourtant copieusement critiqué, mais qui, au témoignage de M. Meillet — sans parler d'autres juges en l'espèce moins sévères — aurait suffi à rendre désirable la publication de tout le volume.

Mon censeur opiniâtre s'est attaché uniquement à y relever les emprunts de doctrine que j'ai pu faire à d'autres linguistes, à F. de Saussure, à MM. Grammont, Meillet, Vendryes : « Paré des plus belles plumes d'autrui, explique-t-il (p. 346), muni d'un panier à casiers bien séparés et soigneusement étiquetés, M. Millardet va, et fait sa cueillette. »

Digitized by Google

J'aurais trop beau jeu à railler à mon tour M. T. et à prouver que j'ai toujours indiqué mes sources et rendu à César ce qui appartient à César. Il me serait non moins facile, dédaignant M. T., de citer l'exemple d'autres linguistes qui ont emprunté de toutes mains, qui ont eu, il est vrai, le mérite considérable de savoir choisir chez les autres les idées fécondes, de se les être assimilées, de les avoir exposées d'une manière lumineuse, d'en avoir tiré toutes les conséquences utiles, mais qui ne se sont pas crus obligés de nommer chaque fois les savants, français ou étrangers, dont ils se sont inspirés.

Je ne m'étendrai pas sur ce chapitre. Je préfère répondre au dernier reproche qui m'est fait, et auquel, l'avouerai-je ? je reste moins insensible. Je ne suis pas le conservateur à tous crins qu'on prétend. Une citation tronquée de mon analyse de la *Pensée et la Langue*, œuvre de M. Brunot, ne suffit pas pour me convaincre de misonéisme (v. Alphonse Bayot, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1923, p. 734). Sans revenir sur ce que j'ai exposé plus haut (p. 420), je ferai simplement observer que les pires réacteurs, au moins en matière de science, sont ceux qui annoncent une révolution et procèdent à un bouleversement général des connaissances et des méthodes, sans mettre à la place de ce qu'ils ont la prétention de détruire, un système précis, une interprétation à la fois cohérente et réaliste de la nature. Des marques de dédain pour « les cadres traditionnels » du savoir, des déclamations sur le progrès indéfini, un salmigondis de faits accumulés sans mesure et sans discernement ne sont pas pour nous faire saisir cette chose insaisissable, la vérité, que — suivant la remarque d'Herbert Spencer — la science doit s'attacher à serrer toujours de plus près, sans avoir à espérer l'atteindre jamais complètement.

Une méconnaissance profonde de cette fin de la science — la fin véritable, — une incompréhension des faits étonnante chez un critique qui se pique d'un tel réalisme, une désobligeance et une mesquinerie ininterrompues, un parti pris continuel de déplacer la question, des naïvetés, des ignorances savamment dissimulées sous le fatras d'une érudition livresque et mal digérée, enfin, ce qui est plus grave que tout, un défaut accusé de rectitude dans le jugement, voilà quelques-unes des faiblesses que nous révèle chez M. Terracher l'examen détaillé de son article.

Par contre, il faut lui reconnaître une ambition louable de tout juger par lui-même, ce qui l'entraîne nécessairement à remonter chaque fois *ab ovo*, à tout remettre en question, à vouloir tout reconstruire, tâche le plus souvent au-dessus des forces même d'esprits vigoureux. Il faut lui reconnaître sans réserve un véritable génie de la vérification. A ce goût méticuleux, à ces aspirations critiques, si M. Terracher savait joindre un peu de fermeté dans le raisonnement, un certain sens philosophique des questions, un sentiment juste des réalités linguistiques, avec deux doigts d'originalité vraie, et avec un grain de finesse, il se mettrait certainement hors de pair.

Digitized by Google

Les faits, en particulier les faits du langage, si nuancés, si complexes, demandent à être observés avec rigueur, collectionnés en nombre, interprétés avec souplesse. Les philologues qui se contentent de les accumuler, non seulement n'arriveront jamais au bout de leur tâche — car de toutes les entreprises de la science, c'est celle qui risque de demeurer toujours le plus inachevée, — mais encore ne parviendront jamais à donner, des choses, une notion rationnelle.

Seule, la linguistique générale, dont on se hasarde aujourd'hui à médire, permet de s'élever au-dessus des contingences particulières de chaque idiome et donne une vue d'ensemble sur l'état des langues, sur le mouvement des langues. Elle repose sur l'expérimentation, sur l'histoire, appliquées à la comparaison non plus seulement de deux ou plusieurs langues, mais de deux ou plusieurs familles de langues, les plus éloignées (v. A. Cuny, *Études prégrammaticales*, Paris, 1924), et même, sous sa forme idéale pratiquement irréalisable, de toutes les langues. C'est elle qui fournit aux chercheurs le fil d'Ariane propre à les guider dans le labyrinthe des idiomes particuliers. Sans elle, la linguistique romane et à plus forte raison la dialectologie gallo-romane restent d'un assez mince intérêt. Les romanistes qui écarteraient de parti pris les enseignements de la linguistique générale, risqueraient de se laisser submerger sous la masse énorme, brute, inintelligente des faits. Dans le chaos des phénomènes, l'intelligence seule peut mettre de l'ordre, saisir des rapports constants au milieu d'une apparente incohérence, et nous élever à une conception vraiment scientifique.

La Doréderie, par Ars (Charente),
octobre 1924.

Georges MILLARDET.

Le Gérant : M. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

JUN 7 1926
PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

TOME LXII

VIIe SÉRIE — TOME II

XXI-XXIV

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1924

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXXIV

Digitized by Google

SOMMAIRE DU N° 21-24

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1924

Bibliographie

Pages

W. Meyer-Lübke. — Einführung in das studium der romanischen sprachwissenschaft, 3e éd. (Ronjat) 423
F. Arnaud et G. Morin. — Le langage de la vallée de Barcelonnette (Ronjat) 432
R. Menéndez Pidal. — Manual de gramática histórica española, 4e éd. (Ronjat) 435
A. Brügger. — Les noms du roitelet en France (Ronjat) 436
R. Lenz. — La oración y sus partes (Ronjat) 437
H. Mayer. — Einfluss der vorchristlichen Kulte auf die toponomastik Frankreichs (Ronjat) 438
G. G. Nicholson. — Recherches philologiques romanes (Ronjat) 441
I. Pauli. — Le vocabulaire d'A. Daudet (Ronjat) 442
F. Restrepo. — Diseño de semántica general (Ronjat) 444
G. Rohlfs. — Das romanische *habeo*-futurum und konditionalis (Ronjat) 444
Språkvetenskapliga Sällskapets i Uppsala forhandlingar 1913-15 (J. R.) 445
H. Thomas. — Spanish and Portuguese romances of chivalry (Ronjat) 446
F. Villon. — Les ballades en jargon du ms. de Stockholm (J. R.) 447
P. H. Ureña. — La versificación irregular en la poesía castellana (Ronjat) 447
G. Cohen. — Ronsard, sa vie et son œuvre (Vianey) 448
G. Michaut. — Les débuts de Molière à Paris (Vianey) 450
G. de Socio. — Le président de Brosses et l'Italie (Vianey) 452
M. Ibrovac. — José-Maria de Heredia, sa vie, son œuvre. — Les sources des Trophées (Vianey) 453, 456
A. Dupouy. — Rome et les lettres latines (G. R.) 456
J. M. de Casacuberta. — Bernat Metge, Lo Somni (Fouché) .. 457
E. Schopf. — Die konsonantischen Fernwirkungen (Grammont) 457
A. Trombetti. — Elementi di glottologia (Grammont) 468
Lucrèce. — Ed. Ernout (M. G.) 470
M. Jeanneret. — La langue des tablettes d'exécration latines (Grammont) 471
A. Sommerfelt. — De la conservation dissimilatrice des phonèmes (M. G.) 472
G. Cohen. — Écrivains français en Hollande (M. G.) 472
J. Vianey. — Chefs-d'œuvre poétiques du XVIe siècle (M. G.) .. 473
Journal de Psychologie, XVIII, 8-9 (M. G.) 474
A. Meillet et H. de Willman-Grabowska. — Grammaire de la langue polonaise (Grammont) 475

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

W. Meyer-Lübke. — Einführung in das studium der romanischen sprachwissenschaft, dritte neubearbeitete auflage. *Heidelberg, Carl Winter*, 1920, XVI-301 p. in-8°.

C'est là sans doute le plus beau livre du maître romaniste ; c'est là surtout qu'il a su tirer de sa magnifique érudition des vues d'ensemble justes et fécondes. On en voudrait plus encore : on ne prête qu'aux riches, et on attend beaucoup de ceux qui ont beaucoup à donner.

La nouvelle édition n'est pas une refonte totale, mais elle contient des remaniements judicieux et nombre d'additions utiles, sous l'influence, qu'on pourrait désirer encore plus efficace, des vues que F. de Saussure et ses disciples ont ouvertes sur les grands fénomènes de la linguistique et de la fonétique. Le point de vue social et le point de vue géografique sont bien mis en lumière (v. notammenr §§ 65-73, 79, 85-91 et, pour les emprunts au germ., § 46), et l'auteur montre avec force qu'aucun atlas linguistique, si parfait qu'on le suppose, ne dispensera jamais de recourir, pour des études vraiment pénétrantes, aux dictionnaires, aux grammaires et aux textes suivis. Il est fait place due à l'analogie, à l'étimologie populaire, aux collisions d'omofones (§§ 77-78, 80-3).

Le principal remaniement porte sur la seconde partie du livre, la plus étendue. Au préambule (istoire et géografie de la *Romania* et classification des langues) et à la première partie (composition du vocabulaire) il n'a été apporté que des changements et des additions de détail, notamment sur les emprunts à l'arabe (§§ 47-9, limités a peu près exclusivement à l'esp. et au port.) La seconde (objet de la linguistique romane) commençait par un chapitre *Biologische aufgaben*, auquel correspondent maintenant deux chapitres : *Charakteristik und systematik* ; *Methodik* ; suit, comme précédemment, le chapitre *Palâontologische aufgaben*. Ce qui i est dit est toujours intéressant, et généralement juste, mais n'est pas présenté, malgré le programme du § 50, en tenant un compte suffisant de la distinction fondamentale entre sincronie et diacronie. On approuvera l'idée de donner une description pure et simple d'états de langue (ici le fr. et l'it., §§ 55-8) et des tendances qu'ils

Digitized by Google

révèlent. Malheureusement la description du fr. est pour l'essentiel empruntée à un livre de M. Herzog qui est beaucoup vanté § 62, mais qui m'a toujours, ainsi qu'à J. Acher (v. *R.L.R.* 1913, p. 520-5), causé un vif étonnement. On i voit p. ex. que le fr. posséderait des *r* et des *l* comparables à ceux de all. *mutter*, *fackel* etc..., qu'on dirait communément *je le veux voir*, que *je veux avoir chanté* peut signifier « j'ai voulu chanter » ; on i trouve des vues au moins prématurées sur l'évolution de fr. *o* ouvert vers *œ*, des idées tout à fait fausses sur l'accent d'insistance, etc.... L'auteur ne semble pas connaître le *Traité pratique de prononc. fr.* de M. Grammont.

La confusion entre sincronie et diacronie entraîne à la fois de l'indécision et des contradictions dans la classification des langues romanes. Celle à laquelle s'arrête M. M.-L. n'est qu'un compromis entre des critères inconciliables. Si le franco-provençal n'est qu'une variété du français (§ 21) et si l'on admet le provençal comme langue distincte principalement à cause de son développement littéraire (§ 17), il faudrait ou ne faire qu'une langue de l'ispano-portugais ou indiquer qu'on sépare le port. de l'esp. pour la même raison que le prov. du fr. Il faudrait surtout mettre en relief de grands faits (l'*apenninobalkanique* maintenant les cons. intervoc., l'*alpino-pirénéen* les altérant, — vue importante de M. Bartoli —, les caractères communs au sarde du centre et du S. et au roman d'Ibérie et du S. de la Gaule, — etc...), puis noter que des lignes d'isoglosses anciennes et importantes peuvent recouper des limites de langues indiscutables (cf. Meillet, *Les dialectes indo-européens*, notamment p. 120), enfin marquer la situation tout à fait particulière que fait au français moderne son régime accentuel absolument isolé dans la *Romania* et même, je crois, dans toute l'Europe, et sûrement très rare ailleurs. La classification des dialectes italiens a été heureusement améliorée, mais celle du gallo-roman reste très défectueuse (§ 22).

Plusieurs discussions fonétiques manquent de décision, de vues générales. Le § 127 semble rattacher le cas de *di* < *die* etc... à un lat. *die*, tandis qu'au § 128 le traitement *i* est correctement expliqué par la différenciation (improprement appelée *dissimilation*, comme § 68, tandis que l'expression *differenzierung* est employée § 234).

Ce cas et celui de *qu(i)ētus* etc... (§ 129) ne devraient pas être séparés de *par(i)ete* etc... (§ 111), ni de *alīēnu* (§ 161), puisqu'il s'agit toujours de voy. en iatus, et il i aurait à tous égards avantage à faire intervenir le fait capital de l'aperture au lieu de la notion vague qu'expriment les adj. *schallstärker*, *schallkräftiger* (§§ 111, 184) ; cf. Millardet, *Ling. dial. rom.* 325-334. Au § 68 on dit que les voy. longues sont sujettes à diftongaison, ce qui est incontestable, et on cite des ex. de voy. fermées (longues en lat. classique), mais la diftongaison romane atteint de préférence des voy. ouvertes (brèves en lat. classique). Puisque *-ĭcu*, *breve*, *clāve*, *bove* sont en fr. *-ié*, *bref*, *clef*, *bœuf* et que *Deu* est *Dieu*, je pense que *œuf* remonte à **ǫvu*, et non à **ǫu* (§§ 129, 150) ; la doctrine sur l'amuïssement de lat. *-v-* serait à revoir d'après Juret, *Domin.*

Digitized by Google

et résist. 192-255, *M.S.L.* XX, 206-7 et *Manuel de phonét. lat.* 127-138, 157, 162); v. prov. *riu* peut être *rīvu* aussi bien que *rī(v)u* : cf. *breu, clau, bou* etc... It. *oca*, fr. *oie*, esp. *oca* sont expliqués § 182 par *avica* (il faudrait un astérisque), it. *oca*, fr. *oie*, v. prov. *aüca* § 135 par *auca* ; or *auca* exige **av(i)ca*, *oie* ne peut remonter qu'à *auca*, it. *oca* s'accommoderait p.-êt. des deux, et esp. *oca*, comme *poco* < *paucu*, indique une ancienne prononciation *-wk-* pour lat. *-uc-* (cf. Grammont *B.S.L.* XXIV, 56). Le § 209 fait état d'une intensité initiale lat. qui est bien compromise depuis les recherches de M. Juret (*M.S.L.* XXI, 98-107). L'exposé relatif a *alacer*, *anate* etc... (§ 131) ne tient aucun compte de ce que M. Ernout nous a appris (*Les éléments dialectaux du vocab. latin*) ; celui qui suit, sur la syncope (§§ 132-6), n'est plus au courant pour le lat. (v. Juret, *Domin. et résist.* 113-258, *M.S.L.* XXI, 93-8, 168-186 et *Manuel de phonét. lat.* 266-286, 298-332), et n'i a jamais été pour le roman (v. notamment *R.L.R.* LX, 470 et LXI, 162-3). La différence de timbre entre les longues et les brèves du lat. n'est pas un développement ultérieur (§113), mais un fait congénital attesté notamment par l'accord avec les autres langues italiques et les emprunts du lat. au gr. (cf. Meillet, *B.S.L.* XVI, cccxxj), et le fait que le roum. distingue *ă* de *ō*, mais non *ĭ* de *ē*, ne prouve pas que *ŭ* ait été auditivement plus différent de *ō* que *ĭ* de *ē* : une voy. à deux mouvements articulatoires essentiels et bien nets résiste en général mieux à l'altération ou à la confusion qu'une voy. qui n'en a qu'un, ainsi le roum. diftongue *ĕ*, mais non *ŏ* (*perdit, porcu* > *pierde, porc*), et l'esp. conserve *-ŭ*, *-ō*, mais amuït *-ĭ*, *-ĕ* (*-ātu, dīcō, sĭtĭ(m), hodiĕ* > *-ado, digo, sed, hoy*). § 101, port. *trazer*, comme le tème prov. de prés. *traz-*, postule **tracere* (refait d'après *traxī, tractu*) au lieu de *trahere*.

En présence de esp. *oso*, gasc. pirénéen *ous*, on se demandera si *-rs-* avait une autre valeur dans *ursu* que dans *sūrsu* > *suso* ~ *sus* (§ 153) ; roum. *urs*, it. *orso*, fr. *ours* peuvent s'expliquer par réfection sur des dérivés ayant une alternance *-rs-/-s-* (cf. *R.L.R.* LX, 472). § 100, plusieurs parlers prov. à traitements tels que *ouolh* < *oleu*, *canja* ~ *changna* < *cambiāre*, *orge* ~ *ors* < *hordeu* montrent que v. prov. *oli*, *simi*, *cambi*, *ordi* ne présentent pas un trait. populaire. Il est impossible de tirer directement *caissa* de *capsa* (§ 152) pour une langue qui continue *-ps-* par *-s-* ou par *-us-*, résultats attendus (comme *-t-* et *-ut-* pour *-b't-*), et probablement autrefois en alternance *-us-/-s-*. V. prov. *eis*, à côté de *es*, *eus* < *ipsu*, peut s'expliquer par *ipsius* (*-psy-*) ou par *ipsi* devant voy. init. de mot étroitement lié (id.), *geis* par *gypseu* substitué à *gypsu* comme p. ex. *fāgeu* (*fai* ~ *fach*) à *fāgu* (*fau*) ; mais, si l'on conçoit aisément « de plâtre, de être » au lieu de « plâtre, être », on ne voit pas bien **capseu* « de boîte » remplaçant **capsa* « boîte ». Une explication à tous égards meilleure consiste à admettre avec M. Niedermann (*Neue jahrb. f. d. klass. altertumsgesch.* 1912, p. 337) que dans le lat. vulg. d'Italie se manifestait de bonne eure la tendance qui a conduit à l'état it. *ss* < *ps*, *bs*, *x* intervoc. comme *tt* < *pt*, *bt*, *ct*, et qu'il i avait en circulation nombre de variantes populaires et puristes (ou crues

Digitized by Google

telles) ; dans les écoles de la Gaule et de l'Ibérie et dans les familles qui faisaient venir des précepteurs romains[1] on s'appliquait p. ex. à prononcer *fluctuāre*, *capsa*, et non *fluttuāre*, *cassa*, mais on pouvait intervertir : **flupt(u)āre*, **ruptāre* > fr. *flotter*, *roter* ; **caxa* > **caxu* > *cais* prov. *caisso*, esp. *caja* ; *capsu* > v. prov. *cas*, *caus* « chas », **caxu* > *cais* « mâchoire » ; le *Tres. d. Fel.* et la carte *absinte* de l'*Atl. ling. de la Fr.* donnent des tipes en *auss-* < *absinthiu* et en *eis-* < **ais-* < **ax-*.

Les ex. du § 141, *Agustus* etc..., pourraient faire croire que la dissim. *au* — *u* > *a* — *u* est liée à la position de *au* avant l'accent ; il n'en est rien (v. Niedermann, *Contrib. à la crit. et à l'explic. des gloses lat.* 25-7, 48), et par conséquent *Ascoli* (§ 268) continue normalement *A(u)sculu*. L'étim. *qu(i)rītāre* > fr. *crier* est très douteuse (v. *R.L.R.* 1916-7, p. 124 et Grammont, *R.L.R.* 1901, p. 138) ; *planca* est attesté en lat., tandis que **palanca* ne l'est pas, ni **palanga* (§ 108) : it. esp. *palanca* me semblent reposer sur le croisement de *planca* et de πάλαγξ ; cela rend bien problématique le *dissimilatorischer vokalschwund* du § 142, où il aurait fallu citer p. ex. *d(i)rēctu* ; d'ailleurs, là comme dans *cer(e)bellu*, *vet(e)rānu*, il i a, peut-on penser, plutôt syncope que dissimilation. Pour la dissim. consonantique, aucune théorie, et seulement une douzaine d'ex. en désordre (§ 166). Je ne vois rien, ni en lat. ni en rom., qui appuie une anaptixe telle que *teneberae* (§ 116). § 190 : *-aut* < *-avit* n'est pas panroman ; les formes romanes de prétérit supposent, pour la plupart, des amuïssements de lat. *-v-* (v. notamment Juret, *Domin. et résist.* 213-221, 230-2).

L'explication de fr. *it* < lat. *ct* par une prononc. celtique *χt* (§ 237) méconnaît toute fonologie, toute géografie et toute istoire. La réalité est autre. Les langues à coupe sillabique et à explosions très nettes, celles qui n'altèrent pas les cons. intervoc. (roum., it. du centre et du S., l'*apennino-balkanique* de M. Bartoli ; cf. Meyer-Lübke, *Mtteil. des rum. Instituts*, p. 8, 27, 31, 40-1 et Meillet, *Ling. hist. et ling. gén.* 58) différencient *ct* en *pt* (roum.) ou l'accomodent en *tt* (it.). Le reste du domaine rom. manifeste d'autres tendances : cons. très liées à une voy. suiv., d'où altération des intervoc. ; coupe sillabique moins nette, d'où, en débit rapide, presque simultanéité des contacts pour *ct*, grande surface de la langue rapprochée de la voûte palatine, mouillure (cf. Rousselot, *Etudes de prononc. Paris.* I, 26, 65, extr. de *La Parole*, n° 7, a. 1899, et Menéndez Pidal, *Manual de gram. ist. esp.* 4e éd. p. 117). Les mêmes considérations expliquent par ex. que *x* devienne en fr. et en

1. Des filologues ont objecté que le lat. s'est implanté « par voie populaire ». Qu'en savent-ils ? l étaient-ils ? Moi non plus, mais qu'on observe la substitution du français au provençal, ou celle de l'allemand au rétoroman, ou celle du russe à l'arménien, ou celle de l'anglais à l'irlandais et au gaélique d'Écosse, etc.., etc...., on verra toujours le proces se réaliser en descendant l' « échelle sociale », — et de même p. ex. pour l'abandon des costumes nationaux. Cf. d'Arbois de Jubainville, *Rev. des pat. gallo-rom.* 1887, p. 161 et suiv.

Digitized by Google

prov. *is*, en gasc. *ich* ou *ch*, en cat. v. esp. port. *x* (= *š*, par *yš*), contre roum. *ps*, it. *ss* ; le groupe particulièrement difficile *gn* (réversion de souffle, *yama* des fonéticiens indous) est *ñ* même en it. du centre, mais *mn* en roum., *mun* ~ *un* ~ *von* en Calabre et dans les Pouilles. Si donc *ct* devient un groupe de cons. mouillées, partant mal occludées, à points d'articulation rapprochés, en somme un groupe instable, on pourra attendre des fixations telles que *it* (fr. etc..., différenciation d'aperture et de mouillure en conservant à peu près les points d'articulation primitifs) ou *ch* (esp. etc... fusion en un fonème à point d'articulation moyen), dont *ich* n'est en quelque sorte qu'une variété redondante, se présentant en bordure ou en îlots entre des aires de *it* et de *ch* ou à l'intérieur d'une aire de *ch* (nombreux ex. en domaine prov. et entre l'Espagne et le Portugal : v. notamment les cartes *droit devant nous* et *la main droite* de l'*Atl. ling. de la Fr.* et Krüger, *Stud. zur lautgeschichte westspan. mundarten*, p. 235). On a des parallèles en slave : v. Vondrák, *Vergl. slav. gramm.* I, 270-1 et Meillet, *Études sur l'étim. et le vocab. du v. sl*, 179-182. La fixation en *it* est constante devant *r*, ex. *sector* > *sèitre* dans des parlers prov. qui ont *fa(ch)*, *-cho* < *factu*, *-a*. La mouillure peut atteindre tout un groupe de trois cons., ex. v. prov. *sainch*, *saint*, *sanch*, *sant* < *sanctu*, *coinda* ~ *conja* < *cogn(i)ta*. Les résultats ont été fixés à des dates qui varient beaucoup avec les parlers : ainsi le dernier élément des groupes continuant *ct*, *nct* était déjà *t* en daufinois, mais encore une sorte de *t'* en lionnais, quand *a* a conformé son articulation à celle d'un fonème palatal précédent, d'où dans les textes médiévaux *faita*, *sainta* (*-t-*) ~ *faiti*, *sainti* (*-t'-*, passé à *-t-* après avoir agi sur *-a-*).

§ 59 : l'explication de lat. *cl* < *tl*, fondée sur le caractère vélaire de *l*, ne convient pas à d'autres langues qui ont le même changement avec *l* alvéolaire, — changement constaté dans beaucoup de langues très diverses (v. notamment Niedermann, *Essai d'étym. et de critique verbale latines*, p. 35-6, 100), et dont la genèse a été exposée récemment par M. Grammont (*B.S.L.* XXIV, 25-7).

§ 69 : la présence de sourdes douces en it. du S. ne suffit pas à prouver un tel stade pour toute la *Romania* entre les sourdes fortes lat. et des sonores douces rom., stade qu'aucun fait roman ancien ne me semble exiger. La discussion des §§ 234-6 sur le passage de *ū* à *ü* est fort intéressante, mais contient des erreurs de fait : *pyuze* est une mauvaise grafie du continuateur actuel de *pūl(i)ce* en domaine prov., il faudrait noter *piuze* ; le tipe *püze* est loin d'être pangascon ; d'autre part *piuze*, **siure* < *pūl(i)ce*, *sūber* et *viela*, *muola* < *vī(l)la*, *mūla* n'ont pas exactement la même genèse. Les grammairiens provençaux du moyen âge ne visent guère que des règles grafiques, et les textes littéraires offrent des négligences de grafie et des licences poétiques dont on ne peut tirer aucune indication cronologique nette et sûre : v. notamment *Leys d'Amors*, éd. Gatien Arnoult t. I p. 16-20 et II p. 50, éd. Anglade t. II p. 33, Appel, *Prov. lautlehre*, p. 27, Elise Richter, *Zeitschr. f. rom. phil*, XLI, 93. Il est certain que le passage de *u* à *ü* est postérieur à la

Digitized by Google

désocclusion de *c* devant *e*, *i*, sans quoi *cūlu* serait **çūl* etc..., et non *cūl* etc..... A côté de *piuʒe*, *piutʒ*, ancêtre de formes actuelles telles que langued. gasc. de l' E. *piuse*, bordelais et landais du N.-O. *piuts*, le v. prov. a dû avoir **pūʒe*, **pūtʒ*, d'où *pūʒe* dans plusieurs parlers du Limousin, *pūs* dans l'E. et le S. des Landes, en Béarn et en Bigorre : *piuʒe*, différenciation de **pūuʒe*, semble indiquer qu'on avait *ū* < *u* avant le passage de *l* devant *ʒ* à *w* ou *u* second élément de diftongue, car **puuʒe* < **pulʒe* serait devenu **puʒe*, qui est précisement un stade intermédiaire de l'autre tipe : *pūlice* > **puleʒe* > **pulʒe* > **puuʒe* > **puʒe* > **pūʒe*. Donc dans une partie du Limousin et de la Gascogne *ū* < *u* est postérieur à *w* < *l*, ailleurs antèrieur, ce qui concorde avec ce qu'on peut savoir pour *w* < *l* et donne des dates absolues — d'ailleurs vagues — entre le Xe et le XIIIe siècles. *Piuʒe* et **siure* (conservé surtout en Provence, avec l'évolution secondaire *siéure*) proviennent de différenciations de *ū* par *w* ou *u* suivant dans **pūuʒe*, **sūure*, où *-u-* continue lat. *-l-*, *-b-* ; dans les représentants de *vī(l)la*, *mūla* un mouvement compensatoire de la langue (cf. Grammont, *B.S.L.* XXIV, 88) a produit un fonème intercalaire plus ou moins différent de *i ū* : v. prov. *viela*, *viala*, assez largement conservés en Gascogne (*bielo* ~ *-a* ~ *-e*) et en Auvergne (*vialo* ~ *-a*), *mūola* qui par des différenciations nouvelles donne *mūelo*, usité notamment à Marseille, *mioló* à Arles, en Languedoc et Guyenne, etc.... On remarquera que *-ū-* est final de sillabe dans *mūla*, non dans **pūuʒe*, **sūure*, ce qui, outre la différence entre *-l-* et *w-* ou *-u-*, explique la divergence des résultats. Le raisonnement de M. Meyer-Lübke ne me semble pas tenir un compte tout à fait suffisant de ces faits très complexes.

§ 75 : je crois inutile de faire intervenir des emprunts interdialectaux (les emprunts de fonèmes sont quelque chose de tout à fait exceptionnel) pour expliquer des formes actuelles prises par un *č* rom. qui, quand il se modifie, obéit à deux tendances très répandues : perte de l'occlusion, *š* ; avancement du point d'articulation, *ts* ; les deux effets cumulés, *s*, *ṗ* ; j'ai entendu en Périgord des *ṗ* précédés d'un élément occlusif plus ou moins net. § 239, *pede*,, *nūdu* > v. prov. *pe*, *nu*, par *ped*, *nud* : cela n'est vrai que pour certains parlers ; d'autres ont dû avoir *pe*, *nutʒ* (ancêtre du *nus* actuel de Provence et d'ailleurs), puisque *nitʒ* est attesté en v. prov. à côté de *ni* < *nīdu* : l'oppostion entre *pe*, *fe* < *fide* etc... et **nutʒ*, *nitʒ* ~ *nu*, *ni* s'explique par la cronologie combinée de l'altération de *d-* et de l'amuïssement de *-e-*, antérieur à celui de *-u-* (lat. vugl. *-ɔ*), comme le montre p. ex. l'esp. qui amuït le premier et conserve le second (*paʒ*, *-aʒo* < *pāce*, *-āceu*). Prov. *ciéune*, lang. *ciune* < *cycnu*, prov. *sauna* < *sangu(i)nāre* et autres montrent que la résolution d'une occl. vélaire en *w* n'est pas liée à la séquence d'une labiale ; le § 156 est à corriger en ce sens, et on notera que *w* est remplacé, dans les langues qui n'admettent pas de diftongues à élément faible *u*, par *l* qui peut ensuite passer à *l* (*sagma* > *sauma* ~ *salma*, etc....)

Mattinus pour *mātūtīnus* (§ 136) est-il une aplologie ou superposition sillabique, ou une pure licence poétique ? En tout cas rien de ce que nous

Digitized by Google

savons de la sincope en lat. ne peut expliquer cette forme, et il ne me semble pas douteux que *mātū-* est conservé d'autre part, ainsi que **matlū-* (cf. *tinnire* à côté de *tinīre* ; v. Grammont, *M.S.L.* VIII, 319-320 et XIX, 269, Haberl, *Zeitschr. f. rom. phil.* 1910, p. 35 et suiv. Juret, *M.S.L.* XX, 195 n. 1 et *Manuel de phonét. lat*, 151-5, H. Zimmer, *Zeitscher. f. vergl. sprachforsch.* XXXII, 172-4, Meillet, *M.S.L.* XXII, 62-3 et *Ling. hist. et ling. générale*, p. 198). On trouve en v. prov. *matd-*, *madt-*, *matt* et *mati(n)*, et l'*Atl. ling. de la Fr.* enregistre pour Seilhac en Bas-Limousin *madin*, pour divers parlers du Aut-Limousin *mandi*, tipe à anticipation de *-n* continuant v. prov. *mandi(n)*, comme dans plusieurs parlers lang. et gasc. *maiti(n)* continue le tipe v. prov. à anticipation de *-i-* ; le tipe *mati(n)* est répandu dans le reste du domaine gallo-roman. En domaine prov., la sincope avant l'accent est postérieure à l'altération des cons. intervoc. : *madi(n)* pourrait remonter à *māt(ū)tīnu*, *mati(n)* à *mattīnu*, mais il me semble préférable de ne pas séparer les deux formes, qui peuvent toutes deux s'expliquer par **mātlūtīnu* dégageant un groupe rom. *-td-*. Ce groupe donne une sourde dans it. *netta*, v. prov. *neta*, fr. *nette*, esp. *neta* < *nit(i)da* (je ne vois rien qui décèle un emprunt de l'it. et de l'esp. au v. prov. admis par le *Rom. et. wtb.* s. v. *nitidus*). Mais les ex. similaires (occl. sourde + occl. sonore) sont très rares ors de composés sentis comme tels, et par conséquent non probants, ainsi gasc. *capbat* < *capu(t) (ad) valle(m)*. Dans les mots non analisables, des uit autres groupes concevables sept manquent (*pb*, *pg*, *tb*, *tg*, *cb*, *cd*, *cg*) et un (*pd*) est équivoque : *sado*, *tèdo* de certains parlers ont pu être refaits sur les masc. *sade*, *tède* < *sap(i)du*, *tep(i)du*, avec sincope postérieure au passage de *-p-* à *-b-*, tandis qu'elle est antérieure pour le fém. (cf. en fr. l'opposition de *dette* et de *malade*, fixés l'un sous le tipe fém., l'autre sous le tipe masc.) ; l'étim. it. *ratto*, fr. prov. *rat* < *rap(i)du* n'est pas certaine. D'après v. prov. *neta*, auquel on peut joindre *puta* < *pūt(i)da*, et *mat-* ~ *madi(n)*, il semble que *-td-* est ballotté entre la dominance de l'explosive (sonore) et celle de la sourde (implosive), d'articulation plus énergique que la sonore, cf. gasc. *as hàmi* etc.. devenant *assàmi*, et non **abhàmi* (v. Millardet, *Petit atlas ling. d'une rég. des Landes*, p. 85-8, 148), parce que *-s* est plus ferme que *h-*, et les faits arabes notés par M. Grammont dans *B.S.L* XXIV, 5. Finalement certains parlers admettent *-d-*, mais seulement devant l'accent, conformément à une tendance générale (cf. *R.L.R.* LX, 471-2 et Grammont, *B.S.L.* XXIV. 35-6 et 53-60). L'ésitation s'explique par le fait que dans *-td-*, pendant un certain temps, *-t-* a pu conserver l'explosion nette d'une intervoc. lat., rester distinct à ce point de vue, d'une implosive originaire (cf. Juret, *Gloss. du pat. de Pierrecourt*, p. 43).

La substitution ou l'adjonction de *et puis*, en prononciation négligée *epi*, à fr. *et*, de *emai* à prov. *e*, ne me semble pas s'expliquer purement et simplement par la brièveté de *et*, *e* (§ 84) : dans son étude sur le *Renouvellement des conjonctions* (*Ann. de l'Ec. prat. des Hautes Études*, 1915-6 et *Ling. hist. et ling. gén.* 159-174) M. Meillet a montré que « la première et la plus importante » des causes en action ici « consiste dans

Digitized by Google

le besoin qu'éprouve le sujet parlant d'être expressif, de bien faire sentir sa pensée et d'agir sur son interlocuteur. »

Les §§ qui traitent des noms de lieu (263-285) ont été étendus et améliorés, et c'est une des meilleures parties du livre. On i remarquera l'observation très juste sur les emprunts de forme pour les noms de localités importantes (§§ 270-1). Par contre, on a supprimé le § 73 de la 2e éd., sur les effets de la vitesse du débit, qu'il aurait mieux valu garder, en le mettant au point. Je regrette aussi qu'on n'ait pas rétabli l'avis énergique et salutaire de la 1re éd., § 216 : « Auf keinem gebiete der sprachwissenschaft hat der dilettantismus so wilde blüten getrieben und die forschung geschädigt wie auf dem der ortsnamenkunde. »

§ 33 : à côté de *arepennis*, esp. *arapende* aurait été à citer comme attestant une variante celt. en *-nd-*. §§ 34-5, 246 : je ne connais pas *brogo* en prov., mais seulement *bro*, *brovo*, *broue* et autres variantes, toujours avec traitement populaire du *-g-* de celt. *broga* ; le renvoi du § 34 au § 247 est faux, corr. 246 ; prov. cat. *bez* (attestés ? prov. mod. *bes*) < **bettiu*, mais galic. *bidoo* < **betulu* : à ces empr. au celt. ajouter *bief* etc.... (v. *R. L. R.* 1914, p. 523 et Vendryes, *M. S. L.* XXI, 43-4). § 83, *phasanus* : la forme attestée est *phasianus*. § 124 on aurait pu noter que *tundere* et autres sont des variantes dialectales pour *-on-* (v. Ernout, *Les élém. dial. du vocab. lat.* 64-5). § 180, rayer l'astérisque de *rabia*. § 182, le nom. *serps* « serpent » se trouve chez Venantius Fortunatus. § 187, je n'ai pas su trouver *essere* dans le *Vok. vulg. lat.* de M. Schuchardt, et *offerrere* i est donné pour une pure inadvertance grafique au lieu de *offerre*, comme *promitterere*, *pararare* etc.... § 208, rayer l'astérisque de *rūtāre*. § 247, **jōrom* (qui au reste ne serait ni celt. ni lat.) n'existe pas ; corr. *jurem* (abl. plur. *Juribus* chez Pline).

§ 83 et *passim*, la grafie par *ā* etc.... des voy. suivies de cons. nasale, du tipe prov., donne une idée aussi fausse de la prononciation que si on notait p. ex. *sā* pour all. *sang* comme pour fr. *sang*. § 86, *wa we* noterait mieux que *oa*, *oe* les valeurs prises par fr. *oi* aux XVIe et XVIIe siècles ; de même, § 102, *krwo* plutôt que *kruo* « creux, fosse etc. » (en ortografe mistralienne *crouos*). § 248, v. prov. *caser* < **cassanu* ; il vaut bien mieux écrire *casser* (v. *R. L. R.* LVII, 521-2 et LXI, 186).

Le § 54 indique très justement qu'il i a cumul de signes linguistiques entre affixe et désinence dans fr. *nous chantons*, mais s'ensuit-il qu'on doive attendre une forme *chantons* ? Si, dans un nombre de siècles imprévisible, le fr. doit simplifier sa conjugaison, je pense qu'on dira plutôt *nous chante* comme *je chante* etc... : cf. angl. *we say* comme *I say*. Suivent des considérations judicieuses sur ce qui dans une langue frappe ou ne frappe pas un étranger, mais l'ex. choisi n'est pas sans reproche : les nasales fr. ne doivent pas être identifiées par des Polonais ou des Portugais avec celles de leurs langues. § 87, prov. *nero* « puce » < *nigra* ; forme au moins très rare, il aurait mieux valu citer le tipe courant *niero*. § 225, l'usage du subjonctif dans les proïbitions est consacré non seulement en Ibérie, mais dans la plus grande partie du domaine provençal. § 240, « sprachen der iberischen halbinsel », à

Digitized by Google

propos du traitement des voy. posttoniques, est une expression peu exacte, parce que le catalan ne va pas ici avec l'ispano-portugais. § 263, aux noms de lieu refaits sur ou influencés par des dérivés on peut joindre *Gap*, qui repose sur une coupure *Vapp-incēnse* au lieu de *Vappincènse* (cf. les nombreux etniques à double suffixe comme *Berraten* « de Berre » ou *Bourguesan* « du Bourg-Saint-Andéol », et le tipe de *Nisso* (près de Béziers) remplaçant *Nissan* < *(A)nīciānu*, dans lequel *-an* était senti comme suffixe (v. pour ex. Skok, *Zeitscher. f. rom. phil.* beiheft 2 et Anglade, *Ann. du Midi* 1907 p. 495 et suiv. et 1914, p. 230-1) ; M. d'Ovidio a cité des ex. it. de ces mécoupures dans *Arch., glott. it.* x, 428-431 ; l'*e* de *Palermo* < *Panormu* s'explique par un intermédiaire arabe (v. *R. L. R.* LX, 477-8). § 274, *Durence*, corr. *-ance* : il aurait mieux valu citer la forme prov. *Durènço*, et il faudrait expliquer la métatèse de *Druentia*. § 275, *Aix* continue le locatif *Aquīs*, non le nom. *Aquae* ; aux noms de lieu du tipe *essart* ajouter prov. *devès*, *deveso* < *dēfē(n)su*, *-a*. § 285, la grande extension des etniques en *-ot* non seulement en Lombardie, mais en Languedoc et dans les Landes (v. notamment *Atl. ling. de la Fr.*, carte III, Salow, *Sprachgeogr. untersuch. üb. den östl. teil des kat. -lang. grenzgebietes*, p. 252, 258, 267, 269, 270, 272-3, 283, 287, 299, Krüger, *Rev. de dial. rom.* 1911, p. 146-8, Arnaudin, *Chants pop. de la Grande Lande*, t. I, p. 384-5, 471, 478-484, 497) parle pour l'emploi de **-ottu* ; on a aussi de nombreux ex. de **-attu* et quelques-uns de *-ellu*. Un autre procédé, très usité dans le N. du domaine prov., en Bigorre, en Lavedan et dans les Landes, consiste à employer le nom de lieu lui-même au plur., ex. *lous, las Brageiràs* « les Bergeracois, -oises ». Cet usage se retrouve en catalan de Roussillon (Krüger, *Rev. de dial. rom.* 1911, p. 146-7) et en franco-prov. de Suisse (Gauchat, *Herrigs Archiv*, t. CXXI (1908), p. 445). On peut i voir une généralisation de cas dans lesquels l'etnique et le nom de lieu se confondent, celui-ci étant un etnique substantivé, ex. v. prov. *Peiregorc*, *Alvernhe* < *petrocor(i)cu*, **arverniu*.

Bien que l'avant-propos soit daté « Pâques 1920 », le § 15 vise la délimitation du royaume de Roumanie avant la guerre mondiale.

Un certain nombre de fautes d'impression dans la 2e éd. n'ont pas été corrigées dans la 3e. P. 26 l. 21 Rösiger, corr. Rössger, P. 56 l. 21 rétorom. *tyau*, corr. *tgau*. P. 64 l. 1, 2 transalpinischen Italien, corr. transapenninischen. P. 75 l. 9 Vietor, corr. Viëtor. P. 125 l. 8 *toridà*, corr. *terridà*, l. 25 *kanaule*. corr *-a*. P. 142 l. 4 *mœurt*, corr. *meurt*, et ajouter *-eux* correspondant à it. *-oso*. P. 146 l. 5 et 161 l. 11 *coelum*, corr. *caelum*. P. 148 l. 25 berrych. [on],. corr. berrich. P. 157, av.-dern. ligne, roum. *aïeptà*, corr. *aïeptà*. P. 163, l. 14 IIIe congrès international des orientalistes, corr. XIVe, l. 24 Guranerio, corr. Guarnerio. P. 180 l. 7 on lit alb. *gemš*, p. 187 l. 2 *l'emš*. P. 189, l. 6 *génèse*, corr. *ge-*. P. 220 l. 10 *justam*, corr. *-um*. P. 246 l. 14 *Amonitus*, corr., je pense, *Ammo-*. P. 248, avant-dernière ligne, *Irmionis*, corr. *Irminonis*. P. 249 l. 4 *Allighieri*, corr. *Ali-*, l. 9 du bas *kyriacus* et *-icus*, corr. *-kos*, ou donner ces formes comme latines, et non grecques (la 2e éd. avait

Digitized by Google

Cyriacus, *Quiricus*). P. 251, l. 6 et 5 du bas, erzgraf, corr. vizegraf. ou vicomte. Index, p. 288-291 *cadere*, corr. *-ēre*, *cœlum*, corr. *caelum*. rayer les astérisques de *monichus*, *tempesta*, *rūtāre* ; p. 297 *Amonitus*, corr., je pense, *Ammo-*.

D'autres fautes datent de la 3e éd. P. 36 l. 14 *masniée*, corr. *mais-*. P. 67 l. 6 du bas, fut. fr. *šātrę* (*chanterai*), corr. *-ę*. P. 98 l. 11 du bas, L'Angoulême, corr. l'Angoumois. P. 108 l. 8 du bas, logud. *konca*, corr. *konka* ou *conca*. P. 170 l. 17 *milix* pour *miles* (*App. Probi*), corr. *milex*. P. 195, l. 21 σεγναι corr. σεγναι. P. 232 l. 5 Wilmette, corr. -otte. P. 266 l. 22 *Mastrich* aus *Trajectus*, corr. *Maastricht* aus *Mosae Trajectus*. P. 270 l. 10 *wagonlit*, corr. *wagon-lit*. P. 276 l. 11 du bas *désinences le nom de lieu*, corr. *de noms*. Index, p. 299 *Beja* 63, corr. 163.

La bibliografie mentionne des travaux de valeur inégale et oublie ou omet bien des choses. Le texte semble révéler que M. Meyer-Lübke ne connaît ni le livre de M. Josselyn sur la fonétique espagnole (§ 231) ni les recherches de M. Grammont sur les onomatopées et les mots expressifs (§ 95). Il est d'autre part singulier que le livre de M. Grammont (et non -d) sur la *Dissimilation consonantique* figure p. 9 dans les *Einzeluntersuchungen* au lieu d'être p. 11, *Allgemeine sprachwissenschaft*, rubrique sous laquelle se trouve W. Vietor (corr. Viëtor), *Elemente der phonetik des deutschen, englischen und französischen* (p. 2). Quant à la *Revue des langues romanes*, on en dit p. 7 : « Trotz des mehr versprechenden titels beschränkt sich die Revue fast völlig auf alt-und neuprovenzalïsch und zeigt mehrfach stark dilettantischen charakter. » Le premier reproche est une erreur de fait ; le second serait peut-être acceptable pour quelques années très anciennes, mais depuis un bon quart de siècle, si ceux qui nous lisent ont pu trouver certains articles ennuyeux, d'autres trop *savants*, arides, etc...,, du moins n'ont-ils pas eu souvent l'impression d'un *travail d'amateur*.

J. Ronjat.

F. Arnaud et G. Morin. — Le langage de la vallée de Barcelonnette. *Paris*, *Champion*, 1922, XLVIII-323 p. in-8o.

Publication postume sous les auspices de la *Société d'études des Autes-Alpes*. Elle comprend les divisions suivantes, dont plusieurs sont indiquées p. XLVII avec des interversions ou d'autres défauts d'exactitude :

P. I et suiv., préface de P. Meyer, avec un intéressant relevé des principaux faits dialectaux.

P. XVII et suiv., avertissement de la *Soc. d'études* sur les conditions dans lesquelles la publication a été faite.

P. XXI et suiv., introduction, par F. Arnaud (1843-1908), donnant le plan du livre et des appréciations sur Honnorat et Mistral. Arnaud, notaire à Barcelonnette, Morin, conservateur des ipotèques dans la même ville, et un autre ami que, sur son désir exprès, Arnaud ne nomme pas, avaient commencé en 1894 à élaborer un dictionnaire barcelonais sur le modèle du *Dictionnaire provençal-français* de S.-J. Hon-

Digitized by Google

norat (1846-7); mais la réalisation est tout autre : Honnorat avait tâché d'embrasser tous les parlers méridionaux, et son ouvrage (2400 p. environ), est infiniment plus riche en exemples et en citations que celui d'Arnaud et Morin. Mistral a largement utilisé Honnorat, mais sans faire un dépouillement complet. Arnaud le lui reproche amèrement. On sait que le *Tresor dóu Felibrige* est épuisé depuis une dizaine d'années, et le dictionnaire d'Honnorat depuis presque quatre-vingts ans. Se trouvera-t-il jamais un omme ou des ommes ayant le temps, la patience et les connaissances nécessaires pour rééditer un *Tresor* encore enrichi ?

P. 1 et suiv., dictionnaire barcelonais (5439 mots), par Arnaud, Morin et leur collaborateur anonime.

P. 151 et suiv., 504 mots de la aute Ubaye, recueillis par feu Paul Faure à Saint-Paul et par M. André Antoine à Maurin, et suivis d'une ronde en vers.

P. 168 et suiv., 259 mots de la basse Ubaye, recueillis par M. Louis Vigne.

P. 177 et suiv., 1950 noms de lieux dits de l'arrondissement de Barcelonnette; 234 et suiv., 231 surnoms de famille (la vallée a été peuplée par un petit nombre de familles dont les branches se distinguent par des sobriquets, des noms de propriétés, etc...); 245-7, 46 noms d'abitants de localités de l'arrondissement, avec leurs surnoms dans le blason populaire; le tout recueilli par F. Arnaud.

P. 247-8, blason populaire du Queiras (en parler local), copié d'un journal.

P. 249 et suiv., 154 proverbes et dictons de Barcelonnette et 18 de Fours, recueillis par F. Arnaud.

P. 263 et suiv., grammaire barcelonaise, par F. Arnaud, sur le plan des grammaires en usage dans les écoles.

F. Arnaud est, on le voit, le principal auteur de ce livre. Je l'ai connu. C'était un aimable omme, qui s'intéressait à une foule de sujets, en général sans approfondir, et qui s'exagérait sa connaissance du barcelonais : un tel cas n'est par rare chez les notaires, et en général les *bourgeois* des petites villes. Le langage d'Arnaud n'est pas identique à celui du secrétaire de mairie enregistré dans l'*Atl. ling. de la France*. L'un et l'autre sont du barcelonais de *bourgeois*, à utiliser avec précaution : pour ce faire je dispose de précieuses indications dues à mon regretté ami T. Derbez, qui, lui, possédait l'idiome de son pays natal comme Mistral possédait le maillanais ou Michalias l'ambertois.

Le barcelonais, comme d'autres parlers alpins, a renversé l'équilibre des anciens groupes *w*, *w̄*, *y* + voy. issus de diftongaisons diverses. Ainsi p. ex. « vôtre, feu, dernier, nation » sont (en transcription fonétique Boehmer) à Marseille *vwéstrẹ*, *fw̄e*, *daryẹ́*, *nasyẹ́ṅ*, à Barcelonnette *vúastrẹ*, *fûak*, *dariar*, *nasiaṅ* : la sonante est devenue voy. forte d'une diftongue dont l'élément faible a le maximum d'aperture; même structure dans les groupes où un *a*, plus ou moins fermement articulé, s'est inséré entre *e* et *r* ou *l* implosifs : *véarp* < *verme*, *péal* < *pilu*,

Digitized by Google

etc... Arnaud écrit *vouèstre* (p. 278, 282), *fuèc* (p. 71), *darrièr* (p. 42), *veàrp* (p. 147), mais *péal* (p. 106), *voùas* « tu veux », *voùa* « il veut » (p. 308 ; je ne m'explique pas ces deux accents différents sur *-u-*). *poùa* « il peut » (*sic*, *-ù-*), mais *pouès* « tu peux » (p. 312) : il n'était évidemment pas maître de son audition, ni, pour le dernier ex., sans doute des formes mêmes de la conjugaison (cf., dans la grammaire, *passim*, la 1re pers. sing. de l'imparf. subj. donnée tantôt en *-ésse*, tantôt en *-éssou*). Les *-iéou* d'Arnaud sont, d'après Derbez, à corriger en *-ìu* valant *-i-* accentué + *-u* (fr. *-ou*) élément faible de diftongue ; on lit d'ailleurs, p. 60, *eslìous* « éclair », *eslìoussàr* « faire des éclairs », p. 128 le juron *sacrebìou*, contre *miéou*, *tiéou*, *siéou* « mien, tien, sien » (p. 281), etc. Il ia d'autres inconséquences de grafie : p. 138 *teàra* « terre », 139 *teàrra* (n'est pas à sa place alfabétique) ; p. 7 *anàr* « aller », 307 *anà* (sauf cet ex. les infinitifs oxitons sont toujours donnés en *-àr-*, *-ér-*, *-ìr*, même en liaison devant un mot commençant par cons., ex. p. 86 *mangear lasagnas*, cas dans lequel on prononce *-à-*) ; p. 303 inf. *cuélle* « cueillir » et autres avec *-e*, contre *-er* dans *crégner* « craindre » et autres (p. 313). *Facchìna* « redingote » (p. 171) est à corriger en *faquìna*.

Néu « neige » (p. 98)? on lit p. 5 *àiga-néou* « neige mêlée de pluie ». P. 128 (Barcelonnette) *Sàlça* (*la*) « nom de lieu complanté de saules *salices* », 164 (aute Ubaye) *Sàlça* « Saulssaie (*sic*). Nom de lieu ». Mais *sal(ı)ce* a donné *sàouse*, et *lou Sàouse* est un « nom de lieu complanté de saules autrefois » (p. 129, 164) ; il semble évident que *Sàlça* (qui suivant la fonétique locale devrait être *Sàouça*) signifie « source saline » ici comme pour d'autres localités très nombreuses dans le Midi. P. 69 *fouquiéra* « bacule », corr. « bacul » (« croupière » est un équivalent plus usuel).

P. XL, col. 2, l. 14 du bas H. Birot, corr. -at. P. 31, *char-doùca* corr. *chardoùça* ou *-oùssa* : il s'agit d'une plante dont le nom contient le tème de *cardun* + le continuateur de *-ucea* ; la grafie d'Arnaud décèle une étimologie fantaisiste par « chair douce » ; cf. Mistral, *car-*, *char-dousso*. P. 31 (s. v. *charelhà*) *carelaht*, corr. *carelhat* ; ce mot signifie « celluleux, qui a des trous (pain, fromage de Gruyère) » et continue **calic(u)lātu* dissimilé. P. 36, *congourdeàr* « muser », corr. *cou-* (dérivé de *cougoùrda* < *cucurb(i)ta*). P. 48, *eisarmà* « desséché par le feu », corr. *eiss-* : cf. p. 49 *s'eissarmàr*, *eissèla*, *eissubliàr*, continuateurs normaux de *sē exan(ī)māre*, *axilla*, **exoblītare*. P. 100 *ooumént* < *augmentu* « croit », corr. « croît ». P. 105 (s. v. *patèlas*) *pànca* « pas encore », corr. *pancà* (correctement écrit p. 128, s. v. *sànctus*). P. 106 (s. v. *pechàire*) J. Besson, corr. -ou ; *péga doùca* « réglisse en bâton », corr. *-ça*. P. 112 *plourigòsi* « pleurnicheur », corr. p.-êt. *-òssi*. P. 117 *quoooquùn* « quelqu'un », corr. *quoouquùn* ou *-qùn*. P. 121 *de rebussite* « à rebours », corr., je pense, *-ìtè* (cf. *Tres. d. Felibrige*). P. 136 *taguér* « convenir », corr. sans doute *tàgner* < *tangere* (cf. *oùgner* < *ungere*, etc..., p. 313). P. 137 *tartarìa* « crête de coq » ; il s'agit de la plante nommée *rhinouthe* p. 258 col. 2 l. 21 (corr. *-anthe*). P. 154 *blàndre*

Digitized by Google

« faire cas de quelqu'un », part. pass. *blandì* : p. 169 *blandîr* (corr.-*ir*) « solliciter » doit être le véritable infinitif (lat. *blandīre*). P. 204 col. 1 l. 12, *meisoòn*, corr. *-soùn*. P. 314 l. 14 rétablir *-s-* dans *dises* « tu dis ». P. 318 l. 8 *Cài*, corr. *çài* < (*ec*)*ce hāc*) + *hīc*). P. 321 l. 6 *de moùrre boundòun* « la tête la première », corr. *de moùrre bourdoùn*.

JULES RONJAT.

R. Menéndez Pidal. — Manual de gramática histórica española, cuarta edición corregida y aumentada. *Madrid, Victoriano Suárez*, 1918, 299 p. in-8°.

Cette nouvelle édition a déjà fait l'objet de comptes rendus importants tels que p. ex. celui de M. Jud dans *Romania*, XLVIII, 136-149. Plusieurs des problèmes fonétiques qui i sont posés ont été repris par M. Millardet dans notre revue et dans son livre *Linguistique et dialectologie romanes*. J'ai indiqué quelques directions que pourraient sans doute utilement suivre les spécialistes de l'espagnol (*R.L.R.*, LX, 471-2, 476). Je ne veux ici ni faire un éloge bien superflu, car la réputation du *Manual* n'est plus à faire, ni dresser une bibliografie de travaux à consulter en vue d'une nouvelle édition : M. M. Pidal connaît ces travaux mieux que moi. Je me bornerai à quelques observations de détail :

P. 12 : *acūtiāre* est assuré par *acūtiātor* ; p. 14 n. 1, 63, 129, 150 : *octōbrius*, *retundus*, *genuculum*, *senexter* sont attestés. P. 41, 264 : une intensité initiale en lat. ancien est bien douteuse (v. Juret, *M.S.L.*, XXI, 90-107).

Le chap. IV (p. 139-151) considère la dissimilation et la métatèse comme des *accidents* ; M. Grammont a parfaitement montré qu'elles obéissent à des lois. L'exposé est trop sommaire, et surtout trop indécis.

P. 239, rétablir le signe de réfection analogique † devant *duerma*, *-as*, *-a*, *-an* < *dormiam*, *-ās*, *-at*, *-ant* : l'exposé qui précède montre que les formes fonétiques seraient **aurma*, etc...

P. 247, *i* < *ibi* : la vraie base est *hī(c)*, cf. *-là* < (*il*)*lā(c)* ; *ibi* serait devenu, je pense, **ive*, cf. *llave* < *clāve* et *hice* < *fēcī*.

Plac(i)tu > *plazdo* > *plazo* et autres (p. 131) me préviennent que j'ai eu tort d'invoquer portug. *amizade* comme prouvant l'existence de **amīcietās* (*R.L.R.*, LXI, 408) : ce mot est parallèle à *rezar* < *rec(i)tāre*, etc..., et remonte donc régulièrement à **amīc(i)tāte* (M. M. Pidal ne met point d'astérisque). Tous ces traitements sont loin d'être clairs, puisque *plac(i)tu* p. ex. donne *plazo* et *pleito* : on peut penser à d'anciennes alternances avant et après l'accent. *Dedo*, *frio* sont les continuateurs normaux de *di(g)itu*, *frī(g)idu* : l'App. Probi prescrit *calcosteis* non *calcostegis* (cf. *Arch. romanicum*, IV, 364) ; *cuidar* représente soit *cō(g)itāre*, soit (cf. *-i-* dans *pleito*) *cōg(i)tāre* avec *-g-* maintenu par *cōgō*, etc..., où *-g-* n'était pas devant *-i-*.

P. 133, v. esp. *pança* (moderne *-za*) < *pant(i)ce*, avec sourde,

Digitized by Google

contre sonore dans *ouze*, *catorze* (mod. *-ce*) < *un-*, *quatt(u)ord(e)ci(m)*; *pancho* à côté de *pança*. On aurait pu noter que dans cette ipotèse *-a* n'est pas fonétique (métaplasme comme dans *pulga* « puce » et autres). Mais je crois que *pança* et *pancho* remontent respectivement à **panctia* et à **panctu* posé par M. Walde s. v. *pānus* ; **panctia* est exigé par franco-prov. (notamment Grenoble) *pansi*. De même — on excusera cette digression finale — *canso* ~ *-e* « jante » dans plusieurs parlers gascons du S.-O. est non, comme l'a cru M. Horning (*Zeitschr. f. rom. phil.*, 1903, p. 145), un **camb(i)ce* que rien ne légitime, mais **camptia* dérivé de **campta*, parfaitement possible à côté de **cambita* (cf. Pedersen, *Vergl. gramm. der kelt. spr.*, 327, 1, 383, 2, 384, 3, 630).

JULES RONJAT.

Alice Brügger. — Les noms du roitelet en France. *Zurich, impr. du Grutli*, 1922, 111 p. in-8° avec carte (tèse de Zurich).

Travail utile, commode à consulter, mais dénotant de l'inexpérience et un faible souci de la correction (il n'i a pas d'*errata*) : p. 8 l. 18 ornithologique pour -gie ; p. 83 l. 17 le Hérault pour l'H- ; p. 14 l. 21 et 23 Barjaval, Entraignes, corr. -vel, -gues ; p. 18 l. 2 Soulahti, corr. Suo- ; p. 44 n. 1 l. 1 Ganillscheg, corr. Gam- ; p. 58 l. 2 du bas Egmont, corr. Ed- ; p. 67 l. 7 et 8 *miéy'-habe..... arm. deu biarnés*, corr. *mieye-habe..... Arm deu bou Biarnés* ; p. 73 l. 14 *peteouo*. corr. *petouo* ; p. 75 l. 10 esp. *cocharsi*, corr. *-se* ; p. 57 : dans *rapyà* etc... le suffixe est **-attu*, non **-ittu* ; p. 60 : il n'i a pas le même suff. dans *vessinarda* et dans *péteret*. P. 63 : Montpellier *cagadauleta* n'est pas dérivé de *cagada* : *-d-* note une variété de *-r-* voisine de *-d-* désoccludé ; cf. ailleurs *cagaraul-*. P. 75 : mauvaise étimologie de *coitiey* ~ *coitar* ~ *cochar* ; v. A. Thomas, *Rom.* 1912, p. 452 et J. Ronjat, *R.L.R.* 1914, p. 524. P. 35 et suiv. : je ne vois pas que le mot celt. mal attesté *b-* ou *vitriscus* « roitelet » puisse sortir de *biturix* « roi du monde » ; les variantes en *p-* sont encore plus mal attestées ; comme ni *-tr-* ni *-t'r-* ne donnent *-tr-* en gallorom., un croisement avec « péteur » etc... (p. 53) est inadmissible, et tout cela rend bien précaires les spéculations istorico-géografiques des pages 100-4.

P. 94 : vosg. *éikro* « pinson ; p.-êt. le sujet interrogé ne connaissait-il pas le troglodite [1] » : observation très juste, dont il aurait fallu tenir compte au cours de la section consacrée aux « confusions fréquentes avec d'autres oiseaux » (p. 88-94).

1. Cf. dans la carte *écrevisse* de l'*Atl. ling. de la Fr.* à Fourques *arcèlli* aux Matelles : le premier est le nom du arche, le second celu d'un coquillage marin ; dans les deux pays l'écrevisse est au moins fort rare ; les témoins, ne voulant pas sembler ne pas comprendre ou ne rien savoir, ont répondu par le nom de quelque chose de plus ou moins semblable qui se mange aussi : c'est un bon ex. de ce que M. Gilliéron appelle *détresse lexicale*.

Digitized by Google

P. 50, n. 1 : Mistral donne *bertau* « anneton » non comme « vieux-provençal », mais comme « provençal (vieux) », et ce mot a été recueilli à Plan-du-Var au sens de « punaise des bois » (*Atl. ling. de la Fr.*, suppl. I, 185).

P. 81, *gou- ~ gorso* « aie », dépouillement incomplet et peu exact de l'*Atl. ling. de la Fr.*

A ajouter p. 53, 60 et 66, d'après le dictionnaire inédit de Mgr Devaux (v. *R.L.R.* 1912, p. 146) : Allevard et Saint-Pierre-d'Allevard *rèpatè*, Meilan (près de Grenoble) et Tèche-Beaulieu (près de Saint-Marcellin) *-tè*, Bizonnes (entre Bourgoin et Voiren) *rètapè* ; dans diverses localités des Terres-Froides et du Viennois *pi- ~ pé- ~ pè- ~ pè- ~ pyé - dè - bu* « pied de bouc » (et non « pet » ou « poil » « bœuf »), lequel est effectivement, comme le roitelet, petit et brun ; Saint-Didier (près de la Tour-du-Pin) *sètaŋõ* « petite châtaigne ».

JULES RONJAT.

Rodolfo Lenz. — La oración y sus partes. *Madrid, Centro de estudios históricos*, 1920, XX-545 p. in-8° (*Publications de la* Revista de filología española, vol. V).

M. Lenz a entrepris de caractériser et de classer les *parties du discours* en espagnol par une analise minutieuse de cette langue, qu'il connaît à fond, appuyée sur des rapprochements qui embrassent non seulement les principales langues indo-européennes anciennes et modernes, mais les langues sémitiques, finno-ongriennes, turco-tatares, etc..., et spécialement les idiomes indigènes du Chili, sur lesquels il a publié des travaux méritoires. Un examen portant sur un champ aussi vaste permet-il de maintenir, même en modifiant les définitions, la classification traditionnelle qui remonte a Denis d'Alicarnasse ? M. Lenz ne semble connaître ni le *Cours de ling. générale* de F. de Saussure (paru cependant en 1916), ni le *Traité de stilist. franç.* de M. Bally (1909), ni les *Principes* de M. V. Ginneken (1907), ni même les *Prinzipien* de H. Paul (1880) ; Wundt, qui a cependant été moins un initiateur qu'un vulgarisateur (Grammont, *R.L.R.*, LX, 439), est presque exclusivement son guide en linguistique. On s'étonne de trouver en 1920 un livre qui ne tient pour ainsi dire aucun compte de la distinction psicologiquement et grammaticalement capitale entre *nom*, *verbe* et *morfème* ou, suivant les termes si expressifs de M. Schuchardt, *dingwort*, *vorgangswort* et *beziehungswort*.

Cette réserve de principe ne saurait empêcher de reconnaître la valeur de vues personnelles, d'observations nouvelles ou présentées sous un jour nouveau, qui abondent chez M. Lenz. On remarquera notamment ce qui est dit p. 231 sur la *quatrième personne* (*il le lave* opposé à *je me lave* et à *tu te laves*), d'ou nécessité d'un pronom réfléchi spécial pour la troisième (*il se lave*), p. 456 sur la concordance des temps, p. 267 sur le collectif avec ou sans article en anglais.

JULES RONJAT.

Digitized by Google

contre sonore dans o[illegible]
pancho à côté de *pan*[illegible]
n'est pas fonétique ([illegible]
Mais je crois que *p*[illegible]
et à **panctu* posé [illegible]
franco-prov. (nota[illegible]
cette digression f[illegible]
gascons du S.-O[illegible]
rom. phil., 190[illegible]
**camptia* dérivé
(cf. Pedersen,
630).

Alice Brügg[illegible]
Grutli, 19[illegible]

Travail [illegible]
et un faib[illegible]
ornitholo[illegible]
l. 21 et
lahti, c[illegible]
l. 2 du
deu bi[illegible]
peleou[illegible]
rapyà
suff.
n'est
dés[illegible]
coit
jat
ce
d
r

[illegible] mais l'identification [illegible] formes [illegible]
[illegible] coexistence de *Brouste* [illegible]
[illegible] par le fait qu'une accentuation [illegible]
[illegible] à l'un ou à l'autre des tipes latins. [illegible]
[illegible] est en fr. *heu*[illegible] en vieux [illegible]

[illegible] beaucoup d'étimologies très critiquables, notam-
Vienne et *Vionne*, qui font immédiatement penser à
[illegible] attesté comme nom de rivière ou de v[illegible]
[illegible] en Vivarais et dans d'autres pays où [illegible] est
[illegible] qu'il faille éviter à poser **Mercòriu* : cf. la [illegible]
[illegible] qui explique fr. *mercredi*, langued. *dimècres*, [illegible]
[illegible] en Gévaudan ou *Mercou* dans
[illegible] avec les continuateurs des mots lat. [illegible]
[illegible] par conséquent des traitements populaires de *Me*[illegible]
[illegible] et des dérivés tels que *Mercurol* [illegible]
[illegible] Velay et Dauphiné on peut penser soit à un [illegible]
[illegible] soit à la métatonie sous l'action de [illegible]
[illegible] (ou *Mer*[illegible]), sur lequel a pu être [illegible]

[illegible] que dans les noms de lieu très anciens [illegible]
[illegible] mais le sentiment exact de cette [illegible]
[illegible] dans un suffixe [illegible]
[illegible] les continuateurs de [illegible]
[illegible] des termes verbaux [illegible]

journée etc.). En tout cas *Falgairac* et *Fougerac* ne nir le continuateur de *-āceu*, qui est dans *fougueiras* raie » (*Tres. d. Fel.* « en Périgord » ; plus exactement, s ou en Sarladais : dans le Périgord proprement dit on non *-gu-*) ; dans *Falgairat* et *Fougerat* il peut i avoir **-ātu* au reste, pour le Limousin et la Marche et généralement rties du domaine provençal où les cons. finales s'amuïssent. s sont souvent arbitraires, même dans des documents assez la prononciation actuelle ne donne aucune indication, et les secondaires, quand il i en a, ce qui est rare, peuvent toujours alogiques.

16-7 : *Rudiānu* est régulièrement continué par (*Pont-en-*)*Royans*, *-s*, qui semble une simple lettre parasite ; **Rogean* (ou **Rojan*, ou ot **Roujan*) ne serait normal que plus loin au sud.

P. 90 l. 17, iles des Lerins, corr. de Lérins.

P. 97 : les grafies *fanchaou*, *fangeaou*, *hangeaou*, *fanjaous* notent médiorement la prononciation : il aurait mieux valu écrire en ortografe mistralienne *Fanjaus* etc., et indiquer que *-au-* est diftongue. Note 2, *fanjaures*, corr. *-és* ; pour les abitants de *Fanjaus* (Aude) le *Tres. d. Fel.* donne le sing. *Fanjaurés*, l'*Atl. ling. de la Fr.* le plur. *Fanjauneses*, deux réfections analogiques aisément explicables dans un parler qui conserve *-r-* et *-n-* intervocaliques, amuït *-r* et *-n* et réduit *-rs* et *-ns* à *-s* ; mais M. Maver a tort de citer à l'appui *Ribesaltérous* : ce sont les abitants de *Ribesaltes*, non de **Ribesaltés*, avec un suffixe dont je ne connais pas d'autre ex. en Roussillon (il n'est pas rare dans le Daufiné franco-provençal, sous la forme *-éro* ~ *-érou*, traitement savant de *-āriu*).

P. 98-9 : il est certain que *Fānum Jovis* ne rend pas compte de *Fanjau(s)* dans des parlers qui ont *nòu* < *novu* et *nove(m)*, mais l'étimologie par « fange » soulève de grandes difficultés : **fanga* ne conviendrait ie pour les parlers qui ont p. ex. *lounjo* < *longa*, et donnerait ailleurs *g-* ; **fania* aboutirait partout, et **fangia* presque partout, à **fagn-* ; ul suffixe auquel *-au-* pourrait remonter partout est *-avu*, mais il est ement rare ; *-aldu* ne conviendrait pas pour les parlers du gue qui ont *(n)al(t)*, *cal(d)* < *(in) altu*, *cal(i)du* ; les localités con-s ne sont d'ailleurs pas, pour la plupart, spécialement boueuses récageuses. Les noms en question ne continueraient-ils pas *Fānum* pour *Jovis*, avec différenciation de *-o-* ? On sait que des parlers es ont fait passer *-vo-* à *-va-* (J. Loth, *Rev. celt.* XXXVII, 311) ; *-ov-* est bien indiqué par la cœxistence en v. fr., aux sens de re » et de « friche », de *somart* et de *savart*, sur des tèmes celt. et **savaro-* < **sovaro-* (Jud. *Arch. romanicum* V, 50). Mais ection s'élève : le tipe **somaro-* occupe le domaine franco-pro- la Franche-Comté, la Boürgogne et la Lorraine, **savaro-* des plus au N. en domaine français ; ceux des ex. de M. Maver (p. 109-116, *Fānum Jovis*, *ad Jovem* etc.) qui semblent sûrs montrent tinuateurs de **Jav-* dans une partie du Midi, de *Jov-* ailleurs, ent dans l'aire de **savaro-*. On verra tout à l'eure que cette

Digitized by Google

Hans Maver. — Einfluss der vorchristlichen kulte auf die toponomastik Frankreichs, 155 p. in-8° (*Sitzungsberichte der kais. Akad. der wissensch. in Wien, philos.-histor. klasse*, 175. bd., 2. abhandl., 1914).

Des noms de la Suisse romande sont cités *passim* à côté de noms de France.

Une première section est consacrée aux divinités locales. Il est difficile d'apercevoir à première vue si c'est le nom de la divinité ou celui de la localité qui est primitif dans des cas tels que *Axima* > *Aime* en Savoie, *Bibracte* > *Beuvrai*, etc. L'examen d'exemples comme *Jupiter Agganaicus*, *Deus Gisacus*, etc., et des raisons d'ordre mitologique décident M. Maver en faveur de la seconde ipotèse (p. 29-36). Dans les autres sections sont étudiés **nem-* (*nemeton*, *Nemossos* etc.), **deiv*, *Borvo* et variantes en *-rm-*, *Belenus* (il aurait mieux valu donner au titre la forme celt. *Belenos*), *Belisama*, *Lugus*, *Tarvos* et autres, *fānum*, *lūcus*, *Jūpiter*, *Mercurius*, *Mars*, *Venus*, *Minerva* et le suffixe *-ācum*. Mémoire intéressant et utile, malgré un nombre assez grand d'étimologies défectueuses ou peu sûres. J'en indiquerai ici quelques-unes à titre d'exemple.

P. 40, *Néris* < *Neriē(n)se* ??? il me semble qu'on pourrait poser **Nerīsiu* ou **-īsī* : cf. *Cārisius*, *-a*, *-ācus*, *Parīsī* et autres. *Neriensis* est attesté par Grégoire de Tours, mais l'identification n'est p.-êtr. pas certaine, et, si elle l'est, ce nom a pu avoir deux formes concurrentes.

P. 44-5 : je crois que la coexistence de *Brioude* et de *Brivé*, etc., s'explique tout simplement par le fait qu'une accentuation celtique *Brívâte* aura été ramenée à l'un ou à l'autre des tipes latins, *Brīvâte* ou *Brīvâte* ; de même gr. βούτυρον est en fr. *beurre*, en vieux béarnais *bodér*.

P. 46-56 (**deiv-*), beaucoup d'étimologies très critiquables, notamment les divers *Vianne* et *Vionne*, qui font immédiatement penser à *Vienne*, abondamment attesté comme nom de rivière ou de ville.

P. 122 : pour *Mercuer* en Vivarais et dans d'autres pays où *coriu* est *cuer* je ne crois pas qu'il faille ésiter à poser **Mercŏriu* : cf. la forme attestée *Mercorĭs*, qui explique fr. *mercredi*, langued. *dimècres*, etc. D'autres noms, comme *Mercouire* en Gévaudan ou *Mercou* dans le départ. du Gard, concordent avec les continuateurs des mots lat. en *-ōriu* et représentent par conséquent des traitements populaires de *Mercūriu*. Pour *Mercuire* en Lionnais et des dérivés tels que *Mercurol* en Bourbonnais, Auvergne, Velai et Daufiné on peut penser soit à un traitement savant de lat. *-ū-*, soit à la métafonie sous l'action de *-i-* (*yod*) et de *-ī* au locatif *Mercurĭī* d'où *Mercu(i)r(e)*, sur lequel a pu être fait *Mercurol*.

P. 138 : il est certain que dans les noms de lieu très anciens *-ācu* se joint à un nom de propriétaire, mais le sentiment exact de cette composition a pu se perdre, et on a pu voir dans *-ac* un suffixe toponimique admettant d'autres tèmes, comme p. ex. les continuateurs de lat. *-āta* admettent non-seulement des tèmes verbaux (*arrivée* etc.), mais des

Digitized by Google

tèmes nominaux (*journée* etc.). En tout cas *Falgairac* et *Fougerac* ne sauraient contenir le continùateur de *-āceu*, qui est dans *fougueiras* « grande fougeraie » (*Tres. d. Fel.* « en Périgord » ; plus exactement, en Bergeracois ou en Sarladais : dans le Périgord proprement dit on aurait *-g-* et non *-gu-*) ; dans *Falgairat* et *Fougerat* il peut i avoir **-ātu* ou **-attu* ; au reste, pour le Limousin et la Marche et généralement pour les parties du domaine provençal où les cons. finales s'amuïssent, les grafies sont souvent arbitraires, même dans des documents assez anciens, la prononciation actuelle ne donne aucune indication, et les dérivés secondaires, quand il i en a, ce qui est rare, peuvent toujours être analogiques.

P. 16-7 : *Rudiānu* est régulièrement continué par (*Pont-en-*)*Royans*, sauf *-s*, qui semble une simple lettre parasite ; **Rogean* (ou **Rojan*, ou plutôt **Roujan*) ne serait normal que plus loin au sud.

P. 90 l. 17, îles des Lerins, corr. de Lérins.

P. 97 : les grafies *fanchaou*, *fangeaou*, *hangeaou*, *fanjaous* notent médiocrement la prononciation : il aurait mieux valu écrire en ortografe mistralienne *Fanjaus* etc., et indiquer que *-au-* est diftongue. Note 2, *fanjaures*, corr. *-és* ; pour les abitants de *Fanjaus* (Aude) le *Tres. d. Fel.* donne le sing. *Fanjaurés*, l'*Atl. ling. de la Fr.* le plur. *Fanjauneses*, deux réfections analogiques aisément explicables dans un parler qui conserve *-r-* et *-n-* intervocaliques, amuït *-r* et *-n* et réduit *-rs* et *-ns* à *-s* ; mais M. Maver a tort de citer à l'appui *Ribesaltérous* : ce sont les abitants de *Ribesáltes*, non de **Ribesaltés*, avec un suffixe dont je ne connais pas d'autre ex. en Roussillon (il n'est pas rare dans le Daufiné franco-provençal, sous la forme *-éro* ~ *-érou*, traitement savant de *-āriu*).

P. 98-9 : il est certain que *Fānum Jovis* ne rend pas compte de *Fanjau(s)* dans des parlers qui ont *nòu* < *novu* et *nove(m)*, mais l'étimologie par « fange » soulève de grandes difficultés : **fanga* ne conviendrait que pour les parlers qui ont p. ex. *lounjo* < *longa*, et donnerait ailleurs **fang-* ; **fania* aboutirait partout, et **fangia* presque partout, à **fagn-* ; le seul suffixe auquel *-au-* pourrait remonter partout est *-avu*, mais il est extrèmement rare ; *-aldu* ne conviendrait pas pour les parlers du Rouergue qui ont *(n)al(t)*, *cal(d)* < *(in) altu*, *cal(i)du* ; les localités considérées ne sont d'ailleurs pas, pour la plupart, spécialement boueuses ou marécageuses. Les noms en question ne continueraient-ils pas *Fānum *Javis* pour *Jovis*, avec différenciation de *-o-* ? On sait que des parlers celtiques ont fait passer *-vo-* à *-va-* (J. Loth, *Rev. celt.* XXXVII, 311) ; *-av-* < *-ov-* est bien indiqué par la cœxistence en v. fr., aux sens de « jachère » et de « friche », de *somart* et de *savart*, sur des tèmes celt. **somaro-* et **savaro-* < **sovaro-* (Jud. *Arch. romanicum* V, 50). Mais une objection s'élève : le tipe **somaro-* occupe le domaine franco-provençal, la Franche-Comté, la Boùrgogne et la Lorraine, **savaro-* des régions plus au N. en domaine français ; ceux des ex. de M. Maver (p. 96-9 et 109-116, *Fānum Jovis*, *ad Jovem* etc.) qui semblent sùrs montrent des continuateurs de **Jav-* dans une partie du Midi, de *Jov-* ailleurs, notamment dans l'aire de **savaro-*. On verra tout à l'eure que cette

Digitized by Google

objection n'est p.-ét. pas sans réplique ; je ne fais d'ailleurs qu'indiquer aux celtistes une piste à suivre. A eux de dire s'il se peut que les Gaulois aient eu un Dieu indigène **Jov-* ~ **Jav-*, dont l'existence n'est pas, que je sache, attestée par une autre voie. Mais ce n'est pas la seule supposition concevable, puisqu'on a des noms de lieux qui remontent indiscutablement au culte de dieux latins, et de noms latins, comme Mars, Vénus, Minerve ou Mercure. Il a pu exister, avant même toute interpénétration entre la religion des Gaulois et celle des Romains, des sanctuaires consacrés par des colons romains à des divinités de leur pays ; les Gaulois du voisinage ont pu adapter fonétiquement certains noms, comme le font p. ex. les Arabes pour des noms français : un celtique dialectal **Jav-* n'est pas plus inconcevable que le *sultan Bounaberdi* illustré par Victor Hugo. Plus tard l'aristocratie gauloise s'est mise à envoyer ses fils étudier à Rome ou à faire venir de Rome des précepteurs, puis, peu à peu, en descendant l'*échelle sociale*, le latin a évincé le celtique : quoi qu'en aient certains romanistes, les choses n'ont pu se passer aux premiers siècles de l'ère crétienne autrement que nous ne les voyons se passer quand le français évince le provençal, l'anglais le gaélique d'Écosse, le russe l'arménien, etc. Finalement tout le monde a prononcé *bove(m)*, **ŏvu(m)*, *movet* etc. avec *-ov-*, comme à Rome, non avec *-av-* ; dans certains pays et sous certaines conditions *-ov-* s'est de nouveau différencié (ex. béarn. *mau* contre *bouéu*, *ouéu*), mais l'aire de ce fénomène ne concorde pas avec celle de la différenciation supposée en celtique. Donc, même dans l'aire où *-ov-* passait précédemment à *-av-*, on prononce *bov-* etc. ; ce sont des mots nouvellement acquis, n'obligeant p.-ét pas absolument à corriger en *Jov-* un ancien **Jav-*. En pays franco-provençal non seulement les gens de faible culture, mais nombre de personnes instruites, qui ne savent que le français et le prononcent en général correctement, font invariablement entendre un *o* fermé dans des noms propres comme *Bonnier* ou *Monnier*, contre *o* ouvert dans *pionnier* ou *pigeonnier* : le tipe de prononciation indigène ne subsiste que dans des noms propres ; on trouverait, je pense, un peu partout des ex. analogues. D'autres personnes instruites prononcent *B-* et *Monnier* avec *o* ouvert. Quelle est celle de ces deux prononciations qui triompherait si le français traversait une période *plébéienne* comparable à celle d'où il est sorti au moyen âge ? On me dira que le nom de Jupiter est plus important que ceux de MM. Bonnier et Monnier. C'est juste, et il se peut que tous les gens cultivés aient dit *Jov-*, même dans l'aire de **Jav-*, et que sur certains points de cette aire ils aient réussi à rectifier la prononciation du peuple, mais d'autres points ont pu résister. Ici sont en conflit des facteurs sociaux dont je ne songe pas à mesurer l'importance respective, et l'on conçoit que *Jov-* ~ **Jav-* puisse avoir une autre distribution géografique que **somaro* ~ **savaro-*, qui ressortissent à une autre catégorie sémantique et sociale, et qu'on n'avait aucune raison de modifier d'après un rapprochement avec un tipe latin.

P. 79-84. M. Maver conteste l'étimologie de *Lugudūnum* généralement admise depuis d'Arbois de Jubainville : « forteresse ou colline du dieu

Digitized by Google

*Lugus ». Ses arguments m'ont paru, au moins pour partie, assez forts, mais un examen en règle excéderait et ma compétence et les limites normales -- p.-ét. déjà dépassées — d'un compte-rendu. Quant à la nouvelle explication suggérée par M. Meyer-Lübke, « colline de oiseaux » elle me semble soulever notamment les objections suivantes : celt. *lugos « oiseau » < *plugos correspondant à got. fugls suppose des dissimilations en sens inverse, sans raison bien apparente, d'un tipe commun *plughlo- sur une racine élargie i.-eur. *pl(e)u-gh- ; le composé devait être *Lugo-, non Lugudūnum (tandis que *Lugus a un tème en -u-) ; pourquoi tant de localités, et des localités importantes, auraient-elles porté un nom aussi peu significatif ?

Jules RONJAT.

G.-G. Nicholson. — Recherches philologiques romanes. *Paris, Champion*, 1921, XII-255 p. in-8°.

Au titre de son livre l'auteur nous fait savoir qu'il est commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique et professeur de français à l'Université de Sydney. Félicitons-l'en, et envions ses élèves.

Le livre lui-même est, selon M. O. Bloch, « une erreur d'un bout à l'autre » (*Bull. Soc. ling.* XXIII, 89). Je proposerai quelques réserves.

La deuxième partie, *Interprétation de textes* (p. 235-245), vise le passage *lostanit* ? des *Serments de Strasbourg* et *raneiet* dans *Eulalie* (article déjà paru dans *Zeitschr. f. rom. phil.* XL (1921), 345-351), puis *adunet* et *element* dans ce dernier texte. Je pense revenir ailleurs sur *lostanit* ? et d'autres points difficiles des *Serments*, en manière de complément au mémoire de M. Wallensköld (*Finska Vetenskaps-Societetens forhandlingar*, bd. LXIII, avd. B, n° 1) et au compte-rendu que M. Muret en a donné dans *Rom.* 1921, p. 421-6) ; ici je me bornerai à noter que l'init. de *raneiet* n'est pas exponctuée dans le ms. d'*Eulalie* contrairement au dire de M. Nicholson, qui connaît seulement une reproduction présentant un accident de fotografie (v. Schultz-Gora, *Herrigs Archiv*, CLXIV (1922), 108.

Quant aux *Recherches étymologiques* (p. 1-233), voici, à mon sens, ce qui mérite considération :

P. 38-44 : *mov(i)tāre > vfr. *moter*, d'où postverb. *mote* (de terre, etc.), étim. déjà vue par Gaston Paris (*Rom.* 1881, p. 58) ; même étim. pour les mots correspondants en it. prov. cat. esp. et pour port. *mouta* « bouquet de bois, buisson » (*esmoutar* « émonder », *desmoutar* « défricher ») ; point de base germ. ancienne ; les mots germ. sont empruntés aux langues rom. Ce même tème a dû jouer un grand rôle dans le tipe fr. *mot* malgré *u* dans *muttu* (cf. Gaston Paris *loc. laud.*), mais M. N. exagère en posant *mov(i)t- comme base unique.

P. 50-52 : vfr. *eneveis* ~ *-ois* < *in hac vice*.

P. 122-9 : vfr. *revesche* postverb. de *reveschier* < *reve(r)s(i)cāre*, it. *ri-*, *rovescio* de *-sciare* < *revessiāre* < *reversiāre*, comme *sovesciare* < *subversiāre* ; *resche* variante de *revesche* (il faudrait expliquer l'amuïssement de *-v-*).

Digitized by Google

P. 135 : *billevesée* = *bille* + *vesée* < *vitiāta* ; mais l'explication par le jeu de billard est anacronique : je penserais plutôt à une expression de forestier ou de charpentier (*bille* de bois pourrie, ou mal sciée, etc.) ou au jeu de billes.

P. 151-2 : *saugrenu* < vfr. *sor grenu* « alezan pointillé » (robe rare chez les chevaux).

P. 226-7 : *jusque* < *eo ūsque*, bien attesté en lat., à préférer à *dē ūsque*, où *-ē* aurait probablement été élidé comme dans fr. *dorer*, prov. *daurar* < *d(e)aurāre* ; effectivement on trouve en v. prov. *dusca* < *d(e)ūsque ad*, et dans le parler actuel du Ségala *dusquo* devant consonne, *dusquos aqui* « jusque-là » ; composition sentie pour l'élément *dē* comme pour l'élément *in* de *enjusque* (cf. *R.L.R.* 1914, p. 528).

M. N. a voulu découvrir trois lois fonétiques nouvelles (p. 21 et 50-2 ; p. 57 et suiv. ; p. 82 et suiv.). De la première je n'arrive même pas à comprendre exactement l'énoncé ; les deux autres visent les cas de fr. *dehors*, *biais* etc. et reposent uniquement sur des exemples qui les contredisent, sur la méconnaissance des conditions de la dissimilation, sur une confusion constante entre les résultats de *f* et ceux de *ff* et, d'une manière générale, sur le défaut d'information qui se manifeste p. ex. dans port. *moita* tiré de **mo(v)itāre* (p. 40), quand tout romaniste pourrait savoir que *ou* port. devient presque toujours *oi*, dans une étim. *fou* < *fābul-* (p. 35) qui se curte immédiatement à toutes les langues lautres que le fr. (les objections sémantiques contre la base *follis* ont été evées par M. Bröndal dans *Nord. tidsskr. for filologi* 1914, cf. Grammont *R.L.R.* 1914, p. 497-8), dans v. prov. *tressar*, *mocar* tirés de **strictiāre*, **mot(i)cāre* (p. 13, 45), dans *bouille* et *bouiller* (un tonneau) de **sufodiculāre* (v. *Dict. général* s. v. *ouiller* et *Rom. et. wtb.* s. v. *œuus*), etc. etc. M. N. écrit correctement le français, mais connaît-il assez son istoire pour qu'on puisse accueillir sans inquiétude l'annonce (p. x n. 1 et xi) d'un nouveau volume d'essais étimologiques et d'un traité ayant pour but « de combler les lacunes que présente encore l'histoire des sons du français, de tout préciser jusqu'à déterminer même la quantité des voyelles depuis l'an 1000 et à montrer, dans un tableau synoptique en écriture phonétique exacte, l'évolution continue des mille mots qui serviront d'exemples » ?

Jules Ronjat.

Ivan Pauli. — Contribution à l'étude du vocabulaire d'Alphonse Daudet. *Lund, C.W.K. Gleerup, Leipzig, Otto Harrassowitz*, 1921, xii-109 p. in-8° (*Lunds Universitets årsskrift*, N. F. avd. 1. bd. 16. nr. 6).

M. Pauli a voulu dépouiller, plus métodiquement qu'on ne l'avait fait avant lui (v. p. iii-vi), toutes les œuvres de Daudet autres que les drames écrits en collaboration. L'*index* final contient près de mille mots qui seraient étrangers au vocabulaire courant. Un examen détaillé du mémoire réduirait sans doute beaucoup ce nombre. Les mots i sont

Digitized by Google

répartis comme suit : I mots d'emprunt, I dialectes méridionaux, 2 lionnais, 3 autres dialectes, 4 mots dialectaux et populaires (ou familiers), 5 mots familiers, 6 mots familiers et populaires, 7 mots populaires ou argotiques, 8 mots tecniques, 9 mots savants, 10 arcaïsmes, 11 mots du XVIIIe siècle, 12 emprunts à des langues étrangères ; II créations nouvelles, I onomatopées et interjections, 2 composés, 3 dérivés, 4 postverbaux, 5 adjectivations et substantivations, 6 changements de sens.

Est-ce vraiment une classification ? il est permis d'en douter. D'autre part nombre de mots appellent des rectifications. J'en indiquerai quelques-unes, choisies dans un domaine qui m'est spécialement familier, et d'autres qui permettront d'asseoir une opinion sur l'ordre adopté par l'auteur.

I, 1. *Bourgassot*, masc., nom d'une espèce de figues, manque dans les dictionnaires consultés par M. Pauli ; le mot prov. est *bourjassoto*, fém. ; Daudet savait très peu le provençal, comme le montrent des fautes telles que *baïlo* pour *baile*, *gisclo* pour *giscle*, *homo* pour *ome* (*passim* chez Daudet, non relevé par M. P.), *fiasque* par confusion entre it. *fiasco* et prov. *flasco*, le genre masc. attribué à *palun*, la singulière expression *fromage de cacha* pour le part. passif substantivé prov. *cachat* « pétri » (coquille p. 4 pétré), etc. *Biou*, prov. *biòu* « buccin, trompette marine » : corr. *biéu* ; tout autre mot, quoi qu'en dise M. P., que *biòu* « bœuf ». *Cap de Dieu*, prov. *cap-de-Diou*, corr. *Diéu*. *Guinchadou* « poste d'observation » a été — correctement — construit par Daudet sur le verbe *guincha* (cf. *amiradou* — *amira*, etc.), non sur le subst. verb. *guinchado* ; béarn. *guignadet* est sans doute à corriger en *-adé* (cf. *cauhadé* « chauffoir » — *cauha* « chauffer », etc.). Je ne vois pas pourquoi *bovin* (dans *ieux bovins*) serait emprunté du prov. *bouvin*. *Péchère* est une francisation de *pechaire* (parler du N. en domaine provençal), non de *pecaire* (S.) ; *péchéro*, mis par Daudet dans la bouche d'un Corse, est un barbarisme qu'on ne peut vraiment pas qualifier de « forme italianisée du mot précédent ».

I, 2. *Raccourci* « chemin plus court » n'est certainement pas particulier aux parlers fr. du centre et de l'Ouest.

I, 5 et 7. *Trial*, *vedette* (au théâtre), *jupière* et *pince-monseigneur* devraient être à II, 8.

II, 2. *Carton-pâte*, *patron-marinier*, *portrait-carte*, *faux-ménage*, *quatre-bandes* (carambolage), *coupe-papier*, *ex-sous-préfet*, *anti-glaireux*, *similimarbre* et d'autres encore, en un mot ou en deux mots avec ou sans trait d'union, ne sont pas propres à Daudet ; de même pour *bousculade*, *adaptateur*, *jarretelles*, *enlisement*, *cuistrerie*, *garibaldien* (II, 3), pour beaucoup de substantivations et d'adjectivations (II, 5), pour *bâton*. *fleuret* « escrime au b., au fl. », *bonnet a poil* « grenadier », *échéance* « somme à payer », *rouler les cafés* et autres (II, 6).

II, 6. *Guidon* de vélocipède est un terme tecnique des plus courants.

Jules RONJAT.

Digitized by Google

Félix Restrepo, S. J. — Diseño de semántica general. *Barcelona, imprenta editorial barcelonesa*, 1917, 234 p. in-8°.

Voici un livre utile. « On ne trouvera nulle part un aussi bon instrument pour s'initier à la sémantique » (Meillet, *B.S.L.* XXI, 176). Tout l'essentiel du sujet est exposé avec clarté, concision et finesse, sans abus de termes tecniques, et d'autre part sans rien de cette rétorique particulière à certains ouvrages de vulgarisation qui abaissent la science au niveau intellectuel supposé chez les « gens du monde » : dans ce *Diseño*, comme p. ex. dans le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure ou dans les livres de MM. Jespersen, Sapir et Vendryes, on laisse la science à son niveau normal, et on donne à tout omme cultivé les moyens d'atteindre ce niveau sans efforts inutiles.

L'auteur est porté à voir les différences d'acceptions suivant les tours, les sujets parlants et les milieux sociaux, plutôt qu'à en dégager des moyennes applicables à l'ensemble d'une communauté linguistique (cf. Meillet *loc. laud.*). Le lecteur devra tenir compte de cette *équation personnelle*, comme disent les astronomes, mais il sera certainement frappé par la justesse et la finesse des analises : v. notamment p. 83-8 la classification des métafores, p. 136-8 l'évolution sémantique de *tympanum* en espagnol, le tout illustré de figures ingénieuses. Les exemples, toujours bien choisis, sont empruntés pour la plupart au castillan, quelques-uns a l'espagnol d'Amérique ; les créations analogiques du langage des enfants sont utilisées fort à propos ; les facteurs sociaux du développement linguistique sont bien mis en relief, ainsi que l'opposition entre diacronie et sincronie. On trouvera p. 55-6 des renseignements intéressants sur les pertes de mots pour cause d'omofonie, p. 160-171 de bons exemples de croisement et d'étimologie populaire.

P. 101, fr. *sevrer* continue *sēp(e)rāre* plutôt que *sēparāre*.

P. 74 : en disant que le tipe esp. *mondadientes*, fr. *cure-dents*, contient au premier terme la 3e pers. sing. du présent indicatif, le P. Restrepo est d'accord avec le sentiment des sujets parlants, mais les modèles non équivoques partent en général de l'impératif : cf. vieux daufinois *Gratapaylli*, *Chacileura*, non **Grate-*, **Chace-*, et de même gr. Ἀγέλαος, russe *Vladivostok*, all. *taugenichts*, etc....

Jules RONJAT.

Gerhard Rohlfs. — Das romanische *habeo*-futurum und konditionalis. *Florence, Leo S. Olschki*, 1922 (extr. de *Archivum romanicum* VI, 105-154, avec carte).

Exposé concis et soigné, marquant bien les origines latines du tour, ses variantes dans les différentes parties de la *Romania* (pour l'Italie, beaucoup d'observations nouvelles par enquête sur place) et son évolution d'une valeur entre le mode et l'aspect à une valeur temporelle, — ce qui a de la portée pour la linguistique générale et justifie les déve-

Digitized by Google

loppements relativement longs donnés à l'emploi du futur comme suppléant de l'impératif (M. Bally a fait remarquer la valeur affective de *Vous n'allez pas partir par ce temps !*, — d'ailleurs autre que celle de *habeo dare* à ses débuts).

Je n'ai pas su trouver dans ce mémoire un seul ex. provençal du tipe *habeo de dare*; il est cependant courant (v. mon *Essai de sint. des parl. prov. mod.*, p. 174). Je doute fort que l'impér. prov. 2e pers .plur. *-tz* soit un calque du fr. (p. 118) : à date si ancienne une telle influence est tout à fait improbable ; le prés. ind. et l'impér. sont confondus à cette personne en catalan, c.-à-d. au maximun d'éloignement linguistique et géografique, tandis que bien plus près du domaine fr. Aurillac p. ex. distingue impér. *-t*, prés. ind. *-s* à la pause ou devant consonne dure /*-i* devant cons. douce.

P. 126 l. 3 *demoulira*, corr. *-rà* ; 4 Languedoe, corr. -c ; 6 *fumares*, corr. *-rés*, *acostumarai*, corr. *-cous-*; 19 *empusibile*, corr. p.-êt. *im-*, et en tout cas *-ble*, *leparàs*, corr. *leb-* ; 9 du bas l'αινυελος, corr. *lai vwελος* <*(il)lās o(v)'c(u)lās*.

Jules Ronjat.

Språkvetenskapliga Sällskapets i Uppsala förhandlingar, 1913-1915. — *Uppsala, akademiska boktryckeriet*, 1916, III-134 p. in-8°.

Ce volume contient des mémoires de linguistique et de filologie germaniques, un résumé, par M. Wiget, de la répartition des langues en Suisse, avec quelques transcriptions fonétiques et une carte (p. 121-134), et un article de M. Wellander « sur la régularité de l'évolution sémantique » (p. 1-55). M. W. commence par éliminer, comme cas spéciaux n'offrant aucune régularité, les changements de sens dus à un changement de la chose nommée elle-même, les calques de langues étrangères, les figures et généralement les éléments affectifs du langage. Puis il note que les valeurs des mots dépendent toujours du contexte et tendent à se confondre ou à s'interpénétrer parce que la plupart des gens s'expriment sans précision, d'où banalisation des sens parallèle à la banalisation des formes que produit l'analogie. Les exemples cités sont intéressants, mais tous ne se laissent pas aisément ramener à cette explication par parallélisme, et M. W. dit lui-même que dans l'état actuel de nos connaissances on ne peut pas formuler des *lois sémantiques* comme on formule des *lois fonétiques* (cf. A. Meillet, *Comment les mots changent de sens*, article de l'*Année sociologique* réimpr. dans *Ling. historique et ling. générale*, p. 230-271). Une vue intéressante, mais qui demanderait une preuve en règle, est que l'évolution des sens s'opère suivant un ritme alternatif, avec des périodes d'altération succédant à des périodes de stabilité, comme dans l'évolution linguistique en général, et que les périodes d'altération sémantique surviennent pendant des périodes de stabilité de la morfologie succédant à des périodes d'altération analogique.

J. R.

Digitized by Google

Henry Thomas. — Spanish and Portuguese romances of chivalry ; the revival of the romance of chivabry in the Spanish peninsula, and its extension and influence abroad. *Cambridge, University press*, 1920, VIII-335 p. in-8°.

Ce livre est la première étude d'ensemble sur un fénomène de reviviscence littéraire qui s'est manifesté dans la péninsule ibérique à partir de la fin du XVe siècle, qui a inspiré *Don Quixote* et qui a exercé une influence considérable dans l'Europe occidentale, i compris l'Angleterre.

Les romans de chevalerie acquièrent une grande popularité aux temps de la *Reconquista*, quand des chevaliers français, de conceptions particulièrement raffinées, viennent aider les Espagnols à repousser les infidèles, et cette popularité s'accroît encore quand se développent en Espagne et en Portugal, après la victoire définitive, une vie de cour plus somptueuse et l'esprit d'aventure que provoque la découverte de l'Amérique. On reprend les tèmes médiévaux, on les arrange au goût du jour, on écrit, on imprime et réimprime toute une bibliotèque de romans, dont les plus importants sont *Amadis de Gaula* et la série des *Palmerin*. Charles-Quint lui-même les lit avec passion. Mais des éducateurs, des grammairiens, des istoriens, des téologiens critiquent vigoureusement la littérature à la mode. Plusieurs décrets royaux interdisent de l'exporter en Amérique. La vogue persiste néanmoins jusqu'à l'apparition du roman pastoral, de la littérature picaresque et des grandes compositions téâtrales : on ne publie plus aucun roman de chevalerie après 1605, de sorte que la première partie de *Don Quixote*, imprimée à cette même date, tue pour ainsi dire un mort, ou du moins un mourant (p. 178-9).

Les relations étroites, et de toute nature, qui existaient entre l'Espagne et l'Italie expliquent qu'on trouve dès les premières années du XVIe siècle des traductions italiennes de romans espagnols, et aussi des adaptations et des imitations ; le nom d'Arioste suffit à marquer une influence littéraire illustre. Pour la France, le point de départ semble être la captivité de François Ier à Madrid (1525-6) ; c'est *Amadis* qui a le plus de vogue, et plus encore que dans son pays d'origine ; Corneille, La Fontaine et Mme de Sévigné l'estiment autement, et en 1684 Quinault en tire un opéra. C'est par la France qu'*Amadis* pénètre en Allemagne, dans la seconde moitié du XVIe siècle, sous les auspices du duc Cristofe de Württemberg ; sa vogue persiste pendant le XVIIe ; en 1805, dans une lettre à Schiller, Goethe en parle encore très élogieusement. Les traductions ollandaises sont plus tardives ; la première dont l'existence soit certaine date de 1574 ; le téâtre du XVIIe siècle leur emprunte plus d'un sujet. L'introduction en Angleterre des romans espagnols et portugais date de la fin du XVIe siècle ; dans ce pays *Amadis* a moins de succès qu'ailleurs ; l'influence des romans étrangers sur le téâtre shakespearien, spécialement sur la *Tempête*, est ors de doute ; mais, à en juger par les citations et allusions qu'on rencontre dans le

Digitized by Google

théâtre du XVIIe siècle, ces romans ont été en vogue surtout dans des milieux peu cultivés ; plus tard cependant Southey en a publié des traductions abrégées, et Walter Scott s'en est parfois inspiré.

M. Thomas a relevé et groupé une masse de faits intéressants. Il aurait pu, semble-t-il, marquer encore plus nettement, à côté du succès de librairie qu'ont eu les romans espagnols et portugais, l'influence qu'ils ont exercée sur les littératures des pays où ils se sont répandus, puis les raisons de ce succès et de cette influence et de leurs variations suivant les époques et les pays. Mais il l'a fait assez pour que son livre soit accueilli avec reconnaissance par tous ceux que sollicite l'étude des courants littéraires et des échanges internationaux.

Jules RONJAT.

François Villon. — Les ballades en jargon du manuscrit de Stockholm, essai de reconstitution et d'interprétation, précédé d'une introduction, suivi de notes et de commentaires, d'un index des noms propres et d'un glossaire étymologique par le Dr René-F. Guillon, publiées par les soins de K. Sneyders de Vogel. *Groningen, den Haag, J.-B. Wolters*, 1920, 60 p. in-8°.

Guillon était médecin à Caudri en Artois. « Je l'ai connu, dit M. Sneyders de Vogel, comme étudiant à Paris ; nous étions dans la même pension, et un sentiment de chaude amitié est né de ce contact journalier... Nous parlions souvent de Villon, qu'il aimait et qu'il a même imité dans une ballade — car il était poète à ses heures... »

Les ballades publiées sont les cinq du ms. unique de Stockholm, dont la quatrième seule est sûrement de Villon. Guillon a suivi, sauf quelques retouches notées au bas des pages, le texte de l'édition donnée en 1912 par M. P. Champion dans les *Sources de l'argot ancien* de M. Sainéan ; il a traduit les ballades en français moderne, en laissant des blancs, peu nombreux, que M. Sneyders de Vogel n'a pu remplir. Nous avons là une précieuse contribution à l'étude istorique de l'argot. La traduction de Guillon peut être considérée comme annulant celle de Marthold (*Le jargon de F. Villon*, Paris, Daragon, 1909), faite d'après l'édition très défectueuse d'Aug. Vitu (*Le jargon du XVe siècle*, Paris, Charpentier, 1884).

J. R.

Pedro Henríquez Ureña. — La versificacion irregular en la poesia castellana. *Madrid*, 1920, VIII-338 p. in-8° (*Publicaciones de la Revista de filologia española*, vol. IV).

Ce sujet n'avait jamais encore été abordé dans son ensemble. Il est traité ici avec maîtrise : l'auteur possède une grande érudition qu'il sait diriger et dominer ; non seulement il met en pleine lumière des faits espagnols bien contrôlés, mais il suggère des réflexions importantes pour le problème général de la versification.

Digitized by Google

En gros, la versification « irrégulière », sans compte fixe de sillabes, s'oppose à la versification « isosillabique » du français, du provençal etc... Les plus anciens vers épiques espagnols ont un nombre de sillabes variant de 10 à 20 ; le ritme est marqué essentiellement par un accent et une assonance à la fin et par une césure vers le milieu. Ces différences énormes vont en s'atténuant au cours du moyen âge, mais sans que l'isosillabisme soit jamais atteint ; il ne l'est pas non plus dans le *romance*, où les différences sont relativement faibles oscillant autour de uit sillabes, et on ne trouve la régularité que dans l'alexandrin de Berceo, imitation d'un modèle étranger. Ce qui est national, c'est le vers à nombre de sillabes variable à peu près comme dans les langues germaniques : encore aujourd'ui les refrains populaires témoignent nettement en ce sens.

L'isosillabisme et la strofe régulière, dans laquelle le nombre des vers est fixe comme l'est dans le vers le nombre des sillabes, viennent de pays voisins, Provence (au sens médiéval) et Catalogne, Galice et Portugal, — influences déjà connues, mais ici précisées, datées, localisées par région, par genre littéraire et par milieu de culture. Vers la fin du XVe siècle ces influences et la tendance nationale parviennent à un équilibre ou à un compromis qui se manifeste dans la poésie ritmique populaire, modèle adopté et régularisé, un siècle environ après, par les écrivains de profession. Mais vers 1650 le contact entre les lettrés et le peuple commence à se relâcher, les modes étrangères reprennent le dessus, et l'isosillabisme trionfe assez rapidement ; le romantisme ne change rien à la situation, qui se modifie seulement vers 1890, sous l'influence du *verslibrisme* français et de mouvements parallèles en Europe et en Amérique.

Toute cette évolution concorde ainsi avec des faits politiques et sociaux tels que les relations plus ou moins étroites, suivant les temps, de l'Espagne avec l'étranger et la constitution d'une véritable corporation littéraire.

Jules RONJAT.

Gustave Cohen. — Ronsard, sa vie et son œuvre. Un volume in-8° de VIII-290 p. *Paris, Boivin*, 1924.

Très bon livre, qui étudie l'œuvre de Ronsard dans l'ordre chronologique, en explique l'évolution, en fait comprendre la nouveauté. Tous les travaux récents dont le poète a été l'objet ont été consultés et utilisés avec sagacité. L'auteur lui-même a fait un grand nombre de recherches et de vérifications dans les livres et dans les manuscrits. Son érudition, d'ailleurs, n'a rien de fastidieux : elle est le plus souvent confinée dans des notes. L'ouvrage, comme il convenait, est écrit d'un style alerte, abondant, souvent spirituel. Il fait aimer Ronsard en même temps qu'il le fait connaître. Il sera goûté du grand public comme des Ronsardisants.

Voici quelques réserves.

Digitized by Google

1° M. Cohen ne me semble pas avoir bien vu la part qui revient au *Commentaire* des *Amours* par Muret dans l'évolution de Ronsard vers la simplicité. Ce *Commentaire* veut être un éloge ; en fait, il est assez souvent une critique indirecte. Muret traduit beaucoup de mots, parce qu'il les croit obscurs. Assez souvent il en dit l'origine (italienne, latine, vendômoise). Il explique les métaphores et les comparaisons. Il donne le sens des périphrases mythologiques. Or, j'ai constaté qu'à partir de 1555 les corrections que Ronsard fait à son texte sont plusieurs fois suggérées par le *Commentaire* de Muret : il remplace le mot qu'a traduit Muret par celui qui le traduisait ; il fait disparaître des périphrases et métaphores que Muret a eu besoin d'expliquer. Le *Commentaire* a convaincu Ronsard qu'il était en maints endroits obscur et pédant.

2° M. Cohen, à mon sens, n'a pas étudié d'assez près la question des corrections que Ronsard a faites à son texte. Ces corrections commencent de très bonne heure. Peut-être le texte primitif des *Odes* n'a-t-il été jamais plus modifié que dans l'édition de 1555 (la troisième édition des quatre premiers livres des *Odes*). Ronsard, en se corrigeant, clarifie et concentre ; il fait la chasse aux négligences. Bref, il regarde ses vers avec l'œil d'un Malherbe. En forçant la note, on peut dire que Ronsard lui-même inaugure la réforme du Réformateur cinquante ans d'avance. Et ce labeur continuera dans les éditions suivantes. Ronsard y apportera beaucoup moins de sûreté que Malherbe, mais un peu le même esprit. Ce Ronsard précurseur du plus puriste des classiques apparaît mal dans le livre de M. Cohen.

3° Il me semble qu'une justice insuffisante a été rendue à Ronsard épistolier, et peut-être ne voit-on pas assez que ce fut le désir de mettre sa fortune au niveau de sa gloire qui détermina le poète à faire tant de confidences à de hauts protecteurs. Ces épîtres sont charmantes. Mais Ronsard a tellement peur d'être comparé à Marot que systématiquement il écarte le titre d'*épître* et emploie ceux de *poème* ou d'*élégie*.

4° Les *Hymnes* de Calaïs et de Pollux sont appréciés beaucoup trop rapidement. C'est pourtant là, non ailleurs, que Ronsard a été épique : là, qu'il a ployé notre alexandrin aux besoins du récit ; là, qu'il a inauguré le genre d'épopée, qui aura plus tard chez nous le plus de succès : la petite épopée, celle de Chénier, Vigny, Hugo, Leconte de Lisle. — L'influence du *Roland Furieux* sur ces récits de combats singuliers n'a pas été remarquée. L'Arioste a été aussi une des sources de la *Franciade*.

5° Je crois qu'il eût été intéressant de signaler les petites pièces préfaces préparées pour l'édition de 1587 et publiées après la mort de l'auteur. Ronsard y explique ce que c'est que le poème, l'élégie. Il y a là les fragments d'un *Art Poétique* en vers. Jusqu'à la fin, Ronsard fit du nouveau.

6° L'éloge que M. Cohen fait de l'alexandrin de Ronsard me semble excessif. Il a créé, ou, ce qui revient au même, exhumé d'un oubli injuste cet instrument magnifique. Il a de très beaux alexandrins sonores. Mais il ne l'assouplit, ce me semble, qu'au hasard ; il fait un

Digitized by Google

terrible abus de l'enjambement de tout un hémistiche ; et quand il a fait un enjambement de ce genre, il en fait souvent aussitôt d'autres, si bien que l'effet devient nul. Déjà d'Aubigné est bien autrement varié.

7° M. Cohen accepte comme une vérité établie que l'Olive du recueil de du Bellay fut Olive de Sévigné, sa nièce à la mode de Bretagne. Or le poète avait une propre cousine germaine qui s'appelait du même nom : Olive Mérichon, fille de Louise du Bellay, tante de Joachim. D'autre part, René, frère du poète, avait épousé une demoiselle Malestroit dont la sœur s'appelait Olive. Il se pourrait donc qu'au lieu du roman du cousin et de la cousine nous ayons le roman du beau-frère et de la belle-sœur ; et si c'est un roman de cousins, nous ne savons pas du tout si la préférée fut Olive Mérichon ou Olive de Sévigné. Il est possible que Joachim ait conté fleurette aux trois Olive de sa parenté, peut-être même à beaucoup d'autres Olive, puisque c'était alors en Anjou un prénom à la mode. Et il n'est pas impossible qu'ayant ensuite rencontré Mlle Viole, il lui ait insinué qu'en changeant de place les lettres de son nom elle trouverait : Olive. Si Olive de Sévigné a été si vite acceptée par les historiens comme étant la muse du poète, je crois bien qu'elle doit surtout cet honneur à son illustre parente : il est très joli, en effet, de supposer qu'un du Bellay a aimé une Sévigné. Mais ce n'est qu'une hypothèse.

Joseph VIANEY.

G. Michaut. — Les débuts de Molière à Paris. Un vol. in-8 de 252 p. *Paris, Hachette, 1923.*

Les Débuts de Molière à Paris continuent *la Jeunesse de Molière* du même auteur. Il y étudie les obstacles contre lesquels le poète eut à lutter et les progrès de son génie depuis *les Précieuses ridicules* jusqu'au triomphe de *l'École des Femmes*.

Il y a dans ce livre, comme dans le précédent, un très grand savoir. On peut rendre à M. Michaut cette justice qu'il a consulté à peu près tout ce qui pouvait éclairer son jugement : documents contemporains du poète, études un peu notables sur sa vie et son œuvre. (Quelques erreurs et quelques omissions sont sans importance). En outre, il reprend ou soulève le premier à peu près toute la série des problèmes, grands et petits, qu'il rencontre au passage : date et nombre des représentations, nombre des acteurs de la troupe, sommes rapportées par les pièces, sources des comédies, cabales des rivaux, valeur de leurs attaques, etc., etc., etc.

Disons le bien vite : cette érudition, si abondante et si minutieuse, ne veut que mettre en lumière le génie de Molière et la valeur de ses pièces. Si M. Michaut s'intéresse à des questions de dates, de privilèges, de sources, c'est parce que Molière est l'auteur de *l'École des Femmes* et que celle-ci est un chef d'œuvre, générateur d'autres chefs d'œuvre. La science historique est donc dans ce volume la servante de la critique littéraire.

Digitized by Google

D'abord, M. Michaud ne se dérobe jamais au devoir d'apprécier directement la pièce. Il le fait souvent très bien. Par exemple, je ne crois pas qu'on puisse mieux démontrer la valeur scénique de la composition des *Précieuses*. Ses analyses des caractères d'Agnès et d'Arnolphe me paraissent aussi pénétrantes que celles qu'on doit aux critiques les plus réputés.

De plus, même quand il aborde un problème qui semble à première vue de pure curiosité, on s'aperçoit vite que l'examen tend à une intelligence plus précise du chef d'œuvre. Ainsi, c'est un problème de savoir si dans le récit qu'elle a fait des *Précieuses* (il y a deux versions de ce récit) Mlle des Jardins a raconté la pièce sans l'avoir vue, comme elle l'affirme, ou après l'avoir vue. — Mince problème, dira-t-on. — Non. Car dans ce récit le début de la pièce est différent du début que nous connaissons. Si Mlle des Jardins raconte ce qu'elle a vu, Molière a donc modifié son début. Et voilà M. Michaut amené à étudier la contexture du début actuel des *Précieuses*, à en expliquer l'intérêt scénique. Le problème n'a été posé que parce qu'il offrait l'occasion de pénétrer un peu plus avant, par une voie indirecte, dans la connaissance de l'art moliéresque.

De plus hauts problèmes, intéressants, ceux là, en soi, ne sont jamais abordés, eux non plus, sans que la valeur des pièces soit mise en question. Par exemple, quel est le sens de *l'École des Femmes* et Molière y expose-t-il la philosphie de la nature, comme l'a voulu Brunetière ? Le poète a-t-il mis au moins quelque chose de lui-même dans son Ariste et dans son Arnolphe ? Pour répondre à ces questions, M. Michaut, sans négliger les autres arguments, cherche les plus importants dans la contexture des pièces. La critique littéraire est sa meilleure lumière.

Il est rare qu'on ait à regretter que la valeur dramatique de l'œuvre soit un peu sacrifiée par M. Michaut à d'autres intérêts. Ainsi, il ne me paraît pas étudier suffisamment dans *la Critique de l'École des Femmes* l'admirable *pièce* que constitue cette œuvre de polémique et de doctrine. Sans doute, il montre que les personnages sont vivants. Mais à peine indique-t-il la valeur extrêmement scénique de la composition. De *l'Impromptu* il dit bien qu'en soi c'est un tableau de la vie des coulisses, mais sans faire voir combien le tableau est complet, et avec quel sens du théâtre toutes des parties sont mises en scène.

Au mérite d'avoir associé étroitement la critique littéraire à la science historique, le goût à l'information, M. Michaut joint celui d'avoir su résister avec un robuste bon sens à l'attrait de toutes les solutions amusantes, ingénieuses, ou émouvantes auxquelles on est un peu porté quand on étudie certains problèmes intéressant la vie ou l'œuvre de Molière. Dans cet ordre d'idées, un chapitre lui fait particulièrement honneur : celui où il reprend la question de savoir de qui la femme du poète, Armande Béjart, était fille. Il part du document officiel, et passant au crible tous les arguments qu'on a invoqués depuis trois siècles pour en ruiner l'autorité, ce sont ces arguments qu'il ruine, et il

Digitized by Google

se range à l'opinion la plus simple, la plus sage, — qui se trouve la plus heureuse pour le renom de Molière : Armande était bien fille de Béjart et de Marie Hervé, donc la sœur et non pas la fille de Madeleine Béjart.

Il est fâcheux que ce très bon livre soit déparé par diverses fautes d'impression, dont une est par sa répétition assez agaçante : les chiffres des notes ne correspondent pas toujours aux chiffres des renvois. Ainsi p. 225, une note 1 sans renvoi ; p. 232, les notes 4 et 5 sont annoncées par les chiffres 1 et 4, et un chiffre 5 annonce une note qui sera la note 1 de la page 233, etc. Ce sont là des fautes qu'une nouvelle édition fera aisément disparaître.

Joseph VIANEY.

Guiseppe de Socio. — Le Président de Brosses et l'Italie. *Rome, P. Maglione ; Paris, A. Picard*, 1923. Un vol. in-8 de IX-323 p.

Nous avions déjà deux livres estimables sur le Président de Brosses, celui de Th. Foisset (1842) et celui de H. Mamet (1874). Le premier est même assez bon. Mais dans tous les deux les *Lettres sur l'Italie* ne sont étudiées qu'imparfaitement. Cette étude avait donc besoin d'être reprise. M. de Socio vient de le faire dans un bon livre. Il a envisagé le sujet sous tous ses aspects : causes du voyage, itinéraire suivi, observations d'ordre pratique, jugements du voyageur sur les paysages, les institutions, la société, les œuvres d'art, la littérature, le théâtre, la musique. Il a d'ailleurs fort bien vu où est le véritable intérêt des *Lettres* : c'est de nous montrer ce qu'un Français du XVIIIe siècle, cultivé et distingué, mais sans génie, avait pu comprendre de l'Italie et en quoi ce voyage avait modifié son goût et ses idées.

Çà et là M. de Socio semble oublier un peu ce que doit être son étude. Cédant au désir, très excusable, de défendre sa patrie contre les ignorances et les erreurs du voyageur, il s'attache à nous démontrer ce qui fut le mérite des écrivains et des artistes oubliés ou méconnus dans les *Lettres*. Peut-être craint-il qu'aujourd'hui encore nous ne conservions en France certains des préjugés du Président. D'autre part, il ne nous donne pas toujours suffisamment les raisons des goûts et des antipathies de de Brosses. Pour me borner à un seul exemple, on voudrait qu'il eût mieux expliqué pourquoi l'Arioste fût aimé par les Français du XVIIIe siècle à un point incroyable.

En général, M. de Socio reste bien dans les limites de son sujet et il apporte aux lecteurs les explications qu'ils attendent. De son étude il ressort clairement que de Brosses, tout en étant conduit par l'esprit français de son temps à un assez grand nombre de vues inexactes sur l'Italie, a pourtant élargi pendant ce voyage ses idées sur l'art, la musique, le théâtre et qu'il a recueilli de fines remarques sur la vie mondaine. La morale de l'histoire est qu'un jeune Français aura toujours un grand profit à faire un long séjour en Italie.

L'ouvrage de M. de Socio est déparé par un assez grand nombre de

Digitized by Google

fautes d'impression, d'ailleurs légères. On peut relever aussi quelques tours peu français : p. 25, « la signification *de* repos » au lieu de « *du* repos » ; p. 26, « sa femme la première » au lieu de « sa première femme » ; p. 27, « sa soutenance de thèse-licence », au lieu de « la soutenance de sa thèse de licence » ; p. 70, « le *Glossaire* de La Curne qu'on peut *retenir* le pendant du *Glossaire* de du Cange », au lieu de « *tenir* comme le pendant » ; etc. P. 186, en appelant Philippe V d'Espagne le *neveu* du roi de France, M. de Socio prend sans doute *neveu* au sens du mot latin *nepos*, petit-fils ; car Philippe V était fils du fils de Louis XIV ; mais ce sens n'existe qu'en poésie ; les lecteurs croiront que M. de Socio fait de Philippe V le fils d'un frère ou d'une sœur de Louis XIV.

Ce sont là des vétilles. L'ouvrage est écrit presque partout, non seulement avec correction, mais avec une aisance élégante qui fait le plus grand honneur à son auteur.

Je termine en défendant la langue du Président contre des critiques qui ne sont pas fondées. M. de Socio lui reproche, p. 107, d'avoir dit que Lacurne ronflait « comme une *pédale* d'orgue » ; c'était plutôt, ajoute-t-il, comme un *tuyau*. Mais le mot *pédale* peut avoir le sens dérivé de « le son le plus grave de certains instruments ». C'est le cas dans le texte ci-dessus. En entendant Lacurne, de Brosses crut entendre les sons les plus graves de l'orgue.

M. de Socio a sursauté (p. 107) en lisant qu'un postillon « avait une botte *dans* un pied et une mule *dans* l'autre ». D'autres lecteurs sursautent comme M. de Socio. C'est qu'ils ignorent que *dans* pouvait être pris autrefois dans le sens de *à* ; au XVIe siècle, il était tout naturel de dire une botte *dans* un pied, pour une botte *à* un pied, une mule *dans le* pied pour une mule *au* pied. Littré cite plusieurs exemples de ce sens de *dans* chez d'Aubigné : « une teste de mort emmanchée *dans* un baston ; faisant rostir une oye *dans* une broche ; l'estrier lui demeura *dans* le pied ; le premier lui mit *dans* le col une chaisne de deux cens escus ». *En la* s'employait aussi dans ce sens. Aujourd'hui encore nous disons : « casque *en* tête », c'est-à-dire *sur* tête, quoique ce soit la tête qui soit *dans* le casque. De Brosses a probablement employé dans la phrase en question ce sens archaïque de *dans*, parce que le dit sens était conservé dans certains proverbes concernant les pieds.

Joseph VIANEY.

Miodrag Ibrovac. — José-Maria de Heredia. Sa vie, son œuvre. *Paris, les Presses françaises*, 1923. Un vol. in-8, de XII-646 pages.

Cette thèse, œuvre d'un étranger, vaut les meilleurs thèses qui aient été faites par des Français. L'étendue de l'information, l'abondance des documents inédits, une connaissance précise du mouvement littéraire au XIXe siècle, le bon sens de la plupart des conclusions, la qualité du style en font, plus encore que le nombre des pages, un travail impor-

Digitized by Google

tant. Et il nous est agréable de constater qu'elle a été composée par un professeur Yougo-slave : elle nous apporte la preuve éclatante que notre littérature est enseignée à Belgrade avec autant de savoir et de goût que de sympathie.

Une première partie (pp. 1-201) nous raconte la vie de Heredia. Elle est un peu plus longue qu'il n'était nécessaire pour l'intelligence de l'œuvre du poète. Parfois elle tend à déborder le sujet, par exemple quand elle expose la formation du Parnasse. Parfois elle s'attarde sur des détails assez minces. Pourtant elle est toujours intéressante et souvent neuve. Car M. Ibrovac a utilisé un grand nombre de lettres inédites que lui ont gracieusement communiquées les parents et amis du poète, et il a reçu d'eux beaucoup de confidences précieuses. Aidé par toutes ces sources d'information, il corrige des erreurs accréditées, il jette plus de lumière sur le caractère de son héros et de ses amis, sur les origines et la nature de leurs cénacles. Le principal intérêt de cette première partie est peut-être qu'on y pénètre un peu dans l'intimité de deux êtres d'élite, d'une haute intelligence et d'un grand cœur, Mme Domingo de Heredia, mère du poète, et M. Nicolas Fauvelle, qui pendant son séjour au collège Saint-Vincent de Senlis surveilla ses études et lui servit de père. On y a aussi, non la révélation, — car on s'en doutait, — mais la preuve manifeste que Heredia avait une sensibilité frémissante ; telle lettre à sa mère est d'une tendresse exquise (voir p. 259) ; s'il n'a laissé passer dans ses vers qu'une part de ses émotions c'est donc qu'il a voulu être réservé, non qu'il était impassible.

La deuxième partie, qui étudie la genèse des *Trophées* (pp. 203-330), est très instructive. On y voit comment s'est formée peu à peu la conception générale de l'ouvrage et d'où est sorti chaque groupe de poèmes. On y apprend l'importance du voyage d'Italie fait en 1864 avec Lafenestre. C'est de ce voyage que Heredia rapporta le goût des arts plastiques ; et, ce qui est moins connu, parti pour l'Italie « avec l'amour exclusif de la couleur et de l'effet » — c'est lui-même qui le dit, — il en revint, après son commerce avec Vinci, Michel-Ange, Raphael et Mantegna, « préférant le sentiment », aimant une peinture qui exprime « la physionomie et les attitudes » (p. 261). M. Ibrovac précise bien l'influence qu'eurent sur la naissance et la transformation des *Trophées* Mesnard, Leconte de Lisle, Davillier, Yriarte, E. Bonnaffé, d'autres. (Voir pp. 287-289 une lettre inédite, extrêmement intéressante, de Leconte de Lisle, proposant des corrections à la première version du *Serrement de mains* : on y saisit sur le vif la conception que les deux poètes ont de la poésie et du rythme). M. Ibrovac montre par quel souci de la perfection Heredia exclut de son recueil des pièces qu'il avait précédemment jugées dignes de l'impression. Mais on voudrait qu'il eût expliqué avec plus de netteté pourquoi, à son avis, certains peuples (Inde, Germanie, Scandinavie, Chine), n'ont pas intéressé ou retenu le poète ; pourquoi aussi, dans le cycle de ses Conquérants, après avoir glorifié l'audace des envahisseurs, il renonça à présenter, comme il en avait eu d'abord le dessein, le revers de la médaille : le martyre des peuples conquis.

Digitized by Google

La troisième partie, consacrée à l'art de Heredia, étudie dans un premier chapitre la conception de la poésie et de l'art. Cette étude est une réfutation raisonnable des divers reproches que l'on a faits à l'auteur des *Trophées*. On lui a reproché de n'être qu'un peintre : M. Ibrovac montre qu'il a l'imagination dramatique ; — de ne mettre dans ses tableaux que des couleurs et des spectacles restreints : M. Ibrovac montre la diversité de ses sujets et de sa manière ; — de n'avoir pas de sensibilité : M. Ibrovac montre tout ce qu'il y a d'élégiaque dans ses vers ; — de n'avoir pas d'idées : M. Ibrovac montre qu'elle est sa conception de la vie. Dans toutes ces expositions il y a beaucoup de justesse, mais aussi quelque désordre : de l'examen des sujets on passe à celui des procédés pour revenir au premier ; l'étude du mouvement est un peu confondue avec celle des moyens d'expression. On peut regretter encore que le caractère largement humain des tableaux historiques de Heredia soit plutôt affirmé avec vigueur (voir p. 359 et surtout dans la conclusion les pp. 549-550) que démontré avec précision. On ne voit pas non plus assez clairement comment M. Ibrovac concilie chez Heredia le goût, l'admiration de l'effort et le pessimisme.

Dans un deuxième chapitre, cette troisième partie étudie la forme. D'abord, la langue et le style. Je ne crois pas qu'aucun des moyens d'expression familiers au poète ait été oublié. Certains ont même eu l'honneur d'un catalogue complet. Mais on voudrait que plus souvent M. Ibrovac eût montré par l'analyse de quelques exemples l'emploi qui est fait de ces richesses. Il l'a fait si finement pour certains procédés pp. 420-421) qu'on aimerait qu'il l'eût fait pour d'autres. Ainsi il cite les mots techniques utilisés sans démontrer assez que leur valeur tient surtout à l'arrangement. De même il groupe ensemble les images (p. 420), puis les périphrases (p. 429), sans expliquer pourquoi il importait que l'auteur appelât dans tel vers Hercule « celui pour qui le plus grand est un nain » et dans tel autre Cléopâtre « la brune Lagide », ni par quelle convenance au sujet le vol des oiseaux de Stymphale devait être comparé à une brusque rafale.

La versification est ensuite étudiée très soigneusement (pp. 440-483) avec de nombreux renvois, comme il convenait, au livre de M. Grammont, où sont souvent cités des vers de Heredia. Çà et là on peut contester la façon dont M. Ibrovac lit le vers. Ainsi, dans ceux-ci, il me semble que les mots accentués sont *nue* et non *clair*, *cris* et non *longs*, *la* et non *suivez* :

> Sentant à sa chair *nue* errer l'ardente effluve
> Oubliant ses longs *cris* vers l'infidèle amant
> Vite, prenez la sente à gauche, suivez-*la*.

Dans la quatrième partie, l'influence de Heredia est étudiée, d'abord chez ses imitateurs directs, innombrable légion, puis chez les symbolistes, dont les meilleurs l'ont aimé tout en s'éloignant de lui, enfin chez les étrangers. Le nombre d'admirateurs, de traducteurs, d'élèves qu'il a suscités dans les deux mondes est considérable ; il

Digitized by Google

autorise M. Ibrovac à affirmer qu'en dehors de la France l'auteur des *Trophées* est un écrivain classique et que ses vers comptent parmi ceux qui ont le plus contribué à initier l'étranger aux qualités de précision et d'harmonie de la langue française.

Une bonne conclusion, des appendices (lettres inédites, traductions), une bibliographie très détaillée, un index complètent heureusement l'ouvrage.

Joseph VIANEY.

Miodrag Ibrovac. — José-Marie de Heredia : les sources des Trophées. *Paris, les Presses françaises, 1923*. Un volume in-8 de 190 pages.

Cette étude est le complément nécessaire du travail d'ensemble sur Heredia. — Déjà, dans notre *Revue* précisément, M. Raoul Thauziès avait publié un remarquable mémoire sur les sources des sonnets des cycles grec et romain. (*Re. des langues romanes*, t. LIII et LIV, 1910-1911). M. Ibrovac, pour ces sonnets-là, n'a donc pu ajouter que peu de chose aux découvertes de son devancier. Mais pour les autres cycles, il nous apporte un très grand nombre d'indications précieuses. Comme dans tous les travaux de ce genre, l'auteur fait parfois des rapprochements d'une utilité contestable. Mais le plus souvent il voit juste. Son volume est donc indispensable à ceux qui voudront étudier de près l'inspiration et l'art du poète.

Joseph VIANEY.

Auguste Dupouy. Rome et les lettres latines. *Paris, A. Colin*.

Le titre du volume, et l'absence d'index, sont déjà un avertissement que l'auteur ne s'est pas proposé d'écrire une histoire de la littérature latine selon le modèle convenu. Il a surtout voulu montrer quel était à Rome l'état des lettres aux différentes époques de son histoire, sans les considérer à part des idées, des mœurs, de l'état social et politique. Il observera par exemple que le poème de Lucrèce apparaît au moment où le Romain commence à se décharger de ses devoirs de citoyen, où il conquiert l'*otium*, et, sous l'influence de la philosophie grecque, sa liberté de penser en matière religieuse ; que l'œuvre de Catulle marque l'avènement de la vie de société et des cénacles littéraires ; que la politique de Cicéron est le produit de sa culture, et que les grandes œuvres du siècle d'Auguste portent l'empreinte profonde des vues politiques du chef de l'État, etc. De telles considérations ne sont pas sans doute nouvelles, mais l'originalité de l'auteur est de les avoir précisées, en y ajoutant quelquefois, et de leur avoir fait une large place dans son livre. Il a par ailleurs sur divers points maint aperçu ingénieux et juste qu'il ne doit à personne. Il y a aussi de petites choses qui choquent. Il a parlé légèrement de Catulle, de sa « virtuosité », de sa « mignardise », sans s'apercevoir que lui-même raffine étrangement sur la pièce du

Digitized by Google

moineau de Lesbie, au point de vouloir que *puella* ait ici le sens de « fillette » ! (p. 71). A propos de Perse, cet écrivain forcé et ténébreux, il nous dira que son vers heurté « est plein de fulgurations et de coups d'ailes » (p. 149). Je ne sais pourquoi d'autre part il affirme que Virgile a remplacé dans les Géorgiques l'éloge de Gallus par l'épisode d'Orphée et d'Eurydice (p. 105). Ce n'est pas du tout ce que dit Servius, et tenter de s'expliquer l'affaire, serait s'imposer le plus ardu des casse-têtes. Ces taches légères ne font pas tort au livre de M. Dupouy, écrit en connaissance de cause, nouveau, et d'une lecture agréable.

G. R.

Josep Mª de Casacuberta. — Bernat Metge, Lo Somni. *Els nostres clàssics, Rambla Catalunya* 125, *Barcelona* ; 3,75 ptes.

C'est le premier volume d'une collection qui comprendra les principales œuvres de la littérature catalane. Bernat Metge ouvre la série avec *Lo Somni*. La présentation de ce petit volume est des plus soignées, luxueuse même. Dans une préface aussi sobre que substantielle, M. Ll. Nicolau d'Olwer retrace à grands traits la vie et l'œuvre du grand écrivain catalan. Le texte est celui du manuscrit de la Bibliothèque de l'Université de Barcelone. M. J. Mª de Casacuberta qui l'édite — en l'adaptant plus ou moins aux exigences de l'orthographe moderne — l'a fait suivre de notes très intéressantes et d'un double glossaire dont l'un contient les principales particularités morphologiques et syntaxiques. C'est une excellente chose qui mérite d'être continuée et qui suppose chez les lecteurs catalans un goût profond pour tout ce qui touche leur langue. Public et éditeur sont à féliciter.

P. Fouché.

E. Schopf. — Die konsonantischen Fernwirkungen : Fern-Dissimilation, Fern-Assimilation und Metathesis, *Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht*, 1919, in-8° de 220 p.

Cet ouvrage comprend deux parties, l'une essentiellement téorique, l'autre apportant les exemples qui doivent illustrer la téorie. La première a été présentée par l'auteur à l'université de Bâle comme tèse de doctorat en 1917, et reparaît en tête de l'édition définitive. J'ai attendu pour en rendre compte que la deuxième partie eût paru, parce que j'avais remarqué dans la première des confusions et une indécision qui me donnaient quelques inquiétudes au sujet de l'interprétation des exemples qui devaient constituer la seconde.

La partie téorique porte sur la dissimilation, l'assimilation et la métatèse. Ces fénomènes i sont examinés dans toute leur ampleur, non seulement lorsqu'ils se produisent entre des fonèmes plus ou moins éloignés l'un de l'autre, mais encore entre des fonèmes en contact, et ce qui en est dit ne doit pas s'appliquer seulement à une langue déter-

Digitized by Google

minée, mais à toutes les langues de tous les temps ; c'est-à-dire que cette partie embrasse à peu près toute la fonétique évolutive. Il paraitra peut-être ambitieux de vouloir résoudre d'un coup tant de problèmes aussi vastes, mais l'auteur croit trouver entre eux des connexions permettant de justifier son entreprise et son plan.

Dans la deuxième partie, M. Schopf ne donne des exemples que pour ces trois fénomènes se produisant entre des fonèmes distants l'un de l'autre, et les seuls exemples qu'il examine ou discute sont ceux que lui fournissent les inscriptions latines de l'époque impériale. On n'évitera guère de remarquer, entre la largeur de la téorie et l'étroite limitation des exemples, une disparate qui ne laisse pas de donner des scrupules. Il était peut-être légitime de restreindre son étude à une seule langue ; mais alors j'aurais préféré une langue morte nettement délimitée et fixée par sa littérature, ou mieux encore une langue vivante où l'autenticité et la valeur de chaque forme est aisément vérifiable ; il est souvent difficile d'établir que telle forme qui se lit sur une inscription a réellement vécu, et dès lors les conclusions qui seront appuyées sur elle risquent d'être précaires.

L'auteur s'efforce d'abord de préciser les caractères de ces trois fénomènes et d'établir en quoi ils se ressemblent ou diffèrent l'un de l'autre. Il représente chacun par une formule schématique et c'est sur ces formules qu'il fonde sa discussion. La métode est franchement mauvaise, et on est quelque peu étonné de l'i voir recourir alors qu'il écrit lui-même, p. 47 : « eine mathematische Formel ist bloss ein knapper abstrakter Ausdruck für eine komplicierte Gedankenkette. » Les formules algébriques sont parfois commodes pour l'enseignement, pour l'exposition d'un fénomène une fois qu'il a été élucidé ; mais essayer d'en déterminer les caractères particuliers et de le distinguer d'autres fénomènes en discutant sur des formules qui précisément suppriment les traits particuliers des uns et des autres, c'est vouloir étudier la constitution de l'omme en raisonnant sur un mannequin qui n'en reproduit que les grandes lignes extérieures. Voyons plutôt : l'assimilation à distance est exactement le contraire de la dissimilation à distance, pp. 8, 12, etc., car x-y > x-x est exactement le contraire de x-x > x-y. Or l'assimilation à distance est empêchée par la présence de certains fonèmes entre les deux fonèmes à assimiler (cf. *MSL*, XIX, 259, XX, 246, sur la *dilation*), tandis que la dissimilation à distance ne dépend en rien des fonèmes intermédiaires.

Il envisage la propriété des termes employés jusqu'à présent pour désigner ces fénomènes, et la même métode le conduit aux mêmes errements ; il reconnait que la dissimilation à distance et la dissimilation en contact sont des fénomènes foncièrement différents, et de même l'assimilation à distance et l'assimilation en contact (p. 15), la métatèse à distance et la métatèse en contact, mais il croit devoir appliquer le même nom au fénomène à distance et au fénomène en contact, parce que x-x > x-y convient à *pendon* de *pennone* comme à *criblum* de *cribrum* ; pourtant *diacre* de *diac(o)ne* répond à la formule x-x > x-y et

Digitized by Google

n'est pas le produit d'une dissimilation. *Faible* de *flebile* est une dissimilation qui répond à la formule *x-x* > *o-x*, et *trésor* peut être formulé *o-x* > *x-x* ; il en conclut que le cas de *trésor* est exactement le contraire de celui de *faible*, et que le premier est une assimilation puisque le second est une dissimilation ; assimilation de quoi avec quoi ? *Trésor* est le résultat d'une répercussion, fénomène rare dont presque chaque exemple demande une explication particulière : *trésor* et *octrobres* ne sont pas du tout le même cas, et *perpertuus* en est un troisième.

M. Schopf examine les travaux parus avant lui sur ces questions ; il le fait sans aucun parti pris et en général avec discernement ; mais sa critique manque de décision. Il ne sait pas rejeter carrément ce qui est nettement faux ou périmé. Toutes les opinions qui ont été exprimées, surtout lorsqu'elles ont été signées d'un nom connu, l'arrêtent et l'embarrassent. Il n'arrive pas à se dégager des idées de Meringer, un auteur qui s'est surtout distingué par sa fatuité, qui a engagé d'âpres disputes, en particulier contre Schuchardt, pour démontrer qu'il était l'inventeur des « Wörter und Sachen », c'est-à-dire en somme que c'était lui, Meringer, qui avait découvert et fait connaître au monde que pour établir l'étimologie d'un mot il est bon de connaître l'objet qu'il a désigné ou qu'il désigne encore. Cette vérité était connue bien avant Ménage, bien avant Platon, et s'il est exact que certains étimologistes l'ont parfois perdue de vue, il n'est pas moins vrai qu'elle n'a jamais été inventée par personne parce qu'elle a toujours été évidente pour tout le monde. En ce qui concerne le sujet de M. Schopf, Meringer a donné deux ouvrages où il en est question ; ce sont essentiellement des observations faites dans la conversation courante, soit sur des adultes soit sur des enfants ; ce sont des faits de parole, non de langue. Pour faire des observations linguistiques décisives, il faut de la finesse, de la délicatesse, de la pénétration, et il en faut surtout pour les interpréter ; Meringer a observé lourdement ; là où deux exemples auraient suffi il en a enregistré et publié dix pages avec la satisfaction béate de qui chaque fois a fait une trouvaille et dote l'umanité d'une révélation ; il les a interprétés avec gaucherie et pédantisme. Il n'a vu en définitive dans la dissimilation, l'assimilation et la métatèse que des « Versprechen », des lapsus, des accidents de parole, alors que ce sont des faits de langue. Sans doute avant que *peregrinum* devînt la forme normale *pèlerin*, beaucoup d'individus ont en parlant commis la « faute » de changer en *l* le premier *r* de ce mot. C'est en vertu de la tendance à la dissimilation que cette faute a été commise ; mais si la tendance avait avorté il ne serait rien résulté pour la langue de cas isolés, même nombreux ; le jour où la faute s'est généralisée et normalisée un changement s'était produit dans la langue, la tendance avait pleinement abouti et le changement opéré dans *peregrinum* était le représentant d'une « loi fonétique ».

Les fénomènes de dissimilation, d'assimilation et de métatèse sont-ils donc régis par des lois fonétiques ? Exactement au même titre que les autres changements fonétiques. Quand *peregrinum* est devenu *pèlerin*

Digitized by Google

c'est en vertu d'une loi fonétique aussi bien que lorsque *factum* est devenu *fait*. Avant que **fayt* (puis *fait* avec diftongue et *fait* avec monoftongue) fût un fait de langue, bien des individus avaient commis en parlant la faute de spirantiser le *c* de *factum*. Eux aussi avaient obéi à une tendance générale, la tendance au relâchement des consonnes implosives, ou, plus généralement encore, la tendance au relâchement de l'articulation (cf. *MSL*, XX, 234). Cette tendance, comme toutes les tendances, n'est qu'une possibilité ; il i a des langues qui ignorent le relâchement de l'articulation, comme il i a des langues qui ignorent (au moins durant certaines périodes) la dissimilation. Si je dis : Dans le passage du latin au français, *c*, lorsqu'il était placé entre voyelle et occlusive, est devenu *y*, j'énonce une loi fonétique ; et il en est exactement de même si je dis : Dans le passage du latin au français, *r* intervocalique est devenu *l* quand il i avait dans le voisinage un *r* combiné en sillabe accentuée. Si je dis : Dans le passage du latin au français, consonne implosive est devenue spirante, j'énonce une loi fonétique un peu plus générale ; et il en est exactement de même si je dis : Dans le passage du latin au français, intervocalique a été dissimilée par combinée accentuée. Au-dessus de ces formules il i a la loi fonétique *générale* : La dissimilation c'est la loi du plus fort (*La dissimilation*, p. 186), et d'autre part : Le relâchement de l'articulation s'applique aux fonèmes qui présentent quelque faiblesse, soit par nature soit par position (*MSL*, XX, 234).

On a dit, et M. Schopf répète, que dans mon article de 1907 (*RLR*, t. L, p. 273) j'ai apporté plusieurs corrections utiles à mon livre de 1895(*La dissimilation*, etc.), mais on n'a jamais dit lesquelles : ou plutôt on en a signalé une, c'est qu'en 1907 j'ai donné le nom de *formules* à ce que j'avais appelé des *lois* en 1895, et l'on s'est empressé d'en conclure que j'avais changé d'opinion, qu'en 1895 j'avais donné à ces fénomènes le nom de lois parce que j'avais cru qu'ils étaient réguliers comme les autres changements fonétiques, mais qu'en 1907 j'avais reconnu qu'ils étaient capricieux et que leurs produits pouvaient seulement être *classés* sous diverses formules. C'est une grosse bévue ! En 1895 j'ai indiqué nettement (*La dissimilation*, p. 15, 16, 186) que les vingt lois que j'ai déterminées n'étaient que les principales formules de la loi générale, et que cette dernière seule méritait proprement le nom de loi (p. 186). Je me réservais donc expressément dès cette époque le choix entre le mot loi et le mot formule. J'ai adopté le mot loi parce que je montrais que ces formules étaient exactement du même ordre que celles auxquelles on applique communément le nom de lois fonétiques ; j'ai voulu accuser cette équivalence par le terme même que j'employais. Après douze ans écoulés j'ai pensé qu'il n'était plus utile de recourir à cet artifice matériel, et j'ai employé l'autre mot resté disponible, le mot formules, parce que je jugeais choquant de me servir du même mot pour désigner la loi générale et les divers aspects et manifestations de cette loi ; tourné de plus en plus vers la recherche des lois fonétiques générales, je trouvais fort incommode d'avoir à parler des

Digitized by Google

lois d'une loi. Je suis d'avis en effet depuis bien longtemps que ce que l'on nomme couramment les lois fonétiques, toutes régulières et même impératives qu'elles soient, ne doit pas recevoir le nom de loi et que ce mot doit être réservé pour les lois générales. De même dans l'ordre social il i a une loi qui défend de nuire à autrui ; la loi qui interdit de tuer, la loi qui interdit de voler n'en sont que des cas particuliers, des *formules*.

L'article de 1907 n'apporte pour le fond absolument rien de nouveau, et je l'ai dit formellement (*RLR*, L, p. 296). Si certains l'ont trouvé plus clair, c'est uniquement parce qu'il était plus court et débarrassé de nombre d'explications qui étaient indispensables en 1895 et dont la plupart avaient fini en douze ans par passer dans le domaine commun. Je n'ai fait dans cet article que prendre les exemples qui m'avaient été présentés par G. Paris, Salvioni et M. Thomas, et je les ai mis à leur place dans les cadres qui avaient été tracés dès 1895. On tire argument contre moi (Schopf, p. 34) de ce que je n'ai pas fait un travail analogue sur les exemples qui ont été fournis ensuite. C'est que je n'avais rien à ajouter à ce que j'avais dit et rien à en retrancher. Le nombre des exemples de dissimilation vraie ou fausse que l'on peut tirer de toutes les langues ou patois du monde est illimité, et je ne puis passer mon existence à reclasser ceux qui ont été mal interprétés par autrui ; ce petit jeu ne m'amuse pas assez pour que je croie devoir le recommencer indéfiniment.

Au surplus ce serait un métier de dupe. Il n'est pas en mon pouvoir de forcer autrui à lire mon livre et à le comprendre. On a dit dès le début qu'il était difficile et obscur, et chacun a trouvé commode de répéter cette opinion ; M. Schopf lui-même la rappelle (p. 41), bien qu'il n'i ait rien trouvé d'obscur pour sa part, parce que lui du moins a lu attentivement. Si Brugmann, Meringer, Schröder et autres n'ont pas compris ce qui est limpide et clair, je n'en suis pas responsable ; mais après trente ans je crois pouvoir parler de mon livre avec autant d'indépendance que s'il était celui d'un autre et je pense avoir le droit de rechercher pour quelles causes il a été généralement mal compris.

Il i a d'abord un motif qui ne touche pas à la question traitée, mais qui a pourtant son importance, c'est que nombre de ceux qui ont attaqué mon livre ne l'ont pas lu, mais seulement parcouru. Tels Brugmann, Meringer, Schröder. Le fait est évident et n'a point échappé à M. Schopf (p. 41). On comprendra que je ne me croie pas obligé de prendre le moindre ménagement pour parler de gens qui m'ont sévèrement critiqué sans m'avoir lu. Certains ont jugé que mon étude était « ausschliesslich eine praktische Sammlung von Beispielen für Dissimilation in den idg. Sprachen » (Schopf) ; c'est Brugmann qui représente le plus brillamment cette catégorie de lecteurs ; voyez à ce sujet la préface de la 2e édition de son *Grundriss*, p. XII ; il a repris mon livre lorsqu'il a composé sa *Kurze vergl. Gr.*, pour i puiser des exemples, et il i est revenu encore lorsqu'il a voulu écrire *Das Wesen..*, mais il n'a jamais lu les *commentaires* qui accompagnent chaque

Digitized by Google

loi et où les fénomènes sont minûtieusement expliqués. Meringer et Schröder n'ont pas lu non plus, puisque leurs critiques, comme le remarque M. Schopf, portent toujours absolument à faux. De Meringer il a été question plus aut ; quant à Schröder c'est cet éminent germaniste qui, pour publier un maigre et médiocre article sur quelques cas de dissimilation, vrais ou faux, a éprouvé le besoin d'annoncer aux « Fachgenossen », c'est-à-dire aux gens compétents, qu'il leur présentait « allerlei Unbekanntes und Ueberraschendes » ; j'ai connu des bateleurs qui faisaient le boniment avec plus de finesse.

D'autres raisons expliquent que mon livre n'ait pas été bien compris même de ceux qui l'ont lu entièrement et i ont mis toute leur bienveillance et leur bonne volonté, comme G. Paris. C'est d'abord que la métode de travail et d'exposition à laquelle j'avais eu recours était tout à fait inusitée ; M. Schopf le reconnaît, p. 32 et 33, mais il n'est pas arrivé à saisir exactement en quoi consiste cette métode. Je ne veux pas l'exposer ici parce que j'aurai l'occasion d'i revenir prochainement.

Une autre raison, qui a failli faire refuser ma tèse en Sorbonne comme subversive, scientifiquement parlant, c'est l'état moyen de la fonétique en 1895 ; la plupart des fonéticiens en étaient encore à la fonétique des filologues, qui se ramène tout entière à la simple formule de constatation : *x* s'est changé en *y*. Formule à peu près stérile, car elle n'explique et n'enseigne rien ; elle a beaucoup contribué, et en toute justice, au décri de la fonétique et des fonéticiens. Tout ce qui ne rentrait pas dans cette formule simpliste était mis à part, pêle-mêle, sous le nom d'*accidents généraux*. N'importe qui était capable de décrire la fonétique d'une langue ; il suffisait de prendre tous les fonèmes l'un après l'autre, de ranger leurs produits dans des casiers prêts d'avance et de rejeter le résidu dans les *accidents généraux* ; c'était un mol oreiller sur lequel on s'endormait paisiblement avec la conscience d'un beau travail noblement accompli. Que veut ce trouble-fête, disait-on, qui vient inconsidérément tirer l'oreiller et secouer une indolente routine ? Il veut nous faire prendre un marécage pour un terrain solide, disait Schuchardt (*Rom. etym.*, II, 210), et l'on se gardait d'approfondir la question. C'est qu'il est bien cruel de renoncer tout d'un coup à de vieilles abitudes, à des procédés si commodes qu'ils ne demandent plus aucun effort. Plus de casiers préétablis qu'il n'i a qu'à bourrer jusqu'à épuisement de la matière ; ici chaque exemple demande à être examiné à part, discuté, pesé avant qu'on se décide à se prononcer sur son compte. Non, décidément, mieux vaudrait renoncer à faire de la fonétique ; et d'ailleurs les langues ne sont pas des organismes si compliqués, les changements fonétiques sont purement mécaniques et il n'i a pas lieu de recourir à tant de considérations diverses pour expliquer l'inexplicable, le asard, l'accident. Et puis quelle est cette folle prétention de parler de lois fonétiques générales, umaines, alors qu'il est bien établi que chaque langue a ses lois fonétiques qui lui sont propres et nettement limitées ?

Digitized by Google

Quelle était donc la différence fondamentale qui distinguait les lois fonétiques que je proposais, de celles qui étaient devenues la monnaie courante ? Dans l'énoncé de ces dernières on ne pouvait déjà pas toujours se borner à dire : *x* s'est changé en *y*, comme par exemple : *e* indo-européen s'est changé en *a* en indo-iranien. A considérer le cas de *factum* on ne pouvait pas dire : *c* latin s'est changé en *y* en français, car dans *caput* il était devenu *ch*, dans *cera* il était devenu *s* (écrit *c*), dans *cor*, *arcum* il était resté *c*, dans *locum* il avait disparu sans laisser de trace. Il fallait déjà tenir compte de la position du *c* et de son entourage, et, à l'occasion de *factum* devenu *fait*, il fallait dire : *c* placé entre voyelle et consonne est devenu *y*. Le casier C comportait des subdivisions et le mérite consistait à les multiplier.

Dans *peregrinum* le premier *r* est intervocalique ; mais un *r* intervocalique ne change pas : *cera* > *cire*. Il faut l'intervention d'un autre fonème qui contienne quelque élément articulatoire en commun avec cet *r* (ici un autre *r*) et qui se trouve à une distance de lui plus ou moins considérable. Il faut envisager la position de cet autre *r*, ici combiné avec une occlusive et en sillabe accentuée. Il faut peser la valeur de ces deux positions, afin d'établir, indépendamment du résultat, quel est celui des deux *r* qui est le plus fort. La dissimilation est tantôt régressive, tantôt progressive : il n'i a là ni caprice ni asard, mais une cause à déterminer, chaque fois. Il faut rechercher si la formule qui définit le changement de *peregrinum* en *pèlerin* existe, c'est-à-dire est agissante, dans la langue à laquelle appartient *peregrinum* à l'époque où son premier *r* est devenu *l* ; car il i a de fausses dissimilations ; il i a des *r* qui sont devenus *l*, même avec un autre *r* à quelque distance, sans que ce dernier i fût pour rien, généralement par étimologie populaire. Il i a des cas où la dissimilation est *renversée*, c'est-à-dire où le fonème dissimilé est celui qui d'après la formule devait être dissimilant ; c'est là un des beaux arguments sur lesquels on s'appuie pour établir que le fénomène est irrégulier, quand on ne peut pas ou ne veut pas comprendre que lorsqu'il intervient une cause ou un agent supplémentaire le résultat peut être modifié. La cause déterminante du renversement c'est tout simplement que le fonème qui mécaniquement aurait été dissimilé fait partie d'un élément morfologique qui est rattaché mentalement, à tort ou à raison et d'une manière plus ou moins consciente, à des mots ou à des morfèmes dans lesquels le même fonème reste intact parce qu'il n'i a aucune raison pour qu'il change. Enfin il i a des cas où aucun des deux fonèmes n'a été dissimilé bien qu'ils tombent sous le coup d'une formule existant dans la langue, et c'est la grande ressource de ceux qui prétendent que le fénomène est sporadique. C'est généralement que la même cause considérée dans le cas précédent agit ici sur les deux parties du mot, ou bien c'est une question de cronologie : le mot envisagé est postérieur à la période d'action de la formule, ou est une formation dite « savante » ; c'est le même cas que *facteur* < *factorem* en face de *fait* < *factum*, fait dont personne ne s'étonne plus aujourdui, et où seul quelque filo-

Digitized by Google

logue attardé serait encore tenté de voir un argument contre la régularité des changements fonétiques.

Tout cela a été exposé *clairement* il i a trente ans.

Si la régularité des fénomènes de dissimilation est moins facile à saisir et moins frappante que celle du traitement des implosives par exemple, c'est que le nombre des mots qui présentent une consonne implosive est beaucoup plus considérable que celui de ceux qui contiennent à distance deux fonèmes ayant des éléments articulatoires communs, c'est que l'action l'un sur l'autre de deux fonèmes distants peut être troublée ou entravée par beaucoup plus de circonstances que celle de deux fonèmes contigus, c'est qu'il i a beaucoup d'éléments articulatoires dont la répétition n'est pas gênante dans la majorité des langues, c'est qu'enfin une telle répétition est favorisée dans certains cas par le sentiment du redoublement.

Ayant posé en principe que la dissimilation ne peut être que sporadique, il fallait en trouver une raison, bonne ou mauvaise. Cela se trouve toujours : c'est un fénomène psicologique. Voilà bien un grand mot, propre à contenter beaucoup de gens ; tels les médecins qui croient avoir assez fait pour une maladie quand ils lui ont mis une belle étiquette. Mais la fonétique n'est pas une religion, et ne comporte ni dogmes ni mistères. Une fois cette psicologie adoptée il fallait l'expliquer, ou tout au moins dire en quoi elle consiste. C'est ici le trionfe de Brugmann, l'idée géniale qui a donné naissance à son *Wesen der Dissimilation*. Quelle est la cause psicologique de la dissimilation ? C'est l'*horror aequi*. Alors si la dissimilation est déterminée par l'orreur du semblable, l'assimilation l'est par l'orreur du dissemblable, la métatèse par l'orreur de l'ordre établi, et voilà pourquoi votre fille est muette. Cette explication rappelle celle de l'opium qui fait dormir parce qu'il a une vertu dormitive, et nous reporte à la scolastique la plus moyen-âgeuse. Je n'ai jamais consenti à rendre compte de l'opuscule de Brugmann, bien qu'il fût en grande partie une attaque directe contre mes travaux ; j'ai pensé que personne ne manquerait d'être suffisamment édifié par cet amas d'« orreurs ». J'ai peut-être eu tort puisqu'il se trouve encore aujourdui des gens qui jugent à propos de le prendre en considération et de le discuter. Le travail de Brugmann contient des exemples nombreux qui sont justes (généralement signalés auparavant par d'autres), mais il se distingue par une rare inintelligence du fénomène. Et c'est là en deux lignes la caractéristique de l'auteur ; on a dit de son *Grundriss* que c'était une collection d'exemples ordinairement bien vérifiés et bien ordonnés ; l'éloge n'est pas négligeable et il est parfaitement mérité ; mais on a omis de dire que l'ouvrage se signalait en même temps par une remarquable incompréension des fénomènes : il suffit pour s'en rendre compte d'envisager par exemple les chapitres qu'il a consacrés à l'apofonie (*ablaut*) et aux tèmes verbaux ; il i a là des faits, très nombreux et le plus souvent justes, mais le sistème lui échappe complètement.

Psicologie ! Alors parce que le fénomène serait à base psicologique

Digitized by Google

il échapperait à toute règle ! La psicologie ce serait le asard et le caprice ; voilà qui suppose un beau gâchis dans l'intelligence umaine, dont l'étude est, si je ne me trompe, l'objet propre de la psicologie.

Certes il i a un fénomène psicologique dans tout fait linguistique ; la chose est connue depuis longtemps et a été exposée récemment, avec toute la clarté et la précision désirables, dans le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure. Mais quelle différence i a-t-il au point de vue psicologique entre le changement considéré plus aut de *factum* devenant *fait* et celui que présente *peregrinum* devenu *pèlerin* ? Aucune. Le *c* de *factum* est en position faible, c'est-à-dire en état de relâcher son articulation de lui-même ou sous l'influence de la première action venue, placé après un *a* qui tend à étendre au *c* son caractère de fonème continu et ses vibrations glottales, et devant un *t* qui est en position forte et gardera jalousement toute sa tension articulatoire ; il ne résiste pas à l'influence de l'*a* et en vient à faire un contraste articulatoire absolu avec le *t*. Le premier *r* de *peregrinum* est en position faible, c'est-à-dire en état de relâcher son articulation de lui-même ou sous l'influence de la première action venue, placé à peu de distance d'un autre *r* qui est en position forte et gardera jalousement la netteté de tous ses caractères articulatoires, supportant difficilement qu'un fonème faible garde exactement les mêmes non loin de lui. Dans le premier cas le *c* a subi l'influence d'un fonème avec lequel il était en contact, dans le second cas le premier *r* a subi l'influence d'un fonème qui ne le touchait pas ; c'est la seule différence ; elle n'est pas d'ordre psicologique. Dans le cas de *peregrinum* on a cru prononcer correctement le premier *r*, dit M. Schoff ; non, on a fait ce qu'on a pu pour le prononcer correctement, mais les organes ont émis un *l* ; de même dans le cas de *factum* on a fait ce qu'on a pu pour prononcer un *c*, mais les organes ont émis une spirante. Le fonème faible éprouve un relâchement d'attention et par suite un relâchement de précision articulatoire ; le reste est purement fisiologique.

Où i a-t-il donc dans la dissimilation l'intervention d'un fénomène psicologique *particulier* ? Dans ma troisième catégorie de formules où les deux fonèmes sont tous deux inaccentués et en même position sillabique ; la dissimilation est alors toujours régressive, en vertu d'un fénomène psichique que j'ai suffisamment expliqué dans *La dissimilation*, p. 184, pour qu'il ne soit pas utile d'i revenir. Dans la dissimilation *renversée* ou *inopérée*, où intervient le fénomène psichique bien connu qui préside à tout fait d'analogie. Enfin dans ce qu'on peut appeler la dissimilation *préventive*, qui consiste à empêcher l'évolution d'un fonème quand son produit donnerait lieu à une dissimilation, et surtout à éviter par des moyens morfologiques l'apparition dans un vocable de deux fonèmes qui appelleraient une dissimilation, telle en latin la répartition des suffixes *-ālis* et *-āris* (*La dissimilation*, p. 132). C'est encore un fénomène psicologique de même ordre que celui qui gouverne l'analogie, puisque le choix du morfème dans un cas donné est réglé inconsciemment par des modèles existant déjà dans la langue.

Digitized by Google

J'ai jusqu'à présent beaucoup parlé de moi dans cet article, ce qui est toujours fort désagréable pour un auteur et souvent aussi pour ses lecteurs ; mais je m'i suis cru autorisé et même obligé par les erreurs dangereuses que j'ai vu répandre pendant trente ans sur ces questions et par le « Rückschritt » (le mot est de Thurneysen) qui a été constitué par certains travaux sur elles.

Il est temps de revenir plus directement à M. Schopf. Le mot *dissimilation* est fort bon, puisqu'il désigne un fénomène qui rend deux fonèmes dissemblables l'un de l'autre, ou plus dissemblables qu'ils ne l'étaient. Il veut le remplacer par *dissimilatorischer Lautwechsel* et *dissimalatorischer Lautschwund*, qui ne valent rien. Ces deux termes sont une indication matérielle et brutale du résultat, mais ils n'évoquent en rien le fénomène, qui seul importe, qui est *un*, et qui ne doit pas avoir deux noms. Il ne s'agit pas du remplacement d'un fonème par un autre ou de la chute d'un fonème, mais de la perte d'un ou de plusieurs éléments articulatoires de ce fonème. Ainsi quand *ana* devient *ada* sous l'influence d'une nasale, le *d* est assez exactement ce qui reste d'un *n* qui a perdu la nasalité et la continuité. Quand ce qui reste du fonème entamé ne constitue pas à peu près un fonème existant dans la langue, ce reste est remplacé par le fonème le plus voisin qui existe dans la langue et contient l'essentiel de ces éléments restants ; ainsi *Panormus* devenant *Palermo* ; il reste un fonème dental sonore continu ; ce n'est pas l'*n* qui a été remplacé par *l*, c'est la continuité de l'*n* qui, étant devenue impossible par les fosses nasales fermées, a été remplacée par la continuité latérale qui caractérise l'*l*. Quand le premier *d* de *dindo* a perdu le point d'articulation dental, il reste une occlusive sonore dont le point d'articulation sera autre que dental ; un *g* prépalatal est ce qui convient le mieux devant *i*, d'où *guindo* ; le *d* n'a pas été remplacé par *g* ; c'est seulement le point d'occlusion qui a changé. Quand le fonème disparaît, c'est qu'il ne restait plus assez d'éléments articulatoires pour constituer un fonème existant dans la langue (même avec un changement) ; les éléments restants sont alors résorbés par les fonèmes voisins ; il n'i a donc pas d'un bloc chute d'un fonème, ce n'est qu'une apparence ; lorsque *arbre* est devenu *abre* il i a d'abord eu une fase *ahbre* avec une sorte d'*h* sonore, puis résorption de l'*h* dans l'*a*, qui par le fait devient long, et peut s'abréger ensuite. Les fases transitoires peuvent dans certains cas être dépourvues de durée : ainsi quand le premier *r* de *castrorum* perd le vibrement spécifique de l'*r* il reste une articulation dentale sonore et continue, c'est-à-dire en latin seulement *l* ou *n* ; il i a alors chute presque instantanée des éléments restants, parce que ni *tl* ni *tn* ne sont possibles en latin.

Les expressions *assimilatorischer Lautwandel* et *assimilatorischer Lautzuwachs* ne valent rien non plus pour des raisons analogues. En outre il est abusif d'appliquer le mot *assimilation* à une forme comme *trésor*, ou, avec Paul, à celles du langage enfantin telles que *Plampe*, *Plappen* pour *Lampe*, *Lappen* ; assimilation de quoi à quoi ? Ce sont des répercussions par anticipation.

C'est une conception tout à fait erronée de caractériser la métatèse

Digitized by Google

dite réciproque en prétendant qu'il i a eu d'abord assimilation régressive, puis dissimilation progressive, que *religio* est devenu d'abord **leligio*, puis *lerigio*. Cette assimilation régressive et cette dissimilation progressive seraient deux fénomènes exactement contraires ; il serait beau qu'une langue possédât en même temps deux formules absolument contradictoires ! D'ailleurs, puisque le fonème assimilant est, comme le fonème dissimilant, le plus fort des deux, si l'*l* de *religio* avait été plus fort que l'*r* pour se l'assimiler (cas où l'*r* est intervocalique comme l'*l*), c'est le même *l* qui aurait commandé la dissimilation ; elle aurait par conséquent été régressive, et le résultat de tout ce travail aurait toujours été *religio* (jamais *lerigio*). La chose est bien plus simple : dans la suite des fonèmes qui avaient été préparés dans la parole intérieure (cérébrale) pour le mot *religio* se trouvaient deux fonèmes très voisins comme mode articulatoire, l'*r* et l'*l* ; dans l'émission fonique (par suite d'un relâchement de l'attention) l'un des deux a été appelé par une cause particulière (peut-être l'influence de *lex*, ou de *ligare* ou quelque autre à examiner, car le mot n'offrait rien de clair pour le sens populaire) à une place qui n'était pas la sienne, et l'autre qui restait disponible est venu prendre la place qui l'était aussi. Le terme métatèse dit tout et il est donc parfaitement séant. C'est le même cas que donne la frase suivante que me disait un de mes collègues il i a quelques jours : « Je ne pourrai pas aller dez vous chemin (pour *chez vous demain*). » Il n'i a eu là ni assimilation ni dissimilation, mais simplement transposition par anticipation. C'est un fait de parole, un simple accident, d'où *chez* est sorti indemne et *demain* aussi. L'anticipation est, il est vrai, une tendance générale, mais pour qu'elle produise un fait de langue il faut qu'elle soit appelée *par une cause persistante* à se manifester fréquemment dans un cas déterminé. Un lapsus n'est pas un fait de langue.

Dans le cas de la métatèse d'un seul fonème il n'i a pas Lautschwund an der einen Stelle zusammen mit entsprechendem Lautzuwachs and der andern ; aucun fonème ne disparaît, aucun fonème n'apparaît. Le fénomène est simplement que, parmi les fonèmes préparés cérébralement pour la production du mot, l'un d'eux est émis, par suite d'une cause à préciser (cf. p. ex. *MSL*, XIII, 74), à une place qui n'était pas la sienne. Il i a donc bien déplacement de ce fonème, rien de plus.

La superposition sillabique aussi a été mal comprise. Les mots « superposition sillabique » expriment le fait matériel et le fait psicologique, comme je l'ai montré dans *La dissimilation*, p. 148. La sillabe qui reste fait fonction des deux sillabes primitives. Les deux sillabes avaient été préparées mentalement, mais au moment de l'émission fonique la dominée est négligée comme inutile. Le mot « haplologie » est impropre (cf. *MSL*, XIX, 264). Ce fénomène est un leurre psicologique : on a cru qu'on allait faire une faute en répétant deux fois la même sillabe. De même qu'il faut distinguer la différenciation et la dissimilation, l'assimilation et la dilation, l'interversion et la métatèse, il faut séparer la

Digitized by Google

superposition sîllabique et l'apaxépie. Dans cette dernière les deux syllabes analogues avaient été préparées et la plus faible a été négligée par crainte de répétition fautive. La grande différence, c'est que la sillabe qui reste ne fait pas fonction pour les deux. Il i a erreur, il n'i a pas leurre.

La deuxième partie du livre de M. Schopf nous apporte une collection plus complète des exemples latins, mais il i a du déchet. La plupart des formes qu'il cite comme assimilation à distance sont de simples « Verschreiben », des fautes de copiste ou de lapicide, et elles n'ont d'intérêt que comme telles. Nombre d'exemples de métatèse sont dans le même cas. Les vrais faits de langue qui restent sont tous à classer et à interpréter ; tels ceux de dissimilation, qui sont les plus importants. M. Schopf reconnaît, comme presque tout le monde aujourdui, que c'est *le plus fort* des deux fonèmes en jeu qui dissimile *le plus faible*. Mais il n'a pas compris que, s'il en est ainsi, il faut dresser *indépendamment des vocables* un tableau de toutes les conditions dans lesquelles, pour une raison quelconque, un fonème est plus fort que l'autre. Chacune de ces conditions constitue une *formule*, sous laquelle il n'i aura qu'à ranger les exemples qui i rentrent. Ce travail achevé, on aura un dépouillement complet et classé de tous les *cas* de dissimilation. I aura-t-il des cas qui ne rentrent pas dans le tableau ? Non, c'est impossible (à moins que l'auteur n'ait fait un dépouillement incomplet des diverses conditions, ce qui n'a pas à être envisagé, car il n'aura alors qu'à compléter son dépouillement).

Au lieu de cela M. Schoff retombe dans les anciens errements. Il nous dit, pour ne prendre qu'un exemple, *r-r* > *l-r* ou *r-l*, et voici le détail du chapitre : *r* > *l* après consonne, *r* > *l* devant consonne, *r* > *l* entre voyelles, *r* > *l* au commencement du mot (il aurait pu ajouter *r* > *l* à la fin du mot), c'est-à-dire dans toutes les positions possibles ; mais pour chacune de ces positions, quelle est la position de l'autre *r*, de l'*r* dissimilant ? On ne nous le dit pas. Alors comment savoir que cet autre *r* était ou pourquoi il était plus fort ? Dans ces conditions il ne reste aucun moyen de discerner les vrais cas des faux cas de dissimilation. C'est un « Rückschritt ».

Maurice GRAMMONT.

A. Trombetti. — Elementi di glottologia, *Bologna, Zanichelli*, 1922 et 1923, 2 vol. in-8° de 756 p. avec une carte.

Ces deux volumes sont l'aboutissement de toute une vie de labeur, e rassemblement et la mise au point des idées très personnelles que 'auteur enseigne depuis longtemps. Il possède une érudition linguistique vraiment imcomparable ; aucune langue connue, même ma connue, ne lui est étrangère, et il a dépouillé et utilisé à peu près tou: ce qui a paru sur un idiome quelconque. Il expose la fonétique, la morfologie et d'une manière générale les caractères de la plupart des langues du monde ; mais je suis personnellement choqué de constater

Digitized by Google

que les langues les mieux connues ne sont pas décrites d'une manière notablement plus précise et plus approfondie que celles qui sont encore mal étudiées. Les idées de M. Trombetti sur l'origine et la formation des langues sont fort intéressantes, mais elles ne sont pas démontrées, ni démontrables.

La conception maîtresse de l'auteur, celle qui a dominé tous ses travaux antérieurs, et que celui-ci doit définitivement établir, c'est la monogénèse des langues umaines. Que tous les groupes de langues que l'on distingue aujourdui remontent chacun à une langue primitive différente, c'est certainement faux ; mais que toutes les langues de la terre sortent d'une langue unique, c'est bien invraisemblable, de même qu'il est peu vraisemblable que toutes les races umaines doivent reconnaître un point de départ unique.

La langue de l'omme serait née dans une famille ou dans une peuplade située au pied de l'Himalaya, et de là elle aurait été transportée par des migrations successives jusqu'aux extrémités des continents. Les migrations se seraient accomplies de telle sorte que ce seraient les plus anciens migrateurs, sans doute poussés par ceux qui venaient derrière eux, qui seraient allés se fixer le plus loin. Certaines langues de la pointe sud de l'Amérique, du sud de l'Afrique, du sud de l'Australie seraient d'une manière générale parmi les plus arcaïques ; celles qui sont placées entre ces extrémités et le tronc primitif auraient pour la plupart des caractères plus modernes, s'étant détachées de la langue originaire à des époques où elle avait déjà notablement évolué sur place.

M. Trombetti pense établir la parenté de toutes les langues en s'appuyant sur les ressemblances qu'il découvre dans leur vocabulaire, dans leurs morfèmes et la manière de les employer, dans leurs moyens d'expression. Les rapprochements qu'il fait sont d'ordinaire assez frappants ; il i a même parfois identité complète. C'est là ce qui m'inquiète.

La constitution fisiologique et psichique des êtres umains est partout sensiblement la même, à quelque race qu'ils appartiennent ; les procédés foniques et morfologiques dont ils disposent sont en nombre extrêmement limité ; il est donc tout naturel que l'on retrouve, sans que cela dénote une origine commune, les mêmes procédés foniques ou morfologiques, ou des procédés analogues , plus ou moins épars sur tous les points du globe.

On compare entre elle des langues dont l'istoire nous est connue depuis deux ou trois milles ans et d'autres qui ne sont connues que depuis cinquante ans et qui n'ont pas d'istoire. C'est terriblement asardeux. Qui songerait à séparer français *feu* et allemand *feuer*, qui ont même signification, si l'on ne connaissait pas l'istoire de l'allemand et celle du français ? Qui n'identifierait anglais et persan *bad* « mauvais » s'il ignorait que ces deux mots n'ont originairement rien de commun ? On nous parle, il est vrai, de certaines langues qui auraient un caractère très arcaïque et auraient extrêmement peu évolué ; mais comment peut-on le savoir, puisqu'elles n'ont pas d'istoire ? Est-ce que l'anglais, est-ce que l'annamite n'ont pas des aspects très arcaïques ? On sait cependant qu'ils sont extraordinairement usés.

Digitized by Google

Comment croire que des langues qui sont séparées par des milliers de lieues depuis peut-être cent mille ans (le chiffre n'est pas exagéré si l'on admet l'ipotèse de l'auteur), et qui sont parlées dans des abitats très différents par des peuples ayant ou ayant eu des civilisations très diverses, seraient restées à plusieurs points de vue et pour un certain nombre de vocables presque identiques ? Que voyons-nous dans les domaines qui nous sont mieux connus ? Qu'à sanskrit *dvā* correspond arménien *erku*, qu'à sanskrit *puruḥ* répond irlandais *il*. Or il ne semble pas qu'à l'époque où l'arménien et l'irlandais commencent à nous être livrés ces deux langues étaient séparées du sanskrit depuis beaucoup plus de deux mille ans. Voici qui est encore plus précis : il n'i a certainement pas deux mille ans que le latin s'est établi en Gascogne d'une part et en Franche-Comté d'autre part ; or le mot latin *flagellum* est représenté actuellement à Damprichard par *šé* et à Bagnères-de-Luchon par *halaẑetš*. Quant l'istoire des langues est inconnue on n'a pas plus le droit de réunir deux vocables qui se ressemblent que d'en séparer deux qui ne se ressemblent pas.

Quoi qu'il en soit l'œuvre de M. Trombetti est digne d'admiration. Il était bon de remuer les idées dont sont nourris ces deux volumes, et en les mettant en lumière l'auteur aura certainement contribué aux progrès de la science.

Maurice GRAMMONT.

Lucrèce. — De la nature, texte établi et traduit par A. ERNOUT. 2 tomes in-8° de XXVIII-290 + 290 p. *Paris, Société d'édition « les Belles Lettres »*, 1920 (Collection *Guillaume Budé*).

La collection Budé obtient, comme chacun sait, un grand succès et un succès mérité. Il est bien tard pour annoncer l'ouvrage qui a ouvert la série des auteurs latins de cette collection ; pourtant le lecteur doit être renseigné sur les caractères de cette édition. M. Ernout, qui n'est pas un inconnu pour les lecteurs de cette revue (cf. t. XLIX, p. 455, t. LV, p. 121, t. LVIII, p. 493), est à la fois linguiste et filologue, et aussi bien informé dans une discipline que dans l'autre ; cette double compétence lui a permis de nous donner une édition que l'on peut considérer comme un modèle. D'abord une introduction assez brève, mais nette et précise sur les sources du texte et les principes d'après lesquels on les a utilisées. Les sources sont avant tout les deux manuscrits de Leyde remontant au IXe siècle, puis les fragments de Copenhague et de Vienne qui sont aussi en écriture du IXe siècle, enfin les manuscrits italiens de la Renaissance, qui sont de valeur moindre ; le tout remonte d'ailleurs à un seul et même manuscrit du VIIe-VIIIe siècle, et permet de le restituer d'une manière assez sûre et à peu près complète. L'éditeur a respecté scrupuleusement l'ortografe et la morfologie des mss. de Leyde, toutes les fois qu'elles n'étaient pas évidemment barbares ; il n'a rien normalisé. C'est la seule métode qui donne un texte répondant aux divers besoins de la science ; au surplus l'apparat critique, au bas des

Digitized by Google

pages, fournit toutes les leçons des mss. et les principales corrections qui ont été proposées. La traduction serre le texte d'aussi près que possible, sans pour cela manquer d'élégance.

M. G.

M. Jeanneret. — La langue des tablettes d'exécration latines, *Neuchatel-Attinger*, 1918, IV-172 p. in-8°.

Il était bon que quelqu'un fît ce travail, afin d'éviter qu'un autre perdît son temps à le faire. Il ne nous apporte rien de notable que nous ne connaissions depuis longtemps par des documents plus clairs et plus solides. C'est du latin populaire, sans aucun souci littéraire, sans aucune retouche, mais avec beaucoup de fautes. M. Jeanneret relève soigneusement tous les faits et les examine avec conscience ; mais il est bien peu instructif d'apprendre, par exemple, que *e* est parfois écrit *i* et que *i* est parfois écrit *e*, car nul n'ignore que ces fonèmes se confondaient dans le parler vulgaire ; s'il i avait une conclusion à tirer de pareilles constatations, ce serait que la plupart de ceux qui ont gravé les *tabellae* connaissaient plus ou moins l'ortografe ce qui n'a rien d'extraordinairement surprenant puisqu'ils savaient écrirê.

L'auteur s'évertue, particulièrement dans la partie intitulée « Phonétique », à tout expliquer, à grand renfort d'érudition et d'ingéniosité. Vains efforts ; sa fonétique est de la fonétique allemande, c'est-à-dire la fonétique de quelqu'un qui a appris des faits, mais ne comprend rien à la fonétique. Citer comme exemple de sincope due à l'accent d'intensité (p. 27) des formes telles que *libns* = *libens*, *occidt* = *occidat*, *dficere*, *dscribo*, etc. ne rime à rien ; il fallait i ajouter *inimcus*, *mtris* = *matris*, etc. qui ont la même valeur.

Il n'i a aucune raison pour que *sipiritus* soit une grafie fautive pour *ispiritus* (p. 28), et *sipiritus* serait beaucoup plus intéressant que *ispiritus* si l'on était fondé à admettre que cette forme représente une prononciation autentique.

Mutuos pour *mutos* n'est pas une « intéressante grafie inverse » (p. 38), mais une distraction du graveur.

Hanimam, *hocidas* en face de *anc*, *ora*, *oc*, etc. indiquent que l'*h*, dépourvu de prononciation, était employé à tort et à travers, mais ne font nullement « songer aux formes françaises *huit*, *huis*, *huître*, *huile* » (p. 40) où l'*h* est dû à une raison ortografique précise.

Le redoublement du *g* dans *coggens* n'est pas plus « dû à l'accent d'intensité nouveau » (p. 42) que celui du *c* dans *uinccant*.

Le redoublement de la consonne dans *bucca*, *cunnus*, etc. ne s'explique pas par « une prononciation *staccato* » (p. 41, 42), mais n'est qu'une gémination ipocoristique dans les cas où il n'est pas ètimologique.

Il n'i a pas de recomposition vraie ou fausse dans *menbra*, *ponponia*, *tenpus*, *canpana*, *uolumtatem*, *demamdo* (p. 50), mais simplement la marque d'une ortografe incertaine et flottante.

Maurice GRAMMONT.

Digitized by Google

A. Sommerfelt. — De la conservation dissimilatrice et différenciative des phonèmes (*Bull. de la Soc. de Linguistique*, t. XXIII, p. 15).

Il s'agit ici de questions générales, et cet article intéresse quiconque s'occupe de l'évolution des langues, romaniste ou autre, bien que les exemples ne soient pas empruntés aux langues romanes.

M. Sommerfelt pense qu' « après *i*, *é* en attique, et devant *ē* en ionien-attique, l'*ā* du grec commun n'a pas évolué en *ę̄* mais est resté *ā* ». C'est un bel exemple de différenciation préventive.

Les arguments qu'il apporte ne sont pas décisifs. Si *ię̄* provenant de *iā* a été différencié en *iā*, dit-il, c'est qu'il i avait en attique une tendance à différencier des suites de voyelles palatales, et alors le *ię̄* ancien (de *hiēmi*, etc.), dont l'*ę* « était sûrement plus fermé », devait aussi et à plus forte raison subir une différenciation, car ses éléments étaient encore plus voisins et risquaient par suite davantage de s'assimiler. Or cette différenciation n'a pas eu lieu ; spiritus flat ubi vult. En fait plus l'*ē* était fermé, plus il était difficile à différencier ; tandis que le moindre glissement articulatoire faisait retourner un *ę̄* très ouvert à l'*ā* antérieur d'où il était sorti, un *ē* moins ouvert devait subir pour passer à *ā* un déplacement d'articulation et une augmentation d'aperture beaucoup plus considérables. Et puis l'action différenciante d'un fonème ne s'en prend pas volontiers à un autre fonème qui est depuis longtemps stabilisé ; elle s'exerce de préférence sur un fonème qui est attaqué par ailleurs, ou qui vient d'évoluer, qui est en train d'évoluer, qui est sur le point d'évoluer.

Il est vraisemblable qu'au moment où les *ā* anciens sont devenus *ę̄* en ionien-attique aucun n'a fait bande à part : l'articulation *ā* est devenue *ę̄*. Même les mots du tipe de *āēr* ont dû se prononcer **ęēr* un certain temps ; puis l'action différenciante du deuxième *ē*, qui était ferme, s'est attaquée au premier, qui était débile, et à fait renaître en ionien-attique la possibilité d'articuler des *ā* dans des conditions déterminées. Un mot comme *hugiéa*, qui est en ionien *hugiē*, est en attique *hugiā* ; or une contraction de *ea* en *ā*, même sous l'influence d'un *i* précédent, est tout à fait contraire au sistème de contractions de l'attique. Il faut donc admettre que *hugiéa* s'est contracté en attique en *hugię̄*, puis ce *hugię̄* est devenu *hugiā* comme **poiwę̄* est devenu *poiā*.

M. G.

G. Cohen. — Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle, *Paris*, *Champion*, 1920, in-8° de 756 p. avec planches hors texte, 50 fr.

Si à la Révocation de l'Édit de Nantes cent mille protestants français se réfugièrent en Hollande plutôt que dans tout autre pays dont l'accès leur eût été plus facile, c'est que cette voie leur avait été ouverte et montrée par de nombreux devanciers. Depuis un siècle c'est là que se

Digitized by Google

rendaient de préférence ceux qui voulaient servir dans le métier des armes, ceux qui voulaient étudier dans une université, et surtout ceux qui aspiraient à plus de liberté de pensée que n'en permettaient l'autorité royale et les puissances ecclésiastiques. Non seulement des protestants, mais aussi ceux des catoliques qui avaient un esprit indépendant gagnaient volontiers les Pays-Bas où ils savaient rencontrer un bon accueil et une vie généralement paisible et facile, à l'abri des bûchers qui brûlaient encore Vanini à Toulouse en 1619 et Fontanier à Paris en 1621. La Hollande était alors la vraie et la seule terre de liberté.

M. Cohen s'est proposé de nous retracer la vie qu'ont menée dans ce pays les écrivains français qui i ont séjourné dans la première moitié du XVIIe siècle. Il a soigneusement fouillé les bibliotèques et les archives hollandaises, et c'est armé d'une documentation riche et précise qu'il s'est mis à l'œuvre. Pour que l'on puisse entrevoir combien son sujet est intéressant, il nous suffira de dire que parmi les personnages dont il relate les faits et gestes figurent comme soldat le poète Jean de Schelandre, comme professeurs le grand Scaliger et Saumaise, comme étudiants Théophile de Viau et Balzac, et par dessus tout Descartes. Ce dernier i passa la plus grande partie de son existence ; on l'i trouve d'abord comme soldat, puis comme étudiant, et c'est là qu'il composa et publia presque toute son œuvre filosofique.

Ajoutons que M. Cohen domine assez sa matière pour que son érudition ne fatigue jamais le lecteur, et que son récit se déroule dans une belle langue bien française que l'on ne rencontre plus tous les jours.

M. G.

J. Vianey. — Chefs-d'œuvre poétiques du XVIe siècle, *Paris, Hatier*, 1924, in-16° de XVI-454 p. avec planches ors texte.

Le centenaire de Ronsard ramène l'attention sur les écrivains de son temps et M. Vianey a eu l'eureuse idée de nous donner à cette occasion un choix des meilleurs poèmes du XVIe siècle. On trouve dans ce petit volume tout ce qui mérite de survivre des cinq principaux poètes de cette période : Marot, du Bellay, Ronsard, d'Aubigné, Régnier. Les passages qui demandent une explication particulière la trouvent en une note claire et succincte au bas de la page ; les particularités grammaticales sont rassemblées à la fin du volume, et un vocabulaire i réunit les mots qui ont disparu de la langue ou changé de sens depuis le XVIe siècle. Les extraits de chaque poète sont précédés d'une notice, où la vie de l'auteur est racontée brièvement, mais de telle sorte que l'on voie bien quelles sont les circonstances qui ont déterminé la production de chaque pièce. Le tout a été fait avec le soin et la compétence qui caractérisent les travaux de M. Vianey.

M. G.

Digitized by Google

Journal de Psychologie, XVIII, 8-9, n° exceptionnel, *Paris, Alcan*, 1921, 172 p. in-8°.

On ne saurait trop louer le *Journal de Psychologie* de l'heureuse idée qu'il a eue de faire pour une fois parler du langage par des gens ayant quelque compétence en la matière. Ce numéro exceptionnel est consacré tout entier au langage et aucun des auteurs qui i ont collaboré, saut le dernier, n'est psicologue de profession. Si cette expérience n'a pas eurté trop violemment les abitudes reçues, il sera facile de la renouveler, car dans un certain sens tout le langage est psicologie, et il serait peut-être permis de dire aussi que toute la psicologie est langage : la majorité, sinon la totalité des fénomènes psicologiques ne se traduisent-ils pas immédiatement en langage, et le langage n'est-il pas, au moins dans l'état actuel, le principal générateur de fénomènes psicologiques ?

Voici un rapide aperçu des articles que contient ce n° :

A. Meillet. Remarques sur la théorie de la phrase. Observations très nettes et très précises, mais aucune conclusion psicologique n'en est tirée. — *J. Vendryès.* Le caractère social du langage. Commentaire et développement d'un idée de F. de Saussure. Pas de conclusion psicologique. — *C. Bally.* Langage naturel et langage artificiel. Le plus important, le plus neuf et le plus psicologique des articles de ce recueil. — *M. Lips.* Le style indirect libre chez Flaubert. Jolie étude, délicate et fine. — *A. Sechehaye.* Locutions et composés. Analise pénétrante. — *L. Roudet.* Classification des changements sémantiques. Le fond psicologique de la question est assez nettement dégagé. — *O. Bloch.* Les premiers stades du langage de l'enfant. Cet article gagnerait à être condensé; les conclusions psicologiques en ressortiraient mieux. — *H. Marchelle.* La théorie de Helmholtz est-elle applicable à l'enseignement de la parole ? Critique quelque peu tendancieuse de questions que l'auteur paraît connaître assez superficiellement. Il est incontestable, par exemple, que l'examen analitique d'un champ auditif permet seul d'en délimiter les lacunes, et d'autre part que certaines lacunes, qui sont comblées presque instantanément par des exercices analitiques, résistent indéfiniment à des exercices sintétiques. — *E. W. Scripture.* La parole épileptique. L'auteur a fait une remarque intéressante sur les rapports de la parole des épileptiques avec l'état psichique qui les caractérise. Il en a tiré des conclusions de médecin, c'est-à-dire absolues dans le domaine par excellence du contingent, et définitives jusqu'à la prochaine observation qui invariablement remet tout en cause. — *W. van Woerkom.* La signification de certains éléments de l'intelligence dans la genèse des troubles aphasiques. Observations bien faites et conclusions précises et importantes. — *R. Mourgue.* Article net sur la métode d'étude des affections du langage d'après Hughlings Jackson. — *H. Delacroix.* Comptes-rendus analitiques d'ouvrages de MM. Meillet, Vendryès, Pavlovitch, Sainéan. M. Delacroix évite avec grand soin de mettre un M. devant le nom de ces auteurs ; c'est un usage allemand que les Français ne peuvent pas adopter : nous avons derrière nous une civili-

Digitized by Google

sation qui ne nous autorise à tutoyer que les personnes qui nous sont tout à fait familières.

M. G.

A. Meillet et **H. de Willman-Grabowska**. — Grammaire de la langue polonaise, *Paris, Champion*, 1921, in-8° de 224 p.

Les grammaires descriptives ont l'avantage de donner tout l'ensemble des faits, tels qu'ils coexistent dans une langue à un moment déterminé et avec la valeur qu'ils i ont à ce moment. Néanmoins je n'aime pas qu'une grammaire soit purement descriptive lorsqu'il est possible d'i apporter des simplifications et des éclaircissements considérables en i introduisant quelques notions istoriqnes ou comparatives parfaitement sûres. Celle-ci est strictement descriptive. Certes elle est fort bien faite, l'exposition est simple et limpide, et des questions assez compliquées, comme celle de l'« aspect » dans les verbes, sont présentées avec une clarté et une netteté remarquables. Mais M. Meillet n'est peut-être pas très loin d'être un peu de mon avis, car il donne une classification nouvelle des formes du verbe, que le polonais n'imposait pas et qui n'est pas au point de vue polonais une simplification (ni une complication), mais qui a le grand avantage de pouvoir s'appliquer à toutes les langues slaves. C'est sa connaissance de la grammaire comparée des langues slaves qui lui a inspiré cette eureuse innovation. Est-ce que les alternances (vocaliques et consonantiques), qui sont si nombreuses et si complexes en polonais, n'auraient pas été illuminées par quelques notions istoriques discrètes ?

Voici quelques observations de détail. P. 3, était-il utile de garder le signe *w* pour la labiodentale sonore ? En écrivant *v* on aurait rendu plus apparente la correspondance du fonème ainsi noté avec la sourde *f*. — P. 5. « il n'y a qu'une sorte d'*e* et qu'une sorte d'*o* » ; mais quelle sorte ? On voit par le § 17, p. 10, que c'est un *e* ouvert. — P. 5. « le *y* est une voyelle fermée, du type *i*, sans arrondissement des lèvres » ; l'*i* ordinaire ne comporte pas non plus d'arrondissement, mais un étirement. — P. 7, est-ce que *rẹka*, *kąt*, etc. ne sont pas plutôt *rẽⁿka*, *kõⁿt* que *reⁿka*, *koⁿt* ? — P. 9, le résultat de ces assimilations est-il un remplacement des sourdes par les sonores correspondantes et vice versa, ou bien la sonorisation des sourdes et vice versa ? — J'aurais aimé un chapitre sur le mouvement musical de la frase, et sur les intonations affectives, qui sont si caractéristiques dans les langues slaves.

Maurice GRAMMONT.

A. Meillet. — Les origines indo-européennes des mètres grecs. *Paris, Presses universitaires de France*, 1923, in-8° de VIII-82 p.

Ce petit livre est la première étude approfondie de métrique comparée dans le domaine des anciennes langues indo-européennes. Il

Digitized by Google

apporte des résultats fort importants. Au point de vue général il établit que les mètres iambico-trocaïques grecs de la chanson lirique et les mètres védiques de *triṣṭubh* et de *jagatī* remontent à un même mètre indo-européen. Le rapprochement des uns avec les autres est frappant. Quant à l'examètre, tout ancien qu'il soit dans la littérature grecque, il n'est pas d'origine indo-européenne et a sans doute été emprunté à une autre civilisation.

Dans le détail il confirme par des arguments en partie nouveaux, que le ritme de l'indo-européen, ainsi que celui du védique et du grec ancien, était essentiellement quantitatif, c'est-à-dire constitué par l'opposition des sillabes brèves et des sillabes longues, les premières fournissant les temps faibles et les autres les temps forts. Il montre, ce qui est capital, que ces mètres iambico-trocaïques ne sont pas divisibles en pieds de durée égale ou équivalente ; ils sont même caractérisés par le rapprochement de groupes sillabiques des tipes _⏑⏑ et _⏑. Ils ont un nombre de sillabes fixe. Les sillabes de la première partie de ces mètres sont de quantité à près indifférente ; mais la deuxième partie se termine par un jeu déterminé de sillabes longues et de sillabes brèves ; en outre, au-dessus d'un certain nombre de sillabes, ces mètres avaient vers le milieu un repère, constitué par une coupe ou une observance quantitative ou par les deux procédés réunis.

En considération des faits qui viennent d'être résumés M. Meillet croit devoir rejeter les définitions ordinaires du ritme (p. 19 et suiv.) ; ici nous le suivrons difficilement. Ces vers étaient-ils ritmés ? Rien ne l'indique. Le ritme de l'indo-européen était constitué par une opposition de brèves et de longues, mais cela ne prouve pas que toute opposition de brèves et de longues i faisait un ritme. En français la prose soignée est ritmée (par opposition des sillabes inaccentuées et accentuées) ; mais nous entendons souvent de la prose française qui est mal ritmée, c'est-à-dire qui n'est pas ritmée. La prose indo-européenne était éventuellement ritmée, mais elle ne l'était pas d'une manière continue. Même la cadence quantitative préétablie de ces vers n'était pas forcément ritmique. Ces vers étaient constitués par un nombre déterminé de sillabes, avec une cadence quantitative fixe, et à l'occasion un repère. Cela suffit pour caractériser un vers. En ancien français les vers n'étaient pas ritmés ; c'était de la prose, ou plutôt ils ne se distinguaient de la prose qu'en ce qu'ils avaient un nombre de sillabes déterminé, avec une cadence attendue (l'assonance), et s'ils étaient longs un repère vers le milieu (juste au milieu dans l'alexandrin, après la 4e ou la 6e sillabe dans le décasillabe, mais pas de repère dans l'octosillabe). En ancien espagnol, particulièrement dans le vers épique (cf. P. H. Ureña : *La versificación irregular en la poesía castellana*, p. 10 et suiv.), la liberté était encore plus grande puisque le nombre des sillabes était très variable ; il i avait seulement une cadence (l'assonance) et un repère vers le milieu. Nous voyons aujourdui en France et ailleurs des versificateurs faire des vers qui n'ont ni nombre de sillabes fixe, ni ritme fixe, ni cadence (assonance, rime ou autre), ni repère ; ils pensent

Digitized by Google

que c'est un perfectionnement et un progrès ; pour notre part nous i trouvons un tipe antérieur à celui du pré-indo-européen, et nous ne pouvons définir cette innovation que comme un retour à l'état fœtal.

Maurice GRAMMONT.

J. Hytier. — Le plaisir poétique, étude de psychologie, *Paris, Presses universitaires*, 1923, in-8° de 140 p., 10 fr.

Cet ouvrage est plein d'idées justes, mais qui ne sont pas toujours assez poussées ou assez précisées.

« Le plaisir poétique est un plaisir d'imagination » (p. 25). Il est produit essentiellement par des images, qui sont la représentation d'un objet telle qu'elle se fait dans notre esprit. Cet objet peut être une réalité, présente ou passée, ou une fiction ; mais ce n'est jamais l'objet lui-même qui est poétique, c'est la représentation que nous nous en faisons. Notre imagination recrée ; mais elle recrée à sa manière, non pas exactement. « L'art évoque et ne reproduit pas » (p. 60). Si l'on nous décrit la réalité telle qu'elle est dans tous ses détails, il n'i a aucune place pour le travail de notre imagination, et il ne se dégage aucune poésie ; nous constatons, voilà tout. C'est pourquoi la prose, en principe, exclut la poésie, car elle a pour loi fondamentale de dire tout, et de l'énoncer dans un ordre logique et à l'occasion cronologique. La poésie aussi a sa logique et sa cronologie, mais elles sont autres et lui sont propres.

Des pièces telles que celles de Soulary et de Manuel, citées aux p. 32 et 33, ne sont pas poétiques ; elles disent tout ; c'est de la prose en vers médiocres. De même la cuisine de Delille et de Berchoux (p. 65) est tout à fait prosaïque ; de même encore les passages de Shakespeare, de P. J. Jouve, de J. Romains cités aux p. 70 et 71 ; c'est de la prose qui n'a rien de suggestif.

Pas de poésie dans les citations de Jammes à la p. 56, ni dans celle de Verlaine au bas de la même page ; ce sont de simples constatations de fisique, assez banales ; notre imagination n'a rien à i ajouter.

« Les procédés rationnels ou scientifiques tuent la poésie (comme dans les poèmes hideux dits philosophiques) », ainsi que s'exprime très justement l'auteur dans la préface de « La belle sorcière » *Le mouton blanc, Maupré*, 1924) ; des raisonnements, des déductions ne peuvent pas être poétiques, car, du moment que le poète les fait devant nous, il empêche notre imagination de les faire, « à sa manière ». Les idées filosofiques ne sont matière à poésie qu'à condition d'être traitées par tableaux, dont le rapprochement fait jaillir dans notre esprit des conclusions que le poète prend soin de ne pas tirer lui-même.

« C'est l'auditeur, plus que le poète, qui poétise les images » (p. 94). Le lecteur développe la poésie et c'est en lui que se produit le plaisir poétique. Pour cela il lui faut ce que M. Hytier appelle un *prétexte* (p. 104) ou un motif ; et c'est le poète qui fournit ce prétexte (à moins qu'il ne le subisse, comme les grands liriques, dont on ne parle jamais

Digitized by Google

et que l'auteur n'a pas envisagés dans son ouvrage). « Le poème ne nous offre pas qu'un point de départ ; il nous trace des voies, nous lance dans des directions » (p. 105). Un des rôles essentiels du poète c'est de susciter dans l'esprit du lecteur des jeux d'images qu'il n'eût jamais trouvés seul (cf. p. 131). A nous à nous laisser conduire et à aller de l'avant.

L'abondance d'indications documentaires exclut aussi la poésie : les vers de Leconte de Lisle rappelés à la p. 35 ne sont pas poétiques, parce qu'ils font allusion à des détails que nous ne connaissons pas, et par conséquent ils ne nous suggèrent rien et n'évoquent rien en nous. Puisque c'est notre imagination qui fait la poésie, elle ne peut opérer que sur des notions qui nous sont connues. C'est pour cette raison que les lieux communs sont le fond de la poésie ; mais il ne faut pas confondre lieu commun avec banalité, clichés, formules usées, etc. Les lieux communs de la poésie, c'est avant tout ce que M. Hytier appelle « les thèmes éternels » (p. 116).

Aucune image n'est poétique par elle-même ; elle le devient par la manière dont elle est amenée et présentée. La strofe du *Lac* de Lamartine citée à la p. 35 serait poétique, bien que l'image qu'elle nous apporte ne soit qu'un artifice vieillot, une sorte de décor de théâtre, si ce qui précède nous avait préparés à l'admettre et à la trouver vraisemblable.

M. Hytier nous donne au chapitre VI, p. 55-77, un essai de classification qualitative, au point de vue poétique, des images sensorielles : c'est de peu de portée. Il n'i a que ceci de vrai (p. 76) : « Dans la réalité, toutes les images sont, par elles-mêmes, indifférentes. Elles ont toutes un pouvoir latent. C'est le talent du poète qui leur donnera la qualité poétique ». Comment ? Il ne le montre guère. « Le pouvoir poétique est inhérent au poète, il défie l'analyse » (p. 98). On peut l'analiser, mais on l'a fait rarement. « Rien de plus mystérieux que la création poétique. Si elle se démontrait, on fabriquerait des œuvres de génie d'après la psychologie des grands auteurs. Ceux qui s'y sont essayés n'ont fait que du pastiche. » Il i a des pastiches qui sont des chefs-d'œuvre. Mais le pastiche est vite stérile ; il n'a qu'un procédé ; l'auteur a la variété et se renouvelle.

M. Hytier a souvent des formules trop simplifiées : Heredia est « visuel » (p. 40) ; oui, mais il est aussi autre chose :

> Le piétinement sourd des légions en marche...
> Et son sillage y laisse un parfum d'encensoir
> Avec des sons de flûte et des frissons de soie.

Hugo est « moteur et sensible aux éclairements » ; oui, mais il est surtout visuel, et même « voyeur », pourrait-on dire. Dans les vers cités à la p. 56 :

> L'ombre où se mêle une rumeur
> Semble élargir jusqu'aux étoiles
> Le geste auguste du semeur,

Digitized by Google

c'est son imagination de voyeur qui élargit jusqu'aux étoiles le tableau visuel qu'il a contemplé.

L'auteur distingue soigneusement entre le plaisir poétique et le plaisir estétique. Avec raison ; mais il ne faut pas oublier que tout se tient et particulièrement ces deux domaines ; il est bien rare que le sentiment de la beauté ne provoque pas en nous des suggestions et des évocations poétiques.

Dans un poème la forme tient une place et joue un rôle que ne lui donne pas M. Hytier (c'est à peine s'il en dit quelques mots à la p. 134). La forme est matière à poésie. Elle est apte à provoquer ou au contraire à interdire quantité de suggestions et d'évocations. Une forme défectueuse tue l'essor de la poésie. S'il i a eu depuis quarante ans tant d'écoles diverses, qui ont échoué misérablement l'une après l'autre, c'est qu'elles ne sont pas arrivées à se constituer une forme satisfaisante ; car c'est surtout sur des questions de forme et de tecnique qu'ont porté leurs discussions et leurs téories.

Le Verlaine de la p. 58 est vraiment trop mal écrit pour que l'évocation qu'il appelle puisse se déployer. Celui de la p. 62 ne contient pas de sons expressifs, alors que l'idée en demande. Le Rimbaud de la même page fait entendre une fanfare éclatante qui n'est pas dans l'idée. Le Valery (p. 63) :

> O mon silence !... Édifice dans l'âme,
> Mais comble d'or aux mille tuiles, Toit !

produit un crépitement qui fait contresens (d'ailleurs poncif et prétentieux [1]).

Malgré nos réserves cet ouvrage est actuellement ce qu'il i a de mieux sur la question.

Maurice GRAMMONT.

J. Hytier. — Les techniques modernes du vers français, *Paris, Presses universitaires*, 1923, in-8° de 74 p., 4 fr.

M. Hytier passe en revue les principaux tipes de versification non classique qui ont été usités en France depuis une quarantaine d'années.

D'abord le vers libre. Il est résulté, dit-il, « de la désagrégration de l'ancienne technique » (p. 13). C'est un vers inorganisé. « Il n'y a pas de technique du vers libre » (p. 28). Ses adeptes ne l'ont jamais défini, ils n'en ont fait aucune téorie ; mais ils l'ont défendu de leur mieux, en faisant appel à des sciences expérimentales qu'ils ne connaissaient pas, telles que la fonétique expérimentale ou la psico-fisique. En dernière analise ils proclament que ce qui fait le vers, c'est le ritme et l'accent ; mais ils n'ont sur ce ritme et cet accent que les notions les plus con-

1. Sur la poésie de M. Valery, cf. Alfred DROIN : *M. Paul Valery et la tradition poétique française.*

Digitized by Google

fuses. D'ailleurs « les vers-libristes n'ont jamais appliqué consciemment et volontairement le principe de l'accent ; chacun d'eux a usé de procédés empruntés à l'ancienne technique et n'a réussi à écrire des vers organisés que dans la mesure où il renonçait à la liberté revendiquée en théorie » (p. 36). Il n'i a qu'une conclusion à tirer de là : la versification des vers-libristes n'est pas une versification ; elle est inexistante.

Les simbolistes furent en proie à « l'anarchie doctrinale » (p. 12). Les uns furent vers-libristes, les autres eurent des principes plus conservateurs. « M. Paul Valery, suivant en cela l'exemple de Mallarmé, conserve à ses vers une perfection de forme toute classique » (p. 21) : c'est-à-dire qu'ils observent les règles matérielles du vers classique telles qu'elles sont exposées dans les plus médiocres traités de versification ; mais ils sont fort loin de s'en servir avec perfection ; ils le manient gauchement, n'en ayant pas compris les ressources et la souplesse. Ils parlent aussi de ritme et d'accent ; mais ces mots ne recouvrent chez eux ni des idées nettes ni des faits précis.

Une école plus récente, celle des « unanimistes », a pensé qu'elle pouvait créer une versification nouvelle, avec une doctrine bien définie (qui a totalement manqué aux précédentes), en mettant à profit « les procédés nouveaux » qui ont été le fruit des recherches personnelles provoquées par « l'Anarchie vers-libriste ». Nouveaux ? Tous ces procédés ont été essayés mainte fois à diverses époques et dans diverses littératures, puis abandonnés, pour n'avoir point donné des résultat viables. Quoi qu'il en soit, ce vers nouveau est ce que M. Hytier nomme le « vers classique-moderne », et il va nous en exposer la téorie. Nous avons déjà sur la question le *Petit traité de versification* de J. Romains et G. Chennevière, paru à peu près en même temps que le travail de M. Hytier, et où ce qui nous a le plus frappé est l'incroyable incompréension du vers classique que manifestent les deux auteurs quand ils en parlent. C'est peut-être significatif. Mais cet ouvrage et celui de M. Hytier se complètent sans se nuire et nous renseignent clairement sur les intentions et la doctrine de l'école.

Voici la téorie : « La technique poétique moderne repose sur deux principes : la mesure régulière du vers et le système des accords » (p. 47). On garde donc du mieux qu'on peut [1] la manière classique de compter les sillabes. C'est justement ce qu'il i a de plus périmé dans la versification classique.

L'autre principe, le principe nouveau, est qu'il n'i a plus de rimes ; elles sont remplacées par des « accords », consistant en répétitions de voyelles ou de consonnes, ou à la fois de voyelles et de consonnes. Le tableau en est donné à la p. 52, et l'on se demande si ce n'est pas

1. Sauf lorsqu'on se trompe dans le compte. Nous lisons ce vers de 10 sillabes :

L'esprit qui t'a conduit à ces caveaux

dans une strofe en vers de 9 (*La belle sorcière*, p. 5), contrairement aux principes énoncés à la p. 49 sur la régularité des mètres dans les strofes.

Digitized by Google

une plaisanterie, car ces accords ne sont que des allitérations et des assonances, procédés vieux comme le monde, et parfois ce sont des rimes véritables.

Nos téoriciens se font des illusions. Ils sont souvent dupes de l'ortografe. M. Hytier voit des voyelles composées dans *eu* et *ou* ; or *ou* est une voyelle absolument simple ; c'est *u* qui est composé. Au surplus les voyelles composées ne le sont que fisiquement, non acoustiquement ; celui qui écoute des vers n'a pas à se demander quels sont les mouvements fisiologiques qui ont présidé à l'émission de chacun des fonèmes. De prétendus accords complexes tels que C*léone*, *noel* n'existent que sur le papier ; ils ne font sur l'oreille aucune impression de correspondance.

Outre les accords nos classiques-modernes recherchent dans certains cas ce qu'ils appellent les « dissonances », c'est-à-dire les désaccords. Ici encore ils sont dupes de l'écriture. Désaccord de consonne *Murat*, *délicat* ; c'est une assonance de *a*, mais le *c* et l'*r* sont indifférents l'un à l'autre. Désaccord de voyelle *villa*, *Othello* ; c'est une allitération de *l*, rien de plus. Désaccord de voyelle et consonne *César*, *Moloch* ; *ar* et *oc* ne se rappellent ni ne s'opposent ; ils ne produisent aucune espèce d'impression. M. Hytier pense que dans ce dernier cas il i a au moins un effet produit parce qu'on sent qu'il n'i a pas de correspondance de sons dans ces vers alors qu'il i en a dans les autres ; c'est une erreur, on ne sent rien. C'est le même effet, pense-t-il, que celui dont V. Hugo a usé « magistralement » lorsqu'il termine un développement par un vers qui ne rime pas avec un autre du même développement. On doit noter d'abord que ce procédé n'est pas propre à V. Hugo ; il est courant dans les tragédies de Racine ; ainsi dans la première scène de *Phèdre*, pour ne citer qu'un exemple, où il i a 14 changements d'interlocuteur, les paroles d'un personnage sont unies 9 fois de cette façon à celles de l'autre. Mais ce procédé n'a pas la valeur, que lui attribue M. Hytier, d'une absence de rime après des vers rimés ; il suscite simplement une attente ; c'est un moyen de lier les développements, et au téâtre il a principalement pour objet d'aider la mémoire des acteurs et de leur faciliter la réplique.

La doctrine nouvelle ne préconise pas seulement des accords à la fin des vers, mais aussi dans l'intérieur. Les classiques l'ont fait, mais ils l'ont fait avec infiniment plus d'art ; et les 4 vers de Racine (p. 66), même dérimés et gâtés par Voltaire, sont singulièrement plus *accordés* et mieux accordés que ceux de nos modernes *accordeurs*.

« Fût-ce par hasard, dit M. Hytier (p. 66), il ne se peut pas qu'une succession de vers un peu longue ne comporte des accords. » Nous i voilà ! La téorie des accords dans le vers classique-moderne est pure chinoiserie. Nous prenons ce mot chinoiserie dans son sens propre, car la versification chinoise repose essentiellement sur des correspondances de sons, en nombre extraordinaire, à des places déterminées d'avance. Ces observances ont l'énorme inconvénient de couper les ailes à la pensée ; mais comme elles sont attendues à place fixe, elles ont du moins

Digitized by Google

l'avantage de faire éprouver à l'auteur et au lecteur la satisfaction de la difficulté vaincue. Les accords de nos modernes, n'étant point attendus à une place déterminée ni sous une forme prévue, passent la plupart du temps inaperçus, ou bien, lorsqu'on les sent, c'est qu'ils sont trop marqués, et alors ils sont le plus souvent cacofoniques.

Si l'on examine sérieusement les règles du vers « classique-moderne », telles qu'elles sont résumées aux pages 66 et suivantes, je crains fort qu'on n'arrive à en conclure, comme l'auteur l'a fait pour celui des vers-libristes, que ce vers n'est qu'une illusion de ses auteurs.

Maurice GRAMMONT.

Emmanuel-Flavia Léopold. — La clarté des jours, poèmes, *Paris, Figuière*, 1924, in-24 de 96 p., 3 fr.

Qui donc assurait qu'il n'est plus possible de faire des vers des tipes classique, romantique ou parnassien ? M. E.-F. Léopold s'est moqué de cette prétendue impossibilité et nous a donné un petit volume de fort jolis vers, où la poésie a reconnu d'elle-même la demeure qui lui convient. Telle piécette sur les Antilles rappelle par le sujet et par la manière un beau sonnet de Heredia, sans être écrasée par ce souvenir. Telle autre..., mais qu'on en juge :

Ne crois pas que la mer, la montagne et la plaine
Puissent séparer ceux qu'a réunis l'Amour ;
Pour les cœurs des amants toute distance est vaine,
Et que le soir descende ou que naisse le jour,
Que l'heure soit légère ou grave ou rayonnante,
Tant d'espace qui s'ouvre entre nos corps mortels
Ne saurait m'empêcher de voir, toujours présente,
Briller sur ma tristesse et luire dans mon ciel
Ta beauté lumineuse et vivante de femme
Et de poser parfois mes lèvres sur ton âme...

A qui s'adresse-t-on en ces termes ? Est-ce à Bérénice ? Est-ce à Ninon ? Ni à l'une ni à l'autre. Alors c'est de l'imitation, du pastiche, du plagiat ! Point du tout, mais l'auteur est nourri de ses devanciers, qui sont une assez illustre lignée. Il a repris de leurs mains la poésie, qui appartient à quiconque sait s'en servir, et qui, en restant toujours la même, est toujours jeune, parce qu'elle est éternelle.

Maurice GRAMMONT.

Luce Oberty. — Au rythme des saisons, soixante poèmes inédits, *Les « Actualités », 69 rue de Turenne, Paris*, 1922, in-4° de 12 p.

Avec Mlle Luce Oberty nous retrouvons aussi le mode classique. Ce n'est pas moi qui m'en plaindrai, bien que certains voient en moi un révolutionnaire. J'avoue que cela me change et me repose, au milieu des avalanches de vers modernistes dont je suis constamment assailli et

Digitized by Google

à la lecture desquels il m'arrive parfois de relever la tête en me demandant si par asard l'auteur n'a pas manqué la porte de l'asile. Ici la note dominante est idillique et gracieuse. Telle la touchante piécette *Au dieu des Jardins* :

Dieu Priape, exaucez une petite plante
Qui met en vous tout son espoir...
J'ai soif... et la chaleur continue accablante ;
N'allez-vous pas faire pleuvoir ?

Dieu des jardins, voyez : ma tige est chancelante,
Ma corolle, rose encensoir,
Ne peut plus exhaler l'odeur forte et troublante
Qui montait vers vous chaque soir.

J'étouffe, je frissonne et suis, soudain, brûlante.
Vais-je donc mourir, sans pouvoir
Goûter à la belle eau, l'eau fraîche et ruisselante
De votre céleste abreuvoir ?

Dieu vert et bleu, calmez ma détresse affolante,
Soyez prompt à vous émouvoir.
Mais l'obstiné soleil à la face aveuglante
Darde toujours son rond miroir.

N'avez-vous point de cœur, déité nonchalante,
Qui paraissez ne pas savoir
Que je désire tant l'ondée étincelante...
Par pitié ! — sinon, par devoir, —

Laissez tomber sur moi, unique et consolante,
Une larme ! — oh ! sans désespoir, —
Donnez cette rosée à la petite plante
Qui sera morte avant le soir.

Maurice GRAMMONT.

Charles-Albert Janot. — Des fables. Préface de Jean de la Fontaine. *Editions « Fantaisie-Succès », Paris*, 1923, in-16° de 74 p., 3 fr.

M. Janot, que son nom prédestinait à entrer dans la maison La Fontaine et C°, i a obtenu dès l'abord des fonctions importantes : il remplace le patron et prend la suite. Les fables qu'il produit sont tout fait dans la tradition de l'établissement ; ce sont de petits récits bien venus, vifs, alertes, intéressants ; les personnages sont dans le rôle qui leur convient ; la langue est coulante, aisée ; les observations sont fines, spirituelles. Mais l'ancien maitre avait une expérience que son successeur n'a pas encore acquise ; ses réflexions avaient plus de profondeur, et il maniait le vers libre avec une sûreté qu'il paraît bien difficile d'atteindre du premier coup. C'est sur ce point uniquement que nous chi-

Digitized by Google

canerons un peu M. Janot. Il a parfois des vers qui sont franchement faux, comme celui-ci (p. 31) :

Dans le soir calme et chaud d'arrière-saison,

où « arrière » est tout étonné d'avoir quatre sillabes ; comme cet autre (p. 49) :

Un rêve de gloire et de triomphe aussi,

qui souffre d'une irrémédiable claudication. Pour d'autres on a parfois des doutes ; car si l'auteur passe en général avec aisance et abileté d'un mètre à un autre, il le fait par endroits avec trop de fréquence et sans qu'on en voie la raison :

Certain savant fit le projet
D'imiter la Providence
En créant le plus bel objet,
Tout de grâce et d'élégance,
L'être délicat et charmeur,
L'ange de bonté, de douceur,
L'ornement de notre existence,
Bref une femme, enfin,
Pareille, en tout, à la meilleure.
Enfermé dans sa demeure,
Il passa mainte et mainte heure
A ce travail divin.
Ce ne fut pas en vain,
Car, selon sa thèse,
L'habile synthèse
Eut le merveilleux effet
De produire uu corps parfait.
Quant à l'âme
De la dame
On ne pouvait espérer mieux...

Il n'i a pas de loup pris au piège qui urle plus fort que des vers de 7 coincés entre des vers de 8, ou des vers de 5 entre des vers de 6. Quant aux vers de 10 isolés ils ont une valeur toute particulière que l'auteur semble méconnaître, ce qui les rend chez lui simplement déroutants, d'autant plus qu'il les ritme tantôt à 4 + 6, tantôt à 5 + 5 :

Un serin, (3)
En sa prison suspendue, (7)
A coups de bec ajourait un dessin (4 + 6)
Dans une feuille de laitue. (8)
Bientôt, la marmite élève le ton, (5 + 5)
Imitant la plaintive musique (9)
D'un biniou breton. (6).

Mais ce sont là défauts dont on peut se corriger, et pour le reste nous ne saurions trop encourager M. Janot.

Maurice GRAMMONT.

Digitized by Google

P. Fouché. — Phonétique historique du roussillonnais, *Toulouse, Privat* et *Paris, Picard*, 1924, in-8° de XXX-310 p. — **Id.** — Morphologie historique du roussillonnais, *ibid.*, in-8° de X-192 p.

Du deuxième de ces ouvrages nous dirons seulement que l'auteur s'i meut avec aisance dans le labirinte des formations analogiques qui caractérisent la morfologie et en particulier la conjugaison du roussillonnais ; le premier nous retiendra plus longtemps.

M. Fouché connait parfaitement bien la langue qu'il s'est proposé d'étudier. Il l'a parlée dans son enfance, et, après une interruption de quelques années, il l'a reparlée et rapprise étant adulte ; il a enquêté sur les parlers des villages voisins de son lieu de naissance, il a consulté les anciens textes écrits en roussillonnais, il a appris les langues voisines, catalan d'Espagne, provençal, castillan. La fonétique istorique qu'il nous donne est faite avec un soin minutieux et une compétence indiscutable ; il a fouillé consciencieusement tous les détails et il s'est efforcé de résoudre toutes les difficultés. Pourtant la présentation et la métode ne nous satisfont pas.

M. Fouché est ancien élève de la Faculté de Toulouse, mais en fonétique il est autodidacte. Il n'a pas eu la chance de rencontrer un maître qui pût d'un geste lui indiquer la grande route, et il a perdu beaucoup de temps à errer dans des sentiers où il s'est engagé au asard des rencontres. Il a appris la fonétique dans les livres, et comme les livres allemands sont les plus nombreux il en a subi l'influence. La fonétique allemande est une fonétique de filologues, non de linguistes ; elle constate les faits, examine les mots isolément, puis les « classe » en les jetant dans un nombre illimité de casiers préparés d'avance. I a-t-il un lien entre un casier et le voisin ? Représentent-ils deux aspects différents d'un même fénomène ? On n'en a cure ; pas de vue générale, pas de sintèse. M. Fouché a travaillé avec des idées plus larges et des principes meilleurs, mais son livre a le même aspect. Il semble que l'auteur ait d'abord réduit le roussillonnais en poussière pour nous en présenter tous les grains l'un après l'autre. Ainsi il étudie successivement toutes les consonnes ; il nous les présente d'abord isolées, à l'initiale, entre voyelles, à la finale ; puis en groupes de deux consonnes, à l'initiale, à l'intérieur, à la finale ; puis en groupes de trois consonnes ; en groupes latins, en groupes romans, etc. Ce procédé disperse l'attention, exclut les vues générales, oblige l'auteur à de fréquentes redites qui doublent sans profit l'étendue de l'ouvrage, force le lecteur, s'il veut se rendre compte, à se reporter tantôt en arrière tantôt en avant, et à faire lui-même le travail que le livre devrait lui apporter tout fait. Il n'i a ni commencement, ni milieu, ni fin, c'est un défilé, et le livre est terminé quand les derniers éléments du cortège ont passé. Nulle part il n'est possible d'embrasser d'un coup d'œil d'ensemble l'état du roussillonnais à un moment déterminé.

Pourtant le domaine sur lequel l'auteur avait jeté son dévolu était à la fois assez vaste et assez nettement délimité pour qu'on pût l'envisa

Digitized by Google

ger par grandes masses et l'étudier d'une manière vraiment scientifique. Il fallait d'abord déterminer les tendances générales qui caractérisent le catalan par rapport au latin et parmi les autres langues romanes, puis au besoin celles qui distinguent le roussillonnais du catalan d'Espagne : ensuite il fallait faire voir ces tendances agissant sur la masse de la langue de période en période, se réalisant pleinement ici, se mélangeant là avec d'autres tendances pour aboutir à des résultats différents et indirects, se eurtant ailleurs à des tendances contraires qui les annulent. C'est ainsi que l'on construit un arbre généalogique. Les ancêtres ont fondé une famille ; leurs enfants se sont unis à ceux d'autres familles, leur apportant des caractères qu'ils tiennent de leurs père et mère, et rencontrant chez eux des caractères plus ou moins différents. Certaines de ces unions sont stériles ; ce sont les tendances qui avortent. D'autres sont fécondes et donnent le jour à des produits qui doivent leur aspect nouveau à la jonction de caractères originairement différents ; ce sont les tendances qui s'amalgament avec des tendances diverses et par là changent de nature et de direction. A chaque génération on peut envisager l'état de la famille entière ; à chaque période on peut embrasser l'ensemble de la langue, en faire le bilan, voir quelles sont les tendances qui ont été anéanties par d'autres et remplacées par elles, quelles sont celles qui sont devenues inopérantes parce qu'elles ont été pleinement réalisées et ne trouvent plus de matière sur laquelle elles puissent s'exercer, voir enfin quelles sont les nouvelles tendances qui ont surgi et dont l'action se manifestera dans les périodes suivantes.

Sans aller jusque-là M. Fouché aurait trouvé grand profit à grouper les faits dont le rapprochement s'impose ; ils se seraient éclairés l'un l'autre. Ainsi à la p. 176 *áiβrę* de *arb(o)re* est expliqué par une dissimilation ; *sdstrę* de *sart(o)re* ne vient qu'à la p. 177 où il est expliqué par l'influence d'un autre mot. *Arbore* est devenu **azbre* par une dissimilation pure et simple, et non, comme le pense l'auteur, par une dissimilation renforcée et dirigée par l'influence d'un *z* d'un mot voisin (**luz arbres*). Il i a assez de ressemblance entre le *z* et l'*r* dans la plupart des langues romanes pour qu'un *r* qui perd par dissimilation un élément spécifique puisse passer directement à *z*, surtout dans les parlers comme le roussillonnais, où les sifflantes sont articulées avec la pointe de la langue en aut ; qu'on se rappelle le passage spontané de *z* à *r* ou de *r* à *z* à certaines époques dans la plus grande partie du centre et du midi de la France (*auziol* de *auriol*, etc.), et même dans le français du nord où il nous reste *chaise* et *besicles* ; qu'on se rappelle aussi le rotacisme latin, changement spontané de *z* en *r* (on oublie trop souvent que le latin est une langue romane). Une fois la fase **azbre* obtenue le *z* est passé à *y*, sans qu'une action persistante de l'*r* sur lui fût utile, parce que *z* implosif devant sonore est devenu *y* de lui-même (voir les exemples p. 142). Pour *sastrę* qui « semble faire difficulté », il ne doit son *s* ni à une assimilation avec le premier ni à une immixtion de celui de *mestrę* dans l'expression *mestrę sastrę* ; au moment où *arbre* est devenu

Digitized by Google

**azbre*, *sastre* est devenu **saztre* ; puis, comme son *z* se trouvait devant une occlusive sourde, il s'est tout naturellement assourdi en *s*, et l'*s* ne s'altérant pas devant une occlusive sourde (p. 142) *sastre* n'a plus changé.

M. Fouché recourt trop volontiers, dans les cas qui lui paraissent difficiles, à des reconstructions sintactiques ou à des mélanges de mots. La linguistique demande moins d'ingéniosité et plus de délicatesse. Pour expliquer *kudzę* « coude » il suppose une forme **cubice*, due au mélange de *cubitu* avec *pollice*. Introduire ainsi le pouce dans le coude, c'est adopter une voie qui conduit tout naturellement, serions-nous tenté de dire, à se mettre le doigt dans l'œil. Faut-il recourir au monstre **cubidu*, imaginé par certains Allemands ? Il n'aurait jamais pu aboutir à *kudzę*, qui sort de *cubitu* par une évolution absolument régulière. Si M. Fouché avait étudié d'ensemble le traitement des fonèmes qui occupent la partie du mot venant après l'accent dans les proparoxitons, et s'il l'avait fait en tenant compte du timbre des voyelles (cf. Grammont, *M.S.L.*, X, 201, XIII, 79) il aurait certainement compris que v. rouss. *malata* de *male-habita* est parfaitement normal, que *déutę* doit son *t* au féminin *debita*, et que *cubitu* devait forcément donner **kubedu*, puis **kubze*. S'il avait rapproché de cette fase le traitement de *absente* (p. 139) et celui de *exemplu* (p. 146), qui sont devenus **apsente*, **ap^{p}sente*, **ap^{t}sente*, **at^{t}sente*, **a^{t}tsente*, *ętsén* et d'autre part **egzemple*, **eg^{d}zemple*, **ed^{d}zemple*, **e^{d}dzemple*, *ędzémplę* (cf. Grammont, *L'assimilation*, p. 13), il aurait vu que **kubze* devait passer par les fases **kub^{b}ze*, **kub^{d}ze*, **kud^{d}ze*, **hu^{d}dze* et enfin *kúdzę*.

Le morcellement suscite les contradictions et ne les révèle pas. A la p. 35 *frėšę* de *fraxinu* est donné comme normal ; à la p. 36 comme analogique. La forme attendue serait **frášę*, qui aurait suivi le mouvement de *nášę* « nascere », *pášę* « pascere » quand ces derniers sont devenus *nę́šę*, *pę́šę*. Si à un certain moment tous les *-ášę* étaient devenus *-ę́šę*, ce serait fort bien ; mais il n'en est rien. Les formes verbales telles que *nášę*, *pášę* se sont modelées sur celles de leur conjugaison qui avaient régulièrement un *ę* en première sillabe ; il i a eu unification du sistème ; mais **frášę*, ou *frėšę* ne faisait partie d'aucun sistème, et l'on ne voit guère comment le nom d'un arbre pourrait être entraîné dans l'ornière des formes d'un verbe. C'est *frėšę* qui est le mot tipe, le témoin de l'évolution normale : toute téorie qui l'expliquera par analogie est condamnée d'avance. Un autre mot tipe est *kášę* de *capsa* et en face de lui catal. *kę́š* (aujourdui roussill. *kéy*) de *capsu*. Quelle est l'explication ? M. Fouché aurait sans doute pu la trouver s'il avait rapproché de ces faits ceux qui sont signalés à la p. 37 et où il a reconnu que l'*a* précédant *y* + *cons.* ou *cons.* + *y* est resté *a* quand « le *yod* s'était fondu complètement avec la consonne suivante qu'il avait mouillée ». Voici la règle : Dans les groupes consonantiques composés d'un *y* primitif ou istérogène) et d'un *s* qui a été mouillé par ce *y*, il i a eu après l'accent concentration devant *a*, fonème d'aperture maximale, des éléments de ces groupes, qui étaient tous des fonèmes de faible aperture ; avant l'accent, les éléments consonantiques étant moins tendus, la con-

Digitized by Google

centration n'a pas eu lieu. On a donc devant *a* : *báśę* de **bassiat*, cat. *gráśę* de **grassea*, *káśę* de *capsa* ; devant *o* ou *e* : *fréśę* de *fraxinu*, cat. *gręś* de **grasseu* (rouss. mod. *gréy*), cat. *kęč* de *capsu* (rouss. mod. *kéy*). Dans les verbes l'accent était tantôt avant tantôt après le groupe : *laxat* et *laxare* devaient donner **dáśę* et *dešá*, puis il i a eu unification du vocalisme radical.

L'évolution de ce *capsa* est examinée non seulement ici, p. 36, mais encore à la p. 196 pour écarter avec juste raison l'ipotèse **capsea*, et à la p. 137 pour en signaler un autre produit. Il i aurait eu évidemment avantage à réunir le tout. Nous nous arrêterons à la p. 137 pour noter le fait important que ce même *capsa* a donné un résultat tout différent dans un autre milieu social où il a été employé pour désigner « une tête de maïs ». Cette autre forme est *kádzę*, pour l'explication de laquelle on peut se reporter à ce que nous avons dit ci-dessus à propos de *kúdzę*. L'évolution a été **kabsa*, **kaƀsa*, **kaƀ^{b}za*, **kaƀ^{d}za*, **ka^{d}dza*, *kádzę*.

Ces exemples suffisent pour faire voir combien les faits s'éclairent l'un l'autre lorsqu'on les groupe.

Voici quelques autres observations :

Les exemples appartiennent à tout le monde, et on a le droit de les prendre où on les trouve, mais non sans les avoir au préalable vérifiés. Pour justifier la dissimilation subie par *dęjú* « à jeun » M. Fouché s'appuie sur v. prov. *dinolh* pour *ginolh*, *ditar* pour **gitar*, qui n'en ont éprouvé aucune, et qu'il a trouvés dans la *Grammaire de l'ancien provençal* de M. J. Anglade. Mais qu'est-ce que c'est que ces vocables d'ancien provençal ? Il serait grand temps de renoncer à cette métode, chère aux filologues, qui consiste à donner pêle-mêle sous le nom de provençal des formes appartenant à n'importe lequel des parlers usités dans le midi de la France depuis les Charentes jusqu'aux Alpes-Maritimes. La fonétique est une discipline extrêmement délicate et précise, et elle exige qu'on ne bâtisse rien sur un vocable sans avoir établi son état civil. Ces formes sont du limousin. Dans ce parler *dǯi-* est devenu *di-*, non point par dissimilation, mais par une assimilation qui a fait perdre à la pointe de la langue le mouvement de recul nécessaire pour articuler un *ǯ* entre un *d* et un *i*. Ce fénomène est d'autant plus aisé dans cette région que le *ǯ* s'i prononce sans projection des lèvres ; *dǯi* i est donc devenu **dyi*, puis le *y* s'est résorbé dans l'*i*, d'où *di-*. Le fait n'est pas isolé en limousin, mais d'une régularité absolue, naturellement. En voici d'autres exemples qui nous donnent un *d* devant *i* en face du *dǯ* de la plupart des autres dialectes méridionaux : *dial* « gelée, gel », *diala* « geler » en face de *gela*, *giala* « geler » ; *dimo* « résine » en face de *gemo*, *gimo* ; *dignous* « ingénieux » en face de *genious*, *gignous* ; *dibié* « gibier » en face de *gibié* ; *diboulado* « giboulée » en face de *giboulado* ; *dibre* « givre » en face de *gibre* ; *diga* « qui a de grandes gigues » en face de *gigat* ; *digo* « gigue, cuisse » en face de *gigo* ; *digot* « gigot » en face de *gigot* ; *diriéuto* « girouette » en face de *giriéuto* ; *discla* « jaillir, éclabousser » en face de *giscla* ; et puisque *dǯ* est devenu *d* devant *i*, *ts*

Digitized by Google

est forcément devenu *l* dans les mêmes conditions : *timarro* « jumart » en face de *chimarro* ; *ticanauco* « chiquenaude » en face de *chicanaudo* ; *tichoro* « un peu chiche » en face de *chichoun* ; *ticouteja* « déchiqueter » en face de *chicouteja* ; *tipouta* « chipoter » en face de *chipouta*.

P. 102 rouss. *trçmçntinç* ne sort pas de *terebinthina* mais de *trementina*. Le latin vulgaire possédait les deux formes et les tenait du grec, qui avait suivant les dialectes *terébinthos* et *términthos*, *tréminthos*. Les principales langues romanes ne connaissent pas la dissimilation de *m-n* en *b-n* et c'est en grec qu'elle s'était accomplie. C'est tantôt l'une tantôt l'autre des deux formes qui a été apportée, avec le produit qu'elle désigne, dans les diverses parties du domaine roman. On a la première, pour se borner aux grandes lignes, en roumain, provençal, français ; la deuxième en catalan, espagnol, portugais.

P. 91 *bép*, ipocoristique de *Joseph*, ne doit pas son *b* (catal. *pép*) à une assimilation sintactique de sonorité après *m* (*çm pép*), car le résultat aurait été **mép*, comme dans *um musi* « une bouchée » de *um busi*. Le *b* est dû à une dissimilation de sonorité, très naturelle dans un ipocoristique où le sentiment du redoublement s'est évanoui après la réduction du mot au monosillabisme. La dissimilation de sonorité est rare dans les langues indo-européennes, fréquente dans d'autres (nyanyembé, chambala, etc.).

P. 132. Le **lŏcca* que suppose cat.-rouss. *lókç* « glousse » ne provient pas d'un **glocca* dont le groupe *gl* se serait réduit à *l* « après une finale consonantique » (toujours les méfaits sintactiques !) ; il remonte à **clŏcca* (cf. esp. *clueco*, *llueco*), qui a perdu par dissimilation sa première occlusive.

P. 148 *siñál* n'est pas un témoin du traitement normal de *-gn-* intervocalique, mais un mot savant. Après un *i* ce groupe est devenu *-nn-* par différenciation : *innurá* de *ignorare*, *dinnç* de *dignu*, *sinnu* de *signu*, etc.

P. 148 **ditu* n'a pas un *i* fermé dans tous les dialectes, cf. fr. *doigt*, esp. *dedo*, etc.

P. 159, 160, 161. C'est une singulière idée que de croire que dans certains cas *c-l* et *y-l* sont devenus *tl* pour passer ensuite à *ll*. C'est le contraire qui est vrai. Les *cl* anciens sont devenus *l'* par une évolution connue : *urél'ç* de *auric(u)la*, *bel'* de *ueclu* de *uet(u)lu*. Dans *Caucoliberi* l'évolution du *c* a été retardée par *au*, qui était en réalité *aw* (cf. esp. *Pablo*, et d'autre part rouss. *okç* de *auca*, *usél'* de *aucellu*), et elle a abouti à *ll*. Les *t-l* romans sont aussi devenus *cl*, puis *ll* : *çspál'ç* de *spat(u)la*. Les *gl* latins sont devenus *l* : *rél'ç* de *reg(u)la* ; les *gl* romans (et aussi *yl* et *d-l* devenu *gl*) ont donné *ll* : *bél'ç* de *uig(i)lat* ; *Bal'ç* de *bay(u)lu*, *mol'lu* de *mod(u)lu* ; ce *ll* se réduit à *l* en finale : *rál'* de *rad(u)lu*. Il i a donc là une évolution qui se renouvelle et ne donne pas tout à fait le même résultat la deuxième fois que la première ; dans les mots de la première couche c'est *l* simple, dans ceux de la seconde *ll* double. Il i a même eu une troisième couche, avec produit *ggl* : *mirággl'ç* de *mirac(u)lu*.

*

Digitized by Google

P. 128. L'explication que donne M. Fouché du changement de *b̥*, *d* et *dz* en *u* à la finale est terriblement compliquée. Ces fénomènes seraient d'abord devenus sourds, puis se seraient resonorisés. Ce n'est pas vraisemblable ; s'ils étaient devenus sourds, ils le seraient restés. Le *d* aurait subi dans son articulation un retrait en arrière de la pointe de la langue (pourquoi ?), qui aurait amené la production d'un *w* ; c'est fisiologiquement inexact. Les choses se sont passées plus simplement. L'assourdissement des consonnes finales n'est pas un fénomène permanent de l'évolution du roussillonnais ; comme toutes les tendances il a eu sa période ou ses périodes d'action, avant et après lesquelles il était inagissant. L'assourdissement s'est produit au moment où les occlusives sourdes intervocaliques étaient à la fase occlusive sonore ; c'est alors que l'*-u* final est tombé. On a donc eu *kap* de **cabu* de **capu*, *grat* de **gradu* de *gratu*, *ɛmik* de **amigu* de *amicu*. A la même époque il i avait aussi une spirante sonore *z* (provenant de *s*) et une mi-occlusive sonore *dz* (provenant de *y*) ; elles ont naturellement aussi été assourdies, d'où *nas* de **nazu* de *nasu*, *matš* de **madzu* de *maiu*. Mais au moment de la chute de l'*e* final, qui a eu lieu alors que les occlusives sonores intervocaliques du latin étaient à la fase spirante sonore, aucun assourdissement ne se produisait ; le *y* de **ley*, provenant de **l.ye* de *lege*, ne s'est jamais assourdi : la chute de l'*e* l'a fait entrer dans la sillabe précédente, où il est naturellement devenu *i* deuxième élément de diftongue : *l'ei*. Le *b̥* de **deb̥e* (de *debet*) se trouvait dans les mêmes conditions : il est devenu parallèlement *u* deuxième élément de diftongue : *dɛu*. Le *d* est dans les mêmes conditions ; il tend à se vocaliser, mais il n'i a pas en roussillonnais de voyelle deuxième élément de diftongue qui lui corresponde. C'est un fonème désemparé, il est nécessaire que la langue lui trouve un substitut. Après une période d'ésitation, elle porte son choix naturellement sur le *b̥*, car la confusion du *b̥* et du *d*, de l'*f* bilabial et du *p* est courante (Grammont, *L'assimilation*, p. 36) ; et ce nouveau *b̥* a le même sort que l'autre : *kau* de **cade* de *cadit*. Le *dz* implosif est aussi un groupe étranger au sistème fonique du roussillonnais ; il devient d'abord *d* (cf. esp. *paz*, c'est-à-dire *paþ* de **pad* de **padze* de *pace*) ; puis ce nouveau *d* passe à *b̥* comme le précédent et enfin à *u* deuxième élément de diftongue : *pau* de *pace*. Telles sont du moins les grandes lignes du fénomène, qui est d'ailleurs assez complexe.

Il ne faudrait pas se méprendre sur la portée de nos critiques ; elles n'entament en rien la valeur du livre de M. Fouché. C'est notre rôle de critiquer et à l'occasion d'indiquer des voies. Sans doute il n'a pas résolu toutes les difficultés, et ses explications de détail ne nous ont pas toutes satisfait. Il n'est pas moins vrai qu'il a fait preuve d'une érudition fort étendue, et qu'il a étudié avec précision un domaine assez vaste et jusqu'à présent mal connu. Il nous a donné un travail plein de de promesses, et nous ne voyons personne parmi les jeunes romanistes de l'eure actuelle sur qui l'on puisse fonder plus d'espérances.

Maurice GRAMMONT.

Digitized by Google

Joseph Bédier et **Paul Hazard**. — Histoire de la littérature française illustrée, publiée avec le concours de MM. G. Ascoli, A. Beaunier, H. Bidou, G. Charlier, A. Chaumeix, C. Clerc, E. Faral, L. Foulet, R. Gautheron, J. Giraud, A. Hallays, P. Martino, P. Moreau, D. Mornet, P. de Nolhac, J. Plattard, D. Roustan, J. Vianey, P. Villey. *Paris, Larousse*, 1923-4. Deux volumes grand in-4° (format 32 × 26) de 322 et 348 pages, imprimés sur papier couché de luxe avec plus de huit cents figures dans le texte, quarante planches en noir, huit planches en couleurs.

Commencée en 1923, la publication de ce grand ouvrage s'est terminée en 1924, faisant le plus grand honneur à la Librairie Larousse qui l'a entreprise et menée rapidement à si bonne fin. Sous la direction de MM. Joseph Bédier et Paul Hazard, les nombreux spécialistes qui ont collaboré à cette œuvre et qui ont été choisis avec un parfait discernement, se sont attachés à sastisfaire non seulement les savants et les initiés, mais encore le grand public cultivé. Celui-ci y trouvera des exposés clairs, aisés, élégants, dont l'agrément n'exclut pas la documentation la plus sérieuse, et qui s'appuient sur les travaux les plus solides de la critique. De multiples extraits, de nombreuses citations, des passages entiers enchâssés avec art et à propos dans le développement feront connaître aux profanes des œuvres dont l'accès est parfois difficile. Quant aux gens du métier, ils liront ces six cent soixante-dix pages avec non moins de profit ; ils sauront apprécier les aperçus nouveaux qui y abondent sous la plume d'auteurs dont certains sont des maîtres ; ils consulteront avec fruit les notices bibliographiques concises mais précieuses ainsi que l'index alphabétique occupant les huit pages finales, avec cinq colonnes par page, en caractères compacts, et donnant les noms d'environ trois mille auteurs ou personnages ayant joué un rôle dans l'histoire des lettres avec indication des titres des ouvrages collectifs ou anonymes. Amateurs ou critiques admireront également les illustrations extrêmement abondantes et strictement documentaires qui ne contribuent pas dans une faible mesure à faire de cette Histoire un monument presque unique et de la plus haute valeur. Bibliothèques, musées, collections privées, tout a été mis à contribution. Les monuments, les sites, tout le cadre magnifique où s'est déroulée notre histoire, les principaux chefs-d'œuvre de notre art national capables de mieux faire comprendre notre littérature, toutes les curiosités dignes de retenir l'attention des bibliophiles et qui sont plus ou moins en relation avec les œuvres de l'esprit, figurent à leur place, éclairés par le texte et l'éclairant à leur tour.

Le nom seul des personnes ayant rédigé les différentes parties de cette histoire en garantit l'intérêt. Comme il est impossible d'analyser ici en détail une œuvre aussi considérable et d'en donner un compte rendu critique développé, je me contenterai d'indiquer la part de chacun des collaborateurs, quitte à revenir peut-être un jour sur quelques chapitres particuliers. Le moyen âge a été traité par MM. E. Faral et L. Fou-

Digitized by Google

let. Toutefois c'est M. J. Bédier qui a présenté (p. 75-85) les historiens et les chroniqueurs. Le moyen âge a été divisé en trois parties : des origines à la quatrième croisade (1202) ; de la quatrième croisade au début de la guerre de Cent ans (1202-1337) ; du début de la guerre de Cent ans à la fin du XVe siècle. Les deux premières parties sont de M. Faral ; la troisième de M. Foulet. — Au XVIe siècle, M. Plattard a étudié une première période, de Louis XII à la mort de François Ier (1498-1548). Pour la deuxième période, de Henri II à Henri IV (1548-1594) M. de Nolhac a écrit deux chapitres sur l'Humanisme et sur la Pléiade, M. H. Bidou le chapitre III sur le Théâtre, et M. P. Villey les chapitres IV et V sur la Littérature pendant les Guerres de Religion et sur Montaigne. — Au XVIIe siècle, le règne de Henri IV et la régence de Marie de Médicis ont été traités par M. Vianey, Richelieu et Mazarin par MM. Beaunier (Préparation du classicisme, Poésie héroïque et roman), Roustan (Port-Royal, Pascal, Descartes), Bidou (Théâtre), le règne de Louis XIV par MM. Beaunier (Écrivains et gens de cour), P. Moreau (Éloquence religieuse), Roustan (Malebranche), Hallays (La Fontaine). Le petit chapitre V (Poètes contemporains de La Fontaine) est sans signature. Molière et la comédie, Racine et le théâtre sont de M. Bidou. Quant à Boileau, c'était sans doute le pensum. Le principal collaborateur, M. Bédier, a bien voulu s'en charger, et ce chapitre, qui vient dignement clore le XVIIe siècle, est un des plus spirituels et des plus nourris de tout l'ouvrage. — Pour le XVIIIe siècle, M. Ascoli a retracé l'histoire des lettres de 1680 à 1750 et M. Mornet de 1750 à 1789. Voltaire, coupé en deux par cette division, n'en est pas moins revenu en entier à M. Ascoli, qui consacre un chapitre spécial de cette deuxième partie au patriarche des lettres après 1754. — Au XIXe siècle, M. P. Hazard traite la Révolution et l'Empire, M. Giraud, de la Restauration au Second Empire, M. Martino, le Second Empire. — A M. A. Chaumeix a été réservée toute la période contemporaine, de 1870 à nos jours. Enfin, dans la partie finale de tout l'ouvrage, consacrée aux lettres dans les pays étrangers de langue française durant le XIXe siècle, la Belgique a été traitée par M. G. Charlier, la Suisse romande par M. Clerc, le Canada par M. R. Gautheron.

Sans doute tous les chapitres ne sont pas de même valeur. Certains, où la matière abondait spécialement, en particulier à l'époque contemporaine, ne sont parfois que des énumérations un peu sèches, accompagnées de quelques appréciations judicieuses mais trop rapides. L'ensemble n'en est pas moins très bien. L'*Histoire de la littérature française illustrée* est un grand et bel ouvrage indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux lettres de notre pays.

Georges MILLARDET.

L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet, E. Muret. — Glossaire des patois de la Suisse romande, publié sous les auspices de la Confédération suisse et des Cantons romands. Fascicule premier (*a-aberd*).

Digitized by Google

Neuchâtel et Paris, éditions Attinger, 1924. Grand in-8° 23/29 cm., 64 p. Nombreuses illustrations et cartes linguistiques dans le texte.

Voici enfin le premier fascicule de ce grand ouvrage impatiemment attendu des romanistes, fruit d'un travail collectif, poursuivi durant un quart de siècle par de nombreux collaborateurs, simples patoisants ou linguistes, qu'a su grouper et diriger M. L. Gauchat, professeur à l'Université de Zurich, initiateur de l'enquête, aidé de ses collègues MM. J. Jeanjaquet, professeur à l'Université de Neuchâtel et E. Tappolet, professeur à l'Université de Bâle, auxquels est venu se joindre un peu plus tard M. E. Muret, professeur à l'Université de Genève, et qui ont, chacun dans sa sphère, consacré à cette œuvre le meilleur de leur activité scientifique. Erudition aussi solide qu'étendue, méthode impeccable dans la recherche, précision rigoureuse dans l'exposé, claire conception de la science, de ses fins et de ses moyens, abnégation, désintéressement, enthousiasme éclairé et persévérant, telles sont les qualités que ces quatre pionniers infatigables ont su mettre en commun pour la gloire des populations romandes et de leur civilisation, pour le plus grand progrès de la linguistique et de la dialectologie.

Nous connaissions déjà l'entreprise, d'abord par le *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*. Depuis 1902 jusqu'en 1915, cet organe a servi de lien entre les différentes personnes qui ont prêté leur concours à l'œuvre et qui y ont publié des notes étymologiques et plus d'une précieuse monographie, dont certaines ont été signalées ici [v. tome LX, 448]. Lorsque le *Bulletin* eut cessé de paraître, les *Rapports annuels* du Comité de rédaction imprimés à part, et dont le vingt-sixième date de janvier 1925, ont continué à faire connaître sommairement les progrès de l'enquête, ont dressé de nouvelles listes de matériaux, ont signalé les articles et publications diverses concernant plus ou moins directement l'ouvrage en préparation. Récemment, M. E. Tappolet a donné à la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* (*Payot, Genève-Lausanne*, 128e année, 1923, p. 298-308) un article dans lequel il marquait pour le grand public l'intérêt de l'enquête linguistique poursuivie dans les six cantons romands. Il a publié dans la *Romania*, tome XLIX, une étude très fouillée sur *les noms gallo-romans du moyeu*, sortie de ses recherches sur romd. *abŏ*. Enfin et surtout la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, dont le tome I, paru en 1912, et le tome II, paru en 1920, ont été analysés en leur temps dans cette revue par notre regretté confrère Jules Ronjat (tomes LVI, 113 ; LX, 479-81), constitue par elle-même un vaste recueil auquel les romanistes ont pris l'habitude de recourir avec profit.

Le *Glossaire*, dont la publication définitive commence aujourd'hui, s'ouvre sur une éloquente préface de M. Arthur Piaget, qui y expose l'intérêt national de l'œuvre et rend hommage aux savants qui l'ont entreprise ainsi qu'à leurs collaborateurs (p. 1-4). Le glossaire proprement dit est précédé d'une introduction (p. 5-24) où sont données toutes les indications utiles sur l'histoire, l'élaboration, le contenu, l'arrangement

Digitized by Google

matériel, la graphie, les sources du glossaire, et qui montre que rien dans le plan ni dans les dispositions adoptées n'a été livré au hasard.

C'est l'exemple donné par l'*Idiotikon* des patois alémaniques de la Suisse (1881, suiv., en cours de publication), qui a inspiré aux auteurs l'idée de leur publication. La voie leur avait été frayée par le *Glossaire du patois romand* de Bridel, imprimé en 1866 par les soins de Louis Favrat. Le point de départ du nouveau glossaire a été le travail de M. Louis Gauchat, *Le patois de Dompierre* (*Broyard*) paru à part comme thèse de Zurich, Halle, 1891. Encouragé par H. Morf, G. Paris et par M. Gilliéron, M. Louis Gauchat élargit le champ de ses recherches et réussit à intéresser les pouvoirs publics à l'œuvre naissante dont l'organisation devint officielle en 1898 par suite de la création d'un triple organe : le *Comité de rédaction*, la *Commission philologique*, la *Commission administrative*. La première année de travail (1899) a été consacrée à des relevés phonétiques et au recrutement des collaborateurs locaux. L'enquête proprement dite, commencée l'année suivante, s'est poursuivie jusqu'en 1911. Depuis, le dépouillement des matériaux a continué sans interruption.

Le Glossaire vise toute la Suisse de langue française, et comprend donc les patois romands de tout ou partie des cantons de Vaud, Valais, Genève, Fribourg, Neuchâtel et Berne. Les limites du domaine étudié coïncident tout naturellement, d'une part, avec les frontières politiques de la Suisse du côté de la France et de l'Italie, et, d'autre part, avec la ligne de démarcation entre la région de langue française et celle de langue allemande. La zone alémanique s'étendant vers le Sud jusqu'au delà de Leuk, Raron, Visp, Brig etc., et les parlers romands n'étant nulle part, sur le territoire de la Confédération helvétique, en contact avec les parlers suisses de type italien (canton du Tessin) ou rhéto-romans (canton des Grisons), il s'ensuit que les enquêteurs n'ont éprouvé aucune difficulté à tracer d'une manière nette les limites géographiques de leur domaine. Il n'en eût pas été de même, si la nature et l'histoire n'avaient établi, entre le Tessin et le Valais, le barrage germanique formé dès les VE-IXE siècles, et renforcé par les deux poussées des XIE-XIIIE et XVE-XVIIIE siècles (voir *Bibl. ling. de la Suisse rom.*, I, p. 1). En évitant, par définition, toute investigation vers la Franche-Comté, la Savoie ou la vallée d'Aoste, les auteurs du *Glossaire de la Suisse romande* ont échappé à toutes les hésitations qu'eût entraînées pour eux le souci de trouver de ces côtés une franche limite linguistique, et en même temps, ils n'ont pu être tentés de dresser le bilan général de tous les parlers romans de la Suisse, ce qui eût démesurément étendu le champ de leurs recherches et retardé considérablement la publication de leur ouvrage. Le soin d'explorer les autres zones romanes de la Suisse occupe depuis plusieurs années l'activité d'autres savants, suisses eux-aussi, et dont nous aurons bientôt sans doute l'occasion de parler (cf. C. Jaberg et G. Jud, *Un atlante linguistico-etnografico svizzero italiano*, Estratto dal fascicolo di maggio 1923 della rivista mensile del Touring Club italiano « Le vie d'Italia »: cf. *ib.* nov. 1923).

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, dans le domaine qu'ils ont nettement défini, M. Gauchat et ses collaborateurs se sont livrés à une vaste enquête lexicologique. Ils ont eu l'ambition de faire de leur Glossaire le répertoire de tous les mots ayant existé et existant encore dans la zone romande. Leur Glossaire comprend essentiellement tout d'abord les termes des patois vivant au moment de l'enquête, c'est-à-dire dans les dix premières années du XXe siècle. Les mots ont été recueillis à l'aide de questionnaires au nombre de 227, auxquels ont répondu des correspondants choisis, répartis sur tous les points du territoire. Chacun de ces questionnaires a trait à une matière ou à un groupe d'idées déterminées, de telle sorte que la terminologie intéressant l'ensemble du monde matériel et moral s'y trouve représentée. Les sept derniers questionnaires, à l'exception de l'ultime, intéressent les termes grammaticaux (préposition, conjonction, auxquels on a joint les interjections). Le dernier de tous (nº 227) vise la conjugaison.

Si l'ensemble du dispositif adopté doit être approuvé sans réserve, la récolte des formes verbales à l'aide d'un questionnaire spécial soulève quelques objections. Il est à craindre que, dans leurs réponses, les correspondants non-linguistes n'aient parfois obéi à des influences d'ordre analogique, s'exerçant dans leur esprit avec plus de force que ne le comporte la réalité du langage parlé. Ils ont pu se laisser entraîner inconsciemment, par des raisons de symétrie, à fournir des « paradigmes » plus ou moins artificiels. Au lieu de les inviter à « conjuguer », c'est-à-dire à mettre bout à bout des séries de formes verbales en les groupant dans un questionnaire réservé aux conjugaisons, il eût été bon de chercher à obtenir lesdites formes dans des phrases variées, de les noyer en quelque sorte dans la masse générale de toute l'enquête. C'est ainsi que l'on a procédé par exemple dans le *Petit atlas linguistique d'une région des Landes* (Paris, 1910). Il est juste toutefois de reconnaître que cette méthode demande l'emploi d'un questionnaire très développé comportant une série considérable de phrases à traduire dans chaque localité. Elle exige des investigations sur place conduites par des dialectologues éprouvés. Les linguistes du comité de rédaction avaient à poursuivre une tâche encore plus essentielle et plus délicate encore : l'établissement préalable de leurs relevés phonétiques. Ils ne pouvaient songer à mener eux-mêmes une enquête détaillée d'ordre morphologique dans le vaste territoire qu'ils avaient à explorer. Au surplus, ils ont visé essentiellement à réunir les éléments d'un glossaire, non d'une grammaire, et les formes verbales ne doivent trouver place dans leur œuvre que par surcroît.

A côté des patois actuellement vivants, le Glossaire, dont les rédacteurs ne se sont fixé aucune limite chronologique, comprend tous les éléments anciens de vocabulaire qui ont pu être atteints à la suite d'un dépouillement de textes patois et de documents d'archives. Bien que cette partie archaïque des recherches soit restée fragmentaire, le Glossaire n'en constitue pas moins un complément précieux aux grands recueils de Du Cange et de Godefroy.

Digitized by Google

Cette exploration de matériaux d'ordre historique a conduit naturellement les auteurs à faire figurer dans leur dictionnaire les noms de lieu, y compris les lieux-dits, ainsi que les noms de famille d'origine romande, là où cette origine a pu être clairement établie. Cette enquête onomastique, dirigée par M. E. Muret, a fourni une ample moisson de documents qui sont en principe reproduits, sous leur forme vraiment authentique, celle du patois.

Enfin la langue littéraire locale et régionale n'a pas été négligée. Les provincialismes usités dans le français parlé ou écrit du pays romand ont trouvé place dans le Glossaire, permettant ainsi aux linguistes d'étudier les actions et réactions réciproques de la langue de civilisation sur les parlers populaires qu'elle recouvre.

Quant aux dispositions matérielles et à l'arrangement du Glossaire, ils sont parfaitement judicieux. Les formes multiples que revêt un mot dans les divers patois sont en principe réunies dans un seul article. Elles sont classées alphabétiquement, d'après leur transcription phonétique. Partout où ces formes ont un équivalent français, c'est celui-ci qui figure à son rang alphabétique avec l'orthographe traditionnelle. L'en-tête français n'est qu'un mot-guide permettant au lecteur de trouver rapidement les diverses variantes dialectales du vocable, et le Glossaire n'en reste pas moins essentiellement un dictionnaire patois-français. (Partois ce système offre des inconvénients : ainsi *ablòdi* « alourdir » ne figure pas à son rang alphabétique. Le lecteur ne songera point tout d'abord à chercher ce mot sous *abalourdir*, qui est un vocable français peu répandu.) Des caractères typographiques différents permettent de distinguer du premier coup d'œil les formes-types françaises des formes purement patoises. De même, les mots de français local, ainsi que ceux des documents d'archives et tous ceux qui ont été relevés dans d'anciennes sources, sans qu'ils aient pu être retrouvés dans la tradition orale actuelle, sont soigneusement distingués par des artifices typographiques précis.

Chaque article du Glossaire comprend en principe trois parties : En tête, viennent les formes du mot, avec l'énumération complète des diverses prononciations relevées dans l'ensemble du territoire et avec l'indication précise de la provenance de ces variantes. Un ingénieux système de numérotation et l'emploi de sigles réduisent au minimum les dimensions de ces exposés géographiques, qui s'accompagnent souvent de cartes schématiques, mais qui, même en cas contraire, localisent rigoureusement toutes les formes. Sans doute l'appareil est à première vue moins majestueux que celui de tel ou tel *Atlas linguistique*. Mais la science n'y perd rien, et les économies de composition, de clichage, de papier et, par suite, d'argent ainsi réalisées ont permis aux auteurs de fournir une foule de renseignements qu'on chercherait vainement dans un recueil de simples cartes linguistiques. Le maniement de l'ouvrage est ainsi considérablement facilité. — Le corps même de chaque article est constitué par les indications grammaticales utiles, par la liste des significations et par une ample collection d'exemples avec indication très

Digitized by Google

précise des sources anciennes ou modernes, écrites ou orales, auxquelles lesdits exemples ont été empruntés. Des renvois aux deux volumes de la Bibliographie permettent une identification exacte et complète des documents de toute provenance et facilitent les examens critiques. Pour les ouvrages cités couramment, des abréviations spéciales reportent le lecteur à une liste qui figure immédiatement en tête du Glossaire. (Cette liste n'est pas tout à fait complète : l'abréviation DUM, qui revient souvent, doit désigner le numéro 1294 de la *Bibliographie* : L. DUMUR, *Petit vocabulaire patois*, ms. de Lausanne, 1842-1874, mais pourrait aussi représenter d'autres œuvres du même auteur). — Enfin, partout où il en est besoin et où la chose a été possible, l'article se termine par une partie historique et encyclopédique. Tout ce qui intéresse les mœurs, le folklore, les institutions, la technologie y est soigneusement relevé, et les exposés s'accompagnent souvent de figures offrant un grand intétêt documentaire. Quant à l'historique, les auteurs n'ont pas oublié qu'ils étaient linguistes. La partie étymologique des articles est importante. Là où l'origine du mot ne soulève aucune difficulté, de simples renvois aux dictionnaires de MM. Meyer-Lübke et von Wartburg suffisent. Mais les points obscurs et tous les problèmes offrant un intérêt spécial pour le domaine romand, sont l'objet de discussions concises (voir en particulier dans ce premier fascicule, sous *ā* 2 et sous *abeille*, ce qui a trait à *apem*, *apiculam* ainsi qu'à *vascellum* ; sous *abada*, l'étymologie par **ad-batare* : le passage sémantique de « ouvrir la bouche » à « soulever » demanderait, semble-t-il, une justification plus précise).

Une des principales difficultés résidait dans le choix d'un système de transcription phonétique convenable. L'ouvrage s'adressant à la fois aux linguistes et à un public plus large, il importait de ne pas rebuter celui-ci par l'adoption d'une graphie trop éloignée de la tradition littéraire. D'ailleurs la plupart des collaborateurs ayant prêté leur concours à l'œuvre n'étaient point des phonéticiens de profession. Le comité de rédaction s'est donc arrêté avec raison à un système mixte : la graphie est très voisine de l'orthographe française en ce sens que les mêmes caractères alphabétiques ou les mêmes combinaisons de caractères désignent les mêmes sons qu'en français ou des sons relativement voisins, qui sont définis sommairement dans l'Introduction. Mais le principe de la graphie demeure phonétique, c'est-à-dire que la prononciation seule détermine la graphie à l'exclusion de toute considération étymologique ou grammaticale. Pour permettre aux linguistes de connaître d'une manière plus précise la valeur de ces graphies, les auteurs ont décidé l'impression de leurs *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, que nous n'avons pas encore malheureusement entre les mains. Le recueil doit contenir les résultats d'une enquête que M. Jeanjaquet, aidé d'au moins un de ses deux collaborateurs, a poursuivie dans soixante-deux localités du domaine. Six cents mots-types environ ont été choisis, paraît-il, groupés dans de petites phrases, et sont transcrits dans le système graphique de l'*Atlas linguistique de la France* de MM. Gilliéron et Edmont.

Digitized by Google

Tel est ce premier fascicule d'une œuvre dont la portée est considérable, et qui ne saurait manquer d'obtenir le grand succès qu'elle mérite auprès du public savant. *Le Glossaire des patois de la Suisse romande* semble devoir dépasser toutes les espérances que l'on avait fondées sur lui. Il fait le plus grand honneur à la Suisse, un des pays du monde où la science linguistique, en particulier la linguistique romane, est actuellement cultivée avec le plus de distinction.

Georges MILLARDET.

Dr Karel Titz. — Glossy Kasselské. Rozpravy České Akademie věd auměni, třída III, číslo 55. — *V. Praze*, 1923. Gr. in-8°, 139 p.

Cette étude très fouillée débute par une bibliographie et une description brève mais complète du précieux manuscrit de la bibliothèque royale de Cassel. Après avoir retracé en détail l'historique des travaux dont les fameuses Gloses ont été l'objet, l'auteur donne une analyse complète du texte, d'abord du glossaire proprement dit, ensuite du livre de conversation.

En ce qui concerne le glossaire, M. Titz a étudié avec soin la partie romane des gloses, dressant la table alphabétique de tous les mots sans exception qui y sont contenus, et s'attachant principalement à établir la répartition géographique de ces 203 mots. Après avoir éliminé douze formes corrompues ou énigmatiques, il divise ces mots en douze catégories : mots latins ou bas-latins, « pan-romans », romans (mais ni espagnols ni portugais), rétoromans-français-italiens, rétoromans-provençaux-italiens, rétoromans-provençaux, rétoromans-provençaux-français, français, gallo-romans, provençaux, provençaux-français-italiens, provençaux-italiens.

Pour établir cette statistique, l'auteur s'est attaché à compléter ou à rectifier sur certains points les données lexicologiques connues, entre autres, celles qui sont fournies par le dictionnaire de M. Meyer-Lübke (p. ex. prov. *merme* < *minimum* ; mais *animals*, donné par M. Krüger, *Sprachgeogr. Unters. in Languedoc und Roussillon*, p. 42, est manifestement un emprunt de date postérieure). M. Titz apporte quelques arguments intéressants en faveur d'étymologies qui avaient été écartées, p. ex. *alboculus* > *aveugle*, proposée par E. Herzog, et qu'appuie la glose *albios oculos*, où *-ios* proviendrait d'une latinisation maladroite du mot roman. Quant aux îlots *avugla*, *abukla*, que M. Titz signale dans le domaine provençal, d'après *l'Atlas linguistique de la France*, et qu'il considère comme purement provençaux, ils sont très vraisemblablement, quoiqu'en pense l'auteur, des apports français.

De la statistique dressée par M. Titz, et dans les éléments de laquelle on pourrait peut-être contester certaines attributions, il résulterait d'une part qu'il n'y a pas dans les Gloses une couche spéciale de mots propres à l'Espagne ou au Portugal, ni à l'Italie, non plus qu'aux pays rétoromans. Cette dernière constatation va à l'encontre de la thèse de M. Marchot, fondée essentiellement sur des arguments d'ordre phoné-

Digitized by Google

tique. L'analyse lexicologique de M. Titz aboutit à cette constatation que les mots rétoromans des Gloses de Cassel auraient tous des correspondants exacts en provençal, ou en provençal et en français, ou en provençal et en italien, ou en français et en italien. Comme, d'autre part, les mots purement gallo-romans (28) ne le céderaient en nombre qu'aux mots pan-romans (74), et égaleraient exactement le nombre des mots proprement latins ou bas-latins (28), l'auteur est d'avis que les Gloses de Cassel sont originairement un texte composé sur le sol de la Gaule romane, vraisemblablement dans la zone franco-provençale.

Quant à la seconde partie des Gloses de Cassel, laquelle est, comme on le sait, une sorte de bref manuel de conversation à l'usage des moines, elle est trop proche du latin littéraire pour pouvoir fournir des traits dialectaux, à l'aide desquels la localisation du texte soit possible. Mais il suffit qu'elle ne soit nullement en opposition avec les caractères qui ont été reconnus dans la première partie, pour que la conclusion précédente puisse être maintenue.

Cette conclusion, fondée sur des considérations de géographie lexicale rétrospective portant sur les VIIIe-IXe siècles, est, aux yeux de M. Titz, conforme à ce que nous savons sur l'histoire de la Bavière aux VII-VIIIe siècles. En effet la rédaction actuellement existante des Gloses dites deCassel a été écrite vers l'an 802 à Freising, en Bavière. Or la Bavière a été christianisée par l'église franque. Le monastère de Luxeuil, fondé par Columban, a été une espèce de séminaire pour les missionnaires destinés à l'Allemagne du Sud et à la Bavière. Eustasius, successseur de Columban, a collaboré à la christianisation de la Bavière au VIIe siècle. Le monastère épiscopal de Freising avait au VIIIe siècle des relations avec Autun.

En résumé, selon M. Titz, les Gloses de Cassel seraient primitivement une simple compilation qu'un rédacteur, originaire de la zone franco-provençale, aurait effectuée en puisant à deux sources différentes provenant, l'une, d'un monastère situé non loin de la frontière franco-suisse, l'autre d'un monastère provençal de l'Est. Des missionnaires auraient apporté cette compilation à Freising, où un Bavarois l'aurait copiée en y ajoutant une traduction allemande. Bien entendu, c'est ce rédacteur germanique qui est responsable de la phrase 225-8, délicieuse dans sa naïve aménité : *Stulti sunt Romani, sapienti Paioari.*

Le travail de M. Titz est fort méritoire. Il sera utile à tous ceux qui auront à s'occuper des questions controversées touchant les Gloses de Cassel.

Georges MILLARDET.

Angelo Giorgini. — La Civilisation française, avec un appendice sur la Belgique. — 2e édition, *Milano, Vallardi*, 1924. In. 8o p. 344.

Petit livre, à l'usage des écoles d'Italie, avec un grand nombre de morceaux choisis — et fort bien choisis —, tirés des écrivains depuis

Digitized by Google

les origines jusqu'à nos jours. Résumés, notes, questionnaires, nombreuses cartes et gravures. Ce manuel, très bien fait, dénote chez l'auteur une connaissance tout à fait sérieuse de la langue française et une information étendue sur tout ce qui touche à la France et aux choses de France. Il est l'œuvre d'un sincère ami de notre pays, et qui ne cache point ses sentiments : « Nous avons voulu, écrit-il, que les élèves se pénètrent d'une large sympathie humaine en apprenant combien l'Italie doit à la France, combien la France doit à l'Italie ». En écrivant son livre M. Giorgini a tâché d'exalter en lui-même cette affection pour la France, qui lui a valu notre croix de guerre : « Mais je n'ai pas oublié, ajoute-t-il, que je suis italien, et je n'ai pas oublié non plus que dans le monde il n'y a pas que la France et l'Italie ». Ce livre fera sûrement beaucoup en faveur de l'amitié franco-italienne.

Georges MILLARDET.

Louis Gauchat. — « Jordil ». Sonderdruk aus der « Zeitschrift für Deutsche Mundarten », Jahrgang, 1924, Heft 1/2.

Intéressante notice étymologique sur ce mot, assez répandu dans la Suisse romande comme nom de lieu, et qui affecte différentes formes : *Jordil*, *Gerdil*, etc. Il n'est pas inconnu à d'autres régions romanes, en particulier à la Savoie. Il faut y reconnaître le produit de la contamination de *jardin* + *cortile*. Le groupe médial *-rd-* montre qu'il ne s'agit pas d'un emprunt direct à haut alm. (ou além.) *garto*. C'est de France qu'est venu le terme, à une époque où *-in* n'était pas nasalisé en *-ę̃*. Comme il s'agit sans doute d'un apport dû à l'expansion du vocabulaire de la chevalerie (cf. ital. *giardino*, esp. *jardin*, etc.), il ne me paraît pas impossible que le mot soit venu en Suisse par l'intermédiaire du provençal (*iardin* y est assez répandu dès le moyen âge à côté de *gardin*). Quoi qu'il en soit, dans romd. *gerdil*, la contamination de *cortile* ne s'est exercée que sur le suffixe ; dans *jordil*, le radical aussi a été atteint.

Georges MILLARDET.

A. Griera. — Atlas linguistic de Catalunya. Vol. II et III. *Barcelona, Institut d'Estudis catalans, Palau de la Generalitat*, MCMXXIV.

Cette grande publication se poursuit avec régularité. Malgré les entraves et les difficultés de tout ordre auxquelles sont en butte à l'heure actuelle les travailleurs désintéressés de l'Institut catalan, l'année 1924 a vu paraître deux nouveaux volumes de l'Atlas. L'imprimeur a changé, mais l'exécution reste aussi parfaite : les « Ateliers d'industries graphiques « *Periplus S. A.* » ne le cèdent en rien à l'Imprimerie de l'abbaye de Montserrat, dont nous avons déjà vanté le luxueux travail. Pour la conception de l'œuvre et l'arrangement matériel, je renvoie à ce que j'ai dit ici (tome LXII, 177 suiv.). Chacun des deux nouveaux tomes comprend deux cents cartes : la dernière, portant le

Digitized by Google

numéro 586, est celle de (*les*) *crosses*. Les linguistes non-catalans pourraient souhaiter parfois que le titre de chaque carte fût plus explicite. Par exemple le sens de la carte *la babarota* n'apparaît pas du premier coup. Le dictionnaire de Labernia ne connaît le mot qu'au pluriel, dans l'expression *fer babarotas*, qu'il traduit par *hacer muecas*, c'est-à-dire « faire des grimaces », « se moquer ». On est obligé de se reporter au « Diccionari Aguiló » (I, 165) pour voir qu'il s'agit d'un épouvantail (« ninot d'espantar ocells »), et encore n'est-on pas bien sûr qu'il ne s'agit pas d'un fantôme (*ib.* « fantasma »). Nous aimerions trouver à côté du titre, sinon la traduction, par exemple en français si les auteurs ne veulent pas employer le castillan, du moins une brève définition de l'objet dont il s'agit. Mais notre observation porte sur un point d'importance minime, et la publication n'en demeure pas moins dans l'ensemble et dans le détail singulièrement imposante et propre à rendre les plus grands services.

Georges MILLARDET.

T. Spoerri. — Il dialetto della Valsesia. Estratto dai Rendiconti d. Reale Istituto Lombardo. Vol. LI, fasc. 6-9, 16, 17. *Milano, Hoepli*, 1918.

Bonne étude, consciencieuse, fruit de plusieurs séjours que l'auteur a faits, de 1914 à 1915, dans le nord de la Province de Novare. La base de l'enquête a été le questionnaire dont s'est servi M. Jaberg au cours de ses explorations linguistiques dans le Piémont. Le travail, très nourri, est présenté sous une forme très condensée, et fournit sur le vocalisme, le consonantisme et la morphologie de cette région un matériel relativement abondant. Je note un certain nombre de faits intéressants : § 79 : chute de *l* intervocalique à Rossa : *gúa* « gola », d'où avec perte postérieure de l'*a* final : *skú* « scala », *tę́* « tela » ; § 81 : géminée, l'*l* persiste : *mjülla* « midollo » ; § 98 entre voyelles, l'*n* s'est en général maintenue intacte ; mais, en certains endroits, elle subit une altération après l'accent : *loña* « lana », *fontoña*, etc. ; cet ébranlement de l'*n*, devenue « faucale » dans cette position, semble contradictoire avec les cas de gémination après l'accent, cités au § 116 : mais ces cas comportent tous l'intervention d'un élément affectif spécial : emphase, cri de commandement, etc. ; § 110 : discussion sur l'histoire de *cl*, *ct*, à propos des théories de Salvioni et de Thomson : § 117 : assimilations vocaliques : *stürlünę* « starnutare » etc. ; § 120 : cas typiques d'épenthèses venant à l'appui de ce qui a été soutenu dans cette *Revue*, LXII, p. 401 : *plateja* « platea », *leja* « allea », etc... Dans un chapitre final, l'auteur marque, à l'aide de rapprochements précis et nombreux, la position du dialecte de Valsesia parmi ceux de l'Italie septentrionale : *-are* = *-ę́*, diphtongaison de *ę*, conservation de *-i* final, chute de *l* intervocalique, etc. ; ces phénomènes font songer au piémontais commun ; conservation de *-ǫ*, « monophtongaison » de *ei* au moins dans une partie de la vallée, etc. ; ceux-ci font songer au lombard. Il y a en outre

Digitized by Google

des affinités spéciales avec les parlers canavais, ceux du Montferrat, celui de San Fratello, celui de Novare. (Pour ces deux derniers parlers, les affinités sont nombreuses ; et il faudra retenir ce fait si l'on veut connaître d'une manière précise l'origine continentale des « colonies lombardes » de Sicile.) De toute cette confrontation substantielle à laquelle s'est livré M. Spoerri, il résulte que les différences entre le lombard et le piémontais sont allées en progressant. Toute la Haute Italie a subi profondément l'influence du substrat celtique : mais le Piémont, plus proche de la France, a éprouvé une celtisation plus intense que la Lombardie, où la romanisation plus complète a entraîné une persistance plus considérable des traits latins (p. ex. *-are* conservé et *e* non diphtongué, comme en Provence, où la romanisation a été aussi très développée). La Valsesia, avec le Montferrat, les pays de Novare et d'Ossola (et par suite les colonies gallo-italiennes de Sicile) ont été entraînés dans l'intense celtisation du Piémont. Mais, dans les siècles derniers, le lombard, dont le prestige comme langue de civilisation est plus considérable, a tendu à envahir de nombreuses localités, en particulier les grandes villes : Novare, Casale, Alessandrie. Quant aux parlers de la Valsesia, bien qu'ayant subi une certaine influence novaraise, ils sont restés nettement dans le centre d'attraction piémontais. Ils représentent la tradition novaro-piémontaise avec une nuance archaïque, ce qui est tout naturel quand on songe à leur position montagnarde.

Georges MILLARDET.

Paul Studer. — The franco-provençal dialects of Upper Valais (Switzerland) with texts. Reprinted from *Philologica*, II, 1, 1924. *London, Philological Society*, 43 p. in-8°.

L'auteur a passé une partie de l'année 1920 au Chalet du « Pas de l'Ours » près de Lens. Il a fait un certain nombre d'observations sur le langage de ses hôtes et des serviteurs. Son étude a trait à la phonétique (p. 5-17), et à la morphologie (p. 17-26). Elle se termine par un certain nombre de textes en transcription phonétique avec traduction en français littéraire (p. 28-43). Un travail de ce genre, fait par un étranger averti, a toujours son utilité. Il sera intéressant de confronter ces documents avec ceux du *Glossaire romand* et des collaborateurs de M. Gauchat.

G. M.

Antonin Duraffour. — Extrait d'un lexique patois-français du parler de Vaux-en-Bugey, Ain. — Tiré à part des *Annales de l'Université de Grenoble*, XXXIV, 2, 1923.

Liste en transcription phonétique et avec la traduction française d'environ cent soixante mots commençant par ʂ (fricative interdentale sourde) et recueillis en 1920-1924 à Vaux dans le Bas-Bugey.

G. M.

Digitized by Google

Dr P. Pansier. — Histoire de la langue provençale à Avignon, du XIIe au XIXe siècle. Tome I. *Avignon*, Aubanel, 1924. In 8°, X-189 p.

Sur les conseils de M. J. Anglade, l'auteur a voulu étudier avec quelque étendue le dialecte d'Avignon. La « gloire dont Aubanel a auréolé le langage comtadin », suffit pour justifier, aux yeux du Dr Pansier, cette incursion dans le passé linguistique de la ville des Papes. Le travail comportera trois parties : dans la première, contenue tout entière dans ce tome I, on donne l'histoire du provençal à Avignon du XIIe au XIXe siècle ; la deuxième sera constituée par une collection de documents des XIVe-XVIe siècles ; la troisième sera un lexique historique du XIIe au XVIe siècle. — Ce tome premier n'est pas une pure histoire du provençal. Il débute par une série de textes dont certains sont transcrits *in-extenso* et qui datent des XIIe-XIIIe siècles. Malheureusement ils concernent des pays relativement éloignés d'Avignon (Dauphiné méridional, basse Provence) : ce sont des serments de fidélité, la traduction provençale de la règle de saint Benoît faite vraisemblablement pour le couvent des bénédictines de Saint-Véran, le Psautier de 1265, édité par Beer, Francfort, 1907, la *Légende de Saint-Bénézet*, texte de la fin du XIIIe siècle, connu seulement par une copie du XVIe. L'histoire de la langue de cette époque se réduit à un certain nombre d'observations que fait l'auteur à propos de ces textes, et qui souvent n'ont qu'un intérêt orthographique. Pour les XIVe-XVe siècles au contraire, dont les textes ne seront édités que plus tard (on en trouvera néanmoins quelques-uns dans ce tome, p. 81-91), l'exposé grammatical est systématique et plus développé (p. 35-80). Le chapitre suivant, consacré au XVIe siècle, est de dimensions restreintes. Le chapitre IV, plus développé, répond à la même conception que le premier : c'est un recueil de Noëls du XVIIe siècle. A noter que, pour la première fois, l'auteur relève en 1662 le qualificatif de « patois » donné au provençal. Les derniers chapitres ont trait aux XVIIIe et XIXe siècles : ils sont construits sur le même modèle, et contiennent des Noëls, des Cantiques, des Chansons politiques. Plusieurs parmi toutes ces pièces ont un véritable intérêt. Il faut remercier M. P. Pansier d'avoir fait ce livre. Si l'auteur manque un peu de méthode et si sa formation linguistique laisse parfois à désirer, il n'en a pas moins le goût de la précision, et les provençalisants auront beaucoup à glaner dans ce premier tome. Il faut souhaiter que les deux dernières parties paraissent sans trop tarder dans d'aussi bonnes conditions.

G. M.

Pierre Guérin. — Le languedocien nimois. Chez l'auteur à *Milhaud, Gard.* Imprimé à Nîmes, s. date [1924], XI-122 p. pet. in-8°.

L'auteur proteste dans la préface contre la traduction des œuvres de Bigot en provençal. Il expose les revendications du languedocien, proprement nimois comme langue littéraire. Son petit livre se divise en

Digitized by Google

trois parties : 1° le languedocien nimois, sa situation, ses frontières, ses limites, ses caractères, sa formation, son « extension plausible et vraisemblable » ; 2° l'évolution d'une langue : le patois, la langue littéraire ; 3° des moyens qui concourent à former une langue littéraire. — Dans ces trois parties, il y a de l'éloquence faite d'indignation et d'enthousiasme, des idées générales et quelques faits (deux pages et demie sur la morphologie, sans qu'il y ait une étude des formes), deux pages un quart sur le lexique (*Limbert* et *Luzer* sont les deux seuls mots cités), huit pages et demie sur l'orthographe (sujet abordé par anticipation dans les neuf pages du chapitre précédent relatif à la prononciation). Le chapitre sur « les Romanismes, les Tours, les Images, les Figures » offre un bon stock d'idiotismes fort curieux.

G. M.

C. F. Van Duyl. — Grammaire française, troisième édition par **J. Bitter** et **M. Hovingh**. — *J. B. Wolters, Groningue, La Haye*, 1924, 1 vol. in-8° de VII-480 pages.

La première édition de la grammaire de Van Duyl datait de 1905. MM. Bitter et Hovingh en ont donné une deuxième édition en 1917, supprimant tout ce qui était du domaine de la grammaire historique, et allant jusqu'à remplacer autant que possible les exemples « empruntés aux auteurs du XVIIe siècle par d'autres pris dans les auteurs contemporains ». C'est peut-être pousser un peu loin la préoccupation de fournir une grammaire « moderne ». Notre langue classique demeure malgré tout la norme idéale pour beaucoup d'auteurs d'aujourd'hui. On peut se renseigner auprès de M. Abel Hermant. A coup sûr celui-ci n'écrirait pas, comme MM. Bitter et Hovingh (p. VII de leur préface) : « En ce qui concerne les exemples, nous nous sommes attachés à remplacer *ceux empruntés* aux auteurs du XVIIe siècle ». Cet emploi du démonstratif suivi d'un participe était inconnu au XVIIe siècle. Il se développe au XVIIIe, et Féraud, Domergue, Lemare le condamnent En 1845, Francis Wey, tout en le réprouvant, note les progrès qu'il a faits. Il demeure peu correct malgré Beaumarchais qui écrit déjà *Celles-ci gravées*, et malgré Moréas qui versifie : *Et celle-là nommée Aglaure*. — Pour en revenir à la Grammaire de Van Duyl, la troisième édition de MM. Bitter et Hovingh fait faire un nouveau progrès à la deuxième en ajoutant à celle-ci un chapitre sur la valeur du subjonctif, un résumé des emplois de *que*, enfin un index des mots qui complète fort heureusement la Table analytique que les éditeurs avaient introduite dans la deuxième édition. L'ouvrage continuera sous cette nouvelle forme à rendre de grands services à la propagation du français dans les Pays-Bas.

G. M.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME LXII

ARTICLES DE FOND

J. Bastin. — La vie de saint Eleuthère, évêque de Tournai, poème anonyme du XIIIe siècle..... 306
J. Calmette et E. G. Hurtebise. — Correspondance de la ville de Perpignan (*suite*)..... 283
F. Castets. — Autographes et copies d'écrits de Torquato Tasso..... 225

VARIÉTÉS

A. M. Alcover. — Sur les origines de la race baléare et sa bibliographie historique..... 359
G. Millardet. — Linguistique et dialectologie romanes. Réponse à quelques critiques..... 377
C. Pitollet. — C. Loog : Die Weissagungen des Nostradamus. 370

BIBLIOGRAPHIE

1° Comptes rendus :

F. Arnaud et G. Morin. — Le langage de la vallée de Barcelonnette (Ronjat)..... 432
J. Bédier et P. Hazard. — Histoire de la littérature française illustrée (Millardet)..... 491
A. Brügger. — Les noms du roitelet en France (Ronjat)..... 436
J. M. de Casacuberta. — Bernat Metge, Lo Somni (Fouché). 457
G. Cohen. — Ronsard, sa vie et son œuvre (Vianey)..... 448
P. Fouché. — Phonétique historique du roussillonnais. — Morphologie historique du roussillonnais (Grammont)..... 485
L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet, E. Muret. — Glossaire des patois de la Suisse romande (Millardet)..... 492
L. Gauchat. — « Jordil » (Millardet)..... 500
A. Giorgini. — La civilisation française (Millardet)..... 499
A. Griera. — Atlas linguistic de Catalunya (Millardet)..... 500
J. Hytier. — Le plaisir poétique (Grammont)..... 477
J. Hytier. — Les techniques modernes du vers français (Grammont)..... 479
M. Ibrovac. — José-Maria de Heredia (Vianey)..... 453, 456
C. A. Janot. — Des fables (Grammont)..... 483

Digitized by Google

M. JEANNERET. — La langue des tablettes d'exécration latines (GRAMMONT)..... 471
R. LENZ. — La oración y sus partes (RONJAT)..... 437
E. F. LÉOPOLD. — La clarté des jours (GRAMMONT)..... 482
LUCRÈCE. — De la nature, édité et traduit par *A. Ernout* (GRAMMONT)..... 470
H. MAYER. — Einfluss der vorchristlichen Kulte auf die toponomastik Frankreichs (RONJAT)..... 438
A. MEILLET. — Les origines indo-européennes des mètres grecs (GRAMMONT)..... 475
A. MEILLET et H. DE WILLMAN-GRABOWSKA. — Grammaire de la langue polonaise (GRAMMONT)..... 475
R. MENÉNDEZ PIDAL. — Manual de gramática histórica española, 4e éd. (RONJAT)..... 435
W. MEYER-LÜBKE. — Einführung in das studium der romanischen sprachwissenschaft, 3e aufl. (RONJAT)..... 423
G. MICHAUT. — Les débuts de Molière à Paris (VIANEY)..... 450
G.G. NICHOLSON — Recherches philologiques romanes (RONJAT)..... 441
L. OBERTY. — Au rythme des saisons (GRAMMONT)..... 482
I. PAULI. — Le vocabulaire d'Alphonse Daudet (RONJAT)..... 442
F. RESTREPO. — Diseño de semántica general (RONJAT)..... 444
G. ROHLFS. — Das romanisches *habeo*-futurum und konditionalis (RONJAT)..... 444
E. SCHOPF. — Die konsonantischen Fernwirkungen : Fern-Dissimilation, Fern-Assimilation und Metathesis (GRAMMONT)..... 457
G. DE SOCIO. — Le président de Brosses et l'Italie (VIANEY)..... 452
T. SPOERRI. — Il dialetto della Valsesia (MILLARDET)..... 501
H. THOMAS. — Spanish and Portuguese romances of chivalry (RONJAT)..... 447
K. TITZ. — Glossy Kasselské (MILLARDET)..... 498
A. TROMBETTI. — Elementi di glottologia (GRAMMONT)..... 468
P. H. UREÑA. — La versificación irregular en la poesía castellana (RONJAT)..... 447

2° OUVRAGES ANNONCÉS SOMMAIREMENT :

COHEN, 472. — DUPOUY, 456. — DURAFFOUR, 502. — VAN DUYL, 504. — GUÉRIN, 503. — JOURNAL DE PSYCHOLOGIE, 474. — PANSIER, 503. — SOMMERFELT, 472. — SPRÅKVETENSKAPLIGA SÄLLSKAPETS i Uppsala forhandlingar 1913-15, 445. — STUDER, 502. — VIANEY, 473. — VILLON, 447.

Le Gérant : M. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

A. Meillet. — Les origines indo-européennes des mètres grecs (Grammont) 475
J. Hytier. — Le plaisir poétique (Grammont) 477
J. Hytier. — Les techniques modernes du vers français (Grammont) 479
E. F. Léopold. — La clarté des jours (Grammont) 482
L. Oberty. — Au rythme des saisons (Grammont) 482
C. A. Janot. — Des fables (Grammont) 483
P. Fouché. — Phonétique historique du roussillonnais. — Morphologie historique du roussillonnais (Grammont) 485
J. Bédier et P. Hazard. — Histoire de la littérature française illustrée (Millardet) 491
L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet, E. Muret. — Glossaire des patois de la Suisse romande (Millardet) 492
K. Titz. — Glossy Kasselské (Millardet) 498
A. Giorgini. — La civilisation française (Millardet) 499
L. Gauchat. — « Jordil » (Millardet) 500
A. Griera. — Atlas linguistic de Catalunya (Millardet) 500
T. Spoerri. — Il dialetto della Valsesia (Millardet) 501
P. Studer. — The franco-provençal dialects of Upper Valais (G. M.) 502
A. Duraffour. — Extrait d'un lexique patois-français du parler de Vaux-en-Bugey (G. M.) 502
P. Pansier. — Histoire de la langue provençale à Avignon (G. M.) 503
P. Guérin. — Le languedocien nimois (G. M.) 504
C. F. Van Duyl. — Grammaire française (G. M.) 504

ABONNEMENT

Un an : France ..... **16 fr.**
Étranger ..... **17 fr.**

Collection complète de la **Revue des Langues romanes**, depuis l'origine jusqu'à l'année courante (1870-1924), 62 volumes. **2.040 fr.**

COUPURES

La Société des Langues romanes offre gratuitement aux auteurs 50 coupures de leurs articles, brochées sous la couverture même du numéro où l'article a paru.

Digitized by Google

EN VENTE AU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES

A MONTPELLIER

Publications spéciales

I. M. Mila y Fontanals : Poètes catalans. Les Noves rimades. La Codolada, *Montpellier* et *Paris*, 1876. **7 fr.** »

II. V. Lespy : Proverbes du pays de Béarn. Enigmes et contes populaires, *Montpellier*, 1876. **10 fr.** »

III. J.-B. Noulet : Las Ordenansas et Coustumas del Libre blanc, publiées avec une introduction, des notes et un glossaire, *Montpellier*, 1878. **15 fr.** »

IV. H. Doniol : Les Patois de la Basse Auvergne, leur grammaire et leur littérature, *Montpellier* et *Paris*, 1877. **8 fr.** »

VI. J.-B. Noulet : Las Nonpareilhas Receptas per far las femnas tindentas, risentas, etc., publiées avec une introduction, des notes et un glossaire, *Montpellier* et *Paris*, 1880. **12 fr.** »

VIII. J.-F. Thénard : Mémoire ou livre de raison d'un bourgeois de Marseille, *Paris*, 1881. **10 fr.** »

IX. F. Castets : Il Fiore, poème italien du XIIIe siècle, en CCXXXII sonnets, imité du Roman de la Rose, par Durante. Texte inédit, publié avec fac-similé, introduction et notes, *Montpellier* et *Paris* (*presque épuisé*). **20 fr.** »

X. M. Rivière-Bertrand : Muereglie, traduction en dialecte dauphinois de Mireille de Frédéric Mistral, *Montpellier*, 1881. **12 fr.** »

XII. J. Azaïs : Verses bezieirencs, *Montpellier* et *Paris*, 1882. **10 fr.** »

XIII. J.-B. Noulet et C. Chabaneau : Deux manuscrits provençaux du XIVe siècle, *Montpellier*. **30 fr.** »

XIV. A. Boucherie : Le Roman de Galerent, par le trouvère Renaut, *Montpellier*, 1888. **24 fr.** »

XV. Trentenaire de la Société des Langues Romanes : Pièces et mémoires couronnés. Communications faites au Congrès des Langues Romanes, *Montpellier*, 1901. **10 fr.** »

XVII. M. Grammont : Le Vers français, ses moyens d'expression, son harmonie, 3e éd. *Paris*, 1923. **25 fr.** »

XXII. F. Castets : I dodici Canti. Épopée romanesque du XVIe siècle, *Montpellier*, 1908. **15 fr.** »

XXIII. F. Castets : La Chanson des quatre fils Aymon, *Montpellier*, 1909. **50 fr.** »

XXV. A. Dauzat : Glossaire étymologique du patois de Vinzelles, *Montpellier*, 1915 **15 fr.** »

XXVI. C. Chabaneau et J. Anglade : Onomastique des Troubadours, *Montpellier*, 1916. **20 fr.** »

XXVII. C. Chabaneau et J. Anglade : Les Chansons du troubadour Rigaut de Barbezieux, *Montpellier*, 1919. **7 fr. 50**

XXVIII. G. Millardet : Linguistique et dialectologie romanes, *Montpellier* et *Paris*, 1923. **30 fr.** »

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google